THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY
NOV 3 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rapportqu191617qu

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1916-17

Imprimé par ordre de la Législature

QUÉBEC:
IMPRIMÉ PAR E.-E CINQ-MARS
Imprimeur de sa Majesté le Roi

1917

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1916-17

Imprimé par ordre de la Législature

LIBRARY

JUN 28 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

QUÉBEC:
IMPRIMÉ PAR E.-E CINQ-MARS
IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ LE ROI

1917

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

QUÉBEC, 15 novembre 1917.

A l'honorable Sir P.-EV. LEBLANC,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1916–17.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

JÉRÉMIE-L. DÉCARIE,

Secrétaire de la province.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

Membres du Conseil :

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président,
Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec,
Mgr l'archevêque de Montréal,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
Mgr l'évêque de Rimouski,
Mgr l'évêque de Valleyfield,
Mgr l'évêque de Chicoutimi,
Mgr l'évêque de Sherbrooke,
Mgr l'évêque des Trois-Rivières,
Mgr l'évêque de Nicolet,
Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
Mgr l'évêque de Charlottetown,
Mgr l'évêque de Joliette,
Mgr l'évêque de Mont-Laurier,
Mgr l'évêque de Haileybury,
Mgr l'évêque de Pembroke,
Mgr le vicaire apostolique du Golfe St-Laurent,
L'honorable Thomas Chapais, C. L.,
L'honorable juge sir H. Archambault,
L'honorable sir Lomer Gouin,
L'honorable Dr J.-J. Guerin,
L'honorable juge J.-E. Robidoux,
L'honorable Hector Champagne, C. L.,
L'honorable juge Mathias Tellier,
L'honorable juge Paul-G. Martineau,
L'honorable L.-J. Perron, C. L.,
M. Jules-Edouard Prévost,
L'honorable juge sir F.-X. Lemieux,
L'honorable juge Rodolphe Roy,
M. Patrick-Martin Wickham,
M. John Ahern,
M. Hyacinthe-A. Fortier,
M. Ernest Lapointe.

Membres associés :

Mgr Th.-G. Rouleau,
M. l'abbé L.-A. Desrosiers,
M. Nap. Brisebois,
M. Nérée Tremblay,

M. J.-N. Miller, secrétaire.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ PROTESTANT

Membres du Conseil :

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, (ex-officio),
Sir Wm. Peterson, K. C. M. G., LL. D., président,
M. A.-W. Kneeland, M. A., B. C. L.,
Le révérend A.-T. Love, B. A., D. D.,
Sir Herbert-B. Ames, K. B., LL. D., M. P.,
M. Gavin-J. Walker,
L'honorable Sydney Fisher, B. A.,
M. W.-M. Rowat, M. D., C. M.,
L'honorable juge J.-C. McCorkill, D. C. L., LL. D.,
M. J.-A. Dale, M. A.,
Le révérend Principal Parrock, M. A., D. C. L.,
M. Howard Murray,
M. Robert Bickerdike, M. P.,
M. W.-S. Bullock, M. A. L.,
Le très révérend Lennox Williams, D. D.,
L'honorable W.-G. Mitchell, C. R., M. P. P.

Membres associés :

Le révérend Elson-I. Rexford, M. A., LL. D., D. C. L.,
M. W.-L. Shurtleff, LL. D., C. R.,
L'honorable Georges-S. Bryson, M. C. L.,
M. Charles McBurney, B. A.,
M. Sinclair Laird, M. A.,
Mlle Isabel-E. Brittain, B. A.,
M. Marcus-G. Crombie.

M. Georges-W. Parmelee, D. C. L., LL. D., secrétaire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PERSONNEL DU DÉPARTEMENT

L'honorable Cyrille-F. Delage, Surintendant,
M. Geo.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département,
M. J.-N. Miller, secrétaire français du département,
M. Lionel Bergeron, assistant-secrétaire français du département,
M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques,
M. J.-C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes et officier spécial,
M. John Parker, officier spécial,
M. Chs-A. Lefèvre, directeur de l'enseignement du dessin,
M. Cyprien Lévesque, comptable,
M. Moise Raymond, bibliothécaire et préposé à la correspondance française,
M. le chanoine V.-A. Huard, conservateur du musée,
M. Antoine Dessane, construction et hygiène scolaires, et correspondance s'y rattachant,
M. W.-G.-L. Paxman, premier clerc anglais,
M. Ernest Gagnon, assistant comptable,
M. Arthur Thiboutot, régistraire,
M. Ludger-E. Lévesque, archiviste,
M. Avila de Belleval, officier spécial,
M. George Gale, commis,
M. Joseph-Georges Tremblay, officier spécial,
M. L.-J. Doucet, commis,
M. Louis-Philippe Fiset, officier spécial,
M. F.-N. Corriveau, assistant conservateur de musée,
M. Rodolphe Crépeault, préposé au dépôt de papeterie et des livres de récompense,
M. Alexandre Bergeron, commis,
M. J.-Alfred Dussault, commis,
M. Flavien Fréchette, assistant préposé au dépôt de papeterie,
M. Ernest Mackay, commis,
M. Adrien Lévesque, commis,
M. Georges Coté, messager,
M. Onésime Asselin, messager,
M. Ludger Gignac, messager.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

——

QUÉBEC, 15 novembre 1917.

L'honorable Jérémie Décarie,

Secrétaire de la province,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1917.

Le cinq mars dernier, un an à peine après avoir pris sa retraite, l'honorable Boucher de La Bruère, dont vous m'avez demandé de recueillir la lourde succession et de continuer la sage politique, était enlevé à l'affection des siens et à l'admiration de ses compatriotes. Le successeur des Meilleur, des Chauveau, des Ouimet fut un bon et fidèle serviteur de la famille, de l'Eglise et de l'Etat. L'occasion, il me semble, est opportune et l'heure propice pour rappeler la mémoire des disparus; qu'il me soit donc permis de déposer sur la tombe à peine fermée de mon distingué prédécesseur un nouveau témoignage, ému et reconnaissant, pour les longs et précieux services qu'il a rendus à la cause de l'éducation dans cette province.

PROMOTION DES ÉLÈVES

CONGRÈS DES PRINCIPAUX DES ÉCOLES NORMALES ET DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

Afin de stimuler le zèle, d'améliorer les systèmes, bref, de me rendre compte de la situation et de m'assurer le concours des éducateurs les plus renommés, je vous disais, l'an dernier: "Je convoquerai les principaux des

écoles normales, les inspecteurs d'écoles, et tous ensemble, principaux, inspecteurs d'écoles, officiers de mon département, nous étudierons l'importante question de l'instruction publique. Grâce à votre concours et avec votre haute protection, ces congrès ont eu lieu: celui des principaux en juin, et celui des inspecteurs en septembre, et ils ont été couronnés, je n'ai aucune hésitation à le déclarer, d'un succès qui fait honneur à ceux qui les ont organisés. Les règlements scolaires qui concernent les écoles normales et les inspecteurs d'écoles ont été étudiés d'une manière sérieuse. Les programmes d'études ont été aussi l'objet d'une attention spéciale. Des vœux ont été exprimés, des résolutions adoptées. Le Conseil de l'Instruction publique en est saisi ainsi que d'un rapport très élaboré de l'inspecteur général des écoles catholiques sur la promotion des élèves, rapport fait après une enquête demandée par résolution du comité catholique adoptée à sa séance du 9 mai 1916. Les conclusions résumées sont les suivantes:

"L'organisation scolaire de la province de Québec, après plus d'un demi siècle d'efforts soutenus, est complète dans ses cadres, c'est-à-dire lois, règlements, programmes. Le personnel enseignant lui-même va chaque année s'améliorant et les conditions matérielles des écoles se sont transformées pour le mieux depuis quinze ou vingt ans. La fréquentation scolaire des élèves inscrits en classe atteint un pourcentage élevé et le nombre des écoles modèles et des académies qui obtiennent officiellement ce titre augmente annuellement. Mais, en dépit de la perfection de nos cadres scolaires, il reste encore quelque chose à faire pour permettre au système, que ces cadres renferment et soutiennent, de produire le meilleur rendement possible. Il s'agit de prendre les mesures pour mettre en valeur le dit système, de lui faire produire tout le bien que l'on est en droit d'en attendre. L'efficacité de l'école, voilà le but à atteindre. Pour cette fin, tous sont unanimes à demander: 1. la multiplication des écoles de garçons dirigées par des maîtres; 2. l'établissement d'une classe préparatoire afin que les élèves soient bien préparés pour la première année; 3. la création d'un certificat d'études, sanction des trois cours, élémentaire, intermédiaire, supérieur, sanction du travail des élèves et des maîtres et émulation puissante qui encouragerait les élèves à poursuivre leur scolarité au-delà de 12 ou 13 ans, stimulerait le zèle des parents qui auraient un motif tangible pour ne pas retirer leurs enfants trop tôt de l'école."

Et je n'ai aucun doute qu'avant longtemps un programme sera formulé renfermant la plupart de ces suggestions.

CONGRÈS

La campagne de propagande entreprise par le Comité protestant se poursuit sans relâche et avec succès. Sept réunions importantes ont été tenues en 1916–17. Et la série des congrès de commissaires d'écoles catholiques n'a pas été interrompue. J'ai présidé pour la première fois l'une de ces importantes et pratiques conventions à Fraserville où on avait réuni les commissaires et les secrétaires de deux districts d'inspection: celui de feu M. H. Nansot, ce pédagogue consommé qui, pendant 13 ans, a fait bénéficier le comté de Témiscouata de ses grandes qualités, et celui de M. Chabot. J'ai constaté personnellement les bons résultats que peuvent produire ces congrès et d'autres semblables seront organisés dans les districts où il n'en a pas encore été tenu.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Le nombre des municipalités scolaires dans la province au 30 juin 1916 était comme suit: 1,319 municipalités scolaires catholiques, 352 municipalités scolaires protestantes. 20 nouvelles municipalités ont été érigées en 1917, ce qui donne un total de 1,691 municipalités scolaires au 30 juin 1917.

STATISTIQUES

L'expérience tentée en 1915–16 pour la publication des statistiques a donné entière satisfaction. Mon département a donc suivi le même procédé. Il les a préparées, publiées dans des volumes séparés, et l'impression en a été surveillée par le chef du bureau de la Statistique. Malgré les heures difficiles de l'époque, la construction des édifices scolaires ne s'est point ralentie: une somme de $2,258,638.00 a été dépensée pour cette fin dans le cours de l'année 1915–16 par les municipalités scolaires mentionnées dans le tableau suivant:

MAISONS D'ÉCOLES CONSTRUITES OU RÉPARÉES D'APRÈS DES PLANS APPROUVÉS PAR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, EN L'ANNÉE 1916-17

—	Nombre	Montant dépensé
Argenteuil	2	1,085.00
Arthabaska	1	1,300.00
Bagot	5	7,340.00
Beauce	8	7,435.00
Beauharnois	3	5,450.00
Bellechasse	4	5,475.00
Berthier	4	7,254.00
Bonaventure	5	3,121.00
Brome	1	1,100.00
Chambly	1	3,000.00
Champlain	7	20,009.00
Charlevoix	6	51,590.00
Chicoutimi	2	35,521.00
Compton	3	4,941.00
Deux-Montagnes	3	17,427.00
Dorchester	7	43,149.00
Drummond	2	2,500.00
Frontenac	3	15,125.00
Gaspé	6	32,233.00
Hochelaga-Montréal	11	1,142,543.00
Huntingdon	1	1,500.00
Jacques-Cartier	2	210,500.00
Joliette	4	12,450.00
Kamouraska	3	2,340.00
Lac-St-Jean	7	6,362.00
L'Assomption	3	10,000.00
Laval	3	110,000.00
L'Islet	5	16,140.00
Lotbinière	9	19,297.00
Maskinongé	5	4,530.00
Matane	5	5,824.00
Mégantic	8	12,364.00
Missisquoi	4	39,700.00
Montcalm	3	1,945.00
Montmagny	2	9,025.00
Montmorency	1	3,613.00
Nicolet	5	6,165.00
Ottawa-Labelle	4	3,750.00
Pontiac	1	900.00
Portneuf	13	63,549.00
Québec, ville et comté	3	128,877.00
Richelieu	3	3,100.00
Rimouski	10	16,101.00
Rouville	3	30,362.00
Shefford	4	10,300.00
Sherbrooke	1	20,091.00
Stanstead	2	2,777.00
St-Hyacinthe	2	2,562.00
St-Maurice	7	26,955.00
Témiscamingue	5	15,747.00
Témiscouata	11	16,446.00
Terrebonne	1	1,368.00
Vaudreuil	2	6,163.00
Verchères	3	19,106.00
Wolfe	5	7,151.00
Yamaska	3	3,380.00
Total	237	$2,258,638.00
En 1915-16	236	$2,086,287.00

INSPECTION DES ÉCOLES

Plusieurs changements ont été faits dans l'inspectorat depuis septembre 1916. Cinq nouveaux inspecteurs ont été nommés et deux nouveaux districts créés, ce qui porte à cinq le nombre des districts nouveaux érigés depuis 1912. Lorsque les deux districts de la rive sud, dont la création est recommandée, auront été pourvus de titulaires, la redistribution de la carte scolaire de la province sera terminée.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES—PROGRÈS RÉALISÉS

Le dépouillement des rapports et des bulletins d'inspection permet de constater des progrès. D'abord les commissions s'efforcent de se conformer aux prescriptions de la loi. Ainsi les commissaires et les syndics visitent plus régulièrement les écoles, comme ils y sont tenus. De 468, en 1913-14, qui remplissaient cette obligation, leur nombre s'est élevé à 602, en 1916-17. Les écoles fermées lors de la visite des inspecteurs, qui étaient au nombre de 205, en 1910, sont tombées au chiffre de 93, en 1917. Le traitement des instituteurs monte graduellement, raison de la disparition des non diplômés et de la formation d'un personnel plus compétent, plus dévoué qui reste dans la carrière.

L'enseignement agricole et l'enseignement ménager prennent une place de plus en plus prépondérante. Comme conséquence, le nombre des jardins scolaires augmente, l'amour du sol se développe avec le respect du cultivateur. La tendance d'un retour à la terre se manifeste et il se produira inévitablement.

FUSION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA CITÉ DE MONTRÉAL

Le fonctionnement des commissions scolaires de la cité de Montréal était devenu un problème complexe. Il fallait une solution. La fusion fut suggérée. Une loi entrée en vigueur le 1er juillet dernier l'a décrétée. Une ère nouvelle s'ouvre pour l'éducation dans la cité de Montréal. Puisse-t-elle être prospère et heureuse !

Grâce à tous ces efforts réunis, les succès matériels et intellectuels obtenus font honneur, encore cette année, à ceux qui se dévouent à l'instruction de l'enfant.

En ces heures angoissantes et de deuils, notre population élève le rempart de l'éducation. Elle désire le progrès éducationnel. Elle y arrivera certainement, sans renoncer à une parcelle de son autonomie, comme je l'ai déclaré devant les membres de l'association du Dominion, à Ottawa, le 31 janvier 1917, me faisant son modeste, mais je le crois, fidèle interprète, par la seule inspiration de cette grande idée qu'elle enseigne à ses enfants : "que le Canada est une patrie, une belle patrie et que c'est leur filial devoir de ne rien faire qui puisse l'empêcher de parvenir à ses glorieuses destinées".

Je termine ce rapport par le résumé des statistiques qui suit :

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Tableau I.—Etat général des écoles de la province en 1915-16.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	Nombre d'écoles	Instituteurs	Institutrices	ÉLÈVES				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Pourcentage de la présence moyenne
a) Ecoles catholiques.								
Ecoles élémentaires	5,292	174	6,395	102,804	110,842	213,646	166,383	77.88
Ecoles modèles	680	824	2,462	57,296	51,179	108,475	90,087	83.05
Académies	308	1,080	2,337	35,970	47,257	83,227	72,608	87.24
Ecoles normales	13	45	138	183	977	1,160	1,160	100.00
Collèges classiques catholiques	21	704	.....	7,696	.....	7,696	6,602	85.78
Université	1	353	19	1,715	884	2,599	2,599	100.00
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	3	41	95	211	254	465	465	100.00
Ecoles techniques	5	18	.....	1,328	.....	1,328	1,054	79.37
Ecoles de coupe et de confection	68	.....	68	.....	3,318	3,318	2,290	69.02
Ecoles des arts et métiers	9	43	.....	2,722	.....	2,722	1,517	55.73
Ecoles du soir	54	109	7	3,314	274	3,588	1,795	50.03
Totaux	6,454	3,391	11,521	213,239	214,985	428,224	346,560	80.93
b) Ecoles protestantes.								
Ecoles élémentaires	716	65	1,407	20,837	20,808	41,645	30,854	74.09
Ecoles modèles	58	14	175	2,614	2,802	5,416	3,976	73.41
Académies	41	106	307	5,904	6,134	12,038	9,456	78.55
Ecole normale	1	7	6	8	189	197	197	100.00
Universités	2	231	.....	1,035	161	1,196	1,196	100.00
Ecole des sourds-muets et des aveugles	1	.....	6	35	37	72	72	.....
Ecoles du soir	15	48	.....	1,930	.....	1,930	966	50.05
Totaux	834	471	1,901	32,363	30,131	62,494	46,717	74.76
c) Ensemble des écoles catholiques et des écoles protestantes.								
Ecoles élémentaires	6,008	239	7,802	123,641	131,650	255,291	197,237	77.26
Ecoles modèles	738	838	2,637	59,910	53,981	113,891	94,063	82.59
Académies	349	1,186	2,644	41,874	53,391	95,265	82,064	86.14
Ecoles normales	14	52	144	191	1,166	1,357	1,357	100.00
Collèges classiques catholiques	21	704	.....	7,696	.....	7,696	6,602	85.78
Universités	3	584	19	2,750	1,045	3,795	3,795	100.00
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	4	41	101	246	291	537	537	100.00
Ecoles techniques	5	18	.....	1,328	.....	1,328	1,054	79.37
Ecoles de coupe et de confection	68	.....	68	.....	3,318	3,318	2,290	69.02
Ecoles des arts et métiers	9	43	.....	2,722	.....	2,722	1,517	55.73
Ecoles du soir	69	157	7	5,244	274	5,518	2,761	50.04
Totaux	7,288	3,862	13,422	245,602	245,116	490,718	393,277	80.14

Tableau II.—Sommaire des statistiques des écoles de la province.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1915-16	1914-15	Augmentation	Diminution
a)—Ecoles élémentaires catholiques.				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	5,125	5,062	63	
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics	96	89	7	
Total des écoles sous contrôle	5,221	5,151	70	
Nombre d'écoles indépendantes	71	80		9
Elèves des écoles sous contrôle	208,111	204,565	3,546	
Elèves des écoles indépendantes	5,535	7,107		1,572
Elèves catholiques	213,252	211,196	2,056	
Elèves protestants	394	476		82
Total des élèves	213,646	211,672	1,974	
Présence moyenne des élèves	166,383	166,125	258	
Pourcentage de la présence moyenne	77.88	78.48		.60
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	57	38	19	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	11	16		5
Nombre d'institutrices laïques brevetées	5,159	4,848	311	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	441	674		233
Total des instituteurs et des institutrices laïques	5,668	5,576	92	
Nombre d'instituteurs religieux	106	141		35
Nombre d'institutrices religieuses	795	808		13
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :—				
Dans les villes	$ 746.00	$ 684.00	$ 62.00	
Dans les campagnes	$ 550.00	$ 586.00		$ 36.00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :—				
Dans les villes	$ 281.00	$ 265.00	$ 16.00	
Dans les campagnes	$ 183.00	$ 178.00	$ 5.00	
b)—Ecoles élémentaires protestantes.				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	522	546		24
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics	193	216		23
Nombre d'écoles indépendantes	1	5		4
Total des écoles	716	767		51
Elèves protestants	39,960	38,002	1,958	
Elèves catholiques	1,685	1,818		133
Total des élèves	41,645	39,820	1,825	
Présence moyenne des élèves	30,854	29,348	1,506	
Pourcentage de la présence moyenne	74.09	73.70	.39	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	42	50		8
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	23	22	1	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	1,122	1,020	102	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	285	365		80
Total des instituteurs et des institutrices laïques	1,472	1,457	15	
Nombre d'instituteurs religieux				
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :—				
Dans les villes	$1,699.00	$1,409.00	$ 290.00	
Dans les campagnes	$ 335.00	$ 474.00		$ 139.00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :—				
Dans les villes	$ 749.00	$ 491.00	$ 258.00	
Dans les campagnes	$ 285.00	$ 281.00	$ 4.00	
c)—Ecoles modèles catholiques.				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle :—				
Des commissaires	556	547	9	
Des syndics	8	5	3	

Tableau II.---Suite---Sommaire des statistiques des écoles de la province.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1915-16	1914-15	Augmentation	Diminution
Nombre d'écoles modèles indépendantes	116	121	.....	5
Elèves des écoles modèles sous contrôle	98,308	95,091	3,217	.....
Elèves des écoles modèles indépendantes	10,167	10,740	.....	573
Elèves catholiques	108,236	105,665	2,571	.....
Elèves protestants	239	166	73	.....
Total des élèves dans les écol s modèles	108,475	105,831	2,644	.....
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	90,087	89,013	1,074	.....
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	83.05	84.11	.....	.96
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	241	224	17	.....
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	25	28	.....	3
Nombre d'institutrices laïques brevetées	705	627	78	.....
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	26	43	.....	17
d)—Académies catholiques.				
Nombre d'académies sous contrôle :—				
Des commissaires	137	121	16	.....
Des syndics	3	7	.....	4
Nombre d'académies indépendantes	168	155	13	.....
Total des académies	308	283	25	.....
Elèves d s académies sous contrôle	57,898	50,430	7,468	.....
Elèves des académies indépendantes	25,329	25,052	277	.....
Elèves catholiques	82,888	75,094	7,794	.....
Elèves protesta ts	339	388	.....	41
Total des élèves dans les académies	83,227	75,482	7,745	.....
Présence moyenne des élèves dans les académies	72,608	65,846	6,762	.....
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	87.24	87.23	.01	.....
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	102	71	31	.....
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	19	32	.....	13
Nombre d'institutrices laïques breveté s	167	150	17	.....
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	30	33	.....	3
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies catholiques	191,702	181,313	10,389	.....
Grand total de la présence moyenne des élèves	162,695	154,859	7,836	.....
Total des instituteurs et institutrices laïques, dans les écoles mod les et les académies	1,315	1,208	107	.....
Nombre d'instituteurs religieux	1,517	1,439	78	.....
Nombre d'institutrices religieuses	3,871	3,638	133	.....
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés des écoles modèles et des académies:				
Dans les villes	$ 877.00	$ 869.00	$ 8.00	.....
Dans les campagnes	$ 594.00	$ 580.00	$ 14.00	.....
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées des écoles modèles et des académies :				
Dans les villes	$ 330.00	$ 318.00	$ 2.00	.....
Dans les campagnes	$ 210.00	$ 198.00	$ 12.00	.....
e)—Ecoles modèles protestantes.				
Nombre des écoles modèles sous contrôle :				
Des commissaires	41	38	3	.....
Des syndics	17	10	7	.....
Elèves protestants des écoles modèles protestantes	5,082	3,774	1,308	.....
Elèves catholiques des écoles modèles protestantes	334	227	7	.....
Total des élèves dans les écoles modèles protestantes	5,416	4,001	1,415	.....
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	3,976	2,897	1,079	.....
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	73.41	72.41	1.00	.....
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	10	6	4	.....
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	4	1	3	.....
Nombre d'institutrices laïques brevetées	164	126	38	.....
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	11	17	.....	6

Tableau II.---Suite.---Sommaire des statistiques des écoles de la province.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1915-16	1914-15	Augmentation	Diminution
f)—Académies protestantes.				
Nombre d'académies sous contrôle :—				
Des commissaires	32	30	2	.....
Des syndics	9	8	1	.....
Nombre d'académies indépendantes	.....	.....	.....	.....
Total des académies protestantes	41	38	3	.....
Elèves protestants des académies protestantes	11,682	10,946	736	.....
Elèves catholiques des académies protestantes	356	335	21	.....
Total des élèves dans les académies protestantes	12,038	11,281	757	.....
Présence moyenne des élèves dans les académies	9,456	7,668	1,788	.....
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	78.55	67.97	10.58	.....
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	84	73	11	.....
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	22	39	.....	17
Nombre d'institutrices laïques brevetées	278	231	47	.....
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	29	32	.....	3
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies protestantes	17,454	15,282	2,172	.....
Grand total de la présence moyenne des élèves	13,432	10,565	2,867	.....
Total des instituteurs et des institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies	602	525	77	.....
Nombre d'instituteurs religieux	.....	.....	.....	.....
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés dans les écoles modèles et les académies :—				
Dans les villes	$ 1,512.00	$ 1,333.00	$ 179.00	.....
Dans les campagnes	$ 966.00	$ 1,387.00	.....	$ 421.00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées dans les écoles modèles et les académies :—				
Dans les villes	$ 664.00	$ 499.00	$ 165.00	.....
Dans les campagnes	$ 426.00	$ 433.00	.....	$ 7.00
g)—Collèges classiques catholiques.				
Nombre de collèges classiques	21	21	.....	.....
Elèves dans le cours commercial	2,597	2,673	.....	76
Elèves dans le cours classique	5,099	5,578	.....	479
Total des élèves	7,696	8,251	.....	555
Présence moyenne des élèves	6,602	7,664	.....	1,062
Pourcentage de la présence moyenne	85.78	92.90	.....	7.12
Nombre de professeurs laïques	32	37	.....	5
Nombre de professeurs religieux	672	717	.....	45
Total des professeurs	704	754	.....	50

Tableau III.—Enfants recensés et élèves inscrits dans les écoles.

DIVISION D'APRÈS L'AGE DES ENFANTS ET DES ÉLÈVES	Nombre d'enfants d'après le recensement annuel	Nombre d'élèves inscrits dans les écoles
Garçons de 5 à 7 ans	56,792	43,095
" 7 à 14 "	174,530	163,708
" 14 à 16 "	39,871	14,957
Au-dessus de 16 ans (1)	.....	3,645
Totaux	271,193	225,425
Filles de 5 à 7 ans	58,944	46,005
" 7 à 14 "	176,172	167,144
" 14 à 16 "	37,564	20,100
Au-dessus de 16 ans	.....	5,773
Totaux	272,680	239,022
Grand total	543,873	464,447

(1) Les recensements faits par les secrétaires-trésoriers des commissions scolaires ne comprennent que les enfants de 5 à 16 ans.

(2) Ces chiffres n'indiquent que les élèves inscrits dans les écoles élémentaires, modèles et les académies; il y a de plus 26,271 élèves dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales.

Tableau IV.—Résumé statistique concernant les instituteurs et les institutrices.

Instituteurs et institutrices laïques des écoles élémentaires et modèles et les académies	Non brevetés	Brevetés	Brevetés pour écoles			Ayant le brevet		Total des instituteurs et des institutrices
			Elémentaires	Modèles	Académies	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs	
Instituteurs des écoles catholiques	55	400	72	142	186	228	172	455
Instituteurs des écoles protestantes	49	136	5	49	82	70	66	185
Institutrices des écoles catholiques	497	6,031	3,700	2,153	178	1,114	4,917	6,528
Institutrices des écoles protestantes	325	1,564	626	832	106	1,102	462	1,889
Totaux	926	8,131	4,403	3,176	552	2,514	5,617	9,057

Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales	881
Grand total des instituteurs et des institutrices laïques	9,938
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles	770
Religieux, Frères	1,667
Religieuses	4,909
Total des institutrices et des instituteurs religieux	7,346
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices	17,284

Tableau V.—Etat comparatif des contributions générales scolaires.

	Année 1915–16	Année 1914–15	Augmentation	Diminution
a) Contributions des municipalités et des institutions indépendantes.				
	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Taxe annuelle	5,712,430.46	5,124,121.56	588,308.90	
Taxe spéciale	349,535.50	521,792.74		172,257.24
Contributions mensuelles	365,981.29	347,922.61	18,058.68	
Contributions des institutions scolaires indépendantes subventionnées	4,105,822.00	3,687,369.00	418,453.00	
Totaux	10,533,769.25	9,681,205.91	1,024,820.58	172,257.24
Augmentation nette			852,563.34	
b) Contributions du gouvernement.				
1. *Payé par le département de l'Instruction publique :*	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Ecoles publiques	425,000.00	425,000.00		
Ecoles supérieures catholiques	74,000.00	74,000.00		
Autres subventions aux écoles supérieures et techniques	238,000.00	222,000.00	16,000.00	
Ecoles supérieures protestantes	73,287.62	74,167.84		880.22
Conseil de l'Instruction publique	4,400.00	4,000.00	400.00	
Ecoles normales	185,000.00	185,000.00		
Institutions pour les sourds-muets et les aveugles	34,800.00	28,200.00	6,600.00	
Fonds de pension des instituteurs (ancien)	8,000.00	8,000.00		
Fonds de pension des instituteurs(nouveau)	39,164.15	39,021.49	142.66	
Inspection des écoles	89,000.00	89,000.00		
Municipalités pauvres catholiques	20,697.60	20,697.60		
Municipalités pauvres protestantes	4,302.40	4,302.40		
Livres à donner en prix	12,000.00	12,000.00		
Publication des journaux de l'Instruction publique	8,500.00	8,500.00		
Allocations aux municipalités les plus méritantes	10,000.00	10,000.00		
Conférences pédagogiques	8,650.00	8,500.00	150.00	
Fonds des écoles élémentaires, R. S. P. Q., 1909, Art. 2944 à 2949	139,000.00	150,000.00		11,000.00
Rapport du Surintendant	2,460.00	1,100.00	1,360.00	
Aide supplémentaire au comité protestant	1,500.00	1,500.00		
Musée scolaire	600.00	600.00		
Octrois pour nouvelles académies pour garçons	50,000.00	50,000.00		
Octrois aux munic. rurales qui emploient des instituteurs pour garçons	14,000.00	14,000.00		
Pour l'enseignement du dessin dans les écoles primaires	5,000.00	5,000.00		
Gratifications aux instituteurs et aux institutrices	48,000.00	48,000.00		
Totaux	1,495,361.77	1,482,589.33	24,652.66	11,880.22
2. *Payé par le Secrétaire de la province*	184,936.37	203,241.81		18,305.44
3. *Payé par le Ministre des travaux publics*	3,800.00	5,183.84		1,383.84
4. *Payé par le Trésorier de la province*	(1) 82,999.59	29,022.11	53,977.48	
5. *Payé par le Ministre de l'agriculture*	293,668.00	154,800.64	138,867.36	
6. *Payé par le Ministre des terres et forêts*	8,000.00	8,000.00		
Totaux (2, 3, 4, 5, 6)	573,403.96	400,248.40	192,844.84	19,689.28
Total des contributions du gouvernement.	2,068,765.73	1,882,837.73	217,497.50	31,569.50
Augmentation nette			185,928.00	

(1) Payé par le Trésorier de la province pour fins d'instruction publique.

Tableau VI.—Traitements moyens des instituteurs et des institutrices laïques.

—	1915-16	1914-15	1913-14	1912-13	1911-12
	$	$	$	$	$
a) *Ecoles catholiques* :					
Instituteurs	793	787	723	703	646
Institutrices	198	190	179	163	147
b) *Ecoles protestantes* :					
Instituteurs	1,477	1,329	1,482	1,300	1,200
Institutrices	563	423	503	469	393
c) *Ecoles catholiques et écoles protestanics*					
Instituteurs	966	938	937	888	812
Institutrices	273	236	245	224	196

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

APPENDICE N° I

RAPPORT DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

1. Rapports des inspecteurs d'écoles catholiques.
2. Rapports des inspecteurs d'écoles protestants.
3. Rapport de l'inspecteur des écoles supérieures protestantes.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

INSPECTEURS CATHOLIQUES

M. J.-V. BEAUMIER.

Les Trois-Rivieres, 10 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1916-17.

Les 31 municipalités de mon district d'inspection ont fait fonctionner 185 écoles de tous genres, soit 169 écoles sous contrôle et 16 écoles indépendantes. Les écoles sous contrôle renferment 336 départements ou classes.

ÉCOLES SOUS CONTRÔLE

L'inscription des élèves a été de 13,525, avec une présence moyenne de 10,739, soit 79.4%.

Ces écoles ont été sous la direction de 56 religieux, 79 religieuses, 3 instituteurs laïques brevetés, 200 institutrices laïques brevetées et 8 institutrices laïques non brevetées. Ces dernières ont été engagées avec l'autorisation requise.

La température rigoureuse de l'hiver dernier et la maladie chez les enfants ont beaucoup nui à la fréquentation régulière de l'école.

ÉCOLES INDÉPENDANTES.

L'inscription des élèves a été de 1,714 avec une présence moyenne de 1,518 soit 88%.

Le personnel enseignant de ces écoles est comme suit: 5 religieux, 100 religieuses, 1 instituteur laïque et 15 institutrices laïques avec diplôme.

Il y a dans mon district 5 académies, 16 écoles modèles et 148 écoles élémentaires sous contrôle.

Sur 70 titulaires ayant un diplôme d'une école normale, 56 l'ont obtenu de l'Ecole normale des Trois-Rivières, soit 28% du nombre total des institutrices.

Les résultats obtenus pendant l'année ont donné beaucoup de satisfaction. En général, le personnel enseignant fait preuve de beaucoup de zèle et de dévouement pour l'éducation de la jeunesse qui lui est confiée. Les matières du cours sont mieux enseignées, les leçons préparées avec plus de soin, et, comme conséquence, mieux données et mieux comprises.

La conférence pédagogique de l'automne dernier a été suivie par la presque totalité des titulaires. Il serait à désirer que ces conférences fussent de plus longue durée afin de permettre à l'inspecteur d'écoles d'entrer dans plus de détails.

J'ai aussi donné, à la suite de la conférence pédagogique, une conférence agricole. L'enseignement de cette matière se donne dans toutes les écoles; mais les jardins scolaires ne sont pas encore bien nombreux. Cependant il y en a 10 de plus que l'année dernière, ce qui en porte le nombre à 38, avec 756 élèves-jardiniers.

Durant l'année, j'ai accepté 10 maisons d'écoles, dont 8 ont été construites et 2 ont été réparées. Ces travaux ont été faits d'après des plans et devis approuvés par votre département.

Sur les 336 salles de classe de mon district, 16 seulement ne sont pas pourvues d'un mobilier moderne. Elles le seront avant peu.

Dans quelques municipalités, le traitement des institutrices a été élevé, d'autres se proposent de l'augmenter pour 1917-18.

Une seule municipalité, Saint-Didace, paroisse, comté de Maskinongé, a procédé en sens inverse. MM. les commisaires d'écoles, sous prétexte d'économie (mal comprise) ont baissé le salaire de leurs institutrices de $150.00 à $130.00 et ce, pour se rembourser du coût du chauffage de leurs écoles. Si cette commission scolaire veut réellement le bien de l'éducation, il lui faudra changer de mentalité.

Le cours classico-ménager établi au couvent de Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, depuis deux ans, mais qui n'a fonctionné régulièrement que cette année, a donné des résultats très satisfaisants. 110 jeunes filles ont suivi les cours cette année. Pour un début, c'est un succès.

A l'académie de Sainte-Flore, comté de Champlain, la coupe, la confection des vêtements, l'art culinaire, etc., sont aussi enseignés depuis deux ans. Les succès obtenus ont été des plus satisfaisants. Les travaux nombreux et variés que j'ai vus lors de ma dernière visite, travaux faits en dehors des heures de classe, témoignent hautement du zèle des religieuses de cette institution et de l'application sérieuse de leurs élèves.

Je recommande comme étant les plus méritantes, les municipalités suivantes:

Charette	$ 60.00
Saint-Etienne-des-Grès	50.00
Saint-Paulin	40.00
Saint-Justin, par	35.00
Hunterstown	30.00

Je recommande également à votre bienveillance, monsieur le Surintendant, comme ayant besoin de l'octroi spécial pour soutenir leurs écoles: Saint-Elie-de-Caxton, Sainte-Ursule, dissidents, Pointe-du-Lac No 1, Saint-Charles-de-Mandeville, Charette, La Baie-Shawinigan.

En plus des écoles de mon district d'inspection, j'ai visité 28 écoles du district de M. J.-O. Goulet, lesquelles sont mentionnées dans votre lettre en date du 7 juin dernier. Dans ces écoles, en général, les matières du cours sont bien enseignées. Les bulletins, les dessins, etc., ont été transmis à votre département, ainsi que les rapports aux secrétaires-trésoriers.

J'espère que ces renseignements, joints aux bulletins que je vous ai transmis pendant l'année, vous donneront une idée assez juste de l'état de l'éducation dans mon district d'inspection.

Je ne saurais terminer ce rapport sans offrir un dernier tribut d'hommage à la mémoire de feu l'honorable Pierre Boucher de La Bruère, ancien surintendant de l'Instruction publique de cette province, et de feu M. H. Nansot, inspecteur d'écoles, tous deux décédés durant l'année scolaire qui vient de finir. Le souvenir de ces deux hommes de bien restera vivant parmi nous. Espérons qu'ils jouissent de la récompense due à leurs nombreux mérites.

Voici le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Grand'Mère.....	2	10.	10.	5.5	10.	10.	45.5	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	Les Trois-Rivières	12	8.7	9.8	7.5	10.	10.	46.	"	8.9	8.6	17.5	"
3	Shawinigan-Falls.	5	8.4	10.	7.5	10.	10.	45.9	"	10.	7.9	17.9	"
4	Ste-Ursule, diss...	1	10.	10.	6.5	10.	10.	46.5	"	8.	8.	16.	Très bien.
5	Pointe-du-Lac, vil.	1	10.	10.	7.5	10.	10.	47.5	"	8.	7.	15.	"
6	Baie-Shawinigan..	1	9.5	10.	8.5	8.	10.	46.	"	8.	7.5	15.5	"
7	St-Justin, vil.....	1	10.	10.	4.5	8.5	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
8	St-Alex.-des-Mts..	5	8.6	8.4	7.5	10.	10.	44.5	"	7.1	6.5	13.6	"
9	St-Didace, vil....	1	8.	10.	5.5	8.	10.	41.5	Très bien.	8.5	8.	16.5	"
10	Riv.-du-Lp, No 1.	2	8.	8.7	5.5	10.	10.	42.2	Très bien.	7.5	7.2	14.7	"
11	St-Paulin.....	6	8.9	8.9	6.5	9.	10.	43.3	Excellent.	7.	6.4	13.4	"
12	Charette.....	4	8.5	8.4	8.5	8.	10.	43.3	"	6.6	6.1	12.7	"
13	Hunterstown.....	2	7.7	7.5	7.	9.	10.	41.2	Très bien.	7.2	6.5	13.7	"
14	St-Justin, par....	4	8.4	8.5	5.5	9.2	10.	41.6	"	7.2	6.8	14.	"
15	Banlieue des 3 Riv	4	9.	8.4	5.	10.	10.	42.4	"	7.	6.5	13.5	"
16	St-Boniface.....	7	7.5	7.8	9.	8.	10.	42.3	"	6.9	6.3	13.2	"
17	Dumontier.....	10	7.9	8.8	5.5	9.2	10.	41.4	"	7.3	6.7	14.	"
18	Pte-du-Lac, No 1.	4	8.4	9.	6.5	8.	10.	41.9	"	7.1	6.1	13.2	"
19	Ste-Flore.....	13	8.7	8.4	6.	8.	10.	41.1	"	7.1	6.6	13.7	"
20	St-Et.-des-Grès...	10	8.1	7.6	8.	8.	10.	41.7	"	6.8	6.4	13.2	"
21	St-Chs.-de-Mand.	5	8.8	8.4	6.	8.	10.	41.2	"	7.1	6.6	13.7	"
22	Yamachiche.....	13	8.1	8.6	5.	8.2	10.	39.9	"	7.3	6.8	14.1	"
23	St-Barnabé.....	8	7.7	8.	5.5	8.3	10.	39.5	"	7.	6.8	14.	"
24	St-Jos.-de-Mask..	8	7.9	8.3	4.5	8.2	10.	38.9	"	7.2	6.9	14.1	"
25	St-Mathieu.....	4	7.9	4.	8.	9.5	10.	39.4	"	7.1	6.4	13.5	"
26	St-Didace, par...	6	8.2	8.7	6.	7.	10.	40.1	"	6.6	6.1	12.6	Bien.
27	St-Elie-de-Caxt...	4	7.1	6.4	7.5	8.	10.	39.	"	6.8	6.1	12.9	"
28	Riv.-du-Lp, No 2.	8	8.5	7.5	4.5	8.	10.	38.5	"	7.	6.3	13.8	Très-bien.
29	Ste-Ursule.....	11	7.8	6.	6.	8.	10.	37.8	"	7.	6.5	13.5	"
30	St-Sévère.....	5	8.1	7.1	5.	8.	9.	37.2	"	7.2	6.9	14.1	"
31	Pte-du-Lac, No 2..	1	6.	10.	5.5	8.	10.	39.5	"	6.	5.5	11.5	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOS.-V. BEAUMIER,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. BELCOURT.

NICOLET, 14 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état des écoles de mon district pour l'année scolaire 1916-17.

Ce district renferme 182 écoles sous contrôle, et 10 écoles indépendantes (couvents). 7234 élèves ont fréquenté ces diverses écoles, et la présence moyenne a été de 80%.

Ces élèves se répartissent dans les différentes années du cours d'études comme suit: 1ère année, 2365; 2ème année, 1688; 3ème année, 1592; 4ième année, 1169; 5ième année, 270; 6ième année, 98; 7ième année, 42; 8ième année, 10.

Les progrès constatés sont comme suit: très satisfaisants dans 91 écoles; satisfaisants, dans 72, et médiocres ou nuls dans 15.

Le défaut de zèle ou l'incompétence chez les institutrices ont été les causes du peu de progrès de ces écoles.

Quelques municipalités ne donnent encore que $125 de salaire à leurs institutrices, malgré le coût excessif de la vie. Ces municipalités réussiront encore à trouver des institutrices pour ce prix, vu qu'elles sont nombreuses; mais, dans bien des cas, elles ne peuvent choisir des personnes bien qualifiées.

Il est reconnu partout que le tableau noir dans une école est un puissant auxiliaire à toute institutrice qui sait s'en servir, et cependant plusieurs écoles sont encore mal pourvues sous ce rapport. Voici ce qui arrive assez souvent : le secrétaire achète un rouleau de toile à tableau, et il en distribue trois ou quatre verges à chaque institutrice, qui doit elle-même faire ses tableaux. Les meilleurs tableaux se rencontrent dans les écoles de Saint-Léonard, parce que là le soin de faire ces tableaux est confié à un ouvrier compétent.

L'état matériel des écoles de Saint-Thomas a subi, cette année, une transformation presque complète, et j'en remercie les commissaires, qui ont enfin compris leurs devoirs.

La municipalité de Saint-Célestin No 1 est riche, et l'aisance règne chez tous ses habitants, qui possèdent de magnifiques propriétés. Il n'y a que leurs deux maisons d'écoles qui laissent beaucoup à désirer.

Les bulletins que j'ai transmis au Département contiennent de si nombreux détails sur chaque école en particulier, que je m'en tiendrai à

ces quelques remarques. D'ailleurs, le tableau qui accompagne ce rapport indique assez bien le mérite de chaque municipalité.

Les cinq municipalités qui méritent, cette année, les faveurs du département, sont les suivantes:

N.-D.-de-Pierreville, paroisse	$ 60.00
Saint-Thomas-de-Pierreville, par., comté de Yamaska	50.00
Saint-Léonard, comté de Nicolet	40.00
Nicolet, paroisse, comté de Nicolet	35.00
Saint-Sylvère, comté de Nicolet	30.00

Voici le tableau de la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi ds livres des classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Villers	1	9.0	9.0	6.0	6.0	9.0	39.0	Très bien.	8.0	8.0	16.0	Ecxellent.
2	Nicolet, ville	2	7.0	9.0	6.0	5.0	10.0	37.6	"	8.0	8.0	16.0	"
3	St-Célestin No 2	6	8.3	9.6	6.0	5.0	9.0	37.9	"	8.0	7.6	15.6	Très bien.
4	Ste-Angèle de Lav	5	9.0	8.8	5.0	6.0	9.0	37.8	"	8.0	7.8	15.8	"
5	St-Sylvère	6	7.8	9.1	6.0	6.0	9.0	37.9	"	8.0	7.0	15.0	"
6	St-Elphège	5	8.0	9.5	5.0	6.0	9.0	37.5	"	8.0	7.0	15.0	"
7	Le Préc. Sang	4	8.0	9.0	5.0	5.0	9.0	36.0	"	8.0	7.6	15.6	"
8	St-Thomas, par	7	7.4	9.2	5.0	5.0	9.0	35.6	"	8.0	7.4	15.4	"
9	St-Thomas, villag.	2	8.5	9.0	6.0	6.0	9.0	38.5	"	7.5	6.5	14.0	"
10	Ste-Eulalie	9	7.7	8.1	6.9	5.0	9.0	35.8	"	8.0	7.2	15.2	"
11	Ste-Brigitte des Saults	11	8.9	9.7	6.0	5.0	9.0	38.6	"	8.0	6.1	14.1	"
12	St-Léonard	11	6.5	8.0	6.0	6.0	10.0	36.5	"	8.0	6.7	14.7	"
13	Nicolet, paroisse	9	7.1	8.4	6.0	6.0	9.0	36.5	"	7.6	6.8	14.4	"
14	St-Célestin No 1	3	4.6	8.0	5.0	5.0	9.0	36.5	"	7.6	6.8	14.4	"
15	St-Wenceslas	9	6.0	8.6	5.0	6.0	9.0	34.6	"	8.0	7.3	15.3	"
16	Ste-Gertrude	10	9.3	8.1	5.0	4.0	9.0	35.4	"	7.9	7.2	15.1	"
17	St-Grégoire	11	8.0	8.5	5.0	4.0	9.0	34.5	"	8.0	7.2	15.2	"
18	Bécancour	8	7.5	8.8	5.0	6.0	9.0	36.3	"	7.7	7.0	14.7	"
19	Ste-Perpétue	9	8.0	8.4	6.0	5.0	9.0	36.4	"	7.4	6.7	14.1	"
20	Baie-du-Febvre	9	6.7	9.8	5.1	5.1	8.7	35.4	"	8.0	6.8	14.8	"
21	Ste-Monique	12	7.5	6.7	5.0	4.2	10.0	33.4	"	8.1	6.9	15.0	"
22	St-Zéphirin	10	7.1	8.2	5.0	5.0	9.0	34.3	"	8.0	6.8	14.8	"
23	La Visitation	6	8.0	9.1	5.0	4.0	9.0	35.1	"	7.8	6.5	14.3	"
24	St-Samuel	5	4.8	9.0	5.0	6.0	8.0	32.8	"	8.0	7.2	15.2	"
25	St-Joachim	6	8.0	8.5	5.0	4.0	9.0	34.5	"	8.0	6.1	14.1	"
26	Notre-Dame-de-Pierreville, par	3	6.6	7.6	5.0	6.0	9.0	34.2	"	7.6	6.0	13.6	"
27	N.-D.- de Pierreville, village	1	4.0	4.0	6.0	5.0	9.0	28.0	Bien	8.0	7.0	15.0	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. BELCOURT,
Insp. d'écoles.

M. J.-E. BOILY.

ROBERVAL, le 20 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon huitième rapport annuel des opérations scolaires pour l'année finissant le 30 de juin dernier.

Mouvement scolaire.

ARTICLES	1910	1917
Ecoles sous contrôle	122	144
Ecoles indépendantes: garçons	1	1
filles	1	1
Ecoles de garçons sous contrôle	.....	6
Elèves inscrits	4,843	6,686
Présence moyenne	76.6%	77%
Instituteurs: religieux	6	6
" laïcs	1	7
Institutrices: religieuses	12	29
" laïques diplômées	67	112
" laïques non-diplômées	59	24
Elèves jardiniers	.....	658
Elèves étudiant l'anglais	436	958

Ce tableau illustre assez bien la marche du progrès durant cette période.

L'augmentation du nombre des élèves et des écoles démontre le développement de la colonisation; le nombre des religieuses et des institutrices diplômées témoigne de la valeur de plus en plus grande de l'enseignement. Mais le spectacle le plus consolant est bien celui de l'établissement des écoles modèles de garçons dans Saint-Cœur-de-Marie, Saint-Félicien, village, Saint-Félicien, rang Double, Saint-Prime, Chambord et Saint-Joseph d'Alma. C'est le "retour à l'école" pour un bon nombre; c'est assurément pour tous la continuation des études primaires.

A Saint-Prime, plus de 40 élèves se sont inscrits et ont suivi assidûment les cours de leur école, qui fut dirigée par un professeur de très grand mérite. C'est l'intention des commissaires de cette paroisse d'acquérir un terrain pour y établir d'une manière permanente cette institu-

tion appelée à faire tant de bien. Avec leur digne et dévoué curé en tête, qui est un peu l'âme de toute cette organisation, nous pouvons dire que le succès en est assuré.

A Saint-Félicien, au rang Double, dans un arrondissement composé exclusivement de cultivateurs, une nouvelle école de garçons a été ouverte, grâce à l'intelligente initiative de MM. Vilmond Girard, Henri Tremblay et Alcide Lapointe, membres de la commission scolaire de cette paroisse. Il m'a été très agréable de rencontrer parmi les 20 élèves qui ont fréquenté régulièrement cette classe deux jeunes gens de vingt-et-un ans, tout fiers de se retrouver sur les bancs de l'école pour refaire une instruction un peu trop sommaire. Ces jeunes gens sont des cultivateurs et ces études vont leur donner une supériorité dont nous pouvons facilement prévoir les résultats. J'ai vu à Saint-Gédéon à peu près le même fait s'accomplir avec des jeunes gens un peu moins âgés, mais qui sont retournés à l'école pour se qualifier aux charges municipales ou scolaires d'après la nouvelle loi. Nous sommes heureux de leur en donner crédit.

L'école de Chambord, vacillante l'année dernière, s'est raffermie cette année sous l'habile direction de son professeur: M. S. Ouellet. Les autres classes, plus anciennes, ont obtenu les mêmes succès.

Avec l'établissement des jardins scolaires et des jardins à domicile, l'idée agricole pénètre mieux dans l'esprit de la gent écolière.

L'élan agricole est maintenant donné; les jardins scolaires se multiplient comme par enchantement; quelques salles de classes se parent de fleurs et, grâce à la nomination d'un agronome dans le district du Lac-St-Jean, cet enseignement va s'organiser sur des bases rationnelles qui en assureront le succès.

L'économie domestique tend aussi à se développer dans nos classes les plus importantes, notamment dans les classes dirigées par les dames religieuses du Bon-Conseil. A Saint-Jérôme comme à Saint-Félicien, j'ai eu l'occasion d'admirer de jolis travaux domestiques.

Pour ne pas dépasser les limites qui nous ont été assignées dans ce rapport, je me contenterai de vous donner les noms des institutrices qui se sont distinguées dans l'enseignement et qui ont, de ce fait, mérité des gratifications. Ce sont MM. Pierre Brionne et André Roche, Mmes Adélard Boulet, Léontine St-Pierre, Délima Côté-Gauthier, Robert Fortin; Mlles Corinne Michaud, Amarilda Duchesne, Blanche Hudon, Attala Simard, Eulalie Rainville, Rose-Alba Audet, Antoinette Potvin,

Jeanne LeBrun, Hermance Larouche, Sady Simard, Eugénie Laplante et Blanche Laberge.

En justice, je tiens également à vous mentionner les noms de toutes les personnes que j'aurais désirer primer, mais je n'ai que dix-huit primes à distribuer. Ce sont MM. Pierre Boily, S. Ouellet, Augustin Simard, Mlles Albertine Gagné, Anna Miville, Eugénie Duchesne, Berthe Boivin, Blandine Boivin, Virginie Gagnon, Laura Côté, Alice Simard, Berthe Simard, Albertine Duchesne, Laurette Tremblay, Ernestine Bélanger, Yvonne Martel, Mary Pilote, Albertine Giroux, Nellie Pelletier et Eugénie Lavoie.

Ajoutons à cette nomenclature les SS. du Bon Conseil, les Frères Maristes et M. Pierre Simard de l'école indépendante de Saint-Jérôme.

Quant aux municipalités les plus méritantes pour la présente année, j'ai l'honneur de vous recommander les suivantes:

Roberval, ville	$ 60.00
Rivière-au-Doré	50.00
Saint-Félicien	40.00
Mistassini	35.00
Albanel	30.00

Après Saint-Gédéon, Val-Jalbert, je voudrais vous dire tout le mérite d'une autre jeune municipalité à l'ouest de Roberval, que la population de notre comté connaît à peine même,tant elle est petite et humble, je veux parler de la municipalité de la Rivière-au-Doré. Il y a là une commission scolaire pleine de bonne volonté, progressive, intelligente qui tient à avoir de bonnes écoles. Dans cette municipalité, il y a trois écoles avec cinq départements. Toutes ces écoles sont modernes, entretenues proprement et chaudement; le choix des institutrices se fait avec le plus grand soin; la moyenne des salaires est de $215.00. Le secrétaire de cette commission est M. Philippe Bélanger, un de nos compatriotes les plus distingués de la région et à qui revient la plus large part de ce mérite.

L'académie commerciale de Roberval est terminée. C'est une des plus belles constructions de la région. Au point de vue des édifices publics, Roberval fait royalement les choses.

Je recommande à votre bienveillante attention les municipalités pauvres suivantes. Elles ont réellement besoin du secours du gouvernement : Saint-André, Saint-François-de-Sales, Saint-Thomas-d'Aquin,

Val-Jalbert, Sainte-Hedwidge, Rivière-au-Doré, Albanel, Saint-Méthode, Mistassini, Péribonka, Honfleur, Pte-à-la-Savane, Saint-Henri-de-Taillon, Doucet, Saint-Nazaire et l'Ascension.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Val-Jalbert	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	8.6	18.6	Excellent.
2	St-Jérôme, village.	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	"	9.5	9.0	18.5	"
3	Roberval, ville	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	"	8.8	8.2	17.0	"
4	Rivière-au-Doré	3	8.6	9.4	10.	10.	10.	48.	"	8.7	7.9	16.6	"
5	St-Gédéon	6	9.3	10.	8.	10.	10.	47.3	"	9.3	7.8	17.1	"
6	St-Louis-de-Métabetchouan	7	9.5	9.6	8.	10.	10.	47.1	"	8.7	7.7	16.4	"
7	Albanel	3	9.	8.3	10.	9.3	10.	46.6	"	8.4	6.8	15.2	Très bien.
8	St-Ths-d'Aquin	4	7.2	9.0	10.	10.	10.	46.2	"	7.8	6.8	14.6	"
9	St-Frs-de-Sales	5	8.4	8.6	9.	10.	10.	46.0	"	7.8	6.7	14.5	"
10	Péribonka	4	8.8	7.2	10.	9.2	10.	45.2	"	7.4	6.4	13.8	"
11	St-André	3	7.4	7.6	10.	9.6	10.	44.6	"	7.7	6.3	14.0	"
12	St-Joseph-d'Alma	10	7.3	8.8	7.	10.	10.	43.1	"	8.7	6.6	15.3	"
13	St-Cœur-de-Marie	11	7.3	8.5	7.	10.	10.	42.8	"	8.3	7.0	15.3	"
14	St-Félicien	11	8.6	8.9	6.	9.9	10.	43.4	"	7.9	6.5	14.4	"
15	Ste-Hedwidge	2	5.0	9.0	9.5	10.	10.	43.5	"	7.3	6.6	14.	"
16	St-Prime	9	8.1	8.8	6.0	9.6	10.	42.5	"	7.7	6.9	14.6	"
17	Ste-Croix-du-lac-à-la-Croix	7	8.3	7.7	7.0	10.	10.	43.	"	7.6	6.4	14.	"
18	St-Henri-de-Taillon	3	7.0	7.6	7.0	10.	10.	41.6	"	8.5	6.5	15.0	"
19	Normandin	12	8.1	7.3	6.0	10.	10.	41.4	"	7.5	6.7	14.2	"
20	Roberval, paroisse	7	8.0	9.	5.	10.	10.	42.	"	7.4	6.	13.4	"
21	St-Méthode	7	6.8	5.9	10.	10.	10.	42.7	"	7.1	5.6	12.7	"
22	Doucet	1	8.	4.	10.	10.	10.	42.	"	7.	6.	13.0	"
23	St-Jérôme paroisse	9	7.4	8.3	6.	10.	10.	41.7	"	6.9	6.1	13.0	"
24	St-Nazaire	3	8.6	4.	8.	9.7	10.	40.3	"	6.6	6.	12.6	"
25	St-Michel-de-Mistassini	7	5.4	5.	9.	10.	10.	39.4	Très bien.	6.6	5.8	12.4	"
26	St-Amédée-de-Péribonka	2	6.0	5.5	5.	8.5	10.	35.	"	7.	5.5	12.5	"
27	Pointe-à-la-Savane	3	6.0	5.0	5.	5.	10.	31.	"	7.	6.	13.0	"
28	Honfleur	1	7.0	8.0	4.	5.	10.	34.	"	5.0	5.0	10.0	Bien.
29	Pte-Bleue (ind.)	1	8.0	8.0	10.	10.	10.	46.	Excellent.	10.0	8.5	18.5	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Edouard Boily,
Insp. d'écoles.

M. J.-A. BOUCHARD.

BAIE-ST-PAUL, 10 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon 2ième rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection Gaspé-Matane, pour 1916-17.

Ce district se compose de 52 municipalités, dont 49 dans le comté de Gaspé et 3 dans le comté de Matane.

Il y a 126 écoles sous contrôle, dont 3 écoles académiques, 10 écoles modèles et 113 écoles élémentaires. Ces écoles contiennent 152 départements ou classes qui ont été fréquentées par 2969 garçons et 3217 filles, soit un total de 6186 élèves.

La présence moyenne des garçons a été de 68% et celle des filles de 71% donnant une présence moyenne totale de 70% près.

Elèves dans les différentes années du cours:

1ère année	2ième année	3ième année	4ième année	5ième année	6ième année	7ième année	8ième année
2,724	1,592	1,106	552	115	62	27	8

De 5361 élèves français inscrits, 1425 ont étudié l'anglais, et de 825 élèves anglais inscrits, 519 ont étudié le français.

Le recensement des enfants de mon district donne:

GARÇONS			FILLES		
De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans
991	2,500	573	979	2,458	547

La présence aux écoles a été comme suit:

Garçons				Filles			
De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	De plus de 16 ans	De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	De plus de 16 ans
787	2,129	50	3	686	2,326	170	35

Le personnel enseignant se répartit comme suit:

2 instituteurs religieux.
25 institutrices religieuses.
2 " laïques avec diplôme académique.
22 " " " " modèle.
98 " " " " élémentaire.
3 " " sans " avec autorisation.

Comme l'année dernière, le personnel enseignant m'a donné beaucoup de satisfaction. Cependant, il y a encore des titulaires qui, soit manque d'expérience, soit défaut de formation professionnelle, n'obtiennent que de médiocres résultats.

Des 125 institutrices laïques, 16 seulement ont un brevet d'une école normale.

D'après le nombre d'années d'expérience:

23 titulaires enseignaient pour la 1ère année.
25 " " " 2ième "
20 " " " 3ième "
14 " " " 4ième "
30 " ont enseigné de 5 à 10 ans.
11 " " " de 10 à 17 ans.
2 " " " plus de 20 ans.

Le changement trop fréquent d'institutrices est encore une cause du peu de progrès constaté dans certaines écoles. Ainsi, il y a eu changement dans 70 classes. Dans 34, le titulaire a enseigné 2 ans, et dans les 21 autres, le stage de l'institutrice varie de 3 à 10 ans.

Les institutrices dont les noms suivent ont mérité des gratifications:

Mlles Alice St-Pierre, Marie-Elise Roy, Yvonne Perrée, Alice Gagnon, Marceline Roy, Clothilde Mimeault, Blanche Coulombe, Alida Samuel, Marie-Ange Packwood, Diana Gleeton, Gladys A.Hall,

Eva Kennedy, Marie-M. Raill, Délima Chouinard, Elia Couture, Domithilde Cormier.

Les salaires accusent une légère augmentation. La moyenne qui était de $177.03 l'an dernier est devenue $181.91 cette année.

Pendant le cours de l'année, six maisons d'écoles dont le coût total s'élève à $31,233 ont été terminées et acceptées. D'autres écoles en voie de construction ne sont pas encore terminées. J'espère qu'elles le seront pour l'ouverture des classes, en septembre.

Les municipalités suivantes ont mérité des primes d'encouragement:

Echourie	$ 60.00
Sainte-Adélaïde-de-Pabos	50.00
Sainte-Anne-des-Monts	40.00
Chandler	35.00
Newport	30.00

Je vous recommande la municipalité scolaire de Echourie pour une part au fonds des municipalités pauvres.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	York, diss	1	9.5	9.8	7.	9.5	10.	45.8	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Gr.-Chlorydorme	1	9.5	9.5	7.5	8.5	10.	45.	"	10.	10.	20.	"
3	Riv.-Madeleine	1	9.9	9.5	6.5	8.7	10.	44.6	"	10.	10.	20.	"
4	Gros-Morne	1	9.5	8.5	7.5	9.	10.	44.5	"	10.	10.	20.	"
5	Roseville	1	9.5	9.	8.	9.5	10.	46.	"	9.	9.	18.	"
6	St-Alb. de Gaspé	2	9.2	9.3	7.5	8.	10.	44.	"	10.	10.	20.	"
7	Riv.-à-Lapierre	1	9.5	9.5	7.	8.5	9.5	44.	"	10.	10.	20.	"
8	Haldimand Town, diss	1	10.	9.5	6.5	7.8	10.	43.8	"	10.	10.	20.	"
9	St-Pierre-de-Malbaie	1	9.5	9.7	7.	7.5	10.	43.7	"	10.	10.	20.	"
10	Chandler	1	10.	10.	7.5	8.5	10.	46.	"	9.	8.5	17.5	"
11	Cherbourg	1	9.	9.	7.	8.5	10.	43.5	"	9.5	9,5	19.	"
12	Rang St-Paul	1	9.5	9.	7.5	7.5	10.	43.5	"	10.	9.	19.	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
13	Grande-Vallée....	2	8.5	8.7	7.5	8.5	10.	43.2	"	9.4	9.4	18.8	"
14	Cap-des-Rosiers..	5	10.	9.8	8.	7.6	10.	45.4	"	8.2	8.2	16.4	"
15	St-Georges-de-Malbaie.....	1	10.	9.5	6.8	8.7	10.	45.	"	8.5	7.5	16.	Très bien.
16	Dalibaire.....	3	8.3	8.7	8.5	8.5	10.	44.	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
17	Mont-Louis.....	2	8.5	9.5	7.3	8.7	10.	44.	"	8.3	8.2	16.5	"
18	Petit-Pabos.....	1	8.5	9.	7.5	7.5	10.	42.5	"	9.	9.	18.	"
19	Riv.-à-la-Martre..	1	9.5	9.5	8.5	7.5	10.	45.	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
20	Cap-au-Renard...	1	6.5	9.	8.	7.5	10.	41.	"	9.5	9.5	19.	Excellent.
21	Douglastown.....	4	9.	7.8	6.5	7.6	10.	40.9	"	9.5	9.2	18.7	"
22	Petit-Cap.....	2	7.5	6.5	9.	7.5	10.	40.5	"	9.5	9.5	19.	"
23	Mont-Martre....	1	8.	8.	7.5	7.	10.	40.5	"	9.5	9.5	19.	"
24	Riv.-à-Claude....	2	6.5	9.5	7.5	7.5	10.	41.	"	9.3	9.2	18.5	"
25	Grande-Rivière...	13	8.5	9.	8.	7.5	10.	43.	"	8.5	7.8	16.3	"
26	St-Paul-des-Capucins.....	2	6.7	8.	7.	7.5	10.	39.2	Très bien.	10.	10.	20.	"
27	Ste-Adélaïde-de-Pabos.....	5	8.5	8.5	7.5	7.6	10.	42.1	Excellent.	8.6	7.8	16.4	"
28	Marsouïs.....	1	5.	10.	8.	7.5	10.	40.5	"	9.	9.	18.	"
29	Cap-d'Espoir.....	6	7.2	8.1	7.6	7.8	10.	40.7	"	8.6	8.3	16.9	"
30	Newport.....	6	7.9	8.7	7.5	7.5	10.	41.6	"	8.3	7.5	15.8	Très bien.
31	Anse-au-Griffon..	5	8.3	8.5	7.3	7.7	10.	41.8	"	7.6	7.6	15.2	"
32	Riv.-au-Renard...	5	7.3	8.2	7.	8.1	10.	40.6	"	8.2	8.2	16.4	Excellent.
33	Grande-Anse.....	1	9.	9.	7.9	9.	10.	44.9	"	7.	5.	12.	Bien.....
34	Anse-du-Gros-Cap-aux-Os....	1	9.	9.	8.	6.8	10.	42.8	"	7.	7.	14.	Très bien.
35	Pet.-Chlorydorme	1	9.5	9.5	7.	8.5	10.	44.5	"	6.	6.	12.	Bien.
36	Cap-aux-Os.....	1	8.5	8.	8.5	7.5	10.	42.5	"	7.	7.	14.	Très bien.
37	Barachois-de-Malbaie.....	4	7.5	8.2	8.	7.5	10.	41.2	"	7.8	7.2	15.	"
38	Anse-Pleureuse...	1	9.5	9.5	7.	7.6	10.	43.6	"	6.	6.	12.	Bien.
39	Anse-à-Valeau....	2	8.	6.	8.	7.6	10.	39.6	Très bien.	8.	8.	16.	Tèrs bien.
40	Petite-Vallée.....	1	8.	9.5	7.5	6.5	10.	41.5	Excellent.	7.	7.	14.	"
41	Petite-Madeleine.	1	7.	9.	6.5	7.5	10.	40.	Très bien.	7.5	7.5	15.	"
42	Cap-Chat.....	8	7.6	5.9	7.5	7.	10.	38.	"	8.1	8.1	16.2	Excellent.
43	St-Yvon.....	1	8.5	9.5	7.5	8.5	10.	44.	Excellent.	5.	5.	10.	Médiocre.
44	Ste-Anne-des-Monts.....	8	7.7	7.6	6.5	7.6	10.	39.4	Très bien.	7.1	7.1	14.2	Très bien.
45	Rivière-Nord-de-Pabos.....	1	5.	9.	7.5	7.5	10.	39.	"	7.	7.	14.	"
46	Manche-d'Epée...	1	9.	8.5	7.5	7.5	10.	42.5	Excellent.	5.	5.	10.	Médiocre.
47	Percé.....	8	7.3	6.8	7.	7.1	10.	38.2	Très bien.	7.	6.	13.	Bien.
48	Grande-Grève....	1	9.	9.	7.	6.5	10.	41.5	Excellent.	4.	4.	8.	Mal.
49	Pte-à-la-Frégate..	1	7.5	8.5	7.5	7.5	10.	41.	"	4.	4.	8.	"
50	St-Majorique....	1	9.	9.	9.5	8.5	10.	46.	"	.....	.....	.....	.....
51	Echourie.....	1	7.	3.	7.5	7.5	10.	35.	Très bien.	4.	4.	8.	Mal.
52	Ile-Bonaventure..	1	4.	3.	6.5	5.2	....	18.7	.....	.....	.....	.....	.....

J'ai l'honneur d'être,etc.,

J.-A. BOUCHARD,
Insp. d'écoles.

M. J.-A. CHABOT.

LAUZON, 15 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour 1916-17.

Lorsque, il y a près de deux ans, le gouvernement, sur votre recommandation, me confia ce nouveau district d'inspection, Témiscouata-Kamouraska, il y avait 135 écoles; il y en a maintenant 148; en plus, il y a 5 écoles indépendantes. Il a donc été formé 13 arrondissements nouveaux: trois dans la municipalité des Etroits-du-Lac-Long, deux dans celle de Saint-Eleuthère, deux dans celle de Rivière-Bleue, deux dans celle de Saint-David-d'Escourt, une dans celle de Saint-Louis-du-Ha!-Ha!, une dans celle de St-Hubert, une dans celle de St-André, et une dans celle de Sainte-Rose-du-Dégelé.

D'un autre côté, 3 écoles sont restées portes closes pendant l'année; le nombre d'enfants de ces arrondissements étant insuffisant pour les ouvrir.

A l'exception de ces 3 écoles, les autres ont fonctionné toute l'année et d'une manière bien satisfaisante.

A ma visite d'automne, je donne autant de temps à chaque école qu'à celle du printemps, et je considère que ces examens faits dans chaque année du cours, non seulement me mettent à même de constater si le classement est bon, mais je considère que la marche à suivre que je trace est une vraie leçon de pédagogie pour le personnel enseignant.

Il va sans dire qu'à cette visite je donne dans chaque paroisse des conférences pédagogiques au personnel enseignant, et à peu d'exception près, toutes se rendent à l'invitation. Assez souvent aussi, j'ai le plaisir d'y voir assister quelques-uns de MM. les curés, et de MM. les commissaires.

A l'exception de quelques écoles où enseignent de jeunes institutrices non diplômées, je suis satisfait du résultat de ma seconde visite

et des progrès que j'y ai constatés; je dois dire que ces progrès sont très encourageants.

Depuis que j'ai expliqué le programme des études, il me semble que les élèves sont mieux classés, et que les années du cours sont mieux suivies; il me semble aussi que l'enseignement se donne d'une manière plus intelligente et plus pratique. Je ne sais si nous y parviendrons, mais il faudrait réunir dans chaque localité les pères et les mères de famille, et leur expliquer ce programme qu'ils ne connaissent qu'imparfaitement.

Cette année encore, je me suis efforcé de réunir les commissions scolaires de chaque paroisse de ma circonscription, et je leur ai parlé longuement de la tenue des classes, de leurs maisons d'écoles, de l'ameublement etc., et, je suis heureux de le dire, on semble comprendre les conseils donnés—; pour preuve, dans plusieurs municipalités, on a acheté ou fait faire 9, 10, grands tableaux noirs; dans d'autres, 5 ou 6. J'attache beaucoup d'importance aux tableaux noirs, car comment voulez-vous expliquer une règle de grammaire, ou un problème sans le tableau mural.

Treize arrondissements scolaires, ai-je dit plus haut, ont été formés, au mois de juillet dernier, dans mon district d'inspection; cela me fait plaisir, mais dans la plupart de ces arrondissements, il a fallu louer des locaux temporaires, soit une maison inhabitée, soit une chambre dans une maison privée. C'est pénible parfois, mais dans ces jeunes paroisses peuplées de colons pauvres, il faut accepter cet état de choses, si nous ne voulons pas laisser nos enfants dans l'ignorance.

Cependant, je vous dirai, M. le Surintendant, que 10 bonnes maisons d'école ont été construites dans le cours de 1916. Entre autres, je citerai la municipalité de Rivière-Bleue qui a fait ériger dans le village une belle grande maison d'école à 8 départements; elle a coûté plus de $7000; 4 salles de classe sont déjà occupées, et toutes sont très bien aménagées.

Le congrès de commissaires d'écoles tenu à Fraserville au mois de septembre dernier, lequel a obtenu un grand succès, a produit beaucoup de bien, et est appelé à en produire encore dans l'avenir. A cette occasion, Rivière-du-Loup, qui a su faire les choses dignement, mérite nos plus sincères félicitations.

Qu'il me soit permis de dire ici que, si ce congrès a obtenu un si beau succès, nous le devons en grande partie au dévouement et à l'habileté de feu M. Nansot qui n'a rien épargné pour sa réussite. Oui, à ce bon et

distingué inspecteur, qui s'est acquis l'estime de tous ceux qui l'ont connu pendant les 13 années qu'il a parcouru le Témiscouata, travaillant à mettre les écoles en bonne voie de progrès, nous dirons: repose en paix.

Voici maintenant le revers de la médaille. Je n'ai parlé que du bien accompli, des progrès obtenus, et des améliorations faites dans le cours de l'année, mais ne nous étonnons pas s'il y a encore beaucoup à faire.

1.—Au nombre du personnel enseignant, il y a trop de jeunes maîtresses non-brevetées, et n'ayant aucune formation pédagogique.

2.—Il y a encore trop de maisons d'écoles qui ne sont pas aménagées convenablement.

3.—Les dépendances, hangars, cabinets d'aisances etc, laissent à désirer.

On se plaint de ne pouvoir confier toutes les écoles à des institutrices diplômées. Si on leur payait un salaire raisonnable, on en trouverait facilement. Ça viendra avec le temps.

Le nombre d'élèves inscrits aux écoles dépasse celui de l'an dernier de 164, et la présence moyenne est à peu près la même, 77. 5%

Le nombre des jardins scolaires sera facile à compter cette année encore, car c'était la première fois l'automne dernier que des conférences traitant d'horticulture et d'agriculture furent données au personnel enseignant et aux commissaires d'écoles. Cependant, je dirai que j'ai trouvé de la bonne volonté.

Les municipalités suivantes méritent une prime d'encouragement pour les améliorations faites pendant l'année:

Rivière-Bleue	$ 60.00
Les Etroits-du-Lac-Long	50.00
Saint-Germain	45.00
Sainte-Hélène	35.00
Saint-Epiphane	30.00

Par ordre de mérite, voici la classification des municipalités.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Math.de-Caba-	4	7.3	8.1	$ 1.00	8.5	8.7	32 4	Excellent.	8.3	8.5	16.8	Excellent.
2	St-André	11	7.4	8.2	0.45	7.0	8.5	31.1	Très bien.	7.8	8.0	15.8	Très bien.
3	St-Alexandre	14	6.8	7.8	0.46	7.1	8.5	30.2	"	8.4	8.4	16.8	Excellent.
4	Rivière-Bleue	5	6.5	6.3	1.00	8.5	8.5	29.8	"	7.4	7.4	14.8	Très bien.
5	St-Benoît	1	6.0	7.0	0.62	8.0	8.5	29.5	"	6.0	6.0	12.0	Bien.
6	N.-D.-du-Portage.	4	6.1	7.2	0.50	7.2	8.6	29.1	"	9.2	9.1	18.3	Excellent.
7	Ste-Hélène	10	6.6	7.3	0.45	6.2	8.6	28.7	"	7.9	7.8	15.7	Très bien.
8	St-Germain	4	6.3	7.2	0.55	6.2	8.7	28.4	"	8.7	8.7	17.4	Excellent.
9	Ste-Rose-du-Dég.	8	5.5	5.3	0.60	8.5	9.0	28.3	"	8.2	8.2	16.4	"
10	St-Modeste	6	5.5	6.8	0.55	7.0	8.4	27.7	"	7.5	7.4	14.9	Très bien.
11	N.-D.-du-Lac	11	5.7	6.5	0.85	7.5	8.0	27.7	"	7.7	7.6	15.3	"
12	St-Antonin	9	5.2	6.7	0.50	7.0	8.7	27.6	"	8.0	7.9	15.9	"
13	St-Eusèbe	3	4.5	7.0	0.75	7.5	8.5	27.5	Bien	8.0	8.0	16.0	"
14	St-Ls-du-Ha!Ha!	10	5.2	6.4	0.65	7.3	8.5	27.4	"	7.3	7.5	14.8	"
15	St-Epiphane	11	5.3	5.9	0.84	6.7	8.2	26.1	"	7.6	7.6	15.2	"
16	Les Etroits - du - Lac-Long	5	5.8	4.2	1.60	7.6	8.2	25.8	"	7.1	7.1	14.2	"
17	St-Honoré	7	5.4	4.6	1.25	7.0	8.0	25.2	"	7.0	6.9	13.9	"
18	St-Hubert	11	4.5	5.0	1.25	7.2	8.0	24.7	"	6.6	6.5	13.1	Bien.
19	St-Dav-d'Escourt.	5	4.6	3.4	1.20	7.6	8.2	23.8	"	6.8	6.8	13.6	"
20	St-Eleuthère	9	3.9	3.1	0.40	6.7	8.4	22.1	"	7.1	7.3	14.4	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CHABOT,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. CHABOT.

(Rapport spécial)

LAUZON, 15 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des écoles des cinq municipalités du district de feu M. Nansot que j'ai été appelé à visiter. Ces municipalités qui comptent 30 écoles sont: celles de Fraserville, de Rivière-du-Loup, de Cacouna, village, de Cacouna, paroisse, et de St-Arsène. Dans toutes ces écoles, il y a 59 départements.

Dans la ville de Fraserville, outre les 8 écoles sous contrôle, il y a en plus 8 écoles indépendantes.

Si cette partie de territoire, Fraserville, est petite, elle est très peuplée relativement à son étendue. Dans les écoles sous contrôle, on y compte inscrits, 1159 élèves; 706 garçons et 453 filles; dans les écoles indépendantes, il y en a 574; 165 garçons et 409 filles. La présence moyenne aux écoles sous contrôle a été de 1,005 élèves; soit 86%, dans les écoles indépendantes, elle a été de 447, soit 80%.

La maison d'école de l'arrondissement No 5 de Fraserville a été détruite par les flammes au mois de février dernier; c'est une lourde perte pour cet endroit, car, dit-on, c'était un beau collège; heureusement on a trouvé un autre local temporaire, mais les institutrices et leurs élèves y sont très à l'étroit. On doit reconstruire avant longtemps.

Je compte au nombre des écoles de la ville de Fraserville, 2 académies, une indépendante dirigée par les Sœurs du Bon-Pasteur, et l'autre, l'académie commerciale, dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes; ces maisons d'éducation font honneur à la ville; il y a 3 écoles modèles et 4 élémentaires. Au nombre des écoles indépendantes, 2 sont modèles et 6 élémentaires; à l'exception d'une couple, elles sont tenues sur un très bon pied.

Les écoles de la Rivière-du Loup, de Cacouna, village, de Cacouna, paroisse, et de St-Arsène sont bien tenues aussi, et en général, il s'y est fait des progrès très encourageants.

Les classes indépendantes du couvent de Cacouna sont non seulement bien tenues, mais le cours d'études y est bien suivi et les titulaires, les Sœurs de la Charité, apportent beaucoup de dévouement et de savoir-

faire au succès des études de leurs élèves, surtout pour celles qui se préparent à l'enseignement.

Qu'il me soit permis de dire en terminant: pendant les 13 années que M. Nansot a visité les écoles du Témiscouata, outre la grande somme de bien qu'il a faite, il a su s'attirer l'amour et l'estime de la population qu'il savait si bien diriger. Le deuil est général.

Les municipalités de Fraserville et Cacouna, paroisse, méritent une prime d'encouragement pour les grandes améliorations faites pendant l'année. Fraserville a fait construire dans l'arrondissement No 1 une belle maison d'école; elle est munie d'un système de chauffage et elle est bien aménagée ..... $ 60.00

Cacouna a fait construire aussi une belle maison d'école dans l'arrondissement No 7; la salle de classe a été meublée à neuf ..... $ 50.00

Par ordre de mérite, je joins ici la classification des municipalités:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Trois-Pistol. No 1.	5	8.6	9.2	5.	7.	8.	37.8	Très bien.	7.8	7.4	15.2	Très bien.
2	Riv. Trois-Pistol..	3	8.6	7.3	6.	6.6	8.	36.5	"	7.6	7.3	14.9	"
3	St-Eloi.....	13	7.5	8.8	6.	4.9	8.	35.2	"	6.5	6.0	12.5	"
4	Isle-Verte.....	7	7.9	6.8	5.	5.3	8.	33.0	"	7.2	6.6	13.8	"
5	Fraserville.....	8	6.8	8.4	0.75	7.4	8.5	32.9	Excellent.	8.0	8.0	16.0	Excellent.
6	Cacouna, village..	3	7.3	8.3	0.30	8.0	9.0	32.6	"	9.0	9.1	18.1	"
8	Cacouna, par.....	7	7.4	7.8	0.40	7.0	8.5	30.7	Très bien.	8.0	7.6	15.6	Très bien.
7	Trois-Pist., No II.	9	6.2	4.7	7.	6.	8.	31.9	"	6.7	6.3	13.0	"
9	Rivière-du-Loup..	7	7.2	7.1	0.60	7.0	8.3	29.6	"	7.3	7.0	14.3	"
10	St-Arsène.....	6	6.7	6.8	0.30	7.0	8.1	28.6	"	7.2	7.0	14.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CHABOT,
Insp. d'écoles.

M. A.-B. CHARBONNEAU.

MONTREAL, 19 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

Au cours des deux visites que j'ai faites à toutes les écoles de mon district, je vous ai transmis les statistiques officielles. Vu que notre rapport général est limité cette année, je ne les résumerai pas, préférant profiter de l'espace qui m'est alloué pour vous communiquer certaines observations.

Une des grosses tâches qui m'incombent, c'est d'amener les commissions scolaires à rebâtir la plupart des écoles qui laissent fort à désirer. Il y faut beaucoup de diplomatie, beaucoup de tact, beaucoup de patience. J'ai obtenu cette année quelques bâtisses neuves: à Repentigny, école modèle en briques ($6200); à Repentigny-les-Bains, école élémentaire en briques ($3800); à Saint-Liguori, école élémentaire en bois ($1275), mais combien d'autres constructions qu'on m'avait promises et qui ont été retardées par un manque d'accord et d'esprit public.

J'ai eu plus de succès dans l'outillage des classes. J'ai le plaisir, l'orgueil même de pouvoir vous dire, M. le Surintendant, que presque toutes les écoles de mon district sont pourvues au moins d'un globe terrestre, d'un boulier-compteur, de deux grands tableaux noirs, de cartes de lecture murales, de cartes géographiques nécessaires, d'un thermomètre, d'un beau grand pupitre pour l'institutrice et diverses autres choses trop longues à énumérer. Mais pour obtenir ce résultat, j'ai dû réunir, dans chaque paroisse, les commissaires et plaider la cause de l'école primaire.

J'ai aussi fait, dans chaque paroisse, une conférence publique sur l'éducation agricole de l'enfant et sur la petite école de nos campagnes. J'ai réuni de beaux auditoires; en moyenne, trois à quatre cents personnes. J'ai parlé dans neuf églises parce qu'il n'y avait pas d'autres salles assez grandes. Je suis persuadé que c'est le meilleur moyen de refaire la mentalité de nos cultivateurs à l'égard de l'instruction qu'ils doivent donner à leurs enfants.

Avec la conférence pédagogique aux institutrices, à laquelle tous les titulaires des classes ont assisté (à trois exceptions près) cela m'a fait trois assemblées par paroisses d'au moins une heure chacune, mais je ne regrette pas le travail que je me suis imposé, car j'ai recueilli ce printemps les résultats que j'espérais. En effet, les examens, en général ont été satisfaisants; l'école a été mieux fréquentée; les règlements ont été mieux

observés; la classification a été mieux faite. J'avais organisé les classes à ma visite d'automne; celle-ci avait été plus une leçon de pédagogie à l'institutrice qu'un examen d'élèves, car je ne conçois pas un examen en septembre ou en octobre.

Toutes les matières du programme ont été enseignées à peu d'exceptions près. Le dessin est celle qui a fait le plus de progrès, ce qui prouve qu'il suffit qu un homme veuille une chose pour l'obtenir. Je voudrais bien qu'il se trouvât un autre promoteur pour obtenir le même succès en arithmétique.

L'enseignement de l'agriculture fait des progrès. Quelques institutrices ont fait faire des jardinets soit à l'école soit à domicile. L'année prochaine, il y en aura plusieurs autres, car l'on se propose de préparer la terre cet automne.

L'enseignement ménager est implanté dans trois de mes écoles: celle de madame Leclerc (No 2 de Saint-Calixte),et celles de mesdemoiselles Alexina Archambault et Ernestine Charbonneau (Nos 3 et 4 de Saint-Esprit); ces deux dernières avaient une exposition de travaux à l'aiguille ou au crochet digne d'un couvent. Ces ouvrages se font en dehors des heures de classe et ne nuisent pas aux progrès puisque j'ai pu accorder une gratification à mesdemoiselles Archambault et Charbonneau et que l'an dernier madame Leclerc en recevait une aussi.

Cette distribution de primes aux institutrices comme aux commissions scolaires est une tâche assez délicate pour l'inspecteur, qui doit tenir compte d'un si grand nombre de facteurs. Après avoir mûrement réfléchi et avoir pesé consciensieusement le mérite de chacune, je me suis arrêté à la liste suivante: Nellie Marchand, Alexina Martel, Marie-Louise Lasalle, Malvina Paquette, Rosalie Duguay, Marie-Anne Auger, Arienna Archambault, A. Faucher, Anna Laviolette, Analda Lacombe, Ernestine Charbonneau, Rose-Délima Marion, Sara Perreault, Blanche Lapierre, Théodora Chagnon, Joséphine Marceau.

De même pour les municipalités qui ont amélioré l'outillage de leurs écoles, j'ai choisi entre autres, Lavaltrie, $60.00; Saint-Calixte, $50.00; Ile-Bouchard, $40.00; Rawdon, $35.00; Saint-Gérard, $30.00.

Je vous recommande également comme municipalités pauvres et payant de grosses taxes scolaires: Saint-Emile, Saint-Théodore-de-Montcalm, Saint-Calixte, Rawdon et l'Ile-Bouchard.

Comme je vous le disais dans mon rapport de l'an dernier, ces commissions scolaires payent cependant leurs institutrices mieux que les paroisses riches.

Afin d'encourager les commissions scolaires, le Gouvernement ne pourrait-il pas supprimer la prime pour le minimum de $125.00 et la reporter sur celui de $225.00. Ce serait un moyen très effectif, je crois.

J'aurais beaucoup d'autres suggestions à faire, mais je crains que ce rapport ne soit trop long. J'espère avoir l'occasion au congrès de le compléter.

Je me borne donc à vous donner ci-dessous la liste des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Jacques, village	2	10.	10.	9.	9.5	10.	48.5	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	L'Epiphanie, vill..	2	10.	9.	9.	9.	10.	47.	"	8.	9.	17.	"
3	Charlemagne.....	1	8.	9.	8.	9.	9.	43.	"	9.	9.	18.	"
4	Lachenaie.....	3	9.3	9.	8.	9.	9.	44.3	"	9.	8.	17.	"
5	Lavaltrie.....	4	9.	9.	8.	7.	9.	42.	"	8.2	9.	17.2	"
6	Repent.-les-Bains.	1	10.	10.	10.	9.	10.	49.	"	5.	5.	10.	Bien.
7	St-Liguori.....	7	9.1	8.3	7.	8.	9.	41.4	"	8.	8.	16.	Excellent.
8	Presqu'Ile.....	1	6.	8.	8.	8.	9.	39.	Très bien.	9.	9.	18.	"
9	St-Sulpice.....	3	8.3	8.3	8.	9.	8.	41.6	Excellent.	7.3	7.6	14.9	Très bien.
10	L'Assompt., ville.	2	8.5	8.5	8.	7.5	8.5	41.	"	8.	7.	15.	"
11	Repentigny.....	3	7.3	8.3	8.3	9.	8.3	41.2	"	7.7	7.	14.7	"
12	Laurentides.....	2	6.	7.5	8.	8.	9.	38.5	Très bien.	8.	8.	16.	Excellent.
13	Lanoraie.....	6	8.5	7.5	7.	8.	8.	39.	"	7.3	6.9	14.2	Très bien.
14	St-Calixte.....	6	6.3	6.3	9.	8.	8.	37.6	"	7.7	7.7	15.4	"
15	St-Alexis.....	6	6.7	8.2	8.	7.3	8.2	38.4	"	7.2	7.2	14.4	"
16	St-Emile.....	2	5.5	4.	8.	9.	8.	34.5	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
17	Mascouche.....	9	6.9	7.3	7.	8.	8.	37.2	"	7.3	7.2	14.5	Très-bien.
18	Rawdon.....	4	6.2	7.	7.5	7.2	8.	35.9	"	7.5	8.	15.5	"
19	St-Roch.....	11	7.2	8.	7.	6.3	8.1	36.6	"	7.5	7.2	14.7	"
20	Ile-Bouchard.....	1	5.	4.	7.	8.	9.	33.	"	9.	9.	18.	Excellent.
21	St-Paul.....	9	6.5	8.	7.	5.4	8.	34.9	"	8.	8.	16.	"
22	Ste-Marie-Salom..	4	6.	8.	6.	7.	8.	35.	"	7.8	8.	15.8	Très bien.
23	L'Assomption, par	4	6.2	8.	7.	7.	8.	36.2	"	7.	6.5	13.5	"
24	Chertsey.....	5	5.	4.2	9.	8.	7.8	34.	"	7.8	7.8	15.6	"
25	St-Jacques, par...	6	6.7	8.	6.	6.	8.	34.7	"	7.4	7.3	14.7	"
26	L'Epiphanie, par.	4	5.	8.	4.	8.	8.	33.	"	8.	8.2	16.2	Excellent.
27	Ste-Julienne, villa.	4	5.0	7.8	7.	7.	7.	33.8	"	7.1	7.1	14.2	Très bien.
28	Ste-Julienne, par..	1	4.	8.	6.	7.	8.	33.	"	8.	8.	16.	Excellent.
29	St-Esprit.....	5	5.4	5.8	5.6	7.2	6.4	30.4	"	8.	8.	16.	"
30	St-Gérard.....	3	5.	5.4	7.	7.	8.	32.4	"	7.2	6.6	13.8	Très bien.
31	St-Paul-l'Ermite .	1	4.	5.	5.	7.	8.	29.	Bien.....	8.	9.	17.	Excellent.
32	St-Lin.....	9	5.5	6.4	7.	7.3	5.8	32.	Très bien.	6.8	7.1	13.9	Très bien.

J'ai l'honneur d'être,

A.-B. CHARBONNEAU,
Insp. d'écoles.

M. J.-M. COTE.

St-Georges, 30 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour la dernière année scolaire.

Ayant été empêché par la maladie de faire ma seconde visite d'inspection, je vous dois d'abord un généreux merci pour avoir bien voulu nommer MM. L.-O. Pagé et L.-P. Goulet comme inspecteurs suppléants de mon district d'inspection, m'accordant ainsi quelques mois de repos pour refaire mes forces épuisées par un pénible travail.

Je suis heureux de vous informer que ma santé s'est améliorée d'une manière assez sensible pour que je puisse reprendre mes visites à l'ouverture de la prochaine année scolaire, et ce, avec d'autant plus de plaisir que mon district, grâce à vos instances auprès du gouvernement, a été délimité par arrêté ministériel, le 8 mars dernier.

Je pourrai donc, M. le Surintendant, avec un nombre moins considérable d'écoles à visiter, faire un travail d'inspection plus efficace et plus raisonné.

D'après les notes des confrères qui m'ont remplacé, les écoles de ma nouvelle division ont régulièrement fonctionné sous la direction de titulaires tous brevetés.

Il me fait plaisir de vous dire que j'ai pu convaincre les commissaires de ma circonscription de l'importance de s'assurer les services d'institutrices diplômées, pour diriger les écoles sous leur contrôle.

Il me reste à vous recommander pour la gratification, les municipalités les plus méritantes: St-Honoré, $60; Aubert-Gallion, $50; St-Théophile, $40; St-Sébastien, $35; St-Evariste, $30.

La récente nomination de M. Luc Dupuis comme agronome du comté de Beauce a donné à la cause des jardins scolaires un regain d'activité considérable.

Merci, à M. le ministre de l'Agriculture pour cette nouvelle preuve d'intérêt en faveur de l'enseignement rural.

Voici, par ordre de mérite, les municipalités scolaires de mon district d'inspection:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sus 20 accordés.	
1	St-Côme, village..	1	9.5	10.	8.	8.5	10.	46.	Excellent.	10.	8.	18.	Excellent.
2	St-Gédéon.....	8	9.2	10.	6.	9.	10.	44.2	"	9.7	8.3	18.	"
3	St-Georges, villag.	3	9.	9.	9.	9.2	8.2	44.2	"	9.5	8.5	18.	"
4	St-Samuel.....	9	7.7	9.2	9.5	10.	10.	46.4	"	8.3	7.3	15.6	Très bien.
5	Courcelles.....	8	8.7	10.	10.	9.	10.	47.7	"	7.3	6.5	13.8	
6	St-Sébastien.....	8	6.6	9.	8.5	9.5	8.	41.6	"	9.3	9.	18.3	Excellent.
7	St-Evariste.....	14	7.4	9.	8.5	8.5	9.	41.9	"	8.1	7.2	15.3	Très bien.
8	St-Honoré.....	11	8.9	8.3	5.	8.	10.	40.2	"	8.4	6.8	15.2	"
9	St-Ludger.....	12	7.8	7.3	8.	8.2	8.	39.3	Très bien.	8.	7.6	15.6	"
10	St-Benoît.....	11	6.6	5.3	10.	8.5	8.2	38.6	"	7.6	6.4	14.	"
11	St-Martin.....	11	8.8	8.5	4.	7.2	10.	38.5	"	7.2	6.1	13.3	"
12	Lambton.....	15	7.	7.7	7.5	8.5	8.2	38.2	"	6.7	5.7	12.4	"
13	St-Théophile.....	5	5.6	7.9	4.5	8.6	9.	35.6	"	8.	6.6	14.6	"
14	Aubert-Gallion...	20	5.4	7.1	5.5	7.4	7.5	32.9	"	7.8	6.4	14.2	"
15	St-Côme, parr....	8	4.7	7.	3.5	8.6	5.	28.8	"	8.	6.7	14.7	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. COTÉ,
Insp. d'écoles.

M. J.-F. CUDDIHY

MONTRÉAL, le 17 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon second rapport annuel.

Pendant l'année courante, le zèle et le progrès ont été la caractéristique de l'enseignement donné dans les écoles de mon district. Tous les professeurs sont pleinement satisfaits de la manière dont les prix sont décernés aux élèves après mes examens. Depuis les classes de troisième année jusqu'aux plus hautes classes, j'examine par écrit les diverses spécialités du programme, j'accorde des notes à chaque élève sur toutes les matières, puis le prix est décerné à celui qui a obtenu le plus grand nombre de notes. Tous les professeurs trouvent en ce procédé un puissant stimulant et le vrai moyen de faire ressortir les meilleurs élèves et de prévenir la jalousie chez ces derniers.

Dans ma seconde visite, j'ai examiné les classes de deuxième année jusqu'à celles de huitième année avec les résultats: bien, très bien et excellent. La comptabilité et l'algèbre, dans quelques académies de filles, et la géométrie, dans certaines académies de garçons, étaient plutôt faibles. Je remercie cordialement ceux qui sont en tête des écoles du gracieux concours qu'ils m'ont prêté aux examens. Dans plusieurs grandes écoles, j'ai réuni les classes de même année, excitant ainsi l'intérêt et stimulant par là les professeurs et les élèves. Dans St-Henri, avec l'aide bienveillante du Frère Directeur, je pus réunir les classes similaires de St-Henri et de St-Irénée, ce qui rendit l'examen fort intéressant.

Selon mes pressantes recommandations, on a fait en calligraphie des progrès considérables dans les écoles de garçons. Encore cette année, l'école St-Patrice fit une exposition publique des travaux des élèves. Monsieur Perrault, directeur général, visita ces travaux en ma compagnie, et fut très satisfait de la calligraphie et des dessins exposés dans toutes les classes.

Un changement radical s'est opéré dans mon district: toutes les écoles de Montréal ont maintenant une nouvelle organisation. J'ai à visiter: 1o. toutes les écoles du district scolaire nord de Montréal, comprises dans les paroisses suivantes: St-Joseph-de-Bordeaux, St-

Nicolas-d'Ahuntsic, St-Alphonse-d'Youville, Notre-Dame-du-Rosaire, (Villeray), Ste-Cécile, St-Arsène, St-Jean-de-la-Croix, St-Edouard, St-Etienne. St-Georges, St-Enfant-Jésus (Mile-End), St-Denis, St-Michel et Notre-Dame della Difesa. 2°. Toutes les écoles du district ouest comprises dans les paroisses suivantes: Notre-Dame du Perpétuel-Secours, (Ville-Emard), St-Paul, St-Charles, Ste-Cunégonde, St-Irénée, St-Henri, St-Zotique, Ste-Elizabeth, Ste-Clotilde, Notre-Dame-de-Grâce, St-Augustin, Notre-Dame-des-Neiges, St-Pascal-Baylon, St-Gabriel et St-Thomas-d'Aquin. 3°. De plus il me faut visiter les écoles du centre. Ce sont celles des paroisses de la Cathédrale, St-Joseph, Ste-Hélène, St-Patrice, St-Antoine et Ste-Anne.

Je dois remercier les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame pour la série de conférences faites dans leur maison-mère à toutes les institutrices de la cité de Montréal.

J'ai donné moi-même une conférence en février sur la personnalité du professeur dans son enseignement.

J'offre aussi mes remerciements à M. Lefebvre pour ses deux conférences magistrales sur l'enseignement du dessin, lesquelles furent grandement appréciées par les instituteurs et institutrices.

Je ne puis terminer ce trop bref rapport sans faire une mention spéciale de la nouvelle Académie Querbes sous la direction des commissaires de St-Viateur-d'Outremont. L'Eglise et l'Etat étaient unis pour célébrer avec éclat l'ouverture de cette magnifique école. Mgr Gauthier, Sir Lomer Gouin, l'honorable Jérémie Décarie et l'inspecteur général C.-J. Magnan furent unanimes à féliciter hautement et sans réserve les commissaires d'Outremont de leur œuvre admirable.

Dans mon district d'inspection 34,380 élèves ont été inscrits cette année, avec une présence moyenne de 30,260, ce qui donne 88%.

GRATIFICATION AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Les titulaires de classes dont les noms suivent, s'étant particulièrement distingués dans l'enseignement, ont droit à une gratification.

MM. Joseph Corriveau, Antoine Maltais, David Gendreau, J.-A. Gingras, J.-D. Ahern, Donat Morin, et Mlles Béatrice Jérome, Wilda Larose, Bertha Topp, Marg. Calpron, Emma Mirault, et Blanche Dupont.

PRIMES AUX MUNICIPALITES.

Parmi les municipalités qui méritent davantage, je crois devoir signaler:

St-Léon-de-Westmount	$ 60.00
St-Viateur-d'Outremont	50.00
Ste-Madeleine-d'Outremont	40.00
St-Pierre-aux-Liens	35.00
Verdun	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Léon-de-West..	2	10.	10.	10.	10.	9.5	49.5	Excellent.	9.5	8.	17.5	Excellent.
2	St-Viat.-d'Outre..	2	10.	10.	9.5	9.5	10.	49.	"	10.	8.3	18.3	"
3	Cité de Montréal..	35	9.4	9.3	10.	10.	10.	48.7	"	9.9	7.9	17.8	"
4	St-Etienne.....	4	10.	9.5	9.	10.	10.	48.5	"	10.	8.	18.	"
5	N.-D.-de-Grâce...	4	10.	10.	9.5	9.	10.	48.5	"	10.	7.	17.	"
6	St-Georges.....	2	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	10.	8.2	18.2	"
7	Ahuntsic.....	2	10.	9.	10.	9.	10.	48.	"	10.	7.5	17.5	"
8	Ste-Madel.-d Out.	1	10.	10.	8.5	9.	10.	47.5	"	10.	7.8	17.8	"
9	St-Enfant-Jésus..	4	10.	10.	8.	9.	10.	47.	"	10.	8.3	18.3	"
10	Ville St-Paul.....	2	10.	7.	10.	10.	10.	47.	"	10.	7.5	17.5	"
11	St-Denis.....	2	10.	8.5	10.	8.	10.	46.5	"	10.	7.8	17.8	"
12	Ste-Cécile.....	2	10.	10.	10.	6.5	10.	46.5	"	9.	6.5	15.5	Très bien.
13	St-Jean-de-la-Cr..	2	10.	9.	10.	7.	10.	46.	"	10.	7.5	17.5	Excellent.
14	St-Vinc.-de-Paul..	1	9.5	9.5	9.	8.	10.	46.	"	10.	6.7	16.7	"
15	Côteau St-Pierre..	1	8.	8.	10.	10.	10.	46.	"	9.	6.	15.	Très bien.
16	Bordeaux.....	2	8.	9.	10.	8.5	10.	45.5	"	10.	6.9	16.9	Excellent.
17	St-P.-aux-Liens...	2	8.	8.5	10.	9.	10.	45.5	"	9.5	6.7	16.2	"
18	Ste-Clotilde.....	2	8.6	9.	9.	8.3	10.	44.9	"	10.	7.	17.	"
19	Verdun.....	3	9.6	9.	8.	8.	10.	44.6	"	10.	8.	18.	"
20	St-Henri.....	6	8.	8.3	8.	9.	10.	43.3	"	10.	7.8	17.8	"
21	Youville.....	2	7.5	8.	8.3	8.4	10.	42.2	"	10.	7.	17.	"
22	St-Frs-de-Sales...	4	8.7	7.7	7.6	7.2	10.	41.2	"	10.	7.6	17.6	"
23	Côte St-Luc.....	1	7.	7.	10.	7.	10.	41.	"	10.	6.5	16.5	"
24	Ste-Cunégonde...	2	6.	7.5	8.	8.	9.	38.5	Très bien.	10.	8.	18.	"
25	Côte-des-Neiges..	2	5.	7.	9.	7.	10.	38.	"	10.	7.3	17.3	"
26	St-Elzéar.....	1	7.	7.	8.	6.	10.	38.	"	10.	7.2	17.2	"
27	Côte St-François..	1	6.	6.	6.5	6.5	10.	35.5	"	9.	4.	13.	Très bien.
28	St-Pasc.-Bayl.....	1	10.	9.	0.	5.	10.	34.	"	10.	7.	17.	Excellent.
29	Pont Viau.....	1	5.	6.	6.	7.	10.	34.	"	10.	6.5	16.5	"
30	La-Grande-Côte..	1	6.	7.	6.	5.	10.	34.	"	10.	6.5	16.5	"
31	Les Echors.....	1	6.	6.	5.	5.	10.	32.	"	10.	8.	18.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-F. CUDDIHY,
Insp. d'écoles

M. M.-J. CUROT.

MONTREAL, le 12 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon 25ème rapport sur l'état et les progrès des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1916-17.

Ma circonscription comprend 43 municipalités, dont 14 dans le comté de Stanstead, 18 dans Compton, et 11 dans Frontenac.

C'est donc 3 municipalités de plus que l'an dernier: Saint-Wilfrid-de Barnston, Bury, diss., et Sainte-Marguerite-de-Lingwick.

30 municipalités sont sous le contrôle de commissaires catholiques, 12 sous celui de syndics catholiques, et une municipalité, celle du canton de Compton, est sous le contrôle de commissaires mixtes, trois protestants et deux catholiques.

Arrondissements dans le district	175
Arrondissements où il n'y a pas eu d'école sous contrôle	4
Ecoles sous contrôle en activité	178
" en activité, mais fermées à la visite de l'automne	7
" en activité, mais fermées à la visite du primtemps	5
" indépendantes subventionnées	4
" indépendantes non-subventionnées	2
" visitées à l'automne	168
" visitées au printemps	173
" protestantes dans une municipalité	4
Cours primaires élémentaires	183
" " intermédiaires	34
" " supérieurs	10
Conférences pédagogiques données à l'automne 1916	42
Conférences sur l'agriculture données à l'automne 1916	35

Constructions ou réparations de maisons d'école en 1916.

Sainte-Suzanne-de-B.-Line	a dépensé,	école No	2 ..... $1200
Saint-Wilfrid-de-Barnston	"	"	4 1577
Saint-Martin-de-Martinville	"	"	3 903
Saint-Isidore-d'Auckland	"	"	3 1400
Ditton	"	"	1 2638
Marston-Sud	"	"	3 1075
Spaulding	"	"	1 400
Winslow-Sud	"	"	5 1400

C'est une dépense totale de $216,486 depuis 1911.

		Aug.	Dim.
L'inscription totale des élèves a été de	9,147	497	
La présence moyenne de	6,574	322	
%	71.87		.45
Elèves français	8,870	537	
" anglais	277		40
" catholiques	9,032	505	
" protestants	115		8
" en 1re année	3,463	378	
" 2e "	2,009		36
" 3e "	1,711		48
" 4e "	1,209	83	
" 5e "	436	112	
" 6e "	198	6	
" 7e "	83		7
" 8e "	38	9	
" français étudiant l'anglais	5,882	445	
" anglais étudiant le français	247		35

PERSONNEL ENSEIGNANT

Instituteurs religieux	26
Institutrices religieuses	129
Institutrices laïques brevetées	160
Institutrices laïques non brevetées, mais autorisées	12
Institutrices laïques non brevetées, ni autorisées	4

De ces quatre dernières institutrices, trois avaient rempli les formalités prescrites par les règlements.

Compétence des institutrices laïques:

Brevetées: (*a*) d'une école normale;
(*b*) du bureau central;
(*c*) d'anciens bureaux d'examinateurs.

	(*a*)	(*b*)	(*c*)
Académique:	3	3	—
Modèle:	5	39	2
Elémentaire:	12	91	5

Années de service des institutrices laïques:

(*a*) dans la même école, et (*b*) dans la Province.

ans:	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
(*a*)	125	31	10	6	3	—	—	—	1	—	—	—
(*b*)	51	25	34	16	8	11	7	3	4	3	3	1

ans:	13	14	15	17	18	20	21	22	24
(*a*)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
(*b*)	1	1	1	1	1	2	1	1	1

Traitement annuel.

	Maximum	Minimum	Moyen.
Religieux	$ 321	$ 300	$ 309
Religieuses	250	140	197
Institutrices laïques	400	150	217

Noms des municipalités qui méritent une prime:

1.—Dixville (diss.)	$ 60.00
2.—Val-Racine	50.00
3.—Sainte-Suzanne-de-Boundary-Line	40.00
4.—Canton de Magog	35.00
5.—Stanstead	30.00

Noms des institutrices qui méritent une gratification:

1.—Mlle Clorinde Beauchamp, Beebe Plain;
2.— " Albertine Dubé, Sainte-Suzanne-de-B.-Line;
3.— " Marie-Anne Blanchette, L'Assomption-de-Waterville;
4.— " Juliet Timmons, Sainte-Marguerite-de-Lingwick;
5.— " Christine Archambault, canton-de-Magog;
6.— " Alma Thibault, Saint-Isidore-d'Auckland;
7.— " Béatrice Legendre, Winslow-Sud;
8.— " Bernadette Lessard, Sainte-Suzanne-de-B.-Line;
9.— " Antoinette Marion, Saint-Wilfrid-de-Barnston;
10.— " Laure Champeau, Barnston (diss.);
11.— " Alice LeBlanc, North-Hatley;
12.— " Emilie-Anna Gingras, Sainte-Agnès-de-Ditchfield;
13.— " Hélène Fleury, Val-Racine;
14.— " Léa Boire, Clifton-Est;
15.— " Antonia Rhéaume, Sainte-Cécile-de-Whitton;
16.— " Rose-Alma Boulay, Hereford;
17.— " Laura Lachance, Sainte-Cécile-de-Whitton;
18.— " Lydia Godbout, Bury (diss.)
19.— " Germaine Dodier, Saint-Isidore-d'Auckland;
20.— " Maria Lafontaine, Woburn;
21.— " Laura-Eva Gingras, Woburn;
22.— " Georgianna Dumoulin, Notre-Dame-des-Bois.

Jardins scolaires.

En 1915	45
" 1916	93
" 1917	125

Elèves jardiniers.

En 1916 1,870
" 1917 2,404

Voici la classification des municipalité scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 amendé des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	North-Hatley.....	1	9.5	10.	6.	9.	10.	44.5	Excellent.	9.65	7.2	16.85	Excellent.
2	St-Isid-d'Aucklan.	3	9.1	8.2	10.	8.6	10.	45.9	"	8.4	6.7	15.1	Très bien.
3	Woburn.....	3	7.87	8.43	10.	8.25	10.	44.55	"	8.88	7.5	16.38	Excellent.
4	Beebe-Plain.....	1	9.2	10.	4.75	9.5	10.	43.45	"	8.95	8.4	17.35	"
5	Ste-Suzanne-de Boundary-Line.	4	7.97	8.3	8.5	8.75	10.	43.5	"	8.8	8.3	17.1	"
6	Hereford.....	6	7.4	8.9	10.	6.9	10.	43.2	"	8.7	7.98	16.68	"
7	St-Herménégilde..	10	7.76	9.6	8.75	8.02	10.	44.13	"	8.3	7.4	15.7	Très bien.
8	Stanstead.....	2	9.	8.95	5.	8.35	10.	41.3	"	9.55	8.85	18.4	Excellent.
9	Coaticook.....	3	8.97	9.23	6.25	7.9	10.	42.35	"	9.13	8.17	17.3	"
10	L'Assomption-de Waterville.....	3	8.6	8.87	6.	9.3	10.	42.77	"	8.87	7.73	16.6	"
11	Vill de Compton..	1	7.4	9.4	5.5	8.3	10.	40.6	"	9.4	9.	18.4	"
12	Val-Racine.....	3	7.9	8.2	9.	8.2	10.	43.3	"	8.1	7.3	15.4	Très bien.
13	Ville de Magog...	3	8.87	8.73	6	7.38	10.	40.98	"	9.23	7.97	17.2	Excellent.
14	Ville de Mégantic.	3	8.23	8.63	6.5	7.87	10.	41.23	"	9.	7.87	16.87	"
15	Whitton.....	2	8.6	7.5	10.	9.	10.	45.1	"	6.9	5.65	12.55	Très bien.
16	Canton de Stanstead (diss).....	1	9.7	7.6	6.	9.	10.	42.3	"	8.2	7.1	15.3	"
17	East-Angus.....	2	8.85	8.3	4.5	8.	10.	39.65	Très bien.	9.15	8.4	17.55	Excellent.
18	Ditton.....	8	7.4	8.	9.	8.	10.	42.4	Excellent.	8.14	6.38	14.52	Très bien.
19	Auckland.....	5	7.41	8.52	8.5	7.65	10.	42.08	"	8.64	6.17	14.81	"
20	Barford.....	5	7.18	8.28	7.5	8.92	10.	41.88	"	8.	7.	15.	"
21	Ste-Agnès-de-Ditchfield.....	5	7.34	7.94	10.	8.	10.	43.28	"	7.3	6.1	13.4	"
22	Cant. de Magog..	3	7.87	7.57	6.	8.6	10.	40.	Très bien.	8.77	7.13	15.9	"
23	N.-D. des Bois-de-Chesham.....	6	5.4	7.3	10.	7.7	10.	40.4	"	8.7	6.7	15.4	"
24	Ste-Cécile-de-Whitton.....	10	6.	6.7	10.	8.	10.	40.7	Excellent.	7.88	7.16	15.	"
25	St-Martin-de-Martinville....	4	7.6	6.95	6.25	8.	10.	38.8	Très bien.	9.25	7.4	16.65	Excellent.
26	Cant. de Compton	9	5.4	6.1	7.25	9.73	10.	38.48	"	8.8	7.6	16.4	"
27	Bury (diss).....	1	6.9	5.7	7.25	10.	10.	39.85	"	7.7	7.2	14.9	Très bien.
28	St-Louis-de-Westbury.....	4	6.95	7.98	6.	8.35	10.	39.28	"	8.2	6.9	15.1	"
29	Eaton.....	5	6.94	7.38	6.25	8.2	10.	38.77	"	8.33	6.79	15.12	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
30	Clifton-Est	2	6.95	8.05	6.25	6.5	10.	37.75	"	8.35	7.35	15.7	"
31	Winslow-Nord	7	6.3	7.1	9.3	7.6	10.	40.3	"	7.1	5.6	12.7	"
32	Clifton	7	7.3	6.9	5.5	8.	10.	37.7	"	8.83	6.47	15.3	"
33	Spaulding	5	7.98	6.3	10.	5.6	10.	39.88	"	7.78	5.3	13.08	"
34	Hampden	1	4.7	7.8	6.	7.3	10.	35.8	"	9.2	7.9	17.1	Excellent.
35	Marston-Sud	6	6.23	6.38	10.	8.	10.	40 61	Excellent.	6.76	5.46	12.22	Très bien.
36	Ste-Catherine-de-Hatley	6	7.3	6.87	5.75	8.	10.	37.92	Très bien.	8.48	6.4	14.88	"
37	Winslow-Sud	7	6 65	5.78	9.4	5.85	10.	37.68	"	8.2	6.4	14.6	"
38	Barnston (diss)	7	5.4	5.55	6.5	8.	10.	35.45	"	8.19	7.25	15.44	"
39	Emberton	5	6.78	6.48	7.	7.76	10.	38.	"	7.4	4.8	12.2	"
40	Ste-Marg.-de-Lingwick	2	6.15	5.1	3.5	8.6	10.	33.35	"	8.45	7.75	16.2	Excellent.
41	Dixville (diss)	1	4.7	5.	7.75	10.	10.	37.45	"	6.1	5.4	11.5	Bien.
42	St-Wilfrid-de-Barnston	4	5.6	5.4	6.	7.6	10.	34.6	"	7.9	6.3	14.2	Très bien.
43	Newport	2	6.95	6.25	4.5	5.3	10.	33.	"	.....	.....	.....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M.-J. CUROT,
Insp. d'écoles.

M. J.-Z. DUBEAU.

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE, 29 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon vingt-cinquième rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection.

Pendant l'année scolaire 1916-17, 151 écoles sous contrôle et 10 écoles indépendantes y ont été en activité.

Les écoles sous contrôle sont classées comme suit: 3 académies, 13 écoles modèles et 135 écoles élémentaires. Les écoles indépendantes comprennent, une académie et 4 écoles modèles subventionnées et une école modèle et 4 écoles élémentaires non subventionnées.

Dans les écoles sous contrôle, je compte 184 départements ou classes.

Après un quart de siècle, il me paraît à propos de jeter un coup d'œil en arrière afin d'y constater les changements.

En 1893, mon district renfermait 160 écoles sous contrôle. Depuis, il a subi trois modifications. La première, en 1905, m'enlevait les municipalités de l'Islet, de St-Eugène, de St-Cyrille, de St-Marcel et du canton Leverrier et me chargeait de celle de St-Alexandre. La deuxième, en 1915, m'enlevait les municipalités de St-Alexandre, de St-André, de Ste-Hélène et de St-Germain et me redonnait le canton Leverrier (St-Adalbert). Enfin au mois d'avril dernier, on me déchargeait des municipalités de St-Adalbert, de St-Pamphile et de Ste-Perpétue pour me confier de nouveau celles du village de L'Islet, de L'Islet, de St-Eugène et de St-Cyrille. Ce dernier changement a rendu mon district beaucoup plus facile à parcourir.

MAISONS D'ÉCOLE

Pendant cet intervalle, presque toutes les maisons d'écoles ont été reconstruites ou réparées. Les dernières constructions laissent bien peu

à désirer. Maintenant que la mentalité est changée, il sera facile de réparer les infractions commises lors des premières constructions.

Il reste encore onze maisons d'écoles à construire; une à St-Pascal, deux à Kamouraska, une à St-Bruno, une à la Rivière-Ouelle, une à St-Roch des Aulnaies, deux à Ste-Louise, une à St-Aubert, une à L'Islet et l'autre à St-Cyrille.

MOBILIER SCOLAIRE

La plupart des écoles sont pourvues de mobiliers perfectionnés avec chaise tournante pour le titulaire et grand tableau en hyloplate de 3½ pds de hauteur placé sur toute l'étendue du pan en arrière de l'institutrice.

INSTITUTRICES

Dans toutes les écoles fréquentées par un grand nombre d'élèves, on a placé des sous-maîtresses. J'ai le plaisir de dire que tout le personnel enseignant laïc est breveté et que mon district possède beaucoup plus d'institutrices que n'en requiert l'enseignement.

Si le grand nombre d'institutrices disponibles paralyse le traitement des titulaires, il a le grand avantage de ne pas exposer les élèves à être placés sous la direction d'institutrices complètement inconnues et offrant bien peu de garantie.

ÉLÈVES

La moyenne de l'année du cours est de 2.73 contre 2.05 en 1893. C'est une faible augmentation. Le mal provient probablement du manque de main-d'œuvre qui obligent les parents à retirer leurs enfants de l'école beaucoup plus tôt qu'autrefois et du peu d'encouragement donné aux institutrices. Il y a bien des gratifications pour les institutrices qui réussissent le mieux, mais le nombre en est si minime que la plupart de celles qui remplissent leur charge avec dévouement ne sont pas mieux rémunérées que les nullités: ce qui est propre à en décourager plusieurs.

Si la fréquentation de l'école est plus courte, il faut nécessairement y suppléer par de meilleurs procédés et par des moyens propres à donner de l'émulation, et intéresser les parents, les institutrices et les élèves. Tant qu'on ne me prouvera pas qu'il faille surmener les élèves d'une santé ordinaire pour les mettre en état de changer d'année du cours, je resterai sous l'impression que la subdivision du programme des études ne donnera pas plus de connaissances aux enfants à leur sortie de l'école.

Les 161 écoles de mon district ont été fréquentées par 5846 élèves partagés comme suit:

MUNICIPALITES	ANNÉES DU COURS									Nombre d'élèves
	1ère	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	Moyenne	
L'Islet, (village)	25	39	35	34	33	26	20	5	3.54	233
St-Pascal	95	110	114	91	63	37	15	1	3.17	527
St-Louis	49	73	71	38	28	26	5	.....	3.13	284
St-Denis	38	38	34	32	33	14	.....	.....	3.13	189
Rivière-Ouelle	64	76	53	46	37	20	6	2	3.00	304
St-Aubert	57	73	67	44	29	11	6	4	2.97	291
Ste-Anne, (village)	94	69	52	52	17	25	16	2	2.90	327
St-Jean-Port-Joli	92	93	106	53	40	17	8	2	2.90	411
St-Onésime	19	37	26	21	13	2	.....	.....	2.80	118
N.-D.-du-Mont-Carmel	73	83	71	44	25	13	2	.....	2.71	311
Ste-Louise	48	44	35	28	11	7	.....	.....	2.60	173
St-Philippe-de-Néri	36	45	31	43	26	1	2	.....	2.57	210
L'Islet, (paroisse)	93	66	82	43	11	8	.....	.....	2.49	303
St-Eugène	91	54	52	40	18	5	4	.....	2.49	265
St-Roch	51	69	47	50	19	4	.....	.....	2.49	250
St-Pacôme	139	133	122	70	20	16	.....	.....	2.49	500
Ste-Anne, (paroisse)	62	78	61	41	7	5	.....	.....	2.48	254
St-Damase	58	62	45	21	11	2	.....	.....	2.35	199
St-Cyrille	155	91	88	48	14	4	.....	.....	2.25	394
St-Bruno	93	71	40	25	2	1	.....	.....	2.03	232
Lac-Noir	40	17	9	5	.....	.....	.....	.....	1.79	71
	1,470	1,421	1,241	869	457	244	84	16	2.73	5,846

La présence moyenne en classe a été de 79%.

Voici un petit tableau faisant connaître la moyenne des traitements des institutrices laïques en 1916-17 et 1892-93.

MUNICIPALITES	1916-17							1892-93						
	Ecoles élémentaires sous contrôle		Ecoles intermédiaires ou supérieures sous contrôle					Ecoles élémentaires sous contrôle		Ecoles intermédiaires ou supérieures sous contrôle				
	Nombre d'institutrices	Moyenne des traitements	Professeurs religieux	Professeurs laïcs	Religieuses	Institutrices laïques	Moyenne des traitements des institutrices laïques	Institutrices	Moyenne des traitements	Professeurs religieux	Professeurs laïcs	Religieuses	Institutrices laïques	Moyenne des traitements des institutrices laïques
L'Islet	9	150	5	....	5	2	175	8	83.	5	....	5	....	.....
St-Eugène	5	150	....	....	3	....	.....	4	75.50	....	....	....	....	.....
St-Cyrille	7	182	....	....	4	....	.....	6	73.	....	....	....	....	.....
St-Jean-Port-Joli	11	152	....	....	4	....	.....	9	67.11	....	....	....	2	135
St-Aubert	6	153	....	....	1	1	170	7	72.28	....	....	1	....	.....
St-Damase	6	150	....	....	....	....	.....	3	55.	....	....	....	....	.....
Lac-Noir	1	200	....	....	....	....	.....	....	.....	....	....	....	....	.....
St-Roch	7	153	....	....	....	1	160	6	74.	....	....	....	1	124
Ste-Louise	8	144	....	....	....	....	.....	5	71.20	....	....	....	....	.....
Ste-Anne, (village)	2	150	....	....	1	2	162	1	145.	....	....	2	....	.....
Ste-Anne, (paroisse)	9	150	....	....	....	....	.....	10	72.10	....	....	....	....	.....
St-Onésime	4	150	....	....	....	....	.....	4	66.	....	....	....	....	.....
Rivière-Ouelle	7	150	....	....	1	3	163	6	78.66	....	....	1	1	250
St-Pacôme	10	150	....	....	4	....	.....	8	77.75	....	....	....	....	.....
St-Denis	4	131	....	....	....	3	142	3	70.	....	....	....	1	160
St-Philippe-de-Néri	3	150	....	....	4	....	.....	3	60.	....	....	2	....	97
N.-D.-du-Mont-Carm	11	150	....	....	....	....	.....	5	67.	....	....	....	....	.....
St-Louis	7	125	....	1	1	1	125	7	84.	....	....	1	2	110
St-Pascal	13	150	....	1	2	3	150	11	65.81	....	....	....	2	176
St-Bruno	8	150	....	....	....	....	.....	6	60.	....	....	....	....	.....

Les municipalités qui ont fait le plus de sacrifices pour améliorer l'état de leurs écoles et qui ont mérité les gratifications offertes par votre département sont les suivantes:

St-Cyrille	$ 60.00
Lac-Noir	50.00
N.-D.-du-Mont-Carmel	40.00
St-Pascal	35.00
St-Bruno	30.00

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	L'Islet, village...	2	8.0	9.0	3.5	7.0	10.0	37.8	Très bien.	9.0	9.0	18.0	Excellent.
2	St-Pascal.....	15	8.0	7.8	7.2	5.6	10.0	38.6	"	8.1	8.1	16.2	"
3	Rivière-Ouelle....	8	8.3	9.3	4.6	5.1	10.0	37.3	"	8.5	8.5	17.0	"
4	St-Cyrille.....	8	7.2	8.2	7.9	8.2	10.0	41.5	Excellent.	6.1	6.1	12.2	Très bien.
5	St-Onésime.....	4	8.4	9.8	6.0	5.0	9.8	39.0	Très bien.	7.0	7.0	14.0	"
6	Lac-Noir.....	1	8.5	8.5	5.0	10.0	10.0	42.0	Excellent.	5.4	5.4	10.8	Bien.
7	N.-D.-du-M.-Car.	9	8.0	8.5	8.0	5.0	9.8	39.3	Très bien.	6.3	6.3	12.6	Très bien.
8	Ste-Anne No 1, par	9	7.9	8.9	7.0	5.0	9.7	38.5	"	6.6	6.6	13.2	"
9	Saint-Damase ...	6	7 7	9.0	4.5	5.0	9.9	36.1	"	7.5	7.5	15.0	"
10	St-Phil.-de-Néri..	4	6.2	8.8	5.5	5.0	10.0	35.5	"	7.5	7.5	15.0	"
11	Saint-Pacôme....	10	8.4	8.1	5.9	5.0	9.8	37.2	"	6.4	6.4	12.8	"
12	St-Bruno.....	8	7.3	8.8	6.0	5.0	9.3	36.4	"	6.8	6.8	13.6	"
13	St-Aubert.....	8	7.5	8.1	3.8	5.5	10.0	34.9	"	7.3	7.3	14.6	"
14	Ste-Anne No 2, vil	3	6.4	7.7	3.2	5.0	10.0	32.3	"	7.6	7.6	15.2	"
15	L'Islet, paroisse...	9	8.5	8.0	6.0	5.0	10.0	37.5	"	5.5	5.5	11.0	Bien.
16	St-Louis. (Kam)..	8	6.2	6.3	5.0	3.4	10.0	30.9	"	8.2	8.2	16.4	Excellent.
17	St-J.-Port-Joli....	13	8.3	7.4	3.8	5.0	9.8	34.3	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
18	St-Denis (Kam)..	5	8.3	7.6	3.2	3.0	9.9	31.1	"	7.4	7.4	14.8	"
19	St-Roch-des-Aulns.	8	6.5	7.1	2.2	5.8	10.0	31.6	"	6.0	6.0	12.0	Bien.
20	St-Eugène.....	6	7.3	7.4	4.6	3.0	10.0	32.3	"	5.4	5.4	10.8	"
21	Ste-Louise.....	7	5.7	5.4	4.5	4.5	9.7	29.8	Bien.....	4.9	4.9	9.8	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Z. DUBEAU,

Insp. d'écoles.

A.-M. FILTEAU.

Beauport, 30 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année qui se termine.

A l'automne, j'ai visité les écoles du comté de Labelle; appelé en décembre à remplacer M. l'inspecteur Roy, j'ai fait la deuxième visite aux écoles de Québec et Portneuf. Dans de telles circonstances, il me semble assez difficile, M. le Surintendant, de faire un rapport général vous disant exactement quels progrès ont été réalisés au cours de l'année. Mes bulletins concernant chaque municipalité vous ont signalé ce que j'ai trouvé de bien dans les écoles que j'ai visitées et vous ont dévoilé les principales fautes commises.

Dans beaucoup d'écoles, on classe les élèves d'après le nombre de leurs années de scolarité et non d'après les connaissances qu'ils possèdent; dans quelques-unes on semble faire un classement factice en vue d'obtenir un titre et des bénéfices ; certaines municipalités vous transmettent des rapports incomplets, qui ne font pas exactement connaître l'état dans lequel se trouvent leurs écoles.

La question de l'uniformité des livres devra faire de grands progrès; j'ai trouvé jusqu'à cinq alphabets différents dans un même groupe d'élèves, et nombreuses sont les classes où l'on rencontre deux et même trois séries différentes de livres de lecture : on fait alors de l'enseignement individuel et il ne reste plus de temps pour l'enseignement sérieux de la grammaire et de l'arithmétique.

Dans l'enseignement des matières de première importance, comme dans celui de l'histoire et de la géographie, 50% des institutrices se bornent à la récitation machinale du texte et ne s'occupent pas de la culture du jugement.

Plus de 40% des pupitres sont disposés de telle sorte que les élèves reçoivent la lumière en face ; comme il n'y a pas de rideaux pour protéger les élèves, on trouvera probablement de nombreux myopes dans la génération qui pousse.

Des conférences pédagogiques sérieuses éclaireront les institutrices inexpérimentées, comme le prochain congrès des commissaires de ce district fera disparaître une foule d'abus.

Les municipalités qui méritent les cinq primes spéciales sont les suivantes : Ste-Brigitte-de-Laval, $60.00 ; St-Gérard-Magella, $50.00 ; Donnacona, $40.00 ; St-Raymond, paroisse, $35.00 ; Bois-de-l'Ail, $30.00.

Voici le classement des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Charlesb. (tr. c.)..	2	10.	9.	8.	8.	10.	45.	Excellent.	7.	7.5	14.5	Très bien.
2	Donnacona.....	1	8.	9.	9.	9.	10.	45.	"	6.	7.	13.	"
3	Jeune-Lorette, vil.	2	7.	9.	9.	9.	10.	44.	"	8.	7.5	15.5	"
4	Neuville	2	8.	9.	8.5	8.5	10.	44.	"	8.	7.	15.	"
5	St-Basile, village..	4	9.3	9.	7.7	7.7	10.	43.7	"	8.	7.3	15.3	"
6	Lac St-Joseph....	1	7.	9.	9.	9.	9.	43.	"	7.	7.	14.	"
7	Cap-Rouge.....	2	8.	8.	8.	8.	10.	42.	"	8.	8.	16.	Excellent.
8	N.-D.-des-Laur...	3	8.3	8.3	7.7	7.7	10.	42.	"	7.	7.3	14.3	Très bien.
9	Ste-Brid.-de-Lav..	2	8.5	9.	7.	7.	10.	41.5	"	7.5	7.	14.5	"
10	Pont-Rouge.....	2	7.5	7.	8.5	8.5	10.	41.5	"	7.3	7.1	14.4	"
11	St-Alban, village..	1	10.	9.	6.3	6.3	10.	41.6	"	9.	7.	16.	Excellent.
12	St-Raymond, vill.	2	9.	8.	7.	7.	10.	41.	"	8.	7.	15.	Très bien.
13	Ste-Foye.....	2	7.	7.5	8.	8.	10.	40.5	"	7.	6.5	13.5	"
14	Anc.-Lorette, vill.	1	9.	8.	6.2	6.2	10.	40.4	"	7.	6.	13.	"
15	St-Bernardin, R.-Pierre	1	9.	9.	6.	6.	10.	40.	"	8.	6.	14.	"
16	Laure Canton....	1	8.	8.	7.	7.	10.	40.	"	7.	7.	14.	"
17	Bois-de-l'Ail	3	8.3	8.7	6.2	6.2	10.	39.4	Très bien.	7.7	7.3	15.	"
18	Ste-Catherine....	5	7.8	7.2	7.2	7.2	10.	39.4	"	6.8	6.9	13.7	"
19	St-Col.-de-Sillery.	2	7.	8.5	6.9	6.9	10.	39.3	"	6.5	6.5	13.	"
20	Tewkesbury.....	1	6.	7.	8.	8.	10.	39.	"	7.	7.	14.	"
21	St-Basile, par....	5	6.8	7.6	7.2	7.2	10.	38.8	"	6.8	7.2	14.	"
22	St-Ed.-de-Stoneh.	2	7.	6.5	8.	8.	9.	38.5	"	6.	6.5	12.5	"
23	Ste-J.-de-Neuville	8	6.5	7.	7.4	7.4	10.	38.3	"	6.6	6.	12.6	"
24	St-Augustin.....	7	8.	8.4	6.1	6.1	10.	38.6	"	5.9	6.3	12.2	"
25	St-Amb., Jne-L...	8	6.6	7.8	7.	7.	10.	38.4	"	6.1	5.1	11.2	Bien.
26	Lac Beauport....	1	6.	6.	8.	8.	10.	38.	"	7.	6.	13.	Très bien.
27	Deschambault....	8	7.4	8.	6.1	6.1	10.	37.6	"	6.9	6.8	13.7	"
28	Beauport, par....	4	5.4	5.8	8.1	8.1	10.	37.4	"	6.5	6.2	12.7	"
29	St-Gabriel-de-Val.	1	5.	6.	8.	8.	10.	37.	"	5.	5.	10.	Bien.
30	Charlesbourg, par.	5	7.4	8.2	6.6	6.6	8.	36.8	"	6.9	6.1	13.	Très bien.
31	Vill. Montmorenc.	2	8.	7.	6.3	6.3	9.	36.6	"	6.5	6.	12.5	"
32	St-Gér.-de-Mag...	4	5.2	7.	7.1	7.	10.	36.3	"	5.7	4.7	10.4	Bien.
33	St-Léonard.....	4	7.5	7.5	6.	6.	8.5	35.5	"	6.8	6.3	13.1	Très bien.
34	St-Alban, par.....	6	6.3	7.	6.	6.	10.	35.3	"	5.8	4.8	10.6	Bien.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
35	Ste-Christine.....	4	6.5	6.2	6.3	6.3	9.8	35.1	Très bien.	5.5	6.5	12.	Très bien.
36	Cap-Santé, village	1	6.	6.	6.5	6.5	10.	35.	"	7.	8.	15.	"
37	Kiskising.....	1	6.	5.	7.	7.	10.	35.	"	7.	7.	14.	"
38	Giffard.....	3	7.3	6.3	6.7	6.7	8.	35.	"	7.3	6.3	13.6	"
39	St-Mic.-de-Beaup.	2	5.5	6.	6.7	6.7	10.	34.9	"	5.	4.	9.	Médiocre.
40	Pte-aux-Trembles	4	6.2	7.	6 .	6.	9.5	34.7	"	7.	7.	14.	Très bien.
41	Anc.-Lorette, par.	6	7.2	7.	5.2	5.2	9.7	34.3	"	6.5	6.	12.5	"
42	Cap-Santé, par...	5	6.8	6.4	6.	6.	9.2	34.4	"	6.8	7.4	14.2	"
43	St.-J.-B.-des-Ecu.	3	6.	7.	6.3	6.3	8.7	34.3	"	7.2	7.5	14.7	"
44	St-Raymond, par.	15	6.4	6.4	5.3	5.1	10.	33.2	"	6.3	5.9	12.2	"
45	St-Ignace-de-Val..	1	4.	9.	8.	8.	4.	33.	"	5.	4.	9.	Médiocre.
46	St-Marc-des-Car..	3	5.	5.7	6.1	6.	10.	32.8	"	6.3	6.7	13.	Très bien.
47	Portneuf.....	7	6.4	7.5	5.6	5.6	7.7	32.8	"	6.6	6.1	12.7	"
48	St-Ls-de-Courville	1	6.	8.	4.1	4.1	10.	32.2	"	7.	7.	14.	"
49	St-Gilbert.....	2	6.5	5.	4.	4.	10.	29.5	Bien.....	5.	5.	10.	Bien.
50	St-Adolphe.....	1	6.	7.	3.4	3.4	8.	27.6	"	7.	9.	16.	Excellent.
51	Riv.-aux-Pins....	1	ne fonctionne pas.										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. M. FILTEAU,

Inspecteur d'écoles.

L.-M. FILTEAU.

NEUVILLE, 23 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1916-1917.

Il y a maintenant 34 municipalités dans mon district, dont 14 au Témiscamingue, 8 dans Pontiac, 3 dans Champlain et 9 en Abitibi.

Dans ces différentes municipalités, on compte 83 écoles sous contrôle et 3 écoles indépendantes ; soit : 1 académie, 8 écoles modèles et 77 écoles élémentaires.

L'enseignement est donné par 141 instituteurs dont 114 sous contrôle, savoir : 9 instituteurs religieux, 22 religieuses sous contrôle et 27 religieuses indépendantes. Les laïques au nombre de 83 forment 58.8% du personnel enseignant. 10% des laïques sont diplômés d'école normale, 74% du bureau central et 16% n'ont pas de diplômes.

Le recensement des enfants en âge de fréquenter l'école a donné 5413, sur ce nombre 4179 se sont présentés aux écoles, soit 77.2%.

On comptait 1612 élèves en 1ère année ; 1138 en 2ème ; 854 en 3ème ; 446 en 4ème ; 101 en 5ème ; 23 en 6ème ; 2 en 7ème ; 3 en 8ème.

La présence moyenne dans les écoles sous contrôle a été de 72% et dans les écoles indépendantes 88%.

Sur un total de 2017 garçons, on compte une présence moyenne de 71%, et sur 2162 filles, 73%.

Six écoles ont été construites cette année : à Nord-Témiscamingue, Duhamel-Ouest, Chichester, Amos, Royal-Roussillon et Fabre. Il est question d'en construire une vingtaine d'autres au cours de l'année 1917-1918.

Les institutrices ont reçu un traitement moyen de $242.72, il y en a encore 13 cependant qui reçoivent moins de $200.

J'ai accordé des gratifications à celles dont les noms suivent : Mélanie Malouin, Antoinette Ricard, Amanda Roy, Marie-Louise Richard, Marguerite Gauthier, Maria Blouin, Mary-A. McCart, Henriette Lefebvre, Dora Lavigne et Germaine Morisset.

Je vous recommande les municipalités pauvres suivantes : Rivière-Croche, Parent, Landrienne, Royal-Roussillon, Courville, Lalemant, Aberdeen et Nédelec.

Les primes d'encouragement ont été méritées par Nord-Témiscamingue, $60.00 ; Duhamel-Ouest, $50.00 ; Royal-Rousillon, $40.00 ; Parent, $35.00 ; St-Bruno-de-Guigues, $30.00.

Les choses qui laissent le plus à désirer dans mon district sont les suivantes :

1. Les règlements demandent que les emplacements scolaires aient au moins un demi-arpent de superficie. Beaucoup de commissaires comprennent un demi-arpent en longueur et en largeur de sorte qu'il ne reste pas de place pour faire un jardin scolaire.

2. On exige que la surface vitrée soit 1-6 de la surface du plancher ; mais les stores qu'on pose devant les fenêtres se brisent rapidement et on les laisse à moitié baissés: la lumière se trouve diminuée d'autant. Ne serait-il pas préférable de faire poser des rideaux de coton blanc qui briseraient les rayons du soleil sans diminuer la lumière sensiblement ?

3. Les écoles sont construites à la hâte, en bois vert et sont généralement très froides.

4. Les institutrices ne prennent pas soin de l'*Enseignement Primaire*, les séries sont incomplètes et les commissaires ne le font pas relier. On devrait exiger que chaque institutrice rapporte l'*Enseignement Primaire*, le journal d'appel et le registre des visiteurs chez le secrétaire quand elle vient réclamer son dernier mois de salaire.

5. Dans la plupart des cas, quand les élèves manquent des livres nécessaires pour suivre les cours c'est parce que l'art. 14 des règlements n'est pas observé et qu'on laisse les institutrices changer les livres à leur guise.

6. Bon nombre d'institutrices laissent la classe au milieu de l'année sans raisons suffisantes et vont s'engager ailleurs. Les élèves perdent ainsi un temps considérable. Des institutrices qui comprennent si mal leur mission devraient être suspendues.

7. Certains commissaires refusent non seulement d'accompagner l'inspecteur aux écoles, mais ils négligent encore leurs deux visites réglementaires soit à la fin de décembre ou à la fin de juin.

Je termine ce rapport par la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Privat	1	8.	9.	10.	5.	10.	42.	Excellent.	7.	7.	14.	Très bien.
2	Ville-Marie	1	7.	9.	6.	8.	10.	40.	"	10.	10.	20.	Excellent.
3	Amos	2	9.	9.	5.5	6.5	10.	40.	"	9.	9.	18.	"
4	Royal-Roussillon	1	6.	8.	9.	7.	10.	40.	"	6.	6.	12.	Très bien.
5	Duhamel-Ouest	3	8.	7.	7.5	6.6	10.	39.1	Très bien.	8.3	8.	16.3	Excellent.
6	La Tuque	2	8.5	9.	5.	6.5	10.	39.	"	8.5	7.	15.5	Très bien.
7	Parent	1	7.	7.	8.	7.	10.	39.	"	6.	6.	12.	"
8	Mansfield & Pontefract	4	5.7	6.	10.	7.2	10.	38.9	"	7.3	6.7	14.	"
9	St-Plac.-de-Béarn.	3	9.	7.	5.5	6.	10.	37.5	"	7.3	7.7	15.	"
10	Ile-aux-Allum.	10	6.	6.8	7.5	7.2	8.5	36.2	"	7.3	7.4	14.7	"
11	N.-D.-des-Quinze.	2	8.	6.2	5.	6.5	10.	35.7	"	8.5	9.	17.5	Excellent.
12	St-Ed.-de-Fabre.	5	5.6	7.	7.5	6.4	9.	35.5	"	6.4	5.6	12.	Bien.
13	Lalemant	2	6.5	7.	5.	6.7	10.	35.2	"	8.5	7.5	16.	Excellent.
14	Témiscaming, Nd.	1	6.5	7.	4.5	7.	10.	35.	"	7.	7.	14.	Très bien.
15	Nedelec	3	6.3	6.	6.5	6.6	9.	34.4	"	6.	6.	12.	Bien.
16	St-Br.-de-Guigues	6	7.5	6.6	3.	6.6	10.	33.7	"	8.2	8.5	16.7	Excellent.
17	Sheen	2	6.5	6.5	5.	7.2	8.	33.2	"	6.5	7.	13.5	Très bien.
18	Laverlochère & Baby	3	6.3	7.3	3.5	6.	10.	33.1	"	7.5	7.3	14.8	"
19	Lorrainville	6	5.6	5.9	5.	6.3	10.	32.8	"	6.9	6.1	13.	"
20	Fort-Coulonge	1	4.	5.	6.	7.5	10.	32.5	"	8.	7.	15.	"
21	Landrienne	1	5.	5.	6.	5.5	10.	31.5	"	8.	8.	16.	Excellent.
22	Mont-Carmel	2	6.2	4.7	4.	6.2	10.	31.1	"	8.2	8.	16.2	"
23	Chichester	5	3.6	5.4	7.	6.5	8.4	30.9	"	8.2	7.2	15.4	Très bien.
24	Waltham	1	4.	7.	5.	6.	8.	30.	"	8.	9.	17.	Excellent.
25	Ile-du-Calumet	7	4.8	4.7	6.	7.	6.5	29.	Bien.	6.4	6.1	12.5	Très bien.
26	St-Eug.-de-Guig.	2	4.	3.5	4.5	6.5	10.	28.5	"	8.	8.	16.	Excellent.
27	La Sarre	1	3.	5.	3.	7.	10.	28.	"	7.	8.	15.	Très bien.
28	La Reine	1	2.	4.	5.3	5.	10.	26.3	"	7.	6.	13.	"
29	Aberdeen	1	6.	6.	4.	0.	7.	23.	Médiocre.	Fermée.			
30	Courville	1	3.	3.	0.	6.	10.	22.	"	8.	8.	16.	Excellent.
31	Rivière-Croche	1	Non visitée.										
	Senneterre	En voie d'organisation.											
	Dupuy	"	"		"								
	Villemontel	"	"		"								
	Barrante	"	"		"								

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-M. FILTEAU,

Inspecteur d'écoles.

M. MAX. FRÉDÉRIC.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel de l'année scolaire 1916-1917.

La fièvre typhoïde, qui a fait beaucoup de victimes à St-Jean et dans les environs, a été cause que la présence moyenne des élèves n'a pas été très élevée cette année. Cependant, en dépit du terrible fléau, les succès ont été fort appréciables.

Je suis fier de vous déclarer, monsieur le Surintendant, qu'à peu d'exceptions près, les commissions scolaires s'acquittent admirablement bien de leurs devoirs et prennent toujours en bonne part les avis de votre département.

Il me fait plaisir de dresser ici une liste des salaires payés aux institutrices laïques enseignant dans les écoles élémentaires de mon district d'inspection.

	Maximum	Minimum
La ville de St-Jean,	$350.00	$275.00
St-Blaise,	310.00	200.00
St-Valentin,	300.00	225.00
St-Cyprien,	300.00	200.00
Lacolle,	260.00	200.00
St-George-d'Henryville,	250.00	200.00
St-Athanase,	250.00	175.00
St-Jean, paroisse,	235.00	225.00
Sabrevois,	230.00	170.00
St-Sébastien,	225.00	225.00
St-Paul-Ile-aux-Noix.	225.00	200.00
St-Alexandre,	225.00	160.00
Ste-Brigide,	210.00	180.00
St-Rémi,	200.00	200.00
Ste-Sabine,	200.00	200.00
St-Luc,	200.00	200.00
St-Michel,	200.00	175.00
Ste-Marguerite-de-Blairfindie,	200.00	175.00

St-Edouard,	200.00	150.00
Sherrington,	200.00	150.00
St-Grégoire-le-Grand,	200.00	150.00
St-Jacques-le-Mineur,	175.00	175.00

Il se fait, dans quelques municipalités, un mouvement pour relever encore le traitement des institutrices ; et je crois pouvoir vous dire monsieur le surintendant, que dès l'an prochain, le traitement minimum des institutrices ne sera pas moindre que $175.00.

Je vous prie, monsieur le Surintendant, d'accorder les primes d'encouragement aux municipalités suivantes :—

St-Michel	$60.00
St-Jean, paroisse	50.00
Sherrington	40.00
Lacolle	35.00
Ste-Sabine	30.00

Je vous demande, de plus, d'accorder le titre de "Modèle" à l'école de St-Jacques-de-Clarenceville.

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	La ville de St-Jean	3	9.3	10.	10.	9.8	10.	49.1	Excellent.	8.7	8.7	17.4	Excellent.
2	Iberville	2	9.5	10.	10.	10.	9.5	49.	"	9.3	9.	18.3	"
3	Ste-Sabine	2	10.	10.	10.	8.	10.	48.	"	8.5	8.3	16.8	"
4	Lacolle	13	7.3	8.6	10.	10.	10.	45.9	"	8.3	7.6	15.9	Très bien.
5	St-Jacques-de-Clarenceville	1	10.	10.	9.	7.	10.	46.	"	9.	8.	17.	Excellent.
6	St-Paul-Ile-aux-Noix	3	8.	8.5	9.	10.	9.	44.5	"	9.	8.7	17.7	"
7	St-Rémi	8	9.1	9.	8.5	8.	9.3	43.9	"	8.4	7.3	15.7	Très bien.
8	St-Blaise	6	8.4	9.2	7.2	8.8	10.	43.6	"	8.2	7.4	15.6	"

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.		
9	St-Valentin	3	7.5	8.3	7.5	10.	10.	43.3	"	8.5	7.5	16.	Excellent.
10	St-Luc	6	8.5	9.	8.9	8.	8.6	43.	"	8.1	7.5	15.6	Très bien.
11	St-Jean, par	6	8.4	9.2	7.5	8.5	10.	43.6	"	8.1	7.6	16.7	Excellent.
12	St-George-d'Henryville	7	7.	6.9	9.	9.6	10.	42.5	"	8.6	7.7	16.3	"
13	St-Alexandre	8	7.9	8.1	9.5	8.	9.	42.5	"	7.6	7.	14.6	Très bien.
14	Ste-Brigide	12	7.5	7.1	10.	8.	9.1	41.7	"	8.	7.1	15.1	"
15	Ste-Marguerite-de-Blairfindie	7	8.5	9.1	5.8	7.5	10.	40.9	"	8.4	7.6	16.	Excellent.
16	St-Sébastien	6	6.7	8.	7.5	8.5	10.	40.7	"	8.1	7.3	15.4	Très bien.
17	St-Grégoire-le-Grand	12	7.2	8.9	8.	7.1	9.1	40.3	"	7.4	7.	14.4	"
18	Sabrevois	5	6.6	7.9	10.	7.9	7.8	40.2	"	7.2	6.8	14.	"
19	St-Athanase	6	7.4	7.7	7.5	8.	8.	38.6	Très bien.	6.2	5.7	11.9	Bien.
20	St-Jacques-le-Mineur	6	6.4	8.	8.	7.5	10.	39.9	"	8.6	7.9	16.5	Excellent.
21	St-Cyprien	8	7.5	6.4	8.	8.9	9.	39.8	"	8.4	7.6	16.	"
22	St-Edouard	6	7.7	7.	8.	7.6	9.	39.3	"	8.	6.5	14.5	Très bien.
23	St-Michel	6	7.6	8.2	6.8	7.6	9.	39.2	"	8.2	6.8	15.	"
24	Sherrington	8	6.5	6.	8.1	7.6	9.	37.2	"	7.3	7.3	14.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

MAX FREDERIC,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. GENEST-LABARRE

VICTORIAVILLE, le 24 août 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1916–17.

Ayant été arrêté soudainement par la maladie au cours de ma seconde tournée d'inspection, je n'ai pu, cette année, visiter deux fois toutes les écoles de mon district; mais vous avez pourvu au travail que je n'ai pu faire en envoyant quelques-uns de mes confrères pour me remplacer et, ainsi, j'espère qu'il n'y a eu souffrance nulle part.

Mon district comprend cette année 176 écoles sous contrôle et 4 écoles indépendantes.

Les écoles sous contrôle se répartissent comme suit:

Académies de garçons	4	
Académies de filles	4	
		8
Ecoles modèles de garçons	4	
Ecoles modèles de filles	3	
Ecoles modèles mixtes	7	
		14
Ecoles élémentaires de garçons	1	
Ecoles élémentaires mixtes	153	
		154
Total		176

Les écoles indépendantes comprennent 2 académies de filles et 2 écoles modèles de filles.

Les écoles sous contrôle ont été dirigées par 61 instituteurs religieux, 75 institutrices religieuses et 177 institutrices laïques, soit un total de 313 professeurs.

Le salaire des institutrices laïques a été comme suit: $300. dans une municipalité, de $200 à $300. dans 16 municipalités, de $175. à $200. dans 8 municipalités et de $150. à $175. dans 4 municipalités.

La commission scolaire d'Ascot-Corner a porté, cette année, le salaire de ses institutrices de $200 à $250, celle de Ste-Anne-de-Stukely,

l'a porté de $180. à $200. et celles de Stoke et de St-Théophile-d'Ely respectivement de $179. à $200.; ce sont là les augmentations les plus substantielles qui ont été accordées.

Trois maisons d'école nouvelles ont été construites dans le cours de l'été dernier, savoir: une dans la municipalité de St-Pierre-de-Durham, une dans la municipalité de Stukely Nord et une dans la municipalité de Ste-Anne-de-Stukely; l'école de St-Pierre-de-Durham a coûté $1,500., celle de Stukely-Nord a coûté $1,750 et celle de Ste-Anne-de-Stukely, $7,000.

Deux écoles ont de plus été agrandies, savoir: l'école No 1 de Ste-Christine et l'académie St-Jean-Baptiste de Sherbrooke; l'allonge ajoutée à l'école No 1 de Ste-Christine a coûté $1,400 et celle qui a été ajoutée à l'académie St-Jean-Baptiste de Sherbrooke a coûté un peu au-delà de $20,000.

J'ai accepté toutes ces nouvelles constructions.

La nouvelle école du village de Ste-Anne-de-Stukely mérite une mention spéciale; cette école contient deux classes qui sont vastes, bien éclairées, bien ventilées et il y a de plus du logement pour une quinzaine de pensionnaires; bientôt, cette école obtiendra le titre d'école modèle et dès lors, les jeunes filles de la localité pourront y trouver les accommodations voulues pour se préparer au diplôme d'enseignement et les garçons des écoles des rangs pourront aussi venir y suivre le cours modèle quand ils en auront la capacité; bref, cette école est destinée à favoriser beaucoup l'éducation dans la paroisse et je voudrais voir surgir une école offrant de semblables avantages dans tous les villages de mon district où il n'y a pas encore d'école modèle.

Le succès de la construction de cette école est dû à l'inititative du Rév. M. Rousseau, curé de la paroisse, et j'espère que tous les contribuables de la municipalité lui sauront gré pour les services signalés qu'il leur a rendues et pour les peines qu'il s'est imposées pour eux en cette circonstance.

Les Révdes Sœurs de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus ont été chargées de la direction des classes de cette nouvelle école et il y a lieu d'attendre beaucoup de bien de ces excellentes institutrices.

Les municipalités qui ont mérité les primes d'encouragement sont

Orford	$60.00
Ascot-Corner	50.00
Ely-Nord	40.00
Sherbrooke	35.00
Stoke	30.00

La classification des municipalités par ordre de mérite est ci-après:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Lawrenceville	1	9.	10.	9.5	10.	10.	48.5	Excellent.	10.	6.	16.	Très bien.
2	Sherbrooke	7	10.	10.	8.1	10.	10.	48.1	"	10.	9.5	19.5	Excellent.
3	Bromptonville	2	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	10.	9.4	19.4	"
4	Windsor-Mills	2	9.	10.	9.	9.8	10.	47.8	"	10.	9.6	19.6	"
5	Danville	2	10.	10.	7.7	10.	10.	47.7	"	10.	9.2	19.2	"
6	Richmond	1	10.	10.	7.	10.	10.	47.	"	10.	8.6	18.6	"
7	Asbestos	2	9.	10.	7.7	10.	10.	46.7	"	10.	8.9	18.9	"
8	St-Théoph.-d'Ely	6	7.7	8.6	10.	10.	10.	46.3	"	9.7	5.6	15.3	Très bien.
9	St-Claude	3	8.6	8.8	9.	9.4	10.	45.8	"	7.3	6.3	13.6	"
10	St-Fulgence-de-Durham No 1	1	10.	9.5	7.5	8.6	10.	45.6	"	10.	9.6	19.6	Excellent.
11	Ely-Nord	8	7.1	9.3	10.	9.2	10.	45.6	"	9.	6.3	15.3	Très bien.
12	Kingsey	10	7.9	9.	9.5	9.1	10.	45.5	"	7.8	6.2	14.	"
13	St-Frs-Xavier-de-Brompton	8	7.	8.1	10.	10.	10.	45.1	"	8.3	7.2	15.5	"
14	St-Geo-de-Windsor	12	8.1	8.5	9.4	9.	10.	45.	"	7.5	6.7	14.2	"
15	Ascot-Corner	5	7.6	8.6	8.6	10.	9.9	44.7	"	9.9	6.1	16.	"
16	Shipton	9	7.8	9.	7.8	10.	10.	44.6	"	7.	6.8	13.8	"
17	Stoke	11	7.9	9.2	7.6	10.	9.8	44.5	"	9.5	6.3	15.8	"
18	Brompton	6	8.4	9.2	6.6	9.9	10.	44.1	"	7.5	6.6	14.1	"
19	Ste-Christine	5	8.5	10.	7.5	8.	10.	44.	"	7.5	6.4	13.9	"
20	Orford	5	8.	9.4	6.5	10.	10.	43.9	"	9.7	5.4	15.1	"
21	Ely-Sud	9	7.4	7.4	10.	9.	10.	43.8	"	8.4	6.1	14.5	"
22	Ascot, diss.	2	8.5	9.	6.6	10.	9.5	43.6	"	9.5	5.8	15.3	"
23	Canton de Windsor	7	8.	8.3	7.2	10.	9.8	43.3	"	7.6	7.1	14.7	"
24	Cleveland	5	7.5	7.5	8.2	10.	10.	43.2	"	8.	6.8	14.8	"
25	Melbourne et Brompton-Gore	3	7.1	7.7	7.7	10.	9.6	42.1	"	7.	5.	12.	Bien.
26	Lennoxville	1	7.	8.2	6.7	10.	10.	41.9	"	8.	4.3	12.3	Très bien.
27	St-Pierre-de-Durham	10	7.2	7.3	8.5	8.1	10.	41.1	"	7.5	6.	13.5	"
28	St-Fulgence-de-Durham	5	6.8	8.2	7.5	8.1	10.	40.6	"	6.8	5.6	12.4	"
29	Ascot	6	6.1	7.3	6.9	10.	9.9	40.2	"	9.5	5.8	15.3	"
30	St-Elie-d'Orford	5	6.2	9.5	5.	9.2	9.9	39.8	Très bien.	10.	6.2	16.2	Excellent.
31	Kingsey-Falls	3	6.	8.	6.7	8.6	10.	39.3	"	7.4	6.1	13.5	Très bien.
32	Stukely-Nord	7	8.	8.	8.	5.	10.	39.	"	10.	6.	16.	"
33	Ste-Anne-de-Stukely	7											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GENEST-LABARRE,

Insp. d'écoles.

M. NOEL GINGRAS.

LAURIERVILLE, 15 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon 2ème rapport annuel sur les écoles de mon district d'inspection.

Mon district comprend encore cette année 31 municipalités, dont 14 dans le comté de Rimouski et 17 dans celui de Matane.

Ces 31 municipalités sont sous le contrôle de commissaires catholiques.

ÉCOLES SOUS CONTRÔLE

165 écoles comprenant 223 classes ont été en activité cette année.

Ces écoles ont été dirigées par 5 religieux, 30 religieuses, 1 instituteur et 187 institutrices dont 3 munies de brevet d'école académique, 52 d'école modèle, 121 d'école élémentaire et 11 non diplômées. Le nombre des institutrices non diplômées était de 27 l'année dernière; il y a donc une diminution de plus de la moitié.

L'inscription des élèves se répartit comme suit:

1ère année	2854	5ème année	340
2ème "	1997	6ème "	139
3ème "	1803	7ème "	26
4ème "	999	8ème "	5

Total 8163 dont 4019 garçons et 4144 filles.

ÉCOLES INDÉPENDANTES

Je compte aussi 8 écoles indépendantes dont 2 académiques et 3 modèles subventionnées, et 3 élémentaires non subventionnées.

L'inscription des élèves dans ces écoles, est ainsi répartie:

1ère année	96	5ème année	57
2ème "	78	6ème "	23
3ème "	80	7ème "	25
4ème "	85		

Total 444 élèves dont 128 garçons et 316 filles.

Grand total 8607 élèves dont 4147 garçons et 4460 filles.

Présence moyenne, 6624 élèves dont 3124 garçons et 3500 filles.

soit 76.96% 75.32% 78.47%

Présence moyenne aux écoles dans les différentes municipalités:

St-Rémi-de-la-riv.-Métis	86%	Sacré-Cœur	75%
St-Jérôme-de-Matane, ville,	86%	Ste-Blandine	75%
Mont-Joli,	84%	St-Narcisse	75%
St-Joseph-de-Lepage,	84%	St-Anaclet	75%
St-Moïse, village,	83%	St-Donat,	74%
Ste-Cécile-du-Bic	82%	St-Damase,	74%
St-Octave-de-Métis	81%	St-Germain, ville,	74%
Ste-Flavie,	82%	St-Ulric,	73%
St-Antoine-de-Kempt,	81%	St-Moïse, par.,	73%
Ste-Anne-de-la-Pte-au-Père	80%	St-Léandre,	71%
Ste-Angèle-de-Mérici,	78%	St-Gabriel,	70%
St-Jérôme-de-Matane, par.,	78%	Canton Tessier,	69%
Assomption-de-McNider,	76%	Massé et Ouimet	68%
Ste-Luçe,	76%	Ste-Félicité,	68%
Ste-Valérien,	75%	St-Germain, par.,	67%
		St-Marcellin,	20%

SALAIRE MOYEN DES INSTITUTRICES LAÏQUES

St-Germain-de-Rimouski, ville	$310.00
St-Moïse, village	206.25
St-Rémi-de-la-riv.-Métis	179.33
Assomption de McNider	175.00
St-Léandre	175.00
Mont-Joli	175.00
Ste-Angèle-de-Mérici	175.00
St-Gabriel	175.00
Ste-Luce	171.50
St-Antoine-de-Kempt	171.25
Ste-Félicité	170.56
St-Octave-de-Métis	168.50
Massé et Ouimet	166.66

St-Germain-de Rimouski, par	165.45
St-Moïse, par	165.00
St-Donat	161.25
Canton Tessier	160.00
Ste-Blandine	160.00
Ste-Cécile-du-Bic	159.61
St-Damase	159.37
Sacré-Cœur	158.33
St-Valérien	158.33
St-Marcellin	155.00
Ste-Flavie	155.00
St-Joseph-de-Lepage	152.00
St-Jérôme-de-Matane, ville	150.00
St-Jérôme-de-Matane, par	150.00
St-Ulric	150.00
St-Anaclet	150.00
St-Narcisse	150.00
Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père	150.00

MOBILIER

En général, le mobilier est bon et donne aux élèves le confort voulu; cependant, je compte encore dans mon district 30 écoles encombrées de ces antiques tables nullement proportionnées à la taille des élèves: il y a eu amélioration sur ce point, car, en 1915-16 il y en avait 47.

Ces écoles se trouvent dans les municipalités suivantes:

St-Ulric, 8; Ste-Cécile-du-Bic, 4; Assomption-de-McNider, 2; St-Damase, 4; St-Germain, par., 2; St-Octave-de-Métis, 2; St-Léandre, 3; St-Valérien, 2; Canton Tessier, 2; Ste-Félicité, 1.

CONSTRUCTION ET RÉPARATION

Au cours de la dernière année scolaire, j'ai accepté 6 maisons d'école d'une valeur totale de $10748. Ces maisons ont été construites d'après des plans fournis par votre département.

En outre de ces constructions, 4 maisons ont été agrandies:

Ecole No	1	de St-Donat,	coût de l'agrandissement	$ 2380.00
"	2	" Ste-Blandine"	"	580.00
"	6	" Ste-Félicité "	"	315.00
"	6	" St-Gabriel "	"	2100.00

ARRONDISSEMENTS NOUVEAUX

Si deux écoles n'ont pas ouvert leurs portes cette année: l'académie des garçons de Mont-Joli et l'école No 4 de Saint-Antoine-de-Kempt, par contre, j'ai constaté avec plaisir l'établissement d'une école modèle de garçons à St-Rémi-de-la-riv.-Métis et la formation de 2 arrondissements nouveaux dans la municipalité de Ste-Blandine. Ces 2 arrondissements ont tenu en activité chacun une école.

JARDINS SCOLAIRES

J'ai examiné cette année 18 de ces jardinets ou 518 élèves ont trouvé des récréations saines et agréables. Maintenant que le mouvement est lancé un peu partout dans mon district, j'ai confiance qu'avant longtemps toutes les écoles auront leur jardin scolaire.

Je vous prie, monsieur le Surintendant, de vouloir bien accorder l'octroi supplémentaire des municipalités pauvres aux municipalités suivantes:

Ste-Flavie et Saint-Moïse village.

Ont mérité les primes d'encouragement établies par l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905:

Sainte-Angèle-de-Mérici	$ 60.00
Sainte-Blandine	50.00
Saint-Donat	40.00
Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père	35.00
St-Jérôme-de-Matane, ville	30.00

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Jérôme-de-Matane, ville	2	9.7	10.0	0.45	9.0	10.0	38.7	Excellent.	9.7	9.2	18.9	Excellent.
2	St-Moïse, village	2	9.7	10.0	2.00	8.5	10.0	38.2	"	8.5	8.5	17.0	"
3	Ste-Angèle-de-Mérici	9	9.6	9.7	0.70	8.0	10.0	37.3	"	7.6	7.6	15.2	"
4	Ste-Luce	7	9.6	9.8	0.50	7.7	10.0	37.1	"	7.7	7.7	15.4	"
5	Massé et Ouimet	2	9.2	9.7	0.90	8.0	10.0	36.9	"	9.5	9.5	19.0	"
6	St-Rémi-de-la-riv. Métis	2	9.0	9.0	1.20	8.4	10.0	36.4	"	8.3	8.3	16.6	"
7	Ste-Flavie	6	9.2	9.2	0.80	7.7	10.0	36.1	"	8.1	7.7	15.8	Très bien.
8	Mont-Joli	3	9.1	9.0	1.25	8.0	10.0	36.1	"	9.3	9.0	18.3	Excellent.
9	St-Germain-de-Rimouski, v	2	7.5	8.8	0.35	9.7	10.0	36.0	"	9.4	9.2	18.6	"
10	St-Moïse, par	4	9.0	9.0	1.00	7.6	10.0	35.6	"	8.4	8.4	16.8	"
11	St-Donat	8	9.0	8.8	1.25	7.6	10.0	35.4	"	7.1	7.0	14.1	Très bien.
12	St-Ant.-de-Pad	4	8.2	9.0	1.00	7.8	10.0	35.0	"	8.1	7.3	15.4	Très bien.
13	Ste-Anne-de-la-Pte-au Père	2	8.0	9.5	0.50	7.5	10.0	35.0	"	7.5	7.2	14.7	"
14	St-Jérôme-de-Matane, par	8	8.5	8.9	0.90	7.5	10.0	34.9	"	7.0	7.3	14.3	"
15	Ste-Blandine	8	8.0	9.0	1.30	7.6	10.0	34.6	"	8.3	8.3	16.6	Excellent.
16	St-Narcisse	1	10.0	7.0	2.50	7.5	10.0	34.5	"	10.0	10.0	20.0	"
17	St-Marcellin	2	8.0	9.0	0.80	7.5	10.0	34.5	"	8.2	8.2	16.4	"
18	St-Gabriel	6	8.8	7.7	1.00	8.0	10.0	34.5	"	6.9	6.0	12.9	Très bien.
19	St-Jos.-de-Lepage	5	8.4	8.2	0.80	7.5	10.0	34.1	"	7.1	6.3	13.4	"
20	N.-D.-du-S.-Cœur	5	8.1	8.5	0.65	7.5	10.0	34.1	"	9.1	9.1	18.2	Excellent.
21	St-Germain-de-Rimouski, par	9	7.8	8.5	1.00	7.7	10.0	34.0	"	6.5	6.5	13.0	Très bien.
22	St-Anaclet	7	8.2	8.7	0.80	7.5	9.4	33.8	"	9.0	9.0	18.0	Excellent.
23	Assomption-de-McNider	8	7.4	8.2	0.75	8.0	10.0	33.6	"	7.7	7.8	15.1	Très bien.
24	Ste-Félicité	8	7.4	8.1	1.20	7.9	10.0	33.4	"	8.6	8.6	17.2	Excellent.
25	St-Oct.-de-Métis	8	7.7	7.7	0.85	7.7	10.0	33.1	"	7.7	7.3	15.0	Très bien.
26	Ste-Cécile-du-Bic	9	8.3	7.1	0.75	7.6	10.0	33.0	"	8.8	8.7	17.5	Excellent.
27	St-Valérien	5	7.9	7.3	0.90	7.6	10.0	32.8	"	8.2	8.2	16.4	"
28	St-Damase	7	7.1	7.9	1.25	7.7	10.0	32.7	"	8.2	8.2	16.4	"
29	Canton Tessier	4	6.2	7.3	0.90	7.7	10.0	31.2	Très bien.	8.5	8.4	16.9	"
30	St-Ulric	9	6.3	6.0	0.80	7.5	10.0	29.8	"	7.3	6.8	14.1	Très bien.
31	St-Léandre	4	6.2	5.5	1.00	8.0	10.0	29.7	"	8.6	8.6	17.2	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

NOEL GINGRAS,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. GOSSELIN

St-Gervais, 18 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport général sur les écoles de mon district d'inspection, L'Islet–Montmagny–Bellechasse–Dorchester-Beauce, pour l'année 1916-17.

Avant de commencer ce rapport, je tiens à rendre hommage à mes prédécesseurs, MM. J.-Z. Dubeau, L.-P. Goulet, J.-M. Côté et L.-A. Guay.

Partout où je suis passé, on m'a parlé de ces éducateurs en termes très élogieux.

DISTRICT D'INSPECTION

Mon district d'inspection comprend 25 municipalités dont 4 dans le comté de L'Islet, 3 dans le comté de Montmagny, 5 dans le comté de Bellechasse, 11 dans le comté de Dorchester et 2 dans le comté de Beauce.

ECOLES

150 écoles, réparties comme suit, ont été en opération pendant l'année qui vient de s'écouler:

Ecoles modèles sous contrôle	12
Ecoles élémentaires sous contrôle	138
Total	150

Fréquentation scolaire (écoles visitées) 5631 ont été inscrits à ces différentes écoles; la présence moyenne a été de 4156 ou 73%.

Classement des élèves (écoles visitées)

Etaient	classés	en	1ère	année	2427	élèves
"	"	"	2e	"	1434	"
"	"	"	3e	"	1089	"
"	"	"	4e	"	512	"
"	"	"	5e	"	131	"
"	"	"	6e	"	38	"
						"
				Total	5631	"

Elèves français étudiant l'anglais 263
Elèves anglais étudiant le français 25

Le personnel enseignant se compose de 27 religieuses, de 136 institutrices laïques et de 2 instituteurs laïcs.

En général, les instituteurs et les institutrices s'acquittent de leurs devoirs avec beaucoup de zèle; si plusieurs n'ont pas obtenu plein succès, je dois en attribuer la cause première au peu d'assiduité des élèves dans certaines paroisses et au peu d'expérience de quelques titulaires.

Je suis heureux de dire que plusieurs commissaires se sont fait un devoir de répondre à mon appel en m'accompagnant au cours de ma visite aux écoles de la municipalité. Dans presque toutes les paroisses, messieurs les curés m'ont fait aussi l'honneur de leur présence.

Aux uns et aux autres, j'offre mes plus sincères remerciements.

Les municipalités ayant mérité la prime d'encouragement sont:

Ste-Germaine	$ 60.00
St-Prosper	50.00
St-Philémon	40.00
Buckland	35.00
St-Fabien	30.00

Je vous recommande, comme municipalités pauvres: St-Louis-de-Gonzague, St-Cyprien, Standon et St-Abdon.

N'ayant été nommé qu'en avril dernier et à cause du mauvais état des chemins durant le mois de mai, il m'a été impossible de visiter les municipalités suivantes: St-Pamphile et St-Adalbert.

Voici, par ordre de mérite, la classification des municipalités scolaires de mon district d'inspection:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Magloire	8	8.6	10.	10.	10.	10.	48.6	Excellent.	9.3	7.4	16.7	Excellent.
2	St-Paul	7	8.4	10.	10.	10.	10.	48.4	"	9.4	7.7	17.1	"
3	Ste-Sabine	3	10.	10.	8.	9.	10.	47.	"	7.6	7.0	14.6	Très bien.
4	Ste-Philémon	8	7.9	10.	9.	9.	10.	45.9	"	9.6	8.0	17.6	Excellent.
5	Ste-Justine	9	8.8	10.	8.	9.	10.	45.8	"	8.6	7.1	15.7	Très bien.
6	St-Camille	4	8.7	10.	8.0	9.	10.	45.7	"	7.8	7.3	15.0	"
7	Ste-Apolline	4	7.0	10.	9.	9.2	10.	45.2	"	9.0	8.0	17.	Excellent.
8	St-Marcel	3	7.7	9.	9.	9.3	10.	45.	"	8.3	6.7	15.	Très bien.
9	St-Fabien	7	7.5	9.2	8.	10.	10.	44.7	"	8.5	7.0	15.5	"
10	Buckland	6	8.2	10.	8.	8.1	10.	44.3	"	9.3	8.0	17.3	Excellent.
11	Ste-Rose	8	8.8	9.4	9.	8.8	8.	44.	"	8.3	7.8	16.1	"
12	St-Odilon (Cranbourne)	9	8.5	8.3	8.	8.5	9.5	42.8	"	7.8	7.4	15.2	Très bien.
13	St-Ls-de-Gonzag..	3	9.	8.8	8.0	8.5	8.0	42.3	"	9.0	8.3	17.3	Excellent.
14	Ste-Germaine	11	7.4	8.6	7.0	9.1	9.0	41.	"	7.8	7.5	15.3	Très bien.
15	St-Léon-de-Standon	7	6.8	9.2	6.0	8.5	9.2	39.7	Très bien.	8.5	7.5	16.0	"
16	St-Benjamin	5	6.7	9.1	6.0	8.5	8.5	38.8	"	8.3	7.6	15.9	"
17	Ste-Aurélie	2	6.	9.	3.	10.	10.	38.	"	8.0	8.2	16.2	Excellent.
18	St-Nazaire	3	7.7	7.	5.	8.3	10.	38.	"	8.7	8.3	17.0	"
19	St-Prosper	10	7.9	7.5	4.5	8.7	9.0	37.6	"	8.1	7.5	15.6	Très bien.
20	Ste-Perpétue	9	6.3	6.5	7.	7.7	10.	37.5	"	8.0	7.6	15.6	"
21	St-Zacharie	8	5.6	5.4	5.5	8.5	9.	34.	"	7.5	7.8	15.3	"
22	St-Abdon	1	3.	8.0	4.2	9.	6.	27.2	Bien	6.5	6.0	12.5	Bien.
23	St-Adalbert	3	Non vis.										
24	St-Pamphile	10	Non vis.										
25	Standon	2	5.0	3.5	5.0	8.5	5.0	27.0	Bien	9.0	8.5	17.5	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GOSSELIN,

Insp. d'écoles.

M. J.-O. GOULET.

St-Gervais, ce 15 août 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport général concernant le progrès et la tenue des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1916-1917.

Ce district comprend 39 municipalités, savoir: 8 dans le comté de Portneuf et 31 dans celui de Champlain.

Les commissions scolaires de ces municipalités ont maintenu en activité, cette année, 201 écoles de tous genres, ces écoles se répartissent comme suit:

Nombre d'écoles sous contrôle en activité	190
Nombre d'écoles indépendantes	11
Total	201

Ces écoles sont réparties comme suit :

Ecoles élémentaires	173
" modèles	22
" académiques	6
Total	201

La fréquentation scolaire a été comme suit dans ces écoles:

Présence moyenne des élèves dans les écoles sous contrôle, 8019, soit 80¼ pour cent;

Présence moyenne des élèves dans les écoles indépendantes, 629, soit 90½ pour cent.

L'inscription totale des élèves a été de 10,722, la présence moyenne générale a été de 8,648, ou 81 pour cent.

Je considère la présence moyenne comme excellente et les progrès très satisfaisants.

CLASSEMENT DES ELEVES

Etaient classés en			1ère	année	3879	élèves.
"	"	"	2e	"	2884	"
"	"	"	3e	"	2318	"
"	"	"	4e	"	1128	"
"	"	"	5e	"	265	"
"	"	"	6e	"	170	"
"	"	"	7e	"	65	"
"	"	"	8e	"	13	"
			Total		10,722	"

Sur ce nombre, 1575 ont étudié la langue anglaise.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Le personnel enseignant se répartit comme suit:

1. Religieux:

Instituteurs	23
Institutrices	83
Total	106

2. Laïques:

Instituteurs	3
Institutrices	212
Total	215
Grand total	321

Dans ce district il y a:

1 instituteur laïque diplômé pour école modèle;
5 institutrices diplômées pour académies;
71 institutrices diplômées pour école modèle;
136 institutrices diplômées pour école élémentaire;
7 institutrices qui enseignent sans brevet.

Grâce aux allocations spéciales accordées aux municipalités qui paient à toutes leurs institutrices un minimum de $120.00 de $150.00, de $175.00 ou de $200.00, les traitements ont subi une hausse assez considérable dans mon district.

Permettez-moi, monsieur le Surintendant, de vous donner la liste de ces municipalités avec les traitements payés.

Champlain, village	$ 412.50
Ste-Anne-de-la-Pérade, village	375.00
St-Tite, village	287.50
St-Stanislas	271.43
St-Casimir, village	265.55
St-Jacques-des-Piles	193.75
Almaville, village	183.33
Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	177.50
Ste-Thècle, paroisse	177.08
Cap-de-la-Madeleine	176.15
Grondines, village	175.00
Grondines, paroisse	175.00
Ste-Thècle, village	175.00
St-Adolphe	175.00
Champlain, paroisse	175.00
Ste-Marthe-du-Cap	175.00
Batiscan	161.25
St-Ubald	160.00
Ste-Geneviève	156.82
St-Narcisse	154.69
St-Maurice	154.17
Notre-Dame-des-Anges	150.00
St-Tite, paroisse	150.00
St-Tite, nord	150.00
St-Timothée	150.00
St-Sévérin	150.00
St-Jacques-des-Piles	150.00
St-Jean-des-Piles	150.00
St-Roch-de-Mékinac	150.00
St-Théophile	150.00
Almaville, paroisse	150.00

Mont-Carmel	150.00
St-Louis-de-France	150.00
Laflèche	150.00
St-Prosper	150.00
St-Luc-de-Vincennes	138.00
St Casimir, paroisse	131.25
St-Thuribe	125.00

Dans le cours de l'année, j'ai accepté des maisons d'écoles construites et réparées sur plans et devis approuvés par le Département, au coût de $21,355,00; d'autres sont actuellement en construction et devront être prêtes pour l'ouverture des classes.

Je vous prie, monsieur le Surintendant, d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil du 2 décembre 1905.

Ste-Thècle, village	$ 60.00
St-Adelphe	50.00
Grondines, paroisse	40.00
Ste-Marthe-du-Cap	35.00
St-Maurice	30.00

Le dessin est enseigné dans toutes les écoles de mon district d'inspection et les progrès réalisés démontrent que l'on comprend toute l'importance de cet enseignement; j'ai choisi, tel que demandé, quatre dessins dans chaque classe, et vous les ai fait parvenir avec mes bulletins d'inspection.

La conférence sur l'agriculture a été suivie avec intérêt par un grand nombre de commissaires, d'instituteurs, d'institutrices et par les élèves des classes supérieures. 83 jardins scolaires ont été en activité, et cultivée par 1743 élèves; la grandeur cultivée par les dits élèves jardiniers a été de 74,643 pieds; la récolte, en général, a été bonne.

Messieurs les agronomes Magnan et Fortin font un travail de géant, et aussi je leur en attribue tout le mérite.

Je n'ai que des louanges à adresser au personnel enseignant, et plus particulièrement aux communautés religieuses dont le zèle et le dévoue-

ment n'ont pas de bornes. Les résultats obtenus chez un grand nombre de titulaires ont été marquants.

En terminant, monsieur le Surintendant, permettez-moi de vous remercier bien sincèrement de votre extrême bonté à mon égard. L'année scolaire qui vient de se terminer a été toute d'épreuves pour votre très humble serviteur; par contre, les sympathies d'un homme de votre position ne sont-elles pas comme un baume apporté sur la plaie de celui dont le cœur souffre!

Je vous prie d'accorder un octroi supplémentaire aux municipalités pauvres suivantes: St-Adelphe, St-Jean-des-Piles, Mont-Carmel, St-Jacques-des-Piles, Almaville, village, Almaville, paroisse, St-Rémi, St-Louis-de-France, St-Roch-de Mékinac, St-Timothée, St-Luc-de-Vincennes, Notre-Dame-des-Anges, Ste-Marthe-du-Cap.

Je vous inclus, monsieur le Surintendant, le tableau statistique indiquant les municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Casimir, village	3	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	St-Tite, village	3	8.	10.	10.	10.	10.	48.	"	10.	10.	20.	"
3	Champlain, village	2	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	8.	8.	16.	Très bien.
4	Ste-Thècle, village	1	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	8.	8.	16.	"
5	St-Stanislas	3	10.	10.	8.	8.5	9.	45.5	"	7.5	7.5	15.	"
6	La-Pérade, village.	3	9.	9.	8.	8.	10.	44.	"	8.	7.	15.	"
7	Grondines, village.	2	8.	9.5	9.	9.	9.	44.5	"	6.	6.	12.	Bien.
8	Batiscan	5	9.2	9.6	6.	9.4	9.	43.2	"	6.4	6.4	12.8	Très bien.
9	Almaville, village.	7	10.	9.	9.	9.	9.	46.	"	5.	5.	10.	Bien.
10	St-Adolphe	7	9.	7.4	8.	9.	10.	43.4	"	5.8	5.8	11.6	"
11	St-Tite-Nord	2	8.	9.	8.	8.	9.	42.	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
12	St-Narcisse	13	8.	8.7	8.	8.	10.	42.7	"	6.3	5.8	12.1	"
13	St-Rémi	5	8.8	7.4	10.	7.6	9.	42.8	"	5.8	5.8	11.6	Bien.
14	St-Tite, paroisse.	9	8.6	9.1	7.	8.	9.	42.4	"	6.	6.	12.	"
15	Grondines, par.	4	9.5	8.5	7.	9.	9.	43.	"	5.5	5.5	11.	"
16	St-Théophile	6	9.3	9.3	7.	8.	9.	42.6	"	5.7	5.7	11.4	"
17	Cap-Madeleine.	6	8.5	9.	6.	9.	9.	42.5	"	5.6	5.6	11.2	"
18	St-Jean-des-Piles	7	8.1	7.4	10.	8.	9.	42.5	"	5.3	5.3	10.6	"
19	Mont-Carmel	6	8.	8.8	8.	9.	8.	41.8	"	5.5	5.5	11.	"
20	Ste-Thècle	8	8.2	7.	9.	9.	9.	42.2	"	5.3	5.3	10.6	"
21	Champlain, par.	5	8.	9.	5.	9.	9.	40.5	"	6.	6.2	12.2	Très bien.
22	Almaville, par.	4	7.7	9.2	7.	8.	9.	40.9	"	5.7	5.7	11.4	Bien.
23	St-Casimir, par.	8	8.	10.	6.	7.1	9.	40.1	"	6.	6.	12.	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
24	Ste-Geneviève....	8	7.3	9.5	6.	8.	9.	39.8	Très bien.	6.2	6.1	12.3	Très bien.
25	St-Maurice.....	12	8.7	9.4	5.	8.	9.	40.1	Excellent.	5.9	5.9	11.8	Bien.
26	St-Ls-de-France..	4	7.7	8.2	7.	8.	9.	39.9	Très bien.	6.	6.	12.	"
27	Laflèche.....	9	8.2	9.8	5.	8.	9.	40.	"	5.9	5.9	11.8	"
28	Ste-Thuribe.....	4	9.	8.	7.	7.	9.	40.	"	5.7	5.7	11.4	"
29	St-Ubalde.....	8	7.7	6.3	7.	8.2	9.	38.9	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
30	N.-D.-des-Anges..	6	7.	6.5	8.	8.	9.	39.3	"	5.8	5.8	11.6	Bien.
31	Ste-Marthe-du-Cap.....	3	7.3	9.	6.	9.	9.	40.3	Excellent.	5.3	5.3	10.6	"
32	St-Jques-des-Piles	2	8 .	7.5	7.	9.	9.	40.5	"	5.	5.	10.	Médiocre.
33	St-Sévérin.....	6	8.	7.6	5.	8.	9.	37.6	Très bien.	6.4	6.4	12.8	Très bien.
34	St-Prosper.....	5	7.4	6.8	6.	8.2	9.	37.4	"	6.6	6.4	13.	"
35	St-Roch-de-Mékinac.....	4	7.	8.7	7.	8.	9.	39.7	"	5.2	5.2	10.4	Bien.
36	La-Pérade, par....	9	8.4	9.6	6.	9.	9.	36.6	"	6.1	6.3	12.4	Très bien.
37	St-Timothée.....	4	7.2	6.5	5.	8.	9.	36.2	"	5.2	5.2	10.4	Bien.
38	St-Luc-de-Vinnes.....	4	6.	7.7	5.	6.7	9.	34.4	"	5.5	6.5	12.	"
39	Lac-Chat.....	Ecole fermée toute l'année.											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-O. GOULET,

Insp. d'écoles.

M. L.-P. GOULET.

QUEBEC, 23 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport général pour l'année 1916-17.

Mon district, tel que divisé par la création d'un nouveau district d'inspection, comprend 22 municipalités scolaires: 12 dans le comté de Bellechasse et 10 dans celui de Montmagny.

Dans ces 22 municipalités, il y a 145 écoles sous contrôle, comprenant 188 départements ou classes, et 11 écoles indépendantes.

Ces écoles sont réparties comme suit: 11 académiques, 21 modèles et 124 élémentaires.

Le total des élèves inscrits a été de 7229 et la présence moyenne de 5751 ou 80%.

Elèves de 1ère année	2243
" " 2ème "	1560
" " 3ème "	1614
" " 4ème "	1000
" " 5ème "	477
" " 6ème "	213
" " 7ème "	73
" " 8ème "	49
" français étudiant l'anglais	1828
" anglais étudiant le français	9

TRAITEMENTS

Les municipalités de St-Cajétan-d'Armagh, La-Durantaye et Grosse-Ile, ont payé un traitement de $200 à toutes leurs institutrices; celles du Cap-St-Ignace, St-Thomas, St-Pierre, St-François, Berthier, St-Vallier, St-Michel (paroisse), N.-D.-du-Rosaire, St-Damien, Ste-Euphémie, et l'Ile-aux-Grues $175.00; celles de St-Gervais, St-Lazare, St-Charles, St-Nérée, St-Raphaël, St-Michel, village, et Beaumont, $150.00.

CONSTRUCTIONS

Dans le cours de l'automne dernier, j'ai accepté sept maisons d'écoles construites sur plans et devis approuvés, au coût de $22.400.

Toutes ces écoles ont été meublées avec des pupitres approuvés.

Les municipalités qui méritent la prime accordée en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905, sont:

St-Pierre	$ 60.00
St-Damien	50.00
St-Cajetan-d'Armagh	40.00
St-Lazare	35.00
L'Ile-aux-Grues	30.00

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Cajetan-d'Armagh	12	9.2	10.	10.	10.	10.	49.2	Excellent.	9.	8.	17.	Excellent.
2	St-Vallier	8	10.	10.	9.	9.3	9.7	49.	"	9.5	8.5	18.	"
3	St-Pierre	6	9.7	10.	9.	9.5	10.	48.2	"	10.	8.7	18.7	"
4	Ste-Euphémie	2	9.5	10.	9.	9.5	10.	48.	"	9.	8.	17.	"
5	Berthier	3	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	9.	8.	17.	"
6	Cap-St-Ignace	15	9.6	10.	9.	9.	10.	47.6	"	9.	8.	17.	"
7	Ville de Montmagny	2	9.	9.	10.	9.	10.	47.	"	10.	9.	19.	"
8	St-Michel (vil)	3	10.	10.	9.	8.	10.	47.	"	9.8	8.4	18.2	"
9	La Durantaye	3	8.	10.	10.	10.	9.	47.	"	9.6	9.	18.6	"
10	Beaumont	3	9.	9.	10.	9.	10.	47.	"	9.	7.	16.	"
11	St-Damien	6	9.	9.8	9.	9.	9.7	46.5	"	8.1	7.	15.1	Très bien.
12	St-Thomas	13	8.	10.	9.	9.	10.	46.	"	9.8	8.	17.8	Excellent.
13	N.-D. du Rosaire	5	7.6	9.5	9.	9.	10.	45.1	"	9.4	8.2	17.6	"
14	Ile-aux-Grues	2	8.	10.	8.	9.	10.	45.	"	10.	8.5	18.5	"
15	St-Nérée	9	8.7	10.	8.	8.	10.	44.7	"	9.1	7.5	16.6	"
16	St-François	9	9.	9.6	9.	9.	10.	44.6	"	9.5	8.	17.5	"
17	St-Raphaël	9	8.	10.	8.	8.	10.	44.	"	9.	8.	17.	"
18	St-Charles	9	8.2	9.8	8.	8.	10.	44.	"	9.1	6.8	15.9	Très bien.
19	St-Michel (par.)	3	7.	10.	9.	9.	9.	44.	"	9.7	8.3	18.	Excellent.
20	St-Lazare	9	7.6	8.2	8.	8.	9.5	41.3	"	9.	7.4	16.4	"
21	St-Gervais	13	8.2	10.	6.	6.	9.5	39.7	Très bien.	9.	8.	17.	"
22	Grosse-Ile	1	Non visitée										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-P. GOULET,
Insp. d'écoles.

M. L.-A. GUAY.

SAINT-DAVID-DE-LÉVIS, 21 juin 1917.

Monsieur le Surintendant,

Pour me conformer au paragraphe 17 de l'article 231 des *Règlements du C. C.*, je vous soumets mon rapport annuel sur l'état des écoles confiées à ma surveillance, pour l'année 1916-17.

Tel que modifié le 17 avril dernier, mon district d'inspection comprend 20 paroisses: une dans Bellechasse, 9 dans Dorchester et 10 dans Lévis, 26 municipalités avec 164 écoles; 158 sous contrôle, contenant 204 départements, et 6 indépendantes, dont 2 modèles et 4 académies.

Des 158 écoles sous contrôle 143 sont élémentaires, 14 modèles et une académie.

6,777 élèves: 3,278 garçons et 3,082 filles dans les écoles sous contrôle, 31 garçons et 386 filles dans les écoles indépendants, ont été inscrits,donnant une présence moyenne de 82% dans les écoles indépendantes et 62% dans celles sous contrôle.

Cette diminution du chiffre de la présence, dans les écoles sous contrôle, laquelle était de 79 à 82 l'an dernier, est due à l'épidémie de coqueluche qui a sévi un peu partout, et aussi à la rigueur de l'hiver que nous avons eu.

630 garçons, 632 filles sont âgés de 5 et 6 ans ; 2,468 garçons, 2,530 filles de 7 à 13, inclusivement ; 134 garçons, 286 filles de 14 à 15; 8 garçons et 89 filles de 16 ans et plus.

3,224 garçons, 3,380 filles sont d'origine française; 85 garçons et 88 filles d'origine anglaise. De ceux-ci, 156 étudient le français et 1,276 de ceux-là étudient l'anglais.

2,613 élèves sont de première année, 1,546 de 2ième, 1,332 de 3ième, 782 de 4ième, 295 de 5ième, 158 de 6ième, 38 de 7ième et 13 de 8ième.

Le personnel enseignant comprend 62 congréganistes : 5 frères Maristes, 12 Srs de la Cong. de N.-D., 5 Srs du Bon-Pasteur, 18 Srs de la Charité, 6 Srs de la Charité de St-Louis, 8 Srs de N.-D. du Perpétuel-Secours, 5 Srs Servantes du S.-C. de Marie, 3 Srs Stes-Chrétiennes; 3 instituteurs et 157 institutrices laïques, 5 de ces dernières n'ont pas le brevet requis, mais n'ont été engagées, que comme remplaçantes et vers la fin de l'année scolaire.

Le succès n'a pas souri à un bon nombre, comme le démontre la classification suivante :

10 ont obtenu la note " Nul ".
10 " " " Mal ".
26 " " " Médiocre ".
46 " " " Bien ".
74 " " " Très bien ".
6 " " " Excellent ".

Pour les jeunes, l'expérience fait défaut ; chez certaines institutrices, ce sont les aptitudes qui manquent ; bon nombre aussi n'ont pas le zèle, le dévouement ni le savoir-faire en pédagogie pour réussir.

Par contre, monsieur le Surintendant, les bonnes institutrices, celles qui sont de vraies éducatrices, donnent beaucoup de satisfaction et compensent bien les déceptions.

Outre la liste des gratifiés, que je vous adresse avec le présent rapport, les instituteurs et les institutrices dont les noms suivent méritent une mention honorable, plusieurs même seraient dignes d'une gratification.

Ce sont : M.M. V. Gagnon, de Charny ; C. Dallaire, de Saint-Isidore ; Melles A. Blais, M. Bouffard, S. Boulet, de Sainte-Hénédine ; C. Bourassa, A. Martineau, M.-J. Bourassa, de Saint-David ; F. Lebel, de Etchemin ; B. Landry, de Saint-Romuald ; A. Bourassa, de Le-Sault ; D. Fréchette, de Saint-Nicolas ; D. Brouard, de Saint-Etienne ; B. Gosselin, E. Bussière, J. Laliberté, de Saint-Henri ; D. Couture, de Pintendre ; M.-Lse Baillargeon, de Sainte-Claire ; M.-A. Chabot, M. O'Farrell, de Saint-Malachie ; M. Larochelle, de Saint-Isidore ; M. Morin, A. Saint-Pierre, L. Hébert, de Sainte-Marguerite ; L. Audet, A. Donohue, E. Courtney, de Frampton ; R. Doyon, de Scott ; A. Goulet, A. Rhéaume, de Saint-Bernard ; R.-A. Bilodeau et B. Paré, de Honfleur.

Quant aux religieux et religieuses, je n'ai que des félicitations à leur adresser. Leur dévouement, leur zèle, joint à leur savoir-faire en pédagogie, est presque toujours couronné d'un plein succès.

La moyenne des traitements est de $164. pour les écoles élémentaires, $260. pour les écoles modèles et $420. pour l'unique académie sous contrôle dans ma circonscription.

Les livres de comptes sont bien tenus; les secrétaires-trésoriers remplissent fidèlement les devoirs de leur charge.

Somme toute, si les progrès au point de vue intellectuel n'ont pas été aussi marqués que les années dernières, je suis encore satisfait du résultat général, surtout du bon fonctionnement de la loi scolaire dans ce beau district d'inspection.

En vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905, les municipalités qui méritent le plus sont :

Sainte-Marguerite	$ 60.00
Charny	50.00
Breakeyville	40.00
Saint-Romuald	35.00
Honfleur	30.00

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Romuald	1	5.	8.	10.	9.8	10.	42.8	Excellent.	10.	5.8	15.8	Très bien.
	St-Malachie	9	7.9	7.1	10.	7.8	10.	42.8	"	10.	5.8	15.8	"
2	Village de St-Nicolas	1	10.	10.	2.7	10.	10.	42.7	"	10.	5.5	15.5	"
3	St-Edouard-de-Frampton	13	6.1	6.9	10.	8.5	10.	41.5	"	9.3	5.8	15.1	"
4	Breakeyville	1	10.	10.	4.	7.3	10.	41.3	"	10.	6.2	16.2	Excellent.
5	Ste-Claire	8	8.	8.3	6.7	7.8	10.	41.2	"	10.	6.	16.	Très bien.
	St-Bernard	10	8.1	7.1	8.7	7.5	9.8	41.2	"	10.	6.	16.	"
6	Charny	2	10.	9.	5.3	6.8	10.	41.1	"	10.	4.8	14.8	"
7	St-David	4	8.7	9.8	2.7	9.6	10.	40.8	"	10.	5.2	15.2	"
8	Chaudière Station	1	8.	6.	7.4	7.8	10.	39.2	Très bien.	9.	4.5	13.5	"
9	Ste-Hénédine	5	8.9	7.7	4.6	7.6	10.	38.8	"	9.4	5.6	15.	"
10	Ste-Marguerite	10	7.9	7.	6.	7.3	10.	38.2	"	9.6	5.	14.6	"
11	St-Jean de St-Nicolas	1	4.	10.	3.3	10.	10.	37.3	"	10.	5.	15.	"
12	St-Anselme	12	7.	7.	6.4	6.8	10.	37.2	"	10.	5.7	15.7	"
	St-Nicolas, par.	10	7.5	7.3	4.7	8.5	9.2	37.2	"	10.	5.6	15.6	"
13	St-Lambert	10	5.2	6.9	8.	7.	10.	37.1	"	10.	5.8	15.8	"
14	St-Maxime-de-Scott	4	7.8	6.7	4.9	7.6	10.	37.	"	10.	7.3	17.3	Excellent.
	Le Sault	1	4.	8.	5.	10.	10.	37.	"	10.0	6.	16.	Très bien.
15	Honfleur	8	6.4	6.1	8.	5.8	10.	36.3	"	10.	6.3	16.3	Excellent.
16	St-Etienne	5	5.6	7.8	5.4	7.4	10.	36.2	"	9.2	5.4	14.6	Très bien.
17	St-Louis-de-Pintendre	4	5.3	7.2	4.5	8.5	10.	35.5	"	10.	5.6	15.6	"
18	St-Jean-Chrysost	7	5.6	6.	5.3	7.3	10.	34.2	"	10.	5.1	15.1	"
19	Etchemin	3	4.9	6.9	5.3	6.6	10.	33.7	"	8.	4.6	12.6	"
20	St-Henri	16	7.	6.1	3.5	6.1	10.	32.7	"	9.5	5.7	15.2	"
21	St-Isidore	11	5.5	4.6	4.3	7.5	10.	31.9	"	10.	5.6	15.6	"
22	St-Télesphore	1	4.	6.	1.3	9.	10.	30.3	"	10.	3.	13.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LS-A. GUAY,
Insp. d'écoles.

M. JOSEPH HEBERT

LONGUEUIL, 30 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année 1916-17.

Le résumé des bulletins d'inspection fait voir les statistiques suivantes:

Municipalités, 54; écoles sous contrôle 167, indépendantes, 20.

Total des élèves inscrits: garçons, 5784; filles, 6017.

Présence moyenne: garçons, 4775; filles, 4885.

Elèves dans les différentes années du cours: 1ère, 5074; 2ème, 2525; 3ème, 2095; 4ème, 1216; 5ème, 514; 6ème, 231; 7ème, 93; 8ème, 53.

AGES DES ÉLÈVES

	De 5 à 7 ans	de 7 à 14	de 14 à 16	de 16 ans et plus
Garçons....	998	4300	382	104
Filles.....	1022	4336	526	133

Les traitements sont à peu près les mêmes que ceux de l'année dernière, avec une légère augmentation dans quelques écoles. Les progrès sont bons, très bons et excellents, surtout dans les écoles dont les titulaires ont quelques années d'expérience. Je regrette d'avoir à déplorer la disparition de trois excellentes institutrices: Mlle Marie Bénard et Mesdames J.-O. Fortin et J. Beauregard. Les deux premières se mettent à la retraite, et la mort, après quelques jours de maladie, enlevait madame Beauregard à l'affection des siens. Depuis dix-huit ans, madame Beauregard enseignait dans l'arrondissement No 6 de la paroisse de Varennes. La disparition de cette femme de bien fait naître de profonds regrets chez tous ceux qui ont été à même d'apprécier son zèle et son dévouement à la cause de l'éducation.

L'œuvre des jardins scolaires va de l'avant, et plusieurs titulaires d'écoles ont commencé l'établissement de musées agricoles. Le plus

complet que j'ai vu est celui qui a été établi par les dames religieuses St-Joseph, de St-Antoine de Verchères; je regrette que le cadre de ce rapport ne permette pas d'en faire une description détaillée. J'ai trouvé des musées agricoles très importants dans les écoles suivantes:

St-Antoine de Verchères, No	2,	dirigée	par	Mlle	A. Rainville;
" " "	3	"	"	"	A. Lecours;
" " "	6	"	"	"	A. Moreau;
St-Bruno, Co., Chambly "	3	"	"	"	M.-B. Valois;
St-Roch "	1	"	"	SS.	St-Joseph;
Ste-Victoire "	1	"	"	SS.	St-Joseph;
St-David "	1	"	"	SS.	de la Présentation;
St-Michel, village	1 et 2	"	"	SS.	de l'Assomption;
" No 4 "	1	"	"	Mlle	V. de Tonnancour;
" No 6 "	1	"	"	"	Rhéa Arel;
St-David, paroisse "	1	"	"	"	Alice Salois;
St-Marc "	1	"	"	"	G.-A. Grenier.

Les efforts que l'on a faits pour l'établissement de ces musées sont tout à la louange du personnel enseignant, et les résultats en sont admirables. J'espère que, l'exemple aidant, j'aurai encore plus à mentionner l'an prochain.

Les institutrices dont les noms suivent ont mérité des gratifications:

Mlles C. McGavenay, M. A.-O. Beauregard, Marie Bénard, Aurore Laguë, M.-B. Valois, C. Salvail, O. Cournoyer, R.-A. Auger, E. Donais, V. Lavallée, E. Malo, A. Lafleur, A. Rainville, A. Lecours, A. Brissette, H. Laflamme, L. Lussier, A. Chagnon, A. Blanchard, V. de Tonnancour, C. Julien.

Les municipalités suivantes méritent des primes d'encouragement pour construction d'écoles:

Ste-Anne-de-Noue	$ 60.00
Ste-Anne-de-Sorel	50.00
St-Narcisse-de-St-Aimé	40.00
Belœil, village	35.00
St-David, paroisse	30.00

Voici la liste, par ordre de mérite, des municipalités de mon district d'inspection :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Saint-Lambert....	2	10.	10.	.....	10.	10.	40.	Excellent.	9.	9.	18.	Excellent.
2	Longueuil, ville...	2	10.	10.	.....	8.5	10.	36.5	"	9.	9.	18.	"
3	Montréal-Sud....	1	8.	8.	.....	9.	10.	35.	"	9.	9.	18.	"
4	Contrecœur, vill..	1	9.	9.	.....	8.	10.	36.	"	9.	8.	17.	"
5	Verchères, vill....	2	7.5	8.5	.....	8.5	10.	34.5	"	9.	9.	18.	"
6	Saint-Marcel, vill.	1	8.	8.	.....	8.	10.	34.	"	9.	9.	18.	"
7	Saint-David, vill..	1	8.	9.	.....	7.	10.	34.	"	9.	9.	18.	"
8	Longueuil, par...	7	8.7	7.8	.....	9.	10.	35.5	"	8.2	8.1	16.3	"
9	Varennes, village.	3	8.6	9.6	.....	7.6	10.	35.8	"	8.	8.	16.	Très bien.
10	Chambly, canton	1	5.	9.	.....	9.	10.	33.	"	9.	9.	18.	Excellent.
11	Boucherville, vill.	2	7.5	8.	.....	7.5	10.	33.	"	8.5	8.5	17.	"
12	Greenfield Park (dissisdent)....	1	9.	7.	.....	10.	10.	36.	"	7.	7.	14.	Très bien.
13	Rivière-Richelieu.	1	8.	8.	.....	8.	10.	34.	"	8.8	8.	16.	"
14	St-Bruno, par....	3	8.3	8.	.....	8.	10.	34.3	"	8.	7.6	15.6	"
15	Belœil, village....	6	8.3	7.8	.....	7.	10.	33.1	"	8.3	8.3	16.6	Excellent.
16	St-Bruno, village.	1	9.	9.	.....	8.	10.	36.	"	7.	6.	13.	Très bien.
17	Filiatreault.....	1	9.	7.	.....	5.	10.	31.	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.
18	St-Joseph-de-Sorel	1	8.	8.	.....	7.	10.	33.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
19	St-Michel, village.	2	7.	7.	.....	7.	10.	31.	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.
20	Boucherville, par..	4	7.2	8.	.....	8.	10.	33.2	Excellent.	7.7	7.7	15.4	Très bien.
21	Varennes, par...	7	7.1	9.	.....	8.	10.	34.1	"	7.4	7.	14.4	"
22	Verchères, par...	5	8.	8.6	.....	8.	10.	34.6	"	7.	6.8	13.8	"
23	St-Antoine.....	7	6.7	8.4	.....	7.1	10.	32.2	"	8.2	8.	16.2	Excellent.
24	St-Aimé.....	4	7.	7.5	.....	8.5	10.	33.	"	7.5	7.7	15.2	Très bien.
25	St-Michel, No 2..	1	9.	8.	.....	7.	10.	34.	"	8.	6.	14.	"
26	St-Michel, No 3...	1	7.	8.	.....	7.	10.	32.	Très bien.	8.	8.	16.	"
27	St-Roch.....	3	7.6	8.	.....	7.	10.	32.6	Excellent.	8.	7.3	15.3	"
28	St-Marc.....	5	7.	8.	.....	7.6	10.	32.6	"	7.8	7.4	15.2	"
29	St-Hubert.....	5	6.	9.	.....	7.6	10.	32.6	"	8.	7.	15.	"
30	Ste-Théodosie....	2	7.	8.	.....	7.	10.	32.	Très bien.	8.	7.5	15.5	"
31	St-Ours, ville.....	2	8.	6.	.....	7.5	10.	31.5	"	8.	8.	16.	"
32	Ste-Anne-de-Sorel	3	8.	8.	.....	6.3	10.	32.3	Excellent.	7.6	7.6	15.2	"
33	Ste-Julie.....	5	6.4	8.	.....	8.	10.	32.4	"	7.6	7.2	14.8	"
34	Belœil, par.....	3	8.	8.	.....	8.	10.	34.	"	7.	6.	13.	"
35	Chambly.....	8	7.5	7.1	.....	8.1	10.	32.7	"	7.5	6.8	14.3	"
36	Sorel, par.....	2	8.	7.	.....	6.5	10.	31.5	Très bien.	8.	7.5	15.5	"
37	St-Basile-le-Grand	3	7.6	8.3	.....	7.	10.	32.9	Excellent.	7.3	6.6	13.9	"
38	St-Marcel, par...	5	6.6	8.	.....	7.2	10.	31.8	Très bien.	7.4	7.4	14.8	"
39	Contrecœur, par.	4	6.7	8.	.....	6.2	10.	30.9	"	8.	7.5	15.5	"
40	St-Robert.....	8	6.7	8.1	.....	7.	10.	31.8	"	7.3	7.	14.3	"
41	Sorel, ville.....	2	4.5	8.	.....	7.	10.	29.5	"	8.5	8.	16.5	Excellent.
42	St-Michel No 4...	1	5.	7.	.....	6.	10.	28.	"	9.	9.	18.	"
43	St-Ours, par.....	6	6.5	8.	.....	7.3	10.	31.8	"	7.3	6.5	13.8	Très bien.
44	Ste-Victoire.....	7	7.2	6.5	.....	6.1	10.	29.8	"	8.1	8.7	15.8	"
45	St-Narcisse-de-Saint-Aimé....	6	7.6	7.	.....	7.	10.	31.6	"	6.5	6.5	13.	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi ds livres des classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
46	St-Ls-de-Bonsec..	5	5.8	5.2	.....	7.2	10.	28.2	Très bien.	7.8	7.4	15.2	Très bien.
47	St-Michel No 9...	1	6.	8.	.....	6.	10.	30.	"	7.	6.	13.	"
48	St-Michel No 10..	1	5.	7.	.....	6.	10.	29.	"	7.	7.	14.	"
49	St-David, par....	7	7.4	6.5	.....	7.	10.	30.9	"	6.2	5.8	12.	Bien.
50	Ste-Anne-de-Noue	1	8.	3.	.....	6.	10.	27.	"	7.	6.	13.	Très bien.
51	St-Michel No 8...	1	6.	2.	.....	6.	10.	24.	Bien.....	8.	8.	16.	"
52	St-Michel No 6...	1	5.	7.	.....	6.	10.	28.	Très bien.	6.	5.	11.	Bien.
53	St-Michel No 5...	1	5.	2.	.....	6.	10.	23.	Bien.....	7.	7.	14.	Très bien.
54	St-Gér-Magella...	2	5.	4.	.....	6.	10.	25.	Très bien.	4.5	4.	8.5	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH HÉBERT,

Insp. d'écoles.

J.-E. LEFEBVRE.

VAUDREUIL, le 28 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction, pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1917.

Mon district d'inspection reste toujours le même avec ses quatre comtés : Soulanges, Vaudreuil, Jacques-Cartier et Laval.

Je compte 70 municipalités scolaires renfermant 164 maisons d'éducation, dont deux collèges classiques, une école normale, 15 écoles indépendantes et 146 écoles sous contrôle des commissaires.

Elèves.—Le total des élèves inscrits, moins ceux des deux collèges classiques et de l'école normale est de 10,484; sur ce nombre 1763 sont élèves des 15 écoles indépendantes, laissant 8721 élèves aux écoles sous contrôle, dont 4534 garçons et 4187 filles, donnant une présence moyenne de 3600 garçons et 3371 filles.

Présence moyenne.—La présence moyenne des garçons est de 80 par cent et celle des filles est aussi de 80 par cent.

La présence moyenne des élèves dans les écoles indépendantes est de 95 par cent ; l'an dernier elle était de 86 par cent, augmentation de 9 par cent.

La présence moyenne des élèves dans les écoles sous contrôle est de 80 par cent ; l'an dernier elle était de 84 par cent, il y a donc diminution de 4 par cent, et à quoi en attribuer la cause, sinon à l'hiver rigoureux que nous avons eu et à la demande de main-d'œuvre sur un grand nombre de fermes, particulièrement où l'on fait le jardin potager.

Pourquoi y a-t-il cette année une diminution de 132 élèves sur l'inscription aux écoles, lorsque dans le passé je comptais chaque année une augmentation et à quoi en attribuer la cause ?....

Je puis répondre que la cause en est due à la guerre. La misère se faisant sentir en plusieurs endroits, nombre de familles ont quitté la campagne pour les centres manufacturiers, afin de faire travailler leurs enfants à la fabrication des munitions de guerre.

Malgré ces défections dans l'inscription et la présence moyenne aux écoles, le niveau de l'enseignement s'est fort bien maintenu, le salaire des institutrices a été augmenté dans un grand nombre de municipalités et pour cause : le coût excessif de la vie; cependant, cette augmentation ne suffit pas encore et nombre de classes seront fermées en septembre si les commissaires d'écoles ne veulent pas augmenter le salaire des institutrices.

Il y a progrès dans l'enseignement du dessin et dans l'établissement des jardins scolaires, ces derniers sont plus nombreux et mieux faits. Les bilbiothèques scolaires sont lentes à venir. Les caisses scolaires s'en vont déclinant. Plusieurs commissions scolaires négligent de faire relier *l'Enseignement Primaire.*

Monsieur le Surintendant, je vois avec peine plusieurs commissions scolaires de mon district, congédier leurs instituteurs pour ensuite les remplacer par des institutrices religieuses ou laïques. Je n'aime pas ces changements et pour cause ; je ne veux en aucune manière déprécier l'enseignement donné par les femmes, aux filles surtout, mais en éliminant de l'enseignement les instituteurs laïcs, que fera le père de famille qui désire faire donner un cours commercial à ses fils ? laissera-t-il ses garçons âgés de 14, 15 et 16 ans sous la direction d'une jeune institutrice laïque ou religieuse ? Non, il dirigera vers le collège ou l'école commerciale ses fils qui ne peuvent plus fréquenter l'école du village parce que le maître d'école a été congédié.

Monsieur le Surintendant, je vous recommande pour le titre d'école modèle, l'école No 1, municipalité Pont-Château et aussi l'école No 2, municipalité St-Télesphore. Je vous demande aussi pour l'école No 1, municipalité St-Joseph-de-Soulanges, l'octroi pour municipalité pauvre.

Ce rapport, joint aux bulletins déjà adressés, vous permettra de juger de l'efficacité de l'enseignement dans mon district.

Je vous prie, monsieur le Surintendant, d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil en date du 2 décembre 1905.

Ces primes sont méritées pour constructions et réparations des maisons d'écoles, pour agrandissement et embellissement des emplacements d'école.

Voici les noms de ces municipalités :

La municipalité de Vaudreuil a mérité la prime de $60.00.
" " St-Elzéar-de-Laval " 50.00.
" " Côte-St-François " " 40.00.
" " Dorion " " 35.00.
" " St-Joseph-de-Soul. " 30.00.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Lachine, Cité....	3	10.	10.	.60	10.	10.	46.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
	Cartierville.....	2	10.	10.	.60	10.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
2	T.-St-Sacrement..	2	10.	10.	.51	10.	10.	45.1	"	10.	10.	20.	"
3	St-Elz.-de-Laval..	1	10.	9.	.75	9.	10.	44.5	"	10.	10.	20.	"
4	Ste-Genev., No 1.	3	10.	10.	1.35	9.	10.	44.	"	10.	10.	20.	"
5	Ville-Rigaud.....	3	10.	10.	.50	10.	10.	45.	"	9.	9.	18.	"
6	Ville St-Laurent..	3	10.	10.	.25	10.	10.	42.5	"	10.	10.	20.	"
7	Côteau-Landing..	1	10.	10.	.60	8.	10.	44.	"	9.	9.	18.	"
8	Dorion.....	2	10.	10.	.30	9.5	10.	42.5	"	9.	9.	18.	"
9	Ruisseau.....	1	10.	10.	.33	8.	10.	41.3	"	10.	10.	20.	"
10	La-Présentation..	4	10.	10.	.30	10.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
	Côteau-Station...	3	10.	9.	1.00	8.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
	St-Jos.-de-Soul...	1	8.	9.	.60	8.	10.	41.	"	10.	10.	20.	"
11	Village St-Zotique	1	9.	8.	.50	10.	10.	42.	"	9.	9.	18.	"
12	St-Clet.....	3	10.	9.3	.40	8.3	10.	41.6	"	9.	9.	18.	"
13	Ste-Anne-de-Bell..	3	9.	9.	.25	9.	10.	39.5	Très bien.	10.	10.	20.	"
	Village Ste-Dorot.	1	10.	8.	.75	8.	10.	43.5	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
	Haut-St-Martin..	1	10.	9.	.35	9.	10.	41.5	"	9.	9.	18.	Excellent.
	Pont-Château....	1	9.	8.	.35	10.	10.	40.5	"	10.	9.	19.	"
	Pointe-Fortune...	2	10.	9.	.65	8.	10.	43.5	"	8.	8.	16.	Très bien.
14	Village St-Martin.	3	8.	10.	.30	8.	10.	39.	Très bien.	10.	10.	20.	Excellent.
	Côte-St-François..	1	10.	10.	.20	9.	10.	41.	Excellent.	9.	9.	18.	"
15	Côte-St-Emman..	1	9.	9.	.35	9.	10.	40.5	"	9.	9.	18.	"
16	Riv.-Beaudette...	1	10.	9.	.90	8.	10.	42.	"	9.	9.	18.	"
	Senneville.....	2	10.	9.	.30	9.	10.	41.	"	9.	8.	17.	"
	Beaconsfield.....	1	10.	10.	.08	9.	10.	40.	Très bien.	9.	9.	18.	"
	Cap-St-Martin...	1	10.	8.	1.35	10.	10.	44.	Excellent.	7.	7.	14.	Très bien.
17	St-Télesphore....	5	8.4	8.6	.45	9.	10.	40.5	"	8.2	8.2	16.4	Excellent.
18	Côte-Ste-Marie...	1	9.	10.	.44	8.	10.	41.4	"	8.	8.	16.	Très bien.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
19	Vaudreuil	9	9.2	9.2	.35	9.1	10.	40.5	"	8.3	8.3	16.6	Excellent.
20	Côte-St-Antoine	1	10.	9.	1.30	8.	10.	43.	"	7.	7.	14.	Très bien.
	Labelle-de-Soui	1	10.	9.	.80	8.	10.	45.	"	6.	6.	12.	Bien.
21	Ile Perrot	6	10.	9.	.35	8.	10.	40.5	"	8.4	8.	16.4	Excellent.
22	St-Dom.-des-Cèd	2	9.	9.	.48	8.	10.	40.8	"	8.	8.	16.	Très bien.
	Ste-Jus.-de-Newt	7	9.1	9.5	.40	8.	10.	40.6	"	8.1	8.1	16.2	Excellent.
23	L'Abord-à-Plouffe	2	9.	9.	.15	9.	10.	38.5	Très bien.	9.	9.	18.	"
	St-Emmanuel	1	10.	9.	.25	9.	10.	40.5	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
24	Ste-Marthe	3	8.	8.6	.44	8.	10.	38.6	Très bien.	9.	8.3	17.3	Excellent.
	N.-D.-de-Vertu	1	10.	10.	.33	8.	10.	41.3	Excellent.	8.	7.	15.	Très bien.
25	St-Polycarpe	8	9.	9.	.37	8.3	10.	40.	Très bien.	8.1	8.1	16.2	Excellent.
26	St-Zotique	1	10.	10.	.40	6.	10.	40.	"	8.	8.	16.	Très bien.
	Noé	1	10.	9.	.30	8.	10.	40.	"	8.	8.	16.	"
27	St-Emile	2	8.	8.5	.41	9.	10.	39.5	"	8.5	7.5	16.	"
	T.-St-Rédempteur	2	10.	9.	.25	8.	10.	39.5	"	8.	8.	16.	"
	Lachine, par	3	7.	9.	.25	9.	10.	37.5	"	9.	9.	18.	Excellent.
	St-Jean	1	10.	7.	.45	9.	10.	40.5	Excellent.	8.	7.	15.	Très bien.
28	N.-D.-de-Liesse	1	7.	7.	.43	9.	10.	37.3	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.
29	St-Laur.-des-Cèd	5	7.7	8.5	.40	8.5	10.	38.7	"	8.2	8.2	16.4	"
30	Côteau-du-Lac	4	9.	8.6	.33	8.	10.	39.	"	8.	8.	16.	Très bien.
	Beauvoir	3	10.	9.	.20	8.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
	Ste-Genev., No 4.	1	10.	9.	.20	8.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
31	Bas-Côte-St-Ls	1	7.	7.	.25	10.	10.	36.5	"	9.	9.	18.	Excellent.
32	Ste-Genev., No 2.	1	10.	9.	.32	8.	10.	40.2	Excellent.	7.	7.	14.	Très bien.
33	Rigaud, par	7	8.8	8.7	.30	8.	10.	38.5	Très bien.	7.8	7.8	15.6	"
34	Como, diss	1	7.	7.	.50	9.	10.	38.	"	8.	8.	16.	"
	Pte-Claire, par	2	10.	9.	.40	7.	10.	40.	"	7.	7.	14.	"
	Ile-Bizare	3	8.	8.	.80	7.	10.	38.	"	8.	8.	16.	"
	Côte-St-Elzéar	1	9.	8.	.20	9.	10.	38.	"	8.	8.	16.	"
35	Les-Cascades	1	5.	6.	.75	7.	10.	35.5	"	9.	9.	18.	Excellent.
36	Ville-Pte-Claire	4	8.3	9.3	.20	7.6	10.	37.2	"	8.	8.	16.	Très bien.
37	St-Rémi-de-la-Pte-Claire	1	7.	7.	.25	8.	10.	34.5	"	9.	9.	18.	Excellent.
38	Ste-Doroth., No 1.	1	8.	8.	.43	8.	10.	38.3	"	7.	7.	14.	Très bien.
	St-Lazare	7	7.4	7.1	.44	8.	10.	36.9	"	7.7	7.7	15.4	"
39	Montée-Gagnon	1	10.	8.	.18	8.	10.	38.	"	7.	7.	14.	"
40	Laval-des-Rapid	1	6.	6.	.35	8.	10.	33.5	"	8.	8.	16.	"
41	Ste-Doroth., No 2.	1	5.	6.	.50	7.	10.	33.	"	8.	8.	16.	"
	Haut-Côte-St-Ls	1	7.	7.	.30	8.	10.	35.	"	7.	7.	14.	"
	Ste-Anne-du-Bt-de-l'Ile	2	7.	7.	.60	8.	10.	38.	"	6.	5.	11.	Bien.
42	Ste-Genev., No 3.	2	5.	4.	.50	9.	10.	33.	"	7.	7.	14.	Très bien.
43	St-Laurent, No 1.	1	8.	6.	.10	7.	10.	32.	"	7.	7.	14.	"

J.-E. LEFEBVRE,

Inspecteur d'écoles.

M. A.-A. LETARTE.

Québec, 14 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport général, concernant les écoles du district de Labelle-Ottawa.

Laissez-moi commencer par remercier le Conseil Exécutif de notre province de m'avoir appelé au poste si honorable et si important d'inspecteur d'écoles. J'espère qu'avec le généreux concours des commissions scolaires et du personnel enseignant, le district de Labelle-Ottawa continuera de marcher dans la voie du progrès.

Le nombre des écoles sous contrôle en activité durant l'année a été de 118, comprenant 183 classes ou départements.

L'inscription a été de 6,190 élèves dont 3,016 garçons et 3,174 filles. La présence moyenne a été de 2,196 garçons et 2,290 filles, soit un total de 4,486 élèves, ou 72 pour cent des enfants inscrits sur le journal d'appel.

Sur ce nombre d'élèves inscrits:

2,663	ont suivi le cours de		1ère année
1,400	"	"	2ième "
1,118	"	"	3ième "
605	"	"	4ième "
236	"	"	5ième "
115	"	"	6ième "
35	"	"	7ième "
19	"	"	8ième "

Le personnel enseignant de mon district se compose de:

1 prêtre du séminaire de Mont-Laurier;
50 religieuses de diverses congrégations;
11 religieux des Frères de l'Instruction Chrétienne;
117 institutrices laïques dont 3 non diplômées;
5 instituteurs laïques dont 1 non diplômé.

La moyenne des salaires a été comme suit pour chaque catégorie du corps enseignant:

Institutrices	religieuses	$245.00
"	laïques	224.00
Instituteurs	prêtre	625.00
"	religieux	418.00
"	laïques	581.00
Instituteur	laïque non diplômé	350.00

Dans cette première visite, je me suis occupé d'une manière spéciale à observer et à étudier le caractère de chacune des municipalités scolaires. J'ai constaté que la grande majorité se fait un honneur de marcher dans la voie du progrès. Cependant, il y en a quelques-unes qui laissent beaucoup à désirer. Six ont la mauvaise habitude d'imposer un taux de taxe spécial à chaque arrondissement et de se partager les octrois qu'elles reçoivent. J'aurai, comme mon dévoué prédécesseur, beaucoup à faire pour forcer ces dites municipalités à changer de méthode, car elles ne semblent pas vouloir se conformer à la direction de votre département, sur ce point.

Presque tout le personnel enseignant m'a semblé avoir déployé beaucoup de zèle et de dévouement en faveur de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse. Au moins 40 titulaires ont mérité une récompense pour leur zèle et leurs succès pédagogiques, et je n'ai que 14 gratifications à donner. Voici la liste des titulaires qui recevront une prime: MM. J.-P. Garneau, J. Laverdière, Ls. Denis, C. Girard; Mlles A. Lavallée, A. Tourangeau, M. B. Leclair, Y. Lefebvre, Dame C. Lacasse, A. Legault, E. Boivin, D. Vanier, L. Paquet et M. Forest.

Les cinq municipalités qui ont fait le plus cette année pour améliorer leurs écoles, et que j'ai l'honneur de vous recommander, sont les suivantes:

1.	Templeton-Nord	$ 60.00
2.	Cantons-Unis	50.00
3.	N.-D.-des-Neiges	40.00
4.	Buckingham, village	35.00
5.	N.-D.-du-Laus	30.00

Je vous prie, monsieur le Surintendant, de bien vouloir accorder un octroi spécial à la municipalité du Lac-Escréar, parce que c'est la plus pauvre.

Le tableau ci-joint indique la classification des municipalités de mon district, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Papineauville	2	9.5	9.5	8.5	9.2	9.5	46.2	Excellent.	9.2	9. 18.2		Excellent.
2	L'Ange-Gardien	3	10.	10.	6.	10.	10.	46.0	"	9.3	9. 18.3		"
3	Mont-Laurier	2	9.	10.	9.	8.7	9.5	46 2	"	9.5	8.518.0		"
4	N.-D.-des-Neiges	2	8.5	10.	8.	9.5	10.	46.0	"	9.	9. 18.		"
5	Campbell	3	9.3	9.5	8.1	9.	9.	44.9	"	9.1	9.118.2		"
6	Montebello	2	9.	9.2	8.5	8.5	9.	44.2	"	9.2	9.218.4		"
7	Buckingham	2	9.5	9.7	9.	9.2	9.5	46.2	"	8.7	8.717.4		"
8	Templeton-Nord	5	9.2	9.	8.	10.	9.	45.2	"	9.	8.417.4		"
9	Barrette	1	8.5	9.	9.	9.	8.	43.5	"	8.5	9. 17.5		"
10	Buckingham-Est	2	8.7	9.	9.	9.	8.5	44.2	"	8.5	8.517.0		"
11	N.-D.-de-la-Sall	5	8.3	9.	9.	9.	9.	44.3	"	8.3	8.316.6		"
12	Cantons-Unis	7	8.1	9.	9.	8.5	9.	43.6	"	8.5	8.316.8		"
13	St-Casimir-de-Ripon	6	8.5	9.	8.5	8.1	8.8	42.9	"	8.6	8.417.0		"
14	N.-D.-du-B.-Sec.-de-Monteb.	4	8.2	9.	9.	9.	9.	44.2	"	8.2	8.216.4		"
15	St-Angélique-de-Papineauville	5	8.3	9.	9.	9.	9.5	44.8	"	8.	8. 16.		"
16	N.-D.-de-Pontm	5	7.9	7.8	9.	9.	9.	42.7	"	8.3	8.516.8		"
17	Templeton-Est	7	8.	8.9	8.5	9.3	10.	44.7	"	8.3	7.615.9		"
18	St-Franç.-Régis	2	8.	8.2	9.	8.5	9.	42.7	"	8.2	8.216.4		"
19	Plaisance	2	8.5	9.	8.	8.2	9.	42.7	"	8.7	7.716.4		"
20	Buckingham, cant	6	8.4	9.	9.	9.	9.	43.4	"	8.1	7.916.0		"
21	N.-D.-du-Laus	4	7.9	8.4	7.	9.	9.	41.3	"	8.4	8.216.6		"
22	Kiamika	4	9.	9.	8.	8.	8.	42.0	"	8.2	8. 16.2		"
23	Lochaber & Gore	7	9.5	8.5	7.1	8.8	8.8	42.7	"	8.1	7.815.9		"
24	St-Sixte	4	7.5	9.7	8.	8.5	10.	43.7	"	8.	7.615.6		Très bien.
25	St-André-Avellin	9	8.	8.2	8.	7.8	8.8	40.8	"	8.4	8.516.9		Excellent.
26	Robertson & Pope	5	8.4	8.8	9.	8.3	9.	43.5	"	7.8	7.615.4		Très bien.
27	St-Malachie	3	6.8	7.3	9.	8.	8.	39.1	Très bien.	7.7	7. 14.7		"
28	N.-D.-de-la-Garde	3	8.	8.5	9.	8.	9.	42.5	Excellent.	6.6	6. 12.6		"
29	Montpellier	2	7.2	7.5	7.	7.5	8.	37.2	Très bien.	7.	7.514.5		"
30	Lac-Escréar	1	7.5	5.	6.	7.	8.	33.5	"	7.	7. 14.		"
31	Mulgrave & Derry	3	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-A. LETARTE,
Insp. d'écoles.

M. L.-N. LEVESQUE.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 30 juin dernier.

L'érection en municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Gérard, dans le comté d'Yamaska, a eu pour résultat de faire passer deux écoles sous la surveillance de mon confrère M. Hébert.

Dans la municipalité de Grantham, on a ouvert une école à deux départements qui a fonctionné toute l'année ; le nombre des écoles dans ma division est pratiquement resté le même.

Les institutions de toute catégorie sont ainsi classées :

Académie indépendante, garçons	1
Académies indépendantes, filles	3
Ecoles modèles indépendantes, filles	4

ÉCOLES SOUS CONTROLE

Académie, garçons	1
Ecoles modèles, garçons	3
Ecoles modèles, mixte	6
Ecoles élémentaires, garçons	1
Ecoles élémentaires, filles	5
Ecoles élémentaires, mixtes	171
	195
Plus une école indépendante de garçons tenue à St-François-du-Lac par un instituteur laïc	1
Donnant un grand total de	196

Le nombre des élèves dans les écoles primaires supérieures se répartit comme suit :

Garçons	901	Présence moyenne	82½%
Filles	1163	" "	87%
	2064	" "	84%

Dans les écoles élémentaires :

Garçons	2878	" "	79%
Filles	3031	" "	78%

J'explique cette légère diminution dans le pourcentage de la fréquentation scolaire à la rigueur inaccoutumée de l'hiver dernier.

Dans les différentes années du cours :

1ère année	2581
2ème année	2073
3ème année	1705
4ème année	1073
5ème année	356
6ème année	115
7ème année	47
8ème année	23
Total	7973
Elèves français étudiant l'anglais	1697
Elèves anglais étudiant le français	11

PERSONNEL ENSEIGNANT

Toutes les institutions de ma division sont dirigées par des religieux, des religieuses et des institutrices laïques au nombre total de. 328

Dans les écoles primaires supérieures indépendantes :

Religieux	7	Religieuses	65	72

Dans les écoles primaires supérieures sous contrôle :

Religieux	11	Religieuses	25	36

Dans les écoles primaires élémentaires:

Religieux	4	Religieuses	16	20
		Total		128

Une école primaire supérieure mixte dirigée par deux maîtres laïques 2

La totalité des écoles primaires élémentaires est de 199

Plus un professeur laïque tenant une école indépendante à St-François-du-Lac 1

328

DEGRÉ DU BREVET

Elémentaire	137
Modèle	54
Académique	6
Non diplômé	3
Total	200

Sur ce nombre, 36 institutrices sont brevetées des Ecoles normales et réussissent généralement bien, même très bien ; leur formation véritablement pédagogique a de plus l'effet de créer l'ambition chez celles qui n'ont pas eu cet avantage, de n'être pas surpassées par les premières.

TRAITEMENT

Il a augmenté de quelques piastres encore cette année et si l'on y ajoute la valeur du logement et du chauffage, la moyenne est de près de $200.00.

Les progrès durant l'année sont satisfaisants, le personnel enseignant est très dévoué, le manque de volonté fait rarement défaut ; c'est plutôt la formation et l'âge tendre des titulaires qui sont la cause de l'insuccès remarqué en quelques rares occasions.

DESSIN

L'enseignement de cet art se généralise et le succès est d'autant plus remarquable qu'on était peu préparé à cette fin. Mais grâce aux excellents conseils de M. le directeur Lefèvre, le travail produit des fruits.

JARDINS SCOLAIRES

Ils sont plus nombreux, agrandis, mieux faits et reçoivent une attention particulière d'un grand nombre de maîtresses et d'élèves fiers de faire constater le fruit de leur travail et surtout les connaissances déjà acquises à la maison paternelle. Plusieurs commissions scolaires y ont apporté

leurs concours le printemps dernier et je ne doute pas qu'une belle récolte ne récompense ces travailleurs intelligents.

BATIMENTS SCOLAIRES ET MOBILIER

Je ne compte plus que quelques maisons d'école qui ne soient pas tout à fait hygiéniques, et les onze dernières écoles qui n'ont pas encore un ameublement moderne seront l'objet d'une attention particulière durant les vacances. Pas de globe terrestre dans les écoles de St-Pie-de-Guire et de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Il en manque quatre à Wickham-Est et autant à St-François-du-Lac.

Le paiement mensuel du salaire des institutrices se fait presque partout régulièrement.

Les cinq municipalités qui méritent des primes d'encouragement sont:

1.	Wickham-Ouest	$ 60.00
2.	St-Pie-de-Guire	50.00
3.	St-Nazaire (paroisse)	40.00
4.	St-Théodore	35.00
4.	St-Eugène (paroisse)	30.00

Celles qui méritent de participer à l'aide supplémentaire sont: Notre-Dame-du-Bon-Conseil, St-Lucien, St-Majoric, Wickham-Est, Wickham-Ouest, St-Eugène, paroisse et St-Eugène, village.

Ces municipalités, peu favorisées sous le rapport de la fortune, n'ont pas hésité à faire des dettes assez considérables et dont les intérêts pèsent lourdement aujourd'hui, pour se mettre en règle avec la loi; c'est pourquoi je les recommande à l'attention du conseil.

Voici la classification des municipalités conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des *Règlements* du Comité catholique:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

No d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	St-Nazaire, village	1	10.0	10.0	10.0	9.0	10.0	49.	Excellent.	8.	8.0	16.	Très bien.
2	St-Eugène, village	1	10.0	10.0	8.0	8.0	10.0	46.	"	8.	8.0	16.	"
3	Ste-Hélène	1	10.0	8.0	7.0	8.0	10.0	43.	"	7.0	7.0	14.	"
4	St-Guillaume	2	8.5	7.5	8.0	9.0	10.0	43.	"	7.5	7.5	15.	"
5	St-Nazaire, par.	5	7.8	7.2	7.0	10.0	10.0	42.	"	6.6	5.6	12.2	"
6	St-Frs-du-Lac, vil.	2	9.5	7.0	7.0	8.0	10.0	41.5	"	6.5	5.5	12.0	"
7	Drummondville	3	6.0	8.0	7.0	10.0	10.0	41.0	"	7.3	6.3	13.6	"
8	Wickham-Ouest	12	8.0	7.2	8.0	7.3	10.0	40.3	"	6.6	5.5	12.1	"
9	St-Théodore	9	7.0	8.3	7.0	7.1	10.0	39.4	Très bien.	6.4	5.6	12.0	"
10	Ste-Hélène, par.	6	8.0	7.0	7.0	7.3	10.0	39.3	"	6.8	5.7	12.5	"
11	St-Cyrille	1	7.0	8.0	7.0	7.0	10.0	39.0	"	8.0	7.0	15.0	"
12	St-Pire-de-Guire	8	8.0	7.0	7.0	7.0	10.0	39.0	"	6.2	5.0	11.2	Bien.
13	St-Eugène, par.	6	7.7	7.0	7.0	7.0	10.0	38.7	"	6.6	5.7	12.3	Très bien.
14	St-Bonaventure	11	7.6	7.0	7.0	7.0	10.0	38.6	"	6.3	6.0	12.3	"
15	Acton-Vale	2	6.0	6.5	6.0	10.0	10.0	38.5	"	8.0	7.5	15.5	"
16	Upton	2	4.0	7.5	7.0	10.0	10.0	38.5	"	7.0	7.0	14.0	"
17	Grantham	6	6.1	7.0	7.0	8.3	10.0	38.4	"	6.0	4.7	10.7	Bien.
18	St-Ephrem	7	6.8	8.0	6.0	7.2	10.0	38.0	"	6.7	6.0	12.7	Très bien.
19	St-Simon	9	6.0	7.0	6.6	8.0	10.0	37.6	"	7.0	6.0	13.0	"
20	St-Hugues	9	6.4	7.1	6.0	7.7	10.0	37.2	"	7.3	6.5	13.8	"
21	St-Majoric	6	6.1	7.0	7.0	7.0	10.0	37.1	"	6.6	6.0	12.6	"
22	St-Liboire	8	6.4	7.0	6.0	7.3	10.0	36.7	"	6.8	6.6	13.4	"
23	St-Germain	11	5.4	7.0	6.0	8.3	10.0	36.7	"	7.3	6.6	13.9	"
24	St-André	6	4.5	4.8	7.0	10.0	10..	36.3	"	6.7	5.5	12.2	"
25	St-Frs-du-Lac, par	6	6.1	5.1	7.0	8.0	10.0	36.2	"	6.6	6.2	12.8	"
26	N.-D.-du-B.-Con.	10	5.2	6.0	7.0	7.1	10.0	35.3	"	6.2	5.4	11.6	Bien.
27	St-Lucien	6	5.5	5.5	7.0	7.0	10.0	35.0	"	6.1	6.0	12.1	Très bien.
28	St-Cyrille-de-Wendover	12	5.5	6.2	6.0	7.2	10.0	34.9	"	7.0	6.1	13.1	"
29	St-Guillaume, par.	12	5.2	6.3	6.0	7.3	10.0	34.8	"	7.0	6.0	13.0	"
30	Wickham-Est	7	5.0	5.0	7.0	7.0	10.0	34.0	"	6.7	5.7	12.4	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-N. LEVESQUE,
Insp. d'écoles.

M. E. LITALIEN.

— —

Trois-Pistoles, 15 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur l'état des écoles de mon district pour l'année scolaire qui s'est terminée le 30 juin 1917.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les 38 municipalités scolaires de ma circonscription ont maintenu en opération 171 écoles réparties comme suit:

Sous le contrôle des commissaires:

Ecoles primaires supérieures	1
" " intermédiaires	19
" " élémentaires	146
Total	166

Ecoles indépendantes:

Ecoles primaires supérieures	1
" " intermédiaires	0
" " élémentaires	4
Total	5
Grand total	171

Le personnel enseignant dans ces différentes écoles comprend:

Institutrices religieuses	36
Institutrices laïques	182
Instituteurs laïques	4
Total	222

Le nombre d'élèves inscrits s'est élevé à 7603 et la présence moyenne à 5673 soit 74%.

Le salaire moyen des institutrices des écoles élémentaires, qui était, pour l'année dernière, de $172.00, s'est élevé, cette année, à $181.00. La marche ascendante des salaires se continue donc dans des proportions très satisfaisantes dans mon district.

Par un arrêté ministériel en date du 14 juin 1917, le gouvernement de cette province m'appelait à succéder à feu l'inspecteur H. Nansot dans le district de Témiscouata. C'est avec toute l'ardeur et l'énergie dont la jeunesse est capable que je me mettrai au travail dans mon nouveau champ d'action, afin de me montrer digne de la confiance que le gouvernement vient de me témoigner; mais aussi, ce n'est pas sans crainte que j'envisage ma nouvelle tâche. Monsieur Nansot était l'idole du personnel enseignant et des commissions scolaires de son district d'inspection. Pédagogue consommé, homme de devoir, il a fait profiter pendant 13 ans le comté de Témiscouata de ses grandes qualités d'éducateur et de son dévouement.

D'un autre côté, ce n'est pas sans de sincères regrets que j'abandonne le district de Bonaventure où, pendant trois ans, il m'a été donné d'admirer l'esprit de progrès et la bonne volonté qui animent la population acadienne de là-bas. Aussi, je serai heureux si, dans ma nouvelle circonscription, je retrouve cette mentalité et, en particulier, cette soumission aux ordres émanant de l'autorité qui rend facile le travail de l'inspecteur et maintient un district dans la voie du progrès.

Je vous recommande, comme ayant mérité la prime d'encouragement, les municipalités suivantes:

1.—Saint-Godfroi	$ 60.00
2.—Sayabec	50.00
3.—Causapscal, paroisse	40.00
4.—New-Richmond	35.00
5.—Saint-Omer	30.00

Je joins à ce rapport la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des Règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.		
		1											
1	Causapscal, vill...	1	10.	10.	9.	8.	10.	47.	Excellent.	8.	8.	16.	Excellent.
2	St-Frs-d'Assise..	1	10.	10.	8.	8.	10.	46.	"	8.	8.	16.	"
3	Canton Awantjish	1	10.	10.	10.	7.	10.	47.	"	7.	7.	14.	Très bien.
4	Matapédia.....	2	10.	10.	9.	7.5	10.	46.5	"	7.	7.	14.	"
5	Carleton.....	3	9.6	10.	7.	7.	10.	43.6	"	8.	8.	16.	Excellent.
6	Val-Brillant.....	11	8.7	9.7	8.	8.	10.	44.4	"	7.8	7.2	15.	Très bien.
7	St-Léon-le-Grand.	6	19.8	10.	8.	7.5	10.	45.3	"	7.	7.	14.	"
8	St-Alp.-de-Caplan	3	10.	10.	7.	8.	10.	45.	"	7.3	7.	14.3	"
9	New-Carlisle.....	2	8.5	10.	7.	8.	10.	43.5	"	7.5	8.	15.5	"
10	Sayabec.....	8	9.2	9.8	8.	7.1	10.	44.1	"	7.3	7.2	14.5	"
11	St-Edm.-du-Lac-Saumon.....	6	9.3	10.	8.	8.	10.	45.3	"	6.8	6.3	13.1	"
12	St-Bonaventure..	12	9.2	10.	7.	7.2	10.	43.4	"	8.	7.	15.	"
13	Nouvelle.....	7	9.7	9.8	7.	7.1	10.	43.6	"	7.7	7.1	14.8	"
14	Port-Daniel-Est..	3	9.9	10.	7.	7.	10.	43.9	"	7.1	7.1	14.2	"
15	Ste-Florence.....	2	9.5	10.	6.	7.5	10.	43.	"	7.5	7.5	15.	"
16	Canton Matalick.	1	10.	7.	8.	9.	10.	44.	"	7.	7.	14.	"
17	St-Siméon.....	3	10.	10.	6.	7.	10.	43.	"	7.6	7.3	14.9	"
18	Amqui.....	13	8.9	10.	7.	7.1	10.	43.	"	7.3	7.3	14.6	"
19	St-Omer.....	4	9.	9.7	7.	7.5	10.	43.2	"	7.2	7.	14.2	"
20	Paspébiac.....	5	9.2	9.2	7.	7.2	10.	42.6	"	7.2	7.6	14.8	"
21	St-Alex.-de-Matap	5	8.2	10.	7.	7.	10.	42.2	"	7.6	7.4	15.	"
22	St-Ls-de-Gonzag..	1	8.	8.	9.	7.	10.	42.	"	8.	7.	15.	"
23	St-Jules.....	4	8.7	10.	7.	7.	10.	42.7	"	7.5	6.7	14.2	"
24	New-Richmond...	8	9.	10.	7.	7.1	10.	43.1	"	7.	6.5	13.5	"
25	Causapscal, par..	8	8.6	10.	8.	7.	10.	43.6	"	6.6	6.2	12.8	"
26	Anse-aux-Gascons	4	10.	10.	6.	7.	10.	43.	"	6.5	6.8	13.3	"
27	St-Godfroid.....	6	8.1	9.1	7.	7.	10.	41.2	"	7.3	7.6	14.9	"
28	Maria.....	10	8.3	10.	7.	5.9	10.	41.2	"	7.6	7.2	14.8	"
29	St-Chs-de-Caplan.	8	8.5	10.	6.	6.8	10.	41.3	"	7.1	7.1	14.2	"
30	Cox.....	2	8.	10.	7.	7.	10.	42.	"	6.5	7.	13.5	"
31	Ristigouche.....	1	10.	10.	6.	5.	10.	41.	"	7.	7.	14.	"
32	St-Zénon-du-Lac-Amqui.....	3	9.	6.3	8.	7.3	10.	40.6	"	7.3	6.6	13.9	"
33	Port-Daniel-Ouest	3	7.3	8.6	6.	7.	10.	38.9	Très bien.	7.3	7.0	14.3	"
34	St-And.-de-Ristig.	3	6.6	8.3	8.	7.	10.	39.9	"	7.	6.3	13.3	"
35	Miguasha.....	2	8.5	10.	6.	5.5	10.	40.	Excellent.	6.5	6.	12.	Bien.
36	Mann.....	2	10.	9.	6.	5.5	10.	40.5	"	6.	6.	12.	"
37	Shoolbred.....	1	10.	7.	6.	5.	10.	38.	Très bien.	7.	7.	14.	Très bien.
38	Cross Point.....	1	5.	8.	7.	6.	10.	36.	"	6.	5.	11.	Assez bien

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. LITALIEN,

Insp. d'écoles.

M. E. L'ITALIEN

(Rapport spécial)

Trois-Pistoles, 30 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport concernant les écoles que j'ai été appelé à visiter dans le district de feu monsieur l'inspecteur Nansot. Ces 38 écoles, dont une indépendante, sont comprises dans les municipalités de : Trois-Pistoles No 1, Trois-Pistoles No 2, Rivière-Trois-Pistoles, St Eloi et l'Isle-Verte.

L'inscription des élèves s'est élevée à 1628, et la présence moyenne à 1281, soit 78%.

Le salaire moyen des institutrices a été de $157.50 pour les écoles élémentaires, et de $180.00 pour les écoles modèles. Le professeur de l'académie des garçons de Trois Pistoles No 1, reçoit un salaire de $600.00.

Des 42 titulaires laïques enseignant dans ces 37 écoles sous contrôle, 5 ne possédaient pas de brevet de capacité. L'enseignement, dans les quatre écoles modèles que j'ai visitées, est très satisfaisant ; dans quelques écoles élémentaires, la mise en opération du programme d'études laisse à désirer.

Je vous prie d'accorder une prime d'encouragement aux municipalités de Trois-Pistoles No 1 et de Rivière-Trois-Pistoles.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités par ordre de mérite. (1)

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. L'Italien,
Inspecteur d'écoles.

(1) Voir le tableau annexé au rapport spécial de M. l'inspecteur Chabot.

M. L. LONGTIN.

Saint-Isidore, 12 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1916-17.

Le nombre des municipalités, de même que celui des écoles, est resté le même.

7760 élèves ont fréquenté les écoles sous contrôle: 4179 garçons et 3581 filles. La présence moyenne en classe a été de 5985: 3275 garçons ou 78 pour cent, et 2708 filles ou 76 pour cent.

C'est une inscription de 341 élèves et une présence moyenne de 4 pour cent de moins que l'an dernier.

Cette diminution de l'inscription se fait remarquer dans les villes de Valleyfield et de Laprairie où plusieurs familles ont quitté ces villes pour aller habiter Montréal.

L'hiver rigoureux et une épidémie de la rougeole sont la cause de la diminution de la présence moyenne.

Les écoles indépendantes ont été fréquentées par 1354 élèves avec une présence moyenne de 1118 ou 82 pour cent.

Toutes ces écoles ont été en activité pendant les dix mois de l'année scolaire.

J'ai visité deux fois les écoles sous contrôle. A l'automne, j'ai donné, dans chaque paroisse, une conférence qui a été suivie par tous les titulaires, à peu d'exceptions près; je suis satisfait de la tenue générale des écoles.

Le personnel enseignant a rempli sa tâche avec zèle et intelligence. Généralement, les matières du cours d'études ont été enseignées avec succès.

L'enseignement du dessin est mieux compris.

Les jardins scolaires en sont à peu près au même point que l'an dernier. Les commissaires sont peu disposés à favoriser l'enseignement pratique de l'agriculture à l'école. C'est une éducation qui est à faire.

Quatre maisons d'écoles ont été bâties dans le cours de l'année et quinze salles de classe ont été améliorées. Le nombre de classes dont le volume d'air, la ventilation et l'éclairage laissent à désirer diminue tous les ans. J'ai confiance que, d'ici à deux ou trois ans, toutes les écoles seront améliorées suivant les exigences des règlements.

Les bulletins que je vous ai transmis vous ont fait connaître avec détails l'état des écoles de mon district; inutile, je crois, d'y revenir.

Plus que jamais, je tiens à l'idée de voir dans chaque village une école modèle dirigée par un maître.

Pour y parvenir, il me semble que l'octroi spécial accordé pour le maintien d'une école modèle de garçons dirigée par un maître pourrait s'étendre à une école modèle mixte également dirigée par un maître.

Ainsi serait pratiquement résolue la question d'argent, à laquelle on se heurte invariablement, lorsqu'il s'agit de substituer un maître dont le salaire serait de $700 à $800 à une maîtresse engagée à $250.00.

J'espère que dans un avenir prochain ces octrois seront sensiblement augmentés.

Les municipalités que je crois devoir recommander pour les cinq primes accordées pour améliorations sont les suivantes:

Ville de Beauharnois	pour la	prime	de	$ 60.00
Saint-Timothée	"	"	"	50.00
Sainte-Cécile	"	"	"	40.00
Saint-Etienne	"	"	"	35.00
Sainte-Barbe	"	"	"	30.00

Je vous prie d'accorder un octroi supplémentaire aux municipalités pauvres suivantes:

Très-Saint-Sacrement, (Howick), Saint-Malachie (Ormstown), Saint-Antoine-Abbé, Sainte-Clotilde, Norton-Creek, Cazaville, Godmanchester, Sainte-Barbe et Saint-Romain-de-Hemmingford.

Voici le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Ville de Beauharnois	2	7.3	7.5	10.	10.	8.	42.8	Excellent.	7.	7.	14.	Très bien.
2	Ville de Laprairie	3	7.3	7.	10.	10.	8.	42.3	"	6.8	6.8	13.6	"
3	Salaberry-de-Valleyfield	9	6.9	7.	8.2	9.	8.	39.1	Trés bien.	6.6	6.6	13.2	"
4	St-Anicet, No 1	2	7.2	6.7	9.	8.2	8.	39.1	"	6.6	6.6	13.	"
5	St-Anicet, No 2	4	6.4	6.	10.	9.4	8.	39.8	"	6.1	6.1	12.2	"
6	Port-Lewis	1	6.5	6.	10.	9.2	8.	39.7	"	6.	6.	12.	Bien.
7	St-Joac.-de-Chât	7	7.2	6.7	10.	7.2	8.	39.1	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
8	St-Timothée	8	7.	6.3	10.	7.	8.	38.3	"	6.5	6.5	13.	"
9	St-Ls-de-Gonzag	10	6.6	6.3	10.	7.4	8.	38.3	"	6.4	6.2	12.6	"
10	Très St-Sacrement (Howick) diss	4	5.8	6.5	10.	7.7	8.	38.0	"	6.4	6.4	12.8	"
11	Ste-Martine	7	7.2	6.8	8.	7.4	8.	37.4	"	6.3	6.3	12.6	"
12	Cazaville	1	6.	6.	8.	10.	8.	38.	"	6.	6.	12.	Bien.
13	Laprairie, paroisse	8	6.3	5.9	10.	7.4	8.	37.6	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
14	Sainte-Cécile	8	6.4	6.1	9.	7.	8.	36.5	"	6.2	6.2	12.4	"
15	St-Romain-de-Hemmingford	6	5.2	5.6	10.	8.1	8.	36.9	"	6.	6.	12.	Bien.
16	Sainte-Clotilde	5	5.7	5.9	10.	7.1	8.	36.7	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
17	St-Antoine-Abbé	8	5.9	5.9	10.	7.8	8.	37.6	"	5.4	5.4	10.8	Bien.
18	St-Chrysostôme, No 2	8	6.2	6.1	8.	7.9	8.	36.2	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
19	Ville-de-Léry	2	7.2	7.	6.	7.5	8.	35.7	"	6.3	6.3	12.6	"
20	Saint-Stanislas	6	6.4	6.	9.	6.2	8.	35.6	"	6.2	6.2	12.4	"
21	St-Malachie, (Ormstown), dis	4	6.	6.1	8.2	7.3	8.	35.6	"	6.2	6.2	12.4	"
22	Norton Creek	1	6.	6.5	8.	7.3	8.	35.8	"	6.	6.	12.	Bien.
23	Sainte-Philomène	7	6.6	6.	8.	6.4	8.	35.0	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
24	Sainte-Barbe	4	7.2	6.1	8.	6.2	8.	35.5	"	6.	6.	12.	Bien.
25	St-Joseph-de-Huntingdon, diss	1	6.5	6.	4.	10.	8.	34.5	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
26	Rang St-Charles	1	6.5	6.	8.	8.	8.	36.5	"	5.5	5.5	11.	Bien.
27	St-Chrysostôme, No 1	1	6.	6.	8.	7.2	8.	35.2	"	6.	6.	12.	"
28	Saint-Constant	5	6.7	5.9	6.3	7.3	8.	34.2	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
29	Saint-Urbain	7	6.	6.8	7.	7.	8.	34.8	"	6.	6.	12.	Bien.
30	Godmanchester, diss	1	5.	5.5	6.	10.	8.	34.5	"	6.	6.	12.	"
31	Saint-Clément-de-Beauharnois	8	7.2	6.1	5.5	7.4	8.	34.2	"	6.	6.	12.	"
32	Saint-Etienne	5	6.1	5.9	6.8	7.	8.	33.8	"	5.9	5.9	11.8	"
33	Saint-Philippe	7	6.6	6.1	6.2	6.2	8.	33.1	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
34	Saint-Isidore	5	6.5	6.1	4.	7.1	8.	31.7	"	6.4	6.4	12.8	"
35	Havelock, diss	1	6.5	6.	5.	7.8	8.	33.3	"	6.	6.	12.	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LONGTIN,

Insp. d'écoles.

M. RODOLPHE MALTAIS.

La Malbaie, aout 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur la tenue et l'état des écoles de mon district.

Entré en fonction le 4 mai dernier, je n'ai terminé ma course à travers mon district que le 28 juin. Je me serais fait un vif reproche de n'avoir pas donné, dans les circonstances, tout mon temps à connaître les conditions qui règnent dans les écoles.

Temps trop court.—Il est pratiquement impossible de visiter toutes les écoles du district dont je suis le titulaire dans l'espace de deux mois. Ce n'est pas tant la visite aux écoles qui rend le travail si long que les distances considérables qu'il faut parcourir.

Les secrétaires-trésoriers.—Ce qui rend à mon sens la tâche de l'inspecteur nouveau difficile, c'est la négligence de certains secrétaires qui sont très lents à fournir les renseignements nécessaires ou qui ne donnent aucune réponse aux lettres qui leur sont envoyées.

Conférences pédagogiques.—La conférence pédagogique que l'inspecteur donne chaque année se fait généralement en comité formé d'un petit nombre d'institutrices. Je crois sincèrement, monsieur le Surintendant, que la conférence devrait être donnée au public pour intéresser la masse aux choses de l'éducation. Mettant d'un côté quelques citoyens dans chaque municipalité scolaire qui s'intéressent activement à l'éducation, les autres ne s'en occupent que comme chose secondaire.

Etat des maisons d'écoles.—Ce sont les municipalités scolaires les plus riches qui font généralement le plus de sacrifices pour améliorer l'état des maisons d'écoles. Cela dépend du fait que ces municipalités renferment dans leur sein un plus grand nombre d'hommes éclairés. Les écoles de mon district, particulièrement celles du comté de Labelle,sont d'une pauvreté quelquefois pitoyable. Elles sont très souvent malpro-

pres. Si l'école est une source d'inspiration, quel sera le foyer de ces futures mères canadiennes qui les fréquentent ? Et, que ne pourrait-on dire sur les conditions hygiéniques. La paix et l'aisance au foyer comme la santé publique dépend du milieu où pendant des années on a vécu; milieu qui, insensiblement,opère notre formation.

Esthétique.—Me basant, monsieur le Surintendant, sur l'importance du milieu dans la formation du caractère et du goût, j'ai fait appel à toutes les institutrices de bien vouloir donner un air de coquetterie à leur salle de classe, d'y faire entrer d'abord la propreté, ensuite les images, les fleurs, les collections de toutes sortes, etc.—Je voudrais insister d'avantage.

Les institutrices.—Je rends hommage au dévouement des institutrices qui enseignent dans les écoles éloignées des villages,—et qui sont forcées de vivre dans des conditions auxquelles elles ne sont pas habituées ou dans des localités où elles ne rencontrent pas toujours l'encouragement et la sympathie voulus.

Municipalités scolaires.—De toutes les municipalités scolaires qui ont fait de leur mieux pour améliorer leurs écoles, celles de la paroisse et de la ville de Sainte-Agathe sont au premier rang. Les municipalités scolaires qui n'ont pas de constructions ou de réparations à payer ne devraient pas avoir d'arrérages provenant des cotisations scolaires.

Un défaut qui se généralise.—Les examens que j'ai fait subir aux élèves des écoles que j'ai visitées m'ont révélé que le défaut le plus marquant et le plus général chez les institutrices dépend du manque d'expérience, peut-être du fait qu'elles ne s'appliquent pas assez à se séparer du livre lorsqu'il s'agit de questionner. On ne sait pas assez questionner. Celui qui ne sait pas tirer des conclusions sur les faits historiques, géographiques, politiques, commerciaux,est voisin de l'ignorance. Or le procédé le plus intimement lié au développement du raisonnement, c'est l'enseignement par questions.

Conclusions.—Il m'a été impossible du 4 du mois de mai au 28 du mois de juin de visiter toutes les écoles de mon district. Je ne fais aucune recommandation sans avoir au préalable consulté messieurs les curés, soit verbalement ou par correspondance.

STATISTIQUES

SALAIRE MOYEN PAYE AUX INSTITUTRICES AU-DESSUS DE $200.00

Grenville No 3	$ 400.00
Grenville No 1	250.00
Lachute	250.00
Chatham No 2	245.00
Ste-Marguerite-de-Brown's Gore	230.00
Papineau	230.00
Brébeuf	225.00
Macaza	225.00
St-André	225.00
St-Michel-de-Wentworth	215.00
Arundel	210.00
St-Adolphe	210.00
L'Ascension	210.00
St-Jovite	210.00
Chatham No 1	210.00

EXPERIENCE DU PERSONNEL

1	année	d'expérience	$24^{1}/_{2}$ %
2	années	d'expérience	$12^{1}/_{5}$ %
3	"	"	$14^{1}/_{10}$%
4	"	"	$10^{2}/_{5}$ %
5	"	"	$6^{3}/_{5}$ %
6	"	"	$9^{2}/_{5}$ %
7	"	"	$1^{9}/_{10}$%
8	"	"	$2^{4}/_{5}$ %
9	"	"	$3^{9}/_{10}$%
10	"	"	$^{9}/_{10}$%

Au-dessus de 10 années d'expérience... 13 %

ÉLÈVES

Comtés d'Argenteuil, de Terrebonne, de Montcalm.

Elèves inscrits	3003
Présence moyenne	1801
Présence moyenne aux écoles	60% du nombre insc.

Elèves de 1ère année	1734
" 2ème "	805
" 3ème "	677
" 4ème "	363
" 5ème "	86
" 6ème "	59
" 7ème "	7

Comté de Labelle (statistiques incomplètes).

Elèves inscrits	1313
Présence moyenne	915
1ère année	537
2ème "	365
3ème "	267
4ème "	114
5ème "	32
6ème "	6
7ème "	2

Présence moyenne aux écoles 70% du nombre inscrit.

MUNICIPALITÉS

Labelle	19	municipalités
Argenteuil	17	"
Terrebonne	7	"
Montcalm	2	"

INSTITUTEURS RELIGIEUX

Les Frères du Sacré-Cœur	1 école,	7 religieux
Les Filles de la Sagesse	6 écoles,	23 religieuses
Les Sœurs de la Providence	4 écoles,	11 "
Les Chanoinesses des Cinq Plaies	1 école,	4 "
Les Sœurs du Sacré-Cœur	1 école,	4 "
Les Sœurs de Sainte-Croix	5 écoles,	20 "
Grand total		69 religieux.

GRATIFICATIONS

J'ai l'honneur de vous recommander les municipalités suivantes:

Ste-Agathe, paroisse	$ 60.00
La-Minerve	50.00
Suffolk	40.00
St-Adolphe-d'Howard	35.00
Ste-Marguerite-de-Brown's Gore	30.00

Les instituteurs et institutrices dont les noms suivent méritent une gratification:

M. Euclide Deschâtelets; Mesdemoiselles Julianne Charron, Justine Ladouceur, Guillelmine Brosseau, Béatrice Labonté, Olivina Brunet, Antonine Richard, Anna Thouin, Emélia Mandeville, Augustine Bellefleur, Aurore Champagne, Dame Alfred Lavallée, Melles Maria Labrèche, Rose-E. Forget, Antoinette Roy, L. Boivin, M.-A. Claire Lagault.

Voici le classement des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Ste-Agathe, ville..	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Nominingue.....	1	9.	9.6	10.	10.	10.	48.6	"	10.	10.	20.	"
3	Carillon.....	1	9.7	9.8	10.	10.	10.	49.5	"	10.	10.	20.	"
4	Lachute, diss.....	2	9.4	9.5	10.	10.	10.	48.9	"	9.2	8.7	17.9	"
5	Ste-Marguerite-de-Brown's Gore.	1	9.5	9.8	9.	10.	10.	48.3	"	9.2	9.5	18.7	"
6	St-André, paroisse	2	9.8	9.2	9.	10.	10.	48.	"	8.4	8.	16.4	"
7	Ste-Agathe, par...	10	9.2	9.3	9.	10.	10.	47.5	"	9.5	9.2	18.7	"
8	St-Jovite.....	8	8.9	9.1	9.	10.	10.	47.0	"	9.0	8.9	17.9	"
9	La Minerve.....	3	8.0	7.2	9.	10.	10.	44.2	"	8.8	8.5	17.3	"
10	St-Adolphe-d'Howard.....	2	9.0	9.6	10.	10.	10.	48.6	"	7.7	8.0	15.7	Très bien.
11	Grenville No 1, diss.....	2	8.6	8.2	9.0	10.	10.	45.8	"	8.7	8.6	17.3	"
12	Chatham No 1....	6	8.3	8.0	7.5	10.	10.	43.8	"	7.7	7.7	15.4	"
13	St-André, village..	2	8.0	9.5	7.0	9.	10.	43.5	"	9.6	9.	18.6	Excellent.
14	St-Rémi-d'Amherst.....	3	8.4	8.4	8.0	9.	10.	43.8	"	8.9	8.6	17.5	"
15	Hartwell.....	4	8.0	8.2	10.0	10.	10.	46.2	"	7.2	7.0	14.2	Très bien.
16	Ste-Adèle.....	7	8.6	9.0	8.0	10.	10.	46.6	"	8.7	8.7	15.7	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi ds livres des classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
17	Suffolk	7	7.9	7.8	9.0	10.	10.	44.7	"	8.0	8.5	16.5	Excellent.
18	La-Nativité-de-Labelle	5	8.0	7.8	9.0	9.0	10.	43.8	"	7.9	7.9	15.8	Très bien.
19	Canton Morin	1	8.5	9.0	9.0	10.0	10.0	46.5	"	7.6	8.0	15.6	"
20	La-Conception	3	9.2	8.6	9.0	10.0	10.0	46.8	"	8.2	8.4	16.6	Excellent.
21	Ste-Lucie-de-Duncaster	3	6.7	7.3	10.0	10.0	10.0	44.0	"	6.8	7.0	13.8	Très bien.
22	St-Donat	2	8.1	7.5	10.0	10.0	10.0	45.6	"	7.7	8.4	16.1	"
23	Bréheuf	2	7.7	7.8	9.0	10.0	10.0	44.5	"	7.2	7.6	14.8	"
24	L'Ascension	4	8.9	8.7	9.0	10.0	10.0	46.2	"	8.7	8.8	17.5	Excellent.
25	Arundel diss	4	7.6	8.2	8.0	9.2	10.0	43.0	"	7.1	7.3	14.4	Très bien.
26	Canton Loranger	5	9.0	8.2	8.0	8.8	10.0	44.0	"	8.8	8.6	17.4	"
27	Grenville, No 2	1	8.5	9.0	8.0	9.0	10.0	44.5	Très bien.	8.8	9.0	17.8	Excellent.
28	Ste-Véronique-de-Turgeon	2	8.5	8.2	9.0	10.0	10.0	45.7	"	9.0	9.5	18.5	"
29	L'Annonciation	8	8.1	7.8	8.0	9.5	10.0	43.4	Très bien.	8.8	8.9	17.7	"
30	N.-D.-de-la-Paix	5	8.8	8.4	9.0	8.0	10.0	44.2	"	8.8	8.8	17.6	"
31	St-Faustin	8	7.7	8.3	8.8	8.	10.0	42.0	"	7.9	7.5	15.4	Très bien.
32	Canton Boyer	3	8.0	6.0	7.0	10.0	10.0	41.0	"	8.0	7.8	15.8	"
33	Ste-Marguerite	4	7.6	7.8	7.0	9.0	10.0	41.4	"	8.4	8.1	16.5	"
34	N.-D.de-Montfort	1	6.0	6.2	10.0	8.0	9.0	39.2	"	9.2	9.5	18.7	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

RODOLPHE MALTAIS,

Insp. d'écoles.

M. J.-M. MANNING.

MONTRÉAL, le 16 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année 1916-17.

Les conférences d'automne ont été suivies avec attention par tout le personnel enseignant sous contrôle. Les commissaires ont tenu à assister à ces leçons pédagogiques.

Mon district d'inspection comprend le même territoire que l'an dernier. Cependant, le nombre des écoles a augmenté dans plusieurs municipalités. Il y a maintenant 161 écoles sous contrôle et six écoles indépendantes, ainsi réparties :

Brome, 28 écoles sous contrôle, 1 école indépendante.
Missisquoi, 50 écoles sous contrôle, 2 écoles indépendantes.
Shefford, 75 écoles sous contrôle, 3 écoles indépendantes.

Le personnel enseignant comprend :

Instituteurs religieux : 18.
" laïques : 4.
Institutrices religieuses : 54.
" laïques : 124.

Quatre institutrices enseignent sans diplôme, mais avec autorisation, une seule non diplômée enseigne sans autorisation du Surintendant.

Cent vingt-quatre titulaires ont un brevet du Bureau central et vingt-quatre d'une école normale.

ÉLÈVES

—	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année	7ème année	8ème année	Total	Présence moyenne
Sous contrôle :										
Rouville	144	94	71	45	7	.....	.....	.....	361	299
Brome	334	208	161	103	27	4	.....	.....	837	552
Missisquoi	780	529	395	267	90	10	9	.....	2,080	1,578
Shefford	1,187	874	667	432	157	35	10	4	3,366	2,517
Total	2,445	1,705	1,294	847	281	49	19	4	6,644	4,946
Ecoles Ind. subv. :										
Brome	5	5	9	15	11	6	4	3	58	55
Missisquoi	54	32	29	36	27	29	25	5	237	210
Shefford	77	63	42	57	62	57	21	9	388	352
Total	136	100	80	108	100	92	50	17	683	617

Le percentage de l'inscription en rapport avec la moyenne de présence donne : 76%.

La moyenne des traitements est : Comté de Rouville, $200 ; comté de Shefford, $205 ; comté de Brome, $218 ; comté de Missisquoi, $225.

Les nouvelles constructions sont :

Saint-Joachim-de-Shefford, 1 école, coût : $1,600.

Saint-Vincent-d'Adamsville, 1 école, coût : $1,100.

Sainte-Croix-de-Dunham, 1 école, coût : $12,000.

Saint-Joseph-de-Béranger, 1 école, coût : $1,200.

Roxton-Pond, (Ste-Pudentienne), 1 école, coût : $1,200.

Saint-Ignace-de-Missisquoi, 1 école, coût : $1,500.

Le changement fréquent de titulaires existe encore, et est un arrêt malheureux dans la marche en avant des élèves de l'école primaire. Les causes de changement sont multiples. Le traitement peu élevé est à la base du mal, et bien souvent le peu d'intérêt que certaines municipalités portent au progrès intellectuel des enfants, jette le découragement chez les institutrices et les force à chercher un poste plus rémunérateur et plus consolant.

La grande majorité des municipalités font des sacrifices pour fournir à leurs écoles tout ce qui est nécessaire à l'enseignement intuitif. Une municipalité, la plus riche du comté de Shefford, par la voix de ses commissaires, clame que des bouliers-compteurs, des globes terrestres, de grands tableaux noirs, etc., ne sont pas d'une absolue nécessité dans une école. Toutefois, je me console en constatant que c'est la seule municipalité ou une telle mentalité règne encore.

Permettez-moi de vous dire, monsieur le Surintendant, que l'enseignement agricole s'améliore sensiblement. Des jardins scolaires surgissent ici et là, et les enfants y vont de leur labeur, avec joie et confiance.

Les institutrices, malgré leur maigre traitement, disposent quelquefois de leurs économies pour aider à embellir le jardinet.

Ce retour à la terre que la maîtresse d'école imprime dans l'âme de ses élèves est une œuvre patriotique que l'on ne saurait trop louanger. Par l'histoire du Canada, les institutrices sèment un peu de l'âme de nos grands ancêtres, par l'enseignement agricole elles font comprendre le travail inlassable des colons des premiers ans de notre histoire nationale.

La langue anglaise reçoit une attention particulière dans presque toutes les écoles de mon district.

Somme toute, il y a du mieux partout.

Les commissions scolaires s'efforcent de se conformer aux prescriptions de la loi.

Les membres du clergé sont toujours à l'avant-poste quand il s'agit de promouvoir l'éducation et l'instruction.

Si bien des cœurs sont angoissés par les événements tragiques qui secouent le monde entier, je crois que, dans les cantons de l'Est, tous paraissent plus attachés au sol que jamais, et regardent l'avenir avec sérénité.

Tous mes remerciements aux institutrices, instituteurs, commissaires et curés des paroisses de mon district d'inspection, qui m'ont toujours rendu la tâche facile et agréable.

Les municipalités méritantes sont :

Saint-Joachim, comté Shefford : $60.00.

Saint-Vincent-d'Adamsville, Brome : $50.00.

Saint-Alphonse, comté Shefford : $40.00.

Sainte-Pudentienne, paroisse : $35.00.

Sainte-Croix-de-Dunham : $30.00.

Voici la classification des municipalités :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Waterloo, ville...	2	9.	10.	9.	10.	10.	48.	Excellent.	10.	6.	18.	Excellent.
2	Granby, ville.....	2	10.	10.	8.	6.5	10.	44.5	"	9.	6.	15.	Très bien.
3	St-Edouard-de-Knowlton.....	1	10.	10.	8.	6	10.	44.	"	10.	9.	19.	Excellent.
4	Farnham, ville...	2	8.	8.	8.	9.	10.	43.	"	9.	5.5	14.5	Très bien.
5	Ste-Pudent., vill..	1	10.	10.	7.	6.	10.	43.	"	10.	8.	18.	Excellent.
6	Roxton-Falls, vill.	2	9.	9.	8.	6.5	10.	42.5	"	10.	6.5	16.5	"
7	Sutton, village...	2	10.	10.	6.	6.	10.	42.	"	10.	8.5	18.5	"
8	St-Henri-de-Brôme	2	9.	9.	8.	6.	10.	42.	"	9.	5.5	14.5	Très bien.
9	Ste-Croix-de-Dunham.....	3	8.7	9.6	6.	7.	10.	41.3	"	9.3	8.	17.3	Excellent.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
10	Frelighsburg.....	2	9.	9.	7.	6.	10.	41.	Excellent.	10.	7.	17.	Excellent.
11	Eastman.....	2	8.5	8.5	6.	7.	10.	40.	"	10.	7.	17.	"
12	Stanbridge, Est...	1	8.	8.	6.	8.	10.	40.	"	Ecole fermée.			
13	St-Et.-de-Bolton..	4	7.8	8.2	6.	7.2	10.	39.2	Très bien.	10.	8.7	18.7	Excellent.
14	Farnham-Ouest...	11	7.8	7.2	8.	6.	10.	39.	"	9.4	6.	15.4	Très bien.
15	St-And.-de-Sutton	3	7.3	7.7	7.	7.	10.	39.	"	7.3	5.3	12.6	"
16	Bedford.....	1	6	8.	6.	9.	10.	39.	"	10.	8.	18.	Excellent.
17	St-Jos.-de-Bérang.	2	9.5	7.5	6.	6.	10.	39.	"	7.	5.5	12.5	Très bien.
18	St-Frs-Xavier-de-Shefford.....	10	7.9	7.6	7.	6.2	10.	38.7	"	9.1	6.2	15.3	"
19	Ste-Céc.-de-Milt..	6	8.3	7.5	7.	5.6	10.	38.5	"	9 .	6.1	15.1	"
20	N.-D.-de-Stanbrid	7	8.4	7.4	6.	6.5	10.	38.4	"	9.3	6.4	15.7	"
21	Abercorn.....	1	8.	6.	7.	7.	10.	38.	"	10.	8.	18.	Excellent.
22	St-Ig.-de-Missisq.	6	8.	6.8	7.	6.	10.	37.8	"	9.3	6.5	15.8	Très bien.
23	L'Ange-Gardien..	8	7.9	7.6	6.	6.1	10.	37.6	"	10.	7.	17.	Excellent.
24	N.-D.-de-Granby.	7	7.2	7.	7.	6.1	10.	37.4	"	9.4	6.4	15.8	Très bien.
25	St-Joac.-de-Sheff..	8	7.5	6.9	7.	5.3	10.	36.7	"	9.1	5.4	14.5	"
26	St-Dam.-de-Stanb	2	6.5	7.	6.	7.	10.	36.5	"	9.	7.	16.	"
27	St-Caj.-de-Potton	5	7.6	6.6	7.	5.2	10.	36.4	"	9.6	7.	16.6	"
28	St-Pierre-de-Vér..	3	7.	7.	6.	6.3	10.	36.3	"	8.7	6.3	15.	"
29	Roxton canton...	9	7.1	6.4	7.	5.6	10.	36.1	"	8.6	6.1	14.7	"
30	St-Arm.-Ouest...	7	7.3	6.8	6.	6.	10.	36.1	"	8.8	6.3	15.1	"
31	St-Frs-Xav.-de-Farnham-Est...	1	6.	7.	6.	7.	10.	36.	"	6.	4.	10.	Bien.
32	St-Vinc.-d'Adams.	5	7.6	6.4	5.	6.6	10.	35.6	"	9.2	6.2	15.4	Très bien.
33	Bolton-Est.....	2	6.5	5.5	7.	6.5	10.	35.5	"	10.	6.5	16.5	"
34	Ste-Rose-de-Lima, Sweetsburg....	3	6.7	7.3	5.	6.	10.	35.	"	9.3	6.3	15 6	"
35	St-Bernardin-de-Waterloo.....	5	6.2	5.8	8.	5.	10.	35.	"	9.5	5.5	15.	"
36	Ste-Pudent., par..	8	6.6	5.2	8.	5.1	10.	35.	"	7.5	5.4	13.	"
37	St-Alph.-de-Sheff.	5	6.8	6.2	6.	5.4	10.	34.4	"	9.6	6.4	16.	"
38	St-Valérien.....	9	7.1	4.7	5.	4.9	10.	31.7	"	9.1	6.2	15.3	"
39	Stukely-Sud.....	1	3.	3.	7.	7.	10.	30.	Bien.....	10.	7.	17.	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. MANNING,

Insp. d'écoles.

M. J.-G. MARIEN.

St-Jean, 28 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1916-17.

Une grave maladie m'a empêché de faire toute la deuxième visite des écoles de mon district.

Je vous remercie de l'aide que vous avez bien voulu me donner en la personne de mes confrères, MM. Paquin et L.-M. Filteau.

106 écoles ont fonctionné pendant toute l'année ; 9, quelques mois seulement.

7,991 élèves étaient inscrits comme fréquentant l'école, répartis comme suit :

1ère an.	2e an.	3e an.	4e an.	5e an.	6e an.	7e an.	8e an.
3,296	1,689	1,354	871	282	128	38	3

La présence moyenne a été de 71%. Exactement la même chose que l'an dernier, y compris la ville de Hull.

J'ai accepté deux nouvelles écoles à ma visite d'automne : Arr. No 1, de Aumond et arr. No 4, de St-Etienne-de-Chelsea. Deux nouvelles municipalités ont été érigées depuis l'an dernier, celle du Grand-Remous et celle de Kensington.

Dans la ville de Hull, 5 nouvelles classes ont été ouvertes formant un total de 81 départements.

Je vous prie d'accorder un octroi supplémentaire aux municipalités pauvres mentionnées sur mon dernier rapport.

Les institutrices dont les noms suivent ont mérité une gratification :

Melles Mary Hogan, Ernestine Charlebois, Marie-A. L'Ecuyer, Orpha Bonneville, Delvina Dionne, Délisia Tremblay, Donalda Thibault, Idalha Smith, Helen Bradley, K. Leaky, Marg. Provost, Albina Gravelle, Rose Joanette, Noëlla Tremblay.

Je vous recommande les municipalités suivantes comme ayant mérité une prime d'encouragement :

Aumond	$ 60.00
St-Etienne-de-Chelsea	50.00
Notre-Dame-de-Quyon	40.00
Wright	35.00
Bryson, diss	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Hull	11	9.5	9.8	.80	9.3	9.6	38.7	Excellent.	8.4	7.8	16.2	Excellent.
2	Cantley	2	8.	8.	1.00	10.	10.	38.	"	9.	9.	18.	"
3	Pte-Gatineau	2	9.	10.	2.25	8.7	10.	37.7	"	8.5	7.5	16.	Très bien.
4	Eardley	4	9.1	9.5	1.30	8.6	9.7	36.9	"	8.5	7.	15.5	"
5	Low	3	8.	8.	1.00	10.	10.	36.	"	9.	9.	18.	Excellent.
6	Ste-Céc.-de-Mash.	6	8.1	8.1	1.25	9.	10.	35.2	"	8.1	8.	16.1	"
7	Bryson, diss	1	8.	8.	1.00	9.	10.	35.	"	9.	7.	16.	Très bien.
8	Hincks	3	7.5	8.	1.00	9.	10.	34.5	"	8.	7.5	15.5	"
9	Maniwaki	1	8.	9.	2.	7.	10.	34.	"	9.	8.	17.	Excellent.
10	N.-D.-de-Quyon	1	8.	8.	.80	10.	8.	34.	"	8.5	8.	16.5	"
11	Northfield	5	8.	8.	4.	8.	10.	34.	"	8.2	7.8	16.	Très bien.
	St-J.-de-Wakefield	1	8.	8.	0.70	10.	8.	34.	"	8.	8.	16.	"
12	Ste-Elizabeth-de-Frampton	5	7.8	8.8	1.00	7.4	10.	34.	"	8.	6.5	14.5	"
13	Onslow-Sud	1	7.	9.	0.50	8.	10.	34.	"	7.	7.	14.	"
14	St-Et.-de-Chelsea	2	9.2	8.5	1.00	8.5	7.5	33.7	"	8.	6.	14.	"
15	Aylmer	2	5.	9.	1.00	9.5	10.	33.5	"	9.	7.5	16.5	Excellent.
16	Upper-Litchfield, diss	1	7.	9.	1.40	9.4	8.	33.4	"	7.	7.	14.	Très bien.
17	Killarney	1	8.	8.	1.70	10.	7.	33.	"	8.	7.	15.	"
18	Templeton-Ouest	4	6.3	7.7	1.60	8.8	10.	32.8	"	7.5	7.	14.5	"
19	St-Ed.-de-Wakefi	2	6.5	8.	1.00	10.	8.	32.5	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
20	Port.-du-Fort, dis	1	6.	8.	1.00	9.1	9.	32.1	"	8.	8.	16.	Très bien.
21	Hull, Canton, diss	2	7.2	8.5	0.50	6.9	9.	31.6	"	8.	7.	15.	"
22	Aylwin, diss	2	7.5	6.	1.10	10.	8.	31.5	"	8.	8.	16.	"
23	Gracefield	1	7.	8.	0.75	6.	10.	31.	"	9.	9.	18.	Excellent.
24	Portland-O., dis	1	6.	6.	1.20	10.	9.	31.	"	7.	7.	14.	"
	Baskatong	1	6.	7.	—	8.	10.	31.	"	—	—	—	—
25	Bouchette	8	6.8	7.2	3.	6.9	9.1	30.	"	7.1	7.	14.1	Très bien.
26	Egan, Canton	3	5.6	7.	2.15	7.3	10.	29.9	"	7.6	7.3	14.9	"
27	Stagsburn & Fieldville	2	5.5	6.	1.15	10.	8.	29.5	"	7.	7.	14.	"
28	Cameron	5	6.2	6.6	3.	6.7	10.	29.5	"	7.	6.6	13.6	"
29	N.-D.-du-Laus, No 5	1	6.	8.	1.00	10.	10.	29.	"	9.	9.	18.	Excellent.
30	Aldfield-Est	1	3.	8.	1.00	9.	9.	29.	"	8.	8.	16.	Très bien.
31	Pontiac	1	6.	8.	0.70	8.	7.	29.	"	8.	7.	15.	"
32	St-Alp.-de-Lytton	2	5.	6.	2.	8.	10.	29.	"	7.	6.	13.	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
33	Leslie & Clapham.	3	4.	6.	1.25	8.5	10.	28.5	Excellent.	8.	7.5	15.3	Très bien.
34	Bristol, dis.	3	6.3	7.3	0.85	5.	10.	28.6	"	—	—	—	—
35	Aumond.	3	4.	7.	1.20	7.3	10.	28.3	"	7.	6.6	13.6	"
36	St-J.-de-Wakefield	1	7.	8.	0.70	8.	5.	28.	"	8.	7.	15.	"
37	Denholm & Bowman, dis.	1	5.	6.	2.00	10.	7.	28.	"	7.	7.	14.	"
38	Aldfield-Sud.	1	4.	6.	2.00	10.	8.	28.	Très bien.	6.	6.	12.	Bien.
39	Wright.	6	5.	6.8	5.00	6.	10.	27.8	"	7.6	7.2	14.8	Très bien.
40	Onslow-Nord.	1	6.	7.	0.55	9.	5.	27.	"	9.	9.	18.	Excellent.
41	Egan-Ouest.	1	4.	6.	—	7.	10.	27.	"	—	—	—	—
42	Ste-Phil.-d'Egan.	5	1.2	4.8	4.50	6.7	10.	25.7	"	6.4	6.6	13.	Très bien.
43	Dorion.	1	2.	7.	0.50	6.	10.	25.	"	8.	7.	15.	"
44	Grand-Remous.	1	3.	5.	8.00	7.	10.	25.	"	6.	5.	11.	Bien.
45	Kensington.	1	s'organise.										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-G. MARIEN,

Insp. d'écoles.

M. C.-J. MILLER.

MONTRÉAL, 14 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année 1916-1917.

Dans le domaine pédagogique, plusieurs événements importants ont eu lieu durant la présente année scolaire. Ces événements révèlent un véritable réveil pédagogique qu'il convient de signaler tout d'abord :

a) Cours spéciaux aux professeurs

L'ancienne Commission des écoles catholiques de Montréal a inauguré des cours spéciaux pour le personnel enseignant de ses écoles. M. l'abbé Emile Chartier, secrétaire de l'Université Laval, en fut le premier titulaire ; il a traité avec compétence " l'enseignement de la rédaction à l'école primaire." Nos instituteurs et nos institutrices ont bien compris l'utilité de ces leçons et les ont suivies régulièrement. Nul doute que les nouvelles autorités scolaires de notre métropole sauront donner suite à cette louable initiative de leurs prédécesseurs en assurant le maintien de ces cours dont l'utilité a été reconnue et appréciée.

b) Cercles d'études

L'an dernier, je vous signalais l'existence d'une association d'instituteurs séculiers (Le Cercle pédagogique Roy), dont le but est de travailler à l'accroissement des connaissances professionnelles et au perfectionnement de la culture générale de ses membres. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de mentionner la fondation par les jeunes instituteurs de mon district d'une autre association (Le Cercle pédagogique Jacques-Cartier). Ces professeurs poursuivent par l'étude en commun le même et noble but que celui de leurs aînés. Honneur à ces travailleurs et à tous ceux qui suivront leur exemple !

c) Méthode phonique

J'ai été heureux de constater dans plusieurs autres écoles des quartiers excentriques de notre ville l'introduction de la méthode phonique pour l'enseignement de la lecture. Le désir que je formulais, l'an dernier, au sujet de son adoption par les maîtres des petites classes est en

grande partie réalisé. Cette méthode se recommande non seulement par la rapidité avec laquelle l'enfant apprend à bien lire, mais aussi par les procédés ingénieux dont elle a été l'inspiratrice.

d) Fusion des commissions scolaires de la cité de Montréal

Le premier juillet dernier, une ère nouvelle s'est ouverte pour l'éducation en la ville de Montréal. Espérons qu'elle sera prospère et heureuse à tous les points de vue. Pour ce qui concerne les progrès matériels, le fonctionnement du nouveau régime sera assurément moins complexe et prêtera beaucoup mieux à l'économie. L'organisation pédagogique de nos écoles s'améliorera—tout étant susceptible de perfectionnement ici-bas—si les autorités des quatre commissions de district s'entendent pour donner à leurs écoles respectives la même direction.

L'unité dans les méthodes d'enseignement et dans la mise à exécution du programme d'études officiel est nécessaire surtout dans une ville comme Montréal, où plusieurs enfants sont obligés, à cause des changements de domiciles de leurs parents, de changer fréquemment d'écoles.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Comme il était de mon devoir, j'ai donné, vers la fin de septembre 1916, deux conférences ; la première a été suivie par les instituteurs (413) et la seconde, par les institutrices (476). Les deux sujets traités furent : *a*) le dessin à l'école primaire par M. Chs-A. Lefèvre, du département de l'Instruction publique, qui avait bien voulu accepter mon invitation de venir donner une conférence-leçon aux instituteurs de ma circonscription, puis *b*) la discipline à l'école par l'inspecteur du district.

INSPECTION

J'ai visité deux fois, cette année, toutes les classes des écoles sous ma juridiction et j'ai signalé, dans mes rapports particuliers aux différentes commissions scolaires, les quelques remarques que j'ai cru devoir faire sur l'organisation de telle ou telle classe ou sur l'enseignement de certaines matières du programme. Je puis affirmer que les progrès accomplis par les élèves ont été très satisfaisants.

ÉLÈVES

Lors de ma deuxième inspection aux 91 écoles sous contrôle, il y avait 34,284 élèves inscrits dont :

16,183 garçons de langue française.
846 " " anglaise ou appartenant à d'autres nationalités.
16,321 filles de langue française.
934 " " anglaise ou appartenant à d'autres nationalités.
34,284

Ces élèves étaient classés ainsi :

En 1e année — 15,567, en 2e année — 7,595
" 3e " — 5,458, " 4e " — 2,881
" 5e " — 1,448, " 6e " — 769
" 7e " — 370, " 8e " — 196

ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES INDÉPENDANTES

Aux 32 écoles indépendantes qui existent dans mon district, l'inscription totale des élèves a été de 6,419 dont:

2,518 garçons de langue française.
15 " " " anglaise.
3,460 filles de langue française.
426 " " anglaise.
6,419

CLASSEMENT

En 1e année — 1,940, en 2e année — 982
" 3e " — 818, " 4e " — 930
" 5e " — 639, " 6e " — 452
" 7e " — 368, " 8e " — 290

Ce qui, en résumé, donne une inscription totale de : 34,284 + 6,419 = 40,703.

La présence moyenne a été de 30,407 ou les 88.7% pour les écoles sous contrôle et de 5,868 ou les 91.4% pour les écoles indépendantes.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTEURS

Au nombre de ceux qui se sont le plus distingués dans l'enseignement, cette année, je cite les noms suivants : M.M. L.-P.-J.Jasmin, J.-R.-E. Ducharme, Jos.-Eug. Lamarre, Alph. Fournier, J.-B. Désaul-

niers, Delphis Caplette, J.-G. Bélanger, J.-L. Beauregard, Melles Jeanne Palin, Alice Baril, Célina Gaboury.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS

Comm. des Ecoles Catho. de Montréal, pour l'achat d'une partie du mobilier des écoles : Souart et Marguerite Lemoyne.... $60.00
Ville Longue-Pointe (école St-Victor)..... 50.00
Côte-St-Michel (école No 1)..... 40.00
St-Bernardin (école No 1)..... 35.00
Pointe-aux-Trembles (école No 3)..... 30.00

Classification des Municipalités:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	La Com. des Eco. Cat. de M'tréal.	46	9.	9.1	10.	9.9	10.	48.	Excellent.	10.	7.2	17.2	Excellent.
2	La Cte St-Michel.	1	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	10.	6.	16.	Très bien.
3	St-Grég.-le-Thaumaturge.....	6	10.	10.	7.	8.8	10.	45.8	"	10.	6.6	16.6	Excellent.
4	St-Jean-Baptiste..	2	8.5	10.	8.	8.	10.	44.5	"	10.	6.5	16.5	"
5	Hochelaga.....	6	9.	9.6	9.	7.3	9.5	44.4	"	10.	6.3	16.3	"
6	Ville Lge-Pointe..	8	8.5	9.1	8.5	8.5	9.6	44.2	"	10.	5.8	15.8	Très bien.
7	Sault-au-Récollet.	2	7.5	8.5	9.	9.	10.	44.	"	10.	6.5	16.5	Excellent.
8	Pte-aux-Trembles	3	10.	10.	6.	8.4	9.3	43.7	"	10.	6.	16.	Très bien.
9	La-Côte-St-Léonard.....	1	8.	8.	8.	9.	10.	43.	"	10.	6.	16.	"
10	St-J-Berchmans..	2	10.	10.	6.	8.	9.	43.	"	10.	6.	16.	"
11	St-Fr-Solano.....	3	10.	9.	6.	7.	10.	42.	"	10.	6.6	16.6	Excellent.
12	St-Stanislas.....	3	8.7	8.7	8.	6.3	10.	41.7	"	10.	6.	16.	Très bien.
13	Montréal-Est....	1	6.	9.	8.	8.	10.	41.	"	10.	6.	16.	"
14	St-Jules.....	1	8.	8.	7.	7.	10.	40.	Très bien.	10.	6.	16.	"
15	Riv. des Prairies, paroisse.....	2	6.5	7.	6.	8.	10.	37.5	"	10.	7.	17.	Excellent.
16	St-Bernardin de Montréal.....	2	5.	7.	7.	8.	10.	37.	"	10.	6.5	16.5	"
17	Riv.-des-Prairies, village.....	1	7.	7.	7.	6.	10.	37.	"	10.	5.	15.	Très bien.
18	St-Chs, bas du Slt.	1	6.	6.	6.	8.5	10.	36.5	"	10.	5.	15.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MILLER,
Insp. d'écoles.

M. ANT. MILLETTE.

POINTE-AU-PIC, le 9 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon deuxième rapport général sur les écoles de mon district d'inspection.

Dans les 17 municipalités scolaires, il y a eu 104 écoles en activité: 101 écoles sous contrôle et 3 écoles indépendantes.

Le total des élèves inscrits s'élève à 4898 ; la présence moyenne a été de 3858, soit une moyenne de 78%. Il y a eu progression dans la présence moyenne et diminution dans l'inscription. L'an dernier, l'inscription était de 4932, la présence moyenne 3683, soit un pourcentage de 74%.

L'inscription séparée a donné 2317 garçons inscrits, et 1898 garçons présence moyenne, soit 81%. Pour les filles, l'inscription est de 2581 et la moyenne 1960, soit 75%.

Cette progression dans la moyenne des présences est due : 1° Au dévouement et à l'enseignement plus pratique donné par nos institutrices et instituteurs; 2° à la surveillance plus active faite par MM. les commissaires et surtout à l'activité et au dévouement que MM. les curés mettent à visiter leurs écoles au moins tous les deux mois. Je les remercie au nom des parents, du gouvernement et au nom du personnel enseignant pour le dévouement qu'ils déploient pour l'instruction et l'éducation des enfants de leur paroisse.

Tranquillement mais sûrement, le salaire de nos maîtresses augmente; voici les traitements payés dans mon district :

1 institutrice à $250.00; 9 institutrices à $200.00; 19 institutrices à $175.00; 3 institutrices à $165.00; 1 institutrice à $160.00; 28 institutrices à $150.00; 42 institutrices à $125.00.

L'année prochaine, La-Malbaie donnera $200.00 à chacune de ses institutrices. St-Fidèle $175.00 pour les siennes. Je prévois encore quelques augmentations.

Il y a eu des constructions à Baie-St-Paul, paroisse, deux au coût de $1,200.00 ; Pointe-au-Pic, 1, au coût de $1,600.00; Isle-aux-Coudres, 1 pour $1,100.00 et Saint-Irénée, réparation pour $550.00. Cinq écoles

sont en construction pour l'année prochaine et une en réparation. Toutes ces écoles ont été construites d'après les plans du département.

Le dessin continue à faire des progrès sensibles.

Quatre municipalités ont établi des jardins scolaires: Ville Baie-Saint-Paul, 2 jardins; La-Malbaie, 1 jardin; Pointe-au-Pic, 1 jardin; Isle-aux-Coudres 10 à 20 jardins à la maison.

Dans deux jardins scolaires, il y a eu ce printemps plantations d'arbres fruitiers: La-Malbaie et Ville Baie-St-Paul. Voilà le point de départ de l'enseignement agricole.

Les municipalités suivantes sont recommandées pour le fonds des écoles pauvres: Callières, DeSalles, St-Placide, St-Siméon, paroisse St-Urbain, St-Hilarion, Petite-Rivière-St-François, Isle-aux-Coudres et St-Fidèle.

Cette année les primes d'encouragement ont été gagnées par La-Malbaie, $60.00; St-Siméon village, $50.00; St-Fidèle, $40.00; Ste-Agnès, $35.00 et St-Urbain, $30.00.

Les Rdes Sœurs de la Charité et de la Congrégation N-Dame rivalisent de zèle et de dévouement dans leurs écoles indépendantes. Le couvent de La-Malbaie avec son jardin de l'enfance et son enseignement ménager mérite des félicitations. Les Petites Franciscaines de Marie commencent à faire leur marque dans l'enseignement.

Une œuvre nouvelle pour l'éducation et l'instruction des orphelins du comté vient de s'ouvrir à La-Malbaie. L'orphelinat est dirigé par les sœurs de St-Antoine-de-Padoue de Chicoutimi. Cette œuvre est le fruit du dévouement du Révérend Monsieur le Curé Hudon de La-Malbaie dont le zèle pour les enfants est inlassable.

Voici le tableau de la classification, par ordre de mérite, des municipalités scolaires de mon district d'inspection :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ville Baie-St-Paul.	2	10.	10.	10.	10.	9.	49.	Excellent.	10.	9.5	19.5	Excellent.
2	La Malbaie.....	17	9.5	9.7	9.	9.	10.	47.2	"	9.	9.	18.	"
3	St-Siméon, village	1	9.	10.	6.	10.	10.	45.	"	9.	10.	19.	"
4	Pointe-au-Pic....	2	10.	10.	3.5	10.	10.	43.5	"	8.5	8.	16.5	"
5	Les-Eboulements.	12	7.6	8.	4.	7.5	10.	37.1	Très bien.	9.	9.	18.	"
6	Callières.....	1	7.	7.	4.	8.	10.	36.	"	8.	8.	16.	"
7	Sainte-Agnès.....	4	7.	7.	5.	7.	9.	35.	"	9.	9.	18.	"
8	Saint-Fidèle.....	6	7.5	7.5	4.5	8.	7.5	35.	"	8.	8.	16.	"
9	St-Hilarion.....	7	7.3	7.4	4.	7.8	8.	34.5	"	8.	8.4	16.4	"
10	St-Irénée.....	7	7.6	7.9	3.5	7.4	8.	34.4	"	8.8	8.8	17.6	"
11	Petite-Rivière St-François.....	5	7.2	7.8	5.	5.	9.	34.	"	8.4	8.2	16.6	"
12	Isle-aux-Coudres .	4	6.7	6.2	3.	7.	9.	31.9	"	9.	9.	18.	"
13	St-Siméon, par.....	4	4.5	4.8	6.5	8.5	6.	30.3	"	6.5	6.2	12.7	Très bien.
14	St-Urbain.....	7	5.5	7.2	5.5	5.	7.	30.2	"	8.2	8.2	16.4	Excellent.
15	St-Placide.....	3	4.6	5.6	5.	5.	8.	28.2	Bien.....	7.6	7.3	14.9	Très bien.
16	DeSalles.....	5	5.	5.	5.	6.	7.	28.	"	7.	7.	14.	"
17	Baie-St-Paul, par.	14	6.5	6.5	2.	5.	8.	28.	"	8.4	8.4	16.8	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ANT. MILLETTE,

Inspecteur d'écoles.

M. F.-J. NORMAND.

St-Aimé, 17 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel concernant les écoles de mon district d'inspection St-Hyacinthe–Rouville-Bagot.

J'ai visité deux fois les 168 écoles comprises dans mon district et je dois dire, à la louange d'un grand nombre de professeurs, qu'un travail remarquable a fait la consolation de l'inspecteur. Un succès, j'oserais dire exceptionnel, a couronné les efforts des demoiselles qui ont eu l'avantage de faire un stage de deux ans à l'école normale et, s'il m'était permis de formuler un vœu, ce serait celui d'exiger deux ans, au moins, de préparation à la si noble et si méritoire profession d'éduquer et d'instruire la jeunesse et cela, dans une école normale.

Au cours de mes visites, j'ai constaté une amélioration sensible sur la bonne tenue des écoles: on a renouvelé des mobiliers, fourni de bons tableaux noirs et en nombre suffisant, perfectionné la ventilation; cependant, ce n'est pas le fait de toutes les municipalités, mais j'ai bon espoir que l'apathie de certaines commissions fera place à des idées plus larges et à un dévouement dû à ce qui fait l'orgueil d'une nation, l'éducation et l'instruction.

Je regrette d'avoir à vous dire de nouveau, monsieur le Surintendant, que les classes ne sont pas lavées assez souvent, environ deux ou trois fois par année. L'école, le sanctuaire de la science, devrait être, il me semble, brillante de propreté; il incombe à messieurs les commissaires de faire observer les règlements à ce sujet. A propos de la tenue générale des écoles, je dois de sincères félicitations à la commission scolaire de Rougemont, paroisse qui a fourni des locaux tout à fait propres.

Plusieurs municipalités emploient encore des livres non autorisés et n'ont pas établi l'uniformité dans leurs écoles: j'ai donné des avis sur ce point important et je crois qu'avant longtemps on se conformera aux règlements.

Le salaire moyen durant l'année 1916-17 a été de $201, soit une augmentation de $16.89 sur celui de l'année précédente. Voici les muni-

cipalités payant au moins $200.00 à toutes les institutrices: St-Pie(par.), Notre-Dame-de-Bonsecours, Rougemont (vill.), St-Hilaire, St-Césaire (vill.), St-Joseph, Notre-Dame-de-St-Hyacinthe, St-Charles (vill.), et St-Denis (vill.). Seule la municipalité de St-Dominique (vill.) paie $125.00 à toutes ses institutrices.

Quant aux jardins scolaires, je ne puis dire que le nombre va en augmentant, et il est déplorable d'avoir à vous faire connaître que souvent le commissaire d'un arrondissement est le seul obstacle à l'établissement du jardin. Cependant, je suis persuadé, et j'aime à le proclamer, l'agriculture pratique à nos écoles a une bienfaisante influence sur le moral de l'enfant tout en le préparant à donner le maximum de sa plus belle énergie à son pays. Le terrain de l'école est trop petit, objectera-t-on, mais les règlements scolaires ne fixent-ils pas les dimensions à ½ arpent en superficie ?

Je me suis aperçu, monsieur le Surintendant, que l'intérêt des commissaires s'accentue beaucoup en faveur de l'éducation et, sauf de rares exceptions, je n'ai que de la reconnaissance à exprimer pour l'aide et le concours accordés à l'inspecteur. A Sa Grandeur, Mgr Bernard, évêque de St-Hyacinthe, à tout le clergé de mon district, j'offre mes plus sincères remerciements pour l'encouragement donné à tout ce qui a trait à l'éducation. Le vénérable évêque de St-Hyacinthe, à la demande que je lui en ai faite, a daigné se faire représenter à la conférence pédagogique de l'automne dernier et, par son zèle si sage et si éclairé, est le ferme appui de votre représentant dans St-Hyacinthe.

Il y a quelques mois, monsieur le Surintendant, vous avez visité les superbes maisons d'éducation de la cité de St-Hyacinthe et, je n'en doute pas, vous les avez admirées. Le sens pratique et intelligent des commissions scolaires a fait de cette ville un des centres les plus florissants de la province.

Grâce à tous les efforts réunis, les succès matériels et intellectuels font honneur à tous ceux qui sont intéressés, soit par leur mandat, soit par leur dévouement, à l'instruction des enfants.

STATISTIQUES

Garçons inscrits	4164
Filles inscrites	3941
Total	8105

Présence moyenne des garçons	3433
Présence moyenne des filles	3125
Total de la présence moyenne	6558

Pourcentage de la présence moyenne des garçons	82.4
Pourcentage de la présence moyenne des filles	79.3
Pourcentage de la présence moyenne totale	80.9

Elèves dans les différentes années du cours:

1ère année	2635
2ème "	2093
3ème "	1903
4ème "	1016
5ème "	303
6ème "	90
7ème "	43
8ème "	22

Garçons de 5 à 7 ans	789
" " 7 à 14 "	3153
" " 14 à 16 "	200
" " plus de 16 ans	21
Filles de 5 à 7 ans	795
" " 7 à 14 "	2929
" " 14 à 16 "	197
" " plus de 16 ans	21

Voici les noms des municipalités qui ont droit aux primes d'encouragement:

Marieville	$ 60.00
St-Bernard	50.00
St-Césaire (par	40.00
St-Jude	35.00
Rougemont (par.)	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).*

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Salvail	1	10.	10.	0.96	8.	10.	38.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	St-Denis (vill.)	2	9.5	9.8	0.55	10.	10.	39.3	"	9.3	9.2	18.5	"
3	St-Charles (vill.)	1	10.	10.	0.80	9.	10.	39.	"	9.	9.	18.	"
4	La-Providence	1	9.	10.	0.40	8.	10.	37.	"	10.	10.	20.	"
5	Girouard	2	10	10.	0.75	8.	10.	38.	"	9.	9.	18.	"
6	St-Pie (vill)	2	10.	10.	0.90	7.5	10.	37.5	"	9.3	9.2	18.5	"
7	Marieville	2	8.5	9.5	0.30	7.5	10.	35.5	Très bien.	10.	10.	20.	"
8	Village Richelieu	1	9.5	10.	0.25	8.	10.	37.5	Excellent.	9.	9.	18.	"
9	Rougemont (vill)	1	8.	8.	0.40	9.	9.5	34.5	Très bien.	9.5	9.5	19.	"
10	St-Hyacinthe cité	6	8.3	9.3	0.40	7.3	10.	34.9	Excellent.	9.1	9.1	18.2	"
11	St-Césaire (vill.)	2	6.5	8.5	0.70	9.5	10.	34.5	Très bien.	9.2	9.1	18.3	"
12	St-Dominique par.	5	6.6	9.	0.40	8.7	9.7	34.	"	9.3	9.3	18.6	"
13	St-Hilaire	6	9.8	9.7	0.60	9.2	10.	38.7	Excellent.	6.6	6.7	13.3	Bien.
14	La-Présentation	8	8.5	9.	0.125	8.9	9.5	35.9	"	7.9	7.8	15.7	Très bien.
15	St-Joseph	1	8.	9.	0.35	9.5	10.	36.5	"	7.5	7.5	15.	"
16	Rougemont (par.)	4	8.9	9.2	0.27	8.6	9.5	36.2	"	7.5	7.5	15.	"
17	St-Jude	6	9.8	9.5	0.96	8.	9.5	36.8	"	7.1	7.1	14.2	"
18	St-Barnabé	6	8.6	8.7	0.58	8.2	9.5	35.	Très bien.	8.	8.	16.	"
19	Ste-Madeleine vil.	1	6.	9.	0.43	8.	9.5	32.5	"	9.	9.	18.	Excellent.
20	Ste-Angèle	6	8.	9.2	0.40	8.4	9.8	35.4	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
21	St-Ths-d'Aquin	5	8.6	8.8	0.40	8.	9.4	34.8	"	7.8	7.7	15.5	"
22	St-Charles par.	6	7.5	8.8	0.665	8.	9.5	33.8	"	8.2	8.1	16.3	"
23	St-Denis (par.)	8	7.4	8.8	0.26	8.	9.5	33.7	"	7.9	8.	15.9	"
24	St-Pie (par.)	12	7.6	7.9	0.40	9.2	10.	34.7	"	7.4	7.4	14.8	"
25	N.-D.-de-St-Hyacinthe	3	8.	8.7	0.40	9.2	9.5	35.4	"	7	7.	14.	"
26	N.-D.-de-Bonsec	3	8.3	8.	0.26	9.2	10.	35.5	"	6.8	6.8	13.6	Bien.
27	Ste-Rosalie	5	8.9	8.6	0.15	7.5	9.4	34.4	"	7.2	7.2	14.4	Très bien.
28	St-Césaire (par.)	11	8.4	8.5	0.35	8.1	9.4	34.4	"	6.6	6.7	13.3	Bien.
29	St-Mathias	5	7.6	7.8	0.50	8.	9.5	32.9	"	7.3	7.3	14.6	Très bien.
30	St-Dominique vil.	1	7.	8.	0.25	6.	10.	31.	"	8.	8.	16.	"
31	St-Jean-Baptiste	7	8.3	8.4	0.17	7.4	9.5	33.6	"	6.6	6.7	13.3	Bien.
32	St-Damase	10	6.6	8.	0.217	7.7	9.5	31.8	"	7.4	7.4	14.8	Très bien.
33	St-Hyacinthe-le-Confesseur	4	7.	8.6	0.40	8.	9.5	33.1	"	6.6	6.6	13.2	Bien.
34	St-Bernard	4	6.8	8.2	0.50	7.1	10.	32.1	"	6.9	6.9	13.8	"
35	Ste-Marie-de-Monnoir	10	8.	7.5	0.24	8.	9.5	33.	"	6.3	6.3	12.6	"
36	Ste-Madeleine par	3	7.	8.	0.46	8.2	9.5	32.7	"	5.3	5.3	10.6	"
37	St-Paul-d'Abbotsford	7	7.1	8.1	0.45	8.1	9.	32.3	"	5.4	5.3	10.7	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-J. NORMAND,

Insp. d'écoles.

M. L.-O. PAGÉ

LOTBINIÈRE, 31 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1916-1917.

Dans les trente-deux municipalités de mon district, il y a eu en activité 187 écoles dont 5 indépendantes.

Ces 187 écoles se répartissent comme suit:

7 académies;
18 écoles modèles;
162 écoles élémentaires.

3,189 garçons et 3,349 filles ont fréquenté ces écoles et la présence moyenne a été la même pour les garcons et les filles, 84%. C'est une augmentation de 1% sur l'an dernier et 4% sur 1915-1916. La présence moyenne augmente à mesure que les jardins scolaires s'établissent, et je crois que l'œuvre des jardins scolaires a grandement contribué à obtenir une fréquentation plus régulière; cette année, j'ai 2,164 élèves-jardiniers contre 1,618 l'an dernier.

Avec l'aide de l'honorable Ministre de l'agriculture, j'ai pu tenir deux expositions des produits des jardins scolaires, l'une à Lotbinière et l'autre à Sainte-Anastasie.

Les nombreux visiteurs de ces expositions n'ont pas caché leur admiration pour ce qu'ils ont vu et ont, par leurs bons conseils, engagé les élèves à continuer leurs travaux. Des récompenses généreuses ont aussi été données à ceux qui avaient les plus beaux exhibits.

Les institutrices dont les noms suivent ont préparé une conférence pédagogique dans le cours de l'année qui vient de finir. Mesdemoiselles Delvina Garneau, Bernadette Genest, Marie-Anna Drouin, Marie Tardif, Jeanne Noel, Flore Lafleur, Florestine Croteau, Laure Chabot, Laurette Croteau, Alina Croteau, Mme Dubois, Laura Bourget.

Les gratifications de $20.00 ont été méritées par Mesdemoiselles: Delvina Garneau, Rose-Anna Beaudet, Alice Bélanger, Octavie Lauzi, Ida Doucet, Emma Rhéaume, Eugénie Lehoux, Yvonne Desrochers, Joséphine Beaudet, Léonie Garneau, Bernadette Genest, Elisabeth Allard, Eugénie Beaudet, Yvonne Dubuc, Eugénie Champoux, Amandine Gingras, Marie-Anne Gingras, Maria Bilodeau, Juliette Lemay, Anne-Marie Mercier, Marie-Beuve Garneau, Marie Tardif, Marie-Anna Drouin.

Je vous prie, M. le Surintendant, d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil du 2 décembre 1905.

Leclercville	$ 60.00
Inverness	50.00
St-Gilles	40.00
Lourdes	35.00
Ste-Philomène	30.00

Ci-suit la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

No d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	Laurierville	3	10.	9.	10.	7.5	10.	46.5	Excellent.	9.7	9.7	19.4	Excellent.
2	St-Patrice	4	9.5	9.2	10.	10.	10.	48.7	"	8.2	8.0	16.2	"
3	Ste-Agathe No 1	3	9.	8.	10.	10.	10.	47.	"	9.	8.5	17.5	"
4	Deschaillons	7	8.6	8.	10.	7.5	10.	44.1	"	9.	8.6	17.6	"
5	St-Flavien village	1	9.	9.	8.	7.5	10.	43.5	"	9.	9.	18.	"
6	Leclercville	1	10.	10.	6.	7.5	10.	43.5	"	9.	9.	18.	"
7	Ste-Anastasie	13	8.7	8.3	9.	8.3	10.	44.3	"	8.8	8.3	17.1	"
8	St-Agapit, ville	1	9.	9.	7.5	7.5	10.	43.	"	9.	8.	17.	"
9	Inverness	8	7.4	7.7	10.	8.3	10.	43.4	"	8.3	7.9	16.2	"
10	Leeds, diss	4	7.7	8.2	10.	8.2	10.	44.1	"	8.2	7.0	15.2	Très bien.
11	St-Gilles	8	8.3	7.7	10.	7.1	10.	43.1	"	8.0	7.3	15.3	"
12	St-Octave	3	7.7	7.7	7.3	8.	10.	40.7	"	9.	8.3	17.3	Excellent.
13	St-Flavien, par	6	8.3	8.3	7.0	8.3	10.	41.9	"	8.	7.5	15.5	Très bien.
14	Leeds-Est	3	5.3	6.3	10.	10.	10.	41.6	"	8.	7.3	15.3	"
15	St-Jacques	3	7.	8.	4.5	5.	10.	34.5	"	9.3	9.0	18.3	Excellent.
16	St-Sylvestre	8	7.1	7.7	6.	10.	10.	40.8	"	8.2	7.6	15.8	Très bien.
17	Lourdes	6	8.	7.8	9.5	5.	10.	40.3	"	8.	8.1	16.1	Excellent.
18	Ste-Agathe No 2	5	8.	8.2	6.5	6.2	10.	38.9	"	8.4	8.0	16.4	"
19	St-Narcisse	6	7.2	8.	5.5	8.9	10.	39.6	Très bien.	8.4	7.2	15.6	Très bien.
20	Nelson	3	7.6	7.	10.	7.3	10.	41.9	Excellent.	7.	6.	13.	"
21	Ste-Croix	8	8.1	8.2	4.	7.5	10.	37.8	Très bien.	8.7	8.2	16.9	Excellent.
22	St-Antoine	8	8.	8.4	5.1	5.6	10.	37.1	"	8.9	8.6	17.5	"
23	Lotbinière, village	1	6.	8.	5.	7.	10.	36.	"	9.	9.	18.	"
24	Somerset-Nord	7	7.7	7.7	6.5	5.	10.	36.9	"	8.3	7.3	15 6	Très bien.
25	St-Edouard	7	8.	8.5	4.5	5.	10.	36.	"	8.5	7.8	16.3	Excellent.
26	Lotibinière, par	8	8.3	8.1	5.	5.	10.	36.4	"	8.1	7.7	15.8	Très bien.
27	Ste-Eméie	7	8.4	8.4	4.	5.	10.	35.8	"	8.4	7.8	16.2	Excellent.
28	St-Pre-Baptiste	7	6.7	7.3	7.	5 1	10.	36.1	"	8.1	7.8	15.9	Très bien.
29	St-Agapit	7	8.6	8.0	5.	5.7	10.	37.3	"	7.3	7.	14.3	"
30	Issoudun	6	7.8	8.1	5.	5.	10.	35.9	"	8.3	7.3	15.6	"
31	Ste-Philomène	8	7.5	7.7	6.	5.	10.	36.2	"	7.6	7.	14.6	"
32	St-Apollinaire	10	6.5	7.4	4.0	5.4	10.	33.3	"	8.0	7.3	15.3	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-O. PAGÉ, *Insp. d'écoles.*

M. J.-ARSÈNE PAQUIN.

JOLIETTE, 8 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon cinquième rapport général sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1916-17.

Les 30 municipalités que compte ce district ont eu en activité, cette année, 161 écoles sous le contrôle des commissaires, comprenant 247 départements ou classes. Les écoles indépendantes sont au nombre de 15, comprenant 108 départements. Le personnel enseignant, en général, mérite toujours des éloges pour le zèle et le dévouement qu'il déploie dans l'exercice de ses devoirs. Il se répartit comme suit :

Institutrices religieuses	51
Instituteurs religieux	18
" laïques	4
Institutrices laïques (diplôme élémentaire)	95
" " (" modèle)	63
" " (" académique)	8
" " non diplômées	8
	247
Titulaires enseignants dans les écoles indépendantes	108
Total	355

CLASSEMENT

Ces différents titulaires ont procuré les bienfaits de l'instruction et de l'éducation à 9,409 élèves classés comme suit : 3,611 en première année ; 2,383 en deuxième ; 1,640 en troisième ; 1,143 en quatrième ; 353 en cinquième ; 178 en sixième ; 55 en septième ; 46 en huitième année. Avec une présence moyenne de 81.5%. Sur ce total 1,936 élèves ont étudié l'anglais.

TRAITEMENTS

La marche ascendante du niveau des traitements des institutrices laïques s'est continuée. Les commissions scolaires de ce district comprennent que c'est la bonne institutrice qui fait la bonne école et elles

sont prêtes à s'imposer les sacrifices pécuniers nécessaires pour bien la rétribuer.

Le traitement	moyen	était	en 1911-12.	de $132.00
"	"	"	1912-13.	" 153.00
"	"	"	1913-14.	" 162.00
"	"	"	1914-15.	" 169.82
"	"	"	1915-16.	" 175.67
"	"	"	1916-17.	" 189.07

Voici la liste des municipalités, le taux de la cotisation, le traitement moyen payé aux institutrices de ce district :

MUNICIPALITÉS	Taux de la cotisation	Traitement moyen
Joliette	$ 0.66⅔%	$ 300.00
Berthierville	0.20 "	225.00
La-Vérandry	0.25 "	225.00
Saint-Barthélemi	0.27 "	223.00
Sainte-Geneviève-de-Berthier	0.34 "	200.00
Saint-Gabriel-de-Brandon, village	1.00 "	200.00
" Viateur-d'Anjou	0.22 "	200.00
" Ignace-du-Lac	0.35 "	200.00
" Michel-des-Saints, (canton Brassard	0.50 "	200.00
" Félix-de-Valois	0.37 "	196.36
Canton-Provost	0.80%	187.50
Saint-Cuthbert	0.24 "	184.09
" Ignace-de-Loyola	0.50 "	183.33
" Thomas-de-Joliette	0.50 "	182.50
" Norbert	0.50 "	182.10
" Cléophas	1.00 "	175.00
Sainte-Emélie-de-L'Energie	0.50 "	175.00
Saint-Alphonse-de-Rodriguez	0.80 "	175.00
Sainte-Mélanie	0.45 "	175.00
" Elisabeth	0.50 "	175.00
Saint-Damien-de-Brandon	0.47 "	175.00
" Gabriel-de-Brandon, paroisse	0.36 "	175.00
Ile-du-Pads	0.34 "	175.00
Ile-Madame	0.18 "	175.00
Saint-Jean-de-Matha	0.50 "	159.56
" Charles-Borromée	0.55 "	156.82
" Côme	0.80 "	150.00
Sainte-Béatrix	0.50 "	150.00
Saint-Ambroise-de-Kildare	0.27 "	150.00
La-Barrière	2.50 "	140.00

J'ai accepté au cours de l'année 9 écoles, construites suivant les plans et devis de votre département. Ces maisons d'écoles font honneur aux contribuables de ces arrondissements.

Je vous prie, M. le Surintendant, d'accorder une prime d'encouragement aux municipalités suivantes : Ste-Emélie-de-l'Energie, $60.00; St-Ignace-du-Lac, $50.00 ; St-Gabriel-de-Brandon, village, $40.00 ; St-Jean-de-Matha, $35.00 ; canton Provost, $30.00.

J'espère que ce rapport, ajouté à tous ceux de l'année, vous donnera une idée assez juste des progrès accomplis dans ce district.

Voici le tableau de classification des municipalités, par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Joliette	5	7.6	8.8	8.	10.	10.	44.4	Excellent.	9.8	9.2	19.	Excellent.
2	St-Cléophas	1	10.	9.	10.	7.	10.	46.	"	8.	8.	16.	"
3	Ste-Geneviève	8	10.	10.	3.	10.	10.	43.	"	8.6	8.3	16.9	"
4	La-Vérandrye	1	9.	9.	2.	10.	10.	40.	"	9.	9.	18.	"
5	Ile DuPads	1	10.	10.	3.	7.	10.	40.	"	10.	9.	19.	"
6	St-Michel-des-Saints	3	8.6	10.	7.	10.	10.	45.6	"	8.	8.3	16.3	"
7	St-Alphonse-de-Rodriguez	5	6.2	9.	10.	7.	10.	42.2	"	8.4	8.4	16.8	"
8	St-Ign-de-Loyola	2	8.	5.	7.5	10.	10.	40.5	"	9.	8.5	17.5	"
9	St-Damien	6	9.2	9.3	5.	7.	10.	40.5	"	8.4	8.2	16.6	"
10	St-Gabriel-de-Brandon, villag	2	8.5	8.5	10.	9.	10.	46.	"	9.5	9.	18.5	"
11	St-Ignace-du-Lac	3	8.	6.	4.	10.	10.	38.	Très bien.	9.	9.	18.	"
12	Canton-Provost	4	7.5	8.8	10.	6.2	8.	40.5	Excellent.	7.7	7.5	15.4	Très bien.
13	St-Gabriel-de-Brandon, par	9	7.7	9.	4.	7.	9.	36.7	Très bien.	9.2	9.1	18.3	Excellent.
14	Ste-Elizabeth	12	8.1	7.3	5.	7.	10.	37.4	"	8.8	8.8	17.6	"
15	St-Norbert	6	7.5	7.3	5.	7.5	10.	37.3	"	9.2	8.1	17.3	"
16	St-Cuthbert	9	8.6	9.6	2.	7.8	10.	38.	"	8.5	8.4	16.9	"
17	St-Thomas	6	9.3	8.7	3.	7.	10.	38.	"	8.8	8.	16.4	"
18	Ste-Emélie-de-l'Energie	5	6.8	9.2	5.	7.	10.	38.	"	8.2	8.2	16.4	"
19	St-Côme	4	7.	8.	10.	5.	8.	38.	"	8.	8.	16.	"
20	St-Félix-de-Valois	8	7.3	8.7	4.	7.	10.	37.	"	8.5	8.3	16.8	"
21	St-Barthélemi	11	8.5	9.	2.	10.	10.	39.5	"	8.8	8.8	17.6	"
22	St-Viat-d'Anjou	2	6.	8.5	2.	10.	10.	36.5	"	9.	8.	17.	"
23	Berthierville	2	7.	8.	2.	10.	10.	37.	"	9.	7.	16.	"
24	St-Charles-Borromée	9	7.5	7.7	6.	4.	9.	34.2	"	8.	8.	16.	"
25	St-Jean-de-Matha	9	8.1	7.7	5.	4.	8.	32.8	"	8.5	8.1	16.6	"
26	St-Ambroise-de-Kildare	11	8.3	8.6	2.	4.	10.	32.9	"	8.8	8.1	16.9	"
27	Ste-Béatrix	5	5.6	8.	5.	4.	10.	32.5	"	8.2	8.2	16.4	"
28	Ile-Madame	1	6.	8.	1.	7.	10.	32.	"	6.	5.	11.	Bien.
29	Ste-Mélanie	10	6.8	4.2	5.	7.	10.	31.	"	8.1	8.	16.1	Excellent.
30	La-Barrière	1											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-ARSÈNE PAQUIN,
Insp. d'écoles.

M. CHS PLAMONDON.

St Bruno, Lac-St-Jean, 26 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon cinquième rapport général sur les écoles du district de Chicoutimi pour l'année finissant le 30 juin 1917.

Le nombre d'écoles sous contrôle en activité cette année a été de 136, comprenant 220 classes; il y a eu aussi 5 écoles indépendantes.

Le nombre d'élèves inscrits dans les écoles sous contrôle a été de 7392, plus 200 inscrits dans les écoles indépendantes, donnant un total de 7592 avec une présence moyenne de 5924, soit 78%.

Le personnel enseignant se compose comme suit:

Instituteurs	laïques diplômés	5
"	religieux	22
Institutrices	religieuses	30
"	laïques diplômées	112
"	laïques non diplômées	51
	Total	220

CONSTRUCTIONS ET AMELIORATIONS

A Jonquière, une académie et une école modèle de filles, deux superbes maisons qui font honneur à cette petite ville progressive. Munies des meilleurs systèmes de chauffage, d'éclairage et de ventilation, ces maisons ont coûté ..... $ 36000

A Hébertville paroisse, réparations 275

A St-Bruno, école No 1 150

Total ..... $ 36425

Deux autres maisons ont été construites cette année: une à St-Cyriac et l'autre au Petit-Saguenay; ces deux maisons n'ont pas encore été acceptées à cause de certains détails non complétés.

PROGRÈS, SES CAUSES.

L'année qui vient de finir a été remarquablement bonne en progrès. J'en attribue la première cause au zèle éclairé et généreux des commissions scolaires qui ne reculent devant aucun sacrifice quand il s'agit de l'éducation. Aussi l'augmentation des traitements a contribué à faire baisser considérablement le nombre des institutrices non diplômées, et, partant, à nous fournir un personnel enseignant plus compétent. Ainsi le nombre des institutrices non diplômées, qui était de 87 en 1915 et de 64 en 1916, a descendu à 51 cette année.

Relativement au salaire, voici un tableau qui établit la marche de l'augmentation depuis cinq ans et nous fait voir la différence entre l'année 1912 et l'année 1917.

	Salaire	1912	1917
Institutrices recevant	$ 60.00	1	0
" "	75.00	1	0
" "	90.00	1	0
" "	100.00	16	0
" "	125.00	71	0
" "	150.00	50	26
" "	175.00	9	79
" "	200.00	3	70
" "	225.00	0	13
" "	250.00	5	3
" "	275.00	0	1
Instituteurs religieux recevant	300.00	10	0
" " "	350.00	0	22
" laïques "	400.00	3	1
" " "	500.00	1	1
" " "	600.00	1	1
" " "	650.00	0	2
" " "	700.00	0	1

D'après ce tableau, il est intéressant de noter que le minimum qui était de $60. à $100. en 1912 est maintenant de $150. Autre fait à noter: 3 institutrices seulement recevaient $200 en 1912; 70 reçoivent ce traitement maintenant; en 1912, 9 seulement recevaient $175., aujourd'hui il y en a 79!

J'attribue en second lieu la cause immédiate du progrès à la valeur incontestable du personnel enseignant qui rivalise de zèle pour remplir avec distinction son rôle d'éducateur. Je constate avec plaisir que les institutrices ont fait des efforts couronnés de succès pour suivre la nouvelle direction que nous donnons à l'enseignement dans les écoles rurales, à savoir que l'enseignement doit être agricole. Nos institutrices qui, pour la plupart, sont des filles de cultivateur, commencent à se convaincre que pour préparer un enfant à la vie des champs il ne suffit pas de lui bourrer la tête de définitions, de formules ou de tirades historiques apprises par cœur, mais qu'il faut avant tout lui faire comprendre ce qu'il apprend afin qu'il puisse s'en servir quand les circonstances l'exigeront.

A mesure donc que nos institutrices comprendront qu'il leur faut sortir de ce rôle trop spéculatif et absolument démodé pour viser au côté pratique, l'enseignement fera des progrès pour le plus grand bien de la classe agricole.

Un excellent moyen d'obtenir dans nos écoles rurales une fréquentation plus longue et plus régulière serait le certificat d'études comme sanction et couronnement de chacun des trois cours. Avec ce moyen, les parents ne se feraient plus d'illusions sur la capacité de leurs enfants et attendraient peut-être qu'ils soient suffisamment préparés avant de les sortir de l'école. Je crois donc que cette mesure serait un stimulant précieux pour relever le niveau de nos écoles primaires et qu'elle contribuerait en même temps à relever chez nos gens la conception qu'ils en ont.

Permettez-moi, M. le Surintendant, de souligner ici un événement religieux qui a eu son cachet éducatif. La semaine du 22 mai fut une semaine de jubilation et d'actions de grâces pour les fidèles du diocèse de Chicoutimi. En effet, les noces d'argent épiscopales de sa Grandeur Mgr M. T. Labrecque ont donné lieu à des fêtes dignes d'un tel événement. C'est la plus belle page d'histoire du diocèse de Chicoutimi qui s'est déroulée à nos yeux pendant cette semaine. Comme l'éducation de l'enfance fut toujours pour Sa Grandeur l'une de ses principales préoccupations, va sans dire que les enfants d'écoles eurent leur place désignée au programme des fêtes. Ce fut donc le 25 mai, à 2 hrs de l'après-midi, que

nous vîmes défiler dans les rues de Chicoutimi des milliers d'enfants accompagnés de leurs maîtres et maîtresses se rendant au jardin de l'évêché pour offrir à Sa Grandeur leurs hommages et leurs vœux. Ce fut un spectacle unique! Bientôt le jardin se métamorphose: les plates-bandes disparaissent sous les fleurs vivantes de cette jeunesse écolière, reflétant l'image des vertus qui sont bien les fleurs de prédilection de Sa Grandeur. Oui, ces vertus vous les verrez croître et grandir, Monseigneur, sous le souffle inspiré de votre parole et de vos exemples. C'est parmi ces enfants que vous recruterez vos précieux auxiliaires et qui seront peut-être les âmes dirigeantes de votre diocèse, lorsqu'il nous sera donné de fêter vos noces d'or épiscopales! Agréez, Monseigneur, les pieux hommages et les vœux sincères de tous les enfants des écoles de mon district, de leurs maîtres et maîtresses et de leur inspecteur qui se fait ici leur interprète.

Voici les noms des cinq municipalités qui ont fait le plus de sacrifices pour l'éducation et qui méritent la prime spéciale:

St-Bruno	$ 60.00
Grande-Baie, village	50.00
Chicoutimi, paroisse	40.00
Petit-Saguenay	35.00
L'Anse-St-Jean	30.00

Le nombre des institutrices bien méritantes s'accroît chaque année, et il me fait plaisir de le proclamer ici; malheureusement, le nombre des primes étant limité, je ne puis récompenser toutes celles qui le mériteraient. Je crois, Monsieur le Surintendant, que la somme accordée à chaque district devrait être basée sur le nombre de classes et non sur le nombre d'écoles. En tous cas, je forme des vœux pour que ces primes soient plus nombreuses.

Je recommande les municipalités suivantes pour une part au fonds des municipalités pauvres:

Ste-Rose-de-Lima. Cap-à-l'Ouest, Ferland, Mission Larouche, St-Cyriac, St-Honoré, St-Charles, Bourget, Harvey, Grande-Baie paroisse, St-Félix, l'Anse-St-Jean et Petit-Saguenay.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Jonquière, village.	4	9.7	9.7	10.	10.	10.	49.4	Excellent.	9.7	9.8	19.5	Excellent.
2	hicoutimi, ville..	5	8.4	10.	9.	10.	10.	47.4	"	9.8	9.8	19.6	"
3	rande-Baie, vill .	3	10.	10.	6.	10.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
	Bagotville.....	2	9.	10.	7.	10.	10.	46.	"	9.	9.5	18.5	"
4	Bourget.....	6	8.3	9.	10.	8.	10.	45.3	"	8.3	8.3	16.6	"
	St-Honoré.....	5	9.8	10.	7.	8.4	10.	45.2	"	8.	8.5	16.5	"
5	Bagotville, partie Nord.....	6	7.5	10.	8.	9.	10.	44.5	"	9.	9.	18.	"
6	Hébertville, vill...	2	9.	9.	6.	10.	10.	44.	"	10.	10.	20.	"
	Kénogami.....	4	10.	10.	4.	10.	10.	44.	"	8.7	8.7	17.4	"
	Vill. du Moulin...	2	9.	9.	6.	10.	10.	44.	"	10.	10.	20.	"
	St-Fulgence.....	6	7.5	7.5	10.	9.	10.	44.	"	8.3	8.1	16.4	"
7	Hébertville, par...	9	8.3	7.7	8.	9.7	10.	43.7	"	8.6	8.5	17.1	"
8	Chicoutimi, par...	15	8.3	9.7	7.	8.	10.	43.	"	8.	8.2	16.2	"
	L'Anse St-Jean...	5	8.4	7.4	8.	9.2	10.	43.	"	8.6	8.6	17.2	"
	St-Charles.....	3	7.	8.	8.	10.	10.	43.	"	8.5	8.5	17.	"
9	St-Bruno.....	8	8.6	8.6	5.5	10.	10.	42.7	"	9.8	9.8	19.6	"
10	Ste-Anne, village.	2	8.5	9.5	4.5	10.	10.	42.5	"	10.	10.	20.	"
	St-Félix.....	2	7.5	8.	8.5	8.5	10.	42.5	"	7.3	7.2	14.5	Très bien.
	Labarre.....	2	8.5	9.	5.	10.	10.	42.5	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
11	Gde-Baie, par.....	6	7.5	7.5	8.	9.	10.	42.	"	8.1	8.1	16.2	"
12	Ste-Anne, par.....	12	8.2	9.	5.	9.4	10.	41.6	"	8.1	8.1	16.2	"
13	Jonquière, St-Dominique....	10	9.4	8.9	5.	7.7	10.	41.	"	8.7	8.7	17.4	"
	Laterrière, N.-D..	7	8.	9.	5.	9.	10.	41.	"	9.	9.	18.	"
14	St-Cyriac.....	5	7.	9.5	5.	9.2	10.	40.7	"	8.5	8.5	17.	"
15	Petit-Saguenay...	4	5.3	8.	8.	9.	10.	40.3	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
16	Ferland.....	1	6.	8.	5.	9.	10.	38.	Très bien.	7.7	6.3	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHS PLAMONDON,

Insp. d'écoles.

M. J.-B. PRIMEAU.

St-Jérôme, 18 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon dix-huitième rapport annuel sur l'état et les opérations des écoles de mon district d'inspection, pour l'année 1916-17.

J'ai 136 écoles sous contrôle.

Pour montrer le mouvement de l'instruction dans mon district, j'ai résumé, en les comparant, les statistiques de l'année dernière avec celles de cette année :

	1915-16	1916-17		
Cours élémentaire :	Elèves	Elèves		
1ère année	3,546	3,363	dim.	183
2ème "	1,645	1,546	"	99
3ème "	1,231	1,388	aug.	157
4ème "	733	793	"	60
Cours modèle :				
5ème année	332	310	dim.	22
6ème "	168	199	aug.	31
Cours académique :				
7ème et 8ème années	209	153	dim.	56
Traitement des institutrices :				
Cours élémentaires	$193.00	$199.15	aug.	$6.15
Institutrices non diplômées	8	2	dim.	6

Plusieurs écoles ont été reconstruites ; d'autres ont été considérablement réparées.

Quelques municipalités négligent toujours de faire relier *l'Enseignement Primaire.* N'y aurait-il pas moyen, monsieur le Surintendant, de forcer ces commissions récalcitrantes à faire mettre en volumes ces pamphlets mensuels ? On ne saura jamais assez le bien que cette publication fait au corps enseignant.

Je constate avec plaisir que le dessin s'enseigne de mieux en mieux dans toutes les écoles de mon district.

Les secrétaires-trésoriers s'acquittent bien des devoirs de leur charge.

Voici les noms des municipalités qui ont mérité la prime :

Ste-Sophie, $60.00.
Ste-Anne-des-Plaines, $50.00.
St-Janvier, paroisse, $40.00.
Ste-Thérèse, paroisse, $35.00.
St-Eustache, $30.00.

Les titulaires suivants ont eu la prime de $20.00 chacune :

M. Jos.-Réné Desormeaux, Ste-Anne-des-Plaines ; Mlles : Marie-Jos. Benoit, Ste-Anne-des-Plaines ; Marie-A. Chaumont, Ste-Anne-des-Plaines ; Philiberthe Forget, Ste-Anne-des-Plaines ; Alice Brunet, St-Benoit ; Julia-W. Carrier, Côte-des-Perron, (Ste-Rose) ; Léontine Lespérance, Bas-Gr.-Côte-Ste-Rose ; Albertine Carrière, St-Joseph ; Dame Athanase Legault, L'Annonciation ; Mlles: Aurore Patry, L'Annonciation ; Béatrice Latour, St-Jérôme ; Marie-Reine Lauzon, St-Janvier ; Philomène Gauthier, St-Canut ; Marie-Rose Vermette, Ste-Scholastique ; Rosilia Piché, Ste-Thérèse ; Clémentine Savard, St-Eustache ; Albertine Desjardins, St-Eustache.

Les institutrices suivantes auraient aussi mérité une récompense, mais les primes à ma disposition étaient épuisées :

Mlles: Donalda Duquette, St-Joseph ; Délima Gauthier, St-Augustin ; Alice Renaud, St-Augustin ; Irène Giroux, St-Augustin ; Alice Bédard, St-Placide ; Yvonne Brunet, St-Placide ; Germaine Clavelle, St-Hippolyte ; Emilienne Gagnon, Terrebonne ; Marie-Rose Gauthier, Pincourt ; Marguerite Groulx, St-Joachim ; Diana Parthenais, Ste-Anne-des-Plaines ; Lucie Gladu, St-Jérôme ; Louise Thérien, Ste-Monique ; M.-Rose Limoges, Ste-Monique ; Marie Hamel, Ste-Monique ; Malvina Lebeau, St-Jérôme, No 4 ; Orphilia Dupras, Ste-Scholastique ; Cécile Traversy, Ste-Sophie ; Laure Traversy, Ste-Sophie ; Adrienne Dupuis, Ste-Sophie ; Antoinette Labonté, Ste-Thérèse ; Martina Bouchard, Ste-Thérèse ; Léonie Ouimet, Ste-Thérèse ; Antoinette Lavallée, St-Eustache ; Ludovine Rhéaume, St-Eustache; Alexandrine Ladouceur, St-Benoît.

Voici la liste des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Lesage	1	10.	9.	9.	8.	10.	46.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
2	Pincourt	1	10.	8.	9.	8.	10.	45.	"	8.	8.5	16.5	Excellent.
3	Côte-des-Lacasses (Ste-Rose)	1	10.	9.	5.	9.	10.	43.	"	8.	7.	15.	Très bien.
4	Mirabel	2	10.	10.	3.	10.	10.	43.	"	8.	9.	17.	Excellent.
5	St-Janvier (Bas)	1	10.	9.	7.	7.	10.	43.	"	8.	8.	16.	Très bien.
6	St-Hippolyte	6	9.	6.67	10.	7.17	10.	42.84	"	8.	7.67	15.67	"
7	St-Jérôme ville	3	9.	8.	5.	10.	10.	42.	"	8.34	8.66	17.	Excellent.
8	St-Benoît, village	2	10.	10.	4.	8.	10.	42.	"	8.5	8.5	17.	"
9	Ste-Thérèse village	3	8.33	8.	7.	8.67	10.	42.	"	8.	8.66	16.66	"
10	Ste-Rose	2	10.	10.	3.	8.	10.	41.	"	8.	8.	16.	Très bien.
11	Ste-Scholastique village	2	9	9.	5.	5	10.	41.	"	8.	9.	17.	Excellent.
12	St-Sauveur	6	9.17	6.17	7.	7.5	10.	40.84	"	8.17	7.83	16.	Très bien.
13	St-Canut	3	9.	8.	5.	8.67	10.	40.67	"	8.	8.	16.	"
14	St-Jérôme par.	9	7.78	8.44	6.	8.11	10.	40.33	"	8.	8.11	16.11	Excellent.
15	St-Placide	5	8.8	9.	4.	8.2	10.	40.	Très bien.	8.	8.4	16.4	"
16	St-Janvier village	1	10	9.	4.	7.	10.	40.	"	8.	8.5	16.5	"
17	St-Hermas	4	8.5	8.5	5.	8.	10.	40.	"	8.	8.	16.	Très bien.
18	St-Joseph	4	6.	6.5	9.	8	10.	39.5	"	8.	8.	16.	"
19	Terrebonne ville	2	7.	9.5	5.	8.	10.	39.5	"	8.	8.	16.	"
20	Terrebonne par.	3	9.34	9.34	2.	8.66	10.	39.34	"	8.	8.34	16.34	Excellent.
21	Côte-des-Perron (Ste-Rose)	1	8.	9.	4.	8.	10.	39.	"	8.	9.	17.	"
22	St-Joachim	1	10.	8.	3.	8.	10.	39.	"	8.	9.	17.	"
23	St-Canut No 2	1	9.	8.	3.	9.	10.	39.	"	8.	8.	16.	Très bien.
24	Ste-Sophie	5	7.	6.8	7.	8.	10.	38.8	"	8.	8.4	16.4	Excellent.
25	Ste-Monique	5	8.4	8.8	4.	7.2	10.	38.4	"	8.	8.2	16.2	"
26	Haut-Petite-Côte (Ste-Rose)	1	8.	9.2	2.	9.	10.	38.	"	8.	8.	16.	Très bien.
27	Bas-Petite-Côte (Ste-Rose)	1	8.	9.	3.	8.	10.	38.	"	8.	6.5	14.5	"
28	Ste-Scholast., par.	6	8.34	8.16	4.	7.34	10.	37.84	"	8.	7.84	15.84	"
29	Ste-Thérèse, par.	9	8.56	7.56	3.	7.67	10.	36.79	"	8.	8.22	16.22	Excellent.
30	L'Annonciation	3	9.	8.	1.	8.67	10.	36.67	"	8.	8.67	16.67	"
31	St-Benoît, par.	6	7.5	8.5	3.	7.16	10.	36.16	"	8.	8.16	16.16	"
32	Bas-Gr.-Côte (Ste-Rose)	1	8.	8.	2.	8.	10.	36.	"	8.	9.	17.	"
33	St-Jérôme, No 4	1	9.	8.	1.	8.	10.	36.	"	8.	8.	16.	Très bien.
34	St-Augustin	7	7.29	8.29	3.	7.14	10.	35.72	"	8.	8.15	16.15	Excellent.
35	St-Eustache	11	7.	8.46	3.	7.09	10.	35.55	"	8.	8.56	16.56	"
36	Ste-Anne-des-Pla	9	7.34	7.56	2.	7.78	10.	34.68	"	8.	8.62	16.62	"
37	St-Colomban	2	0.	4.	10.	9.	10.	33.	"	8.	7.	15.	Très bien.
38	St-Janvier, par.	3	6.67	4.66	3.	6.67	10.	31.	"	8.	8.34	16.34	Excellent.
39	Haut-Gr.-Côte (Ste-Rose)	1	5.	5.	1.	8.	10.	29.	Bien	8.	7.	15.	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. PRIMEAU,
Insp. d'écoles.

M. A. TANGUAY.

ROXTON-FALLS, 26 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon vingt-neuvième rapport annuel pour l'année scolaire 1916-17.

Mon district renferme 21 municipalités scolaires, savoir: 17 dans le comté de Beauce, trois dans celui de Mégantic et une dans Frontenac.

Le département m'a dispensé de terminer ma première visite de 64 écoles parce que ma santé était grandement compromise par l'excès de fatigue et la mauvaise température subies pendant la visite d'automne. Sur l'ordre du médecin, j'ai dû prendre un repos de trois mois pour refaire ma santé délabrée. La seconde visite a été faite dans toutes les écoles sous mon contrôle.

Je compte 177 écoles sous contrôle, renfermant 206 départements, savoir:

1. Une académie de garçons à St-Joseph, dirigée par le Rds Frères Maristes;
2. Cinq écoles modèles mixtes;
3. 171 écoles élémentaires.

Ces 206 départements ont été dirigés par 19 religieuses, 7 religieux, 167 institutrices diplômées et 13 institutrices non diplômées dont plusieurs ont été engagées sans autorisation.

INSTITUTIONS INDÉPENDANTES

1. Un collège industriel à Beauceville;
2. Quatre académies dont une dirigée par des Religieux et les trois autres par des Religieuses;
3. Deux écoles modèles indépendantes subventionnées;
4. Un orphelinat à St-Joseph;
5. Une école des "Vocations tardives" à St-Victor où 50 jeunes gens se préparent au cours classique.

ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES SOUS CONTRÔLE

Garçons	2797	Filles	2914
"	2038	"	2198

ANNÉE DU COURS

1ère année	2362	4e année	287
2e année	1831	5e année	5
3e année	1163	6e année	2
Garçons de 5 à 7 ans	570	Filles de 5 à 7 ans	560
" " 7 à 14 ans	2191	" " 7 à 14 ans	2296
" " 14 à 16 ans	36	" " 14 à 16 ans	57
" " 16 ans et plus	0	" " 16 ans et plus	1
Elèves français apprenant l'anglais			53
Elèves anglais apprenant le français			8

ÉCOLES MODÈLES SOUS CONTROLE

Garçons	410	Filles	375
Ass. garçons	338	Ass. filles	294

Année du cours :—

1ère année	257	5e année	71
2e année	209	6e année	32
3e année	126	7e année	6
4e année	84		
Garçons de 5 à 7 ans	99	Filles de 5 à 7 ans	56
" " 7 à 14 ans	281	" " 7 à 14 ans	238
" " 14 à 16 ans	30	" " 14 à 16 ans	61
" " 16 ans et plus	0	" " 16 ans et plus	20

ÉCOLES INDÉPENDANTES

Garçons	451	Filles	546
Ass. garçons	393	Ass. filles	460

Année du cours :

1ère année	86	5ème année	201
2ème année	119	6ème année	119
3ème année	160	7ème année	75
4ème année	198	8ème année	39
Garçons de 5 à 7 ans	21	Filles de 5 à 7 ans	62
" " 7 à 14 ans	243	" " 7 à 14 ans	268
" " 14 à 16 ans	135	" " 14 à 16 ans	142
" " 16 ans et plus	52	" " 16 ans et plus	74

Le personnel enseignant dans ces institutions indépendantes se compose de 42 institutrices religieuses, 12 instituteurs religieux.

Total des garçons dans les écoles sous contrôle.....3207
Total des filles dans les écoles sous contrôle.....3289
Assistance des garçons....2376 Assistance des filles.....2492
Percentage des garçons...74% Percentage des filles.....75¾%

Dans les écoles indépendantes, le percentage est de 87% pour les garçons et 84 1/5 % pour les filles.

Vous constaterez une diminution sensible dans la fréquentation des écoles de tous genres en comparant ce présent rapport avec celui de l'an dernier, dont la moyenne était de 80% dans les écoles sous contrôle et 94 2/3% dans les écoles indépendantes.

La maladie et l'hiver rigoureux ont été les principales causes de la fréquentation peu régulière.

Je compte encore 13 institutrices non diplômées, dont plusieurs ont été engagées dans le cours de l'année pour remplacer celles qui désiraient changer de vocation. Il sera difficile de faire disparaître cet état de chose dans certaines municipalités où les commissaires ne remplissent pas assez fidèlement leurs devoirs.

Le système de ventilation est encore bien défectueux dans plusieurs écoles. Je serai forcé de sévir contre certaines municipalités si on ne se conforme pas à la loi à ce sujet.

Dans quelques municipalités, le journal *l'Enseignement Primaire* n'est pas relié régulièrement; on devrait sévir contre les commissions scolaires qui ne remplissent pas ce devoir.

Je compte cette année 25 jardins scolaires et 392 élèves jardiniers, ce qui est un beau résultat si l'on tient compte des difficultés qu'il a fallu surmonter pour les établir.

Les secrétaires-trésoriers s'acquittent d'une manière satisfaisante des devoirs de leur charge. Je constate que l'audition de leurs comptes ne se fait pas d'une manière uniforme. Le Département ne pourrait-il pas fournir à chaque municipalité scolaire une formule imprimée? Le plus souvent, on se contente d'additionner les recettes et les dépenses afin de s'assurer s'il y a surplus ou déficit, et c'est tout ce que l'on fait.

Le résultat de l'année finissant le trente juin dernier est satisfaisant dans l'ensemble, si l'on tient compte de la fréquentation peu régulière.

Les municipalités qui ont mérité la prime d'encouragement pour 1916-17 sont les suivantes :

1. Sacré-Cœur-de-Jésus, par., pour la construction de trois écoles..... $60.00
2. St-Méthode-d'Adstock, une école..... 50.00
3. Pour amélioration et mobilier..... 40.00
4. St-Antoine-de-Padoue, agrandissement de l'école du village..... 35.00
5. St-Sévérin, pour maison reçue cette année..... 30.00

Je vous prie d'accorder un octroi supplémentaire sur le fonds des municipalités pauvres à St-Antoine-de-Pontbriand, S.-Cœur-de-Marie, St-Méthode-d'Adstock, St-Sévérin, Enfant-Jésus et Robersonville.

Voici la liste des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Joseph, village.	4	9.5	9.	8.5	8.5	10.	45.5	Excellent.	10.	7.2	17.2	Excellent.
2	Beauceville.....	6	8.	9.	9.	9.	10.	45.0	"	10.	6.3	16.3	"
3	Ste-Marie, village	4	10.	10.	8.	8.5	10.	46.5	"	9.	5.2	14.2	Très bien.
4	Robertsonville....	3	8.3	9.	9.	9.	10.	45.3	"	9.	6.3	15.3	"
5	Sacré-Cœur-de-Marie.....	7	7.4	8.4	9.	10.	10.	44.8	Très bien.	9.	5.8	14.8	Bien.
6	St-Ephrem, vill...	2	9.	9.	8.	8.	10.	44.	"	9.	6.5	15.5	Très bien.
7	Saints-Anges.....	5	8.6	8.6	8.	8.	10.	43.2	"	9.	6.5	15.5	"
8	St-Joseph, par...	12	8.9	8.	8.	8.	10.	42.9	"	9.	6.4	15.4	"
9	St-François.....	26	8.5	8.2	8.	8.2	10.	42.9	"	5.7	5.7	14.7	Bien.
10	St-Frédéric.....	13	8.9	7.3	8.	8.	10.	42.2	"	9.	6.	15.	Très bien.
11	St-Ant-de-Pont-briand.....	6	7.3	7.3	9.	9.	10.	42.6	"	9.	5.4	14.4	Bien.
12	Ste-Marie, par...	11	8.	8.6	7.	8.	10.	41.6	"	9	5.5	14.5	"
13	St-Pierre-de-Broughton.....	10	7.7	8.9	7.	7.3	10.	40.9	"	9.	6.1	15.1	Très bien.
14	S.-C. de Jésus, vil.	3	7.3	9.3	7.	7.	10.	40.6	"	9.	6.	15.	"
15	Enfant-Jésus.....	4	6.3	8.	8.	8.3	10.	40.6	"	9.	5.8	14.8	Bien.
16	St-Méthode-d'Adstock.....	10	8.1	6.4	8.	8.	10.	40.5	"	9.	5.6	14.6	"
17	S.-C. de Jésus par.	11	8.	8.	7.	7.	10.	40.	"	9.	5.4	14.6	"
18	St-Elzéar.....	10	6.9	7.6	7.	7.	10.	38.5	Bien.....	9.	6.2	15.2	Très bien.
19	St-Ephrem, par...	16	7.3	7.1	7.	7.	10.	38.4	"	9.	5.9	14.9	Bien.
20	St-Victor, par....	17	6.8	7.	6.5	7.	10.	37.3	"	9.	5.7	14.7	"
21	St-Sévérin.....	6	7.	6.4	7.	7.	10.	37.4	"	9.	5.5	14.5	"

J'ai l'honneur d'être etc.,

A. TANGUAY,
Insp. d'écoles.

M. L.-A. THÉRIAULT

HAVRE-AUX-MAISONS, 18 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre m on rapport général sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1916-17.

Dans les quatre municipalités qui forment mon district, 23 écoles ont été en activité pendant l'année, dont une académie indépendante subventionnée, une école indépendante subventionnée pour garçons et 21 écoles élémentaires sous contrôle.

La population scolaire est de 1670. De ce nombre, 1355 sont inscrits aux écoles avec une présence moyenne de 952, soit environ 70%.

Ces élèves se répartissent dans les différentes années du cours d'études comme suit: 613 en première année; 3 16 en deuxième année; 283 en troisième année; 119 en quatrième année; 6 en cinquième année; 8 en sixième année; 8 en septième année et 2 en huitième année.

Le personnel enseignant comprend 4 religieuses, 1 instituteur laïque et 24 institutrices diplômées.

La moyenne du traitement des institutrices a en core augmenté cette année; elle est maintenant de $190.62.

En général les écoles sont dirigées d'une manière très satisfaisante, et les institutrices, à quelques exceptions près, rivalisent de zèle et de dévouement dans l'accomplissement de leurs importants devoirs. Vu les circonstances de milieu et de lieux, il est difficile de faire davantage pour l'instruction des enfants. Il ne faut pas oublier, en effet, que les garçons qui fréquentent les écoles sont presque tous fils de pêcheurs, et que, parvenus à l'âge de treize à quatorze ans, ils peuvent rendre à leurs parents des services appréciables pendant la saison de la pêche; ils ne peuvent donc, pour la plupart, fréquenter assidûment l'école que pendant les mois d'hiver.

Depuis trois ans, à la demande de M. l'abbé O. Martin, inspecteur des Ecoles ménagères de la province, je fais l'inspection de l'Ecole ménagère de Havre-aux-Maisons dirigée par les SS. de la Congrégation N.-D. Cinquante-deux élèves ont suivi les cours de cette école pendant l'année, et l'examen théorique et pratique subi au cours de mon inspection m'a démontré que le temps consacré à cette étude est un temps très utilement employé et que, loin d'entraver le progrès dans les autres études, l'enseignement ménager le développe et l'accélère.

Je suis heureux d'apprendre que, depuis ma dernière visite aux écoles, deux jardins scolaires ont été faits à Havre-aux-Maisons aux écoles Nos

1 et 4. J'espère que cet exemple sera bientôt suivi par toutes les autres écoles de mon district.

Malgré les temps difficiles que nous traversons, toutes les municipalités de mon district ont trouvé le moyen de faire, depuis l'année dernière, des constructions ou des améliorations importantes.

A Havre-aux-Maisons on a bâti une jolie maison d'école pourvue d'un mobilier moderne; à Havre-Aubert deux bonnes écoles; à Etang-du-Nord on a réparé l'école No 3, ajouté une nouvelle classe et amélioré le mobilier dans plusieurs autres écoles; enfin à Grande-Entrée, (Ile Coffin) on a fait l'acquisition d'un nouveau mobilier. Toutes ces contructions et réparations ont été acceptées.

Dans deux municipalités, les commissaires n'ont fait qu'une visite aux écoles, mais cela s'explique ainsi: tous les commissaires d'écoles sont des pêcheurs et des cultivateurs qui peuvent bien difficilement, l'automne et le printemps, se soustraire à leurs pressants travaux.

Les institutrices dont les noms suivent ont mérité une gratification pour leur succès dans l'enseignement: Mlles Alvinia Hubert, Adèle Richard et Emilda Renaud.

Je vous prie, monsieur le Surintendant, d'accorder la prime d'encouragement à la municipalité de Havre-aux-Maisons.

Voici la classification des municipalités:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Havre-aux-Mais..	5	9.1	9.1	8.5	9.	10.	45.7	Excellent.	8.3	8.3	16.6	Excellent.
2	Grande-Entrée...	1	8.	8.	9.	8.	10.	43.	"	4.	4.	8.	Médiocre.
3	Etang-du-Nord...	8	8.	8.4	7.	9.	10.	42.4	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
4	Havre-Aubert....	7	7.	6.1	9.	7.	10.	39.9	Très bien.	7.7	7.6	15.3	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-A. THERIAULT,
Insp. d'écoles.

M. J.-M. TURCOTTE.

STE-FAMILLE, le 17 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année 1916-17.

L'inscription accuse une diminution de 31 sur celle de l'année précédente. Mais la présence moyenne, qui était de 6755 en l'année 1915-16, fut, l'an dernier, de 6798.

La meilleure présence moyenne de l'année a été enregistrée à l'école No 10 de St-Paul: 27 et une fraction sur une inscription de 28.

TRAITEMENTS

Les traitements n'ont pas augmenté en proportion du coût de la vie; on a semblé oublier dans certaines localités que le personnel enseignant ne vit pas seulement de l'air du bon Dieu, mais qu'il lui faut, ainsi que les autres mortels, se procurer des denrées dont le prix est augmenté de 25 à 100 p. c. depuis un an.

Un bon nombre de commissions scolaires m'ont annoncé qu'elles accorderont une augmentation de traitement pour l'an prochain.

MATÉRIEL

En classant les municipalités d'après les notes obtenues pour l'état des maisons d'école, des dépendances, de l'emplacement, du mobilier et des autres fournitures d'école, le résultat est comme suit pour un maximum de 20 notes:

St-Adolphe	19.6
Beaulac	19.2
Lac-Weedon	19.1
St-Fortunat	19.
Ham-Nord	19.
Garthby	18.9
Weedon, centre	18.7
Disraéli (vill.)	18.6
St-Paul, vill.)	18.6
Fontainebleau	18.5
St-Jacques	18.3
Notre-Dame-de-Ham	18.3

Weedon (par.)	18.2
St-Rémi	18.1
Ham-Sud	18.1
Dudswell	18.
St-Désiré	17.9
St-Camille	17.8
Disraéli (par.)	17.8
St-Alphonse	17.8
Ham-Sud-Ouest	17.8
St-Paul (par.)	17.8
Wotton	17.7
St-Julien	17.6
Irlande-Nord	17.3
Thetford-Mines	17.2
Stratford (St-Gabriel)	17.2
Chénier	16.7
Irlande-Sud	16.4
Coleraine	15.7
Chester-Nord	15.3
Chester-Est	15.2

LOI 6 GEO. V, CHAP. 22.

Les élèves de St-Camille ont généreusement sacrifié leurs prix de fin d'année pour encourager de leur obole les petits camarades de l'Ontario qui bataillent résolument pour conserver aussi pure que possible leur langue maternelle, celle de Champlain, de Brébeuf, de Dollard et de Salaberry.

Conformément à la loi Galipeault, St-Désiré a donné $20 pour aider à la langue des relations diplomatiques, des traités internationaux et de la culture intellectuelle dans sa lutte pour l'existence dans la province voisine. Plusieurs autres municipalités m'informent qu'elles se porteront au secours de nos frères ontariens dès qu'elles le pourront.

PRIMES

Les titulaires suivants ont mérité une gratification:

Mlles Louisa Lamothe, Germaine Dugal, M.-Anne Lehoux, M.-Lse Beaudoin, Amélie Therrien, Eugénie Parent, R.-Alba Couture, Antoinette Lemay, Rosa Leblanc, Flore Prince, R.-Anna Côté, Lucénée Charland, Adèle Mathieu, Alice Pellerin, Liliane Nolin, Théodora Croteau, M.-Ange Filiault, Eugénie Paré, Antoinette Côté, Philomène

Larivière, Maria Labrecque, Aurore Juneau, Léonide René, M. Chs-Arthur Plante.

Les primes aux municipalités ont été méritées comme suit:

Dudswell, $60; Irlande-Nord, $50; Ham-Sud-Ouest, $40; St-Paul (par.) $35; Chester-Nord, $30.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des *Règlements* du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Beaulac	2	9.2	10.	7.3	7.8	10.	44.3	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	D'Israéli, vill.	4	8.7	9.9	6.7	10.	10.	45.3	"	10.	7.4	17.4	"
3	Lac-Weedon	4	9.6	9.5	7.3	9.	10.	45.4	"	10.	6.9	16.9	"
4	St-Camille	9	8.4	9.4	7.3	8.	10.	43.1	"	10.	7.8	17.8	"
5	Weedon-Centre	2	8.9	9.8	4.	5.5	10.	38.2	Très bien.	10.	9.	19.	"
6	St-Paul, vill.	1	8.6	10.	4.	10.	10.	42.6	Excellent.	9.7	7.2	16.9	"
	Irlande-Nord.	8	8.6	8.7	10.	7.8	10.	45.1	"	10.	6.	16.	Très bien.
7	Dudswell	8	8.5	9.5	8.	8.	10.	44.	"	10.	6.2	16.2	Excellent.
	Garthby	3	8.9	10.	5.3	7.8	10.	42.	"	10.	6.7	16.7	"
	St-Alphonse	8	8.7	9.1	8.3	8.2	10.	44.3	"	10.	6.	16.	Très bien.
	Irlande-Sud	4	8.2	8.2	.....	8.4	10.	34.8	"	10.	6.3	16.3	Excellent.
8	Ham-S.-Ouest	6	9.	8.8	5.7	7.8	10.	41.3	"	10.	6.9	16.9	"
	Ham-Nord	11	9.1	9.9	4.3	8.6	10.	41.9	"	10.	6.7	16.7	"
	St-Adolphe	3	9.6	10.	4.	10.	10.	43.6	"	9.9	7.1	17.	"
9	St-Fortunat	7	9.	10.	5.7	8.2	10.	42.9	"	10.	6.1	16.1	"
	Chénier	15	8.3	8.4	6.	8.9	10.	41.6	"	10.	6.8	16.8	"
	Thetford-Mines	6	8.2	9.	5.	7.8	10.	40.	Très bien.	10.	7.4	17.4	"
10	St-Jacques	5	9.1	9.2	4.7	9.1	10.	42.1	Excellent.	10.	6.4	16.4	"
11	Disraéli, par.	4	9.	8.8	6.7	7.6	10.	42.1	"	9.9	6.3	16.2	"
	St-Gab., Stratf.	5	8.1	9.1	6.6	8.6	10.	42.8	"	9.9	6.	15.9	Très bien.
	St-Désiré	5	8.	9.9	2.	7.7	10.	37.6	Très bien.	10.	8.4	18.4	Excellent.
	N.-D.-de-Ham.	4	8.9	9.4	5.	6.6	10.	39.9	"	10.	6.9	16.9	"
12	St-Rémi	6	8.5	9.6	4.4	8.	10.	40.5	Excellent.	9.9	6.2	16.1	"
	Wotton	13	8.8	8.9	3.4	8.2	10.	39.3	Très bien.	10.	6.6	16.6	"
	St-Paul, par.	12	8.6	9.2	4.5	6.	10.	38.3	"	10.	7.	17.	"
	Chester-Nord	5	7.3	8.	10.	8.2	10.	43.5	Excellent.	9.7	5.2	14.9	Très bien.
13	Fontainebleau	3	9.3	9.2	5.3	8.2	10.	42.	"	10.	5.4	15.4	"
14	St-Julien	9	8.4	9.2	3.7	8.2	10.	39.5	Très bien.	10.	6.3	16.3	Excellent.
15	Ham-Sud	6	8.2	9.9	2.7	8.3	10.	39.1	"	9.9	6.3	16.2	"
16	Coleraine	2	6.8	8.9	3.3	10.	10.	39.	"	10.	6.	16.	Très bien.
17	Weedon, par	5	8.6	9.6	4.	8.	10.	40.2	"	9.9	5.2	15.1	"
18	Chester-Est	8	7.8	7.4	5.	8.	10.	37.2	"	9.7	4.9	14.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. TURCOTTE,
Insp. d'écoles.

M. G.-S. VIEN.

LAUZON-OUEST, 18 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de fin d'année pour 1916-1917.

Pour me conformer au désir exprimé dans votre lettre, en date du 21 juin dernier, je serai aussi concis que possible.

L'état général de mon district est satisfaisant ; ce n'est sans doute pas la perfection, mais en somme il y a lieu d'être satisfait. Il y a des écoles qui priment en excellence, d'autres en médiocrité ; la masse est dans une bonne moyenne

Ce qui manque à nos écoles, c'est l'étude, la préparation des classes. Je l'ai dit, l'an dernier, il faudrait ajouter, aux heures de classes, des études préparatoires, car, chez les parents, on ne s'en occupe pas assez ; ce qui fait la supériorité des pensionnats, c'est la préparation des leçons et des devoirs journaliers.

Certains titulaires semblent prendre leur rôle fort peu au sérieux, commencent leur journée scolaire sans idées arrêtées sur ce qu'ils auront à dire ; c'est ce que j'ai constaté souvent au cours de mes examens et, comme on l'a déjà dit ; telle préparation, tels résultats ! J'ai pourtant souvent insisté sur ce point au cours de mes conférences.

Ce manque de préparation influe énormément sur la fréquentation des écoles ; dans certaines municipalités, pendant que quelques écoles sont à moitié vides, d'autres sont au complet, parce que l'on sait faire aimer l'école et intéresser les élèves, et l'on ne peut les intéresser qu'avec une bonne préparation.

Au cours de l'année, mon district a été augmenté de quelques unités et de quelque 30 départements, avec la perspective d'une nouvelle augmentation pour 1917-1918.

La commission scolaire de la cité de Québec a beaucoup dépensé pour la construction et l'amélioration des écoles, et je l'en félicite ; mais je suis obligé de dire que plusieurs de ses écoles sont encore dans

un pénible état. Selon moi, celles qui pressent le plus sont : celle de la rue Arago, de la rue Sauvageau, de la rue Hermine ; des agrandissements sont absolument nécessaires au collège et au couvent de St-Malo ; lors de ma visite au couvent, il y avait, dans une classe, 92 élèves inscrites, et 90 étaient présentes, et l'on avait refusé des centaines d'enfants ! Au couvent de St-Sauveur, j'ai trouvé 98 élèves dans une seule classe !... en de tels cas, la tâche, pour produire de bons résultats, dépasse les forces d'endurance qu'une personne, quelque bien douée qu'elle puisse être, peut mettre au service d'une cause aussi épuisante qu'est l'enseignement.

En général, l'état des commissions scolaires, au point de vue des visites—est stationnaire ; celle de Ste-Anne-de-Beaupré prime toutes les autres : M. F. Blouin, président de cette dernière, depuis 12 ans n'a manqué qu'une fois ou deux de m'accompagner, ce fait mérite d'être signalé.

Les secrétaires-trésoriers remplissent assez bien leurs devoirs ; mais je regrette de dire que, plusieurs fois, j'ai eu à écrire à quelques-uns d'eux, au sujet du recensement, qui n'était pas fait avec toute l'attention voulue.

Les traitements sont à peu près les mêmes que ceux de l'an dernier ; dans la cité de Québec, plusieurs institutrices laïques n'ont que $6.00 par mois pour enseigner ; les communautés où elles enseignent les pensionnent à raison de $10.00, soit, en tout : $160.00. J'ai fait mon possible pour améliorer cet état de choses, mais je n'ai pas réussi, jusqu'à présent.

Comme vous le voyez, M. le Surintendant, il y a encore beaucoup à améliorer, beaucoup de mentalités à réformer, ce sera l'œuvre du temps ; en attendant, l'inspecteur poussera de toutes ses forces vers le progrès, en dépit des obstacles, dans les grands centres comme ailleurs ; il ira, comme l'a dit une bouche autorisée, dans l'enceinte parlementaire, porter des paroles d'encouragement et de consolation un peu partout, à l'institutrice de la petite école de la concession, là-bas... même au fond des bois... paroles qu'il est, parfois, seul à faire retentir, mais qui ne restent jamais sans répercussion dans les cœurs qui souffrent de l'isolement.

Voici le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ste-Anne-de-Bea..	4	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Cité de Québec...	52	9.	10.	10.	9.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
3	L'Ange-Gardien..	3	10.	10.	9.	9.	9.	47.	"	9.	9.	18.	"
4	Ville de Lévis.....	5	6.	9.	6.	10.	9.	40.	"	9.	10.	19.	"
5	N.-D.-de-Lév., par	2	9.	10.	9.	10.	9.	47.	"	8.	8.	16.	Très bien.
6	Château-Richer..	4	9.	10.	9.	10.	10.	48.	"	9.	9.	18.	Excellent.
7	Ste-Pétronille....	1	9.	9.	9.	10.	9.	46.	"	8.	8.	16.	Très bien.
8	St-Jean.....	3	9.	9.	9.	9.	9.	45.	"	10.	9.	19.	Excellent.
9	St-Pierre.....	3	10.	10.	9.	9.	9.	47.	"	10.	10.	20.	"
10	Ste-Famille.....	4	7.	9.	8.	9.	8.	41.	Très bien.	9.	9.	18.	"
11	Bienville.....	1	10.	10.	8.	10.	9.	47.	Excellent.	9.	9.	18.	"
12	St-Laurent.....	4	7.	9.	8.	9.	9.	42.	Très bien.	8.	8.	16.	Très bien.
13	Village de Lauzon.	3	9.	6.	9.	8.	10.	42.	"	9.	9.	18.	Excellent.
14	St-Chs, Pte-Riv..	1	5.	6.	8.	10.	8.	37.	"	9.	8.	17.	Très bien.
15	St-François.....	3	8.	8.	7.	7.	6.	36.	"	9.	9.	18.	Excellent.
16	St-Ferréol.....	4	7.	7.	7.	8.	7.	35.	"	8.	8.	16.	Très bien.
17	St-Jos.-de-Lévis..	2	6.	8.	7.	8.	8.	37.	"	10.	10.	20.	Excellent.
18	St-Joachim.....	4	6.	9.	7.	8.	8.	38.	"	8.	8.	16.	Très bien.
19	Partie-Est, Lauz..	3	3.	5.	8.	8.	8.	32.	Assez bien	8.	8.	16.	"
20	St-Tite-des-Caps..	5	3.	6.	8.	10.	8.	35.	Bien.....	7.	6.	13.	Bien.
21	St-Achillée.....	1	6.	5.	6.	7.	7.	31.	Assez bien	7.	7.	14.	"
22	7 Crans, fermée..												

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-S. VIEN,
Insp. d'écoles.

R.-P.-L. VINCENT.

SEPT-ILES, 1er juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

Chargé temporairement de l'inspection des écoles pour le district de Bersimis à Blanc-Sablon, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1916-1917.

Ce district a été très éprouvé cette année par la mort de Sa Grandeur Monseigneur Gustave Blanche, survenue si inopinément à Paris en juillet 1916.

Monseigneur Blanche, qui avait consacré toute sa vie à former l'enfance et la jeunesse dans des maisons d'éducation, s'occupait avec un soin tout particulier des écoles de son vicariat dont il était l'inspecteur.

Il suivait de près la formation des futures maîtresses au couvent de La Pointe-aux-Esquimaux qu'il visitait plusieurs fois l'an. Il exigeait que ses missionnaires fassent tous les mois la visite de leurs écoles, et lui-même à Sept-Iles leur donnait l'exemple en distribuant régulièrement chaque premier vendredi du mois les notes mensuelles, stimulant la bonne volonté des enfants à l'aide d'examens et de récompenses.

Dans des postes aussi abandonnés que les nôtres, la formation intellectuelle et morale de l'enfant exige beaucoup de zèle et des sacrifices de chaque instant. Monseigneur Blanche le savait et voilà pourquoi il tenait à pourvoir ses principales écoles de religieuses capables et dévouées. La Pointe-aux-Esquimaux, Sept-Iles, Natashquan, La Rivière-au-Tonnerre, Magpie, Rivière-Pentecôte ont bénéficié de cette formation. S'il faut que des circonstances indépendantes de nous privent nos écoles de ce secours, ce sera une perte effrayante pour la Côte-Nord, ce sera un recul de plus de vingt-cinq ans.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Surintendant, le terrible désastre qui s'est abattu sur le vicariat en décembre dernier. Le vingt et un décembre au soir, en moins de deux heures, l'église et l'évêché des Sept-Iles étaient détruits par l'incendie. De l'œuvre matérielle créée par Monseigneur Blanche il ne reste plus rien.

Ces pertes sont réparables. Ce qui ne l'est pas, c'est la mort d'une de nos religieuses qui a péri dans les flammes, nous plongeant dans le deuil et dans les larmes.

Obligés de dire la messe dans l'école, n'ayant plus que deux maîtresses au lieu de trois, nous avons dû congédier les plus jeunes enfants, ce qui a été bien regrettable.

Dans les autres missions, les Pères ont visité leurs écoles aussi fréquemment que possible. Leurs efforts ont été secondés par le zèle des religieuses et des institutrices, et en somme, l'année a été aussi bonne que le permettaient les circonstances.

Les ressources fournies par nos gens sont si minimes, surtout en ces années de guerre, qu'il ne nous serait pas possible de rencontrer nos dépenses, si les secours ne nous venaient pas d'ailleurs.

Les municipalités qui ont mérité cette année les primes du gouvernement sont:

Sept-Iles	$ 60.00
Natashquan	50.00
Rivière-St-Jean	40.00
Rivière-au-Tonnerre	35.00
Godbout	30.00

Les institutrices qui mériteraient une gratification sont:

Madame John Dupuis, La Pointe-aux-Esquimaux; Madame Henri Labrie, Godbout; Palma Boudreau, Longue-Pointe; Imelda Lévesque, Sept-Iles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. VINCENT,
Administrateur du Vicariat Apostolique
du golfe St-Laurent,
Inspecteur d'écoles intérimaire.

M. THS. WARREN.

St-François, 16 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1916-1917.

J'ai fait les deux visites réglementaires aux écoles sous contrôle et j'ai donné la conférence pédagogique, à laquelle ont assisté presque tous les titulaires.

Dans mon district d'inspection, cette année, 182 écoles sous contrôle et 10 écoles indépendantes ont été maintenues en activité.

L'inscription dans les écoles sous contrôle a été de 7407 enfants. La présence moyenne a été de 5959 ou 80%.

Le personnel enseignant se compose de 42 religieux, 75 religieuses, 198 institutrices laïques et d'un instituteur laïque.

Les traitements des titulaires de l'enseignement primaire ont augmenté dans plusieurs paroisses.

Voici les salaires moyens payés, cette année, par chaque municipalité, aux instituteurs et institutrices:

Victoriaville, $267.20; Plessisville, $244.44; Warwick, village, $215; Arthabaskaville, $200.00; Stanfold, $200.00; St-Ferdinand-d'Halifax, $200.00 ; St-Joseph-de-Blandford, $200.00; St-Norbert, $180.00; St-Pierre-les-Becquets, $178.57; Ste-Anne-du-Sault, $175.00; Ste-Victoire, $175.00; Sommerset-Sud, 175.00; Ste-Séraphine, $175.00; St-Albert, $175.00;Ste-Sophie-d'Halifax, $175.00; Ste-Cécile-de-Lévrard, $175.00; Ste-Elizabeth, $175.00; Ste-Clothilde, $166.66; Maddington-Falls, $158.34; Ste-Marie, $152.78; St-Louis, $152.00; N.-D.-du-St-Rosaire, $151.67; St-Christophe, $150.00; Warwick paroisse, $150.00; St-Valère, $150.00; Ste-Sophie-de-Lévrard, $150.00; Gentilly, $135.00.

Huit maisons d'écoles ont été reconstruites ou réparées, conformément aux plans fournis par votre département.

Plusieurs autres sont actuellement en construction et seront prêtes pour le mois de septembre prochain.

Les classes sont, en général, bien tenues et le personnel enseignant mérite des félicitations pour les succès obtenus.

Les secrétaires s'acquittent très bien de leurs devoirs.

L'enseignement du dessin se donne dans toutes les écoles et les résultats obtenus sont réellement surprenants.

J'ai constaté, avec plaisir, que les élèves s'intéressaient on ne peut plus à la culture des jardins scolaires.

J'ai lieu d'espérer, d'après ce que m'ont promis les institutrices, qu'il y aura un jardin sur l'emplacement de toutes les écoles.

Une institutrice a enseigné sans diplôme. Elle s'est conformée en tous points à l'article 26 des règlements.

Je remercie cordialement messieurs les commissaires qui m'ont accompagné à la visite de leurs écoles.

J'inclus ici les noms des titulaires qui ont mérité une gratification pour leurs succès pédagogiques:

Alice Garneau, Lucia Boisvert, Antoinette Pelletier, Eva Marcotte, Lydia Bergeron, Lucienne Fournier, Christine Legendre, Cécile Bélanger, Laura Bédard, Eva Béliveau, Eva Thibault, Eva Leblanc, Béatrice Charland, Albertine Gosselin, Georgiana Lemieux, Noéma Pellerin, Joséphine Provencher, Alma Maillot, Yvonne Brulé, Lucia Pépin, M.-Lse Brunelle.

Je vous prie d'accorder les primes d'encouragement aux cinq municipalités suivantes:

Ste-Anne-du-Sault	$ 60.00
Stanfold	50.00
St-Ferdinand-d'Halifax	40.00
St-Valère-de-Bulstrode	35.00
St-Pierre-les-Becquets	30.00

Les municipalités que je vous recommande pour un octroi sur le fonds destiné aux municipalités pauvres sont les suivantes:

Ste-Marie-de-Blandford, Ste-Séraphine, St-Joseph-de-Blandford, Ste-Clotilde.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Arthabaskaville..	2	9.5	10.	10.	10.	10.	49.5	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Victoriaville.....	2	10.	10.	9.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	"
3	St-Norbert.....	3	9.3	9.7	9.	9.3	10.	47.3	"	10.	10.	20.	"
4	Warwick, village..	1	10.	10.	7.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
5	Plessisville.....	3	8.	9.	9.	10.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
6	St-Joseph-de-Blandford.....	3	10.	10.	7.	10.	10.	47.	"	9.6	9.3	18.9	"
7	Stanfold.....	12	9.3	9.9	6.	10.	10.	45.2	"	9.6	9.3	18.9	"
8	Sommerset-Sud...	9	9.4	9.5	7.	9.	10.	44.9	"	9.5	9.1	18.6	"
9	St-Ferdinand.....	12	8.7	8.1	8.	10.	10.	44.8	"	8.9	8.5	17.4	"
10	Ste-Marie-de-Blandford.....	7	8.8	9.2	9.	7.	10.	44.	"	9.	8.7	17.7	"
11	Ste-Clotilde.....	10	8.9	9.9	8.	7.	10.	43.8	"	9.8	9.8	19.6	"
12	Ste-Elizabeth....	5	8.8	10.	7.	8.	10.	43.8	"	9.6	8.8	18.4	"
13	St-Pierre-les-Becquets.....	6	9.	9.7	5.	9.1	10.	43.	"	9.7	9.1	18.7	"
14	St-Albert.....	5	7.6	10.	7.	8.	10.	42.6	"	9.4	8.8	18.2	"
15	Ste-Victoire.....	8	8.1	9.	6.	9.	10.	42.1	"	9.5	9.2	18.7	"
16	Ste-Séraphine....	1	10.	10.	4.	8.	10.	42.	"	8.	7.	15.	Très bien.
17	Ste-Sophie-d'Halifax.....	9	8.1	9.6	6.	8.	10.	41.7	"	9.5	8.9	18.2	Excellent.
18	N.-D.-du-St-Rosaire.....	8	7.8	8.8	8.	7.	10.	41.6	"	9.6	9.4	19.	"
19	Ste-Sophie-de-Lévrad.....	12	8.6	9.	6.	7.	10.	40.6	"	9.3	9.	18.3	"
20	Ste-Anne-du-Sault.....	5	7.6	8.6	5.	9.	10.	40.2	"	9.8	9.6	19.4	"
21	Ste-Cécile-de-Lévrard.....	4	9.5	9.7	3.	8.	10.	40.	"	9.5	9.	18.5	"
22	St-Valère-de-Bu - trode.....	11	6.	8.8	8.	7.	10.	39.8	Très bien.	9.2	8.8	18.	"
23	Warwick, par....	12	7.2	9.1	5.	7.	10.	38.9	"	9.3	8.9	18.2	"
24	St-Ls-de-Blandford.....	6	7.8	9.	6.	6.	10.	38.8	"	9.2	8.6	17.8	"
25	Gentilly.....	14	8.7	8.4	5.	6.4	10.	38.5	"	9.3	8.3	17.6	"
26	Maddington-Falls	3	8.	8.	5.	7.4	10.	38.4	"	9.3	8.	18.3	"
27	St-Christophe....	9	6.	8.	6.	7.	10.	37.	"	8.8	8.3	17.1	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THS WARREN,
Insp. d'écoles.

M. J. BALLANTYNE.

(*Traduction*).

GRINDSTONE, QUE., 3 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, concernant les écoles protestantes des Isles-de-la-Madeleine, pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1917.

Toutes les écoles, sauf une (celle de l'île d'Entrée), ont été en activité pendant quelque temps, au cours de l'an dernier. Celle de l'île d'Entrée, parce que l'on n'a pu engager une institutrice avant la fermeture de la navigation à ces isles, l'automne dernier, a été fermée, au regret du bureau des syndics et des contribuables, car tous sont grandement intéressés à ce que leur école soit tenue en activité, chaque année, aussi longtemps que leurs fonds le permettent.

Le taux de la cotisation est, en général, si élevé (la moyenne est de $1.15 par $100.00) qu'il semble presqu'impossible pour les contribuables de se charger d'un plus lourd fardeau. Si plusieurs commissions scolaires ne recevaient pas des octrois généreux du Département, les écoles ne pourraient pas être tenues en activité, même pendant la période actuelle qui est de si peu de durée.

Je n'ai pu, jusqu'à présent, réussir à faire introduire l'étude de l'agriculture de manière notable, probablement parce que nos populations de pêcheurs ne réalisent pas son importance, d'abord, et y prennent peu d'intérêt, et aussi, probablement, parce que les institutrices qui enseignent en vertu d'un permis, n'ayant pas, en général, une formation complète elles-mêmes sur cette matière, éprouvent des scrupules à l'aborder.

Une série de conférences sur l'agriculture, données dans ces isles, quelques-unes en anglais et quelques-unes en français, (suivant la localité), contribuerait beaucoup à faire disparaître la première difficulté, au moins. Cela aussi aiderait les inspecteurs à bien fixer l'attention des différents bureaux de syndics sur cette matière.

Pour démontrer l'intérêt que prennent aux choses de l'éducation les différentes commissions scolaires, je dois dire qu'en 1903, l'année avant que les écoles fussent sujettes à la loi scolaire, la moyenne des salaires mensuels payés aux institutrices était de $16.80; aujourd'hui, elle est de $31.52. La moyenne de la période pendant laquelle les écoles

ont été en activité en 1913, a été de 5 mois; aujourd'hui, cette moyenne est de 6 et, si l'école de l'île d'Entrée avait été en activité, elle serait de 7 mois.

La moyenne du prix de la pension, en 1903, était de $6.00 par mois; aujourd'hui, elle est de $9.25.

La culture physique a été enseignée avec beaucoup de soin pour la première fois, à l'école de Grindstone, et il se fait des exercices efficaces pour sauvetage en cas d'incendie, aux écoles de Grindstone et de Old Harry. On a arboré un pavillon aux écoles de Grindstone, de Old Harry et de la Grosse-Isle, chaque jour où elles ont été ouvertes, sauf à Grindstone, où un accident arrivé au pavillon et aux drisses a été cause qu'on ne l'a pas arboré pendant le temps des réparations.

La municipalité de Grande-Entrée n'a pris aucune mesure pour arriver à la centralisation avec Old Harry,—je ne sais pour quelle raison, —et comme on dit qu'il n'y a que deux enfants qui aient l'âge voulu pour fréquenter l'école dans la municipalité, (pas de rapports), il n'est pas bien facile de comprendre comment on y peut encore percevoir la cotisation et ne pas tenir l'école en activité. Aucun chiffre ne nous a été donné dans le bulletin envoyé pour cette école, nous n'en n'avons pas reçu, et les chiffres de l'an dernier vous induiraient en erreur. Un second avis, (dont je vous inclus une copie), a été envoyé au secrétaire-trésorier et je n'ai pas encore reçu de réponse.

Le tableau suivant indique les écoles en activité, leurs institutrices, le temps du terme scolaire, les salaires et les points.

Municipalités	Institutrices	Salaire annuel	Mois	Classe diplôme	Points	Remarques
Grindstone.....	T.-H. Chapman....	$ 350.00	9	P	86	Excellent.
Old-Harry.....	M.-L. Hunt.....	300.00	7	P	65	Bien.
Grosse-Isle.....	E.-P. McGillvray...	315.00	7	P	56	Bien.
Grande-Entrée.....	Geo. McPhail.....	(Pas de rapports)...				

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. Ballantyne,

Insp. d'écoles.

M. A.-L. GILMAN.

(*Traduction*)

COWANSVILLE, QUE., 30 juin 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1916-17, qui vient justement de se terminer.

Territoire:—Mon district d'inspection comprend les comtés de Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Soulanges, Vaudreuil, Napierville, Laprairie, Richelieu, Chambly et partie de Saint-Jean et de Missisquoi.

Maisons d'écoles.—Les bâtisses et les maisons d'écoles sont bien construites et en bon état de réparation. Elles sont toutes munies d'un mobilier moderne. Les terrains des écoles sont bien entretenus, mais on devrait faire de plus grands efforts pour les rendre plus attrayants et mettre les allées et les avenues dans un état qui les fasse ressembler davantage à celles de nos maisons. En général, les terrains des écoles, dans cette province, sont négligés, non seulement dans mon district d'inspection, mais aussi dans tous les autres.

Visites et examens.—J'ai visité toutes les écoles de mon district d'inspection pendant les mois d'automne et, une deuxième fois, pendant la seconde partie de l'année.

Les examens oraux et écrits ont eu lieu et j'y ai pris en note et fait connaître aux commissions scolaires le rang de chaque école. J'ai rencontré quelques-unes des commissions scolaires, lors de mes visites, alors que des affaires importantes ont été discutées et réglées.

Etude de la nature.—L'étude de la nature forme maintenant partie du cours autorisé et les institutrices ne la négligent pas. De fait, cette matière devient tout à fait populaire dans toutes les écoles.

L'agriculture est aussi enseignée dans toutes les écoles de mon district d'inspection. Et, parce que le programme est chargé, le temps à la disposition des institutrices ne leur permet pas de donner plus de deux

ou trois leçons par semaine sur cette matière importante. Cependant, il y a progrès et le travail se fait très soigneusement, surtout par les institutrices qui ont obtenu récemment leurs degrés au collège Macdonald.

Traitements.—Il n'y a pas eu de changement très notable, pendant l'année, dans les salaires payés aux institutrices. Comme l'an dernier, ils varient de $30. à $50. par mois.

Français.—On donne une attention spéciale à l'enseignement du français. Environ la moitié des institutrices se servent de la méthode naturelle et les progrès sont bien supérieurs dans leurs écoles. Ces institutrices, qui ont obtenu récemment leurs degrés, n'éprouvent aucune difficulté à enseigner d'après cette méthode, mais les institutrices qui n'ont pas suivi les cours de l'école normale la trouvent difficile; et elles suivent l'ancienne méthode. Conséquemment, c'est la théorie et non la pratique qui vient à la suite. Et les élèves de ces écoles ne parlent aucunement la langue française.

Classification.—Je me suis strictement conformé au règlement en faisant la classification suivante:

Excellent:—Howick, Saint-Malachie d'Ormstown, Beauharnois, Godmanchester, Hinchinbrooke, Jonction Delson, Franklin, Greenfield Park, Montréal-sud, Elgin, Saint-Lazare, Dundee, Havelock, et les écoles des sauvages de la réserve de Saint-Régis.

Bien:—Hemmingford, Saint-Louis-de-Gonzague, Lacolle, Saint-Georges, Saint-Thomas, Saint-Hubert, Saint-Régis, Como, Saint-Anicet.

Assez bien:—Sainte-Justine de Newton, Richelieu, Saint-Chrysostôme, Canton de Chambly, Laprairie, Sainte-Marguerite de Blairfindie, Saint-Télesphore, Pinehurst, Coteau (Jonction).

Non satisfaisant:—Saint-Constant, Saint-Urbain.

Conférences:—Les conférences régulières annuelles ont été tenues pendant le mois de septembre. L'inspecteur général Sutherland m'a accompagné à la conférence de Huntingdon, à laquelle quarante-trois institutrices étaient présentes. Toutes les institutrices de mon district

d'inspection ont assisté aux conférences. Quelques-uns des ministres du culte, des localités où se tenaient les conférences, y ont aussi assisté, et un certain nombre de commissaires ont fait un effort pour y être présents. Ordinairement, les principaux des académies et des écoles modèles prennent part à ces réunions.

Gratifications.—Des gratifications ont été accordées aux institutrices dont les noms suivent, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement:

Mina Robson	Havelock	No 5
Gertrude Dunn	Havelock	No 2
Faith Watt	Elgin	No 2
Irène Morrisson	Dundee	No 5
Gertrude Hampson	Godmanchester	No 4
Christina Curran	Saint-Malachie	No 9
Rubena McNaughton	Howick	No 4
Margaret Hooker	Saint-Malachie	No 4
Charlotte Goddfellow	Godmanchester	No 5
Inez Donnelly	Hinchinbrooke	No 3
Loretta Welch	Dundee	No 1
Grace McNaughton	Hinchinbrooke	No 9
Elsie Biggar	Godmanchester	No 6
Ethel McKell	Saint-Malachie	No 1
Jessie Grant	Beauharnois	village

Je soumets les noms des institutrices suivantes, comme méritant des certificats de mention honorable, vu qu'elles n'ont pas droit de concourir pour les gratifications:

Frances Boomhour	Saint-Georges	No 2
Jennie Graham	Elgin	No 3
Letitia Ferns	Godmanchester	No 11
Lillie Murdock	Elgin	No 5

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant les prix accordés pour l'enseignement de la culture physique:

Melle A.-G. Winter.....Saint-Malachie d'Ormstown
" Mabel Stevenson.....Howick, No 3
" Jennie McCaig.....Saint-Louis de Gonzague
" Ethel McKell.....Saint-Malachie d'Ormstown, No 1

Prix accordés aux municipalités:—Je recommande les municipalités suivantes, comme méritant des prix pour les efforts spéciaux et les progrès qu'elles ont faits, pendant l'année:

1.	Saint-Malachie d'Ormstown	$ 60.00
2.	Godmanchester	50.00
3.	Hinchinbrooke	45.00
4.	Jonction Delson	35.00
5.	Howick	30.00

Assemblée spéciale.—Une assemblée spéciale a été tenue dans le village d'Ormstown, afin d'organiser un congrès des commissaires. Cette réunion a été convoquée sur l'ordre du Comité protestant. Ont adressé la parole à cette assemblée:—MM. le doyen Laird, du collège Macdonald, James Robb, M. P., J.-C. Sutherland, inspecteur-général, de Québec, le docteur McLaren, éditeur du Bulletin et d'autres personnes. Plusieurs commissaires d'écoles et secrétaires-trésoriers, représentant un bon nombre de municipalités, ont assisté à cette réunion.

Le cours d'études est strictement suivi dans toutes les écoles de mon district d'inspection. Le dessin est très bien enseigné, mais une seule leçon par semaine, voilà tout le temps que l'on consacre à cette matière. Pendant la seconde moitié de l'année, on donne deux leçons par semaine. On fait aussi certains essais de dessin d'après un modèle, un peu de modelage avec du sable et du dessin en relief.

La musique est négligée dans presque toutes les écoles élémentaires rurales. Le chant des hymnes et les chants nationaux forme partie des exercices d'ouverture des classes, mais la théorie de la musique élémentaire n'est pas enseignée, en général.

Loyalisme.—Avant de clore mon rapport annuel, je désire attirer votre attention sur le fait que dans le personnel des écoles élémentaires de mon district d'inspection, depuis les institutrices jusqu'à l'élève le plus âgé et jusqu'au plus jeune, depuis l'adolescent vigoureux qui soupire après l'âge militaire jusqu'aux plus jeunes enfants, qui ne peuvent qu'agiter l'Union Jack, tous s'intéressent de manière pratique à la lutte que l'Empire a engagée contre le "Prussianisme" et ses horreurs. Chaque école a apporté sa contribution au fonds de la

Croix Rouge; les institutrices et les élèves font du tricot pour les soldats; les filles et les garçons envoient des boîtes à leurs frères qui sont au front, et on peut dire que presque tous, les institutrices et les élèves, prennent un intérêt immédiat à ce conflit. Jamais nous ne fûmes plus loyaux à notre souverain et à l'Empire.

Je vous soumets respectueusement le présent rapport, avec les bulletins d'inspection, les listes de pensionnaires, et les rapports spéciaux que j'ai déjà envoyés à votre bureau.

RAPPORT ADDITIONNEL.

En sus de mes devoirs réguliers, j'ai visité, pendant l'année, les écoles des municipalités suivantes:—Saint-Paul-de-Chester-ouest et Tingwick, comté d'Arthabaska; Drummondville, canton de Durham, Durham-sud, Kingsey-Falls et Saint-Pierre-de-Durham, comté de Drummond; Shipton et Asbestos, comté de Richmond—et j'ai envoyé à leur égard, les rapports voulus au Département.

Au cours de mes visites et depuis, j'ai envoyé des rapports complets de mes visites d'inspection aux commissaires et aux syndics des différentes municipalités, des bulletins et des rapports statistiques, au Département de l'Instruction publique, ainsi que des rapports concernant la classification des diverses écoles, aux instituteurs et aux institutrices. J'ai été touché de l'aide que m'ont donnée les commissaires et les secrétaires des diverses municipalités, qui ont accueilli mes recommandations de la manière la plus amicale possible. Le président, le secrétaire et quelques-uns des commissaires de la municipalité de Shipton m'ont accompagné dans la visite aux différentes écoles de cette municipalité. Ils ont non seulement accordé des prix pour les premiers élèves des diverses écoles, mais ils ont aussi manifesté un vif intérêt pour les concours auxquels les élèves ont pris part dans les diverses matières du cours d'études. Bien que le nombre d'élèves dans les écoles de langue anglaise aille toujours en diminuant dans ce district d'inspection, il est manifeste que l'intérêt qu'on y porte ne se ralentit pas. Les institutrices et les élèves sont en excellente santé—ils sont de saine constitution, physiquement et moralement. J'ai remarqué que les classes font d'excellents progrès dans les différents degrés, et surtout pour le calcul mental. D'autres commissions scolaires devraient suivre l'exemple des commissaires de Shipton et prendre part à la visite et à l'examen annuels de l'inspecteur, afin

d'en faire un événement plus important. Il en résulterait beaucoup de bien.

D'après ce que j'ai pu voir, les maisons d'écoles de ce district d'inspection ne sont que passables, en comparaison de celles des autres districts d'inspection que j'ai visités, mais elles sont proprement entretenues, bien chauffées et bien éclairées. Mais leur apparence n'est pas moderne. Le cours d'études est suivi rigoureusement dans toutes les écoles.

Il n'y a aucun changement dans la classification des municipalités, depuis l'an dernier. Dans la partie de ce district d'inspection, qui m'est confiée, il n'y a qu'une maison d'école moderne, celle de Drummondville, que l'on peut classer comme excellente.

Bien.—Shipton, Tingwick, Durham-sud;

Assez bien.—Le reste des autres municipalités.

Des gratifications ont été accordées à l'instituteur et aux institutrices dont les noms suivent pour la qualité excellente de leur travaux et les progrès réalisés dans leurs écoles:

Mlle Grace Barton, canton de Durham;

Mlle Elsie Hyde, Durham-sud;

M. Douglas Siloer, Shipton, No 6;

Mlle Ada Wilson, Shipton, No 1;

Mlle Edna McLaren, canton de Durham.

Je recommande que le prix de culture physique soit accordé à Mademoiselle Florence Findlay, Shipton, No 10.

Je vous soumets respectueusement le présent rapport, ainsi que les bulletins d'inspection, la liste des pensionnaires et les rapports spéciaux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A.-Luther Gilman,

Insp. d'écoles.

M. H.-A. HONEYMAN.

(*Traduction*)

HULL, QUE., 20 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les écoles protestantes des comtés de Labelle, Ottawa et Pontiac.

Cette année, il y a eu 123 écoles en activité. Un examen de la carte de la province vous démontrera que ce district d'inspection a une grande étendue. Il s'étend le long de la rivière Ottawa, de Fassett à Waltham, soit une distance de 130 milles. On trouve des écoles au-delà de la rivière Gatineau, à 100 milles. Il faut parcourir de grandes étendues de terrain dans d'autres directions.

Fréquentation.—Cette année, la fréquentation scolaire a été un peu inférieure à celle de l'an dernier. L'absence des garçons et des filles d'âge plus avancé a été très remarquable. Il y a augmentation des demandes d'aides pour les fermes, et il n'est pas surprenant que les garçons et les filles en aient souffert. A l'époque de ma seconde visite, il y avait d'inscrits 1283 garçons de religion protestante et 147 garçons appartenant à la religion catholique,—1183 filles appartenant à la religion protestante, et 131 filles appartenant à la religion catholique,—ce qui fait un total de 2744, avec une fréquentation moyenne de 1760, ou environ 64 pour cent.

Personnel.—Je regrette de déclarer qu'il n'y a eu aucune amélioration, en ce qui concerne les titres des institutrices engagées dans nos écoles. Et je ne vois aucune apparence d'amélioration immédiate à cet égard. Trente de nos institutrices possèdent des diplômes d'école modèle, cinquante-huit, des diplômes élémentaires et cinquante-cinq n'en possèdent aucun. Dans mes rapports précédents, j'ai attiré votre attention sur le fait que les contribuables de ce district d'inspection ne préparent pas leurs fils et leurs filles à la profession d'instituteur. Cette année, dans ce district étendu, il n'y a que deux jeunes personnes qui aient obtenu leur diplôme à Macdonald. Cette année, il n'y aura aucune augmentation du nombre de nos institutrices fréquentant l'école d'été de Lachute. Comment se fait-il que les jeunes filles de ce district d'inspection ne se préparent pas à la carrière de l'enseignement ? La principale raison est qu'elles peuvent faire mieux dans d'autres professions. Ottawa nous enlève, chaque année, un nombre considérable de nos jeune filles les plus brillantes. Elles suivent un cours commercial abrégé

jusqu'au VIIème ou VIIIème degré et elles possèdent alors les aptitudes voulues pour faire le travail de bureau. Elles peuvent obtenir un salaire plus élevé que celui des institutrices de la campagne qui possèdent un diplôme d'école modèle. Leur travail est moins fatigant et elles y trouvent un entourage qui leur va mieux. Comme remède partiel, nous devrions centraliser nos écoles et payer des salaires plus élevés. Les salaires sont demeurés à peu près ce qu'ils étaient l'an dernier,—$300. pour dix mois, règle générale, bien qu'il y ait plusieurs écoles d'été à courte période. Un salaire de $400. est chose assez fréquente dans les municipalités les plus riches. Il nous faudra atteindre un chiffre plus élevé pour obtenir des institutrices compétentes.

Conférences d'institutrices.—Cette année, des conférences ont été tenues à Wakefield-Nord, Thurso, Hull, Shawville et Ladysmith. A Hull et à Shawville, j'ai eu le concours précieux de M. J.-C. Sutherland, B. A., inspecteur général des écoles protestantes. M. Sutherland a parlé de quelques-unes des phases modernes dans l'étude de la géographie. Tous ceux qui ont assisté à ces réunions ont beaucoup goûté ce discours. Lors de la visite de M. Sutherland dans ce district d'inspection, il y a eu deux assemblées publiques, l'une à Quyon et l'autre à Aylmer. La principale question que l'on y a discutée a été celle de la centralisation des écoles. La réunion d'Aylmer a été surtout intéressante. Les commissions scolaires d'Aylmer et de Hull-sud y étaient bien représentées et leurs membres se sont vivement et intelligemment intéressés aux questions que l'on y a discutées.

A cet égard, je dois aussi mentionner la réunion publique qui a été tenue à Shawville, au mois de décembre. Elle fait partie d'une série d'assemblées tenues dans la province en faveur de l'éducation. Bien qu'elle ne fût pas considérable, les contribuables y étaient parfaitement représentés. Il y avait des membres des commissions scolaires de presque chaque partie du comté de Pontiac.

M. J.-C. Sutherland représentait le département de l'instruction publique et le docteur J.-W. Robertson, maintenant d'Ottawa, était présent et prononça un discours intéressant et plein d'encouragements. M. R.-W. Hodgins a rempli les fonctions de président de l'assemblée et il y a adressé la parole, avec plusieurs autres.

Améliorations.—Une nouvelle maison d'école a été construite à Waltham. Cela fait deux écoles dépendant de la commission scolaire protestante de Waltham.

A Clarendon, l'arrondissement numéro 12 a été divisé et une maison d'école a été construite pour la partie est de cet arrondissement. Cette école a été ouverte au mois de mars.

Un second étage a été ajouté à la maison d'école de Wakefield, ce qui fait deux grandes salles. Cette école sera dorénavant inscrite sur la liste des écoles modèles.

A Low, l'on a construit une très bonne maison d'école et les contribuables méritent des félicitations pour ce progrès.

Dans le canton de Kensington, une nouvelle municipalité scolaire a été formée et une nouvelle maison d'école, construite. Des améliorations ont été faites dans d'autres municipalités.

Prix pour améliorations spéciales.

1. Low-sud;
2. La Pêche;
3. Waltham;
4. Bristol.

Je recommande les instituteurs et les institutrices suivantes comme méritant des gratifications pour les succès qu'ils ont obtenus dans l'enseignement, pendant l'année:

Jean McIntyre	Templeton-Est	No 2
Gertrude Walsh	St-Valérie de Ponsonby	No 1
Eva-A. Dorion	Aylwin	No 1
Louise A. Smith	Clarendon	No 11
Fern Campbell	Sainte-Angélique	No 3
Annie Erwin	Onslow-sud	No 4
Etta Coughlin	Bristol	No 3
Jena-C. King	St-Etienne de Chelsea	No 5
Aleda Grimes	Eardly	No 4
Elizabeth Macklem	Mansfield	No 1
Kate-A. Horgan	Ile Calumet	No 1
Florence Amm	Campbell's Bay	No 1
Jeannette-L. Hyde	Clarendon	No 4
Laura-B. Hyde	Clarendon	No 1

Il se fait un bon travail dans plusieurs écoles en ce qui concerne les exercices pyhsiques. Les livres de récompense ont constitué un grand encouragement, dans plusieurs cas.

Je recommande les institutrices suivantes comme méritant les prix, cette année:

Margaret Karkness	Clarendon	No 5
Janet McClure	Bristol	No 9
Esther-M. Findlay	Masham	No 3
Mary-E. Seale	Bryson	No 1

Classification des municipalités.

Excellent.—Campbell's Bay, La Pêche, Mansfield, Bryson, Portage du Fort, Ile-Calumet, Clarendon, Onslow-sud, Hull-sud, Bristol, Quyon, London, Saint-Etienne-de-Chelsea, Cantley, Low (partie sud), Thorne, Eardley, Sainte-Angélique;

Bien.—Vallée-Gatineau, Cawood, Sainte-Elisabeth, de Franktown, Onslow-Nord, Mansfield-Sud, Wakefield-Nord, Onslow-Centre, Lower Litchfield, Fassett, Buckingham, Upper Litchfield, Aylwin, Montebello, Templeton-Ouest, Waltham, Templeton-Est, L'Ange-Gardien, Aldfield, Bowman et Denholm.

Assez bien.—Leslie, Lochaber et Gore, High Falls, Alleyn, Portland-ouest.

Mal.—Les autres municipalités.

En sus des écoles précédentes, j'ai visité celles des municipalités de Cleveland, village de Melbourne, Melbourne et Brompton Gore, New Rockland, canton Windsor, S. F.-X. de Brompton, et Brompton-ville, toutes du comté de Richmond, et j'ai envoyé des rapports à leur égard.

J'ai recommandé les institutrices suivantes comme méritant des gratifications, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement:

Mary-I. Parsons	St-F.-X. de Brompton	No 1
Carrie-E. Nelson	Cleveland	No 11
Effie-M. Armstrong	Canton Windsor	No 1
Hazel-I. Boast	Cleveland	No 5

J'ai recommandé Bery M. Porter, Bromptonville, comme méritant un prix d'exercices physiques, à même le fonds Strathcona.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H.-A. Honeyman,

Inspecteur d'écoles.

M. J.-H. HUNTER.

(*Traduction*)

COATICOOK, QUE., 30 juillet, 1917.

Monsieur le surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus mon rapport annuel de l'inspection des écoles des comtés de Compton (en partie), et de Stanstead, pour l'année 1916-17, ainsi que le rapport additionnel concernant le canton d'Ascot.

Centralisation.—Au cours des trois dernières années, plusieurs municipalités ont centralisé leurs écoles. A Barnston, on a opéré trois centralisations, ce qui a absorbé 10 écoles. Dans le canton de Compton, il y a eu centralisation à deux endroits. Dans un cas, 4 écoles ont été unies à l'école modèle de Hatley-Est; dans l'autre cas, 4 écoles ont été unies à l'école du village de Compton. Cette dernière école centralisée a été récemment inscrite sur la liste des écoles modèles.

A Stanstead, au cours des deux dernières années, on a opéré le groupement de 4 écoles en deux, et on a obtenu de bons résultats.

Vingt-deux écoles en tout sont maintenant centralisées et réunies en sept groupes.

Il y a d'autres arrondissements dans lesquels la centralisation devrait se faire, mais le seul obstacle à cette unification du lieu des travaux scolaires consiste en des préjugées locaux, personnels et mesquins, ou dans une manière absolument arriérée de considérer la vie.

Périodes scolaires.—Quatre municipalités ont adopté le terme complet de 10 mois, exigé par la loi; le village de Compton, Hatley, Sainte-Catherine-de-Hatley et Waterville.

Deux municipalités, celles de Bury et de East-Angus, ont tenu leurs écoles ouvertes pendant 9 mois; celle de Barnston, sur 6 écoles, en a tenu deux ouvertes pendant la même période.

Onze cantons ont eu une période scolaire de 8 mois et un autre, un terme de six mois. Cette dernière période est absolument insuffisante, mais on allègue manque de fonds.

Inscriptions.—Garçons	(de langue anglaise)	 736	
Filles	(de langue anglaise)	 709	1445
Garçons	(de langue française)	 77	
Filles	(de langue française)	 66	143
	Grand total	.....	1588
	Fréquentation moyenne	 1084	ou 68%

Les cinq percentages les plus élevés de fréquentation moyenne sont dans les municipalités suivantes:

Sainte-Catherine-de-Hatley	94%
Waterville	84%
Village de Compton, Hereford, Newport	82%

Personnel enseignant.—Par suite de la centralisation, les 111 écoles ont été réduites à 89.

91 institutrices ont été engagées pour ces écoles, en septembre 1916, mais, par suite de maladie ou d'une autre cause, 11 institutrices se sont retirées pendant l'année, et on leur a trouvé des remplaçantes, sauf dans deux cas.

Cent institutrices, en tout, ont été employées dans ces écoles,au cours de l'année scolaire.

Le fait que 70% des institutrices possèdent un diplôme, et que 12 institutrices seulement ont un titre inférieur au certificat du Xème degré, démontre la tendance des commissions scolaires à se procurer des institutrices compétentes. Sur 23 institutrices engagées dans le canton de Stanstead, vingt possèdent un diplôme.

Les titres du personnel enseignant sont les suivants:

Diplômes	modèles	7
	élémentaires avancés	3
	élémentaires et 1 degré	25
	élémentaires et IIe degré	9
	élémentaires de la campagne (Lachute)	26—70
Permis	XIème degré	10 (2 de Lachute, premier terme)
	Xème degré	8—18 (1 de Lachute, premier terme)
Permission	IXème degré	10 (1 de Lachute, premier terme)
	Certificats de couvent	2—12
		100

Les municipalités mentionnées ci-dessous n'ont engagé qu'en septembre 1916 des institutrices possédant un certificat:

Bury-ouest	3
Clifton-est	3
Village de Compton	2
East-Angus	1

Traitements.—Aucune municipalité ne paie moins de $30. par mois aux institutrices possédant un certificat.

Deux municipalités (Eaton et Stanstead), paient chacune $32.; le village de Compton paie $32.50 et $60. à deux institutrices respectivement; deux autres (Clifton et East-Angus), paient $35.; une autre (Newport),paie $30. et $45. à deux institutrices respectivement, engagées dans des écoles rurales.

Gratifications aux institutrices.—Pendant l'année, la majorité des institutrices ont rempli leurs fonctions très fidèlement et avec beaucoup de compétence. Dans la majorité des écoles, la discipline a été tout ce qu'on pouvait désirer.

Les institutrices, qui méritent des gratifications pour l'année 1916-17, sont les suivantes:

Institutrices	Diplômes	Municipalités	Arrondissements.
Mme Laura Coates Léonard	Elém. 1.	Ascot-Corner	No 2.
Mlle Frances Embury,	Modèle	Stanstead	No 6.
Mme Ruby Wharram	"	Village de Compton	No 6.
Mme Ada Hume	Elem. II.	Newport	No 1.
Mme Katie Roy	Elem. 1.	Stanstead	No 27.
Mlle Helen Embury	Modèle	Newport	No 7.
" Martha Shorten	Elem. I.	Eaton	No 17.
" Evelyn Swail	Elem. rural	Newport	No 10.
" Elizabeth O. Malley	Elem. I.	Stanstead	No 5.
" Viola Black	Elem. II.	Compton	No 16.
" Florence Ellis	Elem. rural	Eaton	No 5.
" Viola Rix	" "	Barnston	No 27.
" Mabel Ward	" II	Compton	No 13.
" J.-E. McKay	" rural	Stanstead	No 19.
" Nellie Holmes	" I	"	No 20.
" Angelina Turner	" rural	"	No 13.
" Goldie Parnell	" "	Hatley	No 15.
" Jessie Egleston	" "	Barford	No 1.
" A.-Maude MacLeod	" I	Hathley	No 1.
" Clemmer Converse	" rural	Barnston	No 10.
" Elsie Swail	" "	Newport	No 4.

Gratifications à même le fonds Strathcona.—Très peu d'institutrices ont omis les exercices physiques, des travaux scolaires de chaque semaine. Règle générale, les élèves attendent impatiemment ces exercices et les suivent avec beaucoup de plaisir. Lorsqu'il y a un orgue dans l'école, les exercices sont rendus bien plus intéressants. Si l'on pouvait accorder plus de gratifications pour ce genre de travaux scolaires, cela constituerait un grand encouragement pour les institutrices.

Les institutrices ci-dessous mentionnées méritent une gratification cette année:

Institutrices	Municipalités	Arrondissements
Mlle Elsie Rolfe	Magog	No 3.
" Evelyn Wells	Eaton	No 6.
" Christina Barratt	Stanstead	No 9.
" Bevince Bennett	Newport	No 8.

Gratifications aux municipalités.—Il y a preuves diverses de progrès dans diverses municipalités. Quelques commissions ont augmenté les traitements, afin de se procurer des institutrices possédant un certificat et elles ont remis à plus tard les réparations à faire aux maisons d'écoles. D'autres commissions ont prolongé leur période scolaire, ce qui signifie aussi une augmentation des dépenses. D'autres commissions ont entrepris la centralisation de leurs écoles, ce qui comporte une augmentation des dépenses, mais est aussi cause de meilleurs résultats.

Les municipalités qui ont droit à une gratification pour améliorations, etc., sont les suivantes:

1. Eaton;
2. Hatley;
3. Newport;
4. Bury;
5. Stanstead.

Classification des municipalités.—Les municipalités sont classées comme suit, conformément au règlement 9 (m):

1. *Excellent.*—Village de Compton, East-Angus et Clifton;

2. *Bien.*—Hatley, Clifton-Est, Newport, Bury, Eaton, Compton, Magog, Hereford, Ascot-Corner, Sainte-Catherine-de-Hatley, Stanstead, Barnston et Barford;

3. *Assez bien.*—Westbury et Waterville.

Conférences.—Des conférences ont été tenues à Bury, Sawyerville, au village de Compton, à Smith's Mills, Barnston et Sherbrooke. L'assistance à ces réunions a été considérable, car, en général, la température a été favorable pendant les jours des séances des conférences.

La conférence tenue à Bury, suivant une coutume suivie depuis quelques années, a été une convention conjointe des institutrices du district d'inspection de l'inspecteur McCutcheon, B.A., et des institutrices de ce district d'inspection. A cette réunion de Bury, l'inspecteur-général Sutherland, B.A., a donné une conférence pleine de renseignements, sur l'étude de la géographie.

A plusieurs des conférences, la poésie a fait le sujet d'une discussion spéciale et on a parlé aussi tout spécialement des morceaux choisis, extraits des poètes lauréats.

C'est avec le plus profond regret que je mentionne le décès de M. J.-A. Bennett, de Bury, qui a rempli, pendant plusieurs années, les fonctions de secrétaire-trésorier du canton et du village de Bury.

RAPPORT ADDITIONNEL CONCERNANT LE CANTON D'ASCOT.

Vu l'absence de l'inspecteur Rothney, B.A., B.D., du district d'inspection voisin, le Département de l'Instruction publique m'a confié l'inspection des écoles du canton d'Ascot.

Les écoles s'élèvent au chiffre de 14 en tout, dont 13 écoles sont sous la direction immédiate des commissaires d'écoles et une autre est une école indépendante organisée par le *Eustis Mining Company* et au maintien de laquelle les commissaires d'écoles d'Ascot consacrent une somme déterminée.

La majorité des maisons d'écoles sont en bon état de réparation, à l'intérieur et à l'extérieur, et, dans quelques-unes, l'intérieur est dans un état qui décèle un bon goût exceptionnel.

Des 13 écoles qui sont sous la direction des commissaires, 5 sont des écoles d'été.

Pendant l'année, 18 institutrices ont enseigné dans les 13 écoles.

Sur ce nombre d'institutrices, 3 possèdent un diplôme modèle, trois, un diplôme élémentaire du premier degré, trois, un diplôme élémentaire du deuxième degré, et quatre, un diplôme rural, c'est-à-dire qu'au-delà de 72 %des institutrices possèdent un certificat.

Les salaires payés, dans toute la municipalité, ont été de $32., que les institutrices possèdent un certificat ou n'en possèdent pas.

Y compris Eustis, le nombre des élèves inscrits a été de 227. La fréquentation moyenne a été d'environ 65 ½ %.

Je recommande les institutrices suivantes comme méritant des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement:

Mlle Bertha Turner, arrondissement No 8;
Mlle Evelyn Price, arrondissement No 9;
Mlle Sadie Burns, arrondissement No 17.

La gratification payée à même le fonds Strathcona est accordée à Mademoiselle Fanny Frost, arrondissement numéro 3.

Conformément au règlement 9 (m), Ascot a obtenu 94.3% et, conséquemment, je recommande qu'on lui donne la gratification destinée aux municipalités.

Je désire faire mention de la courtoisie constante dont a fait preuve à mon égard la commission scolaire d'Ascot, dans toutes les entrevues que j'ai eues avec elle.

Qu'on me permette aussi d'exprimer tout le plaisir que j'éprouve de savoir que l'inspecteur Rothney doit revenir à son district d'inspection de Richmond et de Sherbrooke.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-H. HUNTER.

Insp. d'écoles.

REV. M. I.-N. KERR.

HATLEY, QUE., 9 août 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1916-17 et concernant les écoles de ce district d'inspection.

Ce district comprend toutes les écoles protestantes des comtés de Témiscouata, Matane, Gaspé et six municipalités du comté de Bonaventure.

Il y a, dans ce district, 26 municipalités et 39 écoles, dont 3 sont des écoles modèles. Chaque école a été en activité pendant l'année et toutes, sauf trois, l'ont été pendant la période complète de dix mois.

La moyenne du percentage pour toutes les écoles, à la visite du printemps, a été de 89.2 par cent pour les institutrices possédant un diplôme et de 82.6 par cent pour les institutrices qui ne possédaient pas les titres voulus. Ce percentage est le plus élevé que j'aie noté dans mon district d'inspection et il démontre qu'il s'est fait un travail exceptionnellement bon, cette année.

Personnel enseignant.—Des 43 institutrices employées, 4 possédaient un diplôme modèle; 24, un diplôme élémentaire; 4, un permis, et 11 ont enseigné avec votre permission. Le nombre d'institutrices possédant les titres voulus augmente constamment et les statistiques de la présente année indiquent le plus grand nombre d'institutrices compétentes qui aient encore été employées dans mon district.

Traitements.—La moyenne des salaires payés aux institutrices d'écoles modèles a été de $566.66, le plus élevé étant de $700.00.

La moyenne des salaires, payés aux institutrices d'écoles élémentaires possédant un diplôme, a été de $34.70 par mois, le plus élevé étant de $45.

Le salaire moyen des institutrices ne possédant pas de diplôme a été de $22.47 par mois.

Cela constitue une augmentation de plus de 9% pour les institutrices possédant les titres voulus. Je constate que la majorité des commissions scolaires sont tout à fait disposées à payer un bon salaire, afin de conserver une institutrice compétente.

Fréquentation.—Il y a eu 1035 élèves inscrits,—477 garçons et 558 filles,—ce qui fait une moyenne de 26.53 par école. La fréquentation moyenne a été de 311 garçons et 385 filles, soit 67 par cent du nombre des élèves inscrits. L'hiver exceptionnellement rude et la rougeole ont contribué à la diminution du percentage, mais il aurait été plus élevé si les parents voyaient seulement la grande importance d'une fréquentation régulière.

Cotisation.—Cinq commissions scolaires ont élevé le taux de leur cotisation, de sorte que la moyenne est maintenant d'un peu plus de $1.00 par $100.00. Deux commissions scolaires,—Shigawake et Roseville,—prélèvent $2.00 et 3 commissions scolaires,—Percé, Baie de Gaspé-nord et Fontenelle,—prélèvent $1.50 par $100.00.

Maisons d'école.—J'ai trouvé toutes les maisons d'école en bon état de réparation et la majorité des écoles possédant un bon mobilier moderne. Les terrains des écoles sont bien entretenus, mais on pourrait faire encore davantage pour en embellir les environs. Les dépendances, en plusieurs cas, sont négligées et j'ai trouvé qu'il était nécessaire d'avertir plusieurs commissions scolaires qu'elles devaient être tenues dans un état plus hygiénique.

Conférences.—Des conférences ont été tenues, comme de coutume, au cours du mois de septembre, au village de Gaspé, à Corner of Beach et à Shigawake,—et un bon nombre d'institutrices y ont assisté.

Centralisation.—Les commissions scolaires n'ont pas donné une attention bien sérieuse à cette question, bien que je ne manque aucune occasion de faire voir ses grands avantages pour l'éducation supérieure. Naturellement, il n'y a pas ici un besoin de centralisation aussi pressant que dans les cantons de l'Est, car il y a encore une moyenne de plus de 26 élèves par école dans ce district d'inspection.

Gratifications.—Je recommande les institutrices suivantes comme méritant des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans leurs travaux, cette année:

Institutrices.	%	Municipalités	Arrondissement
Mlle Sarah Mabe	94.	Sayabec, diss.	No 1.
Mme Basil Travers	90.5	Port-Daniel-Ouest	No 2.
Mlle Violet Horner	90.5	Saint-Pierre-de-la-Malbaie	No 1.
" Marjorie Annett	89.5	Percé, diss.	No 2.
" Marjorie Ross	89.0	Paspébiac-est, diss.	No 1.

Je recommande les institutrices suivantes comme méritant des certificats de mention honorable, car elles ne peuvent recevoir de gratification, cette année:

Mlle E. Bartlett, village de Gaspé;

Mlle H.-R. Montgomery, Gaspé-sud;

Mlle Ella Mabe, Cabano;

Mlle C. Gale, Port Daniel-ouest.

Les institutrices suivantes ont obtenu les plus grands succès dans l'enseignement des exercices physiques, tel que requis par les règles du fonds Strathcona, et je recommande qu'on leur accorde le certificat qu'elles méritent et qu'on donne les prix à leurs écoles.

Municipalités	Arrondissements	Institutrices	Diplôme
Percé, diss.	No 1	Mlle Ida Lenfesty	Elem.
Port-Daniel-ouest	No 1	" Clara Gale	"
Sayabec, diss.	No 1	" Sarah Mabe	"
Saint-Pierre-de-la-Malbaie	No 1	" Violet Horner	" R.

Les municipalités, que je recommande comme méritant les prix pour améliorations, sont les suivantes:

Comté	Municipalité	Secrétaire	Montant
Gaspé	York	Wm. Jones	$50.00
"	Red-Head	John-A. Mahan	40.00

Les municipalités sont classifiées comme suit, d'après la longueur et à l'arrangement de l'année scolaire, l'état des maisons et des terrains, le mobilier et les appareils scolaires, les traitements des institutrices, la mise en pratique du cours d'études et le travail fait par les institutrices:

Excellent.— Port-Daniel-Ouest, Sayabec, diss., Fraserville, diss., Red Head, village de Gaspé, Cabano.

Bien.—Shigawake, York, Gaspé-Sud, Port-Daniel-Centre, Percé, diss., Roseville, Baie de Gaspé-Nord, Haldimand, Cap-d'Espoir, diss., Petit-Métis, Saint-Godfroi, diss., Barachois, diss.

Assez bien:—Métis, Saint-Pierre de la Malbaie, Seal Rock, Douglastown, diss., Fontenelle, Port-Daniel-Est, diss., Paspébiac, diss.

En terminant, je désire remercier les secrétaires-trésoriers et autres personnes, pour la bonté et la courtoisie dont ils ont fait preuve à mon égard, dans l'exécution de mes fonctions.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

I.-Newton Kerr,

Insp. d'écoles.

M. O.-F. McCUTCHEON.

(*Traduction.*)

VILLAGE DE LEEDS, QUE., 25 juillet 1917

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1916-17.

Mon district d'inspection comprend maintenant quarante-quatre municipalités qui se trouvent dans les comtés de Portneuf, Québec, Lévis, Lotbinière, Dorchester, Beauce, Frontenac, Mégantic, Wolfe et Compton (en partie).

Il y avait, à l'origine, 115 arrondissements scolaires de la campagne, dans ce territoire, outre deux municipalités de cité et deux municipalités suburbaines.

Pendant l'année, il y a eu en activité 77 écoles rurales, deux suburbaines et deux écoles de cité.

Vingt des municipalités sont sous la direction de commissaires et vingt-quatre, sous la direction d'un bureau de syndics.

Environ un tiers des commissions scolaires peuvent être classées comme étant de première qualité et elles sont toujours disposées à donner leur concours dans les questions qui concernent l'efficacité des écoles qui sont sous leur direction. D'autres sont plus ou moins apathiques et négligentes.

La municipalité de Dudswell a, cette année, érigé une splendide bâtisse en briques pour son école modèle. Cet édifice se trouve sur l'un des plus beaux sites de la ville.

Cette année, le taux de la cotisation a été augmenté dans 13 municipalités et il a été diminué dans une municipalité. La contribution scolaire a été abolie dans trois municipalités.

TAXE PAYEE.	$1.74	$1.20	$1.10	$1.00	$0.85	$0.80	$0.70	$0.65	$0.60	$0.50	$0.45	$0.40	$0.35
Nombre de municipalités.....	1	1	1	4	1	4	4	3	6	6	1	1	3

Dans les municipalités ci-dessus, ne sont pas comprises celles qui sont situées près de la cité de Québec et dans lesquelles l'évaluation de la propriété est très élevée et le taux de la cotisation est, conséquemment, bas.

Trente-sept commissions scolaires paient leurs institutrices régulièrement à la fin de chaque mois. Les traitements annuels, payés dans les arrondissements ruraux, sont les suivants:

Salaires payés	$ 400	$ 350	$ 315	$ 300	$ 270	$ 250	$ 248	$ 240	$ 224	$ 210	$ 208	$ 200	$ 196	$ 180	$ 175	$ 156	$ 150	$ 130	$ 125	$ 120	$ 112
Nombre d'écoles	3	1	1	2	5	2	1	20	2	4	1	2	1	13	1	1	8	1	2	4	2

La longueur des périodes scolaires varie de 5 à 10 mois, pendant l'année. En voici le tableau:

Durée de l'année scolaire	10 m.	9 m.	8 m.	7 m.	6 m.	5 m.	4 m.
Nombre d'écoles	9	6	26	6	13	13	4

Il y a eu 481 garçons appartenant à la religion protestante, qui ont fréquenté les écoles rurales; 46 garçons appartenant à la religion catholique; 439 filles appartenant à la religion protestante ; et 36 filles appartenant à la religion catholique—ce qui fait un total de 1,002 élèves. Le nombre moyen d'élèves, par école, a été de 13, et la fréquentation moyenne a été de 9.

Les titres des institutrices des écoles rurales, sont les suivants:

Diplômes d'écoles modèles 3
Diplômes d'écoles élémentaires 36
Diplômes élémentaires de la campagne 12
Certificats du XIème degré 5
Certificats du Xème degré 11
Certificats du IXème degré 3
Certificats du VIIIème degré 7

Les institutrices, dont les noms sont contenus dans la liste ci-dessous, sont recommandées comme méritant des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement: Trois institutrices, Mesdemoiselles M.-A. Coombe, J.-T. Simons et M.-A. Fairservice, qui ont reçu une gratification l'an dernier, n'ont pu en obtenir une cette année, le règlement décrétant qu'une institutrice ne peut en obtenir une deux années de suite.

Institutrices	Municipalités	Arrondissements
Mlle Jessie McNicoll	Ecole de la Vallée	No 1
" Etha M. Alexander	Nelson	No 1
" Isabel M. Willman	Winslow-Sud	No 1
" Mary I. McDonald	Lingwick	No 4
" Katherine I. Graham	Irlande-nord	No 1
Mme J. D. McRitchie	Weedon	No 1
Mlle C. E. Proctor	Chaudière, diss	No 1
" Wilda E. Fowlie	Lingwick	No 3
" Myrtle K. McWarg	Leeds-Sud	No 4
" Gladys W. Oliver	Leeds	No 6
" Janet M. Alexander	Leeds	No 7
Mme Mary A. Bagley	Inverness	No 12

Des conférences d'institutrices ont eu lieu à Inverness, Bury, Kinnear's Mills, au village de Valcartier et à Québec. La réunion la plus considérable a été celle de Bury;—c'était une conférence conjointe tenue par l'inspecteur Hunter et moi-même. L'assistance aux autres conférences a été aussi raisonnable, 93% des institutrices s'y sont inscrites. Aucune réunion n'a été tenue à Lingwick, cette année, car l'institutrice de cette municipalité est venue à Bury afin d'avoir l'occasion de rencontrer l'inspecteur général, M. J.-C. Sutherland, qui s'était mis en mesure de pouvoir y assister. A Bury, nous avons eu aussi l'aide des ministres du culte de l'endroit, le révérend M. Lewis et le révérend M. Roy, qui, par leur présence et par les paroles qu'ils ont prononcées, ont manifesté l'intérêt qu'ils portent aux travaux des institutrices et à l'éducation en général.

L'inspecteur général a donné une conférence très instructive et très intéressante sur la géographie.

Les institutrices présentes ont exprimé combien elles appréciaient la conférence de M. Sutherland et elles l'ont remercié pour le temps et le travail qu'il avait consacrés, afin de les aider dans l'étude et l'enseignement de la géographie.

A Québec, l'inspecteur Sutherland a eu la bonté, sur la demande qui lui en était faite, de donner de nouveau cette conférence à un nombre d'auditeurs également intéressés et qui ont également apprécié son travail. A Québec, nous avons été aussi favorisés de la présence de M. Duncan McKenzie, l'un des membres du personnel du conservatoire de musique de McGill, et directeur de l'enseignement du chant dans les "High Schools" de Montréal. M. McKenzie a démontré, avec une classe d'élèves sans aucune formation au point de vue de la musique, quels merveilleux résultats l'on pouvait obtenir de nos élèves, en cultivant leurs voix et en y donnant un peu d'attention, au cours de la semaine. Il a aussi fait quelques suggestions très pratiques relati-

vement au cours de *dual notation*, qui a été autorisé pour nos écoles et que l'on a tant négligé jusqu'à présent.

Nous devons à la générosité du colonel Ray, président du Bureau des commissaires d'écoles protestants, les rafraîchissements qui ont été généreusement servis à la fin de la conférence.

Depuis l'introduction du manuel sur la tempérance et l'hygiène, cette matière reçoit toute l'attention qu'elle mérite dans presque toutes nos écoles.

Dans 55 des 77 écoles, les élèves ont fait les exercices physiques à des intervalles réguliers, et on leur apprend et on les encourage à bien développer leurs forces physiques.

Je recommande que les quatre prix accordés grâce à la générosité de feu Lord Strathcona, pour l'excellence des exercises physiques, soient distribués comme suit:

Lévis.....	Arrondissement	No. 1	Mlle	Meda-S. Mabe;
Nelson.....	"	No. 1	"	E.-M. Alexander;
Winslow-sud...	"	No. 1	"	Isabel-M. Hillman;
Leeds.....	"	No. 6	"	Gladys-H. Oliver;

On donne plus d'attention, d'année en année, à l'étude de la nature et à l'agriculture. Les élèves ont reçu des leçons sur ces matières dans 66 écoles. Dans quelques écoles, la somme de travail qu'on y a consacrée a été peu considérable; cependant, il est toujours agréable de constater que l'on commence à se mettre à l'œuvre. Dès que l'on a introduit cette matière dans le cours, il est plus que probable que l'enseignement s'améliorera.

Une exposition scolaire a été tenue dans les limites de mon district d'inspection, à Scotstown, comté de Compton.

L'une des sept assemblées, organisées l'automne dernier sous les auspices du Comité protestant, a été tenue dans mon district d'inspection, au village de Leeds, le 5 décembre. Le Département était représenté par le révérend docteur Love et l'inspecteur J.-C. Sutherland, remplaçant le docteur G.-W. Parmelee, qu'une maladie sérieuse empêchait d'être présent.

Bien que la température et les chemins ne fussent pas dans un état favorable, la réunion fut assez nombreuse. Douze membres de commissions scolaires étaient présents.

L'inspecteur Parker, le révérend J. Rothera, le révérend T.-S. St-Aubin et M. John Whyte, ex-membre du Comité protestant, ont aussi adressé la parole. Les sujets indiqués sur les annonces ont été

traités par les orateurs et quelques bonnes suggestions utiles et pratiques ont été soumises à l'étude des commissions scolaires.

Je recommande les municipalités scolaires suivantes, comme méritant les prix pour les améliorations et les progrès faits pendant l'année:

Dudswell	premier prix	$ 60.00
Saint-Roch-Nord	deuxième prix	50.00
Leeds-Sud	troisième prix	40.00
Irlande-nord	quatrième prix	35.00
Sainte-Foy	cinquième prix	30.00

Les statistiques données ci-dessus se rapportent principalement aux écoles de la campagne. En outre de ces écoles, j'ai visité deux écoles de cité, une à Lévis et une autre à Québec (l'école Victoria), et deux autres dans la banlieue de Québec, savoir: l'école Saint-Georges et l'école dissidente de Saint-Roch-Nord.

A l'école de Lévis, il n'y avait que 15 élèves d'inscrits, avec une fréquentation moyenne de 10. Cette école était sous la direction d'un instituteur très compétent qui a fait un très bon travail. La maison d'école, le mobilier et les appareils scolaires étaient tous en très bon état.

A l'école Saint-Georges, il y avait 94 élèves inscrits, avec une fréquentation moyenne de 65. Trois instituteurs, qui possédaient tous un diplôme d'école modèle du collège Macdonald, avaient été engagés par la commission scolaire et ils ont donné satisfaction.

L'école de Saint-Roch-Nord a subi une grande perte, au mois de février dernier, par le décès de sa principale institutrice, feu madame Anny Copeland. Pendant vingt-sept ans, Madame Copeland a été engagée dans l'enseignement en notre province, la plus grande partie de ce temps dans la cité de Québec. C'était une institutrice exceptionnellement bien douée et elle a toujours fait honneur au corps enseignant qui a perdu, par son décès, l'un de ses membres les plus compétents.

Le nombre des élèves inscrits à cette école était de 47; la fréquentation moyenne était de 33.

La maison d'école, bien qu'elle ne soit pas idéale, a été beaucoup améliorée. La salle de classe a été agrandie et munie de pupitres neufs et brevetés.

A l'école Victoria, il y avait 14 instituteurs et institutrices, y compris le principal. Cinq cent quarante-six élèves y étaient inscrits. La fréquentation moyenne a été de quatre cents élèves. Dix des instituteurs possédaient un diplôme d'école modèle; trois, un diplôme élémentaire; et un autre, un certificat du IXème degré. Cette année, la bâtisse a été agrandie d'une nouvelle aile, ce qui a donné de l'espace

pour trois salles de classe spacieuses: cet édifice est partout en excellent état.

L'école a un personnel d'instituteurs exceptionnellement habiles et qui l'ont maintenue dans une condition des plus enviables. Elle a généralement occupé la première place, dans le percentage obtenu pour les examens du gouvernement.

La classification des municipalités est la suivante et elle est basée sur:—(1) La longueur et l'arrangement de l'année scolaire; (2) la condition des maisons d'écoles, des dépendances et des terrains; (3) le mobilier, tableaux, cartes, etc.; (4) la mise en pratique du cours d'études; (5) l'usage d'une série uniforme de manuels autorisés; (6) les traitements des institutrices et la méthode de paiement.

Excellent.—Québec, Belvedère, Metgermette, Chaudière, Beauport et Saint-Sauveur;

Bien.—Lévis, Saint-Colomban-de-Sillery, Ecole de la Vallée, Saint-Gabriel-Est, Lingwick, Stoneham, Saint-Roch-Nord, Sainte-Agnès-de-Ditchfield, Saint-Romuald, Sainte-Foy, Loretteville, Saint-Dunstan, Winslow-sud, Saint-Gabriel-ouest et Mill-Hill;

Assez bien.—Weedon, Irlande-nord, Hampden, Aubert-Gallion, Frampton, Saint-Malachie, Leeds, Nelson, Halifax, Ham-sud, Irlande-sud, Dudswell, Leeds-sud, Inverness, Sainte-Christine, Saint-Raymond, Leeds-est, Saint-Sylvestre;

Mal.—Saint-Pierre-Baptiste, Marston, Cranbourne, Saint-Ignace;

Très mal.—Whitton.

J'ai envoyé des bulletins d'inspection pour toutes les municipalités ci-dessus, au Département, ainsi que des rapports à toutes les commissions scolaires et aux institutrices.

J'ai visité tous les pensionnaires qui résident dans mon district d'inspection et je vous ai envoyé mon rapport à leur égard.

Les allocations, accordées à même le fonds des municipalités pauvres, constituent toujours une aide considérable pour les municipalités les moins riches, de même que les octrois accordés afin que les municipalités puissent prolonger la période scolaire et se procurer de meilleures institutrices. J'ai rappelé aux commissions scolaires toutes les allocations additionnelles qu'elles peuvent obtenir et je les ai priées avec instance de se mettre en état de les mériter en remplissant les conditions nécessaires à cette fin.

En terminant ce rapport, je désire exprimer mes remerciements à toutes les institutrices, aux commissions scolaires et aux secrétaires, pour le concours et l'aide qu'ils m'ont donnés dans l'exécution de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

O.-F. McCUTCHEON, *Insp. d'écoles.*

M. J.-W. McOUAT.
(*Traduction.*)

LACHUTE, QUE., 10 août 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel d'inspection pour l'année 1916-1917.

Par ce rapport, je désire vous présenter un résumé sommaire des travaux de l'année et faire les suggestions que cela comporte.

A l'automne, j'ai visité les écoles et tenu les conférences ordinaires avec les institutrices. J'ai eu le plaisir de rencontrer toutes les institutrices à ces conférences. Cela est dû à l'excellente température de l'époque des conférences et aux bons chemins que nous avons eus en septembre. A ces conférences, j'ai distribué les circulaires, concernant le travail de l'année, que m'avait envoyées le Département et j'y ai ajouté les explications, relatives au cours d'études, qui me semblaient nécessaires afin d'aider les institutrices à entreprendre leurs travaux d'une manière satisfaisante. A la réunion de Lachute, j'ai eu le concours de l'inspecteur général, Monsieur Sutherland, qui a donné une conférence sur la géographie physique à une assemblée considérable d'institutrices des endroits environnants et à laquelle assistait aussi tout le personnel de l'académie de Lachute. L'auditoire s'est vivement intéressé à cette causerie de Monsieur Sutherland, qui a étudié son sujet à plusieurs points de vue nouveaux.

Le 2 janvier dernier, il y a eu, à Lachute, un congrès des autorités scolaires, afin de provoquer de l'intérêt en ce qui concerne les choses de l'éducation et de former une association des personnes qui constituent l'organisation scolaire. Ce congrès a réuni une assistance considérable et il a manifestement produit de très bons résultats:—on y a donné et obtenu des renseignements et organisé une association des commissions scolaires dans les limites de ce district d'inspection. Plus tard, au cours de l'année, une autre association du même genre a été formée dans le voisinage de Montréal:—elle comprend plusieurs municipalités de la banlieue. On peut espérer que ces deux associations représentent les énergies qu'il est possible d'organiser dans ce district d'inspection et qu'elles feront leur part afin de divulguer les défauts de notre système, tels qu'ils leur apparaîtront.

Il me faut encore me plaindre du nouveau système de degrés pour le cours d'études de nos écoles rurales. On a constaté qu'il était

impossible de trouver le temps voulu pour de si nombreuses divivions du travail scolaire, et les résultats que cela entraîne, au point de vue des études, indiquent que le travail n'est pas complètement fait. On n'en peut fournir de meilleure preuve, pour cette région, que les résultats inférieurs obtenus aux examens d'admission de l'école de Lachute, au cours des trois dernières années, tel que le démontre la petite quantité d'élèves qui se sont préparés à ces examens, ainsi que le nombre peu élevé de points qu'ils ont obtenus. Je constate aussi que les élèves et leurs parents *sont trompés par les numéros* des degrés les plus élevés du cours et ils se contentent des études des degrés cinq et six, en pensant qu'ils dépassent ainsi de beaucoup les travaux de l'ancien quatrième degré,—alors que même le septième degré actuel n'est pas l'équivalent de l'ancien quatrième degré. Comme preuve de ce fait, je constate que, *sur les 53 écoles élémentaires purement rurales, 30 écoles n'ont pas de septième degré et 14 n'ont ni le sixième degré, ni le septième.* Comme je l'ai déclaré l'an dernier, le système actuel de degrés constitue une impossibilité pour une école de la campagne, où il n'y a qu'une seule institutrice, de même qu'une menace sérieuse, en ce qui concerne les facilités de s'instruire, pour les enfants de la campagne. Le nouveau système de degrés a été inventé afin de mettre en harmonie les degrés des écoles élémentaires avec ceux des écoles modèles et des académies. Ceux qui ont proposé l'adoption de ce système, s'occupaient surtout des écoles supérieures et ils n'ont pas aperçu l'effet qu'il devait avoir sur les travaux des écoles rurales, aussi bien que l'aurait prévu un nombre semblable d'instituteurs élémentaires. Le travail qu'il nous faut donner pour mettre de l'harmonie entre les degrés des classes est bien trop considérable et j'insiste bien respectueusement auprès du Comité protestant et le prie d'étudier cette question du système de degrés et d'arranger de nouveau les classes de sorte que la mise en pratique du cours d'études soit moins onéreuse pour les institutrices des écoles élémentaires.

Le dernier terme de l'école d'été a été tenu à Lachute, au mois de juillet, et a été couronné de succès, tant au point de vue du nombre d'élèves qu'au point de vue de la qualité des travaux qu'ils y ont faits. Je suis heureux de savoir que ce travail va dorénavant se faire par l'école normale et j'espère que les deux cours abrégés qui seront donnés, chaque année, au collège Macdonald, seront couronnés de grands succès. Cette année, le nombre d'institutrices disponibles est moins considérable qu'auparavant et plusieurs commissions sco-

laires sont obligées d'accepter n'importe quelles institutrices ne possédant pas de diplôme. Quand on se rappelle que les gradués de l'école normale ont presque tous été engagés ce printemps avant d'avoir passé leurs examens, on s'apercoit qu'il y a grand besoin d'un nombre plus considérable d'institutrices disponibles pour les écoles de moindre importance, que les circonstances forcent à payer un salaire moins élevé et qui arrivent les dernières dans la lutte qui se fait pour obtenir les services des institutrices possédant les titres voulus. Environ une douzaine seulement des institutrices de l'école d'été étaient, cette année, à la disposition des commissions scolaires et presque toutes ont été employées de nouveau dans les écoles où elles avaient enseigné l'an dernier, de sorte que l'école d'été n'a ajouté aucune institutrice nouvelle au personnel enseignant, cette année. Bien que de multiples demandes nous soient venues des commissions scolaires, nous avons pu faire peu de chose pour leur aider à surmonter les difficultés auxquelles elles avaient à faire face.

Voici la liste des municipalités les plus progressives et que je vous recommande comme méritant les allocations:

COMTES	MUNICIPALITES	SECRETAIRES	Montant
Argenteuil	Wentworth	Arthur Tomalty	$ 60.00
Argenteuil	Grenville, No 3	Leslie Bates	50.00
Jacques-Cartier	Lachine	S. G. Grimstone	40.00
Terrebonne	Shawbridge	C. L. Gerard	35.00
Hochelaga	Sault-au-Récollet	John Smith	30.00

Au sujet de ces allocations, j'ai l'honneur de déférer le Département aux remarques que j'ai faites dans mon dernier rapport.

En ce qui concerne les prix accordés à même le fonds Strathcona, je soumets la liste suivante d'institutrices, qui ont obtenu de réels succès dans l'enseignement des exercices physiques à leurs élèves. Il y a plusieurs institutrices qui enseignent ces exercices partiellement, afin de faire bénéficier leurs élèves de l'exercice fait pendant les heures de classe, mais qui n'enseignent pas le cours au complet, tel qu'il est indiqué dans le manuel qui traite de cette matière.

Comtés	Municipalités	Arrondissements	Institutrices	Adresses
Jacques-Cartier	Lachine	No 3	Carrie F. Ward	Station de Dorval.
Vaudreuil	Pointe-Fortune	" 1	Mary D. Crane	Pointe-Fortune.
Argenteuil	Chatham, No 1	" 10	Jessie Silverson	Dalesville.
Argenteuil	Grenville, No 1	" 7	Ethel Cummings	Calumet.

Les institutrices et leurs élèves apprécient beaucoup ces volumes et, quand à moi, je ne crois avoir jamais vu à cette fin une aussi bonne collection que celle que j'ai trouvée dans ces volumes, l'an dernier. Il est malheureux que les autres volumes, achetés pour nos écoles rurales, ne puissent être choisis aussi judicieusement que le sont ces livres par le Département.

C'est un grand plaisir pour moi de vous soumettre la liste suivante des institutrices qui ont obtenu des succès éminents, et que je recommande comme méritant les gratifications du gouvernement:

Municipalités	Institutrices	Adresses	Diplôme
Arundel	Maude A. Morrisson	Arundel, B. P.	Elém. rural.
Sainte-Jérusalem	H. S. Morrisson	Lachute, B. P.	Elém.
Saint-Canut	Ruth Rogers	Lachute, B. P.	Elém. rural.
Gore	Mary C. James	Lachute, B. P.	Modèle.
Grenville, No 3	Margaret Fiskin	Avoca	Modèle.
Gore	Christina Peet	Lakefield, B. P.	Elém.
Chatham, No 1	Jessie Silverson	Dalesville	Elém. rural.

Les institutrices suivantes n'ont pu recevoir de gratification, parce qu'elles en avaient obtenu une, l'an dernier, savoir: Julina.-A Stewart, de Huntingdon, Eva-M. Christie, de "Morin Heights", et Lewena-S. Kerr, de Gore-nord. Une fois encore, deux institutrices ont perdu tout droit à une gratification de valeur considérable, parce qu'elles ont eu la légèreté de négliger d'envoyer leurs spécimens de travaux scolaires, à la fin de l'année.

Les commentaires que j'ai faits dans mon dernier rapport, au sujet des travaux qui se font dans les écoles de Montréal, sont absolument applicables à ceux de cette année. Le Bureau des commissaires d'écoles de la cité n'a pas construit d'écoles au cours de l'année qui vient de s'écouler, mais il a eu un rôle considérable et un personnel nombreux, qui s'est consacré exclusivement au cours d'études. On peut se faire une juste idée de la somme de travail qui se fait sous la direction du Bureau des commissaires d'écoles de la cité, par le fait que plus de la moitié des élèves des écoles élémentaires protestantes de la province se trouvent dans les écoles de Montréal.

Dans la cité de Westmount, j'ai constaté que l'on se livrait au même travail consciencieux que celui des années précédentes, dans cette municipalité,—travail dont j'ai parlé déjà dans mes bulletins réguliers d'inspection, au cours de l'année. Dans toutes les questions qui concernent le progrès, ces écoles sont de leur époque et la vigilance dont elles font preuve est vraiment encourageante. Elles sont soutenues par une saine opinion publique et une grande abondance de moyens.

L'autre municipalité scolaire de cité, de ce district d'inspection, est celle de Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, dans laquelle le cours régulier est suivi suivant le programme adopté dans les autres écoles de la cité. Le travail se fait bien et les apparences sont bonnes. On a fait des réparations considérables à l'édifice scolaire et on y a érigé un appareil moderne de sauvetage en cas d'incendie.

En général, il ne s'est pas beaucoup fait de travail en dehors de la routine ordinaire des écoles, pendant l'année. Une nouvelle école doit être construite à Dorval et une autre à Grenville, No 3. L'école érigée à Laurel, il y a quelques années, a été terminée, au cours de l'année qui vient de s'écouler, et on l'a rendue habitable pour les temps froids. Cet arrondissement est très pauvre et il a grand besoin de toute aide qu'il pourra se procurer, afin d'effectuer ses travaux scolaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-W. McOuat,

Insp. d'écoles.

REV. J.-M. SUTHERLAND.

(Traduction)

NEW-CARLISLE, QUE., 10 août 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, concernant les écoles de mon district, pour l'année finissant le 30 juin, 1917.

Les limites de mon district d'inspection sont encore les mêmes que celles des deux dernières années, y compris la municipalité de Cox, en sus des onze premières municipalités. Dans ces limites, les travaux scolaires se sont faits dans la paix et de manière satisfaisante, pendant la dernière période scolaire. Notre municipalité la plus considérable est celle de New-Richmond. Elle contient une bonne école modèle et neuf écoles élémentaires. Il faut onze institutrices pour ces dix écoles et on a trouvé ces onze institutrices. Un bon nombre de jeunes personnes de ces écoles se rendent au collège Macdonald, pour y recevoir la formation voulue, chaque année, et, après avoir obtenu leur diplôme, elles reviennent enseigner dans une école située près de chez elles. De cette manière, New-Richmond possède ordinairement une proportion d'institutrices compétentes plus considérable que les autres municipalités. Sur les onze institutrices, une possède un diplôme d'école modèle, huit possédaient un diplôme élémentaire et deux ont enseigné avec l'autorisation voulue.

Immédiatement après New-Richmond, la municipalité scolaire la plus importante est celle de Cox. Cette municipalité renferme l'académie de New-Carlisle et l'école modèle de Paspébiac. A l'académie, il y a cinq institutrices et il y en a deux, à l'école modèle. De ces institutrices, une possédait un degré universitaire; deux, un diplôme modèle; et deux avaient un permis. Les salaires de ces institutrices s'élèvent à deux mille neuf cent soixante-douze piastres ($2,972.). Pour solder ce compte de salaires, la commission scolaire a prélevé une cotisation de trois piastres par cent piastres.

Une autre école de ce district d'inspection aspire à être inscrite sur la liste des écoles modèles. La municipalité de Saint-Laurent comprend le village de Matapédia et l'école du village de Matapédia. Cette école a fait de rapides progrès, au cours des quatre ou cinq dernières années. Plusieurs familles comprennent des jeunes pleins d'ambition, —surtout des jeunes filles,—qui désirent s'élever aux degrés modèles et académiques. La commission scolaire a pris la sage mesure de se pro-

curer deux salles de classe et deux institutrices compétentes pour cette école. Les deux institutrices engagées possèdent un diplôme d'école modèle:—l'une d'elles a enseigné, il y a quelques années, au Nouveau-Brunswick et dans la province de Québec; l'autre avait récemment obtenu ses degrés au collège Macdonald..

Les statistiques de ces trois municipalités sont les suivantes:—New-Richmond:—Recensement, 295; fréquentations:—253; Municipalité de Cox:—Recensement:—251; fréquentation:—206.—Saint-Laurent —Recensement:—109; fréquentation:—93.

Dans tout le territoire sous notre juridiction, nous avons 12 municipalités et une commission scolaire dans chacune d'elles. De ces 12 commissions scolaires, 7 se composent de commissaires et 5, de syndics. Une école, celle de Maria, est tenue dans la salle d'une maison privée; une autre, Restigouche, est fermée par suite du petit nombre d'élèves; et, à Shoolbred, deux écoles ont été fermées pendant toute l'année, parce qu'on n'avait pas les moyens financiers suffisants.

Le nombre total d'institutrices a été de 38. Sur ce nombre, une institutrice possède un degré universitaire; sept, un diplôme d'école modèle; douze, un diplôme d'école élémentaire; six un certificat pour les écoles rurales; deux, un permis, et dix ont enseigné avec la permission voulue. De ces dernières, une seule était une commençante, les autres avaient plusieurs années d'expérience et elles ont rendu de bons services.

D'après le recensement, le nombre total d'enfants ayant l'âge voulu pour fréquenter les écoles, était de 1018; le nombre total d'enfants à l'école a été de 843. Cela démontre que le nombre d'enfants qui ont fréquenté les écoles est de 80 pour cent du nombre de ceux qui ont l'âge voulu pour les fréquenter. La fréquentation moyenne, qui a été de 556, ne se trouve être que 65 pour cent de la fréquentation totale de 843.

Au mois d'octobre, j'ai fait ma visite d'automne à toutes les écoles et, sauf les exceptions ci-dessus mentionnées, je les ai toutes trouvées avec des institutrices. Les apparences indiquaient qu'un bon travail se ferait pendant l'année scolaire.

Pour la période scolaire qui vient justement de se terminer, je puis maintenant classifier les municipalités de ce district d'inspection comme suit:—

Excellent.—Cox, New-Richmond, Saint-Laurent et Hamilton.

Bien.—Matapédia, Shoolbred, Maria, Sellarville, Broadlands, Restigouche, Caplan et Mann.

En faisant mon travail dans les différentes écoles, j'ai constaté qu'il serait avantageux de réunir toutes les institutrices dans un seul endroit

pour les conférences. Je savais aussi que les institutrices du haut de la Baie seraient heureuses de faire un voyage en bas, sur la côte, jusqu'à Carlisle. Lorsque j'expliquai tous ces faits à M. Gordon, le gérant du Chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs, il eut la bonté de m'offrir un taux de faveur pour ceux qui assisteraient aux conférences d'éducation. J'arrangeai donc les choses pour que notre conférence eût lieu à l'académie de New-Carlisle, le 3 novembre. Des 38 institutrices qui se trouvent dans les limites de mon district, toutes ont assisté à cette réunion, sauf deux. Quatre ou cinq institutrices en visite y ont aussi assisté, de sorte qu'il s'y trouvait au moins quarante personnes présentes.

Pour exercice de piété, j'ai lu le psaume 104, qui est rempli d'étude de la nature. Puis, j'ai attiré l'attention des institutrices sur certaines communications reçues du départemnt de l'Instruction publique et j'ai donné lecture de quelques extraits de publications agricoles. J'ai ensuite lu ma conférence sur l'agriculture élémentaire. Madame W. McWinther et Mademoiselle Clara Cooke ont donné un compte rendu intéressant des principales questions discutées au congrès de l'association des institutrices protestantes, auquel elles avaient récemment assisté. M. Gill, principal de l'académie, a lu une étude remplie d'aperçus opportuns sur la place que le latin doit occuper dans notre cours d'études. Le révérend M. Harrison, pasteur de l'Eglise anglicane, a prononcé un discours savant et très utile sur le patriotisme considéré au point de vue de la position dans laquelle nous nous trouvons quant à la grande guerre. Quelques-unes des institutrices ont exhibé des collections de spécimens de minéraux et de plantes, qu'elles avaient réunies et montées, en y inscrivant les noms des différents spécimens.

On a discuté sommairement certains points de discipline, la manière d'étudier et des questions pédagogiques.

Quelques institutrices d'écoles modèles s'étaient préparées afin de donner une conférence sur le dessin, sur les fractions décimales et sur la composition, mais le temps que nous avions à notre disposition était expiré avant que nous ayons atteint la fin de notre programme.

Plusieurs institutrices m'ont déclaré combien elles étaient contentes de la conférence et elles ont exprimé l'espoir que nous puissions nous réunir de nouveau à Carlisle, l'an prochain.

Une grande amélioration s'est opérée, au cours des dernières années, en ce qui concerne le paiement régulier du salaire des institutrices:— sauf de rares exceptions, elles sont maintenant payées chaque mois.

Les salaires augmentent graduellement. Le salaire le plus élevé est de $1,000. Quatre institutrices d'écoles modèles reçoivent un salaire moyen de $488. La moyenne de salaire, pour toutes les autres, est de $280. Quelques écoles sont fréquentées par un très petit nombre d'élèves, 6 ou 7 seulement, mais, y compris l'académie et les écoles modèles, il y a une moyenne de 25.5 élèves par école. Le nombre moyen d'élèves, pour chaque institutrice, est de 22.8.

Il y a une petite bibliothèque dans chaque école et les institutrices prennent bien soin des volumes. Elles surveillent toujours les occasions qui peuvent se présenter de procurer de nouveaux livres à leurs écoles et elles reçoivent avec le plus grand plaisir les collections de volumes qui leur sont accordés à même le fonds Strathcona, chaque fois que ces paquets "bienvenus" leur arrivent.

La commission scolaire de Shoolbred a fait l'acquisition d'un drapeau pour trois ou quatre de ses écoles.

Les écoles de Maria sont aussi munies de drapeau. Ces écoles sont à ajouter à la demi-douzaine de celles qui avaient déjà des drapeaux.

Presque toutes les écoles ont de petits drapeaux qui servent à l'intérieur, mais il n'y a qu'une minorité des écoles qui jusqu'à présent possèdent des drapeaux et des "mais" pour l'extérieur.

Quelques-unes des institutrices manifestent une ambition digne de louanges pour observer la fête des arbres et faire transplanter des arbres sur les terrains de leurs écoles.

Les deux jardins scolaires mentionnés dans le rapport de l'an dernier, sont encore visibles, mais ils n'ont pas encore été fertilisés ou cultivés suffisamment. On espère faire mieux, l'an prochain.

Les commissaires et les syndics deviennent de plus en plus attentifs en ce qui concerne le devoir qui leur incombe de visiter leurs écoles. La plupart des institutrices peuvent maintenant déclarer qu'ils y font une ou deux visites, chaque année scolaire.

Dans toutes les écoles les plus considérables, il y a une classe intéressante de l'étude du français. Dans la plupart des écoles de moindre importance, il y a une petite classe de ce genre. La moyenne des élèves qui étudient le français est de 43 pour cent.

Lors des visites que je dois faire deux fois l'an, mon travail est beaucoup facilité par l'obligeance et l'hospitalité des secrétaires, des membres des commissions scolaires, et des autres amis de l'éducation.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN-M. SUTHERLAND, *Insp. d'écoles.*

REV. ERNEST-M. TAYLOR.

(Traduction.)

KNOWLTON, QUE., 5 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1917.

J'ai, comme auparavant, envoyé au département, qui a accusé réception,—tous les rapports d'inspection de l'automne. J'ai aussi envoyé à votre département les bulletins de mes visites pour la seconde moitié de l'année. Mon district d'inspection contient le même nombre de municipalités que l'an dernier, savoir 26.

Le nombre d'écoles a diminué, par suite de la centralisation. J'ai 94 écoles, avec 96 institutrices. Certaines écoles ont été centralisées à Shefford et on fait des efforts pour en centraliser d'autres. Il se fait un travail de plus en plus grand en ce sens, dans les cantons de Potton et de Sutton. La plus ancienne école rurale, qui ait profité de la loi pourvoyant au transport des élèves, est Abbotsford et elle est encore dirigée, depuis quatre ans, par la même institutrice compétente. L'école centralisée de Bolton-Ouest, à Brill's, a obtenu de beaux succès, pendant l'année. Et le principe de la centralisation s'est encore propagé dans une autre partie des cantons, deux écoles ayant été réunies et les élèves, transportés. Le canton de Brome a adopté ce système et une école centralisée doit être ouverte à Brome, l'automne prochain.

Le nombre des écoles du canton de Granby a encore diminué et trois écoles seulement y ont été en activité, pendant l'année. Et il faut transporter promptement à l'académie de Granby les élèves de deux de ces écoles.

Dotation Strathcona.—Je veux de nouveau exprimer combien sont goûtés les livres si bien choisis que donne le Département, comme prix d'exercices physiques. Plusieurs des écoles auxquelles ont été envoyés ces prix, ont été munies de beaux casiers vitrés, dans lesquels on a installé ces livres, avec d'autres volumes.

J'ai envoyé au département les noms de celles qui sont recommandées comme méritant ces prix. Ce sont les suivantes:

NOMS DES INSTITUTRICES	Diplôme	Municipalités	Numéro des arrondissements
Mlle Ethelyn A. Booth	E.	Eastman	1
" Ruth Aitkin	E.	Brome	7
" Clyda Kittell	E.	Brome	2
" Emily Hart	E.	Saint-Blaise	1

Gratifications spéciales.—Le 18 août 1916, j'ai envoyé à votre département les noms des municipalités suivantes, en lui recommandant de leur payer une gratification pour les progrès, dignes de mention, qu'elles ont faits:—

1. Marieville; 2. Station de Belœil; 3. Sutton; 4. Bolton-Ouest; 5. Shefford.

L'automne dernier, les conférences habituelles ont été tenues et un grand nombre d'institutrices y ont assisté. Les institutrices de plusieurs municipalités du district d'inspection de Richmond ont été invitées à la conférence qui a été tenue à Knowlton: l'honorable S.-A. Fisher et l'inspecteur général Sutherland y ont aussi assisté et pris part.

Une grande conférence a été tenue à Farnham, le jour suivant. L'inspecteur général Sutherland y a aussi assisté. Dans les autres localités moins considérables, j'ai eu l'aide des ministres du culte de l'endroit et des institutrices.

Cette année, il y a eu une école en activité pendant huit mois, dans la municipalité de Saint-Sébastien, où il n'y avait pas eu d'école ouverte, l'an dernier.

Voici la liste des institutrices qui ne peuvent obtenir une gratification, parce qu'on leur en a accordé une, l'an dernier:

Mesdemoiselles Velma Derby, Lothe Stowe, Magoon Kate Owens, Madame R. Peacock (Madame L.-S. Mooney), Madame J.-R. Worden, Mesdemoiselles Myrtle Irwin, Fannie M. Hawke, Mary-E. Wright, Ethel-M. Scott, Pearl Thompson, Madame Minnie-L. Pharo et Mesdemoiselles Eva-C. Miller, Alice-C. Bullard et Maud Fortin. J'ai recommandé les institutrices suivantes comme méritant des gratifications, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement:

INSTITUTRICES	Diplôme	Municipalités	No de l'arrondissement	Points
Mlle Pearl Coapland	E.	Brome	18	96
" Marion Cady	E.	Dunham	4	94
" Mildred Traver	E.	Potton	7	92
" Ruth Aitkin	E.	Brome	7	92
" Florence Byers	E.	Sutton	2	92
" Glenna Gage	M.	Shefford	11	92
" Marjorie Robinson	E.	Granby	10	92
" Dona E. Kathan	E.	Farnham-Est	3	91½
" Marion E. Smith	M.	Dunham	21	91½
" S. Alice McGovern	M.	St-Damien-de-Stanbridge	1	91
Mme M. A. M. Hatcher	E.	Bolton-Est	11	91
Mlle Bernice George	E.	Potton	9	91
" Annie M. Stewart	E.	Sweetsburg	1	91
" Eva Reynolds	E.	Sutton	10	90½

Pensionnaires.—J'ai visité les pensionnaires inscrits sur ma liste. Je dois déclarer que, le 26 de juin 1917, Mademoiselle Emily Whitcomb, l'une des pensionnaires, est décédée, après une longue maladie, chez son frère, à Warden, canton de Shefford. Elle avait été obligée d'abandonner l'enseignement, il y a plusieurs années, parce qu'elle n'avait pas la santé voulue. Et, bien que sa pension fût peu élevée, elle constituait un grand avantage pour elle, surtout après l'augmentation qui fut accordée par le gouvernement, il y a quelques années.

Un grand nombre de commissions scolaires se rendent à la demande qu'a faite le Département de faire arborer des drapeaux à toutes leurs écoles et l'on y apprend des chants patriotiques. Quelques institutrices, qui prétendent ne pouvoir diriger le chant, réussissent à faire ce travail, avec l'aide d'un élève âgé qui sait chanter. Plusieurs écoles ont érigé un "mai" sur leur terrain. Un président m'a récemment écrit pour me dire que des "mais" avaient été plantés depuis ma dernière visite.

Pendant l'année, le français a été enseigné dans 83 écoles,— l'étude de la nature, dans 77,—et la musique, dans 71 écoles. En ce qui concerne l'étude de la nature, j'ai constaté une grande activité chez les

institutrices qui ont obtenu leur diplôme au collège Macdonald et chez celles qui ont suivi le cours d'été, à Macdonald, l'an dernier. Quelques-unes de ces dernières travaillent à cette matière avec plus d'enthousiasme et de succès que les gradués réguliers de Macdonald. Dans plusieurs de ces écoles, les élèves ont fait des collections d'animaux empaillés considérables. Les institutrices qui n'avaient pas elles-mêmes reçu de formation spéciale, en ce qui concerne l'étude de la nature, se sont peu appliquées à cette matière.

Les salaires des institutrices ont été augmentés dans plusieurs municipalités.

Dans le canton de Shefford, toutes les institutrices, engagées dans les écoles élémentaires, possèdent un diplôme d'école modèle, obtenu au collège Macdonald.

La classification des municipalités scolaires demeure la même que celle de l'an dernier, sauf que Shefford doit être maintenant classé comme "excellent" au lieu "d'assez bien".

Partie du district d'inspection de Richmond.

J'ai l'honneur de déclarer que,—le district d'inspection de Richmond étant sans titulaire,—les neuf municipalités suivantes m'ont été assignées:—(1) Saint-Joachim de-Shefford; (2) Sainte-Pudentienne-de-Shefford (canton); (3) Sainte-Pudentienne-de-Shefford (en ville); Stukely-nord; (5) Stukely-sud; (6) Ely-nord; (7) Ely-sud; (8) Orford et (9) Saint-Elie-d'Orford.

J'ai fait l'inspection des écoles qui se trouvent dans ces territoires, pendant les mois de février, mars, avril et mai, et j'ai envoyé les bulletins au département.

A Stukely-Sud, il n'y a maintenant que trois écoles protestantes en activité. Un heune homme plein d'énergie a eu la direction de l'une de ces écoles et les autres ont été confiées à des institutrices compétentes et qui ont obtenu de bons résultats.

A Saint-Joachim-de-Shefford, il n'y a maintenant qu'une seule école en activité, deux écoles ayant été fermées, faute d'élèves de langue anglaise.

A Ely-Sud, il y a encore trois écoles en activité. L'arrondissement est entièrement français protestant et possède une institutrice française protestante ayant la compétence voulue.

L'école de Stukely-Nord n'a été en activité que pendant sept mois, cette année, avec la même institutrice que l'an dernier.

Ely-Nord n'a plus que deux écoles ouvertes, avec 26 élèves inscrits en tout.

A l'école de l'arrondissement numéro 2 de Sainte-Pudentienne-de-Shefford, j'ai trouvé 16 élèves français protestants et une institutrice protestante française pleine d'activité.

Orford possède cinq écoles très régulièrement fréquentées et bien meublées. 98 élèves fréquentent ces écoles.

Dans ces neuf municipalités, il n'y a que 291 élèves inscrits. Il est fort probable que ce nombre continuera à diminuer et que quelques-unes de ces municipalités cesseront d'exister.

Dans ces neuf municipalités, il y a trois écoles complètement françaises protestantes.

L'automne dernier, les institutrices de ces municipalités se sont rendues à la conférences de Knowlton, à l'exception de celles d'Orford, qui étaient appelées ailleurs. L'honorable Sydney Fisher et l'inspecteur général Sutherland ont assisté et pris part à cette conférence.

Voici la classification des municipalités:—

	Points
Stukely-Sud	9.29
Orford	9.193
Ely-Sud	8.91
Sainte-Pudentienne (en ville)	8.83
Sainte-Pudentienne (canton)	8.77
Saint-Elie d'Orford et Ely-Nord (*ex æquo*)	8.66
Saint-Joachim	8.58
Stukely-Nord	7.33

J'ai envoyé au Département les recommandations concernant les gratifications aux institutrices, ainsi que le nom de l'institutrice ayant obtenu le prix Strathcona d'exercices physiques, savoir, Mademoiselle Lilah Stowe, arrondissement numéro 2 de la municipalité de Stukely-Sud.

Je recommande les institutrices suivantes comme méritant une gratification, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement:

INSTITUTRICES	Diplôme	Municipalité	No de l'arrondissement	Points
1. Jessie M. Armstrong	E.	Orford	1	92½
2. Lilah Stowe	E.	Stukely-Sud	2	92
3. Lena McKenny	E.	" "	1	90
4. Elizabeth O. Dunn	E.	Orford	3	89½

J'ai trouvé les secrétaires-trésoriers bien disposés à m'aider, autant qu'ils le pouvaient.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ERNEST-M. TAYLOR,

Insp. d'écoles.

M. JOHN PARKER.

(*Traduction*)

VILLAGE DE LEEDS, QUEBEC, 6 août 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'année scolaire 1916-17, concernant les écoles supérieures protestantes que je dois visiter et inspecter.

Ecoles.—J'ai visité et inspecté, pendant l'année, toutes les écoles qui se trouvent sous ma juridiction. Conformément à vos instructions, j'ai visité et inspecté plusieurs écoles modèles spéciales. J'ai envoyé à votre bureau les rapports de ces visites, avec mes recommandations.

Comme vous me l'aviez demandé, j'ai visité et inspecté les écoles élémentaires de la cité de Sherbrooke.

Au cours du mois d'octobre, de concert avec l'inspecteur général Sutherland, j'ai tenu une conférence des institutrices d'écoles élémentaires, à Lennoxville et à Richmond, dans le district de l'inspecteur Rothney.

Pendant l'année, il y a eu 37 académies et 61 écoles modèles en activité. En 1909-10, je déclarais, dans mon rapport, qu'il y avait 28 académies et 49 écoles modèles soit 77 en tout. Cette année, le total est de 98. A chaque année nouvelle, on constate que le nombre des écoles supérieures augmente.

Elèves inscrits.—Il y a eu 10,325 élèves qui ont fréquenté les écoles: Académies, 6154; écoles modèles, 4171.

Instituteurs et institutrices.—401 instituteurs et institutrices ont été employés dans ces écoles, avec les titres suivants: Diplômes académiques, 66; diplômes modèles, 184; diplômes élémentaires, 140; permis d'enseigner, 5; pas de diplôme, 6.

Examens.—Les examens écrits ont commencé le mardi matin, 12 juin. Des questions imprimées ont été préparées pour les degrés V, VI, VII, VIII, IX, X et XII. Les réponses écrites des élèves des degrés V, VI et VII ont été lues et corrigées par les instituteurs et les institutrices de leurs écoles respectives. Les réponses écrites des élèves des degrés VIII, IX et X ont été lues et corrigées par le personnel des examinateurs adjoints nommés par le Comité protestant, afin d'assister votre

inspecteur dans ce travail. Les réponses des élèves du Xème degré ont été lues et corrigées par le bureau des examinateurs de l'Ecole finale de l'Université. Des certificats de promotion ont été accordés aux candidats qui ont réussi.

Résultats.—Pour les degrés VIII, IX, X et XI, 1171 élèves des académies se sont présentés à l'examen. 931 élèves ont réussi et 240 ont échoué. 595 élèves des écoles modèles se sont présentés à l'examen. 404 élèves ont réussi et 191 ont échoué.

20% des élèves des académies, appartenant à ces degrés, ont échoué. 31% des élèves des écoles modèles ont échoué.

Anglais.—Pour l'anglais, les résultats ont été satisfaisants dans tous les degrés. Le percentage du nombre des élèves qui ont échoué est peu élevé. Cependant, les résultats ne sont pas aussi satisfaisants que ceux de l'an dernier, en ce qui concerne la dictée.

Histoire.—Les résultats ne sont pas satisfaisants. Dans les académies, Xème degré, 10% des élèves ont échoué sur cette matière. Pour le IXème degré, 33% ont échoué. Dans le VIIIème degré, 26% ont échoué. Pour les écoles modèles, les résultats sont encore moins bons. 20% des élèves du Xème degré ont échoué en histoire. 50% du IXème degré ont échoué. 65 % des élèves du VIIIème degré ont échoué sur cette matière.

Les questions n'étaient pas difficiles. Il y avait des questions facultatives. Néanmoins, les résultats ne sont pas satisfaisants.

Géographie.—A l'exception des réponses pour le IXème degré, les résultats sont satisfaisants.

Géométrie.—Les résultats sont bons pour tous les degrés.

Algèbre.—Pour cette matière, les résultats ne sont pas satisfaisants. Dans les écoles modèles, 40% des élèves ont échoué. Dans les académies, Xème degré, 35% des élèves ont échoué en algèbre.

Ecriture Sainte.—Très peu d'élèves ont échoué en cette matière.

Français.—Les résultats sont satisfaisants.

Sciences.—Pour cette matière, le percentage des élèves qui ont échoué est peu élevé. L'étude de la nature et l'agriculture sont bien enseignées dans nos écoles supérieures.

Arithmétique.—On devrait donner plus d'attention à cette importante matière. Les questions posées étaient faciles et dans les limites voulues et cependant, les résultats n'ont pas été satisfaisants.

31 % des élèves des écoles modèles ont échoué, pour le VIIIème degré, et 45% pour le IXème degré. 26% des élèves des académies ont échoué, en arithmérique.

Latin.—Pour les académies, les résultats sont bons. Quant aux écoles modèles, 53% des candidats ont échoué pour le VIIIème degré; 15% ont échoué pour le IXème degré et 30%, pour le Xème degré. Dix-neuf écoles modèles ont essayé d'enseigner le latin. Les résultats indiquent quel succès elles ont obtenu. Ne serait-il pas préférable pour l'instituteur et l'élève de consacrer leurs énergies à d'autres matières qui leur seraient d'un plus grand avantage ? Le latin devrait être retranché du cours de nos écoles modèles.

Salaires.—Le salaire le plus élevé payé au principal d'une académie est de $2,600 et le moins élevé, de $775.

Dans vingt-quatre académies, le salaire du principal excède $1,200. Dans onze académies, il est inférieur à $1,200.

Le salaire le plus élevé payé à la première institutrice d'une école modèle est de $1,900 et le moins élevé, de $400. Dans quatre écoles modèles seulement, le salaire de la première institutrice est inférieur à $500.

Cours d'études.—Le cours d'études autorisé est exactement suivi dans toutes les écoles. Il n'y a pas de manuel non autorisé qui soit en usage dans les écoles.

Bibliothèques.—Il y a 17,856 livres dans les bibliothèques de nos écoles supérieures.

Spécimens.—Conformément aux règlements, des spécimens des travaux scolaires ont été reçus et examinés et le nombre de points qu'ils méritaient leur a été accordé.

Rapports intérimaires.—Après chaque visite, j'ai envoyé à votre bureau un rapport intérimaire concernant l'état dans lequel se trouvait l'école visitée.

Améliorations.—Dans la partie est de la province, il s'est fait, ces dernières années, un progrès considérable, grâce à la construction de maisons d'écoles modernes et de notre époque. Les commissions scolaires ont été encouragées par les allocations libérales accordées par le gouvernement, pour l'érection des académies et des écoles modèles.

Le village de Beebe possède une belle maison d'école neuve, entourée de vastes terrains. A Ayer's Cliff, il y a une belle académie neuve

et munie des appareils scolaires voulus. Les terrains sont entourés d'une clôture propre. On a planté des arbres d'ombrage sur les terrains.

L'académie de Hatley-Nord a été complètement restaurée. Elle est maintenant en excellent état. Il n'y a, pratiquement, aucun terrain de jeux avec la maison. Je recommande que l'on acquière l'espace de terre nécessaire pour le terrain de récréation.

Dans la cité de Sherbrooke, une grande maison d'école,—bien meublée,— a été construite pour recevoir les élèves de la "High School". L'académie de Lennoxville, située sur une montagne qui domine la ville, est une construction modèle, sous tous les rapports, pour les fins de l'éducation. A Bulwer, canton de Eaton, la nouvelle école centralisée se trouve sur une éminence qui domine le village.

De plus, vers l'est, à Milan, une nouvelle maison d'école a été érigée afin de procurer une éducation supérieure aux élèves de cette petite municipalité.

L'école modèle de Scotstown a été réparée. Des water closets neufs et hygiéniques y ont été installés.

L'école modèle de Bury, construite il y a quelques années, est en bon état. Elle est approvisionnée d'une eau excellente qui arrive sur ses terrains par un ruisseau coulant de la montagne en arrière de la maison d'école.

Une nouvelle académie a été érigée par la commission scolaire de East-Angus. De grands terrains entourent l'édifice.

Imitant le bon exemple donné par la municipalité de East-Angus, la commission scolaire de Dudswell a érigé un bel édifice pour son école modèle. Les terrains sont spacieux et le site de l'école est le plus beau que l'on trouve dans le village de Bishop's Crossing.

A Thetford-Mines, une nouvelle bâtisse a été construite pour l'école modèle. Une nouvelle maison d'école a été érigée à Compton-Centre. Quatre écoles ont été centralisées. Cette école a été inscrite sur la liste des écoles modèles.

La nouvelle école centralisée de Way's Mills a été inscrite sur la liste des écoles modèles.

Dans les arrondissements de l'ouest de la province, certaines améliorations ont aussi été faites.

Une annexe considérable a été ajoutée à l'académie de Huntingdon.

Il y a quelques années, l'académie de Granby a été agrandie de manière à recevoir le double du nombre d'élèves qu'elle pouvait recevoir auparavant. Dans la nouvelle annexe, il y a une belle salle de réunion, un laboratoire, une bibliothèque et une salle de lecture.

La commission scolaire de Cowansville a pris les mesures nécessaires afin de se procurer une maison d'école convenable pour les élèves de cette ville. Elle y érigera prochainement un nouvel édifice pour l'éducation secondaire.

Je suis heureux de déclarer que, dans les localités du nord de la province, il se fait des progrès au point de vue de l'éducation. A La-Tuque, un bel édifice a été érigée pour l'école modèle. Quatre institutrices y sont employées. La principale institutrice possède un diplôme académique.

A Shawinigan-Falls, un bel édifice en brique a été érigé, il y a peu de temps. L'an dernier, il a été agrandi. Cet édifice, moderne et hygiénique, est muni de toutes les améliorations de notre époque et du mobilier nécessaire pour les fins scolaires. Quatre institutrices y sont employées.

La commission scolaire d'Arundel a construit une nouvelle bâtisse pour son école modèle. Elle se propose de centraliser les écoles élémentaires de la municipalité et de faire transporter les élèves à la nouvelle école qui a été construite. Il y a quatre salles dans cette maison.

L'école de Sainte-Agathe-des-Monts a été restaurée. Cette école est maintenant sur la liste des écoles modèles.

A Wakefield, municipalité de La-Pêche, vallée de la Gatineau, la maison d'école a été complètement restaurée. On y trouve maintenant une salle additionnelle. Deux institutrices ont été engagées. Cette école a été inscrite sur la liste des écoles modèles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN PARKER,

Inspecteur des écoles supérieures.

APPENDICE N° II

RAPPORTS SUR LES ECOLES NORMALES

1. Ecole normale Laval.
2. Ecole normale Jacques-Cartier.
3. Ecole normale de Rimouski.
4. Ecole normale de Chicoutimi.
5. Ecole normale de Nicolet.
6. Ecole normale de Valleyfield.
7. Ecole normale de Hull.
8. Ecole normale de Trois-Rivières.
9. Ecole normale de Joliette.
10. Ecole normale de Saint-Hyacinthe.
11. Ecole normale classico-ménagère de Saint-Pascal.
12. Ecole normale Macdonald.

ECOLE NORMALE LAVAL.

Québec, 25 septembre 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous prier d'agréer mon rapport sur l'école normale Laval pour l'année 1916-17.

Nous avons donné l'instruction à 259 élèves répartis comme suit:

70 élèves-maîtres et 56 petits garçons; 70 petites filles et 63 élèves-maîtresses. Total 259. 68 élèves-maîtres ont obtenu un diplôme: 24, pour école élémentaire, 32 pour école modèle, 10 pour école académique. *Un* ancien élève a obtenu le diplôme d'école académique en vertu de l'article 160 des Règlements du Comité catholique. Total: 67. De plus un bachelier ès art de l'Université Laval a obtenu un diplôme académique en vertu de l'article 201 des nouveaux Règlements du Comité catholique. Grand total: 68. 59 élèves-maîtresses ont obtenu un diplôme: 32, le diplôme élémentaire, 22, le diplôme modèle et 13, le diplôme académique. Total: 59.

L'année 1916-17 a été exceptionnellement remarquable par le travail et la conduite des élèves, par la santé et le dévouement de MM. les professeurs. Malheureusement, un trop grand nombre des élèves ont été forcés par la maladie de suspendre leurs cours. Pour la plupart cependant ils ont pu reprendre leurs études et quelques-uns ont réussi à décrocher le diplôme qu'ils convoitaient.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Surintendant, pour la bienveillance que vous nous avez témoignée en venant présider vous-même nos deux distributions de prix et de diplômes; c'était le couronnement, convoité légitimement par MM. les professeurs et les élèves, des travaux ardus qu'exige l'obtention d'un diplôme.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Ths-G. Rouleau, ptre,

Principal.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

MONTRÉAL, le 2 octobre 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1916-1917.

Voici quel a été le nombre de nos élèves:

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-MAÎTRES.

Cours académique : 22 dont 11 diplômés;
" intermédiaire : 27 dont 12 "
" élémentaire : 35 dont 12 "
" préparatoire : 19.
Total des élèves-maîtres : 103, dont 35 diplômés.
Elèves de l'école modèle d'application (8 classes) : 151.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTRICES.

Cours académique : 14 dont 12 diplômées;
" intermédiaire : 42 dont 33 "
" élémentaire : 43 dont 35 "
" préparatoire : 12.

Total des élèves-institutrices : 111, dont 80 diplômées.
Elèves de l'école d'application (3 classes) : 60.

Comme les années passées, nous avons éconduit un grand nombre de candidats à nos études de pédagogie, ce qui nous a permis de faire un bon choix d'élèves. Vous remarquerez peut-être le petit nombre de nos diplômés. Ni les normaliens, ni le département de l'Instruction publique ne trouveront, je l'espère, que nous sommes trop exigeants, notre but étant de donner une haute valeur à nos brevets et de ne laisser entrer dans la carrière de l'enseignement que les meilleurs de nos élèves. Aussi

bien, seuls nos diplômés du cours académique se livrent d'ordinaire à l'enseignement et il serait désirable que les municipalités leur accordent toujours la préférence dans leurs écoles. Montréal donne l'exemple sous ce rapport. Cette manière d'agir, ainsi que l'échelle des salaires basée sur le degré du diplôme, engage nos élèves à compléter leur cours d'études, pour le plus grand bénéfice des enfants et de l'Instruction publique en général.

Le doyen de nos professeurs, M. J.-O. Cassegrain, nous a quittés pour jouir d'une honorable retraite gagnée par 58 années de professorat. C'est à la campagne qu'il fit ses débuts dans l'enseignement. Mais M. Verreau, qui l'avait eu comme élève et remarqué entre tous, l'appela bientôt à l'École normale et il n'en est parti qu'à l'âge de 79 ans, après 50 années de bons et loyaux services. Son talent universel lui permit d'enseigner successivement toutes les matières, langues et mathématiques, sciences et littérature, etc. A ce titre surtout il fut un précieux collaborateur pour M. Verreau qui le regarda toujours comme son bras droit. Avec lui, il plaida la cause de la pédagogie si peu appréciée alors et qui commence seulement à être jugée à sa vraie valeur. M. Cassegrain ne se laissa jamais distraire de sa tâche de professeur. Et quand il prit la plume, ce fut pour communiquer à ses collègues dans l'enseignement les fruits de ses longues études et de son expérience consommée. Le *Journal de l'Instruction publique*, qu'il rédigea pendant une vingtaine d'années, forme un document précieux pour l'histoire de la pédagogie dans notre province. Il fut pour toute une génération de professeurs un directoire utile et sûr. Le Comité catholique de l'Instruction publique a rendu un solennel hommage aux services de cet éminent pédagogue en le nommant professeur émérite de notre École. Nous nous réjouissons de ce témoignage d'estime et nous offrons au vénérable M. Cassegrain l'hommage de notre reconnaissance et nos vœux de longue vie.

Au département des filles, sur les 80 diplômées, 41 sont dans l'enseignement, et 29 sont revenues.

Nous n'avons qu'à nous féliciter du travail qui a été accompli au long de l'année, de part et d'autre. Non seulement nos élèves-institutrices étudient pour elles-mêmes, mais elles font la classe avez zèle à l'école d'application, et acquièrent promptement pour la plupart un savoir-faire qui justifie les plus belles promesses d'avenir.

La Société du parler français, constituée par toutes les élèves sans exception, fonctionne avec un entrain admirable. Les réunions men-

suelles où s'établit le bilan des "Jetons" gagnés ou perdus, a puissamment contribué à corriger le langage de la conversation.

L'événement saillant de l'année au département des jeunes filles a été le départ de sa vénérée Directrice, Mère Saint-Isaïe, appelée au poste éminent de première Assistante générale de sa communauté.

Au premier jour de la fondation, elle fut chargée des cours de français et de littérature, avec la direction générale des études. En 1903, elle remplaça la regrettée Mère Saint-Anaclet à la direction de l'École normale. Mère Saint-Isaïe a donc consacré dix-huit ans d'un labeur incessant au progrès de cette institution qui lui doit, sans contredit, de tenir sa place dans le domaine pédagogique. Le personnel enseignant et les élèves-institutrices garderont le souvenir reconnaissant du zèle infatigable déployé par leur bien-aimée Directrice.

Sœur Saint-Liguori, sa collaboratrice des premiers jours, l'a remplacée à la direction. Avec elle, les traditions sont en bonnes mains, et sous sa conduite, nos jeunes apprenties-institutrices ne peuvent manquer de faire de solides progrès dans l'art difficile de l'enseignement.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments respectueux.

ABBÉ ADÉLARD DESROSIERS,

Principal.

ECOLE NORMALE DE RIMOUSKI.

Rimouski, le 23 août 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École normale de Rimouski pour l'année académique 1916–17.

Nous avons inscrit 86 élèves-institutrices: 6 au cours académique, 26 au cours modèle et 54 dans les deux degrés du cours élémentaire. Soixante-onze se sont présentées aux examens finals. De ce nombre 42 ont été diplômées : 4 au cours académique et 18 dans chacun des deux autres cours. Sur le nombre des non-diplômées, quelques-unes n'avaient pas l'âge requis.

Trente élèves ont suivi l'école annexe, réparties entre les cinq premières années du programme.

La communauté ne pouvait plus tenir entre les murs de la première fondation. Aussi, malgré la crise économique, on a entrepris un agrandissement proportionné aux ressources que les circonstances permettaient d'utiliser. L'octroi spécial obtenu dans ces dernières années a été engagé pour rencontrer le capital et les intérêts de cette entreprise. La distribution des prix a pu se faire dans notre salle nouvellement agrandie. Nous pourrons donc l'an prochain satisfaire à notre devoir de vous offrir une réception officielle.

L'année a été très bonne. La caractéristique fut une émulation exceptionnelle non seulement d'élève à élève, mais d'un cours à l'autre, en vue de gagner la première place sur le résultat des concours mensuels et partiels.

La mort de l'honorable M. Boucher de La Bruère n'a pas manqué d'émouvoir l'Ecole normale de Rimouski qui avait le droit de le considérer comme un vieil ami. La plus ancienne des Écoles Normales qui ont été érigées sous son administration semble avoir été l'objet d'une attention spéciale de sa part. Avec les communions que ses membres ont offertes pour lui, elle se doit de jeter sur sa tombe ce regret et l'expression de sa vive reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-X. Ross, V. G.,
Principal.

ECOLE NORMALE DE CHICOUTIMI

CHICOUTIMI, 7 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de l'Ecole normale de Chicoutimi pour l'année scolaire 1916-17. Sur ma recommandation, vous avez accordé 52 brevets français et 2 brevets anglais: des premiers, 27 sont pour une école élémentaire, 22 pour école intermédiaire, et 5 pour école supérieure; les deux diplômes anglais sont pour l'élémentaire.

Nous avons eu 90 élèves inscrites, et la présence assidue a été de 82. Plusieurs ont dû être refusées faute de place.

Même constatation pour l'école d'application. L'exiguïté du local ne nous permet pas d'avoir le nombre d'enfants désirable. Nous en avons cependant enregistré 74, avec une présence moyenne de 59, dont 24 étaient de 1ère année, 13 de 2ème année, 16 de 3ème année, 13 de 4ème année, et 8 de 5ème année.

A l'École normale, 5 élèves ont suivi le cours supérieur et ont obtenu leur diplôme *avec distinction*; 34 ont suivi le cours intermédiaire, dont 20 ont obtenu le brevet correspondant et 6 un brevet élémentaire; parmi ces brevetées au modèle, 17 ont eu la note *avec distinction*; 51 ont fait partie du cours élémentaire, partagé en deux sections égales et de même niveau moyen; sur ce nombre, il y a eu 11 brevetées, dont 7 *avec distinction*, à la section A, et 7 brevetées, dont 5 *avec distinction*, à la section B.

A cela il faut ajouter 3 anciennes élèves qui, n'ayant eu l'âge réglementaire que cette année, sont venues subir de nouveau l'examen et ont obtenu, 2 un diplôme modèle *avec distinction*, et 1 un diplôme élémentaire.

Enfin 2 élèves du cours modèle ont eu un diplôme élémentaire anglais *avec distinction*.

En outre, 4 élèves de ce même cours, trop jeunes pour être diplômées, ont néanmoins subi leurs examens avec succès et reviendront suivre le cours académique. Je compte que quelques-unes des diplômées feront de même, pas en assez grand nombre toutefois, je le crains. Car nous avons toujours une misère incroyable à persuader aux parents de renvoyer leurs filles chercher un second diplôme. Il n'y aurait qu'un remède au mal, et ce serait qu'il fût notoire que les commissions scolaires

attachent plus d'importance à un double ou à un triple qu'à un simple brevet et rétribuent en conséquence les titulaires de ces brevets. Notre population est terre à terre, et l'argument frappant est, en général, l'argument sonnant. Que l'on accorde un salaire plus élevé, toutes choses égales d'ailleurs, à une brevetée modèle ou académique qui se dévoue à faire une école élémentaire après avoir consenti à deux ou trois fois plus de sacrifices qu'une autre pour se former à l'art de l'enseignement, et ce sera, aux yeux des familles, une prime d'encouragement aux études d'École normale. On dira alors ce qu'on dit souvent à propos de maintes autres choses: *cela a du bon sens*. N'est-ce pas justice, après tout? Et ne serait-ce pas d'une suprême utilité pour l'efficacité de l'école?

M. l'Inspecteur général demande de l'encouragement pécuniaire pour accroître la permanence de l'institutrice dans une même école. Un autre bon moyen de la fixer à son école, c'est d'assurer l'excellence de son enseignement en contribuant, par la perspective d'un salaire proportionné, à prolonger son entraînement pédagogique à l'École normale.

Des 52 diplômées mentionnées plus haut, 5 exactement avaient obtenu un premier brevet. Ce n'est pas assez; et il y a quelque chose à faire pour améliorer la situation.

J'ai conscience, de mon côté, d'avoir atteint la juste mesure de sévérité, puisque 16 des aspirantes au brevet qui avaient l'âge voulu se sont vu refuser le dit brevet. Je ne suis pas sûr que le tiers de ces élèves reviennent, tant on est persuadé dans les familles qu'une année suffit pour tout procurer: science, vertu, pédagogie, et surtout le diplôme.

. . . . . .

On n'avait de moyens que pour un an, on s'est saigné à blanc, on a manqué le but: c'est fini.

Quant aux élèves elles-mêmes, elles ne demanderaient pas mieux que de poursuivre leurs études. Elles aiment l'école normale, travaillent avec ardeur, se soumettent gaiement à tout ce qu'exige le programme; mais ce programme est trop vaste et le temps trop court. De talents divers, par ailleurs, et inégalement préparées, on comprend qu'un certain nombre d'entre elles échouent à une première épreuve.

J'ai cependant lieu, monsieur le Surintendant, d'être satisfait de la présente année, comme en témoigne le rapport ci-joint. Le résultat a, en somme, assez bien répondu à l'effort, qui a été vraiment intense.

Des brevetées qui ne rentreront pas, je compte que la presque totalité, comme à l'ordinaire, fera sans tarder de l'enseignement. A cet

égard, nos élèves sortantes ne méritent que des éloges. Elles embrassent la carrière avec joie et conscience de leur mission, la poursuivent avec dévouement et persévérance. L'an dernier, trois seulement ont manqué à l'appel, dont deux pour d'excellentes raisons. Toutes trois, du reste, se disposent à enseigner dès l'automne prochain.

De grandioses fêtes ont marqué la fin de cette année, je veux parler de la célébration des noces d'argent épiscopales de notre évêque. L'École normale a été heureuse de faire sa part dans ces brillantes manifestations et d'offrir à Sa Grandeur Mgr Labrecque l'hommage profond de sa reconnaissance et de ses vœux.

La visite annuelle de M. l'Inspecteur général nous a, comme toujours, réjouis et encouragés.

Et nous avons eu, au début des vacances, le Congrès des principaux des écoles normales, auquel, Monsieur le Surintendant, vous avez voulu nous convier, comme pour inaugurer vos nouvelles fonctions par une entente intime avec vos collaborateurs. C'est avec le plus vif plaisir que nous avons répondu à cette invitation. Et combien n'avons-nous pas été touchés des égards, des prévenances et des amabilités dont vous nous avez comblés! Nous avons travaillé, sous votre sage présidence, à améliorer notre programme et nos méthodes d'enseignement et à promouvoir le bien de nos institutions. Puisse ce travail avoir été fécond et répondre à vos désirs!

Depuis votre nomination au poste suprême où vous ont appelé vos éminentes qualités, vous avez visité, Monsieur le Surintendant, la plupart des écoles normales. Nous comptons, à notre tour, avoir l'honneur de vous recevoir bientôt en compagnie de Mme Delâge.

En terminant, Monsieur le Surintendant, je tiens à rendre hommage, une nouvelle fois, au zèle, au dévouement et à l'habileté des révérendes Sœurs du Bon-Pasteur et de M. le Professeur Gagnon.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

N. Degagné, Ptre,
Principal.

ÉCOLE NORMALE DE NICOLET

Nicolet, 3 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de l'Ecole normale de Nicolet pour l'année académique 1916-17.

Statistiques.—Nous avons inscrit 102 élèves-institutrices cette année, dont 11 au cours académique, 44 au cours modèle et 47 au cours élémentaire. Sur ce nombre, 9 ont discontinué leurs études pendant l'année: 4 au cours modèle et 5 au cours élémentaire. Sur ces 102 élèves inscrites, 24 étaient en seconde année de séjour.

Soixante-six diplômes ont été accordés, répartis comme suit: 11 pour école académique, 28 pour école modèle et 27 pour école élémentaire.

Sur 70 diplômées en juin 1916 et qui ne sont pas revenues à l'école normale, 52 sont entrées dans l'enseignement: soit 74%.

L'école annexe a été fréquentée par 95 petites filles, avec une présence moyenne de 67.

Mouvement pédagogique.—La formation pédagogique de nos élèves a été la préoccupation constante de tout notre personnel, et dans la matière enseignée dans les différents cours, et dans la critique des classes des élèves-institutrices. Car, notre système d'enseignement pratique est ainsi constitué que chacune des six classes données simultanément à l'école annexe l'est sous le contrôle d'un professeur, et ce professeur préside ensuite à une critique à laquelle prennent part toutes les élèves. Je dois rendre ce témoignage que nos élèves ont répondu au zèle de leurs professeurs par beaucoup de bonne volonté.

En langue anglaise, nous avons fait une heureuse expérience: nous nous sommes servis de l'image pour la conversation, d'après la méthode de M. Ahern. Le résultat a été bon, et nous nous proposons de continuer.

Au mois de janvier, Monsieur le directeur de l'enseignement du dessin est venu nous donner une conférence qui, comme toujours, fut très instructive.

Nous n'avons pas été aussi heureux en agriculture: le conférencier qu'on nous avait annoncé ne s'est pas présenté. Nous apprécions beaucoup ces conférences que fait donner l'honorable Ministre de l'Agriculture à nos écoles normales, et nous espérons qu'elles nous seront continuées.

Principaux événements.—Les élections dans la Congrégation des Sœurs de l'Assomption ont eu comme résultante le départ de notre dévouée directrice, la révérende Sœur Marie-Eustelle. Celle qui vint lui succéder est la révérende Sœur Sainte-Félicité. Tout en taisant les qualités personnelles de ces deux religieuses, je puis dire que toutes deux jouissent d'une longue expérience dans l'enseignement dont doit bénéficier notre école, et dans le domaine des études, et dans celui de la formation morale de nos jeunes institutrices. Aussi nous savons gré aux supérieures de la communauté de choisir parmi leurs sujets les mieux qualifiés quand il s'agit de constituer notre personnel enseignant.

Les travaux de construction de notre nouvelle école normale avancent rapidement. Déjà se dessinent les grandes lignes de ce vaste édifice de 225 pieds de longueur, qui certainement fera honneur à notre ville. Tout récemment, il y a eu la bénédiction solennelle de la pierre angulaire, présidée par Sa Grandeur Mgr. de Nicolet.

Cette année a été marquée par votre première visite officielle à notre Ecole. La réception qui vous a été faite à cette occasion, vous le savez, fut toute cordiale, et nos élèves conserveront précieusement les sages conseils que vous avez daigné leur donner.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THÉO. MELANÇON, PTRE,
Principal.

ECOLE NORMALE DE VALLEYFIELD

Valleyfield, 15 septembre 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Ecole normale de Valleyfield, pour l'année scolaire 1916-1917.

95 élèves ont été inscrites : 17 au cours académique ; 29 au cours modèle ; 40 au cours élémentaire, et 9 au cours préparatoire. C'est le plus fort chiffre atteint depuis la fondation de l'Ecole.

7 ont discontinué leurs études au cours de l'année : 2 au cours académique ; 3 au cours élémentaire ; 2 au cours préparatoire.

68 diplômes ont été accordés : 15 au cours académique ; 21 au cours modèle ; et 32 au cours élémentaire.

8 certificats d'études ont été concédés : 3 au cours modèle, et 5 au cours élémentaire.

L'école d'application annexée à l'école normale a été fréquentée par 132 élèves : 56 au cours préparatoire, 24 en 1re année, 22 en 2ième année, 17 en 3ième, 13 en 4ième. M. l'inspecteur Longtin au cours de ses deux visites du 15 décembre et du 25 avril, s'est déclaré "entièrement satisfait du résultat de l'examen, et des progrès accomplis".

Au cours de ses séances régulières, en plus des conférences données par le Principal, le Cercle pédagogique a pris pour thème de ses études, "l'Histoire du Canada", importance et méthode ; procédés d'enseignement et préparation personnelle de l'institutrice.

Des 68 diplômées en juin dernier, 33 vont se consacrer à l'enseignement : 6 avec brevêt d'école académique, 9 avec brevêt d'école modèle, et 18 avec brevêt d'école élémentaire.

Des 95 élèves admises en 1916-1917, 36 reviennent poursuivre leurs études. Sur ce nombre 21 ont déjà un diplôme d'école normale, 9 un diplôme d'école modèle, et 12 un diplôme d'école élémentaire.

En vue de répandre le souci du bon langage parmi les élèves-institutrices, nous avons adopté cette année un système d'émulation à base d'initiative personnelle et de sanction publique, dont nous avons obtenu d'excellents résultats. La pratique de la conversation anglaise aux récréations du soir entre les élèves de notre école bilingue, a eu moins de succès.

La première visite officielle de Monsieur le Surintendant à notre Ecole est un événement de première importance que je tiens à consigner.

Au cours de la séance pédagogique qui lui a été offerte, et dont le thème principal était "l'histoire du Canada", Monsieur le Surintendant a pu constater quelle place choisie nous donnons à l'étude de l'histoire nationale. Si les futures institutrices ont appris à l'aimer et à la bien enseigner, elles comprendront mieux le rôle qu'elles auront à remplir auprès des enfants qui leur seront confiés, et qui forment la masse de notre peuple. Et puisque l'école primaire donne à l'enfant la direction qu'il gardera généralement le reste de sa vie, c'est donc là que doit s'ébaucher la formation de l'âme nationale. C'est là que le respect des traditions religieuses et nationales, l'amour de la langue et de la race, l'attachement au sol natal et à son histoire doivent être éveillés.

Je vous remercie, Monsieur le Surintendant, d'avoir, de l'autorité de votre parole, confirmé ces enseignements. Je vous remercie de l'encouragement puissant qu'a été pour nous tous votre visite, et de l'élan qu'elle a donné au personnel enseignant et enseigné de notre école. L'encouragement qui vient des cimes active les énergies et fortifie les dévouements.

A sa visite officielle de février, Monsieur l'Inspecteur général a eu l'obligeance d'ajouter la préparation d'une conférence à ses occupations déjà multiples. "L'exemple dans l'Education", sujet d'une actualité constante, a fourni à Monsieur Magnan l'occasion de donner aux élèves institutrices des vues lumineuses sur leur future carrière, et de judicieux conseils, fruit de sa longue expérience.

Enfin, au mois de juin, l'école normale a tenu à s'associer aux fêtes mémorables destinées à commémorer le jubilé épiscopal de Monseigneur l'Evêque de Valleyfield, et la fondation de son diocèse. Elle a fait sa large part ; c'était un acte de reconnaissance filiale. Elle a été heureuse de la donner de tout cœur, en présence de son Excellence Monseigneur Stagni, délégué apostolique, de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, d'un clergé nombreux et des représentants de toutes les communautés enseignantes du Diocèse : *Ad multos.*

Agréez, Monsieur le Surintendant, les respectueux hommages de

Votre tout dévoué,

Ls.-U. MOUSSEAU, PRETRE.
Principal.

ECOLE NORMALE DE HULL

Hull, P. Q., 25 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Ecole normale de Hull pour l'année 1916-1917.

186 élèves ont fréquenté notre école normale. De ce nombre 140 se distribuaient à l'école annexe dans les six premières années du programme des écoles publiques ; les 46 autres étaient des normaliennes, aspirant aux divers brevets.

33 élèves-institutrices ont obtenu des diplômes : 8 au cours académique ; 12 au cours modèle et 13 au cours élémentaire.

Nous avons accordé à des élèves-institutrices qui n'avaient pas l'âge légal, 8 certificats de promotion : au cours académique 1 et au cours modèle, 7.—En outre, 7 certificats de promotion au cours élémentaire ont été gagnés par nos élèves de la 6ième année de notre école annexe.

Le *Cercle pédagogique* ajoute toujours au mérite des labeurs réguliers de l'école normale l'éclat de travaux surérogatoires d'une valeur remarquable. Il me semble que j'en pourrais parler avec moins de modestie : car tour à tour, vous-même, M. le Surintendant, et M. C.-J. Magnan, notre estimé Inspecteur général, avez honoré ce Cercle de grandes louanges, au jour de vos visites officielles.

Pour l'enseignement agricole, je souhaiterais mieux que ce que nous avons. Il n'y aura plus progrès dans ce domaine si l'on continue le régime des conférences extraordinaires. Je sollicite donc la bienveillante intervention de M. le Surintendant et de M. l'Inspecteur général, auprès de M. le Ministre de l'Agriculture. Celui-ci, à votre demande, je n'en puis douter, accorderait à notre école de Hull l'institution d'enseignement d'horticulture dont il a avantagé l'École normale de Rimouski.

Pour les succès très beaux de cette année scolaire 1916-1917, je dois exprimer mes remerciements de gratitude à mon estimable professeur M. A. Bouvrette et aussi à mes laborieuses et intelligentes maîtresses, les Sœurs Grises de la Croix.

Votre tout dévoué, etc.,

Sylvio Corbeil, ptre,
Principal.

ÉCOLE NORMALE DES TROIS-RIVIÈRES

LES TROIS-RIVIÈRES, 1er juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre présentement le rapport de l'Ecole normale des filles des Trois-Rivières pour l'année finissant le 30 juin 1917.

Nous avons inscrit dans le cours de cette année les noms de 104 élèves-institutrices: 11 au cours supérieur, 37 au cours intermédiaire, 35 au cours élémentaire et 21 au cours préparatoire. 92 ont subi l'examen final, dont 74 dans les cours réguliers donnant droit à l'obtention d'un diplôme, soit: 11 au cours supérieur, 31 au cours intermédiaire et 32 au cours élémentaire. 4 élèves-institutrices du cours supérieur ont bénéficié, grâce à votre bienveillante autorisation, de la dispense d'âge, relativement à l'examen final, prévue par l'article 157 des règlements du Comité catholique. Elles ont, en conséquence, reçu un certificat d'études, en attendant qu'elles puissent recevoir le diplôme mérité.

Nous avons distribué 51 diplômes: 7 au cours supérieur, 24 au cours intermédiaire et 20 au cours élémentaire. Dans ces deux derniers cours, 10 élèves-institutrices n'avaient pas l'âge requis par les règlements pour l'obtention d'un diplôme; elles ont subi l'examen final avec succès et passeront à un cours supérieur. 9 aspirantes ont échoué, et 4 ont obtenu, outre leur diplôme pour le français, un diplôme pour la langue anglaise: 1 diplôme modèle et 3 diplômes élémentaires anglais.

Je terminais, Monsieur le Surintendant, mon rapport de l'année 1915-1916, en constatant que le nombre des élèves-institutrices qui revenaient à notre école normale pour une deuxième, et même pour une troisième année, paraissait devoir augmenter; les faits ont donné, cette année, un démenti à cette prévision optimiste. 22 anciennes sont revenues pour une deuxième ou une troisième année d'études, mais 3 d'entre elles seulement étaient des diplômées du mois de juin 1916. Les autres étaient, soit des élèves du cours préparatoire admises à passer au cours élémentaire, soit des élèves-institutrices qui n'avaient pas, au mois de juin, les 17 ans requis pour l'obtention d'un diplôme d'institutrice.

L'école d'application annexée à l'école normale a été fréquentée par 252 élèves, avec une présence moyenne de 202; celle-ci a reçu les deux

visites régulières de M. l'inspecteur Beaumier. L'école normale, de son côté, a reçu la visite, toujours fructueuse, de M. l'inspecteur général des Ecoles catholiques et celle de M. le directeur de l'enseignement du dessin; Monsieur Lefèvre a profité de cette visite pour donner, non seulement aux normaliennes, mais aussi au personnel enseignant des écoles de la ville, une conférence sur le "comment" du dessin.

En résumé, les divers services de notre école normale ont fonctionné régulièrement, et nous avons lieu d'être satisfaits du résultat général. Au point de vue pédagogique, je n'ai guère que deux faits à mentionner particulièrement: une plus grande efficacité donnée à l'enseignement de la langue anglaise et une addition faite à notre programme facultatif d'économie domestique. Nous avons résusi à donner huit séances d'art culinaire à chacune de nos élèves-institutrices dans le courant de l'année, et ce, sans nuire, croyons-nous, au succès de l'enseignement de la pédagogie proprement dite et des matières classiques.

Mais le fait le plus remarquable de cette année scolaire est, sans contredit, la première visite officielle que Monsieur le surintendant de l'Instruction publique a daigné faire à notre école normale, ainsi qu'au pensionnat des Dames Ursulines. Le personnel de la maison conservera le souvenir de cette trop courte visite, ainsi que des belles et patriotiques paroles qu'il lui a été donné d'entendre en cette circonstance.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. Lelaidier, Ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE JOLIETTE

JOLIETTE, 5 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Ecole normale des filles de Joliette pour l'année académique 1916-1917.

Il m'est agréable de pouvoir affirmer que le nombre des élèves augmente d'une façon régulière, grâce surtout à la propagande faite par les anciennes normaliennes. Je me fais un devoir de les remercier de cette marque, non équivoque, d'estime et de dévouement pour leur Alma Mater.

Cette année, nous avons reçu 62 élèves, dont 29 anciennes et 33 nouvelles, ainsi classées: 5, au cours académique; 15, au cours modèle; 30 au cours élémentaire; et 12, au cours préparatoire.

Quelques-unes ont quitté l'Ecole avant la fin de l'année scolaire.

Nous avons accordé 32 diplômes français, dont 5 académiques, 10 modèles, et 17 élémentaires; et 11 diplômes anglais, dont 7 modèles et 4 élémentaires.

Cinq élèves ont subi avec succès leurs examens réguliers; mais le défaut d'âge légal les a empêchées d'être diplômées. Ces élèves ont été promues à des cours supérieurs qu'elles suivront l'an prochain.

Au commencement de novembre, Monsieur Chs. Lefèvre nous a donné une conférence sur le dessin. Je ne puis m'empêcher de souligner que le dessin occupe une place de plus en plus importante dans notre école. Il est devenu, pour ainsi dire, une matière journalière par l'emploi qui en est fait dans l'enseignement donné soit à l'école normale, soit à l'école d'application.

Au mois de décembre, monsieur C.-J. Magnan a fait sa visite officielle. On peut dire que M. l'Inspecteur général passe toujours en faisant le bien. Ses conversations avec le personnel enseignant, comme aussi ses sages conseils adressés aux élèves-institutrices sont autant de lumières qu'il apporte à ceux et celles qui se dévouent à l'œuvre des écoles normales.

Je tiens à vous remercier de nouveau, Monsieur le Surintendant, de l'honneur que vous nous avez fait en venant, en compagnie de Madame Delâge, présider la collation des diplômes à notre école normale.

Les excellentes paroles que vous avez adressées en cette circonstance porteront des fruits; et votre passage au milieu de nous sera des plus salutaires. J'ai l'honneur d'être, etc.,

I. GERVAIS, PTRE, CHAN., *Principal.*

ECOLE NORMALE DE SAINT-HYACINTHE

SAINT-HYACINTHE, 19 juillet 1917.

Monsieur le Surintendant,

L'Ecole normale de Saint-Hyacinthe a continué sa marche régulière durant l'année 1916-17. Elle est désormais à l'abri des fluctuations toujours pénibles de l'inexpérience et procède avec une sécurité suffisante pour envisager l'avenir avec confiance. Le but à atteindre, les programmes à suivre, les règlements à observer, le mécanisme de son cours d'études, tout est désormais consacré par l'usage. Sans doute, elle n'est pas encore arrivée à la perfection ; toutefois, elle a lieu d'être fière des résultats obtenus depuis 5 ans, résultats qui lui concilient les sympathies et la bienveillance du public de notre région.

Le nombre d'élèves qui ont demandé leur admission a été plus nombreux encore cette année que par le passé ; naturellement il nous a fallu multiplier les refus. Nous en avons gardé 143, dont 24 au cours académique, 57 au cours intermédiaire et 62 au cours élémentaire.

116 ont subi avec succès l'examen final, mais 12 d'entre elles n'ayant pas encore 17 ans n'ont obtenu qu'un certificat d'études.

Nous avons donc octroyé 104 diplômes, dont 23 au cours académique, 44 au cours intermédiaire et 37 au cours élémentaire.

L'enseignement a toujours été bilingue dans notre école ; nous avions cette année 8 élèves dont l'anglais était la langue maternelle, 6 d'entre elles ont obtenu un diplôme dont 3 pour école académique et 3 également pour école modèle. Ces 6 diplômes sont compris dans le chiffre 104 sus-mentionné. 30 élèves seulement ont pu obtenir un diplôme de langue étrangère. C'est peu. Je crois cependant que nous donnons à l'enseignement de l'anglais toute l'importance qu'il mérite. Outre les 6 heures par semaine que les normaliennes consacrent à l'étude de cette langue, nous les obligeons à parler anglais pendant le souper et la récréation du soir. L'obéissance sur ce point n'est pas toujours parfaite, il est vrai ; néanmoins nous obtenons beaucoup.

Monsieur l'Inspecteur général a consacré une bonne partie de sa visite à parcourir nos divers cours anglais ; il y a longuement interrogé et n'a pas manqué de rappeler combien il est avantageux à une institu-

trice d'avoir un diplôme anglais. Ses pressantes exhortations à l'étude complète de cette langue ainsi que les vœux émis au dernier congrès des Principaux des Ecoles normales ne manqueront pas de produire d'heureux résultats et contribueront nécessairement à rendre moins ingrate la tâche de nos professeurs anglais.

Monsieur le professeur de pédagogie donne ses cours en suivant presque pas à pas les Règlements du comité catholique. Les commentaires qu'il en fait me paraissent très pratiques et de nature à donner aux futures institutrices une connaissance parfaite de nos lois scolaires et du programme d'études.

Je suis heureux de dire que nos anciennes élèves sont de plus en plus recherchées par les commissaires d'écoles. Celles qui viennent de nous quitter avec l'intention de ne plus revenir sont déjà presque toutes placées à la tête d'écoles. C'est, je crois, la meilleure preuve que l'enseignement et la pratique de la pédagogie sont ici tels qu'ils doivent être.

Nous sommes encore sous le charme des douces émotions que nous a causées votre première visite officielle, M. le Surintendant, et celle de Madame Delâge. Les paroles si bienveillantes que vous nous avez adressées en cette circonstance nous ont puissamment encouragés à poursuivre l'œuvre qui nous a été confiée ; soyez assuré que nous en garderons toujours le précieux souvenir.

L'Ecole normale de Saint-Hyacinthe est pour ses anciennes élèves comme une seconde maison paternelle, une autre famille. Elles aiment à y revenir souvent, à revoir les bonnes religieuses qui les ont préparées aux luttes de la vie et les classes où elles ont puisé les leçons de la science et de la vertu. Leurs visites fréquentes sont une des meilleures récompenses de notre travail et de nos efforts.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. FONTAINE, Ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE CLASSICO-MÉNAGÈRE DE SAINT-PASCAL

Monseiur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'Ecole normale classico-ménagère de Saint-Pascal pour l'année scolaire 1916-1917.

La statistique de l'année pour les élèves présentes s'établit comme suit:

Cours académique	7	élèves.
" modèle ou primaire intermédiaire	35	"
" élémentaire 2e degré	38	"
" élémentaire, 1er degré	38	"
" normal ménager	13	"
Total	131	normaliennes.

Pour les classes d'application nous avons eu 125 élèves, dont

Pensionnaires	29	élèves;
Externes	96	"

Diplômes octroyés:

7 au cours académique,
19 " " intermédiaire,
13 " " élémentaire,
5 " " normal ménager,

44 total des diplômes.

Mademoiselle Caroline Viel, de Fraserville, a mérité la médaille du Prince de Galles, et Mademoiselle Berthe Parent, de Sainte-Cécile-du-Bic, a mérité la médaille offerte par Monsieur le Surintendant, auquel l'Ecole offre ses humbles remerciements.

Nous avons commencé à jouir de notre agrandissement. Maîtresses et élèves ont beaucoup plus d'aises pour remplir leurs tâches quotidiennes; les classes d'application surtout en bénéficient grandement, tant au cours ménager qu'au cours classique. Les Normaliennes enseignantes peuvent aussi exercer mieux leur initiative privée, parce que le local de chaque classe d'application est absolument une classe ordinaire, moins l'étendue.

Nous adressons de bon cœur nos sincères remerciements à Monsieur l'Inspecteur général C.-J. Magnan qui, à chaque visite, encourage puissamment maîtresses et élèves par l'appréciation judicieuse de notre mode d'enseignement.

Plusieurs Religieuses étrangères sont venues étudier nos méthodes au cours de l'année, notre agrandissement nous procurant aujourd'hui l'avantage de recevoir ces sortes d'élèves distinguées pendant que nos élèves ordinaires sont ici: ce qui permet d'ailleurs à ces religieuses de constater l'agencement de nos cours réguliers.

Dernièrement, Monsieur le président du Conseil d'Agriculture, avec le comité chargé d'inspecter les écoles d'agriculture, daignèrent payer une visite à notre institution et parurent priser à un haut degré le mode pratique d'instruire les jeunes filles, ainsi que toute l'installation à cette fin, comme l'ont répété certains journaux, auxquels ils avaient communiqué leurs impressions.

La visite de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, au cours d'octobre dernier, a été d'un grand prix pour l'enseignement ménager. A la tête de toutes les grandes questions d'éducation qu'Elle désire traiter à leur mérite, Sa Grandeur ne s'est pas contentée d'une visite éphémère, mais a employé toute une journée de son temps si précieux à questionner nos élèves sur toutes les branches de notre double programme, proclamant devant maîtresses et élèves qu'Elle saurait à quel degré coter l'Ecole normale classico-ménagère de Saint-Pascal quand il en serait question.

Je profiterai de l'occasion pour répéter: Pourquoi tous les éducateurs bien disposés ne nous font-ils pas aussi l'honneur d'une longue visite d'inspection? Comme nous serions heureux de les recevoir!

Aux premiers jours de mai, notre distingué et dévoué surintendant de l'Instruction Publique, l'honorable Cyrille-F. Delâge, a employé près de deux jours à approfondir notre cours d'éducation.

Habile autant qu'instruit et délicat, il avait à ses côtés Madame Delâge pour juger discrètement de certains détails d'enseignement ménager plus à la portée de la femme que de l'homme. Monsieur le Surintendant désirait simplement s'instruire sur notre compte, il a fait plus: il nous a instruits par lui-même et par son épouse distinguée, vraie maîtresse d'enseignement ménager ; vrai type de bonne tenue et d'ambilités. A tous ces points de vue, maîtresses et moi l'avons citée et la signalerons longtemps comme exemple à suivre par nos élèves, comme nous avons donné à imiter antérieurement, et comme nous donnons encore en exemple Lady Gouin aux mêmes points de vue. L'éducation de nos fllles serait bien plus facile, si toutes nos dames de première société paraissaient ainsi en public avec une tenue irréprochable.

J'ai l'honneur d'être avec grande considération,

Monsieur le Surintendant,

Votre respectueux serviteur,

Alphonse Beaudet, Ptre,

Principal.

ECOLE NORMALE DU COLLEGE MACDONALD

(*Traduction.*)

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE, 13 juin 1917.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, concernant les travaux de l'Ecole normale, collège Macdonald, pour l'année 1916-17.

Au commencement de l'année, cent cinquante-huit élèves se sont inscrits dans les classes suivantes:

Classe d'école modèle	109
Classe d'école élementaire	39
Classe des directeurs des jardins de l'enfance	10

Le nombre des élèves qui, cette année, ont suivi les cours, a été un peu moins considérable que celui de l'année précédente, parce que la classe d'école modèle a compris moins d'élèves—le Bureau Central s'étant strictement conformé aux règlements du Comité protestant, relatifs aux conditions d'admission, et surtout en ce qui concerne le Latin. Le nombre des élèves des jardins de l'enfance a, cependant, augmenté; d'un autre côté le nombre des élèves élémentaires, qui se destinent à l'enseignement dans les écoles rurales, a diminué. A l'avenir, cependant comme la classe élémentaire sera divisée en deux cours abrégés, on peut espérer qu'il y aura une plus grande proportion d'élèves qui se consacreront à l'éducation dans les campagnes.

A la fin de l'année scolaire, cent cinquante-quatre diplômes ont été accordés, comme suit:

Diplômes d'écoles modèes	97
Diplômes de directeurs des jardins de l'enfance	10
Diplômes d'écoles élémentaires	47

Le seul changement, qui se soit opéré dans le personnel, est la nomination de M. H.-P. Dole, M.A., qui a été choisi comme pro-

fesseur de mathématiques, à la place de Mademoiselle L.-B. Robins, qui avait donné sa démission, l'année précédente.

Le fondateur du collège Macdonald—Sir William Macdonald,— est décédé à Montréal, dans l'après-midi du 9 juin, quelques jours avant la fermeture de l'Ecole normale. Par ce décès, le collège a perdu un fondateur généreux et un bienfaiteur qui avait la libéralité d'un prince. Il ne se contenta pas de consacrer des sommes considérables, à même ses richesses, à la cause de l'éducation, mais il porta encore un intérêt continu et plein de sympathie au problème de l'éducation dans les campagnes. Fermement convaincu que la prospérité de sa patrie bien-aimée dépendait du contentement et du bonheur de la population rurale, il donna, sans compter, son temps, sa sympathie et ses biens afin de lui procurer une agriculture améliorée et plus rémunératrice, des écoles et des institutrices meilleures et plus efficaces, des fondateurs de foyers plus utiles et plus heureux. Cette triple idée fut bien réalisée dans cette institution qui porte son nom, car il y a fondé un collège avec trois écoles:—l'une pour la formation des cultivateurs et des agronomes; une autre, pour la préparation efficace des instituteurs, et une troisième, pour la formation d'administrateurs domestiques et de fondateurs de foyers. Le collège et la Province ont subi une perte considérable par le décès de ce bienfaiteur si sympathique dont la vie et la générosité serviront de modèle aux citoyens doués de fortune et aux patriotes du Canada.

Le Collège a aussi à déplorer le décès de M. J.-L. Dashwood, B.A., ancien assistant-professeur d'anglais, il avait été nommé officier dans le Corps des tirailleurs Royaux, mais fut postérieurement transféré dans un bataillon d'infanterie et tué au feu, à Vimy, au mois d'avril. Les qualités personnelles et professionnelles de M. Dashwood l'avaient rendu cher à ses élèves et à ses confrères. Sa loyauté et sa mort héroïque contribueront à rendre sa mémoire immortelle, dans cette institution qui a eu le privilège de l'avoir à son service, pendant si peu de temps. Le soldat Gordon Gillson, un gradué de l'année 1915, a été aussi tué à la même bataille, et le soldat Simon-A. Beatty, gradué de 1916, est revenu blessé et son bras droit complètement perdu: il fut frappé par un obus allemand ,qui, heureusement, n'a pas fait explosion. Les autres gradués ont, jusqu'à présent, échappé à toute blessure sérieuse et ils continuent de faire leur devoir au front.

Bien que le collège Macdonald n'existe que depuis dix ans, l'Ecole des élèves-maîtres, qui a remplacé l'Ecole normale McGill, continue depuis soixante ans à se dévouer à l'éducation dans la Province. Il ne reste qu'un des membres du personnel originaire, savoir, le docteur S.-P. Robins, qui a débuté, en 1857, comme professeur de mathématiques et s'est retiré, en 1907, comme principal de l'Ecole normale McGill. Heureusement, il est encore actif et jouit d'une bonne santé. Les gradués de ces deux institutions sont parvenus à des postes élevés dans l'instruction publique de cette province, et comme principaux de collèges, juges et hommes publics. Le collège de pédagogie peut être fier de ses années de travaux, ainsi que des succès et de l'influence de ses gradués.

Pendant l'année, les élèves actuels ont pu, chaque semaine, faire des études d'observation et de pédagogie dans les écoles de Montréal. A Noel, toutes les institutrices qui ont l'intention d'enseigner à la campagne, ont pu également faire des études d'observation et donner des leçons dans les écoles rurales, afin de se familiariser avec les conditions des écoles qui emploient une seule institutrice pour toutes les classes.

En terminant ce rapport, je ne dois pas oublier de remercier les membres de mon personnel pour la loyauté dont ils ont fait preuve et l'aide qu'il m'ont donnée dans l'œuvre de la préparation de nos institutrices, qui se destinent aux écoles protestantes de cette province. Sans leur assistance et leur concours zélés, le succès de la dernière année aurait été chose impossible.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

SINCLAIR LAIRD, M.A., B. PHIL.,

Principal.

APPENDICE N° III

RAPPORTS DES INSPECTEURS GENERAUX

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques

1. Les Ecoles primaires.

2. Les Ecoles normales.

II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GENERAL DES ECOLES CATHOLIQUES

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Quebec, 19 septembre 1917.

Honorable Cyrille-F. Delage,
Surintendant de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le service de l'inspection des écoles primaires et des écoles normales catholiques de cette province, pour l'année scolaire 1916-1917.

I.—LES ECOLES PRIMAIRES

Modifications et changements.—Au cours de l'année, deux des nouveaux districts recommandés par le Comité catholique ont été créés par le Gouvernement. Ces deux districts comprennent, le premier : partie sud des comtés de l'Islet, Bellechasse, Montmagny et Dorchester ; le deuxième, partie de Portneuf-Champlain. Les titulaires de ces districts sont MM. J.-E. Gosselin et L.-M. Filteau. Cette nouvelle délimitation a permis de diminuer notablement la tâche de plusieurs inspecteurs dont les districts sont limitrophes, ou avoisinent les deux nouveaux districts. Depuis 1912, c'est donc cinq districts d'ajoutés à la liste des anciens. Lorsque les deux districts de la rive sud, dont la création est recommandée, auront été pourvus de titulaires, la refonte complète de la carte scolaire de la province sera terminée. Le service de l'inspection comprendra alors quarante-six inspecteurs d'écoles catholiques ; il en compte actuellement quarante-quatre ; c'est cinq de plus qu'en 1911.

M. Letarte a remplacé M. A.-M. Filteau, dans Labelle, ce dernier ayant été transféré dans Québec-Portneuf ; M. Maltais a rem-

placé M. Langlois, démissionnaire, dans Argenteuil-Terrebonne-Labelle, etc.; M. Roy a remplacé M. Manning, nommé l'un des directeurs-secrétaires de la commission scolaire de Montréal, dans Brome-Missisquoi-Shefford ; M. Bertrand a remplacé M. L.-M. Filteau, transféré, dans le Témiscaming ; M. Beaudet a remplacé M. Litalien, dans Bonaventure-Matane : M. Litalien succède à M. Nansot, décédé.

Permettez-moi, M. le Surintendant, de rendre hommage à la mémoire de feu M. l'inspecteur Henri Nansot. Officier du Département de l'Instruction publique depuis douze ans ; instituteur à Québec de 1885 à 1905, cet éducateur émérite fut un modèle d'instituteur, un modèle d'inspecteur. Il laisse un nom respecté et sa mémoire vivra longtemps dans les municipalités scolaires où il s'est dépensé au service de l'Instruction publique.

Inspection des écoles.— Les deux visites prescrites par les règlements ont été faites par la plupart des inspecteurs. La rigueur de l'hiver dernier a été cause de maladies graves chez quatre inspecteurs qui n'ont pu faire qu'en partie la visite de leur district respectif. Avec votre autorisation, des confrères sont venus au secours de leurs collègues affligés.

Je constate un progrès marqué au chapitre des écoles fermées à l'époque de la visite de l'inspecteur. En 1910, à la visite d'automne, 205 écoles étaient fermées lors du passage de l'inspecteur dans la municipalité, ce pour toute la province. En 1916, ce chiffre est tombé à 97, lors de la visite d'automne, et en 1917, à 93, lors de la visite du printemps. Grâce aux instructions du Département et aux avis réitérés des inspecteurs, les commissions scolaires restreignent de plus en plus les congés qui ne sont pas prévus par les règlements, et surveillent de plus près la mise en activité des écoles aux jours scolaires.

La visite des écoles par les commissaires.— L'article 2709 de la loi obligeant les commissaires et les syndics d'écoles à visiter les écoles sous contrôle au moins deux fois l'année est de mieux en mieux observé. En 1913-14, 468 commissions scolaires avaient visité deux fois les écoles sous contrôle au cours de l'année ; en 1916-17, j'en ai relevé 602 sur les bulletins des inspecteurs, qui avaient fait les deux visites obligatoires ; c'est un progrès considérable : 460 une visite et

187 aucune. Ces dernières se rendront sans doute aux avis que vous leur avez adressés et aux conseils réitérés des inspecteurs.

La prestation du serment.—Le nouvel article de la loi (2669*a*), obligeant les commissaires et les syndics d'écoles à prêter serment de remplir fidèlement leurs devoirs avant d'entrer en fonctions a été généralement observé cette année. Avec de la bonne volonté, les difficultés signalées l'année dernière à ce propos, seront bientôt du domaine du passé.

Les traitements.—Comme les années précédentes, j'ai dressé, à l'aide des bulletins d'inspection, le petit tableau qui suit, groupant, par catégorie, les différents traitements accordés aux institutrices catholiques des écoles sous contrôle, en 1916-17.

	1912–13	1913–14	1914–15	1915–16	1916–17
Institutrices recevant $1200...	0	0	0	0	1
" " 1100...	0	0	0	1	2
" " 1000...	0	0	2	1	0
" " 900...	2	0	1	2	1
" " de $700. à 800...	0	1	1	2	2
" " 600. à 700...	0	9	10	13	20
" " 500. à 600...	8	10	20	50	18
" " 400. à 500...	26	28	60	50	36
" " 300. à 400...	75	142	254	314	345
" " 250. à 300...	180	250	372	356	347
" " 200. à 250...	547	595	967	1351	1839
" " 150. à 200...	2355	3281	3472	3441	3338
" " 125. à 150...	1887	869	524	396	244
" " 100. à 125...	578	114	51	45	13

Les traitements de cent piastres sont pratiquement disparus ; il n'y en a plus que 13 dans toute la province ; les traitements de $125 à $150, sont tombés de 396 à 224, tandis que ceux de $150. à $200 sont démeurés stationnaires. La progression la plus sensible s'est fait sentir dans la catégorie des traitements de $200 à $250 ; le

chiffre de ce groupe s'est élevé de 1351 en 1915-16, à 1839 en 1916-17. Dans plusieurs districts le salaire moyen a dépassé deux cents piastres, c'est là le témoignage de MM. les inspecteurs Curot, Cuddihy, Miller, Normand, Manning, Maltais, Letarte, Filteau L.-M.; dans les districts de MM. Marien, Genest-LaBarre et Warren, la majorité des municipalités payent des traitements de deux cents piastres ; dans plusieurs autres districts, un certain nombre de municipalités ont porté les traitements à deux cents piastres.

Il y a donc progrès constant, quant aux traitements payés aux institutrices. Et si les salaires minima sont portés à $150, $175, $200, $225, tel qu'il a été suggéré lors du récent congrès des inspecteurs, nul doute que le progrès constaté s'accentuera davantage.

Changement trop fréquent de titulaires.—C'est là un point faible que j'ai déjà signalé. En 1914-15 il y avait eu changement d'institutrice dans 3296 arrondissements; en 1915-16, changement dans 3151 ; et cette année, 1916-17, il y a encore eu changement dans 3233 arrondissements ou écoles. Sur ces 3233 institutrices qui enseignaient pour la première année dans un arrondissement, 1414 étaient à la première année d'enseignement et 1819 avaient déjà enseigné dans une autre municipalité. Au récent congrès des inspecteurs, cette question du changement trop fréquent d'institutrice a été étudiée sous tous ses aspects. Une campagne de persuasion sera entreprise auprès des commissaires d'écoles pour leur démontrer les inconvénients, pour les élèves(et aussi pour les maîtresses), de changer tous les ans de titulaires ou d'écoles et pour leur suggérer de créer une échelle de salaires, afin de garder dans le même arrondissement, le plus longtemps possible, les institutrices les plus méritantes.

Les jardins scolaires.— L'enseignement de l'agriculture à l'école primaire est de plus en plus en honneur, grâce au jardin scolaire qui fournit aux maîtres et aux maîtresses l'occasion de rendre concret et agréable l'enseignement des principales notions d'agriculture. Tous les inspecteurs s'accordent à dire que le jardin scolaire est le moyen par excellence pour faire aimer la terre aux enfants. M. l'inspecteur Pagé dit dans son rapport : "La présence moyenne en classe augmente à mesure que les jardins scolaires s'établissent".

Les conférences agricoles données depuis trois ans par les inspecteurs, lors de la visite d'automne, ont produit d'excellents résultats

auprès du personnel enseignant, des élèves des classes avancées et des commissaires d'écoles.

Le congrès des inspecteurs.—C'est un événement qu'il convient de signaler. Pendant quatre jours dérobés à leurs vacances d'été, les inspecteurs se sont réunis sous votre présidence, M. le Surintendant, pour travailler ferme sur un programme *ad hoc*, dont tous les articles se rapportaient à l'inspection des écoles et à certaines questions pédagogiques de première importance. Ce congrès a été suivi avec une assiduité remarquable. Tous ensemble nous avons de nouveau étudié la loi de l'Instruction publique et les règlements scolaires, plus particulièrement ceux qui nous tracent nos devoirs d'inspecteurs. Ce n'est pas le temps de résumer ici les travaux du congrès ; je ne désire mettre en relief qu'un aspect du congrès, celui où s'est constamment révélé la grande préoccupation de chacun des membres du congrès de remplir fidèlement sa tâche, de toute la remplir cette tâche, que nulle, dans le service civil, ne dépasse en importance. Le congrès, M. le Surintendant, grâce à votre franche cordialité, grâce aux réconfortantes paroles adressées aux congressistes par le Premier Ministre et le Secrétaire de la province, a été non seulement des plus pratiques, mais aussi des plus agréables, et tous ceux qui y ont pris part en conserveront un souvenir durable.

La question bilingue.—C'est une question délicate, et elle se pose d'une façon assez étrange dans la province de Québec, où la population est aux quatre cinquièmes de langue française. Lorsque le Département de l'Instruction publique a été dans l'obligation d'intervenir pour protéger les droits d'une minorité dans le domaine scolaire, neuf fois sur dix, cette minorité était de langue française. Les réclamations concernant l'enseignement du français dans les centres de langue anglaise se font heureusement plus rares qu'il y a quelques années. Et dans certains cas, il n'y a pas de mauvaise volonté, mais difficulté réelle à s'assurer les services d'institutrices bilingues. Il faut avoir le courage de tout dire ici : il est arrivé, heureusement dans un cas unique, que des parents de langue française ont adressé une requête au Surintendant pour qu'il n'oblige pas les commissaires à faire enseigner convenablement le français aux élèves canadiens-français fréquentant l'école de la municipalité. Le Surintendant a fermé l'oreille à cet appel indigne de citoyens portant des

noms français et a maintenu sa décision en faveur des élèves de langue française.

Chaque fois qu'il en est requis, le Surintendant de l'Instruction publique de Québec intervient pour protéger les droits des minorités, qu'elles soient de langue anglaise ou de langue française, dans le domaine scolaire. Les moyens de persuasion épuisés, lorsqu'il y a négligence ou mauvaise volonté, les subventions sont retenues : c'est la seule sanction que le Surintendant ait à sa disposition.

Mais, je le répète, les conflits scolaires au sujet des minorités dans notre province se sont toujours faits rares, et ils se font de plus en plus rares. Et dans plusieurs cas, les droits du français auraient été respectés, si les contribuables de langue française avaient réclamé plus fermement, comme c'était leur droit et leur devoir, l'enseignement du français dans les écoles soutenues de leurs deniers.

II.—LES ECOLES NORMALES

Les treize écoles normales catholiques de la province ont poursuivi leur marche ascendante vers le progrès, au cours de 1916-17. J'ai visité chacune d'elles au cours de l'année scolaire, consacrant en moyenne deux jours par école. Je rends de nouveau hommage aux efforts fructueux qui se font dans ces maisons pour former de bons maîtres et de bonnes maîtresses d'écoles.

Statistiques.—173 élèves-maîtres ont fréquenté les deux écoles normales de garçons, en 1916-17: 70 à Laval, 103 à Jacques-Cartier. Ces deux écoles ont accordé 103 diplômes aux garçons : Laval 68; Jacques-Cartier, 35.

1033 élèves-maitresses ont fréquenté les onze écoles normales de filles, en 1916-17 : à Québec, 63 ; à Montréal, 111 ; à Rimouski, 86 ; aux Trois-Rivières, 104 ; à Chicoutimi, 90 ; à Nicolet, 102 ; à Valleyfield, 95 ; à Hull, 46 ; à Joliette, 62 ; à St-Hyacinthe, 143 ; à Saint-Pascal, 131.

En 1916-17, les deux écoles normales catholiques de garçons ont donc été fréquentées par 173 élèves-maîtres, et les onze écoles normales catholiques de filles par 1033 élèves-maîtresses, donnant un total d'élèves de 1206 pour les treize écoles normales catholiques ; c'est 26 de plus qu'en 1915-16.

Sur ce total d'élèves, 757 ont reçu un diplôme ; 103 garçons et 654 filles ; c'est 51 de plus qu'en 1916.

Résultats pratiques.—Voici, comme les années précédentes, la statistique qui se rapporte :

1. Au nombre des élèves des écoles normales diplômés en juin 1916 et qui sont entrés dans l'enseignement ;

2. Au nombre des élèves diplômés en juin 1916 et qui sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Voici cette statistique :

Québec—Garçons, 61 diplômés : 18 sont entrés dans l'enseignement et 33 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Québec—Filles, 58 diplômées : 36 sont entrées dans l'enseignement et 15 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal—Garçons, 50 diplômés : 20 sont entrés dans l'enseignement et 25 sont rétournés à l'école pour y continuer le cours.

Montréal—Filles, 78 diplômées : 50 sont entrées dans l'enseignement et 13 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Trois-Rivières—Filles, 57 diplômées : 37 sont entrées dans l'enseignement et 4 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Chicoutimi—Filles, 53 diplômées : 42 sont entrées dans l'enseignement (12 n'ont pas donné de nouvelles, mais plusieurs d'entre elles enseignent certainement) et 5 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Rimouski—Filles, 43 diplômées : 19 sont entrées dans l'enseignement et 12 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Nicolet—Filles, 74 diplômées : 52 sont entrées dans l'enseignement et 4 sont retournées à l'école normale pour y continuer lecours.

Valleyfield—Filles, 55 diplômées : 29 sont entrées dans l'enseignement et 13 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Hull—Filles, 24 diplômées : 11 sont entrées dans l'enseignement et 11 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Joliette—Filles, 17 diplômées : 8 sont entrées dans l'enseignement et 6 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Hyacinthe —Filles, 95 diplômées : 47 sont entrées dans l'enseignement et 18 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours. (Plusieurs des anciennes élèves qui enseignent certainement, n'ont pas donné de leurs nouvelles.)

St-Pascal —Filles, 45 diplômées : 17 sont entrées dans l'enseignement et 12 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Ainsi, sur 710 élèves diplômés en 1916, garçons et filles, 171 sont retournés à l'école normale pour y continuer leur cours et 386 sont entrés dans l'enseignement, sur 539 sortis définitivement. Plusieurs normaliens et normaliennes non encore entrés dans l'enseignement en septembre 1916, le sont certainement en 1917; car bon nombre d'entre eux ne trouvent pas une situation convenable dès leur sortie de l'école normale, ou se reposent pendant une année avant d'entrer dans la carrière.

Voici, séparément, la statistique pour les écoles normales de filles et pour les écoles normales de garçons :

Elèves-maîtres diplomés en 1916	111
" " retournés à l'école normale	58
" " sortis définitivement de l'école normale	53
" " entrés dans l'enseignement	38
Elèves-institutrices diplômées en 1916	599
" " retournées à l'école normale	113
" " sorties définitivement de l'école normale	486
" " entrées dans l'enseignement	348

L'enseignement de l'anglais dans les écoles normales.—Conformément au programme d'études, l'anglais est enseigné dans chacun des cours de toutes les écoles normales catholiques de la province. Suivant votre désir, M. le Surintendant, j'ai fait une enquête sur ce point lors de ma visite au cours de 1916-1917. La bonne volonté au sujet de l'anglais est évidente et le vif désir de faire acquérir une connaissance suffisante de cette langue aux futurs instituteurs et aux futures institutrices se manifeste par les efforts sérieux faits chaque année dans nos écoles normales en faveur du bi-linguisme. Mais dans certaines régions, il existe des difficultés d'ordre ethnographique difficiles à surmonter. Néanmoins, les progrès accomplis dans l'enseignement de l'anglais depuis quelques années, nous font espérer que le nombre des diplômes anglais ira augmentant chaque année. Lors du récent

congrès des Principaux, cette question de l'anglais a été l'objet d'une étude spéciale qui aura une répercussion pratique dans chaque école normale.

Agrandissements et constructions.—Le premier de juillet dernier, S. G. Mgr Brunault bénissait la pierre angulaire de la nouvelle école que les Révérendes Sœurs de l'Assomption sont à faire construire à Nicolet. La nouvelle construction est de dimension imposante et sera aménagée suivant les données pédagogiques que l'expérience recommande.

L'école normale classico-ménagère de Saint-Pascal a doublé son local, en adjoignant à la maison primitive une aile de même dimension. Le tout forme un ensemble harmonieux, assurant à l'intérieur, et au personnel enseignant et aux élèves, tout le confort nécessaire, au double point de vue hygiénique et pédagogique.

A Rimouski, l'école normale a été augmentée d'un agrandissement notable, ce qui a permis d'améliorer notablement l'installation pédagogique de la maison.

Plusieurs autres écoles songent aussi à améliorer leur local, mais la crise de la guerre empêche de réaliser les projets formés.

Le congrès de MM. les Principaux.—Ce congrès, auquel j'ai été heureux de prendre part, a fourni à ceux qui ont la garde et la direction des écoles normales l'occasion d'étudier en commun les programmes et les règlements de ces institutions importantes. Les échanges de vues amicales qui y ont été faites ont permis la mise au point de quelques articles parfois interprétés différemment. Ce congrès, j'en suis convaincu, produira des fruits durables.

Veuillez agréer, M. le Surintendant, l'hommage de mon profond respect.

C.-J. Magnan,

Inspecteur général des écoles catholiques.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GENERAL DES ECOLES PROTESTANTES

(*Traduction.*)

QUEBEC, 12 septembre 1917.

Monsieur le Surintendant,

Les rapports des inspecteurs protestants sont tellement remplis de renseignements, en ce qui concerne les principaux événements de l'année relatifs à l'éducation chez les Protestants, qu'il me sera suffisant d'en donner un bref résumé.

La campagne entreprise par le Comité protestant au mois de décembre, 1916, a été couronnée des plus grands succès. Des assemblées ont été tenues à Shawville, Lachute, Ormstown, Cowansville, Lennoxville, Richmond et dans le village de Leeds. Le président du sous-comité de la propagande, l'honorable Sydney Fisher, a été empêché par la maladie d'assister à ces assemblées, mais il a envoyé une lettre dans laquelle il recommandait, en particulier et avec instance, la formation d'une association des commission scolaires de la province. Il suggérait d'organiser des associations locales se composant de tous les commissaires, syndics et secrétaires-trésoriers qui se trouvent dans un territoire comprenant un district d'inspection—soit, en moyenne, trois comtés— puis, ensuite, une association générale, pour toute la province, se composant des associations locales. L'association générale devait se réunir une fois l'an, et les locales, plusieurs fois l'an. L'objet de ces associations est de constituer un groupe et des groupes qui étudient et prennent en considération les difficultés diverses auxquelles les commissions ont à faire face, dans l'administration de leurs écoles, et puissent ainsi soumettre au Comité protestant des suggestions ayant plus d'autorité que celles qui viennent seulement des commissions individuellement. A chaque assemblée, cette proposition a été accueillie chaleureusement et, avant la fin de juin, cinq associations locales considérables avaient été formées. La première réunion annuelle de l'association générale est convoquée pour le 3 d'octobre 1917, à Montréal.

Depuis l'année 1906, il y a eu quatre campagnes organisées par le Comité protestant et chacune d'elles a été caractérisée par une fin spéciale. L'une se rapportait surtout à l'importance des institutrices compétentes; une autre, à l'augmentation des salaires des institutrices ; une troisième, à la centralisation ; et cette dernière, à la valeur des associations de commissions scolaires. Dans chacune de ces campagnes, naturellement, on s'est plus ou moins préoccupé de tous les besoins urgents de progrès, mais il est toujours arrivé qu'une insistance spéciale sur un sujet en particulier a été le "trait caractéristique" de chacune des campagnes qui se sont succédé.

On ne peut mettre en doute la valeur des travaux de cette propagande. Il s'est opéré un grand progrès dans les écoles de la campagne, au cours des dix dernières années, en dépit du fait qu'il y a eu une diminution considérable de la population rurale chez les Protestants, pendant cette période. Dans plusieurs municipalités où le traitement mensuelle de l'institutrice était de quinze piastres, il est maintenant de trente piastres et plus ; les périodes scolaires ont été augmentées et les écoles "de quatre mois" ont presque disparu; on apprécie mieux la valeur d'une institutrice compétente, et en général, les contribuables prennent un intérêt plus vif aux choses de l'éducation et cet intérêt se propage de plus en plus. Le travail de propagande que constituent les campagnes du comité protestant, de même que celle qui a été entreprise par le Département, ont beaucoup contribué au progrès qui a été réalisé. Mais, en ce qui concerne les traitements des institutrices, on ne doit pas oublier que le moyen le plus efficace de les augmenter, a été les allocations accordées par le gouvernement pour le salaire minimum.

En 1916-17, la centralisation n'a pas fait de progrès aussi rapides que les années précédentes. Ce qui entrave le plus ce progrès, c'est le prix exorbitant demandé par les entrepreneurs du transport des élèves. La rareté de la main-d'œuvre, dans les districts ruraux, peut y contribuer dans une certaine mesure, mais il ne semble pas raisonnable que les prix demandés pour ce transport soient aussi élevés que ceux que l'on exige, par exemple, pour le transport du courrier. Plusieurs bons projets de centralisation n'ont pu être réalisés, en 1916-17, par suite des prix excessifs que l'on demandait pour le transport des élèves.

La rareté de la main-d'œuvre, à la campagne, a aussi nui à la fréquentation scolaire, dans certains arrondissements de différents districts

d'inspection, où les plus jeunes enfants sont seuls à fréquenter les écoles, les plus âgés étant retenus chez eux, pour les travaux de la ferme.

En septembre dernier (1916), j'ai eu le plaisir d'assister à dix conférences tenues par les inspecteurs avec leurs institutrices:—à Shawville et à Hull, par l'inspecteur Honeyman; à Lachute, par l'inspecteur McOuat; à Huntingdon, par l'inspecteur Gilman; à Knowlton et Farnham, par l'inspecteur Taylor; à Bury, par les inspecteurs McCutcheon et Hunter; et à Québec, par l'inspecteur McCutcheon. Vu qu'il n'y avait pas alors d'inspecteur dans le district d'inspection de Richmond et de Sherbrooke, l'inspecteur Parker et moi-même avons tenu des conférences à Richmond et à Lennoxville. Il y a eu une moyenne de quarante institutrices à chaque conférence. Etant donné qu'il y a, chaque année, une proportion considérable d'institutrices qui enseignent pour la première fois, ces conférences ont une importance pratique considérable:—elles se tiennent, en effet, au commencement de l'année scolaire et elles offrent ainsi à l'inspecteur l'occasion,—qu'il lui faut absolument,—de donner les instructions nécessaires relatives aux travaux scolaires.

L'inspecteur Rothney reprendra, cette année (1917-18), son travail dans le district d'inspection de Richmond et de Sherbrooke et son retour est chaleureusement accueilli. Pendant l'année dernière, il a suivi à l'Université de Chicago un cours spécial, et qui lui sera bien utile, sur la manière de diriger les écoles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-C. SUTHERLAND,

Inspecteur général des écoles protestantes.

APPENDICE N° IV

RAPPORT SUR L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

ECOLE POLYTECHNIQUE

MONTREAL, 16 août 1917.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport annuel de l'Ecole Polytechnique de Montréal pour l'année académique 1916-17. Le nombre des élèves inscrits pour cette année a été de 140, répartis comme suit:

Division des ingénieurs:	1ère année,	26
	2ème "	16
	3ème "	11
	4ème "	10
Division des architectes:		24
Ecole des arts industriels,		5
Ecole de préparation.		48
Total		140 élèves.

Les 10 élèves de la 4ème année de la division des ingénieurs ont obtenu le diplôme d'ingénieur civil; parmi ces diplômés il faut citer M. J.-Arthur Villeneuve, classé avec la plus grande distinction et MM J.-A. Rolland et A.-P. Larose classés avec distinction.

Dans la division des architectes, six élèves ont obtenu le diplôme d'architecte. Parmi les 48 élèves de l'Ecole de Préparation, 37 ont subi avec succès les examens d'admission: 23 pour la 1ère section de l'école Polytechnique et 14 pour la 1ère de l'école de Préparation.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mon profond respect.

E. FYEN,

Directeur.

ETAT DES RECETTES ET DEPENSES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE POUR 1916-1917.

RECETTES		
Du Gouvernement provincial	55,000.00	
De la rétribution	14,324.08	
Des diplômes	385.00	
De l'architecture	3,271.00	
Loyers	827.00	
Laboratoire provincial	1,601.32	
Université Laval	5,000.00	
Banque Provinciale	17,700.00	
Intérêts	1,020.00	
Banque d'Hochelaga	80,000.00	
Commission des Ecoles Catholiques	2,500.00	
Miss P. Cooper	800.00	
Divers	381.53	
Total des recettes		182,809.93
Argent en caisse au 1er juillet 1916		5,064.22
		$ 187,874.15
DEPENSES		
Traitement des professeurs	39,437.15	
Chauffage, éclairage et taxe de l'eau	3,106.21	
Entretien	623.87	
Réparations	2,070.80	
Ameublement et mobilier	82.50	
Diplômes	258.00	
Laboratoires	743.03	
Intérêts	23,100.96	
Enseignement topographique	149.00	
Bibliothèque	356.00	
Bell Telephone	435.07	
Annuités sur emprunts Banque d'Epargne	4,097.66	
Employés	4,200.62	
Auditeur	20.00	
Dépenses spéciales de la Corporation	19.70	
Examens supp. et d'admission	222.00	
Frais de bureau	2,960.55	
Licence	15.00	
Assurances	1,716.00	
Laboratoire provincial	1,618.85	
Taxes immobilières	276.81	
Crédit Foncier	75,000.00	
Examens généraux	12.60	
Banque Provinciale	25,300.00	
Total des dépenses	186,422.38	
Argent en caisse au 1er juillet 1917	1,451.77	
	$ 187,874.15	

Bilan de l'ecole polytechnique au 30 juin 1917

ACTIF		
Bâtisses	228,300.00	
Propriété Dastous	6,500.00	
Terrain	108,500.00	
Machines	37,077.98	
Laboratoires	31,753.03	
Cabinet de Physique et d'Arpentage	1,560.84	
Cabinet d'histoire naturelle	300.00	
Document et matériel d'instruction	1,137.05	
Bibliothèque	10,431.56	
Ameublement et mobilier	22,017.30	
Arrérages rétributions	3,509.94	
	451,087.79	
Argent en caisse	1,451.77	
	$ 452,539.56	
PASSIF		
Corporation Archiépiscopale (emprunts)		20,000.00
Sœurs de la Cong. Notre-Dame "		10,000.00
Banque d'Epargne "		263,199.61
Banque Provinciale "		17,000.00
Banque Hochelaga "		80,000.00
Vice-recteur de l'Université Laval "		5,000.00
Fonds de voyage de l'association des élèves des mines		140.50
J. Haynes		5,000.00
A. A. Lalrecque, Hyp		16,000.00
Miss Cooper, hyp		800.00
		417,140.11
Excédent de l'actif sur le passif		35,399.45
		$ 452,539.56

Ayant examiné l'état de compte qui précède avec pièces justificatives à l'appui des recettes et des dépenses, je certifie que le dit état de compte est correct et conforme aux écritures des livres de la Corporation de l'Ecole Polytechnique.

(Signé) G. Chartrand,

Auditeur.

APPENDICE N° V

1.—INSTITUTIONS CATHOLIQUES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

2.—INSTITUTIONS PROTESTANTES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE

RÉSUMÉ des rapports des collèges catholiques pour servir à la distribution du fonds de l'éducation supérieure, pour l'année scolaire 1915-16.

Nom de l'Institution	Degré de l'Institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'Institution				Personnel enseignant		Recevant la pension et l'inst. gratuitement	Recevant l'instruction gratuitement	Total des élèves	Subventions accordées sur le fonds de l'Education supérieure en 1915-16
			Valeur des propriétés immobilières	Dépenses de l'année	Dettes hypothécaires actuelles	Montant des assurances	Religieux	Instituteurs laïques				
Chicoutimi	Collège classique	Indépendante	796,000	55,000	78,000	163,000	30 Ecclésiastiques	....	....	....	344	1,000.00
Joliette	"	"	325,000	34,426	.....	250,200	42 "	1	5	8	418	1,000.00
L'Assomption	"	"	245,000	41,902	.....	156,000	35 "	1	6	10	338	1,000.00
Lévis	"	"	300,000	70,859	85,000	145,000	43 "	1	1	11	664	1,000.00
Montréal (Loyola)	"	"	200,000	32,200	100,000	49,000	14 "	3	1	15	260	1,000.00
Montréal (Ste-Marie)	"	"	390,000	73,743	250,000	230,000	35 "	7	2	57	602	1,000.00
Nicolet	"	"	395,000	41,318	.....	156,300	40 "	2	....	....	365	1,000.00
Mont-Laurier	"	"	60,000	10,550	.....	23,000	16 "	....	1	3	80	1,000.00
Rigaud	"	"	150,000	39,600	.....	99,000	27 "	5	7	15	334	1,000.00
Rimouski	"	"	100,000	36,363	.....	65,000	31 "	....	10	213	224	1,000.00
St-Alexandre-de-la-Gatineau	"	"	120,000	28,725	.....	52,000	13 "	....	10	15	145	1,000.00
Ste-Anne-de-la-Pocatière	"	"	300,000	46,000	10,000	200,000	40 "	....	15	15	422	1,000.00
St-Hyacinthe	"	"	260,000	57,043	.....	130,000	30 "	2	15	45	506	1,000.00
St-Jean	"	"	80,000	29,480	.....	53,700	30 "	....	....	....	226	1,000.00
St-Laurent	"	"	400,000	76,000	48,000	200,000	48 "	3	50	40	540	1,000.00
Ste-Thérèse	"	"	300,000	50,000	30,000	213,000	37 "	1	....	....	454	1,000.00
Sherbrooke	"	"	365,000	59,196	110,000	32,000	39 "	3	....	....	480	1,000.00
Trois-Rivières	"	"	450,000	40,574	94,865	160,000	34 "	....	5	3	424	1,000.00
Valleyfield	"	"	155,000	28.343	28,520	90,000	29 "	1	10	12	255	1,000.00
												19,000.00

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ARGENTEUIL									
Lachute.....(a)	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Ste-Croix....	....	....	314	40	10	82.05
Grenville, No 2.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. de la Sagesse...	....	....	152	19	....	54.70
Chatham, No 1..(b)	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	25	12	....	54.70
ARTHABASKA									191.45
Victoriaville.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur..	....	....	376	41	11	82.05
Arthabaskaville.....	Acad.couvent	Indépendante	7 SS. Congrégation..	....	2	160	24	26	82.05
Arthabaskaville.....	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	6 Frs Ecoles Chrét..	....	....	192	40	20	82.05
Victoriaville.....	Acad. garçons	Indépendante	20 Frs du S.-Cœur...	....	....	381	150	116	82.05
Victoriaville.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	13 SS. Congrégation.	....	4	463	76	17	82.05
Ste-Anne-du-Sault..	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption..	....	....	47	18	....	54.70
St-Méd. de Warwick	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption..	....	....	67	24	....	54.70
St-Norbert.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	116	20	....	54.70
Stanfold.....	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption..	....	....	76	27	....	54.70
Stanfold.....(d)	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. l'Assomption..	....	....	207	9	....	54.70
Warwick.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	5	34	10	....	54.70
Ste-Anne-du-Sault..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption..	....	....	129	6	....	54.70
Ste-Clot.-de-Horton.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption..	....	....	158	19	....	54.70
BAGOT									847.85
Acton-Vale.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation...	....	3	245	39	10	82.05
Acton-Vale.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel....	....	....	193	20	10	82.05
St-Pie.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation..	....	....	170	31	6	82.05
St-Hugues.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation...	....	....	125	30	....	54.70
St-Liboire.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph.....	....	....	165	43	....	54.70
Ste-Rosalie.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph.....	....	....	135	20	....	54.70
St-Simon.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph.....	....	....	135	47	....	54.70
Upton, village.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. Présentation...	....	1	88	11	....	54.70
Upton, village.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation...	....	....	128	17	....	54.70
Ste-Hélène, village..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	67	7	....	54.70
St-Pie, village....(g)	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 Frs du S.-Cœur...	....	....	111	27	....	54.70
BEAUCE									683.75
Beauceville.....	Acad. garçons	Indépendante	14 Frs Maristes.....	....	....	192	45	21	82.05
Beauceville.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Jésus-Marie...	....	....	164	32	7	82.05
St-Georges.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Bon-Pasteur...	....	....	52	39	13	82.05

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
BEAUCE—*Suite.*									$ cts.
St-Georges	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Maristes	....	....	185	28	16	82.05
St-Joseph	Acad. mixte	Indépendante	16 SS. de la Charité	....	....	287	38	12	82.05
Ste-Marie	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation	....	....	222	48	23	82.05
Ste-Marie	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	10 Frs Doct. Chrét.	....	....	226	35	24	82.05
St-Joseph	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes	....	....	162	18	7	82.05
L'Enfant-Jésus	Mod. filles	Indépendante	4 SS. St-Frs-d'Assise	....	....	40	17	....	54.70
S.-Cœur-de-Jésus	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. N.-D. P. Sec.	....	....	152	29	....	54.70
St-Benoît-Joseph	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Serv. de Marie.	....	....	176	24	....	54.70
St-Côme	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis	....	....	177	18	....	54.70
St-Ephrem-de-Tring	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Serv. de Marie.	....	1	247	19	....	54.70
St-Frédéric	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours	....	....	97	14	....	54.70
St-Martin-de-Jersey	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis	....	....	162	20	....	54.70
St-Pierre-de-Broug.	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	105	21	....	54.70
St-Zacharie	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. de St-Louis	....	....	128	11	....	54.70
St-Victor-de-Tring	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. du St-Cr-M	....	....	169	28	....	54.70
BEAUHARNOIS									1203.40
Beauharnois	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	108	23	3	54.70
St-Ls-de-Gonzague	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	144	29	10	82.05
Valleyfield	Acad. couvent	Indépendante	13 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	224	59	5	82.05
Beauharnois	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Clercs St-Viateur	....	1	221	27	....	54.70
St-Ls-de-Gonzague	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur	....	....	109	14	....	54.70
St-Stan.-de-Kostka	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	1	94	10	....	54.70
St-Timothée	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur	....	....	102	13	....	54.70
St-Timothée	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	71	18	....	54.70
Valleyfield (Ec. Sal.)	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	4	178	35	....	54.70
BELLECHASSE									547.00
St-Charles	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité	....	....	74	17	6	82.05
St-Cervais	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Jésus-Marie	....	....	78	25	13	82.05
St-Michel	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Jésus-Marie	....	....	150	30	13	82.05
Buckland	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis	....	....	103	14	....	54.70
Beaumont	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	71	6	....	54.70
St-Caj.-d'Armagh	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis	....	....	133	7	....	54.70
St-Charles	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	1	95	8	....	54.70
St-Charles	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét.	....	....	112	19	....	54.70
St-Dam.-de-Buckl.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours	....	....	137	18	....	54.70
St-Dam.-de-Buckl.	Mod. mixte	Indépendante	3 SS. Perp. Secours	....	....	101	19	....	54.70
St-Gervais	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	1	97	26	....	54.70

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
BELLECHASSE.—*Suite.*									$ cts.
St-Michel	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	84	26	....	54.70
St-Nérée	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	63	7	....	54.70
St-Philémon	Mod. filles	Indépendante	2 SS. de St-Louis.	....	....	32	9	....	54.70
St-Raphaël	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis.	....	....	148	25	....	54.70
St-Vallier	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.	....	....	47	7	....	54.70
St-Vallier	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.	....	....	65	15	....	54.70
Honfleur (g)	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	34	6	....	54.70
BERTHIER									1066.65
Berthier	Acad. garçons	Indépendante	18 Clercs St-Viat.	....	....	276	102	85	82.05
Berthier	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation.	....	....	236	39	16	82.05
St-Barthélemi	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	147	19	10	82.05
St-Cuthbert (h)	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Ste-Anne	....	....	96	16	6	82.05
St-Gab.-de-Brand. (i)	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Ste-Anne	....	....	266	21	8	82.05
Ile-du-Pads	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. Crs de J.	....	....	85	16	....	54.70
Lanoraie	Mod. garçons	Sous contrôle.		....	3	94	14	....	54.70
St-Barthélemi	Mod. garçons	(Sous cont. et indépend.)	4 Clercs St-Viateur.	....	1	144	28	....	54.70
St-Dam.-de-Brand.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœur-M.	....	....	160	24	....	54.70
St-Gab.-de-Brand.	Mod. garçons	Sous contrôle.		5	1	238	7	....	54.70
St-Michel-des-Sts.	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. SS. Cœur-M.	....	....	244	19	....	54.70
St-Norbert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Ste-Anne	....	....	27	12	....	54.70
BONAVENTURE									793.15
Carleton	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité	....	....	69	33	4	82.05
Anse-aux-Gascons	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	60	14	....	54.70
Carleton	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	18	8	....	54.70
Maria	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	77	13	....	54.70
New-Richmond	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	100	36	....	54.70
Nouvelle (St.J—l'E.)	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	66	9	....	54.70
Paspébiac	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire	....	....	168	19	....	54.70
St-Alex.-de-Matap.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire	....	....	109	21	....	54.70
St-Bonaventure	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Rosaire	....	....	171	29	....	54.70
St-Chs-de-Caplan.	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	100	16	....	54.70
St-Godefroi	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire	....	....	76	10	....	54.70
St-Omer	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	20	11	....	54.70
BROME									683.75
Sutton, village	Acad. couvent	Sous cont. et's indépend.)	8 SS. Présentation.	....	1	106	31	6	82.05
Knowlton	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.	....	....	98	9	....	54.70
									136 78

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT — Religieux et religieuses	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Instituteurs	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Institutrices.	ÉLÈVES — Total des élèves.	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle.	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
CHAMBLY									$ cts.
Boucherville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation	....	....	172	29	6	82.05
Chambly	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation	....	....	160	15	9	82.05
Longueuil	Acad. garçons	Sous contrôle.	23 Frs Ecoles Chrét.	....	....	500	142	51	82.05
Longueuil	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	203	10	34	82.05
Boucherville (c)	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Clercs St-Viateur	1	....	170	27	....	54.70
Chambly	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét.	....	....	114	20	....	54.70
St-Bruno	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Im. Concept.	....	....	75	7	....	54.70
St-Hubert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Bon-Pasteur	....	....	109	27	....	54.70
St-Lambert	Mod mixte	Sous contrôle	9 SS Jésus-Marie 3 Clercs St-Viateur	4	....	465	34	....	54.70
St-Lambert	Mod couvent	(Sous cont et indépend)	9 SS Jésus-Marie	....	....	183	20	....	54.70
Longueeuil	Mod filles	Sous contrôle	4 SS S N J -M	....	....	182	10	....	54.70
CHAMPLAIN									711.10
St-Paul-de-la-Grand'Mère	Acad couvent	(Sous cont et indépend	6 SS Ursulines	....	8	865	31	6	82.05
Cap-de-la-Madeleine	Acad couvent	Indépendante	3 SS Filles de Jésus	....	....	65	16	6	82.05
Champlain, village	Acad couvent	Indépendante	6 SS Bon-Pasteur	....	....	128	35	14	82.05
Ste-Anne-de-la-Pér	Acad couvent	Indépendante	8 SS Congrégation	....	....	102	27	5	54.70
Ste-Anne-de-la-Pér	Acad garçons	(Sous cont et indépend)	11 Frs du S -Cœur	....	....	120	46	40	82.05
St-Stanislas	Acad garçons	(Sous cont et indépend)	4 Frs St-Gabriel	....	....	145	19	8	82.05
Ste-Flore	Acad mixte	Sous contrôle	5 SS Filles de Jésus	....	....	232	24	6	82.05
Champlain, village	Mod garçons	Sous contrôle	....	1	1	91	16	....	54.70
La-Tuque	Mod couvent	Indépendante	7 SS l'Assomption	....	....	132	18	....	54.70
La-Tuque	Mod garçons	Sous contrôle	7 Frs Maristes	....	....	300	12	....	54.70
St-Adelphe	Mod mixte	Sous contrôle	5 SS Filles de Jésus	....	1	236	15	....	54.70
St-Frs-X -de-Batis	Mod mixte	Sous contrôle	3 SS Filles de Jésus	....	1	104	11	....	54.70
St-Gen -de-Batisc	Mod mixte	Sous contrôle	....	....	4	208	21	....	54.70
St-Maurice	Mod couvent	Indépendante	7 SS l'Assomption	....	....	56	15	....	54.70
St-Maurice	Mod mixte	Sous contrôle	3 SS l'Assomption	....	....	22	8	....	54.70
St-Narcisse	Mod mixte	Sous contrôle	3 SS Filles de Jésus	....	1	185	24	....	54.70
St-Prosper	Mod mixte	Sous contrôle	4 SS Filles de Jésus	....	....	167	24	....	54.70
St-Stanislas	Mod filles	Sous contrôle	....	....	3	112	15	....	54.70
St-Stanislas	Mod filles	Indépendante	3 SS Filles de Jésus	....	....	41	13	....	54.70
Ste-Thècle, village	Mod mixte	Sous contrôle	5 SS Filles de Jésus	....	....	213	23	....	54.70
St-Tite, village	Acad garçons	Sous contrôle	5 Frs St-Gabriel	....	....	225	28	10	82.05
St-Théophile	Mod mixte	Sous contrôle	3 SS Filles de Jésus	....	....	142	8	....	54.70
CHARLEVOIX									1394.85
Baie St-Paul	Acad garçons	Sous contrôle	5 Frs Maristes	....	1	242	35	17	82.05
Baie-St-Paul	Acad couvent	(Sous cont et indépend)	8 SS Congrégation	....	3	287	43	29	82.05

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
CHARLEVOIX.—*Suite.*									$ cts.
Malbaie	Acad. mixte	Indépendante	12 SS de la Charité	....	....	250	23	21	82.05
Malbaie	Acad. garçons	Sous contrôle	....	2	....	222	20	....	54.70
Eboulements	Mod. garçons	Sous contrôle	....	1	....	57	23	....	54.70
Eboulements	Mod. filles	Sous contrôle	....	....	1	46	16	....	54.70
Pointe-au-Pic	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS Franciscaines	....	....	153	19	....	54.70
Ste-Agnès	Mod. mixte	Sous contrôle	....	....	1	43	6	....	54.70
St-Hilarion	Mod. mixte	Sous contrôle	....	....	1	51	13	....	54.70
St-Irénée	Mod. mixte	Sous contrôle	....	....	1	58	10	....	54.70
St-Urbain	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS Franciscaines	....	....	167	10	....	54.70
CHATEAUGUAY									683.75
Châteauguay	Acad. couvent	(Sous cont et indépend)	6 SS Congrégation	....	....	95	19	11	82.05
St-J-Chrys, No 2	Acad. couvent	(Sous cont et indépend)	7 SS SS NN J-M	....	....	145	9	2	54.70
Ste-Martine	Acad couvent	(Sous cont et indépend)	6 SS SS NN J-M	....	....	168	40	13	82.05
Châteauguay	Mod. garçons	Sous contrôle	....	1	....	54	6	....	54.70
St-Jean-Chrys. No 2	Mod. garçons	Sous contrôle	....	1	1	101	11	....	54.70
Ste-Martine	Mod. garçons	Sous contrôle	....	1	2	99	7	....	54.70
CHICOUTIMI									382.90
Chicoutimi	Acad. garçons	Sous contrôle	14 Frs Maristes	....	....	524	62	21	82.05
Chicoutimi	Acad. couvent	Indépendante	10 SS Bon-Pasteur	....	....	201	45	10	82.05
Bagotville	Mod. garçons	Sous contrôle	4 Frs Maristes	1	3	135	15	....	54.70
Bagotville	Mod. filles	Sous contrôle	5 SS Bon-Conseil	....	....	116	26	....	54.70
Chicoutimi No 1	Mod. filles	Sous contrôle	....	....	7	283	44	....	54.70
Chicoutimi No 2	Mod. couvent	Sous contrôle	5 SS Bon-Pasteur	....	5	397	32	....	54.70
Village-du-Moulin	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS Bon-Conseil	....	....	103	6	....	54.70
Gde-Baie (St-Alexis)	Mod. filles	Sous contrôle	4 SS Bon-Conseil	....	....	163	30	....	54.70
Gde-Baie (St-Alexis)	Mod. garçons	Sous contrôle	....	1	3	131	12	....	54.70
N-D-de-Laterrière	Mod. mixte	Sous contrôle	....	....	3	123	10	....	54.70
Ste-Anne	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS Bon-Pasteur	....	1	160	28	....	54.70
St-Fulgence, Harvey	Mod. mixte	Sous contrôle	....	....	2	80	6	....	54.70
St-Fulgence, Harvey	Mod. garçons	Sous contrôle	....	1	....	34	19	....	54.70
Anse St-Jean	Mod. mixte	Sous contrôle	....	....	2	65	11	....	54.70
COMPTON									820.50
Compton, village	Acad. mixte	Sous contrôle	5 SS Présentation	....	....	103	16	8	82.05
East-Angus	Acad. mixte	Sous contrôle	12 SS SS NN J-M	....	....	528	26	16	82.05
Auckland	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	73	7	....	54.70
Ditton	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	188	23	....	54.70
Eaton	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	128	25	....	54.70
Hereford	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption	....	....	45	16	....	54.70
Clifton, St-Pedwid	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	62	14	....	54.70
L'Ass.-de-Waterville	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	59	7	....	54.70
Hampden	Mod. filles	Sous contrôle.	....	....	3	136	15	....	54.70
									547.00

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915–16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915–16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
DEUX-MONTAG.									$ cts.
St-Eustache	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation.	....	....	172	18	12	82.05
Ste-Scholastique	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix	....	....	128	22	9	82.05
Ste-Scholastique	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 FF. Inst. chrét.	....	....	115	23	....	54.70
St-Benoît	Mod. couvent	Sous contrôle.	5 SS. Grises	....	....	120	24	....	54.70
St-Eustache	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Clercs St-Viateur.	....	....	215	24	....	54.70
St-Hermas	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	2	118	22	....	54.70
St-Joachim (Bel-Riv	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	78	13	....	54.70
DORCHESTER									437.60
St-Anselme	Acad.couvent	Indépendante	9 SS. de la Charité	....	....	93	44	8	82.05
St-Isidore	Acad, mixte	Indépendante	2 SS. Bon-Pasteur	....	1	124	17	17	82.05
St-Anselme	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	1	70	7	....	54.70
St-Bernard	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	89	13	....	54.70
Ste-Claire	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.	....	....	188	26	....	54.70
St-Isidore	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	15	15	....	54.70
St-Ed-de-Frampton	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Serv. de Mariet	....	....	163	36	....	54.70
Ste-Hénédine	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	108	12	....	54.70
Ste-Justine	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.	....	....	174	16	....	54.70
St-Léon-de-Standon	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours.	....	....	114	15	....	54.70
St-Odilon	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.	....	....	124	19	....	54.70
St-Malachie	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Ste-Chrétiennn	....	....	136	22	....	54.70
Ste-Germ. Lac Etch.	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Perp. Secours.	....	....	96	7	....	54.70
DRUMMOND									765.80
Drummondville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation	....	....	327	41	14	82.05
Kingsey-Falls	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	5	161	27	....	54.70
St-Cyr-de-Wendover	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption	....	....	229	26	....	54.70
St-Eug-de-Granth	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption	....	....	93	11	....	54.70
St-Félix-de-Kingsey	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption	....	....	51	18	....	54.70
St-Fulgence No 1	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption	....	....	105	17	....	54.70
St-Germ. de Granth.	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. l'Assomption	....	....	175	15	....	54.70
St-Germ. de Granth.	Mod. couvent	Indépendante	11 SS. l'Assomption.	....	....	75	21	....	54.70
St-Pierre-de-Durham	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	55	20	....	54.70
FRONTENAC									519.65
Mégantic, village	Acad.couvent	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation.	....	....	277	23	11	82.05
Mégantic, village	Acad, garçons	Sous contrôle.	9 Frs du S.-Cœur	....	....	300	28	19	82.05
St-Vital de Lambton	Acad. filles	Indépendante	9 SS de la Charité	....	....	66	19	10	82.05
Adstock (St-Méth)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.	....	....	109	15	....	54.70
Courcelles	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Frs-d'Assise	....	....	111	8	....	54.70
Forsyth (St-Evar.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.	....	....	101	12	....	54.70
St-Gédéon	Mod. mixte	Indépendante	2 SS. de St-Louis	....	....	11	11	....	54.70
St-Ludger	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis	....	....	102	9	....	54.70
St-Samuel	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis	....	....	112	9	....	54.70
St-Sébastien	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	28	28	....	54.70
St-Vital de Lamb	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	2	139	16	....	54.70
									683.75

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915–16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915–16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
GASPE									$ cts.
Ste-Adél-de-Pabos	Acad. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus	....	....	81	18	8	82.05
Grande-Rivière	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur	....	....	156	26	6	82.05
Cap-Chat	Acad. mixte	Sous contrôle.	1 Sr Filles de Jésus	....	....	16	6	10	82.05
Percé	Acad. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Croix-de-Jésus	....	....	33	8	6	82.05
Barachois-de-Malb.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire	....	....	88	7	....	54.70
Douglastown	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire	....	....	76	8	....	54.70
Gde-Rivière	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Pasteur	....	....	136	12	....	54.70
Mont-Louis	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	113	16	....	54.70
Ste-Anne-des-Mts	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	....	....	....	....	54.70
HUNTINGDON									601.70
Huntingdon	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation.	....	2	125	23	12	82.05
IBERVILLE									82.05
Iberville	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Maristes	....	....	213	19	....	54.70
Iberville	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation	....	....	245	29	....	54.70
St-Alexandre	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation	....	....	125	30	....	54.70
St-Geo.-de-Henriv	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation	....	3	122	19	....	54.70
St-Geo.-de-Henriv	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	2	48	11	....	54.70
St-Greg.-le-Grand	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	24	24	....	54.70
ILES-DE-LA-MADELEINE									328.20
Hâvre-aux-Maisons	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Congrégation	....	....	52	22	7	82.05
JACQ.-CARTIER									82.05
Lachine	Acad. couvent	Indépendante	37 SS. Ste-Anne	....	....	193	58	45	82.05
Lachine	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ec. chrét	4	....	674	101	25	82.05
Lachine (Acad. Sav.)	Acad. couvent	Sous contrôle.	13 SS. Ste-Anne	....	2	685	17	6	82.05
Pointe-Claire	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation	....	....	132	19	9	82.05
Ste-Anne-de-Bellev	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation	....	....	202	23	13	82.05
St-Laurent, village	Acad. couvent	Indépendante	36 SS. Ste-Croix	....	....	207	59	70	82.05
St-Paul, ville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation	....	....	201	25	14	82.05
Ste-Geneviève No 1	Acad. couvent	Indépendante	9 SS. Ste-Anne	....	....	107	19	10	82.05
Ste-Anne-de-Bellev	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Inst. chrét	....	....	173	25	....	54.70
Ste-Geneviève No 1	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	1	88	8	....	54.70
St-Pierre-aux-Liens	Mod. couvent	Sous contrôle.	5 SS Ste-Anne	....	1	200	7	....	54.70
St-Laurent, village	Mod mixte	Sous contrôle	10 SS Ste-Croix	....	....	248	17	....	54.70
St-Pierre-aux-Liens	Mod garçons	Sous contrôle	9 Frs Maristes	....	....	190	18	....	54.70
									929.90

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT — Religieux et religieuses	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Instituteurs	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Institutrices	ÉLÈVES — Total des élèves	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
JOLIETTE									$ cts.
Joliette	Acad couvent	(Sous cont et indépend	35 SS Congrégation	....	1	694	60	46	82.05
St-Jean-de-Matha	Acad couvent	Indépendante	4 SS SS NN J-M	....	....	56	24	5	82.05
Joliette	Acad garçons	Sous contrôle	12 Clercs St-Viateur	3	....	578	47	18	82.05
St-Ambroise	Mod couvent	(Sous cont et indépend)	8 SS Ste-Anne	....	....	108	25	....	54.70
Ste-Emile de l'Energ	Mod mixte	Sous contrôle	4 CC SS Jésus-Mar	....	....	193	12	....	54.70
St-Félix-de-Valois	Mod garçons	Sous contrôle	....	....	3	30	12	....	54.70
St-Félix-de-Valois	Mod couvent	(Sous cont et indépend)	7 SS Ste-Anne	....	....	193	34	....	54.70
St-Jean-de-Matha	Mod mixte	Sous contrôle	3 SS SS NN J-M	....	....	122	9	....	54.70
St-Paul	Mod filles	(Sous cont et indépend)	4 SS Providence	....	....	97	21	....	54.70
Ste-Elizabeth	Mod garçons	Sous contrôle	....	1	2	79	17	....	54.70
Ste-Elizabeth	Mod filles	(Sous cont et indépend)	7 SS Providence	....	....	231	49	....	54.70
KAMOURASKA									683.75
St-André	Acad mixte	Indépendante	7 SS de la Charité	....	....	60	16	8	82.05
Ste-Anne	Acad mixte	(Sous cont et indépend)	8 SS de la Charité	....	....	209	35	18	82.05
Rivière-Ouelle	Acad couvent	(Sous cont et indépend)	6 SS Congrégation	....	....	108	23	7	82.05
St-Alexandre	Acad couvent	Indépendante	3 SS de la Charité	....	....	55	14	....	54.70
St-Pascal	Acad garçons	Sous contrôle	....	1	....	51	51	13	82.05
Kamouraska	Mod couvent	(Sous cont et indépend)	5 SS Congrégation	....	1	95	18	....	82.05
Kamouraska	Mod garçons	Sous contrôle	....	....	1	21	25	....	54.70
Rivière-Ouelle	Mod garçons	Sous contrôle	....	....	3	75	15	....	54.70
St-Alexandre	Mod garçons	Sous contrôle	....	....	2	84	20	....	54.70
St-André	Mod mixte	Sous contrôle	....	....	2	69	7	....	54.70
St-Denis	Mod mixte	Sous contrôle	....	....	3	88	27	....	54.70
St-Germain	Mod mixte	Sous contrôle	....	....	2	45	24	....	54.70
Ste-Hélène	Mod mixte	Sous contrôle	....	....	3	98	21	....	54.70
St-Pacôme	Mod mixte	Sous contrôle	4 SS de la Charité	....	....	140	29	....	54.70
St-Pascal	Mod couvent	(Sous cont et indépend.)	3 SS Congrégation	....	2	136	33	....	54.70
St-Philippe-de-Néri	Mod mixte	Sous contrôle	4 SS Serv. de Marie	....	....	135	20	....	54.70
LABELLE									1011 95
Montebello	Acad couvent	Indépendante	5 SS de la Croix	....	....	55	5	11	82.05
Papineauville	Acad mixte	Sous contrôle	4 SS de la Sagesse	....	....	68	12	8	82.05
Buckingham, village	Acad couvent	Sous contrôle	12 SS de la Croix	....	....	359	10	21	82.05
Buckingham, village	Acad garçons	Sous contrôle	11 Frs Ec chrét	....	....	361	10	10	82.05
Chéneville	Acad mixte	Sous contrôle	5 SS de la Sagesse	....	1	212	19	8	82.05
Montebello	Acad mixte	Sous contrôle	4 SS de la Croix	....	1	189	7	....	54.70
Nominingue (Lr)	Acad mixte	Sous contrôle	6 SS G. de la Croix	....	....	177	14	2	82.05
Chéneville (Hartw)	Mod couvent	Indépendante	2 SS de la Sagesse	....	....	25	12	....	54.70

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915–16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LABELLE.—*Suite.*									à cts.
La-Nat-de Labelle	Mod mixte	Sous contrôle	6 SS Ste-Croix			182	15		54.70
L'Ange-Gardien	Mod mixte	Sous contrôle	2 SS Sacré-Cœur		1	135	23		54.70
Lochaber & Gore	Mod garçons	Sous contrôle		1		33	6		54.70
N -D -de-la-Salette	Mod mixte	Sous contrôle			2	91	11		54.70
N -D-des-N-de-Mas	Mod mixte	Sous contrôle	6 SS Ste-Marie			219	21		54.70
St-François-Régis	Mod mixte	Sous contrôle			3	108	7		54.70
N -D-du-Laus	Mod mixte	Sous contrôle			2	36	8		54.70
Ripon	Mod mixte	Sous contrôle			2	23	16		54.70
St-André-Avellin	Mod couvent	(Sous cont et indépend)	4 SS Providence		2	213	31		54.70
L'Annonciation	Mod mixte	Sous contrôle	4 SS Cinq Plaies			181	10		54.70
Papineauville	Mod garçons	Sous contrôle			1	44	11		54.70
Mont-Laurier	Mod mixte	Sous contrôle	10 SS Providence			509	14		54.70
LAC ST-JEAN									1258 10
Roberval	Acad garçons	Sous contrôle	7 Frs Maristes			238	27	17	54.70
St-Prime	Mod garçons	Sous contrôle		1		23	7		54.70
Hébertville	Mod mixte	Sous contrôle	5 SS St-Rosaire			182	27		54.70
Hébertville	Mod garçons	Sous contrôle		1		21	21		54.70
La-Barre	Mod mixte	Sous contrôle			5	234	44		54.70
Normandin	Mod mixte	Sous contrôle	4 SS Bon-Conseil			126	24		54.70
Rivière-au-Doré	Mod mixte	Sous contrôle			1	48	9		54.70
Roberval	Mod couvent	Indépendante	36 Rel Ursulines			377	98		54.70
St-André	Mod mixte	Sous contrôle			1	21	21		54.70
St-Bruno	Mod mixte	Sous contrôle			3	107	15		54.70
St-Cœur-de-Marie	Mod mixte	Sous contrôle	3 SS Bon-Conseil			104	7		54.70
St-Ed-de-Péribonka	Mod mixte	Sous contrôle	2 SS Bon-Conseil			73	10		54.70
St-Félicien	Mod mixte	Sous contrôle	4 SS Bon-Conseil			138	28		54.70
St-Géd-de-Grandmont	Mod mixte	Sous contrôle	3 SS Bon-Conseil			109	26		54.70
St-Jérôme	Mod mixte	Sous contrôle			6	196	29		54.70
St-Joseph-d'Alma	Mod mixte	Sous contrôle	3 SS Bon-Conseil		1	184	9		54.70
St-Ls-de-Métabetc	Mod mixte	Sous contrôle			3	28	7		54.70
Ste-Lucie-d'Albanel	Mod mixte	Sous contrôle	2 SS Bon-Conseil			95			54.70
St-Méthode	Mod, mixte	Sous contrôle			2	78	23		54.70
St-Prime	Mod mixte	Sous contrôle	3 SS Bon-Conseil			123	24		54.70
St-Thomas-d'Aquin	Mod mixte	Sous contrôle			2	116	14		54.70
Val-Jalbert	Mod mixte	Sous contrôle	3 SS Bon-Conseil			90	15		54.70
LAPRAIRIE									1203 40
Laprairie	Acad garçons	Sous contrôle	6 Frs Inst chrét			251	28	13	82.05
Laprairie	Acad couvent	(Sous cont et indépend)	9 SS Congrégation			256	16	6	82.05
St-Constant	Mod mixte	Sous contrôle			2	98	12		54.70
St-Isidore	Mod garçons	Sous contrôle		1		66	6		54.70
St-Jac-le-Mineur	Mod mixte	Sous contrôle			2	33	25		54.70
St-Philippe	Mod mixte	Sous contrôle			3	130	18		54.70
									382.90

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.— Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
L'ASSOMPTION									$ cts.
L'Assomption	Acad. couvent	(Sous cont et indépend)	11 SS Congrégation	....	....	199	19	13	82.05
Laurentides	Acad garçons	Sous contrôle	4 Frs St-Gabriel	....	....	163	12	....	54.70
L'Epiphanie	Acad. couvent	(Sous cont et indépend)	8 SS SS NN J -M	....	....	138	37	14	82.05
Lachenaie	Mod. mixte	Sous contrôle		....	2	88	14	....	54.70
L'Assomption	Mod. garçons	Sous contrôle	3 Frs St-Gabriel	....	1	144	20	....	54.70
Laurentides	Mod. couvent	(Sous cont et indépend)	6 SS des S N J -M	....	....	153	13	....	54.70
St-Henri-de-Masc	Mod. garçons	Sous contrôle	2 Frs Inst, chrét	....	....	78	10	....	54.70
St-Paul-l'Ermite	Mod. mixte	Sous contrôle	2 SS SS NN J -M	....	1	150	7	....	54.70
St-Roch	Mod. couvent	(Sous cont et indépend)	7 SS SS NN J -M	....	....	90	15	....	54.70
Charlemagne	Mod. filles	Sous contrôle	3 SS SS NN J -N	....	1	225	8	....	54.70
LAVAL									601.70
Pte-aux-Trembles	Acad.couvent	(Sous cont et indépend)	21 SS Congrégation	....	....	257	53	21	82.05
Ste-Rose	Acad. garçons	Sous contrôle	5 Frs St-Gabriel	....	....	187	27	10	82.05
Ste-Rose	Acad.couvent	(Sous cont et indépend)	7 SS Ste-Croix	....	....	248	48	13	82.05
St-Vinc-de-Paul	Acad. garçons	Indépendante	19 Frs Maristes	....	....	208	52	44	82.05
Sault-au-Récollet	Acad.couvent	Indépendante	20 Rel du S-Cœur	....	....	89	22	54	82.05
St-Jos-de-Bordeaux	Mod. filles	Sous contrôle	5 SS de Ste-Croix	....	....	121	15	....	54.70
St-Jos-de-Bordeaux	Mod. garçons	Sous contrôle	2 Clercs St-Viateur	....	1	104	13	....	54.70
St-Martin	Mod. couvent	(Sous cont et indépend)	5 SS Ste-Croix	....	....	96	12	....	54.70
St-Martin	Mod. garçons	Sous contrôle	2 Frs St-Gabriel	....	....	75	9	....	54.70
Sault-au-Récollet	Mod. couvent	Indépendante	8 Rel S -Cœur	....	....	167	30	....	54.70
Youville (N -D P S)	Mod. couvent	Sous contrôle	7 SS Ste-Croix	....	1	159	9	....	54.70
Longue-Pte (N -D de Vict.)	Mod. filles	Sous contrôle	9 SS Ste-Anne	....	1	318	28	....	54.70
L -Pte (Col S -C)	Mod. garçons	Sous contrôle	10 Frs Sacré-Cœur	....	....	278	19	....	54.70
St-Elz-de-Laval	Mod. mixte	Sous contrôle		....	2	97	9	....	54.70
Ste-Dorothée, village	Mod. mixte	Sous contrôle		....	2	24	12	....	54.70
LEVIS									957.25
Lauzon	Acad. garçons	Indépendante	6 Clercs St-Viateur	....	....	281	65	23	82.05
Lauzon	Acad.couvent	(Sous cont et indépend)	23 SS Jésus-Marie	....	....	274	88	31	82.05
Lévis	Acad couvent	(Sous cont et indépend)	16 SS de la Charité t	....	....	470	88	46	82.05
St-Nicolas	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité	....	....	45	20	7	82.05
St-Romuald (Etch.)	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Maristes	....	....	182	17	8	82.05
St-Romuald (Etch.)	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Congrégation.	....	3	529	45	14	82.05
Bienville	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité	....	....	422	9	....	54.70
Lauzon	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Clercs St-Viateur.	1	....	288	62	....	54.70
Lévis	Mod. mixte	Indépendante		....	1	74	27	....	54.70

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915–16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915–16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LEVIS.—*Suite.*									
N.-D.-de-Charny	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. de St-Louis	....	1	332	27	....	54.70
St-Dav.-de-l'Auber	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	123	22	....	54.70
St-Henri	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours	....	....	124	20	....	54.70
St-Jean-Chrysost	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	70	17	....	54.70
St-Jos.-de-la-Déliv	Mod. mixte	Indépendante	10 SS. de la Charité	....	7	550	48	....	54.70
St-Lambert	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	75	18	....	54.70
Chaudière	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	80	24	....	54.70
St-Hél.-de-Breaky-ville	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	5	204	22	....	54.70
L'ISLET									1094.00
L'Islet	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	5 Frs Ecoles Chrét	....	....	113	37	22	82.05
L'Islet	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Bon-Pasteur	....	2	131	30	9	82.05
St-Aubert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation	....	....	77	28	....	54.70
St-Aubert	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	1	34	9	....	54.70
St-Eugène	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	88	13	....	54.79
St-Jean-Port-Joli	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. St-Josepn	....	....	38	6	....	54.70
St-Jean-Port-Joli	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	75	26	....	54.70
St-Pamphile	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Frs d'Assise	....	....	139	12	....	54.70
St-Roch-des-Auln	Mod. filles	Sous contrôle.	....	....	1	19	13	....	54.70
St-Roch-des-Auln	Mod. garçons	Indépendante	....	....	1	18	14	....	54.70
LOTBINIERE									601.70
Lotbinière	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. Bon-Pasteur	....	1	82	22	11	82.05
Ste-Croix	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation	....	....	176	38	12	82.05
Ste-Croix	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. Chrét	....	....	151	16	10	82.05
Deschaillons, village	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. de la Charité	....	....	154	33	7	82.05
St-Sylvestre	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur	....	1	134	35	15	82.05
Lotbinière	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	2	53	6	....	54.70
St-Agapitville	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours	....	....	101	6	....	54.70
Ste-Agathe, No 2	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	4	133	14	....	54.70
St-Antoine-de-Tilly	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	82	20	....	54.70
St-Apollinaire	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours	....	....	151	8	....	54.70
St-Apollinaire	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	1	19	9	....	54.70
St-Edouard	Mod. filles	Indépendante	2 SS. de la Charité	....	....	18	18	....	54.70
St-Flavien	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours	....	....	148	8	....	54.70
Deschaillons, village	Mod. filles	Sous contrôle.	1 Sr de la Charité	....	1	83	12	....	54.70
Deschaillons, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes	....	....	128	20	....	54.70
Ste-Ph.-de-Fortierv	Mod. garçons	Indépendante	....	....	1	27	21	....	54.70
Leclercville	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	104	8	....	54.70
St-Gilles	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	63	6	....	54.70
St-Edouard	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité	....	....	145	15	....	54.70
St-Agapitville	Mod. mixte	Indépendante	....	....	1	16	6	....	54.70
									1230.75

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MASKINONGÉ									
Riv.-du-L., Lseville)	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs Ecoles Chrét.	....	....	125	16	12	82.05
Riv.-du-L. (Lseville)	Acad. couvent	Indépendante	11 SS. l'Assomption	....	1	70	23	16	82.05
Dumontier (St-L.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	115	40	....	54.70
Maskinongé	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	105	7	....	54.70
St-Didace	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus	....	1	186	11	....	54.70
St-Justin	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus	....	....	93	13	....	54.70
St-Paulin	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	81	18	....	54.70
St-Paulin	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption	....	....	200	10	....	54.70
St-Alexis-des-Mts	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Filles de Jésus	....	1	210	20	....	54.70
Riv.-du-L., No 2	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	50	9	....	54.70
MATANE									601.70
Mont-Joli	Acad. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Croix de Jésus	....	....	60	17	9	82.50
St-Jérôme-de-Mata.	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Bon-Pasteur	....	....	56	33	12	82.05
Sayabec	Acad. filles	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus	....	1	186	21	7	82.05
Dalibaire	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	87	9	....	54.70
Mont-Joli	Mod. mixte	Sous contrôle.	8 SS. du Rosaire	....	1	437	26	....	54.70
McNider	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. du Rosaire	....	....	154	28	....	54.70
Matane	Mod. mixte	Indépendante	....	....	1	20	12	....	54.70
Ste-Ang.-de-Mérici	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire	....	....	136	26	....	54.70
St-Ben.-Lab. (Amq.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire	....	3	330	14	....	54.70
St-Damase	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	87	33	....	54.70
St-Edmond	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	4	205	12	....	54.70
Ste-Félicité	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	35	8	....	54.70
Ste-Flavie	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. du Rosaire	....	....	64	19	....	54.70
St-Jér.-de-Matane	Mod. couvent	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Pasteur	....	1	268	15	....	54.70
St-Jér.-de-Matane	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Croix de Jésus	....	....	267	15	....	54.70
St-Moïse, paroisse	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	24	8	....	54.70
St-Moïse, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	4	171	11	....	54.70
St-Octave-de-Métis	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	108	26	....	54.70
Val-Brillant	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire	....	1	138	25	....	54.70
St-R.-de-la-R.-Mét.	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	6	301	22	....	54.70
St-Ulric	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire	....	....	179	19	....	54.70
Sayabec	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	4	212	8	....	54.70
Tessier-Canton	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	103	11	....	54.70
MEGANTIC									1340.15
Plessisville (St-Cal.)	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. de la Charité	....	....	108	24	12	82.05
Plessisville (St-Cal.)	Acad. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	40	15	8	82.05
St-Alp.-de-Thetford	Acad. couvent	Indépendante	11 SS. de la Charité	....	....	221	39	11	82.05
St-Ferdinand	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles Chrét.	....	....	158	33	33	82.05
St-Ferdinand	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. de la Charité	....	1	113	24	16	82.05
Black-Lake	Mod. garçons	Sous contrôle.	1 Sr de St-Louis	....	....	38	17	....	54.70
Black-Lake	Mod. filles	Sous contrôle.	1 Sr de St-Louis	....	....	37	21	....	54.70
Laurierville	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Frs-Xavier	....	....	87	17	....	54.70
Somerset-Nord	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	26	11	....	54.70

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MEGANTIC—*Suite*									
Ste-Anastasie	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Pasteur	....	1	108	23	....	54.70
Ste-Anastasie	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	22	22	....	54.70
St-Maur.-de-Thetf.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	7	379	30	....	54.70
Thetford-Mines	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Ecols Chrét.	4	4	548	45	10	82.05
Thetford-Mines	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	4	382	22	....	54.70
MISSISQUOI									929.90
St-Rom-de-Farn	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	31 SS. Présentation	....	....	479	25	3	54.70
Bedford, ville	Acad. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph	....	1	228	11	7	82.05
St-F.-d'As.-de-Fréli.	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Présentation	....	....	144	11	8	82.05
Sweetsburg	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation	....	....	107	12	....	54.70
Ste-Cr-de-Dunham	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de St-Joseph	....	....	102	9	....	54.70
MONTCALM									328.20
St-Esprit	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. Ste-Anne	....	....	53	14	7	82.05
St-Jacques No 1	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs St-Gabriel	....	....	224	21	8	82.05
St-Jacques No 1	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Ste-Anne	....	....	256	32	5	54.70
Rawdon	Acad. couvent	Indépendante	16 SS. Ste-Anne	....	....	140	37	11	82.05
St-Alexis	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. SS. Cœurs J.-M.	....	....	136	17	....	54.70
St-Liguori	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Croix	....	....	92	33	....	54.70
MONTMAGNY									410.25
Cap-St-Igance	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité	....	....	85	25	4	82.05
Cap-St-Ignace	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	27	12	15	82.05
Montmagny	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	12 Frs. Sacré-Cœur.	....	....	370	51	25	82.05
Montmagny	Acad. couvent	(Sous cont. et	11 SS. Congrégation	....	....	351	25	12	82.05
St-François	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. Congrégation	....	....	146	26	12	82.05
St-François	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	22	6	7	82.05
St-Pierre	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. Bon-Pasteur	....	2	70	19	14	82.05
Berthier	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie	....	....	137	31	....	54.70
Cap-St-Ignace	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	1	128	15	....	54.70
Ile-aux-Grues	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	80	8	....	54.70
Montm. Pen. N.-D.	Mod. garçons	Indépendante	3 SS. de la Charité	....	....	51	9	....	54.70
St-Paul-du-Buton	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours	....	....	111	18	....	54.70
Ste-Euphémie	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. SS. Cœur de M	....	....	155	6	....	54.70
N.-D. du Rosaire	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité	....	....	72	9	....	54.70
St-Pierre	Mod. garcons.	Sous contrôle.	.....	1	....	7	7	....	54.70
									1011.95

RESUME des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTMORENCY									$ cts.
Ste-Anne	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs. Ec. chrét.	2	....	220	33	27	82.05
Ste-Famille	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation.	....	....	75	9	9	82.05
Château-Richer	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs. Inst. chrét.	....	....	81	17	....	54.70
Château-Richer	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. Perp. Secours.	....	....	236	28	....	54.70
L'Ange-Gardien	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.	....	....	133	12	....	54.70
St-Anne	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. St-Rosaire	....	....	117	17	....	54.70
Ste-Famille	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	52	11	....	54.70
St-Jean	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie	....	....	92	8	....	54.70
St-Joachim	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours.	....	....	111	7	....	54.70
St-Laurent	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Bon-Pasteur	....	1	79	26	....	54.70
St-Pierre	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	29	12	....	54.70
MONTREAL (cité de)									656.40
"St. Kevin's School"	Acad. garçons	Indépendante	....	1	1	51	29	12	82.05
"High-School" cath.	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs Présentation	....	....	144	36	52	82.05
Ac. de l'Archevêché	Acad. garçons	Indépendante	8 Frs Inst. chrct.	....	....	215	83	64	82.05
Ac. Comm.-Cath.	Acad. garçons	Sous contrôle.	....	13	....	83	66	65	82.05
Ecole-Meilleur	Acad. garçons	Sous contrôle.	25 Frs Sacré-Cœur	....	....	1014	96	35	82.05
Ecoles Ste-Brigide	Acad. garçons	Sous contrôle.	22 Frs. Ec. chrét.	....	....	814	82	25	82.05
Ecole St-Patrice	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles chrét.	3	....	357	63	22	82.05
Ecole St-Pierre	Acad. garçons	Sous contrôle.	18 Frs Maristes	....	....	589	77	18	82.05
Ac. St-Paul (St-Ed)	Acad. garçons	Sous contrôle.	25 Frs Ecoles chrét.	9	....	1462	81	37	82.05
Ecole Bourgeoys	Acad. filles	Sous contrôle.	29 SS. Congrégation	....	2	1214	60	18	82.05
Ec. N.-D. du-B-Con.	Acad. filles	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation	....	....	287	26	18	82.05
Acad. Marie-Rose	Acad. filles	Indépendante	17 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	333	30	21	82.05
Ecole Ste-Anne	Acad. filles	Sous contrôle.	11 SS. Congrégation.	....	1	405	29	19	82.05
Ecole Ste-Catherine	Acad. filles	Sous contrôle.	15 SS. Congrégation.	....	2	638	44	16	82.05
Ecole St-Gabriel	Acad. filles	Sous contrôle.	11 SS. Ste-Croix	....	....	368	60	29	82.05
Ecole Visitation	Acad. filles	Sous contrôle.	15 SS. Congrégation	....	2	645	44	18	82.05
Acad. Ste-Brigide	Acad. filles	Sous contrôle.	18 SS. Ste-Croix	....	4	917	15	32	82.05
Acad. St-Ignace	Acad. filles	Indépendante	9 SS. Ste-Croix	....	....	167	23	12	82.05
Ecole St-Joseph	Acad. filles	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation.	....	2	500	29	16	82.05
Ecole St-Patrice	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.	....	2	474	67	24	82.05
Ecole St-Stanislas	Acad. filles	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation.	....	1	267	18	9	82 05
Ecole Marchand	Acad. filles	Sous contrôle.	....	....	16	504	132	50	82.05
Ec. N.-D.-des-Anges	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.	....	....	304	30	9	82.05
Ecole Ste-Agnès	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.	....	....	387	62	23	82.05
Acad. SS. NN. J.-M.	Acad. filles	Indépendante	18 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	234	32	18	82.05
Pens. L'Ange-Gard.	Acad. filles	Indépendante	26 SS. Ste-Anne	....	....	257	32	12	82.05
Pen. Ste-Ang. Ste-C.	Acad. couvent	Indépendante	12 SS. Ste-Anne	....	....	153	24	8	82.05
Ec. St-Ls-de-France	Acad. filles	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation.	....	3	386	37	18	82 05
St-Ed-de-Montréal	Acad. filles	Sous contrôle.	22 SS Ste-Croix	....	9	1162	96	35	82.05
Acad. Bourget	Acad. mixte	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation.	....	2	342	37	13	82.05
Couv. St-J-l'Evang.	Acad. mixte	Sous contrôle.	12 SS. Ste-Croix	....	4	737	53	16	82 05
Ec. de Mlle E. Viger	Acad. mixte	Sous contrôle.	....	....	8	304	23	7	82.05
Ecole Ste-Catherine	Acad. couvent	Indépendante	15 SS. Congrégation.	....	....	190	47	35	82.05

RESUME des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques			D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices	Total des élèves	Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTREAL—Cité de—*Suite*									$ cts.
Ecole Jeanne-d'Arc.	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ec. chrét.	2	....	481	12	12	82.05
Ecole Belmont	Mod. garçons	Sous contrôle.		12	....	439	24	....	54.70
Ecole Champlain	Mod. garçons	Sous contrôle.		18	....	810	60	....	54.70
Ecole Montcalm	Mod. garçons	Sous contrôle.		17	....	672	64	....	54.70
Ecole Olier	Mod. garçons	Sous contrôle.		5	....	621	57	....	54.70
Ecole Plessis	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ecoles chrét.	10	....	805	43	....	54.70
Ecole Salaberry	Mod. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Ecoles chrét.	....	4	757	58	....	54.70
Ecole Sarsfield	Mod. garçons	Sous contrôle.		12	....	527	48	....	54.70
Ecole Ed. Murphy	Mod. garçons	Sous contrôle.		10	....	358	35	....	54.70
Ecole Chauveau	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Présentation	1	....	300	49	....	54.70
Ec. Christ. Colomb.	Mod. garçons	Sous contrôle.	Frs St-Gabriel	1	....	466	26	....	54.70
Ecole Ste-Hélène	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs St-Gabriel	1	....	286	7	....	54.70
Ecole St-Joseph	Mod. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Ecoles chrét.	....	....	595	51	....	54.70
Mount St-Mich. Sch	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Maristes	....	....	435	19	....	54.70
Mount St. Mich. Sch	Mod. filles	Sous contrôle.	6 Srs Ste-Anne	....	2	271	28	....	54.70
Ecole Frontenac	Mod. filles	Sous contrôle.	12 SS. SS. NN. J.-M.	....	1	647	20	....	54.70
Ecole Frontenac	Mod. garçons	Sous contrôle.		9	3	515	22	....	54.70
Ecole St-Zotique	Mod. filles	Sous contrôle.	12 Srs Ste-Anne	....	....	424	14	....	54.70
Ecole St-Zotique	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs. Ec. chrét.	3	....	491	33	....	54.70
Ec. St-Paul de Viauv	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ec. chrét.	5	....	550	25	....	54.70
Ecole St-Nom-de-Marie	Mod. filles	Sous contrôle.	15 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	75	20	....	54.70
Ec. St-Ros.-de-Villeray	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Clercs St-Viateur	7	....	425	29	....	54.70
Orph. St-Arsène	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Clercs St-Viateur	....	....	400	21	....	54.70
Ecole Ste-Anne	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ec. chrét.	3	....	428	60	....	82.05
Ecole St-Charles	Mod. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ec. chrét.	5	....	670	51	....	54.70
Ec. St-J-B-de-LaSalle	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Ec. chrét.	3	....	413	43	7	82.05
Ecole Ste-Philomène	Acad. filles	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation.	....	6	597	14	8	82.05
Ecole St-Eusèbe	Acad. filles	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation	....	2	617	42	8	82.05
Ec. du S.-N.de-Jésus	Acad. filles	Sous contrôle.	28 SS.S.SNN.J.-M.	....	....	1199	45	15	54.70
Ecole Jeanne-Leber	Mod. filles	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation.	....	....	300	36	....	54.70
Ste-Cl-de-Tétraultv	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. Congrégation.	....	4	369	14	....	54.70
Couv. du S.-Cœur	Mod. filles	Indépendante	24 SS. Sacré-Cœur	....	....	145	25	....	54.70
Ecole Ste-Hélène	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. Congrégation.	....	2	260	20	....	54.70
Ecole Garneau	Mod. filles	Sous contrôle.		....	20	811	25	....	54.70
Ecole St-Clément	Mod. filles	Sous contrôle.	10 SS. SS. NN. J.-M.	....	1	357	15	....	54.70
Ec. B.-de-LaBruère	Mod. mixte	Sous contrôle.		5	8	484	30	....	54.70
Ec. N.-D. Perp. Sec.	Mod. mixte	Sous contrôle.	17 SS. Congrégation.	....	8	1009	27	....	54.70
Ec. Mde Mackay-W	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	4	170	23	....	54.70
Couv. N.-D. St-Rosaire	Mod. filles	Sous contrôle.	13 SS. Sept-Douleur.	....	4	744	36	....	54.70
Montréal-Dorion									4977.70
St-Stan-de-Kostka	Acad. couvent	Sous contrôle.	18 SS. SS. NN. J.-M	....	3	965	23	8	82.05
St-Stan-de-Kostka	Acad. garçons	Sous contrôle.	17 Frs Ec. chrét.	4	....	1027	78	32	82.05
Montréal-Hochelaga									164.10
Ecole Ste-Elizabeth	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ec. chrét.	1	....	273	18	....	54.70
St-Henri	Mod. garçons	Sous contrôle.	18 Frs Ecoles chrét.	6	....	865	73	....	54.70
									109.40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915–16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
Mont-Laurier									$ cts.
L'Enfant-Jésus	Acad.couvent	Sous contrôle.	14 SS. Ste-Anne	....	10	936	59	16	82.05
St-Jean-Baptiste	Acad. garçons	Sous contrôle.	24 Clercs St-Viateur	5	....	1086	120	65	82.05
St-Jean-Baptiste	Acad. filles	Sous contrôle.	22 SS.SS.NN.J.-M.	....	3	993	23	5	54.70
									218.80
Montréal-Maisonneuve.									
Hochelaga	Acad. garçons	Sous contrôle.	44 Frs Ste-Croix	1	....	1957	181	34	82.05
Hochelaga	Acad.couvent	Sous contrôle.	40 SS.SS.NN.J.-M.	....	19	2042	55	5	54.70
Acad. Ste-Emilie	Acad.couvent	Indépendante	22 SS.SS.NN.J.-M.	....	....	170	40	13	82.05
St-Grég-le-Thaum.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ecole Imm.-Concep.	Acad.couvent	Indépendante	9 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	277	50	27	82.05
Ecole St-Frs-Xav.	Acad. garçons	Sous contrôle.	19 Frs Inst. chrét.	6	....	901	73	36	82.05
Ec. St-J-Berchmans.	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Inst. chrét.	2	....	561	57	....	54.70
Ec. M.-Immaculée.	Mod. couvent	Sous contrôle.	14 SS.SS.NN.J.-M.	....	2	656	52	....	54.70
Ecole Ste-Famille	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Inst. chrét.	3	....	575	27	....	54.70
Académie Proulx	Mod. couvent	Sous contrôle.	4 SS.SS.N.-J.-M.	....	2	903	72	....	54.70
NAPIERVILLE									601.70
St-Cyprien	Acad.couvent	Indépendante	9 SS. Ste-Anne	....	....	162	16	5	54.70
St-Rémi	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. Ste-Anne	....	....	253	68	8	82.05
St-Cyprien	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	2	89	8	....	54.70
St-Edouard	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	41	19	....	54.70
St-Michel	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne	....	....	87	8	....	54.70
St-Rémi	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Clercs St-Viateur	....	....	127	6	....	54.70
NICOLET									355.55
Nicolet	Acad.couvent	Indépendante	20 SS. l'Assomption	....	....	307	55	25	82.05
St-Grégoire	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles chrét.	1	....	130	21	7	82.05
Bécancour	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption	....	....	94	7	....	54.70
Bécancour	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	47	19	....	54.70
Gentilly	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. l'Assomption	....	....	86	22	....	54.70
Nicolet	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ecoles chrét.	....	....	252	56	....	54.70
Ste-Ang-de-Laval	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	82	20	....	54.70
St-Célestin	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	52	10	....	54.70
Ste-Gertrude	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	81	28	....	54.70
Villers	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	63	11	....	54.70
St-Grégoire	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	80	20	....	54.70
St-Léonard	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption	....	....	100	11	....	54.70
St-Léonard	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption	....	....	62	21	....	54.70
Ste-Monique	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	63	20	....	54.70
St-Pre-les-Becquets	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	27	6	....	54.70
St-Pre-les-Becquets	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption	....	....	45	20	....	54.70
St-Wenceslas	Mod. mixte	Sous contrôle	.....	....	3	122	16	....	54.70
Ste-Marie-de-Blandford	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	78	8	....	54.70
St-Jos-de-Blandford	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption	....	....	204	18	....	54.70
									1094.00

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
OTTAWA									$ cts.
Aylmer	Acad.couvent	Indépendante	18 SS.G. de la Croix	....	....	180	35	20	82.05
Hull (Ste-Marie)	Acad.couvent	Sous contrôle.	13 SS. G. de la Croix.	....	....	457	82	5	54.70
Hull (Notre-Dame)	Acad. garçons	Sous contrôle.	18 Frs Ecoles chrét.	....	....	762	76	13	82.05
Hull T.-S.-Rédemp)	Mod. couvent	Sous contrôle.	6 SS. G. de la Croix	....	2	345	18	....	54.70
Hull, cité	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles chrét	....	....	267	24	....	54.70
Gracefield	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Sacré-Cœur	....	....	100	12	....	54.70
Maniwaki	Mod. mixte	Sous contrôle.	8 SS. G. de la Croix	....	2	325	37	....	54.70
Maniwaki	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. G. de la Croix	....	1	78	13	....	54.70
Pointe-Gatineau	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. G. de la Croix	....	....	174	20	....	54.70
Pointe-Gatineau	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ecoles chrét	....	....	176	26	....	54.70
Bouchette	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	28	7	....	54.70
PONTIAC									656.40
Fort-Coulonge	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	81	12	....	54.70
Ile-aux-Allumettes	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	30	10	....	54.70
Litchfield-Upper	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	3	119	24	....	54.70
Portage-du-Fort	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	48	7	....	54.70
Ste-Marie-de-Quyon	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	116	9	....	54.70
PORTNEUF									273.50
Deschambault	Acad.couvent	Indépendante	9 SS. de la Charité	....	....	90	24	7	82.05
Neuville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation	....	....	89	21	13	82.05
St-Augustin	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation	....	....	87	11	11	82.05
St-Casimir, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. chrét	....	....	186	18	13	82.05
St-Raymond, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles chrét	....	....	192	77	22	82.05
Bois-de-l'Ail	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	50	9	....	54.70
Cap-Santé, village	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	17	7	....	54.70
Grondines	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	34	6	....	54.70
St-Augustin	Acad. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ecoles chrét	....	....	140	42	27	82.05
N.-D-des-Anges	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St.-C.-de-Mar	....	1	158	14	....	54.70
Neuville	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. chrét	....	....	78	18	....	54.70
Pont-Rouge	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Maristes	....	....	135	26	....	54.70
Pont-Rouge	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité	....	2	151	8	....	54.70
Portneuf	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	166	36	....	54.70
Portneuf	Mod. filles	Sous contrôle.	8 SS. de St-Ls	....	1	166	22	....	54.70
St-Alban	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours	....	....	166	19	....	54.70
St-Basile	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. Perp. Secours	....	....	163	10	....	54.70
St-Bernardin	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. St-Cœur-de-M.	....	1	256	14	....	54.70
St-Casimir	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Providence	....	....	241	20	....	54.70
Ste-Catherine	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	32	20	....	54.70
St-J-B-des-Ecureuils	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	78	12	....	54.70
St-Raymond, village	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. de la Charité	....	....	107	40	....	54.70
St-Raymond, village	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité	....	3	251	11	....	54.70
St-Rémi-du-Lac-au-Sable	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie	....	1	151	6	....	54.70
St-Ubald	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Ser. de Marie	....	....	132	13	....	54.70
									1531.60

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
QUEBEC, Comté									$ cts.
Vill. Montmorency..	Acad. garçons	Sous contrôle.	....	....	....	244	8	9	82.05
Beauport.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ec. chrét.....	....	....	242	24	16	82.05
Beauport.....	Acad.couvent	(Sous cont. et	10 SS. Congrégation.	....	2	314	22	(e) 4	54.70
Bellevue.....	Acad.couvent	Indépendante	14 SS. Congrégation.	....	2	110	10	41	82.05
J-Lorette(Loretville)	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. de St-Louis....	....	....	85	13	9	82.05
Sillery.....	Acad.couvent	Indépendante	40 SS. Jés-Marie....	....	....	152	65	28	82.05
Trait-Carré-de-Charlesbourg..	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Bon-Pasteur...	....	1	194	39	16	82.05
Trait-Carré-de-Charlesbourg..	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	3	....	129	34	17	82.05
Anc-Lorette, village.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	4	208	6	....	54.70
Cap-Rouge.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	1 Sr de la Charité....	....	....	39	7	....	54.70
Cap-Rouge.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité...	....	....	46	11	....	54.70
J.-Lorette, village...	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ecoles chrét...	....	....	150	32	....	54.70
J.-Lorette, village...	Mod. filles...	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis....	....	....	195	9	....	54.70
Ste-Foy.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Pasteur...	....	....	145	16	....	54.70
St-Ls-de-Courville..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph.....	....	....	255	33	....	54.70
Giffard, village.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	102	13	....	54.70
Villa. Montmorency.	Mod. filles...	Sous contrôle.	8 SS. St-Joseph.....	....	1	369	13	....	54.70
QUEBEC, Cité									1121.35
Ac. Com. (St-Roch)..	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Ecoles chrét..	6	....	827	117	20	82.05
Acad. St-Joseph....	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ecoles chrét..	5	....	680	80	23	82.05
Ecole St-Malo.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Maristes.....	....	....	510	51	16	82.05
Ecole St-Sauveur...	Acad. garçons	Sous contrôle.	20 Frs Ecoles chrét..	3	....	823	211	57	82.05
Bon-Pasteur.....	Acad.couvent	Sous contrôle.	14 SS. Bon-Pasteur..	....	....	304	62	46	82.05
Limoilou.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	18 SS. St-Cœur-M..	....	....	630	44	6	82.05
N.-D. de J.-Cartier..	Acad.couvent	Sous contrôle.	14 SS. Congrégation.	....	....	579	91	33	82.05
Limoilou.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Sacré-Cœur..	2	....	584	41	10	82.05
St-Jean-Baptiste....	Acad.couvent	Sous contrôle.	15 SS. de la Charité	....	8	870	167	49	82.05
St-Malo.....	Acad.couvent	Sous contrôle.	11 SS. Congrégation	....	1	534	21	4	82.05
St-Roch.....	Acad.couvent	Indépendante	21 SS. Congrégation.	....	....	330	41	31	82.05
St-Sauveur.....	Acad.couvent	Indépendante	8 SS. Congrégation..	....	....	218	10	19	82.05
Srs de la Ch. (Glacis)	Acad.couvent	Sous contrôle.	5 SS. de la Charité..	....	....	115	23	15	82.05
Srs de la Ch. (Mallet	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. de la Charité.	....	....	287	56	45	82.05
Ecole Jacq-Cartier..	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles chrét..	2	....	566	143	68	82.05
Ecole Ste-Marie....	Acad. filles...	Sous contrôle.	7 SS. Bon-Pasteur...	....	5	373	29	24	82.05
Ecole St-Roch.....	Acad. filles...	Sous contrôle.	14 SS. Congrégation.	....	2	482	42	7	82.05
Acad. N.-D. du Ch..	Acad. filles...	Sous contrôle.	7 SS. St-Joseph.....	....	....	222	24	16	82.05
Ecole St-Sauveur...	Acad. filles...	Sous contrôle.	16 SS. Congrégation.	....	7	993	43	10	82.05
Acad. St-Louis.....	Acad. filles...	Indépendante	12 SS. de Marie.....	....	....	198	41	26	82.05
L'Œuv. du Patron..	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs St-Vinc-de-P..	....	....	338	27	....	54.70
Ecole St-Patrice....	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ecoles Chrét..	....	....	268	22	....	54.70
Srs de la Ch. Orph...	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	25 SS. de la Charité	....	6	396	13	....	54.70
Pens. St-Ls-de-Gonz	Mod. garçons	Indépendante	12 SS. de la Charité .	....	....	304	24	....	54.70
Srs de la Ch. Ang.-C.	Mod. filles...	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité..	....	....	43	22	....	54.70

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915–16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
QUEBEC, Cité—*Suite.*									$ cts.
Cap-Diamant	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	....	98	16	....	54.70
N.-D.-de-la-Garde	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	....	113	7	....	54.70
Ec.N.-D.-de-Lourdes	Mod. filles	Sous contrôle.	7 SS. de la Charité	....	....	158	38	....	54.70
Ec. de l'Im. Concept	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	5	250	7	....	54.70
Orph. St-Sauveur	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité	....	3	112	18	....	54.70
Ville-Montcalm	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles chrét.	....	....	226	24	....	54.70
RICHELIEU									2242.70
Sorel	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	24 SS. Congrégation	....	2	711	43	12	82.05
Sorel	Mod. mixte	Indépendante	....	....	2	24	8	....	54.70
Sorel	Mod. garçons	Sous contrôle.	14 Frs de la Charité	....	....	595	53	....	54.70
Filiatrault	Mod. mixte	Sous contrôle.	11 SS. St-Joseph	....	....	428	17	....	54.70
St-Aimé	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation	....	2	126	41	....	54.70
St-Ours	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation	....	....	98	17	....	54.70
St-Ours	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. chrét.	....	....	110	13	....	54.70
St-Robert	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph	....	....	134	10	....	54.70
St-Roch	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	131	8	....	54.70
Ste-Victoire	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	120	20	....	54.70
St-Aimé	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ste-Croix	....	....	109	12	....	54.70
RICHMOND									629.05
Danville	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur	....	....	127	16	8	82.05
Danville, village	Acad. couvent	Sous contrôle.	7 SS Congrégation	....	....	145	16	7	82.05
Richmond	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur	....	....	148	20	6	82.05
Richmond	Acad. filles	Indépendante	8 SS. Congréagation	....	....	214	34	18	82.05
Windsor-Mills	Acad. couvent	Sous contrôle.	5 SS. Congrégation	....	2	224	20	15	82.05
Windsor-Mills	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur	....	....	209	23	6	82.05
Asbestos	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	3	141	18	....	54.70
Asbestos	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Congrégation	....	4	325	21	....	54.70
Bromptonville	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur	....	....	153	14	....	54.70
Bromptonville	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation	....	....	179	25	....	54.70
St-Geo-de-Windsor	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption	....	....	118	15	....	54.70
RIMOUSKI									765.80
Rimouski	Acad. couvent	Indépendante	16 SS. de la Charité	....	....	191	25	6	82.05
Ste-Blandine	Acad. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Filles de Jésus	....	....	103	23	6	82.05
Rimouski	Mod. filles	Sous contrôle.	7 SS. de la Charité	....	....	263	19	....	54.70
Rimouski	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	5	241	20	....	54.70
Rimouski (paroisse)	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	87	8	....	54.70
N.-D.-du-S.-Cœur	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	78	36	....	54.70
St-Anaclet	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 Filles du Rosaire	....	....	143	16	....	54.70
Ste-A-de-la-P-au-Pè.	Mod. mixte	Indépendante	2 SS. Filles de Jésus	....	....	62	12	....	54.70

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques ,des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
RIMOUSKI—*Suite.*									$ cts.
Ste-Cécile-du-Bic	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	4	247	46	....	54.70
St-Fabien	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	4	198	27	....	54.70
Ste-Luce No 1	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	69	19	....	54.70
St-Mathieu	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	84	19	....	54.70
Ste-Luce No 3	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	149	19	....	54.70
Rimouski	Mod. mixte	Indépendante	5 SS. du Rosaire	....	....	128	8	....	54.70
St-Simon	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	35	17	....	54.70
St-Valérien	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	26	11	....	54.70
ROUVILLE									929.90
St-Jean-Baptiste	Acad. filles	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation	....	3	137	25	8	82.05
St-Césaire	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	22 Frs Ste-Croix	....	....	190	40	25	82.05
St-Césaire	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. Présentation	....	3	210	29	13	82.05
Marieville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	17 SS. Présentation	....	4	113	44	6	82.05
Ste-Angèle	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	24	12	....	54.70
St-Hilaire	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS.NN.J.-M.	....	....	92	16	....	54.70
St-Hilaire	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	1	63	11	....	54.70
Richelieu, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	84	11	....	54.70
SAGUENAY									547.00
Tadoussac	Acad. mixte	Sous contrôle.	....	1	2	143	13	1	54.70
Bergeronnes	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	35	13	....	54.70
Les-Escoumains	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	20	20	....	54.70
Les Sept-Iles(St-Jos)	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Filles de Jésus	....	1	112	8	....	54.70
Mille-Vaches	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	55	9	....	54.70
Pte-aux-Esquimaux	Mod. couvent	(Sous cont. et (indépend.)	2 SS. Filles de Jésus	....	....	129	15	....	54.70
Riv-Ste-Marguerite	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	68	24	....	54.70
ST-HYACINTHE									382.90
St-Hya. (Ac. Girouard)	Acad. garçons	Sous contrôle.	17 Frs Sacré-Cœur	....	....	604	93	30	82.05
St-Hya. (N.-D. de L.	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	17 SS. Présentation	....	3	218	71	10	82.05
St-Hya. (Ac. Prince	Acad.couvent	Sous contrôle.	11 SS. Présentation	....	2	453	33	18	82.05
St-Charles sur Richelieu	Mod. filles	Indépendante	4 SS. Présentation	1	38	15	....	....	54.70
St-Denis	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation	....	....	139	24	....	54.70
Girouard (Ec. Raymond)	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph	....	....	275	19	....	54.70
Girouard (Ec. Larocque	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph	....	....	234	16	....	54.70

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ST-HYACINTHE —*Suite.*									$ cts.
St-Denis	Mod. garçons	(Sous cont. et indépend.)	6 Clercs St-Viateur.	....	....	132	35	....	54.70
St-Hyac. (Ec. St-Jos	Mod. mixte.	Indépendante	6 SS. St-Joseph	....	....	70	28	....	54.70
Ste-Madeleine	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	126	13	....	54.70
Salvail	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	114	6	....	54.70
Village de la Provide	Mod. mixte.	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph	....	....	221	23	....	54.70
ST-JEAN									738.45
St-Jean	Acad. garçons	Sous contrôle.		8	5	432	51	22	82.05
St-Jean	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	15 SS. Congrégation.	....	....	496	41	21	82.05
Lacolle	Mod. mixte.	Sous contrôle.		....	2	114	44	....	54.70
Ste-Marg-de-Blairfindie	Mod. mixte.	Sous contrôle.		....	2	66	25	....	54.70
St-P-de-l'Ile-aux-N	Mod. mixte.	Sous contrôle.		....	2	57	13	....	54.70
St-Valentin	Mod. mixte.	Sous contrôle.		....	2	88	10	....	54.70
ST-MAURICE									382.90
Shawinigan (St-Bon.	Acad. filles	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus	....	....	184	22	9	82.05
Yamachiche	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation.	....	2	148	16	11	82.05
Yamachiche	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ecoles chrét.	....	....	133	32	8	82.05
Pte-du-Lac No 1	Mod. couvent	Indépendante	3 SS. G. de la Croix	....	....	62	12	....	54.70
St-Barnabé	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	86	24	....	54.70
Shawinigan, par	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus	....	....	184	22	....	54.70
St-Elie-de-Caxton	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus	....	....	195	15	....	54.70
SHEFFORD									464.95
Granby, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation.	....	....	421	34	5	82.05
Granby, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Sacré-Cœur	....	....	481	67	11	82.05
Waterloo	Acad.couvent	Indépendante	13 SS.SS.NN.J.-M.	....	....	80	26	13	82.05
Roxton-Falls	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation.	....	....	181	25	11	82.05
Ely-Sud	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. Sacré-Cœur	....	....	157	27	....	54.70
Ste-Pudentienne	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	111	8	....	54.70
Waterloo	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes	....	....	138	23	....	54.70
Lawrenceville	Mod. mixte.	Sous contrôle.		....	2	60	10	....	54.70
St-Théophile-d'Ely.	Mod. mixte.	Sous contrôle.		....	2	86	10	....	54.70
St-Frs-X.-de-Shefford	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	71	9	....	54.70
Roxton-Falls, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS Présentation	....	1	110	21	....	54.70
SHERBROOKE									711.10
Acad. St-Patrice	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Présentation	....	....	107	28	17	82.05
Sherbrooke-Centre	Acad.couvent	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation.	....	1	451	50	10	82.05
Sherbrooke	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	27 SS. Congrégation.	....	....	519	115	107	82.05

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure 1915-16
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
SHERBROOKE—*Suite.*									$ cts.
Sherbrooke-Est	Acad. filles	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation	....	....	435	34	17	82.05
Sherb., E. du Q.-C	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Sacré-Cœur	....	....	560	107	....	54.70
Sherb., Ec. du Q.-S.	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur	....	....	393	10	....	54.70
Sherb., Ec. du Q.-E.	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Sacré-Cœur	....	....	472	23	....	54.70
Sherbrooke-Ouest	Mod. filles	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation	....	1	417	17	....	54.70
SOULANGES									547.00
St-Laur-des-Cèdres	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation	....	....	142	17	6	82.05
Côt. du Lac (St-Ign)	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	52	6	....	54.70
Côteau-Landing	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	2	....	99	16	....	54.70
Côteau-Station	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	2	43	21	....	54.70
Rivière-Beaudette	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	1	92	14	....	54.70
Ruisseau	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	76	12	....	54.70
St-Clet	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	1	105	6	....	54.70
St-Dom-des-Cèdres	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	61	21	....	54.70
St-Emile	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	43	13	....	54.70
St-Laur.-des-Cèdres	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	1	89	11	....	54.70
Ste-M-de-St-Polycarpe	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	....	45	9	....	54.70
St-Polycarpe	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Ste-Anne	....	....	107	9	....	54.70
St-Polycarpe	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	1	60	9	....	54.70
St-Zotique	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	64	10	....	54.70
STANSTEAD									793.15
Coaticook	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	36 SS. Présentation	....	....	369	36	7	82.05
Coaticook	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Sacré-Cœur	....	....	245	27	13	82.05
Magog	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Sacré-Cœur	....	....	408	43	8	82.05
Magog	Acad. couvent	Sous contrôle.	9 SS. Sacré-Cœur	....	....	369	41	11	82.05
Stanstead	Acad. couvent	Indépendante	9 Rel. Ursulines	....	....	103	52	23	82.05
St-Herménégilde	Mod. mixte	Sous contrôle.	SS. Présentation	....	....	72	12	....	54.70
Ste-Suz-de-Barsnton	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Présentation	....	....	100	11	....	54.70
Stanstead	Mod. couvent	Sous contrôle.	4 Rel. Ursulines	....	....	107	14	....	54.70
Stanstead	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	3	108	7	....	54.70
Beebe-Plain	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	68	10	....	54.70
TEMISCAMINGUE									683.75
Ville-Marie, N.-D.-L	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. G. de la Croix	1	....	75	16	(4) 4	54.70
Ville-Marie	Mod. mixte	Sous contrôle.	1 Fr Mariste 2 SS. l'Assomption	....	1	133	12	....	54.70
Guigues	Mod. filles	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	53	16	....	54.70
Guigues	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption	....	....	114	11	....	54.70
Lorrainville, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption	....	....	128	10	....	54.70
									273.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915–16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915–16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
TEMISCOUATA									$ cts.
Cacouna	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité	....	....	49	18	15	82.05
Fraserville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Bon-Pasteur	....	3	335	71	46	82.05
Fraserville	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ecoles chrét	....	....	522	75	27	82.05
Trois-Pistoles	Acad. garçons	Sous contrôle.		....	....	35	24	11	82.05
Fraserville	Mod, garçons	Indépendante	4 SS. Bon-Pasteur	....	....	59	10	....	54.70
Cacouna	Mod. garçons	Sous contrôle.		....	2	54	12	....	54.70
Fraservi le. Ec. St-L.	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	5	168	9	....	54.70
Fraserville, Ec. St-F.	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	8	277	24	....	54.70
Ile-Verte	Mod. garçons	Sous contrôle.		....	1	39	20	....	54.70
Ile-Verte	Mod. filles	Sous contrôle.		....	1	31	23	....	54.70
N.-D.-du-Lac	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. Filles de Jésus	....	....	81	38	....	54.70
N.-D.-du-Portage	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	48	11	....	54.70
St-Arsène	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	103	36	....	54.70
St-Eloi	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	67	19	....	54.70
St-Jean-de-Dieu	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	136	5	....	54.70
St-Mat.-de-Cabano	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. du Rosaire	....	....	182	27	....	54.70
Trois-Pistoles	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Jésus-Marie	....	....	138	31	....	54.70
St-Mat-de-Cabano	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	173	24	....	54.70
St-Epiphane	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	3	131	16	....	54.70
									1148.70
TERREBONNE									
St-Jovite	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. de la Sagesse	....	....	75	12	12	82.05
Ste-Agathe-des-Mts	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. de la Sagesse	....	....	180	27	16	82.05
St-Jérôme	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	28 SS. Ste-Anne	....	....	603	40	24	82.05
St-Jérôme	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles chrét	....	....	365	45	20	82.05
Ste-Thérèse	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Congrégation	....	....	371	41	27	82.05
Terrebonne	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation	....	....	243	33	(a) 3	54.70
Terrebonne	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	13 Clercs St-Viateur	....	....	400	64	48	82.05
Ste-Ag-des-Monts	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Sacré-Cœur	....	....	245	40	9	82.05
Ste-Adèle	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Providence	....	....	158	12	....	54.70
Ste-Anne-des-Plaines	Mod. garçons	Sous contrôle.		....	2	76	7	....	54.70
Ste-Anne-des-Plaines	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. Ste-Anne	....	....	75	25	....	54.70
St-Jovite	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	....	26	8	....	54.70
Ste-Thérèse	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel	....	....	153	21	....	54.70
									902.55
TROIS-RIVIERES									
Trois-Rivières	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ec. chrét	....	....	180	132	48	82.05
Trois-Rivières No 3	Mod. filles	Sous contrôle.	6 Rel Ursulines	....	3	360	12	....	54.70
Trois-Rivières No 4	Mod. filles	Sous contrôle.	8 Rel Ursulines	....	....	257	12	....	54.70
									191.45

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
VAUDREUIL									$ cts.
Rigaud	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne	....	....	156	20	7	82.05
Vaudreuil	Acad. garçons	Sous contrôle.		1	2	109	20	8	82.05
Rigaud	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur	....	....	98	8	....	54.70
Vaudreuil	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Ste-Anne	....	....	137	15	....	54.70
VERCHERES									273.50
Varennes	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix	....	....	134	17	17	82.05
Varennes	Acad. garçons	(Sous cont, et indépend.)	14 Frs Ecoles chrét	....	....	214	44	21	82.05
Belœil	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS.SS.NN.J.-M	....	....	132	34	....	54.70
Contrecœur	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. SS. NN. J.-M	....	1	216	20	....	54.70
St-Antoine	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	162	27	....	54.70
Ste-Julie	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	25	6	....	54.70
St-Marc	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	70	10	....	54.70
Verchères	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN.J.-M	....	....	181	23	....	54.70
Verchères	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. chré	....	....	125	15	....	54.70
WESTMOUNT									547.00
Ste-M-Madeleine	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	13	430	37	....	54.70
Côte-des-Neiges	Mod. couvent	Sous contrôle.		....	....	206	15	....	54.70
Outremont (Ec. Querbes.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. SS. NN.J.-M 5 Clercs St-Viateur	 3	....	20	51	....	54..0
WOLFE									164.10
D'Israéli	Acad. filles	(Sous cont. et indépend.)	11 SS.SS.NN.J.-M	....	....	329	40	11	82.05
Beaulac	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS.NN.J.-M	....	....	115	11	....	54.70
St-Camille	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption	....	....	87	12	....	54.70
Weedon-Centre	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. Présentation	....	....	257	37	....	54.70
Wotton	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption	....	....	46	16	....	54.70
D'Israéli, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	....	36	25	....	54.70
Ham-Nord	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	76	8	....	54.70
St-Adol-de-Marbleton.	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	1	144	7	....	54.70
YAMASKA									464.95
St-Frs-du-Lac	Acad. mixte	Indépendante	8 SS. G. de la Croix	....	....	160	40	15	82.05
Baie-du-Febvre	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ecoles chrét	....	....	96	18	....	54.70
Baie-du-Febvre	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	67	17	....	54.70
Pierreville (St-Ths)	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	47	30	....	54.70
Pierreville (St-Ths)	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	151	16	....	54.70
St-David	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation	....	....	171	16	....	54.70

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1915-16
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
YAMASKA.–*Suite.*									$ cts.
St-Guil.-d'Upton	Mod. couvent	Indépendante	12 SS. l'Assomption	....	....	110	35	....	54.70
St-Guillaume, vill.	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs de la Charité	....	....	144	17	....	54.70
St-Michel	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	54	18	....	54.70
St-Zéphirin	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	87	8	....	54.70
N.-D.-de-Pierreville	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	124	7	....	54.70
									629.05
									54,946.15

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉS, COLLÈGES AFFILIÉS

Universités, Collèges affiliés et écoles normales	Subventions du gouvernement	Revenus annuels	Dépenses annuelles	Montant total des dotations	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Nombre de volumes de la bibliothèque	Nombre des diplômes accordés
Université McGill	25,000	1,059,387	1,069,717	8,481,576	9,199,939	194,000	190
Université et Collège Bishop's	2,500	25,713	25,915	220,395	258,809	11,100	8
"Stanstead Wesleyan College"	.....	.....	.....	.....	.....	Pas de	rapport.
Collège Macdonald, (école normale du)	.....	.....	.....	.....	.....	6.250	191

PROTESTANTE—1915-1916.

AUX ÉCOLES NORMALES.

FACULTÉS	Nombre d'années dont se compose le cours d'études	Nombre de semaines durant l'année scolaire	Nombre de professeurs et de conférenciers	Nombre d'étudiants	Nombre d'étudiants (garçons)	Nombre d'étudiants (filles)	Nombre total d'étudiants	Nombre des étudiants gradués	Nombre de prix donnés	Nombre de boursiers	Montant total annuel des bourses
Arts	4	32	48	159	264	151	415	61	14	.....	.....
Médecine	5	36	110	92	353	.....	353	45	.....	.....	.....
Droit	3	32	15	28	63	.....	63	15	.....	.....	.....
Sciences	4	36	58	100	327	.....	327	69	8	7	.....
Total	16	136	231	379	1,007	151	1,158	190	22	7	.....
Arts	3	36	9	15	34	10	44	6	14	.....	.....
Théologie	2	36	4	4	10	.....	10	2	9	.....	.....
Total	5	72	13	19	44	10	54	8	23	.....	.....
Arts	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas de	rapport.	
Modèle	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	15	
Elémentaire	1	40	13	197	8	189	197	191	4	37	
Kindergarten	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	

EDUCATION SUPÉRIEURE

"HIGH SCHOOLS" ET

NOMS DES LOCALITÉS	RECETTES					DÉPENSES		
	Des commissaires ou syndics	Fonds de l'éducation supérieure, 1915-16	Rétribution mensuelle	D'autres sources	Revenus annuels	Traitements des professeurs	Divers	Totaux
Montréal	32,829	1,185	23,710	.....	57,724	56,079	1,645	57,724
Québec	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Technical School, Montréal	25,478	.....	7,002	.....	32,480	32,344	136	32,480
Girls' High School, Montréal	10,522	.....	19,637	.....	30,159	30,159	.....	30,159
Girls' High School, Québec	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Stanstead Wesleyan College School	1,780	400	26,413	4,750	33,343	16,000	7,088	23,088
Totals	70,609	1,585	76,762	4,750	153,706	134,582	8,869	143,451

ACADÉMIES.

Aylmer	3,762	475	903	1,310	6,450	3,250	3,124	6,374
Ayer's Cliff	1,298	342	474	1,803	3,917	1,375	2,245	3,620
Bedford	2,289	306	436	420	3,451	2,082	1,232	3,314
Buckingham	2,687	460	448	2,415	6,010	3,050	2,062	5,112
Coaticook	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cookshire	2,085	478	712	925	4,200	2,484	1,716	4,200
Cowansville	3,073	657	897	.....	4,627	3,452	1,015	4,467
Danville	2,285	463	640	874	4,262	2,780	590	3,370
East-Angus	2,410	485	402	.....	3,297	2,075	1,292	3,367
Gault Institute	3,559	826	896	1,563	6,844	4,600	2,304	6,904
Granby	6,872	704	982	4,701	13,259	4,830	5,642	10,472
Huntingdon	4,288	986	1,602	129	7,005	5,175	1,456	6,631
Inverness	1,201	467	374	28	2,070	1,760	370	2,070
Knowlton	2,886	463	502	517	4,368	2,130	2,199	4,329
Lachute	3,832	513	2,613	228	7,186	5,200	1,986	7,186
Lachine	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lennoxville	5,667	475	595	324	7,061	3,037	2,751	5,788
Longueuil	8,317	218	687	402	9,624	6,109	3,086	9,195
Macdonald College	.....	.....	2,500	.....	2,500	6,500	627	7,127
Magog	1,554	657	762	432	3,405	2,700	1,017	3,717
New-Carlisle	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
North-Hatley	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ormstown	2,302	856	781	1,350	5,289	3,310	2,128	5,438
Outremont	616	696	4,243	42,592	48,147	13,925	33,542	47,467
Richmond	2,730	478	1,229	1,670	6,107	3,775	2,108	5,883
Shawville	3,291	940	1,054	179	5,464	3,235	2,206	5,441
Sherbrooke	16,225	725	1,678	65,000	83,628	9,535	75,135	84,670
St-John's	3,348	374	829	194	4,745	2,300	2,444	4,744
St-Lambert	17,936	882	1,860	4,122	24,800	9,752	14,208	23,960
Sutton	1,986	597	834	121	3,538	2,550	939	3,489
Verdun	16,844	.....	4,375	30,449	51,668	21,855	30,828	52,683
Waterville	1,947	465	680	465	3,557	2,665	892	3,557
Waterloo	4,750	462	355	119	5,686	2,600	2,237	4,837
Windsor	1,383	557	403	691	3,034	2,050	694	2,744
Westmount	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totals	131,423	16,007	34,746	163,023	345,199	140,081	202,075	342,156

PROTESTANTE.—ANNÉE 1915-16.—*Suite.*

ÉCOLES SPÉCIALES.

PROFESSEURS				ÉLÈVES								
	Principaux			Cours			Religion		Age			
Nombre de professeurs	Traitements	Diplômes	Bureau d'examinateurs	Élémentaire	Modèle	Académique	Protestants	Catholiques	De moins de 16 ans	De plus de 16 ans	Nombre total des élèves	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été ouverte
41	2,640	A	McG.	215	309	301	778	47	617	208	825	190
6	1,300	A	C. B.	23	38	40	84	17	74	27	101	184
28	2,500	A	McG.	.....	248	268	512	4	340	176	516	192
34	1,800	A	McG.	239	237	209	658	27	531	154	685	190
9	1,000	A	McG.	54	48	32	129	5	116	18	134	182
17	2,000	A	McG.	94	45	79	213	5	160	58	218	185
135	1,873	.....	.....	625	925	929	2,374	105	1,838	641	2,479	187

ACADÉMIES.

5	1,200	A	C. B.	101	60	19	180	.....	165	15	180	191
3	625	A	C. B.	36	34	16	86	.....	67	19	86	180
4	1,000	A	C. B.	59	18	19	89	7	84	12	96	190
5	1,200	A	McG.	87	34	23	139	5	133	11	144	186
6	1,700	A	McG.	106	64	42	208	4	177	35	212	185
5	1,200	A	McG.	77	56	24	147	10	108	49	157	180
5	1,500	A	C. B.	87	56	27	160	10	144	26	170	179
5	1,000	A	McG.	53	51	25	129	.....	110	19	129	195
5	500	M	McG.	84	24	18	124	2	116	10	126	192
7	1,500	A	C. B.	220	36	23	252	27	262	17	279	192
7	2,000	A	McG.	128	43	30	187	14	184	17	201	188
8	1,500	A	C. B.	126	80	57	244	19	220	43	263	192
3	950	A	C. B.	17	19	26	62	.....	48	14	62	193
4	1,050	A	C. B.	50	35	17	99	3	86	16	102	188
8	1,700	A	McG.	109	89	64	254	8	207	55	262	183
26	2,500	A	C. B.	972	116	25	1,108	5	1,096	17	1,113	186
7	1,025	A	C. B.	142	40	32	209	5	183	31	214	187
10	1,200	A	C. B.	212	42	12	257	9	264	2	266	184
8	1,500	A	C. B.	167	45	28	219	21	224	16	240	194
5	900	A	C. B.	105	27	29	161	.....	142	19	161	185
5	1,000	A	C. B.	110	29	13	152	.....	142	10	152	197
4	900	A	C. B.	61	26	11	96	2	88	10	98	181
5	1,400	A	C. B.	61	54	41	138	18	105	51	156	189
21	1,200	A	McG.	533	160	55	726	22	728	20	748	189
6	1,400	A	McG.	99	63	44	206	.....	171	35	206	187
6	1,050	A	McG.	115	49	56	220	.....	174	46	220	185
13	1,900	A	McG.	229	155	66	442	8	413	37	450	180
4	1,000	A	McG.	89	23	8	98	22	113	7	120	184
14	1,800	A	C. B.	319	70	33	414	8	405	17	422	188
5	950	A	C. B.	61	47	27	129	6	127	8	135	183
32	1,500	A	C. B.	1,314	160	16	1,483	7	1,479	11	1,490	190
5	800	A	C. B.	95	42	19	155	1	136	20	156	180
5	1,000	A	C. B.	82	51	24	156	1	144	13	157	183
4	950	A	C. B.	41	27	11	79	.....	66	13	79	186
25	3,000	A	C. B.	.....	187	320	500	7	336	171	507	187
290	1,302	.....	.....	6,147	2,112	1,300	9,308	251	8,647	912	9,559	186

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

"HIGH SCHOOLS" ET

NOMS DES LOCALITÉS	ELÈVES DES COURS MODÈLES ET ACADÉMIQUE					
	Dictées	Grammaire anglaise et analyse logique	Composition anglaise	Littérature anglaise	Géographie	Histoire sainte
Montréal	825	584	825	825	498	825
Québec	101	101	101	78	71	48
École technique, Montréal	473	473	516	516	384	.....
" High School ", des filles, Montréal	516	488	639	387	415	304
" High School ", des filles, Québec	98	91	98	98	82	81
Ecole" Stanstead Wesleyan Col. "	83	115	184	184	142	103
Total	2,096	1,852	2,363	2,088	1,592	1,361

ACADÉMIES.—*Suite.*

Aylmer	180	140	180	129	134	161
Ayer's Cliff	58	54	64	70	60	55
Bedford	79	61	52	75	76	77
Buckingham	101	88	73	73	98	124
Coaticook	122	122	122	94	122	93
Cookshire	129	102	110	137	110	102
Cowansville	170	104	170	170	154	143
Danville	94	94	100	100	89	90
East Angus	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Gault Institute	279	168	279	279	266	256
Granby	167	120	157	157	143	171
Huntingdon	252	196	262	262	206	184
Inverness	56	47	49	62	48	36
Knowlton	74	71	102	102	93	81
Lachute	221	178	258	258	235	193
Lachine	1,092	472	530	908	479	1,075
Lennoxville	214	145	145	145	145	182
Longueuil	266	75	75	266	262	254
Macdonald College	216	216	216	216	212	189
Magog	101	62	68	101	108	140
New-Carlisle	129	123	123	152	131	139
North Hatley	77	41	79	78	65	86
Ormstown	111	108	156	156	107	101
Outremont	748	748	748	632	632	693
Richmond	199	107	205	205	203	161
Shawville	220	220	220	220	220	187
Sherbrooke	426	371	445	445	371	379
St-Jean	108	63	68	68	78	98
St-Lambert	415	264	422	420	271	389
Sutton	121	105	73	96	115	108
Verdun	1,038	836	836	836	608	1,038
Waterville	108	110	110	110	99	91
Waterloo	110	96	110	110	95	85
Windsor	51	54	52	52	46	43
Westmount	457	457	507	507	363	.....
Total	8,189	6,218	7,166	7,691	6,444	7,204

PROTESTANTES.—ANNÉE 1915-16.—*Suite.*

ÉCOLES SPÉCIALES—*Suite.*

ÉTUDIANT LES PRINCIPALES MATIÉRES DU COURS D'ÉTUDES

Histoire ancienne	Histoire du Canada	Histoire d'Angleterre	Arithmétique	Algèbre	Géométrie	Dessin	Tenue des livres	Langue française	Latin	Grec	Physiologie et hygiène	Sciences naturelles	Histoire naturelle et agriculture	Trigonométrie
63	309	350	662	513	163	726	4	747	426	14	191	.....	.....	46
...	10	48	61	78	78..	....	5	101	37	....	.....	40	21	12
...	248	384	421	268	132	374	371	516..	.....	.....	.....	95	.....	23
123	111	212	516	209	123	639..	....	581	291	12	203	123	.....	....
...	51	53	94	32	25	81..	....	105	50	....	66	12	69	....
20	83	45	125	66	60..	.....	....	137	50	1	125	.....	.....	7
206	812	1,092	1,879	1,166	581	1,820	380	2,187	854	27	585	270	90	88

ACADÉMIES—*Suite.*

...	131	104	169	19	19	119	119	138	23	....	145	4	110	....
...	37	41	78	14	14	62	14	42	17	....	28	10	13	....
...	45	27	86	25	19	77	26	55	12	....	26	10	18	....
20	18	75	127	32	20	136	46	93	18	....	41	8	42	....
13	88	57	122	70	42	72	81	135	50	....	72	.....	52	....
...	102	59	110	35	35	87	48	137	56	....	75	35	102	5
17	88	85	16	27	27	170	68	121	65	....	118	27	170	....
...	36	42	108	50	35	102	48	89	31	....	.....	.....	.....	2
...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
...	33	148	270	29	23	256	.....	111	36	....	250	13	145	....
79	20	43	185	30	26	117	43	104	41	....	103	30	.....	....
72	20	88	262	87	57	205	112	262	86	....	175	20	219	....
...	14	54	49	34	26	36	8	55	22	....	27	13	36	....
23	20	53	93	28	17	85	11	95	16	....	47	9	74	....
51	107	141	235	97	64	221	135	190	134	....	138	37	171	1
...	95	49	1,104	25	25	1,104	132	601	51	....	1,061	9	1,088	....
...	17	83	201	32	32	159	.....	116	32	....	90	20	182	3
...	33	111	266	25	25	266	50	266	49	....	241	12	254	....
3	29	197	216	30	30	202	3	189	59	....	188	16	189	3
...	37	85	154	29	21	140	.....	101	9	....	92	13	72	....
56	12	28	152	20	13	148	16	73	10	....	111	13	139	....
21	18	33	91	20	8	76	29	53	9	....	22	6	.....	....
18	27	58	125	54	41	97	77	126	47	....	95	31	115	....
...	301	139	748	85	55	715	270	513	107	....	587	748	693	....
...	133	76	185	44	44	98	21	182	47	....	139	37	161	....
...	111	109	220	45	45	.....	.....	.....	65	....	120	45	120	....
141	204	182	405	109	64	404	88	389	97	....	281	34	272	6
...	39	21	97	13	8	24	5	67	11	....	41	4	52	....
168	103	103	412	64	33	422	86	271	45	....	255	33	.....	....
...	25	54	125	40	22	96	27	96	35	....	95	10	86	1
...	216	51	1,038	24	16	1,038	30	836	15	....	333	16	8	3
...	20	61	105	19	19	.....	.....	85	24	....	77	7	103	....
...	50	44	101	40	24	51	16	96	43	....	56	66	.....	....
...	13	44	51	22	10	51	21	51	14	....	31	6	43	....
.50	140	452	452	507	320	276	71	507	436	....	.....	320	71	78
732	2,382	2,997	8,309	1,824	1,279	7,112	1,701	6,245	1,812	....	5,160	1,662	4,800	102

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES

NOMS DES LOCALITÉS	RECETTES				
	Des commissaires ou syndics	Du fonds de l'éducation supérieure, 1915–16.	Rétributions mensuelles	Provenant d'autres sources	Revenus annuels
Aberdeen	$ 52,911	$ 434	$ 532	$ 35,703	$ 9,580
Arundel	542	100	524	.....	1,166
Athelstan	.....	.....	.....	.....	.....
Barnston	849	75	77	8	1,009
Beebe	2,098	220	283	647	3,248
Bishop's Crossing	875	150	154	.....	1,179
Brownburg	1,211	150	357	100	1,818
Bulwer	1,209	216	11	700	2,136
Bury	1,609	223	495	.....	2,327
Châteauguay	.....	.....	.....	.....	.....
Clarenceville	1,032	219	770	14	2,035
Como	1,346	100	150	2,352	3,948
Dixville	.....	.....	.....	.....	.....
Dunham	.....	.....	.....	.....	.....
Durham	652	150	40	.....	842
Durham-Sud	608	216	92	20	936
Farnham	1,962	252	763	7,111	10,088
Fort-Coulonge	.....	.....	.....	.....	.....
Freligsburg	1,181	150	171	155	1,657
Gaspé	861	150	37	732	1,780
Gould	885	216	57	.....	1,158
Greenfield-Park	5,679	24	42	1,967	7,712
Hatley	507	919	763	834	3,023
Hemmingford	345	217	74	636	1,272
Howick	.....	221	203	1,364	1,788
Hull	1,677	218	318	5,688	7,901
Joliette	1,128	100	243	364	1,835
Kensington	52,911	434	532	35,703	89,580
Kinnear's Mills	533	150	84	.....	767
Kingsbury	412	257	143	206	1,018
Kingsey	522	214	9	272	1,017
Lacolle	546	150	186	125	1,007
La Tuque	939	351	257	3,225	4,772
Leeds	560	221	186	.....	967
Lake Mégantic	859	212	176	809	2,056
Mansonville	1,095	310	422	673	2,500
Maisonneuve	.....	.....	.....	.....	.....
Milan	1,083	200	123	2,979	4,385
Maple Grove	225	150	249	.....	624
Marbleton	476	212	149	68	905
New-Glasgow	528	100	65	174	867
New-Richmond	684	150	270	.....	1,104
Paspébiac	.....	.....	.....	.....	.....
Philipsburg	215	75	90	.....	380
Port-Daniel-Centre	392	257	337	42	1,028
Portneuf	474	183	149	112	918
Rawdon	771	150	74	127	1,122
Royal-George	20,265	268	386	537	21,456
Sawyerville	1,426	353	274	22	2,075
Scotstown	2,147	635	212	.....	2,994
Shawinigan-Falls	268	.....	238	2,400	2,906
Shigawache-Centre	.....	.....	800	600	1,400
St. André	.....	.....	.....	.....	.....
Stanbridge-Est	789	150	190	.....	1,129
Thetford-Mines	246	150	319	5,890	6,605
Trois-Rivières	2,124	250	651	1,905	4,930
Way's Mills	941	75	123	500	1,639
Ste-Agathe-des-Monts	4,010	221	158	488	4,877
	$ 174,608	$ 10,598	$ 13,008	$ 115,252	$ 313,466

PROTESTANTE.—ANNÉE 1915-16—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES.

DÉPENSES			PROFESSEURS				ÉLÈVES					
				Principaux								
Traitement des professeurs	Dépenses diverses	Totaux	Nombre de professeurs	Traitements	Diplômes	École normale ou bureau d'examinateurs qui a délivré les brevets	Cours élémentaire et modèle	Protestants	Catholiques	Agés de moins de 16 ans	Agés de plus de 16 ans	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été en activité
23,738	65,024	88,762	12	$ 1,800	M	McG	295	272	23	291	4	185
856	310	1,166	2	600	A	McG	66	62	4	58	8	181
.....	.....	.....	2	400	M	McD	77	44	33	77	.....	181
700	309	1,009	2	400	M	McD	47	30	17	44	3	183
1,550	1,648	3,198	3	650	M	McG	125	125	....	118	7	187
1,023	156	1,179	3	500	M	McD	70	69	1	61	9	187
1,410	408	1,818	4	600	M	C. B.	140	140	....	140	.....	184
1,150	986	2,136	3	700	M	McD	74	74	....	52	22	181
1,880	447	2,327	4	800	M	C. B.	138	111	27	121	17	190
.....	.....	.....	2	500	M	McD	41	39	2	39	2	184
1,750	285	2,035	3	1,000	A	C. B.	64	64	....	58	6	187
950	2,998	3,948	2	550	M	McD	50	43	7	49	1	183
.....	.....	.....	2	500	M	McD	61	47	14	60	1	189
.....	.....	.....	3	500	M	C. B.	30	29	1	27	3	183
720	122	842	2	450	A	C. B.	28	28	....	26	2	185
770	166	936	2	500	M	McG	42	42	....	39	3	192
1,650	7,913	9,563	4	600	M	McG	142	137	5	136	6	187
.....	.....	.....	1	350	E	C. B.	32	32	....	32	.....	185
1,450	207	1,657	3	900	A	McG	75	72	3	58	17	190
1,221	559	1,780	2	600	M	McD	67	63	4	58	9	186
1,000	158	1,158	2	700	A	C. B.	40	39	1	33	7	189
3,200	4,512	7,712	5	1,000	M	McG	219	210	9	219	.....	189
1,350	1,489	2,839	3	650	M	McD	65	65	....	61	4	184
1,170	127	1,297	2	850	M	McG	53	51	2	51	2	188
1,500	288	1,788	3	650	M	McD	93	90	3	81	12	185
4,100	3,568	7,668	7	1,150	M	C. B.	192	185	7	188	4	188
765	10,301	11,066	2	450	M	McD	65	58	7	65	.....	184
23,738	65,024	88,762	14	1,500	A	C. B.	404	391	13	401	3	189
692	75	767	2	512	M	McD	30	22	8	21	9	186
833	185	1,018	2	450	M	McD	36	35	1	30	6	190
800	217	1,017	2	500	M	McD	22	22	....	20	2	182
940	67	1,007	2	600	M	McD	43	37	6	38	5	191
1,608	5,687	7,295	3	750	A	McG	87	81	6	83	4	191
840	127	967	2	600	M	McD	39	34	5	34	5	185
1,200	856	2,506	3	500	M	McD	60	57	3	57	3	183
1,315	1,040	2,355	3	600	M	C. B.	60	58	2	52	8	190
.....	.....	.....	10	1,100	M	McG	404	396	8	399	5	183
720	3,665	4,385	2	450	M	McD	65	57	8	58	7	185
724	51	775	2	500	M	McG	46	38	8	25	21	193
800	105	905	2	500	M	McD	40	40	....	40	.....	187
710	198	908	2	450	M	C. B.	62	62	....	58	4	180
950	154	1,104	2	600	M	McD	96	94	2	83	13	195
.....	.....	.....	2	500	M	C.B.	66	66	....	56	10	194
780	215	995	2	500	M	McD	62	53	9	60	2	202
650	167	817	2	500	M	McD	47	47	....	44	3	182
700	217	917	2	400	M	McG	27	25	2	20	7	187
775	347	1,122	2	475	M	C.B.	64	64	....	64	.....	190
8,396	15,719	24,115	12	1,500	A	McG	445	433	12	444	1	187
1,570	491	2,061	3	850	M	McG	105	75	30	94	11	189
1,847	1,210	3,057	4	800	M	McG	110	110	....	98	12	186
1,750	1,062	2,812	3	650	M	McD	92	83	9	92	.....	183
800	242	1,042	2	500	M	C. B.	47	47	....	39	8	202
.....	.....	.....	3	750	M	C. B.	76	74	2	71	5	181
979	150	1,129	3	500	M	McD	83	71	12	71	12	191
1,280	5,325	6,605	2	800	A	McG	64	54	10	61	3	177
2,200	3,605	5,805	4	1,000	A	C. B.	118	111	7	117	1	185
800	839	1,639	2	500	M	McD	53	48	5	48	5	188
1,700	1,423	3,123	3	650	M	McD	72	69	3	72	.....	188
$114,000	210,444	324,444	189	669	.....	.....	5,416	5,075	341	5,092	324	186

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES

NOMS DES LOCALITÉS	ÉLÈVES DES ÉCOLES MODÈLES ÉTUDIANT					
	Dictées	Grammaire anglaise	Composition anglaise	Littérature anglaise	Géographie	Histoire sainte
Aberdeen	295	190	295	295	234	280
Arundel	26	17	11	26	26	37
Athelstan	49	49	49	49	56	51
Barnston	27	23	23	27	23	21
Beebe	125	125	125	125	125	113
Bishop's Crossing	70	55	55	55	55	70
Brownsburg	66	66	66	66	66	66
Bulwer	70	68	44	68	68	63
Bury	138	98	98	98	98	124
Châteauguay	41	21	23	23	27	40
Clarenceville	64	58	64	64	60	53
Como	50	30	30	30	35	48
Dixville	53	35	25	61	53	49
Dunham	38	38	38	47	36	45
Durham	28	28	28	28	28	24
Durham Sud	42	34	42	42	34	35
Farnham	142	53	53	75	98	136
Fort-Coulonge	33	13	23	23	23	33
Frelighsburg	67	59	75	75	75	58
Gaspé	54	54	59	67	59	58
Gould	40	31	35	40	35	27
Greenfield Park	122	73	73	55	112	196
Hatley	43	43	43	43	47	54
Hemmingford	43	43	38	53	53	39
Howick	93	73	73	73	93	79
Hull	129	93	192	116	110	188
Joliette	41	26	36	41	41	65
Kensington	404	245	404	404	319	398
Kinnear's Mills	24	21	21	14	16	14
Kingsbury	25	18	36	22	25	33
Kingsey	16	16	13	16	16	17
Lacolle	34	34	29	34	42	32
La Tuque	60	60	65	47	57	84
Leeds	35	33	23	23	35	23
Lac Mégantic	53	53	53	53	53	53
Mansonville	49	50	50	50	50	50
Maisonneuve	238	129	129	129	129	122
Milan	57	44	44	65	51	56
Maple Grove	46	46	46	46	46	36
Marbleton	40	33	25	30	32	37
New-Glasgow	62	58	42	52	49	59
New-Richmond	54	54	54	54	54	43
Paspébiac	52	46	35	50	52	56
Philipsburg	37	28	24	28	37	53
Port-Daniel-Centre	47	37	37	37	37	37
Portneuf	26	17	17	19	17	22
Rawdon	39	64	52	64	39	61
Royal George	445	233	233	100	233	429
Sawyerville	125	100	112	112	113	115
Scotstown	89	71	89	89	63	81
Shawinigan Falls	97	56	56	97	61	94
Shigawake Centre	35	23	16	35	33	40
St-André	81	44	81	51	65	74
Stanbridge-Est	75	62	62	62	62	65
Thetford-Mines	45	38	40	47	37	16
Trois-Rivières	92	68	92	92	58	89
Way's Mills	41	32	41	41	41	46
Ste-Agathe-des-Monts	51	45	39	39	72	71
Total	4,563	3,354	3,776	3,767	3,764	4,458

PROTESTANTE.—ANNÉE 1915-16.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES

LES PRINCIPALES MATIÈRES DU COURS D'ÉTUDES

Histoire du Canada	Histoire d'Angleterre	Arithmétique	Algèbre	Géométrie	Dessin	Tenue des livres	Français	Latin	Physiologie et hygiène	Sciences naturelles	Histoire naturelle et agriculture.
30	160	295	33	15	280	280	190	46	280	.....	280
11	15	27	.....	.....	27	.....	17	.....	26	.....	26
6	43	77	10	1	77	.....	41	13	67	.....	24
5	22	47	3	3	14	.....	20	.....	24	.....	24
8	38	125	14	12	125	39	79	11	111	125	125
10	32	70	12	7	70	.....	50	1	57	.....	70
12	20	140	4	.....	140	14	43	14	28	.....	.....
4	47	74	17	6	74	16	44	1	57	74	74
55	37	135	14	14	58	10	78	4	21	4	21
16	7	41	2	.....	41	12	23	3	12	.....	23
11	31	64	22	11	61	11	61	17	42	.....	53
5	20	50	2	2	50	25	30	1	48	.....	50
6	6	61	6	33	36	.....	35	.....	55	.....	61
8	20	45	5	3	48	7	26	.....	29	2	45
2	26	28	14	4	24	6	22	4	24	.....	18
8	18	42	7	7	42	9	32	2	22	.....	35
9	19	142	6	6	136	14	78	.....	81	.....	91
13	19	32	2	.....	32	.....	10	1	10	.....	10
58	63	75	23	14	70	18	51	17	50	24	18
4	45	62	16	9	60	20	54	6	51	5	62
8	27	37	17	13	37	14	30	11	5	3	32
50	53	196	1	.....	122	20	55	1	193	.....	193
12	35	59	7	6	31	25	31	12	25	2	54
19	24	51	24	6	51	22	38	.....	22	.....	51
41	34	91	19	12	91	35	73	12	74	.....	81
15	85	176	7	2	176	59	52	.....	192	.....	116
26	13	65	1	1	65	1	26	.....	36	.....	65
26	219	404	26	6	398	.....	245	39	378	6	398
1	9	23	7	5	.....	1	16	.....	9	.....	17
5	11	36	3	.....	36	5	22	3	13	.....	8
3	6	18	2	2	17	.....	15	4	17	.....	17
9	35	42	13	7	22	13	42	4	29	.....	35
3	41	84	6	6	47	10	35	11	35	3	13
33	23	40	21	8	.....	21	23	9	10	10	10
35	18	51	5	5	53	3	53	.....	48	2	51
21	31	53	7	7	.....	.....	50	2	33	.....	43
92	3	231	7	7	153	104	243	.....	266	7	266
34	17	65	4	.....	50	24	44	.....	61	.....	61
3	22	43	13	10	46	33	46	10	30	3	12
10	15	40	5	3	21	.....	31	2	28	.....	25
25	37	59	.....	3	62	40	43	19	62	3	59
6	48	54	11	11	43	.....	54	.....	20	.....	43
11	40	64	8	.....	27	16	44	.....	29	.....	23
21	8	62	.....	7	37	.....	28	.....	14	.....	14
32	9	47	5	.....	17	17	25	.....	10	.....	12
3	16	26	6	3	26	.....	18	.....	14	.....	17
17	28	64	7	3	64	26	31	.....	57	.....	64
65	194	445	16	16	436	33	278	32	403	9	436
32	35	122	10	10	115	23	113	8	80	.....	102
37	78	106	31	15	110	46	78	18	74	.....	88
7	10	97	5	.....	97	.....	46	3	56	.....	56
2	35	45	12	7	45	.....	23	12	35	2	45
6	55	81	5	5	59	16	55	23	49	.....	76
7	29	77	16	7	83	.....	44	5	67	.....	75
8	39	66	9	5	.....	.....	40	7	9	2	.....
50	39	118	8	.....	55	8	58	13	115	.....	115
3	38	53	8	2	53	.....	32	4	45	.....	41
30	9	72	2	1	72	.....	39	8	70	.....	70
1,089	2,156	5,095	566	348	4,282	1,096	3,203	413	3,808	286	3,994

APPENDICE N° VI

PETITS TABLEAUX

TABLEAU DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
1	Ballantyne, John	Grindstone, (Iles-de-la-Madeleine)	30 juin 1903	$ 200
2	Beaudet, Avellin	St-Apollinaire, Co. Lotbinière	14 juin 1917	(1) 1,400
3	Beaumier, Joseph-Vincent	Trois-Rivières	20 octobre 1905	1,400
4	Belcourt, J.-G.-Ephrem	Nicolet, (Nicolet)	18 novembre 1880	1,400
5	Boily, Jos.-Edouard	Roberval, (Lac-St-Jean)	26 juin 1909	1,400
6	Bouchard, J.-A	Baie St-Paul	5 janvier 1916	1,400
7	Chabot, Jos.-Alexandre	Lauzon, (Lévis)	30 septembre 1896	1,400
8	Charbonneau, A.-B	2140, Boulevard Gouin, Bordeaux	3 novembre 1915	1,400
9	Chartrand, Joseph-B	Montréal, 205 rue Geo.-Etienne-Cartier	5 septembre 1917	1,400
10	Chiasson, Mgr. P	Sept-Iles, (Saguenay)		300
11	Côté, h-Maxime	St-Georges (Beauce)	14 septembre 1900	1,400
12	Cuddihy, Thomas	Montreal, 1350, Av. Delorimier	25 juin 1915	1,400
13	Curot, Marie-Joseph	Montreal, 1865, rue St-Urbain	8 juillet 1892	1,400
14	Dubeau, Joseph-Zoël	Ste-Anne-de-la-Pocatière (Kamour.)	8 juillet 1892	1,400

(1) Par un arrêté en Conseil en date du 15 juin 1914, le gouvernement accorde annuellement

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1917-18

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
1—Les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine	4
2—Le comté de Bonaventure et les municipalités de Causapscal, village et paroisse, Lac-au-Saumon, paroisse, Lac-au-Saumon, village, St-Léon-le-Grand, St-Benoît-Labre, Amqui, Val-Brillant, Sayabec, Ste-Florence-de-Beaurivage, St-Zénon-du-Lac-Amqui, Awantjish, Matalik, dans le comté de Matane	166
3—La ville de Trois-Rivières ; le comté de St-Maurice, excepté les municipalités de St-Etienne-des-Grès, St-Boniface, St-Mathias, Shawinigan-Falls, La-Baie-Shawinigan ; le comté de Maskinongé, excepté St-Ignace-du-Lac ; les municipalités de St-Barthélemi, St-Cuthbert et St-Viateur, dans le comté de Berthier	169
4—Le comté de Nicolet, excepté St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford; le comté d'Yamaska, excepté St-Michel, St-David, St-Pierre-de-St-David, St-Guillaume, St-Bonaventure, St-Pie-de-Guire, St-François, St-Gérard-d'Yamaska	182
5—Le comté du Lac St-Jean, excepté les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville, village, d'Hébertville, paroisse, de LaBarre, et le canton Taché, dans le comté de Chicoutimi	144
6—Le comté de Gaspé et les municipalités scolaires de St-Paul-des-Capucins, Dalibaire, (St-Edouard-des-Méchins,) et Cherbourg, dans le comté de Matane	126
7—Dans le comté de Kamouraska: St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère et les cantons Bungay, Parke et Chabot; dans le comté de Témiscouata: N.-D.-du-Portage, St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Hubert, St-Honoré, St-Louis-de-Ha! Ha! St-Mathias-de-Cabano, N.-D.-du-Lac, St-Eusèbe, Ste-Rose-du-Dégelé, St-Benoit-Abbé, Rivière-Bleue, St-David-d'Escourt, Les Etroits-du-Lac-Long (canton Botsford) et le canton Robinson	148
8—Le comté de L'Assomption ; celui de Montcalm, excepté St-Donat, et les cantons Chilton (N.-D.-de-la-Merci) et Décarie; les municipalités de Lavaltrie et de Lanoraie, dans le comté de Berthier, et celle de Saint-Paul, dans le comté de Joliette	131
9—Le comté de Témiscaming ; les municipalités d'Aberdeen, Ile-des-Allumettes, Sheen, Chichester, Waltham, Mansfield et Pontefract, Fort-Coulonge et Ile-du-Calumet, dans le comté de Pontiac. La région traversée par le Grand Tronc Pacifique, depuis la limite est du Témiscaming jusqu'à La Tuque, inclusivement, et la municipalité de la Rivière-Croche, dans le canton Langelier, comté de Champlain	83
10—Le territoire renfermé dans la préfecture apostolique du Golfe St-Laurent, depuis la rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon	30
11—Les municipalités de St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, St-Martin-de-Jersey, St-George, Aubert-Gallion, St-Benoît-Joseph, St-Honoré-de-Shenly, dans le comté de Beauce ; les municipalités de St-Evariste-de-Forsyth, Lambton, (St-Vital), Aylmer. (St-Sébastien), St-Samuel-de-Gayhurst, St-Ludger, Courcelles, (Ste-Martine), St-Hilaire-de-Dorset, dans le comté de Frontenac	144
12—La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal, située à l'ouest des rues Bleury et St-Pierre, le district nord de la même municipalité et les municipalités scolaires suivantes : Rivière St-Pierre, (Verdun), St-Pierre-aux-Liens, St-Léon-de-Westmount, Côte-St-Luc, Ste-Madeleine-d'Outremont, St-Viateur-d'Outremont, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Côte St-François, La Grande-Côte, Les Ecors, St-Elzéar, St-François-de-Sales	98
13—Les comtés de Stanstead et de Compton et Spaulding, Ste-Agnès-de-Ditchfield, Woburn, ville de Mégantic, Whitton, Marston-Sud, Winslow-Nord, Winslow-Sud, Ste-Cécile-de-Whitton, Val-Racine, N.-D.-des-Bois-de-Chesham et St-Hyacinthe-de-Ditchfield dans le comté de Frontenac	178
14—Le comté de Kamouraska, excepté St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère (Pohénégamook), et les cantons Bungay, Parke et Chabot, et celui de l'Islet, excepté les municipalités de St-Marcel, Ste-Perpétue, St-Pamphile, St-Adalbert	151

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
15	Filteau, Alphonse	Beauport (Québec)	7 juin 1905	$1,400
16	Filteau, L.-M	Neuville (Portneuf)	1 septembre 1915	1,400
17	Frédéric, J.-A.-M	St-Jean (St-Jean)	11 juillet 1914	1,400
18	Genest-Labarre, J.-Evariste	Victoriaville (Arthabaska)	2 novembre 1896	1,400
19	Gilman, Aaron-Luther	Cowansville (Missisquoi)	9 décembre 1895	1,400
20	Gingras, Noêl	Laurierville (Mégantic)	17 novembre 1915	1,400
21	Gosselin, J.-E	St-Gervais (Bellechasse)	17 avril 1917	1,400
22	Goulet, Joseph-Onésime	St-Gervais (Bellechasse)	16 janvier 1901	1,400
23	Goulet, Ls-Philippe	Québec, 58, rue Claire-Fontaine	18 février 1907	1,400
24	Guay, Louis-Abbon	St-David (Lévis)	26 mai 1894	1,400
25	Hébert, Joseph	Longueuil (Chambly)	1 septembre 1899	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1917-18

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
15—Le comté de Montmorency, excepté l'Ile-d'Orléans ; le comté de Québec ; les municipalités de Rivière-à-Pierre, (St-Bernardin), St-Léonard-de-Port-Maurice, St-Raymond, paroisse, St-Raymond, village ; Ste-Catherine, Lac-St-Joseph, Ste-Christine, St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Neuville, dans le comté de Portneuf	137
16.—Le comté de Portneuf, excepté les municipalités de Rivière-à-Pierre, St-Bernardin, St-Léonard-de-Port-Maurice, St-Raymond, paroisse, St-Raymond, village, Ste-Christine, Lac St-Joseph, Ste-Catherine, St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Neuville ; les municipalités de Lac-Chat, Ste-Thècle, village, Ste-Thècle, paroisse, St-Adolphe, St-Stanislas, Laflèche, St-Prosper, Ste-Anne-de-la-Pérade, ville, Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse, dans le comté de Champlain	146
17.—Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean, les écoles de St-Jacques-de-Clarenceville et St-Thomas, dans le comté de Missisquoi, et la municipalité de St-Jacques-le-Mineur, dans le comté de Laprairie	150
18.—Les comtés de Sherbrooke et de Richmond: les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely, dans le comté de Shefford; celles de St-Fulgence-de-Durham, St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls, dans le comté de Drummond, la municipalité de Ste-Christine, dans le comté de Bagot	176
19.—Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon et de Soulanges, celles de Valleyfield et de St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Beauharnois, celles de Lacolle dans le comté de St-Jean, celles de St-Thomas-de-Clarenceville, dans le comté de Missisquoi, et celle du comté de Vaudreuil, excepté la municipalité de Pointe-Fortune et les comtés de Chambly et Laprairie	97
20—Le comté de Rimouski, excepté St-Simon, St-Mathieu, St-Fabien, St-Médard, (canton Bédard), et les cantons Biencourt et Chénier ; le comté de Matane, excepté Causapscal, village et paroisse, Lac-au-Saumon, paroisse, Lac-au-Saumon, village, St-Léon-le-Grand, St-Benoît-Labre, Amqui, Val-Brillant, Sayabec, St-Paul-des-Capucins, Dalibaire, Cherbourg, Ste-Florence-de- Beaurivage, St-Zénon-du-Lac-Amqui, Awantjish, Matalick	165
21—Les municipalités de St-Marcel, Ste-Perpétue, St-Pamphile, St-Adalbert, dans le comté de L'Islet ; N.-D.-Auxiliatrice-de-Buckland, St-Philémon, St-Magloire, St-Camille, Ste-Sabine, dans le comté de Bellechasse ; St-Fabien-de-Panet, St-Paul, Ste-Apolline, St-Juste-de-la-Bretonière, dans le comté de Montmagny, Ste-Justine, St-Cyprien, St-Nazaire, St-Abdon, Ste-Rose-de-Watford, St-Louis-de-Gonzague, Ste-Germaine, St-Léon-de-Standon, Standon, St-Odilon, (Cranbourne), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, St-Prosper, dans le comté de Dorchester ; St-Zacharie et Ste-Amélie, dans le comté de Beauce	150
22—Le comté de Champlain, excepté les municipalités de Lac-Chat, Ste-Thècle, village, Ste-Thècle, paroisse, St-Adelphe, St-Stanislas, Laflèche, St-Prosper, Ste-Anne-de-la-Pérade, village, Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse ; les municipalités de St-Etienne-des-Grès, St-Boniface, St-Mathieu, Shawinigan-Falls, La-Baie-Shawinigan, dans le comté de St-Maurice	134
23—Le comté de Montmagny, excepté St-Fabien-de-Panet, St-Paul, Ste-Apolline ; le comté de Bellechasse, excepté Buckland, (N.-D.-Auxiliatrice), St-Philémon, St-Magloire, Ste-Sabine, St-Camille et Honfleur	145
24.—Le comté de Lévis, excepté la ville de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon et la partie Est du village de Lauzon; le comté de Dorchester, excepté Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon, St-Odilon (Cranbourne), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, Ste-Germaine, St-Louis-de-Gonzague, Ste-Justine, Ste-Rose-de-Watford, St-Nazaire, St-Prosper ; Honfleur, dans le comté de Bellechasse	158
25—Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères, et les diverses municipalités de St-Michel ainsi que St-David, et St-Pierre-de-St-David, St-Gérard-d'Yamaska, dans le comté d'Yamaska	167

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
26	Hunter, Rév.-J.-H.	Coaticook (Stanstead)	26 juin 1912	$ 1,400
27	Honeyman, Howard-Arthur.	Hull (Ottawa)	18 décembre 1907.	1,400
28	Kerr, Rév. Isaac-Newton	Hatley (Stanstead)	1 octobre 1899	450
29	Lefebvre, Joseph-Édouard	Vaudreuil (Vaudreuil)	22 mai 1908	1,400
30	Lévesque, Louis-Nérée	Roxton-Falls (Shefford)	12 novembre 1877	1,400
31	Letarte, A.-A.	Québec, 85 rue des Franciscains	8 février 1917	140
32	Litalien, L.-J.-E.	Trois-Pistoles (Témiscouata)	26 juin 1914	1,400
33	Longtin, Lorenzo	St-Isidore (Laprairie)	29 décembre 1909	1,400
34	Maltais, Rodolphe	Montréal, 1566 Av. Esplanade	18 avril 1917	1,400
35	Marien, J.-Gervais	St-Jean (St-Jean)	6 juillet 1912	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1917-18

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
26.—Les écoles protestantes des comtés de Stanstead et Compton, excepté celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick	97
27.—Les écoles protestantes des comtés de Pontiac, d'Ottawa, Labelle et Témiscamingue	121
28.—Les écoles protestantes des comtés de Matane et Gaspé, et celles des cantons Hope et Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure	39
29—Le comté de Jacques-Cartier ; les comtés de Soulanges, de Vaudreuil et celui de Laval, excepté St-François-de-Sales, Côte St-François, St-Vincent-de-Paul, Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Côte-des-Lacasse, Côte-des-Perron, Ste-Rose, village, Youville.	146
30.—Le comté de Drummond, excepté les municipalités de Durham-Sud (St-Fulgence), St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls; le comté de Bagot, excepté St-Dominique, Ste-Rosalie, St-Pie et Ste-Christine; les municipalités de St-Guillaume-d'Upton, Saint-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et St-François, dans le comté de Yamaska	195
31—Dans le comté de Labelle, les municipalités, suivantes: L'Ange-Gardien, Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson, Buckingham-Est, Buckingham ville, Buckingham canton, Lochaber et Gore, St-Sixte, Mulgrave et Derry, Notre-Dame-de-la-Salette, Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-du-Lac, Notre-Dame-de-Pontmain, Kiamika, St-François-Régis, Mont-Laurier, Campbell, Robertson et Pope, Cantons-Unis, St-Malachie, Val-Barrette, Plaisance, Ste-Angélique-de-Papineauville, St-André Avellin, Papineauville, Montebello, Notre-Dame-de Bonsecours-de-Montebello, Ripon (St-Casimir), Lac-Escréar, Montpellier. Dans le comté d'Ottawa, les municipalités suivantes: Templeton-Nord, Templeton-Est. Dans le comté de Montcalm: le canton Décarie	118
32—Dans le comté de Témiscouata: Fraserville, Rivière-du-Loup, Cacouna, paroisse, Cacouna, village, St-Arsène, L'Isle-Verte, St-Paul-de-la-Croix, St-Jean-de-Dieu, St-Eloi, Ste-Françoise, St-Cyprien, St-Clément, Trois-Pistoles No 1, Trois-Pistoles No 2, St-Joseph-de-Viel, Rivière-Trois-Pistoles, Raudot, N.-D.-des-Sept-Douleurs et les cantons Auclair et Rouillard; dans le comté de Rimouski: St-Simon, St-Mathieu, St-Fabien, St-Médard (Bédard) et les cantons Biencourt et Chénier	131
33.—Le comté de Laprairie, excepté St-Jacques-le-Mineur, et les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon	167
34—Dans le comté d'Argenteuil, les municipalités suivantes ; St-André paroisse, St-André village, Arundel, Carillon, Chatham No 1, Grenville No 1, Grenville No 2, Grenville No 3, Howard, St-Adolphe, Lachute, Lac-des-Seize-Iles, Morin (canton), Notre-Dame-de-Montfort, Ste-Jérusalem, Ste-Marguerite-de-Browns-Gore, Wentworth, (St-Michel), Chatham No 2, (Brownsburg). Dans le comté de Terrebonne, les municipalités suivantes: Ste-Lucie (Doncaster), Ste-Marguerite, Ste-Adèle, St-Faustin, Ste-Agathe paroisse, Ste-Agathe village, St-Jovite. Dans le comté de Montcalm, les municipalités suivantes: St-Donat, Canton Mousseau, (L'Ascension). Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes: Addington, Hartwell (St-Félix), l'Annonciation, La-Conception, La-Minerve, La-Nativité-de-Labelle, Macaza, Loranger, Nominingue, Notre-Dame-de-la-Paix, Preston, St-Rémi-d'Amherst, Ste-Valérie-de-Ponsonby, Ste Véronique-de-Turgeon, Papineau, Brébœuf (Coupalville), Suffolk (St-Emile), Lac-Windigo, Labelle, Canton Boyer	139
35.—Dans le comté de Pontiac, les municipalités suivantes: Campbell's-Bay, Ste-Elizabeth-de-Franktown, Onslow-Sud, Notre-Dame-des-Quinze, Aldfield-Sud, Portage-du-Fort, Bryson, Onslow-Nord, Bristol, Leslie et Claphan, Aldfield-Est. Le comté d'Ottawa, excepté Templeton-Nord et Templeton-Est. Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes : Denholm et Bowman, Portland-Ouest, et l'école No 5 de N.-Dame-du-Laus	115

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
36	McCutcheon, Oliv.-Fairfield.	Leeds village (Mégantic)	1 janvier 1904	1,400
37	McOuat, John-W.	Lachute (Argenteuil)	8 juillet 1892	$ 1,400
38	Miller, C.-J.	Montréal, 1325. Delorimier, Av.	28 février 1911	1,400
39	Millette, Antonio	Pointe-au-Pic (Charlevoix)	6 octobre 1915	1,400
40	Normand, Frédéric-J.	St-Aimé (Richelieu)	18 septembre 1909	1,400
41	Pagé, Louis-Omer.	St-Louis-de-Lotbinière (Lotbinière)	15 octobre 1897	1,400
42	Paquin, J.-Arsène	Joliette (Joliette)	5 juillet 1912	1,400
43	Plamondon, Charles.	St-Bruno (Lac-St-Jean)	28 août 1912	1,400
44	Primeau, J.-Bte.	St-Jérôme (Terrebonne)	1 septembre 1897	1,400
45	Rothney, Rév. W.-O.	Richmond (Richmond)	1ère nom.: 12 juillet 1911. 2e nom.: 27 avril 1917.	1,400
46	Roy, Georges.	D'Israéli (Wolfe)	5 septembre 1917	1,400
47	Simard, A.-Hidallah.	Baie-St-Paul (Charlevoix)	20 mai 1897	300
48	Sutherland, Rév. James-M.	New-Carlisle (Bonaventure)	12 septembre 1900	450
49	Tanguay, Amédée.	Roxton-Falls (Shefford)	22 novembre 1887	1,400
50	Taylor, Rev. Ern.-Manly	Knowlton (Brome)	4 juin 1889	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1917-18

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
36.—Les écoles protestantes de la cité de Québec, et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester, Lotbinière, Beauce, Wolfe; celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick, dans le comté de Compton	84
37—Les écoles protestantes des comtés d'Hochelaga, Argenteuil, Jacques-Cartier, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm et Joliette; celles de Pointe-Fortune, dans le comté de Vaudreuil et celles de la cité de Montréal	101
38—La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal située à l'est des rues St-Pierre, Bleury et Christophe-Colomb au nord de la rue Mont-Royal, puis à l'est de la rue Garnier au nord du C. P. R., ainsi que les municipalités scolaires suivantes : St-Bernardin-de-Montréal, St-Jules, Côte-St-Léonard, Côte-St-Michel, Rivière-des-Prairies village, Rivière-des-Prairies paroisse, Sault-au-Récollet, St-Charles-du-Bas-du-Sault, Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles	91
39—Le comté de Charlevoix	104
40—Le comté de St-Hyacinthe; celui de Rouville, excepté la municipalité de l'Ange-Gardien; les municipalités de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie, dans le comté de Bagot	168
41—Le comté de Lotbinière et Somerset-Nord (Ste-Julie), Ste-Anastasie, Nelson, N.-D.-de-Lourdes, Inverness, St-Pierre-Baptiste, Leeds, Leeds-Est, Leeds-Sud, dans le comté de Mégantic	182
42—Le comté de Joliette, excepté la municipalité de St-Paul; celui de Berthier, excepté Lanoraie, Lavaltrie, St-Barthélemi, St-Cuthbert et St-Viateur; St-Ignace-du-Lac, dans le comté de Maskinongé	161
43—Le comté de Chicoutimi, moins le canton Taché; les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville, village et paroisse, et La-Barre, dans le comté du Lac-St-Jean	136
44—Le comté des Deux-Montagnes; celui de Terrebonne, excepté St-Faustin, Ste-Jovite, Ste-Lucie (Doncaster), Ste-Marguerite, Ste-Adèle, Ste-Adèle paroisse, Ste-Agathe village; dans le comté de Laval, les municipalités suivantes: Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Ste-Rose village, Côte-des-Lacasse, Côte des-Perron, et les écoles du canton de Chilton (N.-D.-de-la-Merci), dans le comté de Montcalm	136
45—Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Bagot; celles du comté de Shefford, excepté les écoles des cantons de Granby et de Shefford; celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska	102
46—Le comté de Brome, celui de Missisquoi, excepté St-Jacques et St-Thomas-de-Clarenceville ; le comté de Shefford, excepté les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely ; la municipalité de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville	161
47.—La partie ouest du comté de Saguenay comprise entre le comté de Charlevoix et la rivière Portneuf	44
48.—Les écoles protestantes du comté de Bonaventure, excepté celles des cantons Hope et Port-Daniel	29
49—Le comté de Beauce, excepté St-Benoit-Joseph-Labre, St-Zacharie, St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, Ste-Aurélie, St-Honoré-de-Shenly, St-Georges, Aubert-Gallion, St-Martin-de-Jersey ; la municipalité de St-Méthode-d'Adstock, dans le comté de Frontenac ; les municipalités de St-Antoine-de-Pontbriand, Sacré-Cœur-de-Marie et Robertsonville, dans le comté de Mégantic	177
50.—Les écoles protestantes des comtés de Brome, Iberville et Rouville; celles du comté de Missisquoi, excepté les écoles de St-Thomas-de-Clarenceville, et les écoles protestantes des cantons de Granby et de Shefford, dans le comté de Shefford	86

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
51	Thériault, Ls.-Albin	Havre-aux-Maisons (Iles-de-la-Magd..	21 août 1912.....	700
52	Turcotte, Jos-Marie-Arthur..	Ste Famille (Montmorency).....	16 juin 1905.....	1,400
53	Vien, Georges-Stanislas.....	Lauzon-Ouest (Lévis).....	12 novembre 1877...	1,400
54	Warren, Thomas	St. François (Montmagny)..	7 octobre 1913.....	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1917-18

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
51.—Les Iles-de-la-Madeleine	23
52—Le comté de Wolfe : les municipalités de St-Désiré du lac-Noir, Irlande-Nord, Irlande-Sud, Thetford-Mines, St-Alphonse-de-Thetford et St-Joseph-de-Coleraine, dans le comté de Mégantic ; celles de Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick et Chénier, dans le comté d'Arthabaska	196
53—La cité de Québec ; l'Ile-d'Orléans, dans le comté de Montmorency ; les municipalités de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon village et la partie-est du village de Lauzon, dans le comté de Lévis	78
54—Le comté d'Arthabaska, excepté Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick, Tingwick et Chénier; les municipalités de St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Cécile-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, et celles d'Halifax-Nord, (Ste-Sophie), Halifax-Sud (St-Ferdinand), Somerset-Sud (St-Calixte) et Plessisville, dans le comté de Mégantic	182

TABLEAU.—B

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000.00 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

1.—INSTITUTEURS CONGREGANISTES

(Montant payé à chaque municipalité), $136.

COMTÉS	MUNICIPALITÉ ET DEGRÉ DE L'ÉCOLE
Bagot	St-Pie, village, école modèle.
Beauce	St-Joseph, village, école modèle.
"	St-Georges, école académique.
Beauharnois	St-Timothée, école modèle.
"	St-Louis-de-Gonzague, école modèle.
Bellechasse	St-Charles, école modèle.
Berthier	St-Barthélemy, école modèle.
Chambly	Chambly-Bassin, école modèle.
"	Boucherville, village, No 1, école modèle.
Champlain	St-Stanislas, école académique.
Charlevoix	La-Malbaie, école académique.
Deux-Montagnes	St-Eustache, école modèle.
"	St-Scholastique, école académique.
Gaspé	Percé, école modèle.
L'Assomption	St-Henri-de-Mascouche, école modèle.
"	L'Epiphanie, village, école modèle.
Laval	Ste-Rose, école académique.
"	St-Martin, école modèle.
Lévis	Etchemin, école académique.
L'Islet	L'Islet, école académique.
Lotbinière	Deschaillons, école modèle.
"	Ste-Croix, école académique.
Matane	St-Jérôme, village, école modèle.
Montcalm	St-Jacques No 1, école académique.
Montmorency	Ste-Anne-de-Beaupré, école académique.
"	Château-Richer, école modèle.
Napierville	St-Rémi, école modèle.
Nicolet	St-Grégoire, école académique.
Ottawa	Pointe-Gatineau, école modèle.
Portneuf	St-Casimir, école académique.
"	St-Raymond, école académique.
"	Neuville, école modèle.
"	St-Augustin, école académique.
"	Pont-Rouge, école modèle.
Québec	Beauport, école académique.
"	Village de la Jeune-Lorette, école modèle.
Richmond	Danville, école académique.
Richelieu	St-Aimé, école académique.
St-Maurice	Yamachiche, école académique.
St-Hyacinthe	St-Denis, village, école modèle.
Shefford	Granby, village, école académique.
Terrebonne	Ste-Thérèse, école modèle.
Verchères	Verchères, école modèle.
"	Varennes, village, école académique.
Yamaska	Baie-du-Febvre, école modèle.
"	St-Guillaume, village, école modèle.

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000.00 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

II.—INSTITUTEURS LAIQUES

Montant payé à chaque municipalité $136.00

COMTÉS	MUNICIPALITÉ ET DEGRÉ DE L'ÉCOLE
Argenteuil	Chatham No 1, école modèle.
Bellechasse	St-Michel, école modèle.
"	St-Gervais, école modèle.
Berthier	St-Gabriel-de-Brandon, village, école modèle.
Bonaventure	St-Bonaventure, école académique.
Charlevoix	Les Eboulements, école modèle.
Champlain	Champlain, école modèle.
Châteauguay	Châteauguay, école modèle.
"	Ste-Martine, école modèle.
"	St-Jean-Chrysostôme No 2, école modèle.
Chicoutimi	St-Fulgence, école modèle.
"	Kénogami, école modèle.
"	St-Alexis-de-la-Grande-Baie, école modèle.
"	Bagotville, école modèle.
Dorchester	St-Anselme, école modèle.
"	St-Isidore, école modèle.
"	Ste-Germaine, école modèle.
Jacques-Cartier	Ste-Geneviève No 1, école modèle.
Joliette	Ste-Elizabeth, école modèle.
Kamouraska	St-Pascal, école académique.
"	Kamouraska, école modèle.
Labelle	Montebello, école modèle.
"	Papineauville, village, école modèle.
"	Mont-Laurier, école modèle.
"	Lochaber & Gore, école modèle.
"	St-André-Avellin, école modèle.
Lac-St-Jean	St-Cœur-de-Marie, école modèle.
"	Hébertville ,village, école modèle.
"	St-Prime, école modèle.
"	St-Joseph-d'Alma, école modèle.
"	St-Félicien, école modèle.
"	St-Louis-de-Métabetchouan, école modèle.
Laprairie	St-Isidore, école modèle.
Lotbinière	St-Apollinaire, école modèle.
"	Ste-Philomène, école modèle.
Matane	Causapscal, école modèle.
"	St-Rémi-de-la-Rivière-Métis, école modèle.
Mégantic	Plessisville, école académique.
"	Ste-Anastasie, école modèle.
Montmagny	St-François, école académique.
"	Cap-St-Ignace, école académique.
"	St-Pierre, école modèle.
Montmorency	Ste-Famille, école modèle.
Napierville	St-Cyprien, école modèle.
Portneuf	St-Basile, village, école modèle.
Québec	Trait-Carré de Charlesbourg, école académique.
Rouville	St-Hilaire, école modèle.
Saguenay	Les-Escoumains, école modèle.
Soulanges	St-Laurent-des-Cèdres, école modèle.
"	Côteau-du-Lac, école modèle.
"	St-Polycarpe, école modèle.
Témiscouata	St-Mathias-de-Cabano, école modèle.
Terrebonne	St-Jovite, école modèle.
"	Ste-Anne-des-Plaines, école modèle.
Vaudreuil	Vaudreuil, école modèle.
"	Dorion, école modèle.
Wolfe	D'Israéli village, école modèle.
Yamaska	St-Thomas-de-Pierreville, école modèle.

TABLEAU—C.

LISTE des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1916, sur l'ancien fonds de pension.

Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension	Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension
	$ cts.		$ cts.
Alain, Mme Chs	120.00	Malenfant, Hip	24.00
		Michaud, Célina	114.00
Bilodeau, M.-Adèle	132.00		
Boisvert, Adéline	48.00	O'Reilly, Mary-Ann	156.00
Bonneville, Cédulie	78.00	Ouellet, Marie-Françoise	66.00
Boulet, Eléonore	42.00		
Boulet, Julienne	90.00		
Boutin, Philomène	132.00	Paquin, Napoléon	36.00
		Pelletier, Esthel	42.00
		Picard, Délima	114.00
Caron, Claudia	66.00	Picard, Wilhelmine	48.00
Caron, Hermine,	48.00	Plamondon, T.-P	78.00
Caron, Nazaire	90.00	Poisson, Edile	132.00
Caron, Ombéline,	66.00	Poisson, Marie	42.00
Cauchon, Marguerite	42.00		
Cloutier, Elizabeth	90.00		
Côté, Mélanie	90.00	Reed, Lucy	156.00
		Reed, Marguerite	48.00
Deshaies, Zélia	120.00	Rioux, Julie	48.00
Devost, Geneviève	36.00	Rioux, Luce-Marie	108.00
Doré, Aurélie	24.00	Rivard, Louise,	54.00
Dubé, Anna	54.00	Rivard, M.-Louise-E	198.00
Dupuis, Marguerite	39.00	Rouleau, Edesse	84.00
Durocher, Mathilde	90.00		
		Savard, Virginie	75.00
Gagné, Marie	66.00	Santerre, Georgiana	96.00
Gaudreault, Marie	162.00	Sirois, Jovide	96.00
Guy, Caroline	126.00	St-Laurent, A. Mme V. Ratté	60.00
Labrie, Hermine	36.00	Thibodeau, Phil., Mme Z. Douville	198.00
Lafontaine, Cléophée	42.00	Vézina, M.-Délima	36.00
Legros, Rose-de-Lima	114 00		
Lemay, Sarah	60.00		
Lagacé, Marie-Elise	132.00	Total payé	$4,428.00
Languedoc, Angèle	36.00		
L'Espérance, Henriette	48.00		

TABLEAU—D.

Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1917.

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	Alexander, J.-W	Montréal	71	12	380.12	.....	380.12
2	Allaire, Euphrasie	Ste-Anne-de-Stukely	58	6	74.31	2.24	72.07
3	Allen-Marie-Louise	St-Anselme	74	12	75.00	.....	75.00
4	Allen, Vitaline	St-Anselme	69	12	75.00	.....	75.00
5	Ames, Mde Amanda	Coaticook	82	12	75.00	.....	75.00
6	Amyot, Philomène	Thurso	67	12	114.33	.....	114.33
7	Arcand, Mde H	Papineauville	98	12	115.02	.....	115.02
8	Arsenault, Eugénie	St-Célestin	58	12	75.00	.....	75.00
9	Arsenault, Philomène	St-Bonaventure	73	6	47.09	.....	47.09
10	Arsenault, Geneviève	Rivière-Bonaventure	76	12	114.28	.....	114.28
11	Arthy, Mde E.-W	Montréal	64	12	373.75	.....	373.75
12	Audet, Mde Olivier	Bellerive Beauharnois	71	12	75.00	.....	75.00
13	Auger, Mde Thomas	St-Marc-des-Carrières	76	12	86.12	.....	86.12
14	Authier, Mde Louis-Paul	Roxton-Falls	73	12	75.00	.....	75.00
15	Baker, W.-Henry	Montréal	72	12	300.00	.....	300.00
16	Ballantyne, Elizabeth	Montréal-Ouest	66	12	319.85	.....	319.85
17	Barlow, Laititia	Montréal	69	12	568.14	4.00	564.14
18	Barrette, Alphonsine	Montréal	67	12	75.00	.....	75.00
19	Barthélemy, Urbain	Montréal	68	12	386.77	.....	386.77
20	Beaubien, Alma	St-Camille	46	18	113.28	.....	113.28
21	Beaubien, Mathilde	St-Camille	48	18	129.56	.....	129.56
22	Beauchemin, Mde Nazaire	Granby	78	12	75.00	.....	75.00
23	Beauchesne, Mde Louis	Cap-de-la-Madeleine	75	12	109.08	.....	109.08
24	Beauchesne, Mélanie	Sherbrooke	65	12	75.00	.....	75.00
25	Beaudet, Adélaïde	Gentilly	69	12	75.00	.....	75.00
26	Beau in, Emma	Belœil	68	12	143.85	.....	143.85
27	Beaudoin, Adéline	D'Israéli	53	12	75.00	.....	75.00
28	Beaudoin, Hélène	Armagh	1	12	75.00	.....	75.00
29	Beaulé, Mde François	Lac-Mégantic	77	12	75.0	.....	75.00
30	Beaulieu, Georgina	St-Jean-de-Dieu	67	12	75.0	.....	75.00
31	Beaulieu, Théophile	Cacouna	60	12	303.92	.....	303.92
32	Beaulieu, Véronique Hude n	St-Jean-de-Dieu	61	12	75.00	.....	75.00
33	Beaupré, Théodora	St-Barthélemi	73	12	75.00	.....	75.00
34	Beauregard, Mde Joseph	Montréal	54	12	98.39	.....	98.39
35	Beck, Mde Albert	Cap-d'Espoir	57	12	75.00	.....	75.00
36	Bécotte, Marie-Louise	Ste-Anne-de-Stukely	50	12	75.00	.....	75.00
37	Bédard, Rose-Alma	Ste-Angèle-de-R	47	6	63.74	.....	63.74
38	Bédard, Virginie	Ste-Angèle-de-R	42	12	81.22	.....	81.22
39	Bégin, Caroline	St-David-de-Lévis	68	12	75.00	.....	75.00
40	Bélanger, Mde Adolphe	St-Alexandre, Kam	69	12	75.00	.....	75 00
41	Bélanger, Célestine	Lac-Mégantic	54	12	75.00	.....	75.00
42	Bélanger, Elisabeth	St-Valier	76	12	75.00	.....	75.00
43	Bélanger, Hortense	Lotbinière	56	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
44	Bélanger, Marie-Anne	St-Valier	69	12	75.00	.....	75.00
45	Bélanger, M.-Joséphine	Cooshire	61	12	145.50	.....	145.50
46	Bélanger, Odile	Warwick	57	12	91.29	.70	90.59
47	Belcourt, Calixte	Nicolet	81	12	75.00	.....	75.00
48	Bélisle, Lumina	Asbestos	49	6	60.68	.....	60.68
49	Béliveau, Lucias	Ste-Gertrude	48	12	75.00	.....	75.00
50	Belleau, Mde Pierre	St-Lambert-de-Lévis	69	12	75.00	.....	75.00
51	Bellefeuille, L.-J.-R	Boucherville	76	12	442.70	.....	442.70
52	Bellemare, Albina	Yamachiche	63	12	75.00	.....	75.00
53	Bénard, Joseph	Montréal	64	12	213.48	.....	213.48
54	Benoit, Mde Hilaire	Montréal	75	12	75.00	.....	75.00
55	Benoît, Maria	Marieville	53	12	75.00	.....	75.00
56	Benoît, Mde Moïse	Ste-Angèle de Monnoir	63	12	125.16	.....	125.16
57	Bergeron, Hromisdas	Montréal	56	12	593.49	.....	593.49
58	Bergeron, Hortense	St-Grégoire	42	6	38.22	.....	38.22
59	Bergeron, Mde Napoléon	Ste-Croix	60	12	75.00	.....	75.00
60	Bernard, Mde Elzéar	Beauceville	66	12	75.00	.....	75.00
61	Bernatchez, Mde J.-B	St-Thomas, Montmagny	68	6	37.50	.....	37.50
62	Bernier, Adèle	Cap-St-Ignace	60	12	75.00	.....	75.00
63	Bernier, Mde Pierre	Lotbinière	54	12	75.51	.....	75.51
64	Bertrand, Adélaïde	Montréal	56	12	137.25	.....	137.25
65	Bertrand, Rose-de-Lima	Pte-aux-Trembles, Portn	71	12	90.12	.....	90.12
66	Bérubé, Anna	St-Hyacinthe	58	12	87.36	.....	87.36
67	Bérubé, Justine	Cacouna	45	12	90.33	.....	90.33
68	Bérubé, Léontine	St-Simon	54	12	75.00	.....	75.00
69	Bétic, Lazarine	Princeville	42	12	75.00	.....	75.00
70	Béhrer, Grace	Malbaie	52	12	97.68	.....	97.68
71	Bilodeau, Mde Edouard	St-Evariste	72	12	94.50	....	94.50
72	Bilodeau, Mde R	St-Anselme	62	12	75.00	.....	75.00
73	Birtz Desmarteau, Pierre	Montréal	73	12	300.00	.....	300.00
74	Bittner, Emélie	St-David-de-Lévis	59	12	145.56	.....	145.56
75	Black, M.-Ardwell	Montréal	67	12	300.00	.....	300.00
76	Blais, M.-Adéline	St-Valier	58	12	95.97	.....	95.97
77	Blais, Catherine	St-Alphonse-de-Thetford	75	12	87.82	.....	87.82
78	Blais, Mde Elisa	Ste-Flore	57	12	75.00	.....	75.00
79	Blais, Mde F.-X	Daveluyville	71	8	58.26	8.26	50.00
80	Blanchet, Marie	D'Israéli	56	12	75.00	.....	75.00
81	Blanchet, P.-Nap	St Pie	84	12	188.73	.....	188.73
82	Blondin, Mde Louis	Poste restante St-Hyacinth	75	12	106.29	.....	106.29
83	Blouin, M.-Rebecca	Ste-Croix	57	12	75.00	.....	75.00
84	Boisjoly, Mde L.-J	Lavaltrie	55	12	100.99	.....	100.99
85	Boisvert, Marguerite	St-Gabriel	67	12	75.00	.....	75.00
86	Boisvert, Rosalie	St-Zephirin	6	6	37.50	.....	37.50
87	Boivin, Alexis	Montréal	68	12	204.12	.....	204.12
88	Boivin, M.-Emilie	St-François	53	12	75.00	.....	75.00
89	Boivin, Julie	Rivière-Jaune	51	12	140.11	.....	140.11
90	Bolduc, Mde Edouard	St-Ephrem-de-Tring	76	12	75.00	.....	75.00
91	Bolduc, Mde Joseph	Buckland	63	12	75.00	.....	75.00
92	Bombardier, Sophie	St-Jean-d'Iberville	51	12	129.90	.....	129.90

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
93	Bordeleau, Fédora	Proulxville	57	12	79.06		79.06
94	Boright, Bernice-B	Mansonville	47	12	119.58		119.58
95	Bassinotte, Marie-Louise	St-Eloi	52	12	75.00		75.00
96	Bouchard, Bernard	Pte-Rivière St-François	73	12	156.02		156.02
97	Bouchard, Mde Eulalie	Ste-Claire	59	12	75.00		75.00
98	Bouchard, Mde Ernest	Chambord	50	12	75.00		75.00
99	Bouchard, Sophie	Ste-Eulalie	51	12	75.00		75.00
100	Boucher Georgiana	Ste-Béatrix	58	12	75.00		75.00
101	Boudreau, Florida	Pte-aux-Esquimaux	41	12	75.00		75.00
102	Bouffard, Mme Adèle	Ste-Hénédine	46	12	75.00		75.00
103	Boulanger, M.-Emilie	Princeville	51	12	75.00		75.00
1 4	Boulanger, Praxède	Québec	69	12	87.75		87.75
105	Boulet, Mde David	St-Raphael	62	12	75.00		75.00
1 6	Bouliane, Marie	Chicoutimi	75	12	80 02		80.02
107	Bourgouin, Arzélie	Mascouche	58	12	110.83		110.83
1 8	Bourgoin, Léonida	Mascouche	61	12	75.00		75.00
109	Boutin, Mary	Montr al	69	12	75.00		75.00
110	Boutin, Marie-Zoé	Ste-Marguerite	74	12	121.24		121.24
111	Brabant, Mde J.-B	Pte-Cascades	62	12	88.20		88.20
112	Bra sard, Mde Ephrem	Roberval	63	12	75.00		75.00
113	Brassard, Mde H	Cache-Bay	63	12	75.00		75.00
114	Breton, Henriette	Ste-Marie	75	12	100.08		100.08
115	Brisebois, Clémentine	Ste-Monique	42	18	137.70		137.70
116	Brochu, Marcel	St-Jean, I.-O	68	12	230.49		230.49
117	Brodeur, Fi élie	Roxton-Falls	64	12	75.00		75.00
118	Brotherton, Mde A	Ste-Adélaïde-de-Pabos	57	12	75 00		7 .00
119	Brown, Mde Pierre	Ste-Rose-du-Dégelé	65	12	75.00		75.00
120	Brûlé, Délima	St-Barthélemy	60	12	126.93		126.93
121	Brunet, Mde Régis	Ripon	69	12	85.50		85.50
122	Bureau, Clarisse	Ste-Anne-de-la-Pérade	62	12	75.00		75.00
123	Byrne, W.-Joh	Lévis	69	12	300.00		300.00
124	Cabana, Mde Thomas	St-Hyacinthe	88	12	180.00		180.00
125	Cadieux, Evélina	St-Hyacinthe	56	6	47.59		47.59
126	Cairnie, Isabella-E	Montréal	58	12	406.40		406.40
127	Caisse, L.-Gaspard	Lanoraie	84	12	287.78		287.78
128	Cameron, Mde A	Danville	71	12	93.76		93.76
129	Camirand, M.-Rose	Ste-Monique	55	12	76.60		76.60
130	Campion, Margaret-E	Montréal	63	12	163.14		163 14
131	Carbonneau, Mde J.-Bte	St-Pierre de Montmagny	74	12	118.20		118.20
132	Caron, Georgiana	L'Islet	56	12	75.00		75.00
133	Caron, Georgina	N.-D.-du-Portage	65	12	75.00		75.00
134	Caron, Hermine	L'Islet	68	12	75.00		75.00
135	Caron, Ombéline	Québec	56	12	75.00		75.00
136	Carter, Jane Louisa	Bassin de Gaspé	64	12	75.00		75.00
137	Cartier, Azilda	St-Frs.-du-Lac	58	12	75.00		75.00
138	Cartier, Regina	St-François-du-Lac	53	12	142.59	9.75	132.84
139	Cassidy, M. James	Starnsboro	64	12	75.00		75.00
140	Cassovi, Mde Cyrille	Quebec	60	12	75.00		75.00
141	Cayer, Mde F.-X	St-Zacharie	45	6	37.50		37.50

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
142	Chabot, Bathilde	Ste-Claire	56	12	97.83		97.83
143	Chabot, Henriette	St-Isidore	64	12	75.00		75.00
144	Chabot, Mde Pierre	St-Charles	67	12	75.00		75.00
145	C abot, Philomène	St-Edouard-de-Fabre	59	12	270.03		270.03
146	Chagnon, Mde H	St-Antoine	61	12	75 00		75.00
147	Chalifoux, Philomène	Sault-Montmorency	78	12	83.43		83.43
148	Champagne, Mde A	St-Zénon	69	12	99.90		99.90
149	Champagne, Henriette	Montréal	65	12	75.00		75.00
150	Champlain, Mary A. de	St-Ferdinand	67	12	114.09	16.00	98.09
151	Chandonnet, M. Antonia	Ste-Emilie	51	12	75.00		75.00
152	Chaput, Marie	Ville de l'Assomption	75	12	75.00		75.00
153	Charbonneau, Célina	Sudbury, Ont	69	12	139.45		139.45
154	Charbonneau, M.-Lse	Montréal	52	12	156.15	25.00	131.15
155	Charland, Cécile	Lanoraie	69	12	75.00		75.00
156	Charlton, M. C.-Emma	Montréal	62	12	414.88		414.88
157	Chaussé, Marie-H	L'Assomption	54	12	93.69		93.69
158	Chicoine, Arsinoé	St-Liboire	58	12	84.33		84.33
159	Chilton Sylvina S	Clarenceville	63	12	135.12		135.12
160	Cimon Adéline	Shawinigan-Falls	57	12	75.00		75.00
161	Cimon, Marie-Louise	Fraserville	67	12	75.00		75.00
162	Cinq-Mars, Mde Théophile	Batiscan	68	12	75.00		75.00
163	Clancy, M. Eugénia	Hermmingford	58	6	37.50		37.50
164	Clark, Euphemia	Kingston	79	12	96.14		96.14
165	Clark, Lillie	Montréal	53	12	505.35		505.35
166	Clark, Margaret	Montréal	66	12	598.41	3.50	594.91
167	Cleland, Margaret	Huntingdon	74	12	75.00		75.00
168	Cléroux, Jos. Albini	Montréal	64	12	476.52		476.52
169	Cloutier, Alphonsine	Valley Junction	55	18	112.50		112.50
170	Cloutier, Jean-Bte	Québec	86	12	542.00		542.00
171	Cloutier, Mde Olivier	Laurierville	62	12	75.00		75.00
172	Clyde, Mde Wm	Huntingdon	79	12	98.31		98.31
173	Cohoon, A. Mary	Sherbrooke	45	6	48.03		48.03
174	Colfer, Ed. Jos	Montréal	57	12	154.62		154.62
175	Comeau, Délima	Trois-Rivières	52	12	86.07		86.07
176	Cormier, Mélanie	Ste-Angèle-de-Laval	55	12	115.74		115.74
177	Cornu, Mde Sophie	Montréal	64	12	601.50		601.50
178	Corriveau, Arthémise	St-Michel	55	12	76.62		76.62
179	Cossette, Mde George	St-Prosper	51	12	75.00		75.00
180	Côté, Mde Edouard	Cache-Bay, Ont	51	12	75.00		75.00
181	Côté, Mélanie	St-Charles	72	12	75.00		75.00
182	Côté, Mde Octave	Québec	70	12	235.36		235.36
183	Côté, Philomène	Ile Verte	58	12	88.81		88.81
184	Couillard-Després, F	St-Thomas	49	12	75.00		75.00
185	Cournoyer, Mde Frs	St-Joseph-de-Sorel	76	12	121.32		121.32
186	Courval, Charles	Terrebonne	68	12	286.50		286.50
187	Cousineau, l ouis	Pointe-à-Gatineau	64	12	114.08		114.08
188	Couture, Mde Delphis	Buckland	60	12	75.00		75.00
189	Couture, Malvina	St-Edwidge	45	12	75.46		75.46

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
190	Couture, Sophie	St-Cyprien	72	12	75.00	.....	75.00
191	Couturier, Georgiana	Sorel	47	12	85.98	.....	85.98
192	Cowell, Mde Martha	North Troy Vermont	71	12	75.00	.....	75.00
193	Craig, Robert S	Lévis	71	12	205.65	.....	205.65
194	Crépeau, Mde Ida	Mascouche	79	12	75.00	.....	75.00
195	Crilly, Martha	Dunham	70	12	75.00	.....	75.00
196	Croteau, Delphine	Notre-Dame d'Issoudun	59	6	37.50	.....	37.50
197	Croteau, M. Elmina	St-Apollinaire	66	12	75.00	.....	75.00
198	Croteau, Zénaïde	St-Apollinaire	58	12	75.00	.....	75.00
199	Curtis, Henry H	Westmount	59	12	532.66	5.60	527.06
200	Cyr, Mde Rose-Anna	Ste-Dorothée	60	12	144.02	.....	144.02
201	Dalfond, Mde Joseph	Joliette	80	12	75.00	.....	75.00
202	Danais, Mde Elzéar	Baie St-Paul	70	12	75.00	.....	75.00
203	Dancose, Emma	Cacouna	70	12	75.00	.....	75.00
204	Dauphinais, Arzélie O	West Shefford	51	12	96.18	.....	96.18
205	Davelry, Elise	Pointe-du-Lac	70	12	88.30	.....	88.30
206	Debien, F.-X	Montreal	82	12	216.50	.....	216.50
207	Deblois, Mde E. Caron	Ottawa	67	12	75.00	.....	75.00
208	Dechêne, Mde Gédéon	Montréal	57	12	118.29	.....	118.29
209	Dechêne, Malvina	Ste-Anastasie	66	12	137.14	.....	137.14
210	Decourchêne, Eloise B	St Cuthbert	74	12	151.29	.....	151.29
211	Deléglise, M. Joseph	Montréal	82	12	231.08	.....	231.08
212	Delisle, Delphine	Québec	59	12	135.57	3.90	131.67
213	Delormes, Ed	St-Gabriel	53	12	179.64	.....	179.64
214	Delorme, Mde J.-B	St-Simon	69	12	106.92	.....	106.92
215	Delsemme, Mde Eugène	St-Amb.-de-Kildare	51	12	87.54	.....	87.54
216	Demers, F.-X. Ed	Drummondville	72	12	258.10	.....	258.10
217	Denommée, Mde Joseph	Pont de Maskinongé	54	12	120.81	1.58	119.23
218	Dénommée, Mde J.-B	St-Didace	59	12	75.00	.....	75.00
219	Derick, Lucy H	Montréal	80	12	468.00	.....	468.00
220	Desaulniers, Mde Octavie	St-Théophile	48	12	75.00	.....	75.00
221	Desbiens, Virginie	Chicoutimi	67	18	189.99	.....	189.99
222	Deschênes, Mde Edouard	St-Sévère	53	12	86.61	.....	86.61
223	Deschênes, Victoria	Ste-Anne-de-la-Pocatière	58	12	75.00	.....	75.00
224	Descôteaux, Georgiana	Ste-Flore	56	6	56.16	.....	56.16
225	Descoteaux, Mde Joseph	St-Zéphirin	76	12	75.09	.....	75.09
226	Desgagné, Mde F.-X	Bagotville	71	12	75.00	.....	75.00
227	Desjardins, Christine	Petit Cap	65	12	75.00	.....	75.00
228	Desjardins, Eloïse	Sayabec Station	68	12	75.00	.....	75.00
229	Desjardins, Mde Eugène	Grande-Rivière	56	12	75.00	.....	75.00
230	Desnoyers, Mde Joseph	Roxton-Falls	77	12	75.00	.....	75.00
231	Desroches, Amanda	Ste-Agathe-des-Monts	53	6	49.34	.....	49.34
232	Destroismaisons, R. de L	S -Guillaume-d'Upton	71	12	75.00	.....	75.00
233	Devault, Mde Alphonse	St-Adrien	47	12	90.16	.....	90.16
234	Devault, Mde Joseph	St-Jean Deschaillons	53	12	75.00	.....	75.00
235	Dextrase, Mde Joseph	Ste-Angèle-de-Monnoir	66	12	102.90	.....	102.90
236	Déziel, Eugénie	Montréal	49	12	75.00	.....	75.00
237	Dion, Arthémise	St-Jean, I. O	59	12	75.00	.....	75.00
238	Dion, Mde Plydine	Buckland	61	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
239	Dion, Mde Toussaint	Ste-Rose	44	12	88.84	.....	88.84
240	Dionne, Anne Marie	St-Ambroise	49	12	75.00	.....	75.00
241	Dionne, Aurore	St-Amb.-de-Lorette	61	12	199.95	.....	199.95
242	Dionne, Hermélie	St-Cyrille-de-W	53	12	75.00	.....	75.00
243	Doddridge, Jane	New-Richmond	80	12	75.00	.....	75.00
244	Dods, Mary W	Maple Ridge	66	12	85.72	.....	85.72
245	Doherty, Margaret	St-Sylvestre	66	12	75.00	.....	75.00
246	Dolbec, Mde Augustin	St-Aimé	56	12	75.00	.....	75.00
247	Donahue, Maggie M	Fassett, Labelle	41	6	41.84	.....	41.84
248	Dorais, J. T	Montréal	74	12	250.00	.....	250.00
249	Doré, H. Olivier	Montréal	84	12	626.75	.....	626.75
250	Dostaler, Etienne	St-Narcisse	65	12	166.62	.....	166.62
251	Dostaler, J.-O.-C	Batiscan	61	12	300.00	.....	300.00
252	Doyle, Rose-Anna	West Brougton	59	12	113.91	.....	113 91
253	Drouin, Caroline	St-Joseph	57	6	55.78	.....	55.78
254	Dryden, Ella	Hemmingford	56	12	75.00	.....	75.00
255	Dubeau, Josephte	St-Ambroise-de-Lorette	71	6	47.36	.....	47.36
256	Dubois, Victoria	Victoriaville	51	12	75.00	.....	75.00
257	Dubreuil, Hélène	Sault-au-Récollet	47	12	143.40	.....	143.40
258	Dubreuil, Ida	Ste-Hénédine	53	6	37.50	.....	37.50
259	Dubuc, Mde Cléophas	Nicolet	71	12	75.00	.....	75.00
260	Dubuc, Mde Ferdinand	St-Nicolas	51	12	75.00	.....	75.00
261	Dufour, Mde Elie	Ile-aux-Coudres	5[illegible]	12	75.00	.....	75.00
262	Dufour, Mde Sifroi	Ile-aux-Coudres	78	12	75.00	.....	75.00
263	Dufresne, Mde Candide	St-Thomas	84	12	317.61	.....	317.61
264	Dufresne, Emery	Ste-Christine	54	12	181.14	.....	181.14
265	Duguay, Mde Eugénie	Nicolet	63	12	75.00	.....	75.00
265	Dulude, Mde Auguste	Chambly	68	12	120.42	.....	120.42
267	Dumas, Adèle	Laurierville	56	12	96.30	.....	96.30
268	Dumont, Luce	New-Port	71	12	85.30	.....	85.30
269	Dumont, Marie	St-Arsène	75	12	75.00	.....	75.00
270	Dumont, Victoria	St-Epiphane	69	12	75.00	.....	75.00
271	Dumouchel, Florestine	Sherrington	54	12	108.54	.....	108.54
272	Duplessis, Mde David	Montréal	58	12	75.00	.....	75.00
273	Duplessis, Phocas-M	St-Stanislas	78	18	387.63	.....	387.63
274	Dupuis, Mde Alexandre	St-Simon	68	12	100.26	.....	100.26
275	Dupuis, J.-Cyprien	Howick	60	12	407.25	.....	407.25
276	Dupuis, Odile	St-Liguori	82	12	75.00	.....	75.00
277	Duquet, Florence	N.-D.-de-Stanbridge	81	12	133.59	.....	133.59
278	Dussault, Judith	Trois-Rivières	77	12	129.60	.....	129.60
279	Dussault, Mde Nap	Québec	49	12	212.55	2.45	210.10
280	Dutil, Philomène	N.-D.-de-Buckland	58	12	103.17	.....	103.17
281	Egan, Jane	Montréal	68	12	201.76	.....	201.76
282	Emery, Nellie	Hatley	49	12	75.00	.....	75.00
283	Emond, Alexandrine	Montréal	53	12	137.92	.....	137.92
284	Esnouf, Mde G.-Alf	Québec	74	12	75.00	.....	75.00
285	Fahey, Mary-Ann	Québec	75	12	204.45	.....	204.45
286	Fahey, Judith-J	Montréal	86	6	49.28	.....	49.28

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
287	Farnsworth, A.-M.	Cookshire	72	12	91.50		91.50
288	Faucher, M.-Georgiana	Ste-Marguerite	46	12	75.00		75.00
289	Featherston, Ida-May	Lacolle	63	12	147.87		147.87
290	Ferland, Odélie	Québec	45	12	190.73		190.73
291	Filiatrault, M.-E.	Ste-Scholastique	56	12	115.58		115.58
292	Fiset, Mde Didace	Rigaud	75	12	112.04		112.04
293	Fontaine, Mde Bruno	St-Jean-Baptiste	63	12	75.00		75.00
294	Fontaine, Mde Jean	Newbois	42	12	75.00		75.00
295	Forcier, Octavie	St-Nazaire-d'Acton	42	12	75.00		75.00
296	Forest, Délima	St-Jacques	53	12	75.00		75.00
297	Forest, Georgine	St-Wenceslas	51	12	91.22		91.22
298	Forget, Mde Hubert	Montréal	62	12	75.00		75.00
299	Forget, Julie-Olympe	St-Colomban	64	12	75.00		75.00
300	Forgue, Philomène	Honfleur	71	12	75.00		75.00
301	Forrest, Adah-M	Sherbrooke	51	12	306.19		306.19
302	Forsyth, Alice-J	Montréal	44	12	316.38		316.38
303	Fossard, Marie-Louise	Gascons	40	6	37.50		37.50
304	Fournier, Mde G.-H.	St-Jean-Port-Joli	75	12	75.00		75.00
305	Fradet, Henriette	Montréal	56	12	114.92		114.92
306	Fradet, M.-Césarie	Québec	61	12	140.88		140.88
307	Fraser, Mde Alexandre	N.-D.-du-Lac	63	12	75.00		75.00
308	Frégeau, Amanda	Mansonville	54	12	75.00		75.00
309	Frégeau, Lucie	Mansonville	52	12	75.00		75.00
310	Fuller, Alice	Coaticook	61	6	54.65	.79	53.86
311	Gadbois, Aurélie	St-Liboire	65	12	75.00		75.00
312	Gadbois, Emilie	Ste-Hélène	43	6	54.12		54.12
313	Gagné, Adelvina	D'Israéli	57	12	126.68		126.68
314	Gagné, Célanire	Rimouski	52	12	75.00		75.00
315	Gagné, Denise	Rimouski	55	12	75.00		75.00
316	Gagné, Nathalie	Sherrington	60	12	122.16		122.16
317	Gagnier, Mde E.-Nap	St-Michel	72	12	86.49		86.49
318	Gagnon, Adèle-P.	Ste-Félicité	57	12	75.00		75.00
319	Gagnon, Mde Anna	Ste-Hélène	49	12	96.68		96.68
320	Gagnon, Mde Emile	Chambord	59	12	75.00		75.00
321	Gagnon, Georgiana	L'Avenir	56	12	75.00		75.00
322	Gagnon, Louis	Girard	74	12	142.86		142.86
323	Gagnon, Mde Maxime	St-Elie-de-Caxton	63	12	90.43	7.10	83.33
324	Gagnon, M.-Julie	St-Michel	61	12	75.00		75.00
325	Gagnon, Joséphine-E.	St-François	49	6	38.18		38.18
326	Gagnon, P.-C	St-Michel	76	12	300.00		300.00
327	Gagnon, Perside	St-Paul	54	12	75.00		75.00
328	Gagnon, Sophie	Girard	83	12	75.00		75.00
329	Galipeau, J.-B.-N.	St-Hilaire	69	12	300.00		300.00
330	Gallagher, Francis	Montréal	85	12	300.00		300.00
331	Gamache, Mde P.	St-Modeste	50	12	75.00		75.00
332	Garneau, Jean	Montréal	75	12	75.00		75.00
333	Gaudet, Elodie	Garonne, Sask	73	12	75.00		75.00
334	Gaudin, Adéline	St-Simon	82	12	75.00		75.00

TABLEAU—D—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
335	Gaudreau, Mde Joseph	Montréal	57	12	191.40	.....	191.40
336	Gaudreau, Rosalie	Farnham	43	6	37.50	.....	37.50
337	Gauthier, Mde Joseph	St-Elphège	49	12	75.00	.....	75.00
338	Gélinas, A.-P.	Montréal	72	12	627.30	4.50	622.80
339	Gélinas, Napoléon	Montréal	66	12	300.00	.....	300.00
340	Gélinas, Narcisse	Montréal	77	12	278.55	.....	278.55
341	Gélinas, Mde Zotique	St-Boniface-de-Shaw	51	12	75.00	.....	75.00
342	Gendron, M.-Isola	St-Liboire	51	12	76.56	.....	76.56
343	Genest, Delia	Montréal	68	12	75.00	.....	75.00
344	Geoffroy, Harméline	Joliette	68	12	122.84	.....	122.84
345	Geoffroy, E.-Sévérine	St-Léonard	59	12	75.00	.....	75.00
346	Germain, Mde Gaudiose	St-Alban	58	12	75.00	.....	75.00
347	Gervais, Mde J.-B	N.-D.-des-Bois	64	12	102.69	.....	102.69
348	Gervais, J.-H	Montréal	53	12	300.00	.....	300.00
349	Gervais, Noé	St-Charles	81	12	300.00	.....	300.00
350	Giguère, Marie	St-Zacharie	64	12	113.92	5.00	108.92
351	Gilmour, David	Montréal	69	12	300.00	.....	300.00
352	Gingras, Malvina	St-Hyacinthe	55	12	144.04	1.25	142.79
353	Gingras, Mde Siméon	St-Nicolas	70	12	75.00	.....	75.00
354	Girard, Edouard	Ile-aux-Noix	71	12	131.02	.....	131.02
355	Girard-J. Chrysostôme	St-Cyprien	75	12	300.00	.....	300.00
356	Girard, M.-Rosina	Montréal	57	12	78.48	.....	78.48
357	Girard, M.-Virginie	St-Célestin	53	12	78.00	.....	78.00
358	Girouard, Mde J.-Bte	Ste-Geneviève	65	12	75.00	.....	75.00
359	Giroux, Alphonsine	Trois-Rivières	58	6	65.80	.....	65.80
360	Giroux, Azilda	St-Angèle	56	12	75.00	.....	75.00
361	Giroux, Caroline	Québec	79	12	106.92	.....	106.92
362	Godbout, Mde Jean	Québec	67	12	100.80	.....	100.80
363	Gonger, Mde Théophile	St-Micheldes-Saints	69	12	75.00	.....	75.00
364	Gorman, Mary-Jane	Danville	64	12	118.12	.....	118.12
365	Gosselin, Rose-E	Hedleyville, Québec	65	12	94.50	.....	94.50
366	Goulet, Eugénie	St-Ferréol	75	12	75.00	.....	75.00
367	Goulet, Marie-Louise	St-Hyacinthe	54	12	75.00	.....	75.00
368	Grafton, Martha	Montréal	66	12	451.66	3.50	448.16
369	Grandmont, Mde E	Champlain	47	12	75.00	.....	75.00
370	Gravel, M.-Charles	St-Tite	74	12	75.00	.....	75.00
371	Gravel, Marie-Laure	Ste-Anne-de-Beaupré	56	12	75.00	.....	75.00
372	Gravel, Marie-Louise	Montréal	60	12	75.00	.....	75.00
373	Gravel, Mathilde	Ste-Agathe-des-Monts	69	12	75.00	.....	75.00
374	Grégoire, Alida	St-Esprit	60	12	75.00	.....	75.00
375	Grignon, Seraphine	Berthierville	61	12	92.67	5.00	87.67
376	Grondin-A. Delvina	St-Ephrem	51	12	90.33	.....	90.33
377	Guay, Mathilde	St-Jérôme	54	12	102.93	.....	102.93
378	Guérin, Alphonsine	St-Constant	66	12	83.10	.....	83.10
379	Guérin, Mde Hilaire	Ste-Philomène	53	12	86.35	.....	86.35
380	Guillette, Mde Trefflée	St-Césaire	78	12	75.00	.....	75.00
381	Guillette, Mde François	St-Isidore	66	12	75.00	.....	75.00
382	Haggart, Jessie	Richmond	57	12	100.24	.....	100.24

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
383	Hainse, Mde Nazaire	St-Pierre-Baptiste	58	12	75.00	.....	75.00
384	Hall, Mde John	Montréal	67	12	75.00	.....	75.00
385	Hamel, Mde Michel	Ste-Anne-de-Stukely	65	12	102.21	.....	102.21
386	Hamel, Marie-Sophronie	Québec	55	12	75.00	.....	75.00
387	Hardy, Philomène	St-Casimir	75	12	75.24	.....	75.24
388	Harper, Annie	Anse-St-Jean	77	12	108.00	.....	108.00
389	Harper, Catherine	Montréal	65	12	506.38	3.00	503.38
390	Harrison, Anna	Ste-Félicité	46	18	84.39	.....	84.39
391	Harvey, Mde Jean	Montréal	62	12	75.00	.....	75.00
392	Hayden, Mde John	Sorel	63	12	98.85	.....	98.85
393	Hébert, M.-P.-Zélire	Ste-Marie, Beauce	57	12	124.62	2.50	122.12
394	Henderson, Mrss J.-C	Henderson Grove	60	12	75.00	.....	75.00
395	Hennessey, Catherine	Québec	50	12	151.56	.....	151.56
396	Henry, Hélen	Montréal	70	12	360.00	.....	360.00
397	Héon, Maria	St-Louis-de-Blandford	45	12	75.00	.....	75.00
398	Hepbrum, Elizabeth	Bury	55	12	251.82	.....	251.82
399	Héroux, Mde Charles	Charlemagne	74	12	75.00	.....	75.00
400	Holiday, Caleb-S	Huntingdon	69	12	294.34	.....	294.34
401	Holyon, Jane-A	Sherbrooke	65	6	37.50	.....	37.50
402	Houde, Mde Joséphine	Charlesbourg	56	12	75.00	.....	75.00
403	Houlihan, M.-Ls	Mansonville	68	12	92.72	17.68	75.04
404	Hudon, Adèle	Ottawa	64	12	98.10	.....	98.10
405	Hudon, Arthémise	Kamouraska	64	12	75.00	.....	75.00
406	Hudon, Emila	Trois-Pistoles	54	6	39.34	.....	39.34
407	Hudon, Malvina	Kamouraska	65	12	75.00	.....	75.00
408	Hudon, Sophie	Kamouraska	61	12	75.00	.....	75.00
409	Humphrey, Charles A	Pointe-aux-Trembles	68	12	851.01	.....	851.01
410	Hunter, Agnes	Montréal	64	12	318.33	.....	318.33
411	Hunter, Georgina	Montréal	58	12	800.76	12.00	788.76
412	Huot, Mde Antoine	St-Stanislas-de-Kostka	46	12	77.97	.....	77.97
413	Imbeau, Mde Joseph	Grande Bergeronne	48	12	75.00	.....	75.00
414	Ives, Caroline L	Beebe Junction	61	12	87.99	.....	87.99
415	Jacques, Mde Ed	L'Epiphanie	63	12	150.15	.....	150.15
416	Jacques, Pulchérie	St-Hyacinthe	65	12	75.00	.....	75.00
417	Jalbert, M. Emma	Haileybury, Ont	55	12	75.00	.....	75.00
418	Jalbert, Mde J.-B	St-Raphael	61	12	79.11	.....	79.11
419	Jasmin, Marie-Louise	Ste-Geneviève	51	24	293.32	.....	293.32
120	Jean, Mde Louis	St-Jean-de-Dieu	60	12	75.00	.....	75.00
421	Jenkerson, Alma R	Dudwell-Centre	58	12	75.00	.....	75.00
422	Keenan, Elizabeth	Greenlay	50	12	119.05	.....	119.05
423	Kelley, Fred. William	Montréal-West	72	12	1,050.00	.....	1,050.00
424	Killaly, Mrs. R. H	Montréal	46	12	365.37	.....	365.37
425	Kinghorn, Mary	Kinnears' Mills	64	12	115.29	.....	115.29
426	L'Abbé, Julie	Québec	63	12	75.00	.....	75.00
427	Labelle, Mde Joseph	Hawkesbury	75	12	75.00	.....	75.00
428	Laberge, Mde Nazaire	St-Gédéon	69	12	75.00	.....	75.00
429	Labonté, Mde Charles	Danville	67	12	85.78	.....	85.78
430	Labonté, Mde Joseph	St-Ephrem Sta	68	12	79.20	.....	79.20
431	Labossière, Mde H	St-Bernard	59	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
432	Labrie, Mde François	St-Eloi	65	12	75.00	.....	75.00
433	Lacerte, Mde Raphael	Yamachiche	68	12	75.00	.....	75.00
434	Lachambre, Mde Alexis	St-Herménégilde	56	12	91.95	.....	91.95
435	Lachance, Joséphine	Lévis	58	12	142.65	.....	142.65
436	Lachance, Marie-Louise	St-Bruno, Lac-St-Jean	64	12	75.00	.....	75.00
437	Lachapelle, M. Emma L	Montréal	68	12	139.50	.....	139.50
438	Lacroix, Adélaïde	Québec	61	12	75.00	.....	75.00
439	Lacroix, Mde Emilien	Roxton Falls	77	12	75.00	.....	75.00
440	Lacroix, Henriette	Viauville	54	12	75.00	.....	75.00
441	Laflamme, Mde Jean	St-Fabien-de-Panet	47	12	80.55	.....	80.55
442	Laflamme, Mde Phydime	Montmagny	67	12	75.00	.....	75.00
443	Lafleur, Mde Noé	Rimouski	58	12	120.37	.....	120.37
444	Lafontaine, Mélanie	Paquetteville	55	12	121.75	.....	121.75
445	Lafortune, Camilla	Montréal	55	12	94.36	.....	94.36
446	Laistres, Mde Stanislas	St-Ferdinand d'Halifax	58	12	106.47	.....	106.47
447	Lajeunesse, M. Cédulie	Québec	66	12	118.62	.....	118.62
448	Lalancette, Virginie	Chicoutimi	56	12	75.00	.....	75.00
449	Laliberté, Joséphine	N.-D. d'Issoudun	55	12	90.00	.....	90.00
450	Lalime, Mde Magloire	St-Hyacinthe	66	12	200.94	.....	200.94
451	Lalonde, Alphonsine	Ste-Justine-de-Newton	57	12	105.21	1.20	104.01
452	Lambert, Mde Auguste	St-Boniface	79	12	119.10	.....	119.10
453	Lambert, Mde O	St-Zacharie	81	12	80.08	.....	80.08
454	Lamontagne, M. Adèle	St-Lazare	53	12	75.63	.....	75.63
455	Lanctôt, Médéric	Montréal	71	12	497.40	.....	497.40
456	Landry, M. Sarah	Lowell, Mass	61	12	75.00	.....	75.00
457	Langevin, Julie Emelie	St-Victoire	67	12	93.48	.....	93.48
458	Langlais, Florida	Cacouna	45	12	75.00	.....	75.00
459	Langlais, Hermance A	Montmagny	48	12	98.19	.....	98.19
460	Langlois, Alphonsine	Ste-Claire	53	12	78.81	.....	78.81
461	Lanouette, Mde Ephrem	St-Maurice	61	12	75.00	.....	75.00
462	Laperrière, Evangeline	Shawinigan	55	12	75.00	.....	75.00
463	Lapierre, André	Ste-Julienne	68	12	300.00	.....	300.00
464	Lapierre, Mde André	Ste-Julienne	65	12	148.83	.....	148.83
465	Laplante, Mde F	St-Gédéon	66	12	75.00	.....	75.00
466	Lapointe, Anna	Chicoutimi	46	12	94.71	.....	94.71
467	Lapointe, Anne Agnès	St-Louis-de-Kamouraska	55	12	75.00	.....	75.00
468	Lapointe, M. Caroline	Lewiston Maine	72	12	158.85	.....	158.85
469	Lapointe, Maurice	St-Zotique	80	12	214.29	.....	214.29
470	Laporte, Valérie	Montréal	53	12	101.22	.....	101.22
471	Laporte, Vitaline	Ste-Béatrix	67	12	94.50	.....	94.50
472	Laprès, Marie	Montréal	65	12	75.00	.....	75.00
473	Laramée, Mde Charles	St-Etienne de-Bolton	69	12	81.34	.....	81.34
474	Larivière, Mde Ernest	St-David	59	6	37.50	.....	37.50
475	Laroche, Joséphine	Methot's Mills	58	12	75.00	.....	75.00
476	Laroche, Mathilda	St-Pierre-les-Becquets	40	12	76.14	.....	76.14
477	Larochelle, Mde Jean	St-Charles	76	12	78.56	.....	78.56
478	Larose, Mde H	St-Marc	72	12	116.80	.....	116.80
479	Larue, Alphonsine	Québec	69	6	71.34	.....	71.34
480	Lasonde, Adèle L	Nicolet	82	12	79.34	.....	79.34

TABLEAU D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
481	Latrémouille, Nap	Montréal	79	12	532.11	.....	532.11
482	Laventure, Nathalie	St-Ours	79	12	75.00	.....	75.00
483	Lavendière, Adéline	Ste-Croix	77	12	75.00	.....	75.00
484	Lavergne, Azilda	Ste-Flore	51	6	37.50	.....	37.50
485	Laverrière, Emélie	Lévis	71	12	75.00	.....	75.00
486	Lavigne, Arthémise	St-Placide	61	12	75.00	.....	75.00
487	Lavoie, Adélaïde	Lévis	59	12	81.48	.....	81.48
488	Lvoie, Mde Napoléon	St-Plac.-de-la-B.-St-Paul	73	12	75.00	.....	75.00
489	Lawless, Lucinda	Montréal	64	12	682.14	.....	682.14
490	Lawlor, Mary	Frampton-Ouest	61	12	93.75	.....	93.75
491	Lebel, Adèle	N.-D.-du-Mont-Carmel	55	12	75.00	.....	75.00
492	Lebel, Georgina	St-Pacôme	64	12	75.00	.....	75.00
493	Leblanc, Cléophas	Montréal	66	6	309.00	.....	309.00
494	Leblanc, Joséphine	Ste-Gertrude	58	12	75.00	.....	75.00
495	Lecavalier, Mde Maxime	Dorval	77	12	75.00	.....	75.00
496	Leclerc, Mde Didier	Montréal	66	12	75.00	.....	75.00
497	Lecomte, Joséphine	Princeville	51	6	46.66	.....	46.66
498	Lecours, Mde Frédéric	St-Dominique	46	12	75.00	.....	75.00
499	Lécuyer, Rosalie	Montréal	59	12	88.71	.....	88.71
500	Ledoux, Lina	Montréal	42	12	225.13	.....	225.13
501	Lefebvre dit Boulanger, M.	St-Fabien	59	12	75.00	.....	75.00
502	Lefebvre, Adéline	Laprairie	68	12	75.00	.....	75.00
503	Lefebvre, Alphonse	Montréal, Sud	76	12	269.93	.....	269.93
504	Lefebvre, M. Olive	St-Justin	68	12	188.25	.....	188.25
505	Lefèvre, C. Albert	Québec	59	12	574.67	.....	574.67
506	Légaré, Mde Rémi	Victoriaville	66	12	87.18	.....	87.18
507	Legault, Mde Théophile	St-Jérôme Jonction	63	12	75.00	.....	75.00
508	Lemarier, Mde H	Aston Station	62	12	75.00	.....	75.00
509	Lemay, Mde Wm	St-Maurice, Thetford-Min	62	12	75.00	.....	75.00
510	Lemieux, Mde Alphonse	St-Philémon	52	12	75.00	.....	75.00
511	Lemire, Mde Joseph	Stoke Centre	67	12	75.00	.....	75.00
512	Lemire, Marie	L'Assomption	71	12	103.08	.....	103.08
513	Lemoine, Mde Délima	St-Robert	77	12	94.38	.....	94.38
514	Lemoine, Mde Louis	St-Pierre-de-Brougton	67	12	75.00	.....	75.00
515	Lepetit, Mde Octave	Ste-Angèle-de-Laval	58	12	75.00	.....	75.00
516	Lépine, Virginie	Watton	73	12	81.00	.....	81.00
517	Leriche, Odile	Ste-Cécile-de-Milton	67	12	75.00	.....	75.00
518	Leroux, Mde Auguste	Montréal	52	12	115.24	.....	115.24
519	Lespérance, Mde Henriette	Montmagny	76	12	288.34	.....	288.34
520	Lespérance, Mde Henriette	Montmagny	59	12	75.00	.....	75.00
521	Lessard, Mde Arthur	Québec	48	12	75.00	.....	75.00
522	Lessard, Delphine	St-Joachim	58	12	75.00	.....	75.00
523	Létourneau, Mde Antoine	Québec	58	12	75.00	.....	75.00
524	Létourneau, Mde Antoine	Abbotsford	72	12	105.90	.....	105.90
525	Lévasseur, Eloïse	St-Léonard	71	12	75.00	.....	75.00
526	Lévesque, Adèle	St-Pacôme	63	12	94.16	.....	94.16
527	Lévesque, Mde Cléophas	Montréal	76	12	75.00	.....	75.00
528	Lévesque, Mde Ophidie	Lac-au-Saumon	64	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
529	Liénard, François	Montréal	67	12	167.28	.....	167.28
530	Lloyd, Mary Elliot	Québec	48	12	75.00	.....	75.00
531	Lockwell, Armand	Québec	59	12	308.22	.....	308.22
532	Longpré, Rachel	Montréal	50	12	94.50	.....	94.50
533	Lord, Mde Emmanuel	Berthierville	63	12	126.69	.....	126.69
534	Loubier, Mde Fortunat	St-Théophile	65	12	81.32	.....	81.32
535	Loughery, Violet	Granby	51	12	108.39	.....	108.39
536	Lucier, Isaac	Roxton-Falls	81	12	152.28	.....	152.28
537	Lusignan, Exilda	St-Ephrem	64	12	104.70	.....	104.70
538	Lussier, Mde I.	Montréal	71	12	150.00	25.00	125.00
539	Luttrell, Jane	Montréal	62	12	357.81	13.75	344.06
540	Lynch, Mary Ellen	Quebec	82	12	90.00	.....	90.00
541	Macauley, M. W. B	Toronto	48	12	306.67	.....	306.67
542	Mackay, J.-Arthur	Régina, Sask	64	12	300.00	.....	300.00
543	Mackercher, John	Montréal	76	12	1,050.00	10.00	1,040.00
544	MacLeod, Mrs. M.-R	Sherbrooke	70	12	290.70	41.20	249.50
545	Magnan, J.-B.-Ernest	Pont Maskinongé	60	12	112.53	.....	112.53
546	Major, Mde Théoph	Montréal	65	12	75.00	.....	75.00
547	Malouin, Mde Jos	Anse-à-Griffon	52	12	75.00	.....	75.00
548	Manseau, Joseph	Montréal	77	12	257.31	.....	257.31
549	Marceau, Eugénie	St-Michel	65	12	75.00	.....	75.00
550	Marceau, Marcelline	Ste-Hénédine	63	12	197.52	.....	197.52
551	Marchand, Henriette	Nicolet	71	12	75.00	.....	75.00
552	Marcotte, Marie-Anne	St-Grégoire	59	6	48.68	3.24	45.44
553	Marcoux, Elmire	St-Anselme	62	12	75.00	.....	75.00
554	Marcoux, P.-U	St-Félix-de-Valois	72	12	300.00	.....	300.00
555	Marcoux, Mde P.-U	St-Félix-de-Valois	72	12	75.00	.....	75.00
556	Marier, Anna	Drummondville	49	18	124.87	.....	124.87
557	Marier, Mde Jules	Drummondville	48	12	83.10	.....	83.10
558	Marineau, Mde Narcisse	St-Paulin	56	12	75.00	.....	75.00
559	Marion, Emélie	St-Jacques	57	12	75.00	.....	75.00
560	Marion, Julie	Cohoes, N.-Y	66	12	75.00	.....	75.00
561	Marquis, Mde L	Ste-Hélène	64	12	75.00	.....	75.00
562	Marsan, Azéline	St-Esprit	74	12	83.64	.....	83.64
563	Martel, Jean-Bte	Montréal	67	12	198.82	.....	198.82
564	Martel, Mde Etienne	Sandy-Bay	69	12	75.00	.....	75.00
565	Martel, Marcelline	Stock-Centre	62	12	75.00	.....	75.00
566	Martel, Mde Timothée	Verdun	60	12	75.00	.....	75.00
567	Martin, Catherine	Montréal	57	12	310.66	.....	310.66
568	Martin, Lumina	Joliette	40	12	75.00	.....	75.00
569	Martineau, Malvina	Ste-Thérèse	59	12	141.21	.....	141.21
570	Martineau, Zéphirine	St-Michel	61	12	105.30	.....	105.30
571	Massé-Noel, Mde Hélène	Nicolet	60	12	75.00	.....	75.00
572	Massé, Odile	St-Hyacinthe	63	12	91.92	4.81	87.11
573	Massicotte, Rose-Anna	Ste-Geneviève	48	12	75.00	.....	75.00
574	Masten Geo.-L	Coaticook	81	12	791.60	.....	791.60
575	Mathieu, A.-Eliza	Grenville	62	12	75.00	.....	75.00
576	Mathieu, Eliza-J	Brownsbury	49	6	49.52	.....	49.52
577	Mathieu, Joséphine	Beauceville-Ouest	49	12	87.58	.....	87.58

TABLEAU D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
578	Maucotel, P.-V.	St-Luc Co. St-Jean	87	6	74.27		74.27
579	Mauffette, Mde J.-O.	Ile-Perrot	76	12	173.90		173.90
580	McBratney, I.-G.	Calgary, Alta	60	12	547.14	3.00	544.14
581	McCarragher, Joseph	Bryson	67	12	133.81		133.81
582	McCarthy, Mrs. T.	Sawyerville	47	12	99.37		99.37
583	McCarthy, Mrs. Jane	Orsmtown	60	12	202.51	10.81	191.70
584	McDonald, Honorine	St-Wenceslas	59	12	75.00		75.00
585	McGarry Harriet	Montréal	67	12	190.86		190.86
586	McGibbon, Catherine	Lachute	71	12	75.00		75.00
587	McGown, Mde J.-G.-W.	Montréal	61	12	327.73½		327.73½
588	McGregor, Mde James	Los-Angeles, Cal	60	12	449.66		449.66
589	McIver, Bernard, E.	Renfrew, Ont	77	12	244.16		244.16
590	McKenney, Mde C.-W.	Rhinbeck, N.-Y	81	12	75.00		75.00
591	McKenzie, Marie	Sherbrooke	66	12	98.04		98.04
592	McMartin, Jane	Montréal	85	12	83.49		83.49
593	McMartin, Jane	Montréal	76	6	162.90		162.90
594	McMullen, Mrs. Enos	Montréal	64	12	125.62		125.62
595	Ménard, Adullia, M.-I.	Les-Cèdres	48	12	97.78		97.78
596	Mercier, Marie-A-E.	Montréal	48	6	37.50		37.50
597	Mercier, Joséphine	Québec	75	12	189.48	27.45	162.03
598	Mercier, Marie-Louise	Sayabec	58	12	75.00		75.00
599	Merry, Elma-J.	Cowansville	66	12	75.00		75.00
600	Mercure, Mde J.-A.	Ste-Julienne	84	12	99.44		99.44
601	Michaud, Florida	Cacouna	59	12	75.00		75.00
602	Michaud, Mde François	St-Louis-du-Ha!-Ha!	78	12	75.00		75.00
603	Michaud, Mde Honoré	St-Hubert	74	12	75.00		75.00
604	Millan, Sarah	Montréal	69	12	475.08	7.00	468.08
605	Miller, Cécile	Clarenceville	64	12	93.50		93.50
606	Milot, Victor	Cap-de-la-Madeleine	59	6	120.38		120.38
607	Mirault, Mde-Joseph	Montréal	76	12	75.00		75.00
608	Mireault, Mde-A	Charlemagne	60	12	75.00		75.00
609	Miville, Mde Auguste	Cap-Chatte	47	12	75.00		75.00
610	Moffet, Zoé	Montréal	56	12	96.60		96.60
611	Monier, Mde William	N.-D.-des-Laurentides	72	12	129.34		129.34
612	Montminy, Mde G.-F.	St-Gilles	60	12	75.00		75.00
613	Moquin, Cordélie	Holyoke, Mass	70	12	75.00		75.00
614	Moreau, Virginie	Laval des-Rapides	54	12	75.00		75.00
615	Morel, Résilda	St-Tite-des-Caps	54	12	75.00		75.00
616	Morency, Eugénie	Ile-Verte	53	12	75.00		75.00
617	Morin, Azilda	St-Raphael	68	12	75.00		75.00
618	Morin, Marie-J.	St-Romuald	38	6	57.75		57.75
619	Morin, Antoinette	Morigeau	48	12	75.00		75.00
620	Morin, M.-Léda	St-Evariste	51	12	75.00		75.00
621	Morin, Mde Jos-A	Kingsey	74	6	37.50		37.50
622	Morissette, Mde Adélaïde	St-Grégoire	54	12	75.00		75.00
623	Morissette, Célanire	Québec	72	12	75.00		75.00
624	Morissette, Denyse	Lévis	52	12	79.75		79.75
625	Morneau, Mde Charles	St-Donat	52	12	75.00		75.00
626	Morneau, Philomène	Québec	70	12	99.00		99.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
627	Moss, Mde Andrew	Coaticook	68	12	75.00		75.00
628	Mountain, Esther	Québec	56	12	134.71	3.35	131.36
629	Mulvena, Catherine	Richmond	70	12	81.66		81.66
630	Murray, Mrs. J. H	Montréal	57	12	169.24		169.24
631	Nadeau, Mde François	St-Charles	76	12	75.00		75.00
632	Nadeau, Mde Pierre	St-Bernard	52	12	102.56		102.56
633	Newell, Mrs Arthur S	Waterlow	67	12	124.03		124.03
634	Nichols, Caroline	Montréal	68	12	262.20		262.20
635	Nicole, Mde Pierre	Montmagny	57	12	75.00		75.00
636	Noel, Alméria	Québec	50	12	98.07		98.07
637	Noel, Julie	Québec	59	12	75.00		75.00
638	Normandin, Malvina	Grand'Mère	58	12	101.02		101.02
639	Nourry, Parmélia	Grand Saint-Esprit	48	12	75.00		75.00
640	O'Bready, Sylvina	Danville	58	12	115.74		115.74
641	Odell, Sarah J	Lacolle	62	12	177.06	1.28	175.78
642	Odell, Walter	Eustis	56	3	75.00		75.00
643	O'Grady, Annie	West Frampton	62	12	110.49	3.13	107.36
644	O'Grady, Annie A	Westmount	61	12	508.56		508.56
645	O'Neil, Elizabeth	Lacolle	57	18	175.95		175.95
646	O'Reilly, M. Hélen	St-Patrice-de-Beaurivage	66	12	75.00		75.00
647	Otis, Cléophie	Lévis	64	12	75.00		75.00
648	Ouellet, Mde Joseph	St-Pascal	57	12	75.00		75.00
649	Ouellet, Joséphine	Rivière-du-Loup	59	12	75.00		75.00
650	Ouellet, M. D. Joséphine	Loretteville	76	12	75.00		75.00
651	Ouellet, Mde Michel	St-Cyprien	50	12	77.61		77.61
652	Pagé, Richard	Montréal	58	12	300.00		300.00
653	Papineau, Mélina	Magog	64	12	75.00		75.00
654	Paquet, Daniel	Havre-aux-Maisons	67	18	401.24		401.24
655	Paquet, Mde Docithée	St-Paul-de-Chester	68	12	75.00		75.00
656	Paquet, Mde Fortunat	St-Gabriel	57	12	75.00		75.00
657	Paquet, J. B	Montréal	60	12	300.00		300.00
658	Paquette, Mde Napoléon	L'Ange-Gardien, Rouville	64	12	78.04		78.04
659	Paquin, Napoléon	St-David d'Yamaska	74	12	75.00		75.00
660	Paquin, Mde Narcisse	St-Ubalde	75	12	75.00		75.00
661	Paradis, Mme Amédée	Quebec	51	12	144.60		144.60
662	Paradis, Charles	Montréal	77	12	300.00		300.00
663	Paradis, M. Delvina	Garneau	61	6	54.48		54.48
664	Paradis, Mde Magloire	Ste-Anastasie	72	12	83.78		83.78
665	Paradis, Mde Stanislas	St-Hugues	55	12	75.00		75.00
666	Parayre, Joseph	Montréal	68	12	300.00		300.00
667	Parent, Dina	St-Isidore	65	12	75.00		75.00
668	Parent, Marie Adèle	St-Isidore	56	12	75.00		75.00
669	Parent, Marie Rosalie	Côte-des-Pères, Beauport	62	12	215.97		215.97
670	Parsons, Simeon H	Paris, Ont	68	12	644.00		644.00
671	Payer, Angrée	St-Adrien-de-Ham	46	18	114.97		114.97
672	Payment, Angèle	Ste-Geneviève	76	12	75.00		75.00
673	Pelisson, Philomène	St-Amb.-de-Lorette	68	12	114.00		114.00
674	Pelletier, Edith	Ste-Helène	53	12	75.00		75.00
675	Pelletier, Mde Eusèbe	Québec	69	12	87.93		87.93

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
676	Pelletier, Mde H. B.	Québec	71	12	95.88		95.88
677	Pelletier, M.-Lse Clara	Ste-Anne-de-Beaupré	56	12	91.56		91.56
678	Penney, Maria	Valcartier, Sta.	62	12	102.48		102.48
679	Pepin, Marie-Louise	Québec	54	12	201.21		201.21
680	Perley, Mrs. W. F.	Hemmingford	58	12	201.58	5.60	195.98
681	Perras, Mde Joseph	Laprairie	50	12	118.35		118.35
682	Perrin, Rachel	Magog	73	12	126.00		126.00
683	Perron, Mde Alphonse	Bassin de Chambly	75	12	75.00		75.00
684	Perron, Henriette	Mille Vaches	75	12	75.00		75.00
685	Pichet, M. Madeleine	Québec	67	12	110.28		110.28
686	Pilon, Mde Arniens	St-Placide	81	12	75.00		75.00
687	Pilon, Mde Isidore	Pointe Claire	81	12	79.20		79.20
688	Pinard, Mary	Ville de Nicolet	64	12	116.01		116.01
689	Pineau, Mde Alexandre	Causapscal	64	12	75.00		75.00
690	Plaisance, M. Antoinette	Lotbinière	53	12	81.16		81.16
691	Plamondon, Mde Joseph	St-Bernard	51	12	97.50		97.50
692	Plante, Céleste	Belœil	76	12	75.00		75.00
693	Plante, Mde Joseph	St-Nicolas-Est	54	12	75.00		75.00
694	Plourde, Marie-Louise	St-Léon	69	12	75.00		75.00
695	Poirier, Mde Louise	Montréal	56	12	127.04		127.04
696	Poirier, M. Paméla	Valleyfield	71	18	219.47		219.47
697	Poirier, Philomène	St-Timothée	79	12	75.00		75.00
698	Poitras, Aurélie	Montmagny	57	6	59.98		59.98
699	Poliquin, Mde Lumina	Maisonneuve	72	12	83.84		83.84
700	Potvin, Mde Alfred	Ste-Anne, Kam	75	12	75.00		75.00
701	Potvin, Mde Alfred	Hébertville	68	12	75.00		75.00
702	Potvin, Mde Joseph	Montréal	55	12	75.00		75.00
703	Poupart, Alma	Laprairie	42	12	90.42		90.42
704	Poupart, Pierre E.	Montréal	79	12	351.80		351.80
705	Prémont, Mde Joseph	Québec	76	12	216.65		216.65
706	Prémont, Marie O	Ste-Famille	69	12	111.51	7.00	104.51
707	Prévost, Mde Charles	St-Ephrem	53	12	75.00		75.00
708	Prévost, Marie	St-Roch-des-Aulnaies	52	12	92.94		92.94
709	Primeau, L. A.	Montréal	72	12	700.33		700.33
710	Proulx, Mde Albert	Sorel	59	12	128.34		128.34
711	Proulx, M.-Reine Albertine	St-Ubald	40	6	37.50		37.50
712	Proulx, Eléonore	Ste-Agathe	67	12	75.93		75.93
713	Proulx, Joséphine	Montréal	59	12	172.95	13.50	159.45
714	Proulx, Julienne	Montréal	65	12	82.59		82.59
715	Proulx, Rose-Anna	St-Camille	47	18	128.34		128.34
716	Proulx, Mde M. Zoé	Centerdale, R. I., U. S. A.	68	12	75.00		75.00
717	Provencal, Prosper	Beauport	78	12	199.44		199.44
718	Provencher, Mde Edouard	St-Norbert	69	12	75.00		75.00
719	Quintal, Emma	St-Isidore	62	12	75.00		75.00
720	Quintal, Marie C.	St-Isidore	60	12	116.58	1.50	115.08
721	Rainville, Mde Louis	St-Félix-de-Valois	61	12	75.00		75.00
722	Ratté, Célina	St-Valier	76	12	107.24		107.24
723	Raymond, Mde Ls A.	Trois-Pistoles	60	12	75.00		75.00
724	Rebetez, Mde J. P	Nicolet	78	12	96.57		96.57

TABLEAU—D—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
725	Reed, Lucy	Ulverton	73	12	75.00	.....	75.00
726	Reed, Mde Patrick	St.-Ed-de-Frampton	58	6	37.50	.....	37.50
727	Reid, Elizabeth J.	Hemmingford	54	6	212.38	.....	212.38
728	Renaud, Julie Liza	N.-D. d'Hébertville	46	12	124.30	.....	124.30
729	Remillard, Mde Jacob	Acton Vale	73	12	75.00	.....	75.00
730	Reynolds, T. M.	Montréal	71	12	515.68	.....	515.68
731	Rhéaume, Mde Joseph	St-Bernard	51	18	150.72	.....	150.72
732	Richard, Josephte	St-Amb.-de-Lorette	78	12	75.00	.....	75.00
733	Richard, Symphorose	St-Barnabé	70	12	82.84	.....	82.84
734	Richardson, M. Elizabeth	Westmount	60	6	160.32	18.00	142.32
735	Riverin, M. Adèle A.	Quebec	42	12	91.65	.....	91.65
736	Rivest, Mde Narcisse	Joliette	70	12	95.97	.....	95.97
737	Rix, Emma	Upper Bedford	67	9	111.98	9.53	102.45
738	Roberge, M. Ombeline	St-Jean-Chrysostôme	52	12	107.40	.....	107.40
739	Roberge, Philomène	St-Anselme	62	12	75.00	.....	75.00
740	Robert, Elmire	Varenne	72	12	75.00	.....	75.00
741	Robert, Lucie	Saint-Pie	68	12	103.84	.....	103.84
742	Robichaud, Guillaume	Cacouna	72	12	95.64	.....	95.64
743	Robichaud, Mde Ludger	St-Jacques	74	12	77.49	.....	77.49
744	Robillard, Mde J.-Bte	Lanoraie	47	12	101.41	.....	101.41
745	Robins, Bertha Lilian	Montréal	57	18	831.70	.....	831.70
746	Robins, S. P.	Montréal	84	12	1,050.00	.....	1,050.00
747	Roch, Joseph A.	Montréal	57	12	476.28	.....	476.28
748	Rochette, Louise Léo	Pointe-aux-Trembles	47	12	81.76	.....	81.76
749	Rolland, Malvina	Chicopée Falls	75	12	75.00	.....	75.00
750	Rouleau, Adéline	St-Lambert, Lévis	77	12	75.00	.....	75.00
751	Rouleau, Mde Zéphirin	Ville Marie	69	12	79.11	.....	79.11
752	Rousseau Marie Anna	St-Charles	64	12	75.00	.....	75.00
753	Rousseau, Marie Hergélie	St-Charles	81	12	137.34	.....	137.34
754	Rousseau, Mde Théophile	St-Simon	61	12	75.00	.....	75.00
755	Roy, Amanda	Québec	56	12	75.00	.....	75.00
756	Roy, Elise F.	L'Assomption	60	12	99.60	.....	99.60
757	Roy, Malvina	St-Anselme	66	12	75.00	.....	75.00
758	Roy, M. Odumine	St-Gervais	51	12	75.00	.....	75.00
759	Roy, Mde Pierre	St-Cuthbert	70	12	98.40	.....	98.40
760	Roy, Wilhelmine	St-Sébastien d'Aylmer	56	12	95.13	.....	95.13
761	Rowell, Seneca P.	Abbotsford	73	12	1,050.00	18.00	1,032.00
762	Ryan, Dorotha	Montréal	72	6	196 61	.....	196.61
763	Ruel, P. J.	St-Charles	68	12	548.66	.....	548.66
764	Ruelland, Aurélia	Stadacona	51	12	78.61	.....	78.61
765	Sabourin, Mde E.	Ripon	67	6	49.71	.....	49.71
766	Saugster, J. A.	Bergerville	56	12	450.02	.....	450.02
767	Sauvageau, Adeline	Montréal	80	12	113.91	.....	113.91
768	Sauvé, Alphonsine	St-Hermas	54	6	129.89	.....	129.89
769	Sauvé, Mde Napoléon	St-Placide	57	12	75.00	.....	75.00
770	Savard, Jos.-Ed.	Chicoutimi	69	12	341.00	.....	341.00
771	Scott, Martha M.	Westmount	59	12	85.94	.....	85.94
772	Scott, Nancy	Ulverton	65	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
773	Seers, Alphonsine	St-Raphael, Ile-Bizard	77	12	75.00		75.00
774	Sénécal, Joseph H.	Montréal	58	12	198.00		198.00
775	Senneville, Mde Ludger	Baieville	65	12	87.72		87.72
776	Shufelt, Iola J.	Montréal	48	6	120.54		120.54
777	Simard, Pierre C.	Belœil-Ruisseau	56	6	99.67		99.67
778	Simard, Jos. T.	Baie St-Paul	64	12	266.49		266.49
779	Simard, Mde Thomas	Rivière-du-Moulin	59	12	75.00		75.00
780	Simster, Mde Wm.	Montreal	68	12	618.48		618.48
781	Simoneau, Mde Louis	Montreal	76	12	75.00		75.00
782	Simpson, Mrs. C. E.	Montréal	66	12	144.50		144.50
783	Simpson, Margaret	Noyan	61	12	103.92		103.92
784	Skinner, Janet H.	Melbourne	72	12	75.00		75.00
785	Sloan, Selnia F.	Montréal	68	12	478.12		478.12
786	Smith, Catherine	Hedleyville	82	12	112.50		112.50
787	St-Hilaire, Vitaline	Québec	68	12	75.00		75.00
788	St-Hilaire, Vitaline	Montréal	67	12	112.17		112.17
789	St-Laurent, M.-Lse Eugénie	Bromptonville	44	12	98.16		98.16
790	St-Mars dit Viau, Mde P.	Montréal	72	12	155.16	18.05	137.11
791	St-Yves, M. Amanda	St-Boniface de Shaw	47	12	77.34		77.34
792	Sulton, Emly	Westmount	72	12	183.52		183.52
793	Sylvestre, Mde Victorine	Ste-Hélène	66	12	75.00		75.00
794	Symington, Aglès C.	Portland, Ore	52	12	254.58		254.58
795	Tailllon, Célina	Château-Richer	56	6	39.93	2.43	37.50
796	Taillon, Delphine	Roxton Falls	53	12	75.33		75.33
797	Taillon, Joséphine	Roxton Falls	46	12	84.81		84.81
798	Talbot, Célina	Québec	66	12	95.58		95.58
799	Talbot, Flore	Montréal	69	12	75.00		75.00
800	Tanguay, Ely Delvina	St-Raphael	57	12	75.00		75.00
801	Tardif, Marie Olivine	St-Victor	60	6	62.19	3.09	59.10
802	Tardif, Victoire	St-Pierre	62	12	75.00		75.00
803	Teasdale, J. S.	Montréal	62	12	223.15		223.15
804	Tellier, Marie Ozine	L'Assomption	46	6	51.15		51.15
805	Tessier, Catherine	St-Etienne	75	12	110.92		110.92
806	Tessier, Zéphise	Ste-Anne-de-la-Pérade	68	12	78.34		78.34
807	Tétrault, Mde Abdon	Ste-Angèle	76	12	137.79		137.79
808	Tétrault, Mde Augustin	Ste-Thérèse-de-Blainville	72	12	75.00		75.00
809	Tétrault, Georgiana A.	St-Hyacinthe	62	12	75.00		75.00
810	Thériault, Judith	Thetford-Mines	72	12	75.00		75.00
811	Thériault, Mde Ls E.	Rivière-du-Loup	69	12	188.40		188.40
812	Therrien, Lumina	Beauport	51	12	78.30		78.30
813	Thibault, Mde Alphonse	Ste-Rose	52	18	164.52		164.52
814	Thibault, Domitilde	Montréal	53	12	118.95		118.95
815	Thibault, Elias-Charles	Montréal	62	12	267.56		267.56
816	Thibault, Mde J.-O	St-Jean-Deschaillohs	69	12	132.90		132.90
817	Thibodeau, Philanise	Mile-End	77	6	42.37		42.37
818	Thomson, Annie	Hemmingford	59	12	244.80		244.80
819	Thomson, Jenina	St-Henri-de-Montréal	66	12	411.00		411.00
820	Thomson, Mrs Malcolm	Toronto	60	12	387.61		387.61

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
821	Thomson, Mrs. W.	Richmond	65	12	318.00		318.00
822	Thomas, Camille-L.-D.	Yamaska-Est	75	12	165.15		165.15
823	Tondreau, Mde Joseph	St-Eugène	69	12	75.00		75.00
824	Tousignant, Clarisse	St-Norbert	60	2	21.07		21.07
825	Traquair, Christian	Westmount	53	12	203.37		203.37
826	Tremblay, Mde Alexis	Montréal	52	12	75.00		75.00
827	Tremblay, Clara	Broughton-Est	66	12	75.00		75.00
828	Tremblay, Mde Edmond	St-Hilarion	56	12	75.00		75.00
829	Tremblay, Elmire	Petie-Rivière	56	12	75.00		75.00
830	Tremblay, Eugène	Beaumont	71	12	197.55		197.55
831	Tremblay, Georgiana	Cap-d'Espoir-Centre	66	12	89.06		89.06
832	Tremblay, Mde Georges	Edmunton, N.-B	60	12	75.00		75.00
833	Tremblay, Jean-Bte	Les-Eboulements	64	12	178.20		178.20
834	Tremblay, Marie	Les-Eboulements	65	12	75.00		75.00
835	Tremblay, Thomas	Baie-St-Paul	73	12	635.31		635.31
836	Tremblay, Mde Célanire	Ouatchouan-Falls	67	6	37.50		37.50
837	Trudel, Azilda	St-François-de-Sales Stati	61	12	85.17		85.17
838	Trudel, Mde Delphine	Malbaie	62	12	75.00		75.00
839	Trumble, Emma	Québec	64	12	205.80		205.80
840	Turcotte, Alphonsine	St-Benoît-Labre	59	12	75.00		75.00
841	Turcotte, Arthémise	Québec	76	12	75.00		75.00
842	Turcotte, Cécile	St-Jean-Chrysostôme	62	12	97.37		97.37
843	Turcotte, M.-Eliza	Champlain	46	12	75.00		75.00
844	Turcotte, M.-Edwidge	Ste-Thérèse	71	12	107.26		107.26
845	Turcotte, Mde Joseph	Broughton-Ouest	77	12	75.00		75.00
846	Turcotte, Paméla	Tétraultville, Montréal	49	12	75.00		75.00
847	Turgeon, Joseph-H.	St-Liboire	73	12	266.50		266.50
848	Turmel, Clanire	St-Edouard	62	12	82.78		82.78
849	Turner, Mde Naura	Eaton	67	12	106.35		106.35
850	Vaillancourt, Henri	Montréal	78	12	300.00		300.00
851	Vaillancourt, Olive	Robertsonville	78	12	75.00		75.00
852	Vaillancourt, Philomène	Québec	60	12	112.36		112.36
853	Valiquette, Mlle P.-E.	Terrebonne	43	12	109.08		109.08
854	Valois, Mde David	St-Gabriel-de-Brandon	69	12	75.00		75.00
855	Vébert, Stanislas	Valleyfield	55	6	161.55		161.55
856	Veilleux, Euphémie	St-Martin	64	12	101.36		101.36
857	Vermette, Malvina	St-Anselme	57	12	75.00		75.00
858	Verrault, Virginie	Sayabec	56	12	75.00		75.00
859	Vézina, Anna, Sr. St-Frs	Trois-Rivières	50	12	75.00		75.00
860	Vig r, M.-E.-A	Montréal	63	12	181.65	28.75	152.90
861	Vignault, Alma	Lac-Mégantic	62	12	75.00		75.00
862	Vignault, Hortense	Ste-Monique	50	12	75.00		75.00
863	Vignault, Marie-Françoise	Baie-du-Febvre	57	12	107.44		107.44
864	Villemure, Célina	Trois-Rivières	46	12	93.78		93.78
865	Villiard, Elise	St-Michel	62	12	75.00		75.00
866	Walker-Sprague Mrs. L.-A	Coaticook	57	12	75.00		75.00
867	Walsh, Bridget	Huntingdon	56	12	216.37	1.20	215.17

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
868	Walsh, Mde David	Thetford-Mines	74	12	75.00	.....	75.00
869	Walsh, Mary-A.	Lebanon, N.-H.	58	12	89.16	.....	89.16
870	Warren, Louis-Ed.	Montréal	47	12	300.00	.....	300.00
871	Walson, Lilias.	London, Ont	74	12	322.20	.....	322.20
872	Webb, G.-W.-S.	Montréal	82	12	75.00	.....	75.00
873	West, Mrs. J.-H.	Black-Cape	61	12	143.85	.....	143.85
874	Whitcomb-Emily-J.	Warden	74	12	75.00	.....	75.00
875	Wilhelmy, Albina	Montréal	58	12	75.00	.....	75.00
876	Wilkins, Ida	Toronto	61	12	126.68	.....	126.68
877	Wilsey, Mde Wm.	Ste-Thérèse	51	12	75.00	.....	75.00
878	Wilson, Margaret,J.	Chambly, canton	65	12	436.05	.....	436.05
879	Winchester, Rachel	Sutton-Junction	64	12	75.00	.....	75.00
880	Wood Helen-Gertrude	Knowlton	62	6	178.65	.....	178.65
					$118,280.58	$ 427.18	$117,853.40

TABLEAU E

Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1916-17, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital.

LE REVENU	$ cts.	$ cts.
Retenue de 4% sur $200,000.00, subvention aux écoles publiques. (Art. 3012, S. R. P. Q., 1909)	$ 8,000.00	
Allocation du gouvernement. (2 Geo. V, ch. 27, sec. 5)	27,000.00	
Montant voté par la législature. (5 Geo. V, c. 1, 44 budget)	2,000.00	
Intérêt sur le capital. (Arts 3010, 3013 et 3024, S. R. P. Q., 1909)	10,164.15	
Surplus de l'ancien fonds de pension. (Art. 3018, S. R. Q.)	3,572.00	
Retenue de 2½% sur le traitement des instituteurs et des institutrices. (Art. 3012, S. R. P. Q., 1909)	58,691.29	
Payé par les municipalités, excédant les retenues faites sur le salaire des instituteurs et des institutrices en vertu de l'article 3019 S. R. Q., 1909, sur leur part de subvention	7,692.98	
Retenue de 2½% sur le traitement des inspecteurs d'écoles. (Art. 3012)	2,247.82	
Retenue de 2½% sur le traitement des professeurs des écoles normales. (Art. 3012)	781.67	
Retenue payée par les fonctionnaires eux-mêmes au surintendant. (Art. 3019, S. R. P. Q., 1909, règlement No 10 de la commission administrative du fonds de pension)	1,071.03	
Transféré du fonds des écoles publiques, retenue de 4%. (Art. 3012 S. R. P. Q., 1909)	9,000.00	
		$ 130,220.94
LA DÉPENSE		
Par les pensions, montant des chèques émis	$ 119,571.64	
Par les remboursements. (Art. 2995 S. R. P. Q. 1909)	680.71	
Par les dépenses d'administration	692.00	
Déposé au Trésor de la Province, allant au capital. (Arts 3010 et 3024 S. R. P. Q., 1909)	427.18	
Surplus de l'année	8,849.41	
		$ 130,220.94
POUR LE COMPTE DU REVENU		
Surplus des années précédentes	$ 1,665.21	
Surplus de l'année 1916-17	8,849.41	
Placé en fidéi-commis dans le Trésor de la Province		$ 10,514.62
LE CAPITAL DU FONDS DE PENSION		
Montant du capital le 1er juillet 1916	$ 205,771.46	
Porté au capital pour l'année 1916-17	427.18	
Le capital au 1er juillet 1917		$ 206,198.64

Département du Trésor,
Bureau de l'auditeur,

Québec, 9 octobre 1917.

Certifié,

Jos. Morin,
Auditeur de la province.

TABLEAU—F.

Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire au 30 juin 1917.

PENSIONNAIRES	Nombre de pensionnaires	Moyenne de l'âge	Total des pensions	Moyenne des pensions
			$ cts	$ cts
Division d'après l'âge des pensionnaires:				
Instituteurs âgés de 56 et plus	86	68	30,972.81	360.14
Institutrices âgées de 56 ans et plus	527	64	60,659.80	115.10
Instituteurs âgés de moins de 56 ans	5	52	1,283.88	256.77
Institutrices âgées de moins de 56 ans	189	49	19,066.26	100.87
Veuves de pensionnaires	10	67	2,562.77	256.27
Totaux et moyennes totales	817	62	114,545.52	127.95
Pensionnaires décédés en 1916	38	66	5,699.51	149.98
Pensionnaires qui ont repris l'enseignement en 1916	8	54	1,008.17	126.08
Totaux et moyennes totales	46	64	6,707.68	145.81
Pensions accordées en 1916 *	36	53	6,786.64	188.51

* Quelques demandes sont encore en délibéré.

TABLEAU—G.

LISTE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES QUI ONT OBTENU DES GRATIFICATIONS POUR LEURS SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1916-17.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR JOS.-V. BEAUMIER.

Nombre d'écoles sous contrôle, 168. Somme à distribuer, $420.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
1	Mlle Alcée Paquin	St-Jos.-de-Mask	$ 20.00
2	" Elodie Cloutier	" "	20.00
3	" Bernadette Boulay	" "	20.00
4	" Céline Guinard	Riv.-du-Loup, No 2	20.00
5	" Alméria Lesieur	Yamachiche	20.00
6	" Adrienne Mayrand	Dumontier	20.00
7	" Mathilda Foucher	"	20.00
8	" Marie-Lse Ricard	St-Sévère	20.00
9	" Marie-Lse Lampron	"	20.00
10	" Bertha Vincent	St-Barnabé	20.00
11	M. J.-A.-D. Brassard	Les Trois-Rivières	20.00
12	" Frs Le Scouarnec	" "	20.00
13	Mlle Régina Perreault	" "	20.00
14	" Blandine Caron	Charette	20.00
15	" Lucia Neveu	St-Didace, par	20.00
16	" Lucille Lebeau	St-Justin, par	20.00
17	" Flore Malbœuf	"	20.00
18	" Eliane Paquin	Hunterstown	20.00
19	" Albina Bélanger	Ste-Flore	20.00
20	Mme Grégoire Bourassa (née Année Benoit)	"	20.00
21	Mlle Yvonne Bédard	"	20.00
		Total	$ 420.00

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-E. BELCOURT.

Nombre d'écoles sous contrôle, 180. Somme à distribuer, $450.00.

22	Mlle Imelda Poirier	St-Célestin, No 2	$ 20.00
23	" Juliette Picher	Ste-Angèle-de-Laval	20.00
24	" Alice Rheault	St-Sylvère	20.00
25	" Estelle McDonald	Le Précieux-Sang	20.00
26	" Hortense Rheault	Ste-Eulalie	20.00
27	" Evéline Houle	St-Léonard	20.00
28	" Alvénise Lafond	Nicolet, par	20.00
29	" Marie-Cécile Morin	St-Célestin, No 1	20.00
30	" Marie-Rose Bergeron	St-Wenceslas	20.00
31	" Hortensia Thibodeau	"	20.00
32	" Marie-A. Roy	Ste-Gertrude	20.00
33	" Philomène Mailhot	"	20.00
34	" Hortense Pellerin	St-Grégoire	20.00
35	" Sara Rheault	Bécancour	20.00
36	" Alida Tourigny	Ste-Perpétue	20.00
37	" Elisabeth Alie	Baie-du-Febvre	20.00
38	" Brigitte Beauchemin	Ste-Monique	20.00
39	" Albertine Benoit	Ste-Brigitte	20.00
40	" Brigitte Tremblay	St-Samuel	20.00
41	" Parmélie Descôteaux	St-Zéphirin	20.00
42	" Etoilda Lesieur	La Visitation	20.00
43	M. Napoléon Laplante	St-Thomas, village	20.00
44	Mlle Auréa Letendre	St-Zéphirin	10.00
		Total	$ 450.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspectfur J.-E. Boily.

Nombre d'écoles sous contrôle, 144. Somme à distribuer, $360.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
45	M. Pierre Brionne	St-Prime	$ 20.00
46	Mme Ad. Boulet	Normandin	20.00
47	Mlle Comne Michaud	St-Ths-d'Aquin	20.00
48	" Amarilda Duchesne	Rivière-au-Doré	20.00
49	Mme Léontine St-Pierre	" "	20.00
50	Mlle Blanche Hudon	St-Ls-Métabetchouan	20.00
51	Mme Délima Gauthier	" "	20.00
52	" Robert Fortin	" "	20.00
53	M. André Roche	St-Cœur-de-Marie	20.00
54	Mlle Hermance Larouche	" "	20.00
55	" Sady Simard	" "	20.00
56	" Attala Simard	St-Frs-de-Sales	20.00
57	" Antoinette Potvin	Mistassini	20.00
58	" Rose-Alba Audet	St-Jérôme, v	20.00
59	" Jeanne LeBrun	Albanel	20.00
60	" Eulalie Rainville	St-Prime	20.00
61	" Eugénie Laplante	St-Gédéon	20.00
62	" Blanche Laberge	"	20.00
		Total	$ 360.00

Rapport de M. l'inspectfur J.-A. Bouchard.

Nombre d'écoles sous contrôle, 126. Somme à distribuer, $315.00'

63	Mlle Délima Chouinard	Cap-d'Espoir	$ 20.00
64	" Domithilde Cormier	Ste-Adélaïde-de-Pabos	20.00
65	" Blanche Coulombe	Gr. Chlorydorme	20.00
66	" Elia Couture	Grande-Rivière	20.00
67	" Alice Gagnon	Rivière-à-Claude	20.00
68	" Diana Gleeton	Cap-des-Rosiers	20.00
69	" Gladys-A. Hall	York, diss	20.00
70	" Eva Kennedy	Haldimand Town, diss	20.00
71	" Clothilde Mimeault	Gros-Morne	20.00
72	" Marie-Ange Packwood	Anse-au-Griffon	20.00
73	" Yvonne Perrée	St-Prime-des-Monts	20.00
74	" Marie-M. Raill	St-Pierre-de-Malbaie	20.00
75	" Marceline Roy	Rivière-à-Lapierre	20.00
76	" Marie-Elise Roy	Cap-Chat	20.00
77	" Alida Samuel	Riv.-au-Renard	20.00
78	" Alice St-Pierre	Dalibaire	15.00
		Total	$ 315.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur Jos.-Alex. Chabot.

Nombre d'écoles sous contrôle, 148 — Somme à distribuer, $370.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
79	Mlle M.-Anna Dubé	N.-D.-du-Portage	$ 20.00
80	" Adrienne Nadeau	" "	20.00
81	" A.-Stella Lavoie	St-Antonin	20.00
82	" Anna Leclerc	"	20.00
83	" M.-Louise Gagnon	St-Modeste	20.00
84	" Claire Thériault	St-Epiphane	20.00
85	" M.-Alice Dion	St-Hubert	20.00
86	" Clorinthe Morin	St-Honoré	20.00
87	" Alice Pelletier	St-Louis-du-Ha!-Ha!	20.00
88	" M.-Hélène Roy	St-Mathias	20.00
89	" Anna Ouellet	Ste-Rose-du-Dégelé	20.00
90	" Léonie Bergeron	Les-Etroits-du-Lac-Long	20.00
91	" Clémence Landry	St-Alexandre	20.00
92	" Marie-Anne Moreau	Ste-Hélène	20.00
93	" Blandine Thiboutot	"	20.00
94	" R.-Anna St-Pierre	St-Germain	20.00
95	" M.-Jeanne St-Pierre	"	10.00
96	" Bernadette Moreau	"	20.00
97	" Bernadette Bourgoin	N.-D.-du-Lac	20.00
		Total	$ 370.00

Rapport de M. l'inspecteur A.-B. Charbonneau

Nombre d'écoles sous contrôle, 131. — Somme à distribuer, $325.00.

98	Mlle Nellie Marchand	St-Liguori	$ 25.00
99	" Alexina Martel	Mascouche	20.00
100	" Marie-Louise Lasalle	"	20.00
101	" Malvina Paquette	St-Emile	20.00
102	" Rosalie Duguay	St-Paul	20.00
103	" Marie-Anne Auger	Ste-Julienne	20.00
104	" Arienna Archambault	St-Esprit	22.50
105	" A. Faucher	St-Roch	20.00
106	" Anna Laviolette	"	20.00
107	" Analda Lacombe	St-Sulpice	20.00
108	" Ernestine Charbonneau	St-Esprit	20.00
109	" Rose-Délima Marion	St-Jacques	20.00
110	" Sara Perreault	St-Alexis	20.00
111	" Blanche Lapierre	Chertsey	20.00
112	" Théodora Chagnon	Ile-Bouchard	20.00
113	" Joséphine Marceau	Repentigny	20.00
		Total	$ 327.50

TABLEAU G.—*Suite*

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-M. COTÉ PAR M. L'INSPECTEUR L.-P. GOULET

Nombre d'écoles sous contrôle, 80. Somme à distribuer, $200.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
114	Mlle Fabiola Veilleux	Aubert-Gallion	$ 20.00
115	" Desneiges Bourque	"	20.00
116	" Alice Poulin	"	20.00
117	" M.-Louise Gilbert	"	20.00
118	" Blanche Nadeau	St-Honoré	20.00
119	" Marie-Anna Talbot	St-Martin	20.00
120	" Sophie Poulin	"	20.00
121	" Eva Lacroix	St-Théophile	20.00
122	" Aurore Tanguay	"	20.00
123	" M.-Ludivine Vachon	St-Côme	20.00
		Total	$ 200.00

RAPPORT DF M. L'INSPECTEUR J.-M. COTÉ PAR M. L'INSPECTEUR L.-O. PAGÉ

Nombre d'écoles sous contrôle, 66. Somme à distribuer, $160.00.

124	Mlle Marie-Ange Houde	St-Evariste	$ 20.00
125	" Alice Lapierre	St-Sébastien	20.00
126	" M.-Louise Fortier	"	20.00
127	" Blanche Paradis	"	20.00
128	" Philomène Dion	St-Samuel	20.00
129	" Bertha Lapointe	"	20.00
130	" M.-Ange Beaudoin	St-Evariste	20.00
131	" Lucienne Dorval	St-Sébastien	20.00
		Total	$ 160.00

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR THOMAS-F. CUDDIHY

Nombre d'écoles sous contrôle, 98. Somme à distribuer $245.00.

132	M. Joseph Corriveau	Cité de Montréal	$ 20.00
133	" Antoine Maltais	Cité de Montréal	20.00
134	" David-C. Gendreau	Ville St-Paul	20.00
135	" J.-A. Gingras	St-Henri	20.00
136	Melle Béatrice Jérôme	Les Echors	20.00
137	" Wilda Larose	St-François-de-Sales	20.00
138	" Bertha Tapp	Cité de Montréal	20.00
139	" Margaret Calpron	N.-D.-de-Grâce	20.00
140	" Emma Mirault	Cité de Montréal	20.00
141	" Blanche Dupont	St-Etienne	20.00
142	" J.-D. Ahern	Cité de Montréal	20.00
143	M. Donat Morin	Ahuntsic	25.00
		Total	$ 245.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur M.-J. Curot

Nombre d'écoles sous contrôle, 178. Somme à distribuer, $445.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
144	Mlle Clorinde Beauchamp	Beebe Plain	$ 25.00
145	" Albertine Dubé	Ste-Suzanne-de-B.-Line	20.00
146	" Marie-Anne Blanchette	L'Assomption-de-Waterville	20.00
147	" Juliet Timmons	Ste-Marguerite-de-Lingwick	20.00
148	" Christine Archambault	Canton-de-Magog	20.00
149	" Alma Thibault	St-Isidore-d'Auckland	20.00
150	" Béatrice Legendre	Winslow-Sud	20.00
151	" Bernadette Lessard	Ste-Suzanne-de-B.-Line	20.00
152	" Antoinette Marion	St-Wilfrid-de-Burnston	20.00
153	" Laure Campeau	Burnston, diss	20.00
154	" Alice LeBlanc	North Hatley	20.00
155	" Emilie-Anna Gingras	Ste-Agnès-de-Ditchfield	20.00
156	" Hélène Fleury	Val Racine	20.00
157	" Léa Boire	Clifton-Est	20.00
158	" Antonia Rhéaume	Ste-Cécile-de-Whitton	20.00
159	" Rose-Alma Boulay	Hereford	20.00
160	" Laura Lachance	Ste-Cécile-de-Whitton	20.00
161	" Lydia Godbout	Bury, diss	20.00
162	" Germaine Dodier	St-Isidore-d'Auckland	20.00
163	" Maria Lafontaine	Woburn	20.00
164	" Laura-Eva Gingras	"	20.00
165	" Georgianna Dumoulin	N.-D.-des-Bois-de-Chesham	20.00
		Total	$ 445.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-Z. Dubeau

Nombre d'écoles sous contrôle, 151. Somme à distribuer, $377.50.

166	Mlle Alma Deschênes	St-Pascal	$ 17.50
167	M. Hégésippe Tremblay	St-Louis	20.00
168	Mlle Joséphine Morin	St-Aubert	20.00
169	" Hélène Deschênes	St-Jean-Port-Joli	20.00
170	" A.-M. Langelier	St-Pascal	20.00
171	" J.-Eug. Pelletier	Rivière Ouelle	20.00
172	" M.-Alice Dubeau	Ste-Anne, No 2	20.00
173	" M.-Anne St-Laurent	St-Onésime	20.00
174	" M.-Claire Bélanger	St-Eugène	20.00
175	" Hélène Labbé	L'Islet	20.00
176	" Alice Michaud	St-Pacôme	20.00
177	" Marguerite Laplante	St-Pascal	20.00
178	" Marie Dumais	"	20.00
179	" M.-A. Sirois	St-Denis	20.00
180	" Amanda Garon	"	20.00
181	" Laurence Langlois	St-Louis	20.00
182	" Joséphine Alexandre	St-Pacôme	20.00
183	" Mélanie Dupont	St-Damase	20.00
184	" Mary Moreau	St-Bruno	20.00
		Total	$ 377.50

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur A.-M. Filteau

Nombre d'écoles sous contrôle, 166. Somme à distribuer, $415.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
188	Mlle Germaine Delisle	Bois-de-l'Ail	$ 35.00
189	Mme Jos. Théberge	Cap-Santé, par	20.00
190	Mlle Suzanne Dussault	St-J.-B.-des-Ecureuils	20.00
191	" Juliette Dufresne	Deschambault	20.00
192	" M.-J. Gosselin	"	20.00
193	" Alp. Paquin	"	20.00
194	Mme J. Havington	St-Marc-des-Car.	20.00
195	Mlle Adrienne Pelletier	N.-D.-des-Laurentides	20.00
196	" Yvonne Pelletier	" "	20.00
197	" Eva Latulippe	" "	20.00
198	" D.-A. Denis	Ste-J.-de-Miville	20.00
199	" Aug. Dion	St-Basile, par	20.00
200	" Alex. Létourneau	"	20.00
201	" Marg. Bussières	Pont-Rouge	20.00
202	" E. Buteau	St-Raymond	20.00
203	" Corinne Moreau	"	20.00
204	" K.-M. Dwyer	"	20.00
205	" Mendoza Richard	St-Basile, village	20.00
206	" J. Thibaudeau	Portneuf	20.00
207	" M.-J. Ménard	"	20.00
		Total	$ 415.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-M. Filteau

Nombre d'écoles sous contrôle, 83. Somme à distribuer, $207.50.

208	Mlle Mélanie Malouin	Duhamel-Ouest	$ 27.50
209	" Antoinette Ricard	St-Placide-de-Béarn	20.00
210	" Amanda Roy	Lalement	20.00
211	" Marie-Louise Richard	St-Bruno-de-Guigues	20.00
212	" Marguerite Gauthier	St-Bruno-de-Guigues	20.00
213	" Maria Blouin	Landrienne	20.00
214	" Mary-A. McCart	Ile-du-Calumet	20.00
215	" Henriette Lefebvre	Duhamel-Ouest	20.00
216	" Dora Lavigne	Mansfield & Pontefract	20.00
217	" Germaine Morisset	Mont-Carmel	20.00
		Total	$ 207.50

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur Max Frédéric

Nombre d'écoles sous contrôle, 152. Somme à distribuer, $380.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
218	M. J.-E. Bélanger	Ville de St-Jean	$ 20.00
219	" J.-A. Marquis	"	20.00
220	Mlle Honorine Dubois	"	20.00
221	" Gertrude Paradis	St-Jean, paroisse	20.00
222	" Anaïs Morin	St-Cyprien	20.00
223	" Bibiane Lalande	St-Paul-Ile-aux-Noix	20.00
224	" Blanche Carreau	Ste-Brigide	20.00
225	" Irène Desnoyers	"	20.00
226	" Georgianna Dupuis	St-Jacques-le-Mineur	20.00
227	" Marguerite St-Germain	St-Grégoire	20.00
228	" Marie-Rose Pâquette	St-Sébastien	20.00
229	" Flore Tremblay	St-Edouard	20.00
230	" Odile Forget	"	20.00
231	" Rosée Narbonne	St-Athanase	20.00
232	M. J.-A. Bélanger	Lacolle	20.00
233	Mlle Jeannette Rémillard	"	20.00
234	" Germaine Corbière	"	20.00
235	" Antoinette Géhue	"	20.00
236	" Alexandra Beaudin	Sherrington	20.00
		Total	$ 380.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-E.-Genest LaBarre

Nombre d'écoles sous contrôle, 176. Somme à distribuer, $440.00.

237	Mlle Emma Martel	Stoke	$ 20.00
238	" Elmina Beauchemin	"	20.00
239	" Maria Fournier	St-Elie-d'Orford	20.00
240	Mme A. Talbot	Stoke	20.00
241	Mlle Muriel Millar	Aseot-Corner	20.00
242	" Alexina Malenfant	Stoke	20.00
243			
244	" Berthe Champagne	St-Georges-de-Windsor	20.00
245	" Alice Tremblay	" "	20.00
246	" Aldéa Fréchette	Cleveland	20.00
247	" Flore Richard	"	20.00
248	" Marie-Anne Boisvert	Canton de Windsor	20.00
249			
250	" Irma Racicot	St-Théophile-d'Ely	20.00
251	" Joséphine Quintal	Ely Nord	20.00
252	" Emma Normandin	Ely Sud	20.00
253			
254	" Eveline LeBel	Kingsey	20.00
255	" Amanda Brouillard	St-Frs-Xavier-de-Brompton	20.00
256	Mme Chs Riendeau	Ste-Christine	20.00
257	Mlle Laura Guillemette	Kingsey-Falls	20.00
258	" Albina Manseau	Brompton	20.00
259	" Antoinette Robidas	St-Pierre-de-Durham	20.00
260			
261	" Opportune Gendreau	St-Théophile-d'Ely	20.00
262	" Eva Bourgault } *ex æquo*	Brompton	10.00
263	" Aiméla Desmarais }	Ste-Christine	10.00
		Total	$ 440.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur Noel Gingras

Nombre d'écoles sous contrôle, 165. Somme à distribuer, $412.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
264	M. Omer Guimond	St-Rémi-de-la-Rivière-Métis	$ 30.00
265	Mlle Ophédie Richard	St-Antoine-de-Kempt	22.50
266	" Juliette Lebel	St-Léandre	20.00
267	" Juliette Caron	St-Moïse, village	20.00
268	" Rosalie Quimper	Assomption-McNider	20.00
269	" Bernadette Pelletier	St-Joseph-de-Lepage	20.00
270	Mme Chs Côté	St-Jérôme, par	20.00
271	Mlle Marie-Blanche Pelletier	St-Ulric	20.00
272	" Cédélice Quimper	Ste-Flavie	20.00
273	" Ida Santerre	St-Moïse	20.00
274	" Clarina Beaupré	Ste-Cécile-du-Bic	20.00
275	" M.-Anna Roy	" "	20.00
276	Mme Eug. Tremblay	Ste-Luce	20.00
277	Mlle Angèle-Anna Gagné	Ste-Blandine	20.00
278	Mme J. Dumais	"	20.00
279	Mlle Eustelle Côté	Sacré-Cœur	20.00
280	" Lucie Canuel	St-Valérien	20.00
281	" Lucienne Morin	St-Anaclet	20.00
282	" M.-Adèle Gagnon	Ste-Félicité	20.00
283	" R.-Anne Levasseur	St-Léandre	20.00
		Total	$ 412.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Gosselin

Nombre d'écoles sous contrôle, 150. Somme à distribuer, $375.00.

284	Mlle Eugénie Laflamme	St-Philémon	$ 20.00
285	" Délia Langlois	"	20.00
286	" M.-Anna Picard	St-Paul	20.00
287	" Imelda Fortier	Ste-Justine	20.00
288	" M.-Lse Lamontagne	"	20.00
289	" Léonie Ménard	Ste-Sabine	20.00
290	" Valéda Boutin	St-Camille	20.00
291	" Joséphine Boutin	St-Magloire	20.00
292	" Bérénice Métivier	Standon	20.00
293	" Thérèse Boivin	St-Odilon	20.00
294	" Victoire Poulin	"	20.00
295	" Célanire Aubé	St-Louis	20.00
296	" Maria Dundier	"	20.00
297	" Alice Allan	St-Zacharie	20.00
298	" Eucher Roy	Ste-Germaine	20.00
299	" M.-Ange Poliquin	Ste-Rose	20.00
300	Mme Vve J. Vachon	Ste-Amélie	20.00
301	Mlle M.-A. Laflamme	St-Prosper	20.00
302	" Hélèna Dallaire	Ste-Rose	15.00
		Total	$ 375.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur J.-O. Goulet

Nombre d'écoles sous contrôle, 190. Somme à distribuer, $475.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
303	M. Arthur Rochefort	Champlain, village	$ 20.00
304	Mlle Sarah Germain	St-Casimir, paroisse	20.00
305	" M.-Anne Frénette	" "	20.00
306	" Virginie Soulard	St-Ubalde	20.00
307	" Alice Fontaine	Ste-Thècle, paroisse	20.00
308	" M.-Anne Bacon	" "	20.00
309	" Alma Dessureault	St-Tite, paroisse	20.00
310	" M.-B. Marchand	" "	20.00
311	" Corinne Dessureau	" (nord)	20.00
312	" Brigitte Bordeleau	St-Sévérin	20.00
313	" M.-Anna Moreault	St-Roch-de-Mékinac	20.00
314	" M.-Anna Gervais	St-Théophile	20.00
315	" Florette Lapointe	St-Maurice	20.00
316	" M.-Alba Côté	St-Stanislas	20.00
317	" Hénédine Massicotte	St-Prosper	20.00
318	" Stella Baril	Ste-Geneviève	20.00
319	" Léda Toupin	Cap-Madeleine	20.00
320	" M.-A. Gagnon	" "	20.00
321	" M.-Lse Rivard	Ste-Marthe-du-Cap	20.00
322	" Louise Hamelin	Champlain, par	20.00
323	" Berthe Bigué	La Pérade	20.00
324	" M-Lse Leduc	"	20.00
325	" R.-A. Dessureault	St-Narcisse	20.00
326	Mme Aglaé Cossette	"	15.00
		Total	$ 475.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-P. Goulet

Nombre d'écoles sous contrôle, 145. Somme à distribuer, $362.50.

327	M. Willie Asselin	St-Gervais	$ 22.50
328	" Lucien Gagné	St-François	20.00
329	" Hervé Michaud	Cap St-Ignace	20.00
330	" Amédée Roy	St-Michel	20.00
331	" Joseph Godbout	St-Pierre	20.00
332	Mlle Alvinia Rouillard	St-Gervais	20.00
333	" Yvonne Goulet	St-Lazare	20.00
334	" M.-Louise Lemelin	La Durantaye	20.00
335	" Régina Nicole	St-Pierre	20.00
336	" Anaïs Boulet	Beaumont	20.00
337	" Anna-Marie Campagnat	St-François	20.00
338	" Alma Harpe	St-Valier	20.00
339	" Yvonne Roy	St-Nérée	20.00
340	" Albina Beaupré	St-Michel	20.00
341	" Victoria Godbout	Armagh	20.00
342	" Ernestine Langlais	"	20.00
343	" Marguerite Fortin	St-Thomas	20.00
344	" Joséphine Lacroix	St-Raphaël	20.00
		Total	$ 362.50

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur Ls-A. Guay

Nombre d'écoles sous contrôle, 158. Somme à distribuer, $395.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
345	M. Auguste Lavallée	St-Anselme	$ 20.00
346	Mlle Stella Bernier	St-Lambert	20.00
347	" Antonia Martineau	St-David	20.00
348	" Albertine Lambert	St-Bernard	20.00
349	" Mary Fillion	St-Maxime-de-Scott	20.00
350	" Ida Rousseau	St-Nicolas, par	20.00
351	" Rose-Anna Beaudoin	St-Louis-de-Pintendre	20.00
352	" Julienne Chabot	Ste-Claire	20.00
353	" Eva Malouin	Breakeyville	20.00
354	" Alice Gosselin	St-Anselme	20.00
355	" Annésie Perreault	St-Edouard-de-Frampton	20.00
356	" M.-Alexina Perreault	" "	20.00
357	" Anna Bilodeau	St-Isidore	20.00
358	" Olivine Lacasse	Honfleur	20.00
359	" R.-de-Lima Desrosiers dit Patoine	"	20.00
360	" Exilda Bérubé	St-Maxime-de-Scott	20.00
361	" Annie Deblois	Ste-Marguerite	20.00
362	" Arilda Ferland	"	20.00
363	" M.-Anna Longchamps	St-Henri	20.00
364	" Yvonne Grenier	St-Maxime-de-Scott	15.00
		Total	$ 395.00

Rapport de M. l'inspecteur Joseph Hébert

Nombre d'écoles sous contrôle, 167. Somme à distribuer, $417.50.

365	Mlle Charlotte McGaveney	Chambly, Canton	$ 20.00
366	" M.-A.-O. Beauregard	Chambly, Bassin	20.00
367	" Marie Bénard	Boucherville, par	20.00
368	" Aurore Lague	" "	20.00
369	" M.-B. Valois	Saint-Bruno, par	20.00
370	" Christiana Salvail	Sainte-Anne-de-Sorel	20.00
371	" Orise Cournoyer	Saint-Joseph-de-Sorel	20.00
372	" R.-A. Auger	Saint-Louis-de-Bonsecours	20.00
373	" Elise Donais	Sainte-Victoire	20.00
374	" Valéda Lavallée	"	20.00
375	" Eva Malo	Belœil, vil	20.00
376	" Alma Lafleur	"	20.00
377	" Aldéa Rainville	Saint-Antoine	20.00
378	" Alice Lecours	"	20.00
379	" Alma Brissette	Sainte-Julie	20.00
380	" Hélène Laflamme	Saint-Marc	20.00
381	" Lucienne Lussier	Varennes, par	20.00
382	" Albine Chagnon	Verchères, par	20.00
383	" Alice Blanchard	Saint-Michel, No 3	20.00
384	" V. De Tonnancourt	" No 4	20.00
385	" C. Julien	Saint-Marcel, par	17.50
		Total	$ 417.50

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Lefebvre.

Nombre d'écoles sous contrôle, 146. Somme à distribuer, $365.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
386	M. G.-J. Bouchard	Vaudreuil	$ 25.00
387	" Auguste Bonneau	Ste-Marthe	20.00
388	" Joseph Poulin	Dorion	20.00
389	Mlle Adèle Brulé	Rigaud, paroisse	20.00
390	" Thérèse Chartrand	Ste-Marthe	20.00
391	" Germaine Lesage	Ile-Perrot	20.00
392	" M.-Lse Sabourin	Ste-Justine	20.00
393	M. Joseph Fafard	Coteau-Landing	20.00
394	" J.-G. Gagné	Coteau-Station	20.00
395	" J.-H. Morin	St-Clet	20.00
396	Mlle Thérèse Bourbonnais	Ruisseau	20.00
397	" Elisabeth Lefebvre	St-Joseph-de-Soulanges	20.00
398	" Mélanie Duguay	St-Télesphore	20.00
399	" Aldéa Rubillard	St-Dominique	20.00
400	" Medora Lalonde	St-Polycarpe	20.00
401	" Eugénie Joly	St-Elzéar-de-Laval	20.00
402	" Corinne Massicotte	Haut St-Martin	20.00
403	Mme Vve E. Tousignant	Bas Côte-St-Louis	20.00
		Total	$ 365.00

Rapport de M. l'inspecteur A.-A. Letarte.

Nombre d'écoles sous contrôle, 118. Somme à distribuer, $295.00.

404	M. J.-Philippe Garneau	Papineauville	$ 27.50
405	" Jules Laverdière	Montebello	27.50
406	" Louis Denis	St-André-Avellin	20.00
407	" Camile Girard	Lochaber & Gore	20.00
408	Mlle Adélina Lavallée	St-Casimir-Ripon	20.00
409	" Alida Tourangeau	Cantons-Unis	20.00
410	" M.-Blanche Leclair	"	20.00
411	" Yvonne Lefebvre	Ste-Angélique-de-Papineauville	20.00
412	Mme Caroline Lacasse	Kiamika	20.00
413	Mlle Alice Legault	Templeton-Est	20.00
414	" Eglantine Boivin	St-Sixte	20.00
415	" Délia Vanier	L'Ange-Gardien	20.00
416	" Laurence Paquet	Templeton-Nord	20.00
417	" Marguerite-M. Forest	N.-D.-de-Pontmain	20.00
		Total	$ 295.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur L.-N. Lévesque

Nombre d'écoles sous contrôle, 187. Somme à distribuer, $467.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
418	Mlle Louisa Mathieu	St-Germain	$ 27.50
419	" Eva Poliquin	"	20.00
420	" Alexandrine Cantin	St-Eugène	20.00
421	" Marie-Reine Lauzière	St-Cyrille	20.00
422	" Blanche Masse	"	20.00
423	" Antoinette Paris	"	20.00
424	" Anna Lapierre	Ste-Hélène	20.00
425	" Anna Trottier	"	20.00
426	" Eléonore Girard	St-Hugues	20.00
427	" Antoinette Desautels	"	20.00
428	" Alice Dupont	St-Liboire	20.00
429	" Berthe Rhéaume	"	20.00
430	" Jeannette Laforce	St-Ephrem	20.00
431	" Blanche Picard	St-Théodore	20.00
432	" Léonie Racine	St-Nazaire	20.00
433	" Yvonne Aubin	St-André	20.00
434	" Germaine Courchesne	St-Pie-de-Guire	20.00
435	" Antoinette Lupien	St-Bonaventure	20.00
436	" Léontine Lapolice	"	20.00
437	" Claudia Doyon	St-Guillaume	20.00
438	" Angélina Desmarais	St-Pie-du-Lac	20.00
439	" Léona Mondou	"	20.00
440	" Eva Mathieu	Wickham-Ouest	20.00
		Total	$ 467.50

Rapport de M. l'inspecteur E. Litalien.

Nombre d'écoles sous contrôle, 166. Somme à distribuer, $415.00.

441	M. Henry Lane	St-Bonaventure	$ 20.00
442	" Albert Leblanc	St-Chs-de-Caplan	20.00
443	" Joseph Fortin	Causapscal, village	20.00
444	Mlle Blanche Bourdages	St-Bonaventure	20.00
445	" Corinne Frenette	Nouvelle	20.00
446	" Léna Caissy	New-Richmond	20.00
447	" Rose Gallant	St-Frs-d'Assise	20.00
448	" Maria Landry	Carleton	20.00
449	" Agnès Nellis	Maria	20.00
450	" Thérèse Cavanagh	St-Siméon	20.00
451	" Juliana Loisel	St-Godfroid	20.00
452	" Marceline Grenier	Port-Daniel-Est	20.00
453	" Ida Roussi	Anse-aux-Gascons	15.00
454	" Odile Barriault	Maria	20.00
455	" Alma Leblanc	Nouvelle	20.00
456	" Adélia Dumais	St-Léon-le-Grand	20.00
457	" Yvonne Desjardins	Ste-Florence	20.00
458	" M.-Lse Leclerc	Sayabec	20.00
459	" Alphonsine Leblanc	Sayabec	20.00
460	" Jeanne Saucier	Amqui	20.00
461	" M.-Blanche Marmen	Amqui	20.00
		Total	$ 415.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur L. Longtin.

Nombre d'écoles sous contrôle, 167. Somme à distribuer, $417.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
462	M. Arthur Doyon	St-Isidore	$ 20.00
463	Mlle Marthe Vautrin	St-Philippe	20.00
464	" Germaine Barrette	Laprairie, par	20.00
465	M. André-Oscar Thibaudeau	St-Chrysostôme, No 2	20.00
466	" J.-Polydore Laberge	Ste-Martine	20.00
467	Mlle Alice Hébert	St-Chrysostôme, No 2	17.50
468	" Augustine Foisy	Très-St-Sacrement, Howick	20.00
469	" Cédia Pethel	St-Malachie, Ormston	20.00
470	" Cédina Faubert	Ville-de-Léry	20.00
471	" Adélina Reid	Ste-Philomène	20.00
472	" Georgiana Turcot	St-Etienne	20.00
473	" Donalda Pinsonnault	St-Louis-de-Gonzague	20.00
474	" Hermine Lebeuf	Ste-Cécile	20.00
475	" Martine Leduc	St-Timothée	20.00
476	M. J.-Albert Lefrançois	St-Stanislas	20.00
477	M. FrédéricGirard	Salaberry-de-Valleyfield	20.00
478	Mlle Maria Bergevin	" " "	20.00
479	" Elia Bissonnette	" " "	20.00
480	" Marie-Louise Brunet	" " "	20.00
481	" Régina Codeberg	" " "	20.00
482	" Ernestine Laplante	St-Joseph-de-Huntingdon	20.00
		Total	$ 417.50

Rapport de M. l'inspecteur Rodolphe Maltais.

Nombre d'écoles sous contrôle, 144. Somme à distribuer, $347.50.

483	M. Euclide Deschâtelets	Saint-Philippe	$ 27.50
484	Mlle Julianne Charron	Calumet	20.00
485	" Justine Ladouceur	Ste-Agathe	20.00
486	" Guillelmine Brosseau	Montfort	20.00
487	" Béatrice Labonté	St-Jovite	20.00
488	" Olivina Brunet	Ste-Agathe	20.00
489	" Antonine Richard	St-Rémi	20.00
490	" Anna Thouin	St-Faustin	20.00
491	" Emelia Mandeville	Sainte-Adèle	20.00
492	" Augustine Bellefleur	La Minerve	20.00
493	" Aurore Champagne	Brebœuf	20.00
494	Mme Alf. Lavallée	Suffolk	20.00
495	Mlle Maria Labrèche	St-Donat	20.00
496	" Rose-E. Forget	Morin, canton	20.00
497	" Antoinette Roy	L'Ascension	20.00
498	" M.-A.-Claire Legault	Lachute	20.00
499	" L. Boivin	Suffolk	20.00
		Total	$ 347.50

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Manning.

Nombre d'écoles sous contrôle: 161. Somme à distribuer: $402.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
500	Mlle Anne-Marie Lussier	St-Joachim	$ 22.50
501	M. Donat Dérome	"	20.00
502	Mlle Irène Bélanger	St-Bernardin-de-Waterloo	20.00
503	" Alida Laliberté	St-Valérien	20.00
504	" Aurore Normandin	"	20.00
505	" Maria Beauchamp	Roxton-Canton	20.00
506	" Exilia Desroches	St-Alphonse	20.00
507	" Aline Dubuc	St-Frs-Xavier-de-Shefford	20.00
508	" Céline Dupaul	Ste-Pudentienne	20.00
509	" Laure Allaire	St-Vincent-d'Adamville	20.00
510	" Rosa Lamoureux	" "	20.00
511	Mme A. Desroches, née Angélina Marsan	St-Cajetan-de-Potton	20.00
512	Mlle Antoinette Poirier	Notre-Dame-de-Granby	20.00
513	" Azilda Collette	Farnham-Ouest	20.00
514	" Mélina Loiselle	St-Armand-Ouest	20.00
515	" Léa Bienvenue	St-Ignace-de-Missisquoi	20.00
516	" Emma Vincent	St-Etienne-de-Bolton	20.00
517	Mme E. Bédard née Joséph. Archambault	St-Damien-de-Stanbridge	20.00
518	Mlle Elisa Benoît	L'Ange-Gardien	20.00
519	" Florina Larocque	"	20.00
		Total	$ 402.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-Gervais Marien.

Nombre d'écoles sous contrôle 118. Somme à distribuer, $295.00

520	Mlle Mary-E. Hogan	Cantley	$ 20.00
521	" Ernestine Charlebois	St-Ed-de-Wakefield	20.00
522	" Marie-Ange L'Ecuyer	Northfield	20.00
523	" Orpha Bonneville	Bouchette	20.00
524	" Delvina Dionne	"	20.00
525	" Délissa Tremblay	Wright	20.00
526	" Idalha Smith	Hull	20.00
527	" Helen Bradley	"	20.00
528	" Donalda Thibault	"	20.00
529	" Marg. Provost	Eardley	20.00
530	" K. Leahy	"	20.00
531	" Albina Gravelle	Aylmer	20.00
532	" Rose Joanette	Egan-Canton	20.00
533	" Léonie Sincennes	Ste-Cécile-de-Masham	20.00
534	" Noella Tremblay	" "	15.00
		Total	$ 295.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur Antonio Millette.

Nombre d'écoles sous contrôle 101. Somme à distribuer, $252.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
535	M. Gustave Girard	Ville Baie-St-Paul	$ 20.00
536	Mme Gaud. Boivin née Rosanne Boily	Ville Baie St-Paul	20.00
537	Mlle Laure Gaudreault	La-Malbaie	20.00
538	" Marguerite Gaudreault	La-Malbaie	20.00
539	" Marie-Alma Bherer	La-Malbaie	20.00
540	" Eva Tremblay	Les Eboulements	20.00
541	" Valéda Tremblay	Les Eboulements	20.00
542	" Alexina Simard	Petite-Rivière St-François	20.00
543	" Marie Dufour	Isle-aux-Coudres	20.00
544	" Diana Boivin	Baie-St-Paul	20.00
545	" Marie-Louise Desgagné	Ste-Agnès	20.00
546	" Augustine Boivin	Baie-St-Paul	20.00
547	" Azilda Fortin	St-Hilarion	12.50
		Total	$ 252.50

Rapport de M. l'inspecteur C.-J. Miller.

Nombre d'écoles sous contrôle 91. Somme à distribuer, $227.50.

548	M. L.-P.-J. Jasmin	Montréal	$ 27.50
549	" J.-R.-E. Ducharme	"	20.00
550	" Jos.-Eug. Lamarre	"	20.00
551	" Alphonse Fournier	"	20.00
552	" J.-B. Desaulniers	"	20.00
553	" Delphis Caplette	"	20.00
554	" J.-G. Bélanger	"	20.00
555	" J.-L. Beauregard	"	20.00
556	Mlle Jeanne Polin	"	20.00
557	" Alice Baril	"	20.00
558	" Célina Gaboury	"	20.00
		Total	$ 227.50

Rapport de M. l'inspecteur H. Nansot par M. l'inspecteur E. Litalien.

Nombre d'écoles sous contrôle 000. Somme à distribuer, $160.00.

559	Mlle Célestine D'Amour	Trois-Pistoles No 1	$ 20.00
560	" Marie-A. Lebond	Trois-Pistoles No 1	20.00
561	" Jeanne Lavoie	Trois-Pistoles No 2	20.00
562	" Angéline D'Amour	Rivière Trois-Pistoles	20.00
563	" Clarina Laforest	Isle-Verte	20.00
564	" M.-Blanche Côté	"	20.00
565	" Emélie Soucy	"	20.00
566	" Aimée Ouellet	St-Eloi	20.00
		Total	$ 160.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur E.-J. Normand.

Nombre d'écoles sous contrôle 168. Somme à distribuer, $420.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
567	Mlle Berthe Chagnon	St-Dominique	$ 20.00
568	" Anna Dubreuil	"	20.00
569	" Anna Chagnon	"	20.00
570	" Donalda Lafleur	St-Jude	20.00
571	" Alice Fontaine	St-Thomas-d'Aquin	20.00
572	" Bernadette Picard	" "	20.00
573	" Alice Lusignan	St-Hilaire	20.00
574	M. Télesphore Ferland	"	20.00
575	Mlle Aurore Phaneuf	St-Pie, (paroisse)	20.00
576	Dme Pierre Leduc	" "	20.00
577	" Louis Girard	Ste-Angèle	20.00
578	Mlle Edna Lareau	"	20.00
579	" Emma Deslandes	Rougemont (ville)	20.00
580	" Rose-Alla Beaudry	St-Hyacinthe-le-Confesseur	20.00
581	" Alice Gaudette	St-Denis, (par.)	20.00
582	Dme Napoléon Tessier	St-Césaire (vill.)	20.00
583	" Albina Jarret	St-Charles (par.)	20.00
584	" Maria Couillard	" "	20.00
585	" Aurore Palardy	St-Damase	20.00
586	" Antoinette Nicole	La Présentation	20.00
587	" Alice Vincent	"	20.00
		Total	$ 420.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-O. Pagé.

Nombre d'écoles sous contrôle 182. Somme à distribuer, $460.00.

588	Mlle Delvina Garneau	St-Antoine	$ 20.00
589	" Rose-Anna Beaudet	Lotbinière (par.)	20.00
590	" Alice Bélanger	" "	20.00
591	" Octave Lauzé	" village	20.00
592	" Yvonne Desrochers	Issoudun	20.00
593	" Joséphine Beaudet	Deschaillons	20.00
594	" Marie-Benne Garneau	St-Octave	20.00
595	" Léonie Garneau	"	20.00
596	" Bernadette Genest	St-Flavien	20.00
597	" Eugénie Champoux	St-Edouard	20.00
598	" Julia Lemay	Ste-Croix	20.00
599	" Eugénie Beaudet	St-Antoine	20.00
600	" Elisabeth Allard	St-Agapit	20.00
601	" M.-Emma Rhéaume	St-Sylvestre	20.00
602	" Marie Tardif	St-Narcisse	20.00
603	" Marie-Anna Drouin	St-Gilles	20.00
604	" Yvonne Dubuc	Parisville	20.00
605	" Ida Doucet	Lourdes	20.00
606	" Eugénie Lehoux	Ste-Anastasie	20.00
607	" Amandine Gingras	Somerset-Nord	20.00
608	" Marie-Anne Gingras	"	20.00
609	" Maria Bilodeau	St-Pierre-Btc	20.00
610	" Anne-Marie Mercier	Somerset-Nord	20.00
		Total	$ 460.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur Arsène Paquin.

Nombre d'écoles sous contrôle 161. Somme à distribuer, $402.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
611	M. Godfroy Bourget	St-Gabriel	$ 22.50
612	M. Georges Goulet	Ste-Elizabeth	20.00
613	Mlle Zéphirina Héroux	St-Jean-de-Matha	20.00
614	" Eurela Trudel	St-Côme	20.00
615	" Aldéa Vincent	Ste-Mélanie	20.00
616	" Exérina Malo	St-Ambroise	20.00
617	" Armandine Routhier	St-Thomas	20.00
618	" Alma Bazinet	St-Alphonse	20.00
619	" Arthémise Belleville	Ste-Emélie	20.00
620	" Clara Laporte	St-Félix-de-Valois	20.00
621	" Marguerite Mainville	Ste-Elizabeth	20.00
622	" A. Ducharme	"	20.00
623	" Alice Roy	St-Damien	20.00
624	" Alpébia Boisvert	St-Gabriel	20.00
625	" Alphonsine Lavallée	Ste-Geneviève	20.00
626	" Yvonne Riberdy	St-Ignace	20.00
627	" Emélida Philippon	Joliette	20.00
628	" M.-Lse Dalphond	St-Charles-Borromée	20.00
629	" Albina Vadenais	St-Cuthbert	20.00
630	" Aldéa Savignac	Ste-Geneviève	20.00
		Total	$ 402.50

Rapport de M. l'inspecteur Chs. Plamondon.

Nombre d'écoles sous contrôle, 136. Somme à distribuer $340.00.

631	Mlle Léda Gravel	Ville de Chicoutimi	$ 20.00
632	" Yvonne Gagnon	Hébertville	20.00
633	" Marie-Louise Hamann	Labarre	20.00
634	" Hélène Couture	"	20.00
635	" Delvina Villeneuve	St-Bruno	20.00
636	" Lorette Tremblay	"	20.00
637	" Vitaline Lemieux	"	20.00
638	" Marie Desgagné	Laterrière	20.00
639	" Yvonne Girard	"	20.00
640	" Mélanie Bouchard	Bourget	20.00
641	" Emélie Gravel	Ste-Anne, village	20.00
642	" Albertine Allaire	Bagotville-Nord	20.00
643	" Hermel Fortin	Grande-Baie	20.00
644	" Marie-Laure Lavoie	"	20.00
645	" Emélia Tremblay	Jonquière, village	20.00
646	" Florence Millar	Kénogami	20.00
647	" Blanche-Alice Tremblay	Chicoutimi	20.00
		Total	$ 340.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Primeau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 136. Somme à distribuer, $340.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
648	M. Joseph-Réné Désormeaux	Ste-Anne-des-Plaines	$ 20.00
649	Mlle Marie-Joseph Benoît	" "	20.00
650	" Marie-A. Chaumont	" "	20.00
651	" Philiberthe Forget	" "	20.00
652	" Julia-W. Carrier	Côte-des-Perron	20.00
653	" Léontine Lespérance	Bas Gr. Côte (Ste-Rose)	20.00
654	" Albertine Carrière	St-Joseph	20.00
655	Mme Athanase Legault	L'Annonciation	20.00
656	Mlle Aurore Patry	"	20.00
657	" Béatrice Latour	St-Jérôme	20.00
658	" M.-Reine Lauzon	St-Janvier	20.00
659	" Philomène Gauthier	St-Canut	20.00
660	" M.-Rose Vermette	Ste-Scholastique	20.00
661	" Rosalie Piché	Ste-Thérèse	20.00
662	" Clémentine Savard	St-Eustache	20.00
663	" Albertine Desjardins	St-Eustache	20.00
664	" Alice Brunet	St-Benoît	20.00
		Total	$ 340.00

Rapport de M. l'inspecteur A.-H. Simard.

Nombre d'écoles sous contrôle, 24. Somme à distribuer, $60.00.

665	Mlle Marie-Anna Piuze	Ste-Marguerite	$ 20.00
666	" Eva Gagnon	Tadoussac	20.00
667	" Marie Mailloux	Portneuf	20.00
		Total	$60.00

Rapport de M. l'inspecteur A. Tanguay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 177. Somme à distribuer, $442.50.

668	Mlle Marie-Louise Larochelle	St-Pierre-de-B	$ 22.50
669	" Obéline Doyle	" "	20.00
670	" Audianna Routhier	" "	20.00
671	" Zélie Doyon	St-Joseph (village)	20.00
672	" Corinne Bouthillet	Beauceville	20.00
673	" Ludivine Picard	Saints-Anges	20.00
674	" Noémie Gilbert	S.-C.-de-Marie	20.00
675	" Angéline Lecours	"	20.00
676	" Georgiana Landry	St-Elzéar	20.00
677	" Yvonne Simard	"	20.00
678	" Léontine Poulin	St-Victor	20.00
679	" Olivine Tardif	"	20.00
680	" Berthe Hamel	St-Ephrem	20.00
681	" Eugénie Turcotte	Ste-Marie	20.00
682	" Caroline Drouin	St-Joseph (par.)	20.00
683	" Alida Gagné	" "	20.00
684	" Cordélia Maheu	" "	20.00
685	" Emma Giguère	St-Frédéric	20.00
686	" Marie Cloutier	"	20.00
687	" Marie-Anna Vachon	"	20.00
688	" Georgianna Drouin	St-François	20.00
689	" Marie-Louise Mathieu	"	20.00
		Total	$ 442.50

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur L.-A. Thfriault.

Nombre d'écoles sous contrôle 21. Somme à distribuer, $52.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
690	Mlle Alvinia Hubert	Havre-aux-Maisons	$ 18.50
691	" Adèle Richard	" "	17.00
692	" Emilda Renaud	Havre-Aubert	17.00
		Total	$ 52.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Turcotte

Nombre d'écoles sous contrôle 193. Somme à distribuer, $482.50.

693	Mlle Flore Prince	Notre-Dame-de-Ham	$ 22.50
694	" R.-Anna Côté	Ham-S.-O.	20.00
695	" Rosa Leblanc	St-Paul (par.)	20.00
696	" Lucénée Charland	Wotton	20.00
697	" Adèle Mathieu	"	20.00
698	" Alice Pellerin	St-Rémi	20.00
699	" Liliane Nolin	Chénier	20.00
700	" Théodora Croteau	"	20.00
701	" Marie-Ange Filiault	St-Camille	20.00
702	" Eugénie Paré	"	20.00
703	" Antoinette Côté	"	20.00
704	" Philomène Larivière	Ham-Nord	20.00
705	" Maria Labrecque	"	20.00
706	" Aurore Juneau	"	20.00
707	" Léonide Réné	Garthby	20.00
708	M. Chs-Arthur Plante	D'Israéli (vill)	20.00
709	Mlle Antoinette Lemay	" "	20.00
710	" R.-Alba Couture	St-Jacques	20.00
711	" Eugénie Parent	"	20.00
712	" Aurélie Therrien	St-Julien	20.00
713	" M.-Lse Beaudoin	Irlande-Nord	20.00
714	" Louisa Lamothe	Thetford-Mines	20.00
715	" Germaine Dugal	"	20.00
716	" M.-Anne Lehoux	"	20.00
		Total	$ 482.50

Rapport de M. l'inspecteur G.-S. Vien.

Nombre d'écoles sous contrôle 113. Somme à distribuer, $282.50.

717	M. Math. Dumais	Partie-Est de Lauzon	$ 22.50
718	" Ernest Leclerc	St-Tite-des-Caps	20.00
719	" Al. Bélanger	St-Pierre	20.00
720	" Jos. Gravel	Château-Richer	20.00
721	" A.-O. Corriveau	St-François	20.00
722	" E. Blais	St-Joseph-de-Lévis	20.00
723	" Jos. Guimont	Québec	20.00
724	" M. Caron	"	20.00
725	" Cl. Bourgault	"	20.00
726	" Félix Poulin	"	20.00
727	" M.-E. Desrosiers	"	20.00
728	" J.-E. Gauvreau	"	20.00
729	Mlle Alice Courteau	"	20.00
730	" M.-Bl. Tailleur	St-Pierre	20.00
		Total	$ 282.50

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur Rev. L. Vincent.

Nombre d'écoles sous contrôle 28. Somme à distribuer, $80.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
731	Dme John Dupuis	Pointe-aux-Esquimaux	$ 20.00
732	" Henri Labrie	"	20.00
733	Dlle Palma Moudreau	Longue-Pointe de Mingan	20.00
734	" Imelda Levesque	Sept-Isles	20.00
		Total	$ 80.00

Rapport de M. l'inspecteur Ths Warren.

Nombre d'écoles sous contrôle 182. Somme à distribuer, $455.00.

735	Mlle Alix Garneau	Warwick, village	$ 20.00
736	" Eva Marcotte	" "	20.00
737	" Lydia Bergeron	Warwick, paroisse	20.00
738	" Antoinette Pelletier	Ste-Victoire	20.00
739	" Alma Maillot	"	20.00
740	" Lucienne Fournier	Ste-Sophie-de-Lévrard	20.00
741	" Ernestine Maillot	" "	20.00
742	" Christine Legendre	Plessisville	20.00
743	" Cécile Bélanger	"	20.00
744	" Laura Bédard	St-Norbert	20.00
745	" Eva Béliveau	N.-D.-du-St-Rosaire	20.00
746	" Eva Thibault	St-Valier	20.00
747	" Eva Leblanc	Ste-Clotilde	20.00
748	" Anna Leblanc	St-Louis	20.00
749	" Béatrice Charland	Ste-Cécile	20.00
750	" Albertine Gosselin	St-Ferdinand	20.00
751	" Georgiana Lemieux	"	20.00
752	" Noéma Pellerin	Ste-Sophie	20.00
753	" Joséphine Provencher	Somerset-Sud	20.00
754	" Yvonne Brulé	St-Joseph-de-Blandford	20.00
755	" Lucia Pépin	St-Pierre-les-Becquets	20.00
756	" Lucia Boisvert	Gentilly	20.00
757	" M.-Lse Brunelle	"	15.00
		Total	$ 455.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur Gilman.

Nombre d'écoles sous contrôle, 78. Somme à distribuer, $295.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
758	Mlle Maude Robson	Havelock	$ 20.00
759	" Gertrude Dunn	"	20.00
760	" Faith Watt	Elgin	20.00
761	" Irene Morrison	Dundee	20.00
762	" Gertrude Hampson	Godmanchester	20.00
763	" Christina Curran	St-Malachie	20.00
764	" Rubena McNaughton	Howick	20.00
765	" Margaret Hooker	St-Malachie	20.00
766	" Charlotte Goodfellow	Godmanchester	20.00
767	" Inez Donnelly	Hinchimbrooke	20.00
768	" Loretta Welch	Dundee	19.00
769	" Grace McNaughton	Hinchimbrooke	19.00
770	" Elsie Biggar	Godmanchester	19.00
771	" Ethel McKell	St-Malachie	19.00
772	" Jessie Grant	Beauharnois, diss	19.00
		Total	$ 295.00

Rapport de M. l'inspecteur Honeyman.

Nombre d'écoles sous contrôle, 120. Somme à distribuer, $320.00.

773	M. Jean McIntyre	East Templeton	$ 25.00
774	Mlle Gertrude Walsh	St-Valérie-de-Ponsonby	25.00
775	" Eva-A. Dorion	Aylwin	25.00
776	" Louise-A. Smith	Clarendon	25.00
777	" Fern. Campbell	Ste-Angélique	25.00
778	" Annie Erwin	South-Onslow	25.00
779	" Etta Coughlin	Bristol	25.00
780	" Jean-C. King	St-Etienne-de-Chelsea	25.00
781	" Aleda Grimes	Eardley	20.00
782	" Eliz. Macklem	Mansfield	20.00
783	" Kate-A. Horgan	Calumet Island	20.00
784	" Florence Amm	Campbell's Bay	20.00
785	" Jeanette-L. Hyde	Clarendon	20.00
786	" Laura-B. Hyde	Clarendon	20.00
		Total	$ 320.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur J.-H. Hunter.

Nombre d'écoles sous contrôle, 89. Somme à distribuer, $320.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
787	Mme Laura-Coates Leonard	Ascot-Corner	$ 22.00
788	Mlle Frances Embury	Stanstead	22.00
789	Mme Ruby Wharram	Compton, village	21.00
790	" Ada Hume	Newport	21.00
791	" Katie Roy	Stanstead	21.00
792	Mlle Helen Embury	Newport	20.00
793	" Martha Shorten	Eaton	20.00
794	" Evelyn Swail	Newport	20.00
795	Mme Nellie Parsons	"	20.00
796	Mlle Viola Black	Compton	19.00
797	" Florence Ellis	Eaton	19.00
798	" Viola Rix	Barnston	19.00
799	" Mabel Ward	Compton	19.00
800	" I.-E. McKay	Stanstead	19.00
801	" Nellie Holmes	"	19.00
802	" Goldie Parnell	Hatley	19.00
		Total	$ 320.00

Rapport de M. l'inspecteur I.-N. Kerr.

Nombre d'écoles sous contrôle, 39. Somme à distribuer, $ 90.00.

803	Mlle Sarah Mabe	Sayabec, diss	$ 20.00
804	Mme B. Travers	Port-Daniel-Est	20.00
805	Mlle Violet Hoener	St-Pierre-de-Malbaie	20.00
806	" Marjorie Annett	Percé, diss	15.00
807	" Marjorie Ross	Paspebiac-Est, diss	15.00
		Total	$ 90.00

Rapport de M. l'inspecteur O.-F. McCutcheon.

Nombre d'écoles sous contrôle, 73. Somme à distribuer, $290.00.

808	Mlle Jessie McNicoll	Valley School	$ 27.00
809	" Etta-M. Alexander	Nelson	27.00
810	" Isabel-M. Hillman	Winslow-Sud	27.00
811	" Mary-I. McDonald	Lingwick	25.00
812	" Katherine-I. Graham	Ireland-Nord	25.00
813	Mme J.-D. McRitchie	Weedon	24.00
814	" C.-E. Proctor	Chaudière, diss	23.00
815	" Hilda-E. Fowlie	Lingwick	23.00
816	" Myrtle-K. McHarg	Leeds-South	23.00
817	" Gladys-H. Oliver	Leeds	22.00
818	" Janet-M. Alexander	Leeds	22.00
819	Mme M.-A. Bagley	Inverness	22.00
		Total	$ 290.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. McOuat.

Nombre d'écoles sous contrôle, 108. Somme à distribuer, $283.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
820	Mlle Maude-A. Morrison	Arundel	$ 41.00
821	" H.-S. Morrison	St-Jérusalem	41.00
822	" Ruth Rogers	St-Canute	41.00
823	" Mary-C. James	Gore	40.00
824	" Margaret Fiskin	Grenville, No 3	40.00
825	" Christina-S. Peet	Gore	40.00
826	" Jessie Silverson	Chatham, No 1	40.00
		Total	$ 283.00

Rapport de M. l'inspecteur W.-O. Rothney.

Nombre d'écoles sous contrôle, 77. Somme à distribuer, $310.00.

827	Mlle Jessie-M. Armstrong	Orford	$ 20.00
828	" Lilah Stowe	South-Stukely	20.00
829	" Lena McKenny	"	20.00
830	" Elizabeth-O. Dunn	Orford	20.00
	(*Insp. Honeyman*):		
831	Mlle Mary-I. Parsons	St-Frs-X.-de-Brompton	20.00
832	" Carrie-E. Nelson	Cleveland	20.00
833	" Effie-M. Armstrong	Windsor	19.00
834	" Hazel-I. Boast	Cleveland	19.00
	(*Insp. Gilman*):		
835	Mlle Grace Barton	Durham-Canton	19.00
836	" Elsie Hyde	Durham-Sud	19.00
837	" Douglas Silver	Shipton	19.00
838	" Ada Wilson	Shipton	19.00
839	" Edna McLaren	Durham, canton	19.00
	(*Insp. Hunter*):		
840	Mlle Bertha Turner	Ascot	19.00
841	" Evelyn Price	"	19.00
842	" Sadie Burns	"	19.00
		Total	$ 310.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur Rev. J.-M. Sutherland.

Nombre d'écoles sous contrôle, 34. Somme à distribuer, $90.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
843	Mlle Clara Cooke	Cox Municipality	$ 20.00
844	" Annie McKenzie	New-Richmond	19.00
845	" Rend McNair	"	17.00
846	" Olive Bisson	Shoolbred	17.00
847	" Amy Brash	New-Richmond	17.00
		Total	$ 90.00

Rapport de M. l'inspecteur Ernest-M. Taylor.

Nombre d'écoles sous contrôle, 94. Somme à distribuer, $310.00.

848	Mlle Pearl Coapland	Brome	$ 22.00
849	" Marion Cady	Dunham	22.00
850	" Mildred Traver	Potton	22.00
851	" Ruth Aitken	Brome	22.00
852	" Florence Byers	Sutton	22.00
853	" Glenna Gage	Shefford	20.00
854	" Marjorie Robinson	Granby	20.00
855	" S.-Alice McGovern	St-Damien-de-Stanbridge	20.00
856	" Lizzie Pibus	Brome	20.00
857	" Dora-E. Kathan	Farnham-Est	20.00
858	" Marion-C. Smith	Dunham	20.00
859	Mme M.-A.-M. Hatcher	Bolton-Est	20.00
860	Mlle Bernice George	Potton	20.00
861	" Annie-M. Stewart	Sweetsburgh	20.00
862	" Eva Reynolds	Sutton	20.00
		Total	$ 310.00

L

Numéro.	LIVRES DISTRIBUÉS
	M. le Surintendant.....
1	L'Inspecteur Beaumier..
2	" Belcourt...
3	" Boily.....
4	" Bouchard..
5	" Chabot....
6	" Charbonnea
7	" Côté.....
8	" Cuddihy...
9	" Curot.....
10	" Dubeau...
11	" Filteau, Alp
12	" Filteau, L.-I
13	" Frédéric...
14	" Genest-Lab
15	" Gingras...
16	" Goulet, J.-C
17	" Goulet, L.-I
18	" Guay.....
19	" Hébert....
20	" Langlois...
21	" Lefebvre..
22	" Lévesque..
23	" Litalien...
24	" Longtin...
25	" Manning...
26	" Marien....
27	" Miller.....
28	" Millette...
29	" Nansot....
30	" Normand..
31	" Pagé.....
32	" Paquin....
33	" Plamondon
34	" Primeau...
35	" Simard....
36	" Tanguay...
37	" Thériault...
38	" Turcotte...
39	" Vien.....
40	" Warren....
41	" Letarte....
	Grand total.....

TABLEAU—H

Livres de récompense distribués par le Surintendant de l'Instruction publique et les Inspecteurs d'écoles, année 1916-17

Numéro.	Livres distribués par:	Les Pionniers Canadiens par l'Abbé R.-H. Casgrain.	Une Excursion à l'Ile-aux-Coudres par l'Abbé R.-H. Casgrain.	La Terre Paternelle par Patrice Lacombe.	Contes Populaires par Paul Stevens.	Propos Rustiques par l'Abbé Camille Roy.	L'abbé H.-R. Casgrain par l'Abbé Camille Roy.	Miettes d'Histoires Canadiennes par E.-Z. Massicotte	Récits d'Hist. Canadienne par E.-Z. Massicotte.	Mœurs-Coutumes, etc. par E.-Z. Massicotte.	Conteurs—Can.-Frs. par E.-Z. Massicotte	Trois Légendes de mon pays par J.-C. Taché.	Mgr de Laval par l'Abbé H.-R. Casgrain.	Faribault et Laterrière par l'Abbé H.-R. Casgrain.	Falardeau et Aubry par l'Abbé R.-H. Casgrain.	DeGaspé et Garneau par l'Abbé H.-R. Casgrain.	Crémazie par l'Abbé H.-R. Casgrain.	Gérin-Lajoie par l'Abbé H.-R. Casgrain.	Divers, par DeGaspé.	Nouvelles et Récits, par Alp. Gagnon.	Physionomie de Saints, par Laure Conan.	Prêtres et Religieux du Canada, par l'Abbé E. Auclair.	Les Fleurs de la Poésie Canadienne par l'Abbé A. Auclair.	Albert, par A. Thomas.	Le Fort et le Château St-Louis, par Ernest Gagnon.	Terres et Peuples du Canada, Par Emile Miller.	Divers.	Total.	Livres anglais.	Grand total.
	M. le Surintendant	175	188	160	168	145	150	150	150	135	148	150	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	250	3,837	150	3,987
1	L'Inspecteur Beaumier	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	700	40	740
2	" Belcourt	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	50	65	835	15	850
3	" Boily	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	155	530	.....	530
4	" Bouchard	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	227	527	88	615
5	" Chabot	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	255	780	10	790
6	" Charbonneau	31	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	230	645	.....	645
7	" Côté	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	275	900	43	943
8	" Cuddihy	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	28	28	28	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	167	933	184	1,117
9	" Curot	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	125	625	45	670
10	" Dubeau	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	40	40	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	70	840	.....	.....	840
11	" Filteau, Alphonse	40	29	20	20	20	20	20	20	20	20	20	14	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	556	949	120	1,069
12	" Filteau, L.-M	50	30	18	20	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	25	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	293	80	373
13	" Frédéric	64	64	64	64	32	32	32	32	32	32	32	32	.....	16	16	20	18	16	30	30	10	5	5	5	.....	683	57	740
14	" Genest-Labarre	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	25	28	29	100	100	20	20	20	5	5	6	10	900	75	975
15	" Gingras	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	.....	21	21	21	37	50	50	10	10	10	10	5	5	6	760	.....	760
16	" Goulet, J.-O	92	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	23	38	50	50	10	10	10	10	5	5	.....	.....	.....	860	.....	860
17	" Goulet, L.-P	86	92	6	92	46	46	46	46	46	46	46	46	34	50	50	10	10	10	10	5	5	5	.....	.....	159	992	6	998
18	" Guay	86	92	6	92	46	46	46	46	46	46	46	46	34	50	50	10	10	10	10	5	5	5	.....	.....	.....	833	24	857
19	" Hébert	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	20	20	20	20	20	20	20	40	.....	50	50	10	10	10	10	45	765	20	785
20	" Langlois	50	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	5	5	5	5	5	675	25	700
21	" Lefebvre	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	21	21	21	21	21	21	21	50	50	10	10	10	5	41	795	50	845
22	" Lévesque	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	23	23	23	23	41	50	50	20	20	10	10	5	4	26	880	10	890
23	" Litalien	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	17	17	17	25	50	50	15	15	10	10	10	10	5	.....	659	69	728
24	" Longtin	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	22	22	22	22	22	22	22	22	32	50	.....	20	10	9	825	.....	825
25	" Manning	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	19	19	19	19	19	19	19	19	19	20	50	50	10	10	35	764	50	814
26	" Marien	32	32	32	32	16	16	16	8	14	50	50	10	10	10	10	5	5	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	385	175	560
27	" Miller	56	28	30	30	30	30	30	30	36	36	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	327	933	75	1,008
28	" Millette	50	50	40	30	30	30	30	30	30	12	25	25	15	10	10	10	5	10	10	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	460	.....	460
29	" Nansot	42	96	96	48	48	48	24	24	48	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	25	25	25	25	30	893	.....	893
30	" Normand	24	24	24	24	24	24	24	24	24	12	14	14	14	14	14	14	14	5	14	10	10	15	15	10	73	488	115	603
31	" Pagé	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	20	20	20	20	20	20	25	10	10	10	5	5	5	.....	.....	.....	690	40	730
32	" Paquin	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	18	18	18	18	18	18	18	18	18	28	22	25	20	10	10	95	750	30	780
33	" Plamondon	49	49	22	48	48	48	48	48	48	12	20	25	5	5	5	5	5	5	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	525	.....	525
34	" Primeau	71	34	34	34	34	34	34	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	30	25	25	5	70	685	30	715
35	" Simard	30	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	60	275	.....	.....	275
36	" Tanguay	50	38	46	46	46	46	46	46	46	46	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	164	942	35	977
37	" Thériault	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	10	.....	.....	115	20	135
38	" Turcotte	31	42	42	42	42	42	42	42	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	123	805	30	835
39	" Vien	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	30	30	30	30	30	30	30	50	50	10	10	5	5	20	1,025	150	1,175
40	" Warren	46	46	46	46	46	46	46	46	46	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	28	50	25	25	30	850	5	855
41	" Letarte	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	8	20	15	17	20	20	20	20	29	10	10	20	.....	.....	449	120	569
	Grand total	1,863	1,754	1,506	1,631	1,474	1,463	1,439	1,439	1,408	1,291	1,287	1,158	937	1,008	1,033	984	1,020	1,047	1,069	928	830	827	7 07	672	577	3,703	33,055	1,986	35,041

APPENDICE N° VII

PROCES VERBAUX

DES

COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Session de Septembre 1916

Séance du 27 septembre 1916.
(Avant-midi)

Présents:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, des Trois-Rivières, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier, d'Haileybury, Mgr C.-A. Marois, vicaire-général, représentant Son Eminence le cardinal Bégin; Mgr J.-O. Routhier, vicaire-général, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa; Mgr F.-X. Ross, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Rimouski; M. l'abbé A.-O. Gagnon, représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke; M. l'abbé G.-S. Turbide, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown; M. l'abbé Zéphirin Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; M. le chanoine V. Huard, représentant l'administrateur du vicariat apostolique du Golfe-St-Laurent; l'honorable juge sir H. Archambeault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Paul-G. Martineau, l'honorable juge sir F.-X. Lemieux, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. H.-A. Fortier, M. Ernest Lapointe, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque de Sherbrooke, de Mgr l'évêque de Charlottetown, de Mgr P.-T. Ryan, évêque élu de Pembroke, du révérend Père L.-J. Vincent, C. J. M., administrateur du vicariat apostolique du Golfe St-Laurent, déléguant respectivement Mgr C.-A. Marois, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé A.-O. Gagnon, M. l'abbé G.-S. Turbide, M. l'abbé Zéphirin Lorrain et M. le chanoine V. Huard pour les représenter à la présente session du Comité.

Le secrétaire donne lecture de deux arrêtés ministériels, le premier, en date du 8 juin 1916, nommant M. Ernest Lapointe, avocat, C. R., membre du Conseil de l'Instruction publique, en remplacement de l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, et le second, en date du 13 septembre courant, nommant de nouveau M. l'abbé L.-A. Desrosiers

et M. Nérée Tremblay membres adjoints du Comité catholique, pour un nouveau terme de trois ans, à compter du 10 mai 1916.

Il est unanimement résolu, sur proposition de Mgr l'évêque de Chicoutimi, appuyé par M. Jules-Edouard Prévost, d'inscrire au procès-verbal la résolution suivante: "Ce Comité a appris avec peine la mort d'un de ses membres, Mgr Blanche, évêque de Sicca, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent. Il aime à rappeler la rare distinction du vénéré prélat et le zèle dont il a toujours fait preuve en faveur des écoles de son immense vicariat".

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES OUVRAGES CLASSIQUES

Séance du 26 septembre 1916.

PRÉSENTS:—Mgr Emard, président, Mgr Brunault, Mgr Forbes, l'honorable juge Robidoux, l'honorable docteur Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le surintendant et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis régulièrement:

1.—"Abstract of Sacred History", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, traduction de l'"Abrégé d'histoire sainte" déjà approuvé. Le sous-comité ne croit pas devoir s'occuper de ce livre, vu le paragraphe 4 de l'article 2709 de la loi de l'Instruction publique.

2.—"Système Eclectique d'écriture", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé.

3.—"Méthode d'enseignement du Système Eclectique d'écriture", par les mêmes.—Recommandé.

4.—"Method of teaching the Eclecting System of Writing", par les mêmes. Recommandé.

(Signé) JOSEPH-MÉDARD,
Evêque de Valleyfield,
Président.

Ce rapport est approuvé.

Le Comité prend communication du procès-verbal suivant de la trente-deuxième session du Bureau d'examinateurs pour les aspirants à la charge d'inspecteurs d'écoles, tenue à l'Ecole normale Laval, Québec, les 22, 23, 24, 25 et 26 août 1916:

PRÉSENTS:—Mgr Th.-G. Rouleau, président, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, l'honorable juge F.-X. Drouin, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Perrault et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et approuvé.

A la séance du matin du 22 août, les membres du Bureau prennent communication des documents soumis par les candidats dont les noms suivent: André-Avellin Beaudet, Joseph-Benjamin Chartrand, Joseph-Etienne Desgagné, Joseph-Alexandre Dupuis, Joseph-Alphonse Fugère, Victor Gagnon, Jos.-Philippe Garneau, Emile Gosselin, Irénée Jolin, J.-L.-Jules Laverdière, J.-Ant.-Achille Letarte, F.-X.-Roch Létourneau, Rodolphe Maltais et J.-Georges-Napoléon Roy.

Ces quatorze aspirants sont unanimement admis à subir les examens, à l'exception de M. Fugère, l'honorable juge Drouin, dissident.

A la séance de l'après-midi du 22 août, les membres du Bureau adoptent les questions et problèmes d'examen qui suivent:

Composition française:—Lors de la "conférence pédagogique" d'automne, le Surintendant vous demande de traiter le sujet suivant devant le personnel enseignant de votre district: "L'une des plus importantes parties de votre tâche est d'orienter l'âme de nos écoliers vers un idéal patriotique: quelle haute idée de la patrie canadienne, particulièrement de la province de Québec, graverez-vous dans l'esprit et le cœur de vos élèves? Comment et par quels enseignements y parviendrez-vous?

Pédagogie:—1. But et nature de l'enseignement agricole à l'école primaire.

2.—Enumérez les principaux moyens d'entretenir l'émulation en classe.

3.—Dites ce que vous entendez par l'adaptation des leçons aux besoins locaux.

Thème anglais:—"Cours de lecture à haute voix", par l'abbé Lagacé.—Du commencement de la page 64 jusqu'aux mots: "que nous habitons".—16 lignes.

Version anglaise:—"Modern History", par Fredet, page 240.—Du commencement du premier paragraphe "Every thing. . ." jusqu'aux mots: "imprudent countrymen".—18 lignes.

Loi et règlements scolaires:—1. Quelles qualités sont requises des commissaires d'écoles?

2.—Quels sont leurs devoirs à l'égard du surintendant?

3.—Quels sont leurs devoirs à l'égard du secrétaire-trésorier à propos des comptes de celui-ci ?

4.—De quelle manière et à quelle condition le bénéfice de la dissidence peut-il être obtenu ?

5.—Comment sont perçues les taxes scolaires ?

Géographie:—1. Une cargaison de blé doit être expédiée d'Edmonton, province d'Alberta, à un port de mer canadien et de là à Liverpool. L'expédition doit se faire par eau, autant que possible. Dites quelle route l'expéditeur devra prendre, indiquant les chemins de fer à suivre et les eaux à traverser pour rendre sa marchandise à bon port.

2.— Dites où sont situés et donnez les produits de Bahama, Trinidad, Floride et Mexique.

3.—Nommez les cinq principales chaînes de montagnes du globe terrestre, et dites où elles sont situées.

4.—Où sont situées et à qui appartiennent les colonies suivantes: Groenland, Gibraltar, Corse, Balléares ?

5.—Quelle route faudra-t-il suivre pour se rendre de Montréal à Yokohama par eau ?

Histoire:—1. Qu'étaient Saint Louis, Alfred le Grand, Louis XV, Henri VIII, Napoléon et la Galissonnière ?

2.—Comparez la Salle à la Vérendrye au point de vue exploration ?

3.—Qu'entendez-vous, en histoire du Canada, par Conseil supérieur, Conseil souverain, Régime militaire, Conseil législatif et Gouvernement responsable ?

4.—Qu'est-ce que la Révolution française, nommez quelques-uns des principaux agitateurs, et dites comment Napoléon s'empara du mouvement à son profit ?

Arithmétique:—1. A résoudre : $[18\ 5l6 + 7\ 5l8 + 12\ 2l3 - (8\ \frac{3}{4} - 5\ 2l9)] \div (4\ 2l3 \times 3l5)$.

2.—A résoudre: $(24.0375 \times 6.5) \div 0.075$.

3.—Une pièce de toile écrue perd 14 $2l7$ % de sa longueur par le blanchissage. Y a-t-il avantage à acheter de la toile écrue à $0.35 la verge ou de la toile blanchie à $0.45 la verge ? Quelle est la différence sur 28 $\frac{3}{4}$ verges de toile écrue ?

4.—Convertir en fraction décimale exacte la fraction $15l16$;

(*b*) Convertir en fraction décimale approchée la fraction $5l18$. Quels sont les chiffres qui se reproduisent périodiquement dans le quotient décimal ?

(*c*) Convertir en fraction ordinaire, en simplifiant, les fractions décimales: 0.0625 et 0.562.

5.—Un capitaliste place les 3/8 d'une certaine somme à 4 ½ % et le reste à 6 %. La différence entre les revenus des placements est de $247.50. On demande le montant de chaque placement.

6.—Cinq garçons feraient un travail en 24 jours; 6 hommes le feraient en 8 jours: combien de temps mettrait une troupe de 6 garçons et de 3 hommes?

Algèbre:—1. Si aux ¾ du plus grand de deux nombres on ajoute le 1/6 du plus petit, la somme égalera 21; si on soustrait les 2/3 du plus petit de la ½ du plus grand, le reste égalera zéro. Quels sont ces nombres?

2.—Un fils a 18 ans et son père a trois fois son âge. Dans combien d'années le père n'aura-t-il que deux fois l'âge du fils?

3.—A résoudre:

$$(1)\quad \frac{x}{2} + \frac{8y}{9} = 34$$

$$(2)\quad \frac{3x}{4} - \frac{2y}{3} = 15$$

4.—La longueur d'un champ rectangulaire est égale à 3 fois sa largeur; si on double la *largeur* et qu'on augmente la longueur de 10 verges, la surface du champ sera augmentée de 20800 verges. Quelle est la surface du champ?

5.—Insérez 5 moyens géométriques entre 2 ¾ et 176.

6.—Une ville emprunte $90000 à 6% et veut amortir cette dette en 25 ans; quelle annuité doit-elle y consacrer?

Géométrie:—1. La surface d'un champ rectangulaire est de 138624 pieds, et la largeur est à la longueur comme 2 à 3. Quelles en sont les dimensions?

2.—Quelle est la surface d'un losange dont les diagonales ont 182 et 126 verges?

3.—Un lit de gravier a 7½ pieds de profondeur et une surface de 5 acres. On répand ce gravier sur une route large de 25 pieds. Quelle sera la longueur de la partie gravelée, si la couche a une épaisseur de 5 pouces? (Réponse en milles, 5280 pieds dans un mille).

4.—Il y a une différence de 11.34 acres entre la surface d'un carré et celle d'un triangle équilatéral. Trouvez le côté de chacune de ces figures, sachant qu'il est égal.

5.—Les diamètres des bases d'un vaisseau en forme de tronc de cône renversé ont 24 et 15 pouces et la hauteur 21 pouces. Combien

de gallons contiendra ce vaisseau ? (277.274 pouces cubes dans un gallon).

6.—Quelles conditions faut-il pour que deux figures non égales, mais d'un même nombre de côtés soient semblables ?

Dessin:—1. Dessinez, comme vous la voyez de votre place (non autrement) la chaise exposée, debout et l'angle, devant vous.

2.—Crayonnez un arbre qui vous est familier.

Philosophie (*oralement*):—1.—Comment s'acquiert et se perfectionne la mémoire ?

2.—Définition de l'idée, du jugement et du raisonnement ?

3.—Quelles sont les qualités essentielles de l'âme humaine ?

4.—Qu'entendez-vous par la définition ?

5.—Donnez et développez deux des preuves de l'immortalité de l'âme.

Sciences naturelles (*oralement*):—1.—Sur quels principes reposent le thermomètre, le baromètre et le siphon ?

2.—Expliquez brièvement le jet d'eau, la chute des corps solides dans l'air, pourquoi le bois flotte sur l'eau ?

Agriculture (*oralement*):—1.—De quels éléments se compose le sol arable ?

2.—Combien distingue-t-on de sortes d'engrais ?

3.—Pendant quelle saison le cultivateur candien doit-il généralement labourer ses terres et pourquoi ?

4.—Qu'est-ce que les engrais chimiques ?

5.—Qu'entend-on en agriculture par défoncement ? Quels sont les avantages et les désavantages des défoncements ?

Lecture expliquée et littérature:—"Le Renard ayant la queue coupée.. (Fable de Lafontaine, Livre V, Fable V.)

1.—Quels sont les personnages mis en scène dans cette fable ?

2.—Quel est leur caractère ?

3.—Quelle est la morale de cette fable ? Cette morale est-elle bonne ?

4.—Indiquez les passages où elle est contenue ?

5.—Quelles sont les expressions qui vous ont le plus frappé ?

Aux séances des 23, 24, 25 et 26 août 1916, les candidats subissent les examens sur toutes les matières du programme et conservent les notes qui suivent leurs noms dans le tableau ci-après:

Noms des Candidats	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Loi et règlem'ts scolaires	Histoire	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Lecture française	Lecture anglaise	Littérature	Agriculture	Sciences et Philosophie	Dessin	Examen spécial anglais	Totaux	Moyennes	Notes obtenues
Beaudet, André-Avellin	5	5	4	5.2	4	4	5.2	5.95	4.75	4	4.5	4.0	5	6	5.3	4	4	78.6	4.6	Bien-fr. et ang.
Chartrand, Joseph-Benjamin	5	5.2	4	5	4	3	3	5.95	4.25	5.5	3.5	5.5	3.5	5	4.3	4	4.5	75.2	4.4	Bien-fr. et ang.
Desgagné, Jos.-Etienne	5.3	5.5	4	5.3	5	4.4	5.8	5	4.6	3.9	4	3.5	5	6	5.4	3	4.5	80.2	4.7	Bien-fr. et ang.
Dupuis, Jos.-Alexandre	5	5.2	4.5	5	6	4.7	5.2	5	3	3	4.5	5.5	5	6	5	3.5	5	81.1	4.8	Bien-fr. et ang.
Fugère, Jos.-Alphonse	5	5	5	5.5	5	4.4	5	5	5.45	4	5.8	5	5.5	5.5	5.8	3	4.5	84.4	4.95	Bien-fr. et ang.
Gagnon, Victor	4.5	4.5	4	3.8	4	1	4.5	5.95	3.9	4.9	....	....	....	....	....	4	....	....	....	
Garneau, J.-Philippe	4.6	5	4	5.2	5	4	4.7	3.6	1.8	1.8	....	....	....	....	....	3	....	....	....	
Gosselin, Emile	5	5.5	4	5	3	4	5.8	5.9	5	4.5	5.5	3.5	6	6	5.2	4	....	77.9	4.87	Bien-fr. seul.
Jolin, Irénée	4	4.5	4.5	3	4	3	4	5.8	3.7	3.9	....	....	....	....	....	2.5	....	....	....	
Laverdière, J.-L.-Jules	5.3	5	4.5	4.8	6	5	5.7	5.4	4.85	6	3.5	4	4.5	5.5	4.9	3	4.5	82.45	4.85	Bien-fr. et ang.
Letarte, J.-Ant.-Achille	5	5.2	4	5	4	5.2	5.5	5.8	3	3	3.5	5	4	5	4.5	3	5	75.8	4.46	Bien-fr. et ang.
Létourneau, Roch	5	5	4	4.5	5	3	5	5	4.8	4	3.5	4	3	5	5	5	....	70.8	4.43	Bien-fr. seul.
Maltais, Rodolphe	5	5	5.5	4.8	6	4.8	4.6	5.5	3	4	5	5	5.5	4	5.8	3	5.5	82	4.82	Bien-fr. et ang.
Roy, J.-Georges-Nap.	5	5.5	4	4.5	3	4.5	4.5	5.8	3.5	4	3	4.5	3	5.5	4.2	3	....	67.5	4.2	Bien-fr. seul.

MM. André-Avellin Beaudet, Jos.-Benjamin Chartrand, Jos.-Etienne Desgagné, Jos.-Alexandre Dupuis, Jos.-Alphonse Fugère, Jos.-L.-Jules Laverdière, J.-Ant.-Achille Letarte, Rodolphe Maltais, Emile Gosselin, Roch Létourneau et J.-Georges-Napoléon Roy méritent le diplôme, les huit premiers avec mention reconnue aux candidats qui ont subi avec succès l'examen spécial sur la langue anglaise.

(Signé) Th.-G. Rouleau, ptre,
Président.

Il est donné lecture du rapport suivant:

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport pour l'année 1915–16, conformément aux prescriptions de l'article 113 des règlements du Comité catholique.

Le Bureau s'est réuni deux fois à Québec, dans le courant de l'année; la première fois, le 13 avril 1916 et la seconde, les 3 et 4 août dernier.

A leur réunion du 13 avril, les membres du Bureau se sont occupés de l'organisation générale des examens de l'année courante, du choix des examinateurs-délégués chargés de la surveillance des aspirants et aspirantes, et de la préparation des questions et problèmes à être soumis aux candidats aux diplômes élémentaires, modèles et académiques. Les questions et problèmes adoptés sont annexés au présent rapport.

Le 3 et le 4 août dernier, les membres du Bureau ont procédé à la revision de la correction des épreuves d'examen qui avaient été corrigées dans le cours du mois de juillet, et à l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements.

Les examens ont duré quatre jours, du 27 au 30 juin inclusivement, et ils ont eu lieu dans les trente-deux localités mentionnées à l'article 80 des règlements du Comité catholique. Le programme des écoles normales a été suivi cette année pour la première fois.

2,441 aspirants et aspirantes ont été admis aux examens après s'être conformés fidèlement aux prescriptions des règlements; c'est 99 de moins que l'année dernière.

Les 2,441 candidats, 234 hommes, dont 119 religieux appartenant à diverses communautés enseignantes, et 2,207 femmes, dont 43 religieuses de plusieurs communautés, se répartissent comme suit:

1,264 (46 hommes et 1,218 femmes) pour le diplôme d'école primaire élementaire;

946 (105 hommes et 841 femmes) pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle);

231 (83 hommes et 148 femmes) pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique).

1,791 ont passé leurs examens avec succès, savoir:

921 pour le brevet élémentaire, (22 aspirants et 899 aspirantes);

686 pour le brevet modèle, (63 aspirants et 623 aspirantes);

184 pour le brevet académique (61 aspirants et 123 aspirantes).

650 n'ont pas réussi à obtenir leurs diplômes, savoir:

343 pour le diplôme d'école élémentaire, (24 aspirants et 319 aspirantes);

260 pour le diplôme d'école modèle, (42 aspirants et 218 aspirantes);

47 pour le diplôme d'école académique, (22 aspirants et 25 aspirantes

Ce qui donne les résultats suivants:

1.—Pour le diplôme élémentaire, 73 pour cent ont reussi et 27 pour cent ont échoué;

2.—Pour le diplôme modèle, 72.5 pour cent ont obtenu des diplômes et 26.5 pour cent ont échoué.

3.—Pour le brevet d'académie, 80 pour cent ont réussi et 20 pour cent ont échoué.

Résultat général: 73 pour cent de tous les candidats ont obtenu des diplômes et 27 pour cent ont été refusés.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées:

Matières	Elémentaire	Modèle	Académique
Prières et catéchisme	Bien	Bien	Bien.
Lecture française	Bien	Très bien	Très bien.
Lecture latine	Bien	Très bien	Très bien.
Grammaire française, analyse et lexicologie	Très bien	Très bien	Très bien.
Dictée française	Bien	Faible	Plus que bien.
Ecriture	Passable	Passable	Faible.
Littérature (préceptes)	Faible	Bien	Très bien.
Composition française	Bien	Bien	Bien.

Histoire sainte et de l'Eglise	Très bien	Bien	Médiocre.
Histoire du Canada	Très bien	Très bien	Très bien.
Géographie	Faible	Passable	Faible.
Instruction civique	Bien	Bien	Bien.
Arithmétique	Bien	Très bien	Très bien
Calcul mental	Bien	Très bien	Très bien.
Toisé et géométrie		Assez bien	Bien.
Comptabilité	Bien	Très bien	Très bien.
Pédagogie	Très bien	Bien	Très bien.
Agriculture	Faible	Faible	Faible.
Sciences naturelles:			
Zoologie et botanique	Plus que bien.		
Zoologie, botanique et cosmographie		Très bien	Très bien.
Hygiène	Passable.	Très bien	Très bien.
Bienséances	Bien	Bien	Bien.
Dessin	Bien	Très bien	Bien.
Histoire des Etats-Unis	Bien	Très bien	Très bien.
Histoire de France		Très bien	Très bien.
Histoire d'Angleterre		Très bien	Très bien.
Histoire Ancienne			Très bien.
Algèbre		Faible	Bien.
Trigonométrie			Plus que bien.
Physique			Bien.
Philosophie			Plus que bien.

LANGUE ANGLAISE (pour les candidats de langue anglaise)

Grammaire anglaise	Faible	Bien	Mal.
Dictée anglaise	Bien	Bien	Bien.
Composition anglaise	Très bien	Bien	Très bien.
Littérature anglaise	Bien	Faible	Bien.

LANGUE ANGLAISE (pour les candidats de langue française)

Grammaire anglaise	Faible	Bien	Faible.
Dictée anglaise	Assez bien	Bien	Passable.
Composition anglaise	Très mal	Faible	Passable.

NOTES DU BUREAU

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirants et aspirantes, les matières suivantes: BREVET ÉLÉMENTAIRE: Ecriture, littérature (préceptes), géographie, agriculture et hygiène. BREVET MODÈLE: dictée, écriture, géographie, agriculture, algèbre. BREVET ACADÉMIQUE: écriture, géographie et histoire de l'Eglise.

LANGUE ANGLAISE.—BREVET ÉLÉMENTAIRE: Grammaire et composition pour les aspirants de langue française; grammaire et littérature pour les aspirants de langue anglaise. BREVET INTERMÉDIAIRE: composition pour les candidats de langue française et littérature pour les candidats de langue anglaise. BREVET SUPÉRIEUR: grammaire, dictée et composition pour les aspirants de langue française; grammaire pour les aspirants de langue anglaise.

Les réponses aux questions de pédagogie (BREVET MODÈLE) ne dénotent pas assez de travail personnel de la part des aspirants. Plusieurs se contentent de réciter le manuel avec plus ou moins d'à-propos A l'avenir le Bureau se montrera sévère sur ce point.

Nous avons l'honneur d'être, etc.,

(Signé) L. LINDSAY, ptre,
Président.

(Signé) J.-N. MILLER,
Secrétaire.

Le Comité reçoit le rapport annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sur les cours publics donnés sous ses auspices, en 1915–16, au Monument National, à Montréal.

Le Comité prend communication du rapport suivant de l'inspecteur-général des écoles catholiques:

"A sa session du 9 mai dernier, le Comité catholique a adopté la résolution suivante sur proposition de l'honorable juge Martineau:

"Que l'inspecteur général soit prié de s'assurer si, dans les écoles des cités de Montréal et de Québec, l'enseignement de l'arithmétique et du dessin se donne suivant le programme et de manière à pouvoir éviter une classe préparatoire aux élèves qui entrent aux écoles techniques."

Conformément à cette résolution, j'ai fait une enquête sur le sujet proposé.

Afin de mettre absolument au point les renseignements que je possédais déjà sur le sujet, j'ai consulté:

1.—Les inspecteurs régionaux chargés de l'inspection des écoles de Montréal et de Québec;

2.—Le directeur général du dessin;

3.—MM. les principaux des écoles techniques de Montréal et de Québec.

J'ai de plus examiné les questions posées par les écoles techniques de Montréal et de Québec, lors des derniers examens d'entrée de ces deux maisons.

Le résultat de mon enquête m'autorise à déclarer:

1.—Que dans les écoles des cités de Montréal et de Québec l'enseignement de l'arithmétique et du dessin se donne suivant le programme.

2.—Que, d'après le témoignage des principaux des écoles techniques de Montréal et de Québec et l'étude des questions posées à l'examen d'entrée de ces deux maisons, les élèves des écoles primaires qui ont fait la 4e année avec succès sont en mesure de subir le dit examen d'entrée sur l'orthographe, l'écriture, l'histoire, et la géographie; que les élèves qui ont fait avec succès la 5e année sont en mesure, en plus, de subir l'examen d'entrée sur l'arithmétique, le dessin et la narration;

3.—Que les aspirants aux écoles techniques munis du certificat de 6e année seraient des élèves de premier ordre.

A plus forte raison, les élèves de nos écoles primaires qui poursuivraient leurs études jusqu'en 7e et 8e années seraient en mesure de devenir des techniciens de toute première valeur.

CONCLUSION:

1.—L'arithmétique et le dessin sont enseignés conformément au programme;

2.—Le programme des écoles catholiques de la Province suffit amplement à la préparation aux écoles techniques, puisque la 5e année permet l'entrée avec succès sur toutes les matières exigées.

Je dois ajouter, M. le Surintendant, que MM. les principaux des écoles techniques de Montréal et de Québec m'ont déclaré qu'il n'existait pas de classe préparatoire dans ces institutions.

Je suis heureux en terminant de pouvoir dire qu'au témoignage de MM. Macheras et Degrave, les principaux des écoles techniques de

Québec et de Montréal, l'examen d'entrée de 1916 est de beaucoup supérieur à ceux des années précédentes.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MAGNAN,
Inspecteur général.

Il est proposé par Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par l'honorable Dr Guerin et résolu:

"Que ce Comité, informé que l'honorable M. de LaBruère, ancien surintendant de l'Instruction publique, a préparé l'histoire du Conseil de l'Instruction publique qu'il se propose de publier, autorise l'honorable Surintendant de l'Instruction publique à en acheter deux cents exemplaires à même les fonds de ce Comité."

Mgr l'évêque de Mont-Laurier propose, secondé par M. H.-A. Fortier :

"1. Que le Bureau central des Examinateurs catholiques soit autorisé à faire subir les examens pour les brevets des trois degrés au village de Mont-Laurier et dans la ville de Ste-Agathe-des-Monts; 2. Qu'il ne soit plus autorisé à faire subir les examens des deux premiers degrés à St-Jovite, comté de Terrebonne, et que l'article 80 des règlements du Comité catholique soit amendé en conséquence."— Adopté.

Mgr Rouleau, appuyé par M. John Ahern, propose: "Que M. J.-Zoël Tousignant, de Fortierville, comté de Lotbinière, soit recommandé au Gouvernement comme professeur à l'Ecole normale Laval à un salaire initial de douze cents piastres, en remplacement de M. J.-Emile Vallières, démissionnaire, et que sa nomination date du 1er septembre courant." Adopté.

Il est proposé par Mgr Latulippe, secondé par Mgr Bruneau et résolu: "Que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique recommande au gouvernement la création d une école normale de filles à Saint-Bruno-de-Guigues, comté de Témiscamingue, pour le diocèse d'Haileybury".

Séance du 27 septembre 1916

(*Après-midi*)

PRÉSENTS: L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Chicoutimi, des Trois-Rivières, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier, d'Haileybury, Mgr C.-A. Marois, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé A.-O. Gagnon, M. l'abbé G.-S. Turbide, M. l'abbé Zéphirin Lorrain, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Ernest Lapointe, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Mgr Latulipe propose, secondé par Mgr l'évêque de Chicoutimi: " Que dans le cas où le gouvernement accorderait une école normale au diocèse d'Haileybury, le Comité catholique recommande que le révérend M. André Moutet soit nommé principal, et M. Joseph-Alphonse Fugère, professeur de cette école."—Adopté.

Le Comité confère le titre d'école modèle aux institutions suivantes:

Comté d'Argenteuil.—Chatham No 1, modèle garçons.
Comté d'Arthabaska.—Ste-Anne-du-Sault, modèle mixte.
Comté d'Arthabaska.—Ste-Clotilde-de-Horton, modèle mixte.
Comté de Bagot.—St-Pie, village, modèle mixte.
Comté de Beauce.—St-Victor-de-Tring, modèle mixte.
Comté de Bellechasse.—Honfleur, modèle mixte.
Comté de Bellechasse.—Beaumont, modèle mixte.
Comté de Chambly.—Longueuil, modèle filles.
Comté de Chicoutimi.—Anse-St-Jean, modèle mixte.
Comté de Compton.—L'Assomption-de-Waterville, modèle mixte.
Comté de Compton.—Hampden, modèle filles.
Comté de Dorchester.—St-Isidore, modèle garçons.
Comté de Dorchester.—St-Malachie, modèle mixte.
Comté de Jacques-Cartier.—St-Pierre-aux-Liens, modèle garçons.
Comté de Joliette.—Ste-Elisabeth, modèle filles.
Comté de Labelle.—Lochaber & Gore, modèle garçons.
Comté de Labelle.—St-François-Régis, modèle mixte.
Comté de Labelle.—Papineauville, modèle garçons.
Comté du Lac-St-Jean.—St-Prime, modèle garçons.

Comté du Lac-St-Jean.—St-Thomas-d'Aquin, modèle mixte.
Comté du Lac-St-Jean.—Val-Jalbert, modèle mixte.
Comté de Lotbinière.—St-Edouard, modèle mixte.
Comté de l'Assomption.—Charlemagne, modèle filles.
Comté de Laval.—St-Elzéar-de-Laval, modèle mixte.
Comté de Lotbinière.—St-Agapitville, modèle mixte indépendante.
Comté de Matane.—Tessier Canton, modèle mixte.
Comté de Mégantic.—Somerset-Nord, modèle mixte.
Comté de Mégantic.—Black-Lake, modèle garçons.
Comté de Mégantic.—Ste-Anastasie, modèle garçons.
Comté de Mégantic.—Thetford-Mines, modèle filles.
Comté de Missisquoi.—Ste-Croix-de-Dunham, modèle mixte.
Comté de Montmagny.—Notre-Dame-du-Rosaire, modèle mixte.
Comté de Montmagny.—St-Pierre, modèle garçons.
Montréal, Cité.—Ecole Christophe-Colomb, modèle garçons.
Montréal, Cité.—Mount St. Michael's School, modèle garçons.
Montréal, Cité.—Mount St. Michael's School, modèle filles.
Montréal, Cité.—Ecole Frontenac, modèle garçons.
Montréal, Cité.—Ecole Frontenac, modèle filles.
Montréal, Cité.—Ecole St-Zotique, modèle filles.
Montréal, Cité.—Ecole St-Zotique, modèle garçons.
Montréal, Cité.—Ecole St-Paul-de-Viauville, modèle garçons.
Montréal, Cité.—Ecole du St-Nom-de-Marie, modèle filles.
Montréal, Cité.—Ecole du St-Rosaire, de Villeray, modèle garçons.
Montréal, Cité.—Orphelinat St-Arsène, modèle garçons.
Comté de Napierville.—St-Rémi, modèle garçons.
Comté de Nicolet.—Ste-Marie-de-Blandford, modèle mixte.
Comté de Nicolet.—St-Joseph-de-Blandford, modèle mixte.
Comté de Québec —Village de Montmorency, modèle filles.
Comté de Richelieu —Sorel, modèle mixte.
Comté de Rouville —Richelieu village, modèle mixte.
Comté de St-Maurice —St-Elie-de-Caxton, modèle mixte.
Comté de Shefford.—Roxton-Falls, village, modèle garçons.
Comté de Stanstead.—Beebe-Plain, diss., modèle mixte.
Comté de Témiscouata.—St-Epiphane, modèle mixte.
Comté de Wolfe.—Ham-Nord, modèle mixte.
Comté de Wolfe.—St-Adolphe de Marbleton, modèle mixte.
Comté de Yamaska.—St-Guillaume, village, modèle garçons.

Le Comité confère le titre d'académie aux écoles suivantes:

Comté de Beauce.—St-Joseph, modèle garçons.

Comté de Berthier.—St-Cuthbert, modèle couvent.

Comté de Berthier.—St-Gabriel-de-Brandon, modèle couvent.

Comté de Compton.—Compton, village, modèle mixte.

Comté de Gaspé.—Percé, modèle garçons.

Comté de Kamouraska.—Rivière-Ouelle, modèle couvent.

Comté de Kamouraska.—St-Pascal, modèle garçons.

Comté de Labelle.—Montebello, modèle couvent.

Comté de Lotbinière.—Ste-Croix, modèle garçons.

Comté de Matane.—Sayabec, modèle filles.

Comté de Mégantic.—Thetford-Mines, école des garçons.

Comté de Missisquoi.—Bedford, ville, modèle mixte.

Comté de Missisquoi.—St-François-d'Assise-de-Frelighsburg, modèle mixte.

Comté de Montcalm.—St-Esprit, modèle couvent.

Montréal, Cité.—Académie Marie-Rose, école de filles.

Montréal, Cité.—Ecole Ste-Catherine, école de filles.

Montréal, Cité.—Ecole Jeanne-d'Arc, école de garçons.

Montréal, Cité.—Ecole St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, modèle garçons.

Montréal, Cité.—Ecole Ste-Philomène, modèle couvent.

Montréal, Cité.—Ecole St-Eusèbe, modèle couvent.

Montréal, Cité.—Ecole du Saint-Nom-de-Jésus, modèle filles.

Montréal-Dorion.—St-Stanislas-de-Kostka, modèle couvent.

Montréal-Dorion.—St-Stanislas-de-Kostka, modèle garçons.

Comté de Napierville.—St-Rémi, modèle couvent.

Comté de Portneuf.—St-Augustin, modèle garçons.

Comté de Québec.—Village Montmorency, école de garçons.

Comté de Richmond.—Danville, modèle garçons.

Comté de Rimouski.—Ste-Blandine, modèle mixte.

Comté de Rouville.—St-Jean-Baptiste, modèle garçons.

Comté de St-Maurice.—Shawinigan (St-Boniface), modèle filles.

Comté de Sheffoi d.—Roxton-Falls, village, modèle couvent.

Comté de Terrebonne.—Ste-Agathe-des-Monts, modèle garçons.

Comté de Vaudreuil.—Vaudreuil, modèle garçons.

Le Comité distribue le fonds de l'Education supérieure et celui des Municipalités pauvres.

Et la séance est ajournée.

SESSION DE FÉVRIER 1917.

Séance du 7 février 1917.

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Sherbrooke, de Nicolet, de Joliette, de Mont-Laurier, d'Haileybury; Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, représentant Son Eminence le cardinal Bégin; M. l'abbé S. Corbeil, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa; Mgr F.-X. Ross, représentant Mgr l'évêque de Rimouski; M. l'abbé Auguste Lelaidier, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières; Mgr Zéphirin Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; l'honorable juge sir H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. John Ahern, M. H.-A. Fortier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Pembroke, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, M. l'abbé S. Corbeil, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé Auguste Lelaidier et Mgr Zéphirin Lorrain, pour les représenter à la présente session du Comité.

Il est aussi donné lecture d'un télégramme de Mgr l'évêque de Valleyfield s'excusant de ne pouvoir assister à la présente réunion, et d'une lettre de M. Jules-Edouard Prévost désignant l'honorable J.-E. Robidoux pour le représenter.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES OUVRAGES CLASSIQUES

Séance du 6 février 1917.

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président *pro tem*, Mgr Brunault, Mgr Forbes, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis:

1.—"Lecture courante, cours moyen", par les Frères de l'Instruction chrétienne.—*Recommandé.*

2.—"La classe en anglais, cours moyen", par les mêmes.—*Recommandé.*

(*Signé*) CYRILLE-F. DELAGE,
Président pro tem.

Ce rapport est approuvé, l'honorable juge Martineau dissident.

M. le Surintendant ayant informé le Comité de son projet de réunir les inspecteurs d'écoles en congrès, il est résolu, sur proposition de l'honorable juge Archambault, appuyé par l'honorable juge Robidoux:

"Attendu qu'il n'y a pas eu de congrès officiel des inspecteurs d'écoles depuis l'année 1911;

"Attendu que, durant ce laps de temps, les devoirs et les fonctions des inspecteurs ont augmenté en importance et qu'avec l'augmentation du nombre de ces fonctionnaires, plusieurs d'entre eux n'ont pas encore eu l'avantage de profiter des bénéfices d'une réunion autorisée de tout le corps de l'inspectorat;

"Attendu que le nouveau Surintendant de l'Instruction publique n'a pas eu l'occasion de rencontrer les inspecteurs d'écoles, afin d'étudier avec eux les questions se rapportant à leurs fonctions et aux besoins généraux de l'instruction dans la province:

"Ce Comité décide qu'un congrès plénier des inspecteurs d'écoles ait lieu d'ici à peu de mois, sous la présidence du Surintendant, et prie le gouvernement de ratifier cette résolution et de vouloir bien défrayer les dépenses de ce congrès."

Le Comité demande au Surintendant de vouloir bien envoyer à chacun de ses membres le projet de programme du congrès des inspecteurs d'écoles, avant son adoption définitive par le département de l'Instruction publique.

Le Comité prend communication de l'amendement suivant fait à la loi de l'Instruction publique par la Législature, à sa dernière session:

"L'article 2931 des Statuts refondus, 1909, tel qu'amendé par les "lois 3 Geo. V, chap. 23, sec. 2, et 3 Geo. V, chap. 25, sec. 2, est de "nouveau amendé en y insérant, après le paragraphe 4, le suivant:

"4*a*.—Que si cet examen a été accompagné d'une distribution de "prix faite aux frais de la municipalité, la moitié du montant affecté "à cette fin a été employée à l'achat de livres canadiens. Ce paragraphe "ne s'appliquera qu'après avoir été approuvé par l'un ou par l'autre "des deux Comités du Conseil de l'Instruction publique."

Il est proposé par M. le juge Martineau, appuyé par l'honorable M. Champagne, que la prise en considération de la question qui précède soit remise à un an.—Adopté.

Une requête des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Cartier ayant été soumise au Comité, il est proposé par Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par M. l'abbé Desrosiers: "Que le titre de professeur honoraire et émérite de l'Ecole normale "Jacques-Cartier soit accordé à M. J.-O. Cassegrain, maintenant à "sa retraite, en témoignage d'estime et de reconnaissance pour les émi-"nents services qu'il a rendus à cette institution pendant les cinquante "et une années qu'il a enseigné."—Adopté.

Mgr Rouleau, appuyé par M. l'abbé Desrosiers, propose et il est résolu: "Que les années passées dans une école normale comme élève-"maître soient comptées comme années d'enseignement pour l'admission "à l'examen des candidats à la charge d'inspecteurs d'écoles, et que "l'article 215 des règlements du Comité catholique soit amendé en "conséquence."

M. le juge Martineau donne avis qu'il proposera la résolution suivante à la prochaine session: "Que le paragraphe 3 de l'article 215 "des règlements du Comité catholique soit amendé en y remplaçant,

"à la 3e ligne, le mot "cinq" par le mot "huit", ce paragraphe devant "alors se lire comme suit:

"3.—Un certificat du président et du secrétaire-trésorier des com- "missaires ou des syndics d'écoles selon le cas, de chacune des munici- "palités où il a enseigné pendant les huit dernières années."

Le secrétaire ayant donné lecture d'une requête de l'Association professionnelle des "Femmes d'affaires" de Montréal, demandant que l'enseignement du Droit usuel soit obligatoire dans les écoles normales de la province, il est résolu, sur proposition de Mgr F.-X. Ross, appuyé par l'honorable juge Martineau: "qu'après avoir entendu la requête "de l'Association des "Femmes d'affaires" de Montréal, demandant "l'enseignement obligatoire du Droit usuel dans les écoles normales, "le Comité est d'avis qu'il n'est pas opportun de faire droit à cette "demande."

M. le Président informe le Comité qu'il est à faire faire une carte de la province indiquant les districts d'inspection, et qu'il espère pouvoir soumettre cette carte à une prochaine session.

Lecture d'une lettre de l'Inspecteur général informant le Comité qu'il sera en mesure de soumettre un rapport définitif, sur la question de la promotion des élèves, à la session du mois de mai prochain.

Et la séance est ajournée au deuxième mercredi du mois de mai 1917.

———

SESSION DE MAI 1917

Séance du 9 mai 1917.
(Avant-midi)

Présents: L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Nicolet, de Saint-Hyacinthe, de Charlottetown, de Joliette, de Mont-Laurier, de Haileybury; Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, représentant Son Eminence le cardinal Bégin; Mgr J.-O. Routhier, vicaire général, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa; Mgr F.-X. Ross, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Rimouski; Mgr E. Lapointe, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Chicoutimi; Mgr Zéphirin Lorrain, vicaire-général, représen-

tant Mgr l'évêque de Pembroke; M. le chanoine V. Huard, représentant l'administrateur du vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge sir H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque de Chicoutimi, de Mgr l'evêque de Pembroke, du révérend Père administrateur du Vicariat apostolique du Golfe St-Laurent, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, Mgr E. Lapointe, Mgr Zéphirin Lorrain et M. le chanoine V. Huard, pour les représenter à la présente session du Comité.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Il est résolu unanimement, sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par l'honorable M. Chapais, que l'inscription suivante soit faite au procès-verbal:

"Ce Comité tient à exprimer son vif regret à l'occasion de la mort récente de l'honorable M. Boucher de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique pendant vingt-et-un ans et qui a servi avec tant de compétence, de dévouement et de zèle la cause de l'éducation dans cette province. Il se fait un devoir de rendre hommage à ses éminentes qualités d'esprit et de cœur et à la parfaite distinction avec laquelle il a toujours su présider les réunions de ce Comité du Conseil de l'Instruction publique."

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant:

Rapport du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques

Séance du 8 mai 1917

Présents:—Mgr Emard, président, Mgr Brunault, Mgr Forbes, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Dr Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis:

1.—"Langue française, cours moyen et supérieur"—Première partie, par les Frères de l'Instruction chrétienne.—*Recommandé.*

2.—"Langue française, cours moyen et supérieur"—Deuxième partie, par les Frères de l'Instruction chrétienne.—*Recommandé.*

2.—(*bis*) Les deux ouvrages précédents en un seul volume.—*Recommandé.*

3.—"Cours d'histoire de France", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—*Recommandé.*

4.—"Le premier Livre des Enfants, Méthode phonique illustrée, Lecture, Ecriture, Orthographe", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—*Recommandé.*

5.—"Cours élémentaire de langue anglaise", par les Frères du Sacré-Cœur.—*Recommandé.*

7.—"Connaissances scientifiques usuelles, d'après le programme d'études des écoles catholiques de la province de Québec", 1ère et 2ème année, par les Sœurs de Ste-Anne de Lachine.

8.—"Connaissances scientifiques usuelles et hygiène", 3e et 4e année, par les Sœurs de Ste-Anne de Lachine. *Vu les règlements qui existent au sujet de l'enseignement des "connaissances scientifiques usuelles," ces deux derniers livres sont recommandés pour l'usage du maître seulement.*

(Signé) † JOSEPH-MÉDARD,
Evêque de Valleyfield,
Président.

Ce rapport est approuvé, l'honorable juge Martineau dissident.

M. le Surintendant soumet le rapport suivant de l'inspecteur général, sur une enquête demandée par une résolution que le Comité catholique a adoptée à sa séance du 9 mai 1916:

Monsieur le Surintendant,

A sa séance du 9 mai 1916, le comité Catholique adoptait la résolution suivante, sur proposition de l'honorable juge Martineau:

"Il est proposé par l'honorable juge Martineau, appuyé par l'honorable juge Robidoux: "Que l'Inspecteur général soit prié de s'assurer personnellement, s'il le peut, sinon par un officier du département de l'Instruction publique, de la proportion des enfants fréquentant les

écoles de garçons et de filles de cette province qui terminent le cours élémentaire après quatre années seulement de fréquentation scolaire, le cours modèle après six années, le cours académique après huit années. Et, si cette proportion lui paraît trop faible, de bien vouloir en indiquer la cause et les moyens d'y remédier."

Afin de pouvoir renseigner le comité catholique avec la plus grande exactitude sur les points ci-dessus indiqués et lui faire des suggestions judicieuses et pratiques, non seulement j'ai consulté les statistiques scolaires de notre province, comparé certaines années au point de vue des résultats obtenus, étudié ce qui se passe en dehors de notre province et de notre pays dans un domaine similaire, j'ai, de plus, demandé à chacun de nos inspecteurs d'écoles, au cours de la première visite de 1916-17, de faire une enquête dans son district sur les points suivants:

1.—"Quelle est la proportion, par cent, aussi exacte que possible, des élèves de votre district qui terminent le cours élémentaire après quatre années seulement de fréquentation scolaire, le cours modèle après six années, et le cours académique après huit années?

Si cette proportion vous paraît trop faible, veuillez en indiquer la cause et les moyens d'y remédier.

2.—(*a*) Quelle est la proportion, par cent, des élèves qui doivent fréquenter l'école deux ans pour faire convenablement la 1ère année du programme?

(*b*) Quelle est la proportion, par cent, des élèves qui doivent fréquenter l'école trois ans pour faire convenablement cette première année?

3.—(*a*) Quelle est la proportion, par cent, des élèves qui doivent fréquenter l'école trois ans pour faire convenablement la 2e année du programme?

(*b*) Quelle est la proportion, par cent, des élèves qui doivent fréquenter l'école quatre ans pour faire convenablement cette deuxième année?

4.—Est-il possible, pour la majorité des élèves de votre district, de terminer la 4e année après quatre années de fréquentation scolaire?

5.—En moyenne, après combien d'années de fréquentation scolaire les élèves terminent-ils la 6e année du programme?

6.—A quel âge, généralement, les élèves de votre district commencent-ils à fréquenter l'école?

Pour mener leur travail à bonne fin, les inspecteurs ont mis à contribution l'expérience du personnel enseignant, congréganiste et laïque. De plus, j'ai moi-même consulté par écrit et oralement un grand nombre de directrices de couvents et de directeurs d'académies.

Tous ont répondu avec la meilleure grâce à l'appel qui leur avait été fait; qu'il me soit permis de leur en exprimer ici toute ma gratitude.

OBSERVATIONS PRELIMINAIRES

C'est le 25 mai 1906 que le programme de nos écoles primaires a été sanctionné par le Lieutenant-gouverneur en conseil, après avoir été adopté par le Comité catholique. Ce programme, excellent dans son ensemble, a donc dix années d'expérience à son crédit. Il a produit de bons résultats en élevant le niveau des études et en mettant à la portée du personnel enseignant d'excellentes notions de pédagogie se rapportant à la mise en opération du programme.

Les observations qui vont suivre ne sont donc pas une critique de ce programme, encore moins le procès de l'organisation scolaire de notre province. Elles sont le résultat d'une enquête qui porte exclusivement sur ce point: "Est-il possible, avec le programme, tel que réparti actuellement, pour la majorité des élèves de nos écoles primaires, de terminer la 4e année après quatre ans de fréquentation scolaire; la sixième après six ans, et la huitième après huit ans?" Dans le cas d'impossibilité de parcourir les huit années du programme en huit ans, on m'a demandé d'en indiquer les causes et de faire les suggestions jugées nécessaires: ce que j'ai fait.

A noter que les auteurs du programme n'affirment pas que chaque année du programme d'études doit nécessairement correspondre à une année de fréquentation scolaire. Au contraire, voici ce que disent les *Règlements du Comité catholique* (édition de 1915, page 57): "Une année pourrait suffire *à la rigueur* pour l'étude des matières de chaque division ou année, avec les élèves d'un talent et d'une application ordinaires. *Dans bien des cas cependant,* surtout dans les écoles élémentaires de la campagne où la fréquentation laisse à désirer et où l'instituteur doit diriger plusieurs classes à la fois, il faut faire *doubler* la même année aux élèves trop faibles pour passer avec profit dans une classe supérieure." Les mêmes observations se trouvent dans l'édition de 1906: *Règlements refondus.*

Les pages qui vont suivre démontrent dans quelle mesure les élèves sont obligés de *doubler* les années; pourquoi ils sont obligés de les doubler et ce qu'il y a à faire pour faire cesser l'équivoque résultant de huit années de programme correspondant à onze ou douze années de fréquentation scolaire, et pour amener un plus grand nombre d'élèves à terminer chacun des trois cours.

Voici d'abord, brièvement exposé, le résultat de l'enquête, auquel vous me permettrez d'ajouter le fruit de ma propre expérience.

I—RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE

TÉMOIGNAGES DES INSPECTEURS

—I. "Proportion des enfants fréquentant les écoles de garçons et de filles de cette province qui terminent le cours élémentaire après *quatre années* seulement de fréquentation scolaire."

RÉPONSE: Sur 38 inspecteurs qui ont répondu à cette question, *quatre* donnent *zéro* pour cent; *douze* de *un* à *cinq* pour cent; *onze* de *cinq à dix* pour cent; *trois* de *dix à vingt* pour cent; *cinq* de *vingt à trente* pour cent; *deux au-dessus de trente* pour cent.

D'après le témoignage de *vingt-sept inspecteurs,* le pourcentage des élèves qui peuvent parcourir avec succès le *cours élémentaire* en *quatre années* de scolarité, varie donc de 0 à 10%, soit en moyenne 5%; 8 fixent ce pourcentage de 10 à 30, soit en moyenne, 15%, et deux seuls attestent que ce pourcentage peut dépasser 30%.

On peut donc affirmer, d'après ces témoignages, que 8% au plus, terminent le cours élémentaire après quatre années de fréquentation scolaire.

II. "Proportion des enfants fréquentant les écoles de garçons et de filles de cette province qui terminent le cours modèle (intermédiaire) après *six années* seulement de fréquentation scolaire?"

RÉPONSE: Trente-sept inspecteurs ont répondu à cette question: *cinq* donnent 0 pour cent; *seive* de 1 *à* 5 pour cent; *cinq* de 5 *à* 10 pour cent; *cinq* de 10 *à* 20 pour cent; *six* au-dessus de 20 pour cent.

D'après le témoignage de *vingt-six* inspecteurs, le pourcentage des élèves qui peuvent parcourir avec succès le cours modèle (intermédiaire) en *six années* de scolarité, varie donc de 0 à 10%, soit en moyenne 5%,

onze seulement fixent ce pourcentage au-dessus de 10% (cinq de 5 à 10% et six au-dessus de 20%).

D'après ces témoignages, il appert que 6%, tout au plus, terminent le cours modèle (intermédiaire) après six années de fréquentation scolaire.

III. "Proportion des enfants fréquentant les écoles de garçons et de filles de cette province qui terminent le cours académique (supérieur) après huit années de fréquentation scolaire ?"

RÉPONSE: Trente-sept inspecteurs ont répondu à cette question: neuf donnent 0 pour cent; quinze de 1 à 5 pour cent; six de 5 à 10 pour cent; deux de 10 à 20 pour cent cinq au-dessus de 20 pour cent.

D'après le témoignage de trente inspecteurs, le pourcentage des élèves qui peuvent parcourir avec succès le cours académique (supérieur) en *huit années* de scolarité, varie donc de 0 à 10, soit en moyenne 5%; deux de 10 à 20%, et cinq au-dessus de 20%.

Il importe de noter ici que *tous les inspecteurs* ont répondu NON à la question: "Est-il possible, pour la majorité des élèves de votre district, de terminer la 4e année après quatre années de fréquentation scolaire ?"

De plus, aux questions posées concernant les élèves qui doivent fréquenter l'école deux ou trois ans pour terminer la 1ère année, les inspecteurs ont répondu comme suit: vingt inspecteurs sur trente-six déclarent que 60 à 80% des jeunes élèves doivent fréquenter l'école deux ans pour terminer la 1ère année du programme; sept fixent ce pourcentage de 50 à 60%; six de 30 à 50%, et deux seuls de 25 à 30%.

Plusieurs élèves de talent médiocre ou fréquentant irrégulièrement l'école prennent même trois ans pour parcourir la 1ère année du programme. Ce pourcentage varie suivant les milieux: mais on peut en fixer la moyenne à 15 ou 20%.

Quant à la 2e année, le pourcentage est à peu près le même que pour la 1ère: c'est la majorité des élèves qui doivent fréquenter trois ans et un certain nombre quatre, pour terminer la 2e année du programme. C'est à peu près la même proportion pour la 3e année.

Le nombre d'années requises pour terminer la 6e année est déterminé comme suit par les inspecteurs: un donne 6 ans; un, 7 ans; trois, 7 ou 8 ans; quinze, 8 ans; sept, 8 ou 9 ans; six, 10 ans; les autres n'indiquent pas le pourcentage.

AUTRES TÉMOIGNAGES.

En plus des inspecteurs régionaux, j'ai consulté, soit oralement, soit par écrit, plusieurs directrices et directeurs d'écoles congréganistes. Tous s'accordent à dire qu'il est impossible, non seulement à la majorité des élèves, mais même à la moitié des élèves de parcourir avec succès, et d'une façon normale le cours élémentaire en quatre ans, le cours modèle en six ans et le cours académique en huit ans. Les directrices et les directeurs des écoles d'application annexées aux écoles normales, sont du même avis. Et c'est bien aussi le mien, appuyé sur une longue expérience personnelle.

II—STATISTIQUES

Les statistiques du département de l'Instruction publique corroborent ces témoignages.

En 1910-11, le rapport du Surintendant signale (aux pages 224, 308, 316.)

En 4e année: 33,162
En 6e " 9,139
En 8e " 1,618

Et ce, sur un total de 340,024.

Ce qui donne, sur le total, 9.8% en 4e année, 2.7% en 6e et 0.5 en 8e.

En 1914-15, les statistiques de l'enseignement, publiés en 1916 par le Bureau des statistiques (aux pages 20 et 21), donnent:

En 4e année: 41,639
En 6e " 8,366
En 8e " 2,016

Et ce sur, un total de 392,985.

Ce qui donne sur le total 10.6% en 4e année, 2.1% en 6e, et 0.5% en 8e.

On le voit, la proportion est restée à peu près la même de 1910-11 à 1914-15. Cette statistique ne signifie nullement qu'il n'y a pas eu de progrès durant les cinq dernières années, mais prouve qu'aujourd'hui comme il y a cinq ans, il est généralement impossible de parcourir le programme d'études, tel que réparti actuellement, en huit années de fréquentation scolaire.

En comparant les catégories d'âge scolaire avec le nombre d'élèves dans les différentes années du cours, on arrive à la même conclusion:

impossibilité pour la masse des élèves, avec la répartition actuelle du programme, de terminer la 4e année du programme après quatre années de fréquentation scolaire; la 6e après six ans, et la 8e après huit ans.

Ainsi, en 1914-15 (voir Statistiques de l'Enseignement, pour 1914-15), sur un total de 392,985 élèves inscrits aux écoles, il y avait 73,052 en 4e, 5e, 6e, 7e et 8e année, laissant la différence, 319,933 en 3e, 2e et 1ère année.

Or, il n'y avait aux écoles en 1914-15 que 76,488 enfants (garçons et filles) de 5 à 7 ans, sur un total de 392,985, laissant la différence, 316,497 dans la catégorie de 7 ans et au-dessus. Ce dernier nombre se décompose comme suit:

7 à 14—283,974; 14 à 16—25,690; au-dessus de 16—6,833.

Comme la 1ère année renfermait à elle seule 152,105 élèves, il appert, après avoir retranché le nombre des enfants de 5 à 7 ans, soit 76,438, que 75,667 enfants de 7 à 14 sont en première année. (1)

En retranchant ces 75,667 du total des enfants de 7 à 14 ans (283,974), il y a une différence de 208,307 qui sont répartis en 2e, 3e, avec la balance en 4e année. Voici cette répartition, d'après les *Statistiques de l'Enseignement* pour 1914-15, pages 20 et 21:

2e année:	95,938
3e année:	71,890
balance en 4e année:	40,479
Total....	208,307

Comme les mêmes statistiques nous donnent 41,639 en 4e année, il y avait donc 1,160 élèves au-dessus de 14 ans en 4e année.

Il faut admettre que ces chiffres ne sont pas absolus, car il arrive parfois que certains élèves bien doués arrivent à la cinquième vers 13 ou 14 ans, tandis que d'autres sont encore en 3e ou 4e à l'âge de 15 ans.

Mais, dans leur ensemble, ces statistiques confirment le témoignage des inspecteurs, savoir: il faut plus de quatre, de six et de huit ans pour terminer respectivement la 4e, la 6e et la 8e année:

Si, des statistiques générales de la province, on descend à celles des comtés, le résultat est le même.

(1) Voir *Statistique de l'Enseignement* pour 1914-15, pages 18, 19, 20 et 21.

EN RÉSUMÉ: *il est impossible, avec la répartition actuelle du programme d'études, de terminer la 4e année après quatre ans de fréquentation scolaire, la 6e année après six ans et la 8e après huit ans.*

III—CAUSES QUI EMPÊCHENT LA MASSE DES ÉLÈVES DE TERMINER LA 4E, LA 6E ET LA 8E ANNÉE DU PROGRAMME, APRÈS QUATRE, SIX ET HUIT ANS, RESPECTIVEMENT.

Ces causes sont multiples, mais toutes se ramènent aux chefs suivants:

1.—*Programme trop étendu* pour être parcouru avec fruit en huit années—les quatre premières années, particulièrement, renferment trop de notions pour que des enfants de 6 à 10 ans puissent les étudier sérieusement en quatre ans.

2.—*Fréquentation scolaire irrégulière chez les élèves de 5, 6 et 7 ans* pendant la saison d'hiver.

3.—*Changements trop fréquents d'institutrices.* Dans mon dernier rapport à M. le Surintendant, j'ai signalé cette cause de faiblesse dans nos écoles primaires. Ainsi en 1915-16, il y a eu changements d'institutrices dans 3,251 arrondissements: ce n'est que 45 de moins qu'en 1914-15.

4.—*Encombrement des classes, des petites classes surtout.* Et dans les écoles à une seule institutrice, particulièrement, les tout jeunes élèves restent souvent inoccupés durant la journée.

5.—*Incompétence de plusieurs institutrices, particulièrement des non diplômées,* qui étaient encore au nombre de 673 en 1914-15, contre 787 en 1910-11. Il y a donc eu progrès sur ce point.

6.—*L'absence d'écoles de garçons (à la campagne) dirigées par des maîtres.* Dans les écoles mixtes, c'est un fait établi par l'expérience, les garçons abandonnent la classe à 12 ou 13 ans, parfois à onze ans. (1)

---

(1) Grâce aux primes accordées par le gouvernement aux municipalités rurales ou de villages qui engagent des maîtres (religieux ou laïques) pour diriger les écoles modèles et les académies de garçons, le nombre de ces écoles, qui n'était que de 64 en 1911-12, a atteint 105 en 1915-16.

Aussi, continuer, pour les institutrices, les congrès diocésains pédagogiques inaugurés à Montréal en 1901, et d'organiser des cours de perfectionnement professionnel—durant l'été—dans chaque district scolaire.

7.—*Scolarité écourtée*: à la campagne, nombre d'élèves, les garçons surtout, quittent la classe à 12 ou 13 ans pour aider les parents aux travaux de la ferme.

8.—Enfin, et sur ce point je suis encore d'accord avec les inspecteurs et la grande majorité du personnel enseignant, le manque de sanction à la fin de chaque cours (certificats d'études) est une des causes, et non la moindre, du manque d'émulation chez les élèves, et du peu d'intérêt chez les parents aux choses de l'école.

IV—REMÈDES

1.—Répartir les matières actuelles du programme sur onze années au lieu de huit.

2.—Favoriser une meilleure fréquentation scolaire chez les tout petits, en créant un cours préparatoire distinct où ils seront sous la direction d'une institutrice qualifiée.

3.—Assurer plus de permanence chez le personnel enseignant, en engageant les commissions scolaires à accorder, chaque année, une prime spéciale aux institutrices compétentes qui resteront durant au moins trois années consécutives dans la même école.

4.—Prévenir l'encombrement des classes en réduisant le maximum des élèves qui peuvent être confiés à un seul instituteur (ou institutrice). Voir l'article 30 des *Règlements du Comité catholique.*

5.—Favoriser de plus en plus l'élévation des traitements.

6.—Encourager de plus en plus les municipalités à engager des maîtres pour diriger les écoles modèles et académies de garçons.

7.—Etablir le certificat d'études comme sanction et couronnement de chacun des trois cours (élémentaire, intermédiaire, supérieur).

V—SUGGESTIONS

I

Que les matières des huit années du programme actuel soient réparties comme suit:

1ère et 2e année: trois ans: *cours préparatoire.*
3e et 4e année: trois ans: *cours élémentaire.*
5e et 6e année: trois ans: *cours intermédiaire.*
7e et 8e année: deux ans: *cours supérieur.*

Ainsi réparties, les matières des premières années seraient mieux étudiées, mieux approfondies et partant mieux comprises: ce qui favoriserait singulièrement l'étude des matières des années ultérieures.

Un enfant qui commencerait à fréquenter l'école à cinq ans, pourrait terminer le cours élémentaire à 11 ans, le cours intermédiaire à 14 ans et le cours supérieur à 16 ans.

Tous les élèves ne pourront faire le cours supérieur—ce cours sera toujours réservé à une élite dans notre province comme dans les autres pays—mais la masse pourrait terminer le cours intermédiaire, bien suffisant pour les besoins de la majorité des élèves, si toutes les matières en ont été bien étudiées.

Moins pressées dans "la course au programme", les maîtres et les maîtresses enseigneront avec moins de hâte (permettant aux élèves de mieux *digérer* ce qu'ils absorbent chaque année) et pourront accorder plus d'attention à l'éducation agricole et à l'éducation ménagère. L'adaptation du programme aux besoins du milieu serait ainsi rendue plus facile.

Puis toute équivoque dans les statistiques cesserait, quant à la classification des élèves dans les différentes années du cours.

Il y a deux ans, poussé par les mêmes besoins qui nous pressent, le Comité protestant de cette province a distribué les matières des huit années des écoles protestantes sur onze "grades" ou années de fréquentation scolaire. (1)

Le cours des écoles publiques d'Ontario est réparti comme suit: le Kindergarten (classes enfantines) élèves de 4 à 6 ans; l'Ecole primaire: quatre cours de deux années chacun (élèves de 6 à 14 ans); un Cours complémentaire de deux années pour les écoles rurales (élèves de 14, 15 et 17 ans) autrefois appelé "Continuation Class". Ce cours est équivalent, quant au programme, à la Lower School ou deux premières années des High School des villes; il est aussi connu sous le nom de Fifth Class. De plus, avec l'approbation de l'inspecteur des "continuation schools", on peut ajouter au Cours complémentaire une nouvelle année, où l'on

(1) Voir *Memoranda of Instruction for Teachers.*—Protestant Model Schools and Academies of the Province of Quebec.—Québec (Dept of Public Instruction), 1916.

enseigne les matières de la Middle School ou de la troisième année de la High School.—Au total, *onze* ou *treize* ans. (1)

En France, la durée des études est comme suit: *classes enfantines*, une ou deux années—*écoles primaires*: cours élémentaire, 2 ans—cours moyen, 2 ans, et cours supérieur, 2 ans—école primaire supérieure, 3, 4 et même cinq ans, suivant les besoins du milieu. (2) Au total, *douze* ou *treize* ans.

II

Qu'un *cours préparatoire*, conformément à la répartition du programme ci-dessus suggérée soit créé, afin que les enfants de 5 à 9 ans soient groupés ensemble, pour recevoir un enseignement convenable à leur âge.

III

Qu'une prime soit accordée par les commissions scolaires aux institutrices qui resteront durant au moins trois années consécutives dans la même école.

IV

Que l'article 30 des Règlements du Comité catholique soit modifié en fixant à *quarante* au lieu de *cinquante* le maximum d'élèves pour les écoles élémentaires, et à *trente-cinq*, au lieu de *quarante* pour les écoles modèles ou académiques.

V

(A) Que l'élévation des traitements soit de plus en plus favorisée.

(B) Que les congrès pédagogiques diocésains soient continués et que des cours de perfectionnement professionnel soient organisés, au cours de l'année scolaire, dans les villes, et durant les vacances de l'été, dans les campagnes, un cours au moins par district scolaire.

VI

Que la subvention accordée si généreusement par le gouvernement aux municipalités qui engagent des maîtres pour diriger les écoles modèles et les académies de garçons, soit augmentée afin que la dite prime le soit dans la même proportion.

---

(1) "Système scolaire de la province d'Ontario".—Hawkesburry, 1909.

"Regulations courses of Study, etc., etc., of the Public and Separate Schools of Odtario", Toronto, 1914.

(2) Pichard, *Code de l'Instruction primaire.*

VII

Qu'un *certificat d'études* soit créé comme sanction de chacun des trois cours: *élémentaire, intermédiaire, supérieur.* (1)

Ce certificat devra être *une attestation d'études primaires* effectivement faites, et non la preuve que tant d'élèves, dans chaque école, ont été suffisamment gavés pour satisfaire aux examens. L'examen pour certificat d'études devrait porter particulièrement sur les matières principales.

Il n'est nullement nécessaire que le certificat d'études devienne obligatoire; ce qui vaut mieux c'est de donner à la possession de ce certificat une condition de faveur pour "monter de classe", bénéficier d'une bourse, être admis à une école spéciale, entrer dans un atelier ou dans le commerce, etc.

La création du certificat d'études suppose l'établissement d'un bureau spécial, dont la mission serait d'organiser les examens nécessaires conformément à des règlements fixés par le Comité catholique. C'est là certes une difficulté. Mais cette difficulté peut se résoudre comme l'a été si avantageusement celle de l'établissement d'un Bureau central d'examinateurs pour les aspirants au brevet d'enseignement, en 1898, qui a remplacé une trentaine de petits Bureaux disséminés à travers la province.

Les frais de ce Bureau central et ceux des Bureaux régionaux qui en dépendraient, seraient en partie à la charge des commissions scolaires—pour la plus large part — et en partie aux frais du Gouvernement. (2)

---

(1) Lors du dernier congrès des inspecteurs d'écoles (décembre 1911) un vœu fut adopté en faveur de l'établissement d'un certificat d'études primaires. Voir à ce sujet le compte-rendu officiel du congrès publié dans *L'Enseignement Primaire* de juin 1912.

(2) Au centre de chaque district scolaire, un bureau régional pourrait être établi: l'inspecteur d'écoles du district en serait le président. C'est à ce bureau qu'incomberait la tâche de choisir les délégués préposés aux examens dans chaque municipalité, et de corriger les devoirs donnés aux élèves à l'examen écrit. Les questions des examens seraient préparées par le Bureau central, à Québec, et les certificats accordés par le dit Bureau, qui aurait aussi pour mission de faire observer les règlements régissant les dits examens.

VI—CONCLUSION

L'organisation scolaire de la province de Québec, après plus d'un demi-siècle d'efforts soutenus, est complète dans ses cadres, c'est-à-dire lois, règlements et programmes. Le personnel enseignant lui-même va chaque année s'améliorant et les conditions matérielles des écoles se sont transformées pour le mieux depuis quinze ou vingt ans. La fréquentation scolaire des élèves inscrits en classe atteint un pourcentage élevé et le nombre des écoles modèles et des académies qui obtiennent officiellement ce titre augmente annuellement.

Les fournitures classiques des écoles: manuels, cartes, atlas, tableaux muraux se sont perfectionnés notablement depuis une quinzaine d'années surtout, en même temps que les méthodes et les procédés d'enseignement.

Mais en dépit de la perfection de nos cadres scolaires, il reste encore quelque chose à faire pour permettre au système que ces cadres renferment et soutiennent de produire le *meilleur rendement possible.* Voilà le point sur lequel doit porter tous nos efforts. Il ne s'agit plus aujourd'hui, me semble-t-il, de grandes réformes qui modifieraient notre système scolaire dans ses lignes essentielles, mais bien plutôt de prendre les mesures opportunes pour *mettre en valeur* le dit système, résultat d'une longue expérience, et de lui faire produire tout le bien que l'on est en droit d'en attendre.

Cette mise en valeur du système scolaire, comment peut-elle s'exprimer ?—par l'*efficacité de l'école.*

L'efficacité de l'école, tout est là. Et dans les suggestions qui précèdent, c'est cette efficacité qui est exclusivement visée. Elles se rapportent toutes: (*a*) à une mise en opération plus efficace du programme d'études; (*b*) à l'attention toute particulière qui doit être accordée aux classes des tout petits; (*c*) à une meilleure compétence des instituteurs et des institutrices et à plus de permanence du personnel enseignant dans la même école; (*d*) au désencombrement des classes; (*e*) à la multiplication des écoles de garçons dirigées par des maîtres; (*f*) au perfectionnement professionnel des instituteurs et des institutrices; (*g*) à l'établissement d'un *certificat d'études,* sanction du travail des élèves et des maîtres et émulation puissante qui encouragerait les élèves à poursuivre leur scolarité au-delà de 12 ou 13 ans et stimulerait le zèle des parents qui auraient un motif tangible pour ne pas retirer trop tôt leurs enfants de l'école.

C.-J. MAGNAN,
INSPECTEUR GÉNÉRAL.

Québec, 25 avril 1917.

M. le juge Martineau propose et il est résolu qu'un sous-comité composé de M. le Surintendant, Mgr Th-G. Rouleau, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, MM. John Ahern, Nap. Brisebois, C.-J. Magnan, inspecteur-général, et du Secrétaire du Comité catholique, soit nommé avec instruction d'étudier le rapport présenté par M. Magnan afin de donner suite, s'il le croit convenable, aux suggestions contenues dans le rapport qui précède, sous les numéros 1, 2, 4 et 7, et de faire rapport à ce comité.

Il est résolu, sur proposition de l'honorable juge Martineau, appuyé par M. Jules-Edouard Prévost: "Que le paragraphe 3 de l'article 215 des règlements du Comité catholique soit amendé en y remplaçant, à la 3e ligne, le mot "cinq" par le mot "huit", ce paragraphe devant se lire comme suit:

"3.—Un certificat du président et du secrétaire-trésorier des commissaires ou des syndics d'écoles, selon le cas, de chacune des municipalités où il a enseigné pendant les HUIT dernières années."

Après lecture d'une lettre de "L'Œuvre de secours pour les victimes de la guerre en Belgique", demandant l'autorisation de solliciter l'aide des enfants des écoles catholiques de la province de Québec, il est unanimement résolu, sur proposition de l'honorable juge Robidoux, appuyé par Mgr l'archevêque de Montréal, que cette demande soit accordée.

Le Comité ayant pris communication d'une requête de M. l'abbé P. Moreault, curé de Notre-Dame-du-Lac, et de plusieurs autres curés du comté de Témiscouata, au sujet des examens devant le Bureau central des examinateurs catholiques, il est résolu, sur proposition de Mgr Th.-G. Rouleau, appuyé par M. Nap. Brisebois, "que le Comité catholique adhère au rapport du Bureau central des examinateurs catholiques concernant la question soulevée par la lettre de plusieurs curés du comté de Témiscouata". Ce rapport se lit comme suit:

"Le Bureau, après avoir étudié sérieusement la requête de M. l'abbé P. Moreault et autres, soumet humblement au Comité catholique les considérants suivants:

"1.—Le danger du surmenage que l'on appréhende, peut-être avec raison, ne dépendant pas seulement de l'étude du programme, mais surtout du fait que le Bureau laisse les aspirants libres de se présenter pour le brevet modèle, et même académique, en une seule série d'examens, ce

danger de surmenage serait facilement évité si les aspirants se présentaient successivement pour les trois brevets (élémentaire, modèle, académique), après une année de préparation pour chacun des brevets, comme la chose a lieu dans les écoles normales;

"2.—Les résultats des examens depuis nombre d'années, comme le prouvent les chiffres ci-dessous, démontrent que la difficulté de ces examens devant le Bureau central n'est pas aussi redoutable qu'on le prétend, puisque les trois quarts des aspirants réussissent à les subir avec succès.

"Ainsi, en 1914, sur 2149 aspirants et aspirantes, 1520 ont obtenu un diplôme; en 1915, sur 2545 aspirants et aspirantes, 1960 ont obtenu un diplôme; en 1916, sur 2441 aspirants et aspirantes, 1791 ont obtenu un diplôme.

3. Le minimum exigé par les règlements du Bureau pour les matières secondaires n'est que de 37.50 par cent, et même de 33.33 par cent pour certaines matières. Pour les matières principales, ce minimum est de 50 par cent, tandis que dans les écoles normales il est de 50 par cent pour les matières secondaires et de 60 par cent pour les matières principales;

"4. Les règlements actuels du Bureau permettent à tout aspirant qui n'a échoué que sur le quart des matières de reprendre l'examen sur ces matières l'année suivante;

"Pour les raisons susdites, le Bureau, à l'unanimité, ne croit pas opportun de suggérer une modification aussi radicale que celle proposée dans la lettre des requérants."

Le Comité ne croit pas devoir accorder les demandes qui lui sont faites d'autoriser le Bureau central des examinateurs catholiques à faire subir les examens pour diplômes à Thetford-Mines, comté de Mégantic, et à St-Damien, comté de Bellechasse.

M. le Surintendant informe le Comité:

1.—Que le Gouvernement a commencé à mettre à exécution le projet de redistribution des districts d'inspection qui lui a été recommandé, et que deux nouveaux districts ont été formés, le premier comprenant une partie des comtés de Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Dorchester et Beauce, et l'autre, une partie des comtés de Portneuf et de Champlain;

2.—Que le Gouvernement a bien voulu mettre à la disposition du Département de l'Instruction publique les sommes nécessaires pour défrayer les dépenses des congrès des Principaux des Ecoles normales et

des Inspecteurs d'écoles, tel que la chose a été recommandée par le Comité catholique, à sa session de février dernier.

3.—Que le congrès des Principaux des Ecoles normales aura lieu vers la fin du mois de juin prochain, et que celui des Inspecteurs d'écoles se tiendra à la fin du mois d'août 1917.

Séance du 9 mai 1917

(Après-midi)

Présents: L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier, de Haileybury, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, Mgr E. Lapointe, Mgr Zéphirin Lorrain, l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. John Ahern, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité prend communication de deux lettres, l'une de la révérende Sœur St-Isaïe, directrice de l'Ecole normale des filles de Montréal, et l'autre de la révérende Sœur St-Alfred, directrice de l'école normale de Joliette, concernant le prix de la pension des élèves-institutrices aux écoles normales.

'Vu les circonstances spéciales dans lesquelles se trouvent nos institutions et les difficultés auxquelles elles ont à faire face, il est proposé par Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par M. le juge Martineau, que le prix de la pension des élèves des écoles normales de filles puisse être porté à cent dollars par année, et le prix de la pension des élèves des écoles normales de garçons, à cent vingt dollars, et que l'article 150 des règlements scolaires soit amendé en conséquence."—*Adopté.*

M. le Président soumet un projet de carte de la province de Québec indiquant les limites des districts d'inspection, carte qui lui avait été demandée par l'honorable juge Martineau, à la séance du 10 mai 1916.

Et la séance est ajournée au quatrième mercredi du mois de septembre prochain.

(Signé) J.-N. Miller,

Secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, le 6 octobre 1916.

Réunion trimestrielle régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue à cet endroit.

Présents :—Le Principal Sir William Peterson, K.C.M.G., L.L.D., président ; le Prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le Rév. A.-T.Love, B.A., D.D. ; l'Hon. Sydney Fisher, B.A. ; M. W.-M. Rowat, M.D., C.M. ; l'Hon. Juge McCorkill, D.C.L., L.L.D. ; le Prof. J.-A. Dale, M.A. ; le Rév. Principal R.-A. Parrock, M. A., D.C.L. ; M. Howard Murray ; M. Robt. Bickerdike, M.P. ; M. W.-S. Bullock, M.-P.-L. ; le très Rév. Lennox Williams, D.D., évêque de Québec ; le Rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D. ; M. W.-L. Shurtleff, C.R., LL.D. ; l'Hon. Geo. Bryson, M.C.L. ; M. Chas. McBurney, B.A. ; le Prof. Sinclair Laird, M.A., B.-Phil. ; Mademoiselle Isabel-E. Brittain, M.A.

Le secrétaire communique au Comité des lettres de Sir Herbert Ames, C.B., LL.D., M.P., et de l'honorable W.-G. Mitchell, C.R., M.A.L., dans lesquelles ces derniers s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le Docteur Love donne lecture du rapport du sous-comité de la distribution des fonds de l'éducation supérieure.

Le sous-comité,—vu que le nombre des écoles modèles et des académies augmenté constamment, sept nouvelles académies et vingt-sept

écoles modèles ayant été ajoutées à la liste, au cours des sept dernières années,—recommande au Comité de prendre les mesures nécessaires pour obtenir une allocation additionnelle en faveur de l'éducation supérieure.

Le sous-comité déclare, en outre, que la distribution des fonds, cette année, a été rigoureusement faite en conformité des règlements du Comité et il soumet la liste suivante :

FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE

Voté par la Législature	$14,282.00
Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites	2,518.44
Intérêt sur le fonds des licences de mariages	1,400.00
Honoraires des licences de mariages, produit net	12,017.00
	$30,217.44

CHARGES FIXÉES

Examens finals de l'Université	$ 500.00	
Impression de questions d'examens	500.00	
Examens de juin, examinateurs adjoints	1,200.00	
		$ 2,200.00
Montant disponible pour distribution		$28,017.44

ACADÉMIES

NOM DE L'ÉCOLE	Nombre d'élèves qui se sont présentés	Qui ont réussi	Qui ont échoué	Percentage	Nombre de points, percentage	Nombre de points accordés à l'école	Percentage général	Octrois	Gratifications	Total	Rang
Ayer's Cliff	27	21	6	65	65	145	70	$ 300	$ 140	$ 440	10
Aylmer	32	19	13	65	65	141	69	300	138	438	11
Bedford	20	11	9	57	57	116	58	300	.....	300	20
Buckingham	28	18	10	59	59	138	66	300	132	432	14
Coaticook	50	41	9	65	65	169	78	300	156	456	6
Cookshire	28	25	3	71	71	141	71	300	142	442	9
Cowansville	37	23	14	59	59	145	68	300	136	436	12
Danville	38	25	13	63	63	136	66	300	132	432	14
East Angus	12	5	7	52	52	129	60	300	120	420	18
Granby	32	28	4	70	70	177	82	300	164	464	4
" Gault Institute ", Valleyfield	25	25	0	73	73	148	73	300	140	440	10
Huntingdon	61	56	5	74	74	166	80	300	160	460	5
Inverness	20	20	0	68	68	121	63	300	126	426	16
Knowlton	19	7	12	55	55	122	59	300	.....	300	19
Lachine	46	45	1	75	75	174	83	300	166	466	3
Lachute	80	71	9	70	70	187	86	300	172	472	1
Lennoxville	39	30	9	65	65	155	73	300	146	446	8
Longueuil	17	13	4	64	64	130	65	300	130	430	15
Macdonald	27	19	8	64	64	166	77	300	154	454	7
Magog	21	20	1	67	67	113	60	300	120	420	18
New Carlisle	22	12	10	61	....	....	....	.....	.....	.....	Spécial
North Hatley	16	13	3	69	69	117	62	300	124	424	17
Ormstown	49	43	6	69	69	165	78	300	156	456	6
"H. S." des garçons, Québec	24	17	7	....	....	....	....	.....	.....	.....	Spécial
" E. S. " des filles, Québec	32	31	1	....	....	....	....	.....	.....	.....	Spécial
Saint-Jean	10	3	7	54	54	109	54	300	.....	300	21
Saint-François, Rich	54	51	3	69	69	161	77	300	154	454	7
Saint-Lambert	26	25	1	69	69	172	80	300	160	460	5
Shawville	41	31	10	66	66	134	67	300	134	434	13
Sherbrooke	82	64	18	65	65	190	85	300	170	470	2
Stanstead	55	31	24	60	....	....	....	.....	.....	.....	Spécial
Strathcona, Outremont	61	52	9	65	65	170	78	300	156	456	6
Sutton	35	22	13	64	64	131	65	300	130	430	15
Verdun	23	14	9	63	63	140	68	.....	.....	.....	12
Waterville	23	10	13	55	55	124	60	300	120	420	18
Windsor Mills	13	3	10	52	52	111	54	300	.....	300	22
Waterloo	23	16	7	67	67	132	66	300	132	432	14
	1238	941	967					$9,600	$4,010	$13610	
ACADEMIES SPECIALES											
" Stanstead W. College "	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	$ 400	
Académie de New-Carlisle	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	450	
										$ 850	

ÉCOLES MODÈLES

NOM DE L'ÉCOLE	Nombre d'élèves qui se sont présentés	Qui ont réussi	Qui ont échoué	Percentage	Nombre de points, percentage	Nombre de points accordés à l'école	Percentage général	Octrois	Gratifications	Total	Rang
Aberdeen, Coteau St-Pierre	43	41	2	71	71	184	85	$ 150	$ 85	$ 235	1
Arundel	14	14	0	78	78	135	71	150	71	221	5
Athelstan, Hinchinbrook	7	1	6	55	55	99	51	150	.....	150	23
Barnston	6	2	4	60	60	120	60	150	60	210	16
Beebe	6	5	1	63	63	149	71	150	71	221	5
Bishop's Crossing	10	6	4	58	58	108	56	150	.....	150	19
Brownsburg	3	2	1	66	66	119	66	150	66	216	10
Bulwer	14	9	5	66	66	151	72	150	72	222	4
Bury	7	6	1	70	70	151	74	150	74	224	3
Châteauguay	2	1	1	56	56	105	54	150	.....	150	20
Clarenceville	12	9	3	67	67	140	69	150	69	219	7
Como	2	2	0	66	66	130	65	150	65	215	11
Dixville	5	0	5	42	42	117	53	150	.....	150	21
Dunham	11	3	8	52	52	128	60	150	60	210	16
Farnham	11	9	2	61	61	132	64	150	64	214	12
Frelighsburg	16	5	11	55	55	128	61	150	61	211	15
Gaspé	14	10	4	68	68	....	....	.....	.....	.....	Spécial
"Greenfield Park"	1	1	0	67	67	....	....	.....	.....	.....	Spécial
Gould	12	6	6	59	59	135	65	150	65	215	11
Hatley	15	15	0	73	73	150	74	150	74	224	3
Hemmingford	16	7	9	60	60	121	60	150	60	210	16
Howick	17	13	4	68	68	149	72	150	72	222	4
Hull	6	5	1	67	67	139	69	150	69	219	7
Joliette	1	0	1	46	46	110	54	150	.....	150	20
Kingsbury	7	5	2	70	70	132	67	150	67	217	9
Kingsey	1	1	0	67	67	129	65	150	65	215	11
Kinnear's Mills, Leeds-Sud	2	2	0	83	83	108	63	150	63	213	13
Lacolle	10	1	9	46	46	109	52	150	.....	150	22
Lac-Mégantic	7	6	1	70	70	130	67	150	67	217	9
La Pêche	6	1	5	51	....	....	....	.....	.....	.....	Spécial
La Tuque	6	4	2	60	60	121	64	150	64	214	12
Leeds	11	11	0	70	70	141	70	150	70	220	6
Maisonneuve	17	15	2	70	70	120	63	150	63	213	13
Mansonville	14	9	5	63	63	148	70	150	70	220	6
Maple Grove, Irlande-Sud	13	6	7	62	62	118	60	150	60	210	16
Marbleton	5	3	2	64	64	125	63	150	63	213	13
Milan	2	2	0	75	75	126	67	150	67	217	9
New Glasgow	12	3	9	49	49	....	....	.....	.....	.....	Spécial
New Richmond	25	13	12	59	....	....	....	.....	.....	.....	Spécial
Paspébiac	14	5	9	54	....	....	....	.....	.....	.....	Spécial
Philipsburg	3	1	2	64	....	....	....	.....	.....	.....	Spécial
Port Daniel	13	10	3	61	....	....	....	.....	.....	.....	Spécial
Portneuf	4	1	3	55	55	119	58	150	.....	150	17

ÉCOLES MODÈLES SPÉCIALES

Gaspé	$ 150.00
La Pêche	100.00
New Glasgow	100.00
New Richmond	150.00
Paspébiac	150.00
Port Daniel (Centre)	150.00
Shigawake (Centre)	150.00
	$ 950.00

RÉSUMÉ

Réservé pour les municipalités pauvres sur les honoraires de licences de mariages	$ 3,004.00

ACADÉMIES

Subventions	$ 9,600.00	
Gratifications	4,010.00	
Subventions aux académies spéciales	850.00	
		$14,460.00

ÉCOLES MODÈLES

Subventions	$ 7,050.00	
Gratifications	2,482.00	
Subventions aux écoles modèles spéciales	950.00	
		$10,482.00
Montant total distribué		$27,946.00

Sur proposition du Docteur Love, appuyé par le Docteur Parrock, ce rapport est adopté et le secrétaire reçoit instruction de prendre les mesures nécessaires pour obtenir l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil, tel que le requiert la loi.

Vu l'état de choses exposé dans le rapport du sous-comité, le Comité est d'opinion qu'il est absolument nécessaire que les allocations aux écoles modèles et aux académies soient notablement augmentées.

Au milieu de la discussion que provoque cette question, le secrétaire offre de préparer et de faire imprimer un état concernant la nature

et les montants des principaux fonds destinés à l'éducation dans cette province, et, en outre, de donner des explications à cet égard, à la prochaine assemblée du Comité ou à toute autre assemblée, dès qu'on lui donnera le temps raisonnable à cette fin.

Le professeur Kneeland présente le rapport du sous-comité des manuels et du cours d'études, comme suit :

Votre sous-comité a l'honneur de déclarer que, de concert avec l'hon. M. Fisher, président du sous-comité du prix des manuels, il a pris en considération la correspondance qui lui a été soumise par le secrétaire, relativement à la controverse entre la "Renouf Publishing Company" et " J. M. Dent & Sons ", et la correspondance avec d'autres firmes, qui demandent que l'on prenne en considération le fait que le coût de la confection des manuels a augmenté, depuis que les contrats ont été signés.

Prenant en considération toutes les circonstances, votre sous-comité recommande au Comité : (a) De n'intervenir d'aucune manière dans la controverse entre la " Renouf Publishing Company " et MM. "J. M. Dent & Sons " ; (b) De ne pas prendre de décision relativement aux demandes d'augmentation des autres firmes, tant qu'il n'aura pas obtenu des détails complets, en ce qui concerne les profits actuels des éditeurs, des vendeurs en gros et des vendeurs en détail, d'après les termes des contrats actuels.

(2) Votre sous-comité recommande au comité d'attirer l'attention de qui de droit sur le fait que, dans les nouvelles instructions aux instituteurs et aux institutrices, l'histoire apparaît comme matière facultative, pour les degrés X et XI, tandis que l'on a eu l'intention de la déclarer obligatoire.

(3) Nous recommandons, en outre, que le sous-comité des manuels et du cours d'études soit maintenant libéré de ses fonctions et qu'il soit reconstitué avec un nombre de membres beaucoup moins considérable.

Respectueusement soumis, et signé au nom du sous-comité.

A.-W. KNEELAND,

Président.

Ce rapport est adopté.

A titre de renseignement, le secrétaire soumet au comité un rapport du Bureau central des examinateurs, comme suit :

Permis.—Depuis le mois de juin 1906, quatre cent deux permis d'enseigner ont été accordés, par le Bureau, aux postulants qui avaient rempli toutes les conditions requises pour les permis. Sur ce nombre de postulants, cent quinze ont obtenu des diplômes élémentaires de seconde classe, après avoir passé les examens sur la pédagogie et la loi scolaire, examens précédés de deux années d'enseignement couronné de succès.

Admissions à Macdonald.—Le nombre des admissions aux diverses classes de l'Ecole des élèves-maîtres, est le suivant :

	Femmes	Hommes	Total
Classe modèle	100	7	107
Elémentaire	39	0	39
Jardins de l'enfance	10	0	10
	149	7	156

On permettra à ces candidats d'entrer à la classe d'école modèle au mois de janvier 1917, ce qui portera le total des admissions à la classe d'école modèle à 110 et le grand total, à 159.

Le Bureau a refusé l'admission de quinze candidats, parce que la condition, concernant le latin comme matière nécessaire pour l'admission à la classe d'école modèle, n'avait pas été remplie.

Le secrétaire soumet des lettres de M. W.-W. Williamson et d'autres personnes, protestant contre l'acte du Bureau central, qui a exclu de l'Ecole des élèves-maîtres les étudiants qui avaient subi avec succès les examens de l'école finale sur toutes les matières , sauf le latin, et demandant aussi que l'on abroge les règlements qui décrètent le latin matière obligatoire pour l'admission à la classe d'école modèle. Lecture d'une lettre du secrétaire du Bureau central des examinateurs, en réponse aux candidats qui n'ont pu obtenir leur admission, faute de latin. Le Comité approuve l'attitude du Bureau central, en ce qui concerne l'application rigoureuse du règlement relatif au latin, et il décide de ne prendre aucune mesure pour abroger ce règlement.

Lecture d'un rapport concernant l'Ecole d'été pour les spécialistes en français ; ce rapport indique que, sur les trente et un élèves qui ont suivi le cours, sept n'ont pas suivi tout le cours régulier. Des vingt-

quatre élèves ponctuels, huit n'ont pu obtenir leur certificat, quatre ont obtenu un certificat (permanent) de première classe, dix, un certificat (provisoire) de seconde classe, et deux recevront des certificats de seconde classe, sur reconnaissance de leur compétence professionnelle dans cette province.

Le Département de l'Instruction publique a donné, comme de coutume, une gratification de $25. à chaque élève qui a réussi et qui continuera d'enseigner le français dans les écoles publiques de la province.

Le Docteur Rexford propose la motion suivante, qui est appuyée par le Lord Evêque Williams :

Que le programme suivant d'instruction religieuse pour les élèves-maîtres du collège Macdonald, qui est en usage depuis le mois de septembre 1914, soit approuvé, comme le programme à suivre jusqu'à nouvel avis de la part de ce comité :

(1) Avant Noël, un cours d'une heure par semaine, comme actuellement, sera donné par un professeur du personnel général, ce cours devant comprendre :

(a) Des méthodes spéciales d'enseigner l'Ecriture sainte et la formation morale, en se servant surtout de la partie de l'Ancien Testament comprise dans le cours d'études. Ces leçons seront principalement des leçons modèles ;

(b) La répartition du programme prescrit entre les divers degrés et les meilleures méthodes de réaliser ce qu'exige le programme, dans les divers degrés des écoles.

(2) Après Noël, le travail sera confié aux deux ministres de l'endroit, et, à cette fin, les élèves seront répartis en deux divisions égales. Le cours d'instruction religieuse comprendra un aperçu des principaux événements

(a) de la vie de Notre-Seigneur ;

(b) des Actes des apôtres.

(3) Il y aura un examen régulier, à Noël et au mois de juin, de ces deux divisions, et cet examen se fera suivant les règles et règlements du Collège.

Le professeur Laird propose, en amendement, appuyé par le professeur Dale :

Que le Comité protestant, tout en regrettant qu'une difficulté s'élève au sujet d'une question qui peut donner lieu à tant d'erreurs,

désire déclarer qu'il approuve la mesure prise par le Comité de formation professionnelle (1) qui met l'instruction religieuse sur le même pied que les autres matières pour les fins pédagogiques et assure ainsi aux gradués de l'école des élèves-maîtres l'aptitude nécessaire pour enseigner le cours d'études d'après les meilleures méthodes ; (2) et qui, de plus, offre aux ministres du culte l'occasion de rencontrer les élèves, afin d'approfondir et de renforcer leurs principes religieux.

L'amendement est mis aux voix et rejeté, puis la motion principale est mise aux voix et rejetée.

Le Docteur Shurtleff propose alors, appuyé par le professeur Kneeland, et il est résolu :

Que, conformément à la règle 52, ce Comité approuve le programme d'instruction religieuse pour les élèves-maîtres du collège Macdonald, qui a été en usage depuis le mois de septembre 1914.

Que ce Comité approuve aussi le système double d'instruction religieuse dans cette institution, système proposé par le Comité de formation professionnelle et en vertu duquel cette matière, en tant qu'elle concerne l'instruction religieuse, doit être placée sur le même pied que les autres matières, pour les fins pédagogiques, et être enseignée par un membre du personnel du collège, tandis que l'instruction religieuse, qui se rapporte aux exercices religieux et qui comporte l'usage pieux et inspipirateur des Saintes Ecritures, doit être confiée, comme auparavant, aux ministres des diverses dénominations religieuses intéressées, et

Que le Comité de formation professionnelle soit prié de soumettre un système, qui, tout en maintenant les principes généraux des règles 64 et 65, pourvoie à un cours double d'instruction religieuse, tel que défini ci-dessus.

Au cours de la discussion de ces motions relatives à l'instruction religieuse au collège Macdonald, M. Murray soumet le point d'ordre suivant et désire qu'il soit enregistré : bien que ce Comité ait le droit de régler le cours d'études pour l'instruction religieuse comme pour les autres matières, il n'a pas le droit de nommer les professeurs ou les instituteurs ou de déclarer qui devra enseigner les diverses matières, ce droit étant donné par statut (7 Edouard VII, chapitre 26) aux syndics de l'université McGill.

M. Murray soulève de nouveau la question du rapport du sous-comité dont il était le président, relativement à l'éducation des enfants étrangers demeurant à Montréal, rien de satisfaisant pour remédier à cet état de choses n'ayant encore été fait. M. Murray et les autres membres du Comité, demeurant à Montréal, sont constitués en sous-comité pour étudier de nouveau cette question.

Sur proposition de M. Murray, appuyé par le professeur Dale, il est résolu que, jusqu'à nouvel ordre, les réunions de ce Comité devront être tenues une fois chaque mois, à l'exception des mois de décembre, janvier, juin, juillet et août.

Afin de remanier la composition des divers sous-comités et de distribuer plus équitablement le travail du Comité parmi les membres, le Comité décide de libérer de leurs fonctions tous les sous-comités et il nomme un sous-comité,—composé du docteur Shurtleff, de M. Murray et du professeur Dale,—auquel il confie la tâche de choisir les membres des divers sous-comités.

Sur proposition de Mademoiselle Brittain, appuyée par monsieur le doyen Laird, le Comité réfère au prochain sous-comité du cours d'études la question de réduire à 1000 le total de points de l'examen final.

Un sous-comité spécial, composé de MM. Fisher, Bullock et Murray, est nommé et chargé d'étudier quelles mesures on pourrait prendre pour obtenir un octroi plus considérable pour les écoles modèles et les académies.

Lecture d'une lettre de M. John Whyte, dans laquelle ce dernier déclare combien vivement il apprécie la demande que le Comité lui fait de retirer sa démission. Cependant, vu son âge avancé, il déclare qu'il lui est impossible de revenir sur sa décision à cet égard. Sa démission est donc acceptée, avec regret.

Sur proposition du docteur Love, appuyé par le docteur Rexford, il est unanimement résolu :

Que ce Comité désire inscrire au procès-verbal l'expression des regrets qu'il éprouve de la démission de M. Whyte, et déclarer combien il apprécie les services qu'il a rendus à la cause de l'éducation, non-seulement comme membre de ce Comité au cours des vingt dernières années, mais aussi antérieurement, et surtout lorsqu'il fut membre

de la Législature de cette province. Les collègues de M. Whyte, dans ce Comité, se rappelleront longtemps le profond jugement de M. Whyte, ses connaissances étendues relatives à l'état de choses dans les campagnes, ses fortes convictions, la manière vive, mais pleine de bonté avec laquelle il exprimait ses idées,—et tous ils lui souhaitent des années longues et remplies de bonheur à la fin de sa carrière fructueuse et honorable.

Lecture par M. McBurney, d'un rapport concernant l'Ecole d'été de Lachute, et qui indique que 112 élèves ont été admis au cours, et 108 candidats au diplôme l'ont suivi en entier. Le Bureau central a donc accordé 59 diplômes élémentaires permanents pour la campagne, et 42 diplômes élémentaires pour la campagne, valides pour un an seulement mais qui deviendront permanents sur rapport favorable d'un inspecteur et l'achèvement d'un cours nouveau, de manière satisfaisante. Le Bureau central a prolongé 9 des diplômes provisoires qui ont été accordés en 1915.

Lecture d'une lettre du principal du Collège Macdonald par laquelle il apparaît que certains étudiants en agriculture ont suivi un cours abrégé à l'Ecole des élèves-maîtres, en vertu duquel ils sont obligés d'enseigner pendant trois ans dans la Province de Québec ou de payer la somme de $75. au Collège Macdonald. Le principal déclare que trois de ces étudiants ont obtenu un diplôme élémentaire mais n'ont pas rempli leur obligation d'enseigner pendant trois ans dans la province de Québec et ont refusé de payer la somme susdite. Il suggère donc au Comité ou d'annuler les diplômes ou d'exercer une pression sur ces étudiants pour les forcer à payer ce qu'ils doivent.

Vu que l'obligation de payer ces sommes a été contractée avec le Collège Macdonald directement, le Comité refuse d'intervenir.

Le secrétaire déclare que neuf institutrices, possédant un diplôme d'école pour la campagne, ont été employées, l'an dernier, dans les écoles modèles et les académies.

L'état financier suivant, pour l'année 1915-1916, est adopté :

RECETTES

Balance en main	$ 5,266.43
Balances non dépensées	4,010.35
Crédit de la Législature pour dépenses	1,500.00
Intérêt sur compte de banque	78.06
	$10,854.84

DÉPENSES

Examens de juin, examinateurs adjoints, travail de bureau.	$ 1,165.72
" T. J. Moore & Co.", impression de questions d'examen, etc.	886.10
Impression du rapport sur l'éducation de la population de puissances étrangères	260.32
Léa-E. Tanner, services rendus au comité protestant	200.00
Dépenses faites par les membres pour assister aux réunions du Bureau central	179.50
Wm. Reed, remplir diplôme et certificats	55.00
Congrès des Inspecteurs	129.28
John Parker, dépenses spéciales de voyage	135.25
Dépenses des examens pour certificats d'inspecteurs	135.90
G. W. Parmelee, frais de poste, $25., menues dépenses $25.	50.00
G. W. Parmelee, un an de salaire comme secrétaire du Bureau Central et du Comité Protestant	900.00
Ludger Gignac, pour avoir cacheté les diplômes, etc	3.00
" Renouf and Co.",cinquante " Primers of School Methods".	37.50
Dr. J. A. Nicholson, Ecole des Jardins de l'enfance, $300., et école d'exercice physique, $150	450.00
Balance en mains	5,867.27
	$10,854.84

COMPTE SPÉCIAL

Intérêt sur fonds des licences de mariages	$ 1,400.00
Intérêt sur fonds du règlement des biens des Jésuites	2,918.44
	$ 3,918.44

CONTRAT

Transporté du Surintendant de l'Instruction publique	$ 3,918.44

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 24 de novembre.

Québec, 24 novembre 1916.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue à cet endroit.

Présents :—Le Principal Sir Wm. Peterson, K.C.M.G., LL.D., président ; le Professeur A.-W. Kneeland, M. A., B.C.L. ; le Rév. A.-T. Love, B.A., D.D. ; M. Gavin-J. Walker ; l'Hon. Sydney Fisher, B.A. ; M. W.-M. Rowat, M.D., C.M. ; l'Hon. Juge J.-C. McCorkill, D.C.L., LL.D. ; le Professeur J.-A. Dale, M.A. ; le Principal R.-A. Parrock, M.A., D.C.L. ; M. Robt. Bickerdike, M.P. ; M. W.-S. Bullock, M.A.L.; l'Hon. W.-G. Mitchell, C.R., M.A.L. ; le Rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D. ; M. W.-L. Shurtleff, C.R., LL.D. ; M. Chas. McBurney, B.A.; le Professeur Sinclair Laird, M.A., B. Phil ; Mademoiselle Isabel-E Brittain, M.A.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le secrétaire soumet au Comité des lettres de Sir Herbert Ames C.R., LL.D., M.P. ; du très Rév. Lennox Williams, D.D., Lord Evêque de Québec ; de M. Howard Murray ; de l'Hon. George Bryson et de l'Hon. Cyrille-F. Delâge,D.L., Surintendant de l'Instruction publique, lettres dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le Lord Evêque Williams étant absent, par suite de la mort de son fils ainé au champ d'honneur, le Comité, à l'unanimité, donne instruction au secrétaire de dire au Lord Evêque et à sa famille ses profondes sympathies.

Le secrétaire communique au Comité l'avis officiel qu'il a reçu de la réélection de Mademoiselle Isabel-E. Brittain, M.A., comme représentante des institutrices, pour l'année courante.

M. Fisher déclare que le sous-comité de l'augmentation des octrois aux écoles modèles et aux académies n'a pas terminé son travail. Les pouvoirs du sous-comité sont prolongés.

Le Docteur Shurtleff soumet le rapport du sous-comité choisi pour nommer les sous-comités permanents et ce rapport est adopté comme suit :

SOUS-COMITÉS PERMANENTS DU COMITÉ PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Nommés le 24 novembre 1916.

Manuels et cours d'études.—Le Professeur Kneeland, le Principal Parrock, le Professeur Dale, M. McBurney, le Professeur Sinclair Laird, M. Howard Murray, l'Hon. Sydney Fisher, et le représentant des institutrices, de concert avec l'inspecteur des écoles supérieures ;

Octrois de l'éducation supérieure.—Le Dr Love, le Principal Parrock, l'Hon. George Bryson et le représentant des institutrices.

Octrois des municipalités pauvres.—Le Dr Rowat, MM. Walker, Dr Shurtleff, M. Bullock, le membre qui remplacera M. John Whyte, le Lord Evêque de Québec, M. McBurney et M. Bickerdike.

Pour préparer les examens du mois de juin.—Le Dr Love, le Professeur Kneeland et le représentant des instituteurs.

Français.—Le Juge McCorkill, le Dr Shurtleff, le Professeur Dale, l'Hon. W.-G. Mitchell et le représentant des instituteurs.

Législation.—M. Bullock, l'Hon. Sydney Fisher, l'Hon. W.-G. Mitchell, Sir Herbert Ames et M. Bickerdike.

Engagement en général, des instituteurs et des institutrices.—Le Professeur Dale, M. McBurney, le Professeur Kneeland, le Professeur Sinclair Laird, le Principal Parrock, et le représentant des instituteurs,

Propagande en faveur de l'éducation.—M. Fisher, Dr Rexford, Dr Rowat, M. Murray, le Professeurs Laird; avec le secrétaire du Départe ment.

Examen final.—Le Dr Rexford, M. McBurney, M. Fisher et le représentant des instituteurs ; avec le Secrétaire du Département.

Le premier membre nommé pour chaque sous-comité, en sera la convocateur, mais les présidents devront être choisis par les sous-comités, à leur première réunion.

Des rapports sont présentés, concernant les écoles de commerce de McGill et de Bishop :—ils contiennent les renseignements requis, relatifs à l'état financier, à la fréquentation et au cours d'études. Vu que ces rapports sont satisfaisants, le Comité décide de recommander au gouvernement de continuer d'accorder les allocations de $7,000. et $1,000. à ces deux écoles respectivement, afin de leur venir en aide, pendant l'année courante.

Le Comité prend en considération une lettre du Bureau d'immatriculation de McGill, dans laquelle on prie le Comité de demander au gouvernement une aide financière spéciale, afin d'encourager l'enseignement de la physique, dans les académies, et de leur procurer les instruments nécessaires à un laboratoire. Il est décidé que le sous-comité des manuels et du cours d'études devra étudier toute cette question avec soin et présenter un rapport contenant ses recommandations, avec une évaluation de ce que coûterait la mise en pratique des suggestions faites par le bureau d'immatriculation.

En l'absence de M. Murray, le professeur Dale déclare que le sous-comité de l'éducation des enfants étrangers, à Montréal, n'a pas terminé son travail.

Lecture des résolutions suivantes, qui ont été adoptées au dernier congrès de l'Association des institutrices et des instituteurs protestants de la province de Québec :

(1) Ce congrès désire attirer l'attention du Comité protestant sur le fait que des institutrices, possédant un diplôme d'école élémentaire pour la campagne, sont actuellement engagées dans les écoles supérieures, bien que ces diplômes contiennent la condition expresse qu'ils ne seront pas valides pour les écoles d'un village, d'une ville ou d'une cité constitués en corporation.

Qu'un nombre considérable de gradués de la Classe d'école modèle du collège Macdonald, qui ont obtenu récemment leurs degrés et auxquels on a accordé, au mois de juin, des diplômes d'écoles modèles, valides pour les écoles supérieures, sont encore actuellement sans position dans nos écoles supérieures ou élémentaires ;

Ce congrès prie donc respectueusement le Comité protestant de prendre des mesures énergiques pour rendre semblable état de choses impossible, à l'avenir.

(2) Vu que le cours de géographie physique du Xème degré, l'an dernier, était basé sur le " Davis' Elementary Physical Geography " et que l'on espérait que le même manuel serait employé pour le XIème degré, cette année comme auparavant ; et, vu que les élèves du XIème dégré n'ont jamais fait leurs études dans la " MacMillan's Complete Geography ", qui forme actuellement un cours de géographie de trois ans, et qu'on ne peut raisonnablement espérer qu'ils fassent trois ans de travail en une seule année;

Le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique est prié d'accorder un examen facultatif de géographie physique, pour le XIème degré, au mois de juin 1917, basé sur le " Davis' Elementary Physical Geography ", comme auparavant.

(3) L'Association des instituteurs et des institutrices protestants de la province de Québec, réunie en congrès annuel, se déclare partisan ardent de l'inspection médicale obligatoire des élèves de nos écoles dans toute la province, sous la direction des commissions scolaires, et elle donne instruction à son représentant dans le Comité protestant de soumettre cette question à ce Comité, afin qu'elle puisse être soumise au gouvernement, par l'intermédiaire du Comité protestant.

(4) Cette association prie respectueusement le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique de convoquer une conférence des principaux des " High Schools " et des académies, avec le sous-comité du Comité protestant, qui s'occupe des examens de l'école finale de l'Université, pour faire une étude complète de cette question.

Le Comité dispose des recommandations ci-dessus, l'une après l'autre, par les résolutions suivantes :

(1) Le docteur Rexford propose, appuyé par M. McBurney, et il est résolu : Que l'on donne avis aux académies et aux écoles modèles qu'elles ne pourront dorénavant engager aucune institutrice qui ne possédera pas les titres requis pour les degrés dans lesquels cette institutrice devra être employée, à moins que l'on obtienne d'abord l'autorisation du Département de l'Instruction publique, autorisation accordée après l'étude de toutes les circonstances qui la rendent nécessaire.

(2) Mademoiselle Brittain propose, appuyée par le docteur Rexford, et il est résolu : Que l'inspecteur des écoles supérieures reçoive instruction de rédiger, pour la géographie, des questions qui s'appliquent également aux géographies physiques de Davis et de MacMillan, avec des questions facultatives, à la fin, si la chose est nécessaire.

(3) Le Comité décide de soumettre la troisième résolution au gouvernement, avec son approbation. Il décide aussi de prier le sous-comité des examens de l'Ecole finale de communiquer aux principaux des académies et des écoles modèles un aperçu du système d'après lequel on fera ces examens, à l'avenir,—et de leur demander d'exprimer leur opinion et de soumettre leurs suggestions, avant qu'une décision finale ait été prise.

Lecture d'un rapport du Comité de formation professionnelle, relatif à l'instruction religieuse et contenant la recommandation suivante :

Le meilleur moyen d'organiser le double système recommandé par le Comité protestant, système d'ailleurs conforme à celui qu'a toujours voulu réaliser ce comité, serait : (1) De mettre la matière de l'instruction religieuse sur le même pied que les autres appartenant à la pédagogie et de la faire enseigner, aux heures de classe du collège, par un membre du personnel enseignant, et, (2) De continuer, conformément à l'usage qui a toujours été en vigueur au collège Macdonald, de bien accueillir les ministres du culte qui s'y rendront afin d'y conduire les exercices religieux qui comportent l'usage pieux et inspirateur des Saintes Ecritures, à 4 heures ou plus tard, le jour de la semaine qui leur conviendra le mieux, le tout conformément aux dispositions des règles 64 et 65.

Le docteur Roxford propose, appuyé par M. McBurney, et il est résolu : Que le rapport du Comité de formation professionnelle, relatif à l'instruction religieuse des élèves-maîtres, soit adopté, et qu'un sous-comité, se composant du docteur Shurtleff, de monsieur le doyen Laird et du docteur Rexford, soit chargé de rédiger les modifications nécessaires aux règlements 52, 64 et 65, afin d'organiser le double système d'instruction religieuse.

Les recommandations suivantes du Comité de formation professionnelle, concernant les cours des jardins de l'enfance, sont lues et adoptées : Que le titre d'admission soit un certificat d'examen final de l'Université, ou un certificat d'immatriculation, ou l'équivalent, reconnu par les facultés de l'Université McGill, ou accepté pour l'admission à la classe d'école modèle du Collège Macdonald.

(2) Que le cours des directeurs des jardins de l'enfance dure deux années, dont la première sera consacrée soit :

(a) A la classe modèle (conduisant au diplôme d'école modèle) ou

(b) Au cours d'assistant des jardins de l'enfance, du Comité de formation professionnelle (conduisant au certificat d'assistant des jardins de l'enfance).

Le Comité approuve un projet de cours d'études, pour le cours abrégé de la classe d'école élémentaire, à l'école des élèves-maîtres.

Le Comité procède à l'élection d'un membre associé, en remplacement de M. John Whyte, qui a donné sa démission. Après que plusieurs noms eurent été suggérés, il est proposé que le secrétaire reçoive instruction de soumettre à l'épreuve du scrutin le nom de M. Marcus-G. Crombie, de Richmond. Le vote est pris et M. Crombie est déclaré élu à l'unanimité.

L'honorable M. Fisher présente un rapport satisfaisant relatif au cours d'étude de la nature et de l'agriculture élémentaire, qui a été donné pendant l'été au collège Macdonald, du premier au vingt-cinq août dernier. Pour diverses raisons, la fréquentation, cette année, a été moins considérable qu'auparavant,—trente-deux élèves seulement ayant été inscrits,—mais on y a fait un bon travail. Les dépenses, qui sont payées par le département de l'agriculture, sont, aussi, bien inférieures à celles de l'année précédente, savoir : $1,113.73.

Le Comité consent à ce que des mesures soient prises pour continuer ce cours, pendant une autre année.

Le professeur Kneeland propose, appuyé par M. Fisher, et il est résolu : Que le sous-comité des manuels reçoive instruction de prendre les mesures nécessaires,—sujettes à l'approbation de ce Comité,—pour établir, de préférence à Montréal, un dépôt central, où on pourrait se procurer tous les livres et autres articles scolaires, autorisés ou approuvés par ce Comité, en gros ou en détail, aux prix les moins élevés qu'il est possible, et (2) que ces arrangements soient complétés, s'il est possible, lorsqu'arrivera la prochaine revision trimestrielle.

Les deux avis de motion suivants sont donnés, pour qu'on les prenne en considération à la prochaine séance :

(1) M. Walker proposera, appuyé par M. Bullock, que la proportion de cinquante pour cent des honoraires des licences de mariages soit accordée aux municipalités pauvres, au lieu de vingt-cinq pour cent, proportion actuelle,—afin d'aider ces municipalités à maintenir leurs écoles et de les induire à les tenir ouvertes pendant une période scolaire plus longue, ainsi qu'à engager des institutrices plus compétentes.

(2) M. McBurney proposera que chaque municipalité scolaire protestante de la province de Québec se procure et garde, dans chacune de ses écoles, pour servir à l'institutrice, un exemplaire de chaque manuel dont l'usage est autorisé dans cette école.

Le juge McCorkill propose, appuyé par le docteur Shurtleff, et il est résolu : Que ce Comité a appris avec un profond regret le décès de l'honorable William Warren Lynch, D.C.L., LL.D., l'un de ses anciens membres,—décès arrivé à sa résidence, à Knowlton, après une maladie de quelques mois. Pendant toute sa carrière, il a toujours montré un très vif intérêt pour les choses de l'éducation et pour les recherches historiques locales.

Le Comité désire aussi déclarer au procès-verbal comme il apprécie la carrière éminente que M. Lynch a remplie, comme membre de la Législature et du Conseil exécutif de la Province, ainsi que les services considérables qu il a plus tard rendus à notre province comme juge de la Cour supérieure du district de Bedford.

Le secrétaire, conformément à l'offre qu'il a faite à la dernière réunion, donne des explications complètes relativement aux crédits accordés chaque année par le statut et consacrés aux fins de l'éducation dans la Province. Ces explications, données, les membres du Comité discutent assez longuement les problèmes sérieux qu'aura à résoudre la minorité protestante, surtout dans les parties rurales.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 16 de février, à moins qu il ne soit convoqué plus tôt, sur l ordre du président.

———

Québec, le 16 février 1917.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue à cet endroit.

Présents :—Sir Wm. Peterson, K.C.M.G., LL.D., président ; le Rév. A.-T. Love, B.A., D.D. ; l'Hon. Sydney Fisher, B.A. ; M. W.-M. Rowat, M.D., C.M. ; l'Hon. Juge J.-C. McCorkill, D.C.L., LL.D. ; le Professeur J.-A. Dale, M.A. ; le Rév. Principal R.-A. Parrock, M.-A., D.C.L. ; M. Robt. Bickerdike, M.P. ; M. W.-S. Bullock, M.A.L. ; l'Hon. W.-G. Mitchell, C.R., M.A.L. ; le Rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D. ; M. W.-L. Shurtleff, C.R., LL.D. ; l'Hon. Geo. Bryson, M.C.L. ; M. Chas. McBurney, B.A. ; le Professeur Sinclair Laird, M.A., B.-Phil. ; Mademoiselle Isabel-E. Brittain, M.A. ; M. Marcus-G. Crombie.

Le secrétaire communique au Comité des lettres de M. le Professeur A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; Sir Herbert Ames, K.B. , LL.D., M.P. et Howard Murray, dans lesquelles ces derniers s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'honorable M. Fisher déclare que le Professeur Kneeland, convocateur du sous-comité des manuels et du cours d'études, a convoqué une réunion à laquelle il n'a pu assister, Madame Kneeland étant malade. Il a envoyé un message dans lequel il exprime le désir que M. Fisher soit nommé président du nouveau sous-comité et M. Fisher a été choisi à l'unanimité.

Après avoir offert au professeur Kneeland sa sympathie sincère dans l épreuve qui afflige sa famille, le sous-comité a adopté une résolution dans laquelle il déclare combien il apprécie le travail, tout de zèle et de dévouement, que le professeur Kneeland a accompli comme président du sous-comité, et le remercie pour les travaux qui, pendant de si nombreuses années, lui ont coûté une somme si considérable de temps et de labeurs, au grand avantage de l'éducation chez les Protestants de la province de Québec. Le rapport demande aussi que la correspondance du professeur Kneeland, qui se trouve au Département, soit colligée et mise à la disposition du sous-comité, afin qu'il puisse étudier l'état de choses actuel, en ce qui concerne les contrats pour les livres de classe, avant de décider quelles mesures il devra prendre à cet égard.

Le sous-comité recommande aussi qu'instruction soit donnée à tous les inspecteurs de faire un rapport spécial sur l'enseignement de l'étude de la nature et de l'agriculture élémentaire, pour chaque degré de leurs écoles.

Lecture d'une lettre du docteur F.-C. Harrison, principal du collège Macdonald, dans laquelle il insiste sur l'opportunité qu'il y a de faire continuer les travaux de l'agriculture élémentaire et de l'étude de la nature, pendant les classes des IXè, Xè et XIè degrés du cours de la " High School ", et fait comprendre que, dans deux ans, cette matière deviendra obligatoire pour l'immatriculation à l'Ecole d'agriculture.

Le sous-comité déclare que son opinion est tout-à-fait conforme à celle du docteur Harrison, en ce qui concerne l'opportunité qu'il y a d'inclure cette matière dans le cours d'études pour les degrés plus élevés, mais, pour que la chose soit possible, il pense qu'il faudrait préparer

pour cette matière un cours dont la valeur, comme moyen d'enseignement scientifique, soit au moins égale à celle de la chimie ou de la physique, et que cette matière devrait être acceptée par les autorités de l'université comme matière d'immatriculation en général, pour être choisie comme matière facultative, à la place de la physique ou de la chimie. C'est l'intention du sous-comité d'essayer de préparer un cours de ce genre.

Ce rapport est adopté et le secrétaire du Comité reçoit instruction de remercier le docteur Harrison pour le mémoire si utile qu'il a préparé sur ce sujet.

Le principal Parrock exprime l'opinion que le cours d'anglais, tel que prescrit dans le dernier cours d'études, est trop difficile, à moins qu'il ne soit clairement compris par les institutrices qu'une partie seulement des leçons doit être suivie rigoureusement. Il pense que les questions qui ont été posées à la fin de l'année en contenaient un trop grand nombre sur la lecture en général,—et requéraient un travail comportant plus de soin que celui qu'on pouvait raisonnablement y donner.

Le secrétaire promet d'attirer l'attention de l'inspecteur des écoles supérieures sur ces remarques, avant qu'il prépare les questions pour l'année courante.

M. Fisher présente un rapport relatif à la propagande en faveur de l'éducation, qui contient certaines suggestions concernant l'organisation d'associations de commissions scolaires : le département communiquera ces suggestions aux commissions scolaires.

Sur proposition de M. McBurney, appuyé par le docteur Rexford, il est résolu que l'on demande au docteur Love et au principal Parrock de rédiger pour le département une formule, adaptée à notre province, de la prière du service naval Britannique, qui sera distribuée dans les écoles protestantes de la province, et que l'on demande aux institutrices de faire réciter cette prière, chaque jour, à l'ouverture des classes, pendant la guerre.

Le docteur Rexford déclare que le sous-comité des examens de l'école finale n'a pas terminé son travail et le Comité l'autorise à demander aux commissions scolaires d'assumer une part raisonnable des dépenses encourues pour l'examen de leurs élèves du onzième degré. Il est entendu que le Comité paiera, cette année encore, le coût des examens de l'école finale.

Le professeur Dale recommande que l'on s'efforce de faire déclarer uniformes les conditions d'admission aux universités et à la classe d'école modèle de l'Ecole normale. Cette question est référée au sous-comité des examens de l'école finale, afin qu'il l'étudie et fasse rapport.

Le secrétaire soumet une loi, adoptée à la dernière session de la Législature et obligeant les municipalités scolaires qui achètent des livres de récompenses, à consacrer une moitié de l'argent affecté à cette fin à l'achat de livres d'auteurs Canadiens,—cette loi ne devenant obligatoire qu'après avoir été approuvée par les deux comités du Conseil de l'Instruction publique. Après avoir discuté cette loi, le Comité décide de n'en rien faire.

Lecture d'une lettre du Bureau des commissaires d'écoles protestantes de la cité de Québec, dans laquelle ils demandent que l'école Victoria soit classée comme école modèle ordinaire, sur la liste que prépare l'inspecteur des écoles supérieures, à la fin de l'année.

Pour prendre une décision, le Comité attendra qu'un rapport soit fait, au sujet de cette demande, par l'inspecteur des écoles supérieures.

Lecture de lettres de six commissions scolaires, qui contiennent des résolutions demandant qu'aucune révision radicale des manuels ne soit faite pendant au moins huit ans et qu'un avis d'un an au moins soit donné de chaque révision. Deux de ces lettres recommandent que le latin ne soit pas matière obligatoire pour l'admission à la classe d'école modèle.

A l'égard de la première résolution, le secrétaire reçoit instruction de répondre qu'elle est en parfaite harmonie avec la politique du Comité et qu'il en tiendra compte, lorsque se feront les révisions. Le Comité ne prend aucune décision, en ce qui concerne la seconde résolution.

Lecture d'une lettre dans laquelle la Commission nationale de secours des Belges demande que l'on organise une collecte " Child's Day ", pour venir aux secours des enfants Belges abandonnés.

Le Comité prie M. Fisher et le professeur Dale d'étudier, en sous-comité, les mesures qui peuvent être prises pour favoriser cette œuvre, qui mérite tant d'être encouragée.

Le docteur Rexford présente un rapport au nom du sous-comité chargé d'étudier la question de l'instruction religieuse à l'Ecole normale.

Lecture d'une lettre du Comité de formation professionnelle, qui contient les renseignements suivants :

" (a) Un cours d'instruction religieuse est maintenant donné par un membre du personnel, une heure chaque semaine, le but de ce cours

étant de donner aux élèves-maîtres les qualités pédagogiques nécessaires afin de les rendre aptes à enseigner le cours des Saintes Ecritures, prescrit pour les écoles publiques par le Comité protestant.

(b) Les deux ministres du culte de l'endroit se rencontrent avec les élèves de leur croyance religieuse respective, à 4 hrs P. M., le lundi, et les questions dont traitent ce cours sont laissées à la discrétion entière des membres du clergé ; ils ne sont pas obligés de suivre le cours établi par le Comité protestant ou de s'y restreindre (il est même désirable, pour des raisons évidentes, qu'ils procèdent d'après un programme différent ; pendant ce terme, en tous cas, c'est ce qu'ils font)."

Sur proposition du docteur Rexford, appuyé par le professeur Laird, le Comité approuve le système d'instruction religieuse indiqué dans le rapport ci-dessus.

Avec la permission du Comité, le docteur Rexford donne lecture de certaines résolutions, relatives à l'instruction religieuse, qui ont été adoptées à la dernière session du synode de Montréal.

L'une de ces résolutions, qui demande que l'instruction religieuse soit donnée pour les degrés IX, X et XI, dans nos écoles publiques,est renvoyée au sous-comité des manuels et du cours d'études.

Au nom du sous-comité des octrois aux municipalités pauvres, M. McBurney présente un rapport, qui est inséré dans ce procès-verbal, sur l'ordre du Comité :

Québec, 16 février 1917.

Aux membres du Comité protestant du Conseil de
l'Instruction publique, Québec.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du sous-comité des octrois aux municipalités pauvres. Ce sous-comité s'est réuni, hier, dans l'un des bureaux du département de l'Instruction publique.

En présence du docteur Rowat, le convocateur,—l'inspecteur Sutherland—a pris le fauteuil et a demandé au sous-comité d'élire un président. M. McBurney a été choisi unanimement comme tel.

Nous regrettons que les membres suivants aient été absents et que nous ayons été privés de leurs savants conseils :—le docteur W.-M. Rowat, M. G.-J. Walker, le docteur W.-L. Shurtleff, le Lord Evêque Williams et M. Bickerdike.

Nous avons passé toute la journée à examiner les demandes d'aide à même ce fonds. Nous avions à notre disposition l'état financier de chaque commission scolaire qui demandait de l'aide, de même que le rapport de l'inspecteur. Nous avons étudié chaque demande suivant son mérite et nous recommandons les allocations que les circonstances semblent justifier.

Le montant total disponible, cette année, est de $14,306.40. Il provient des sommes suivantes :

(1) Part dans le crédit de la Législature, accordé aux municipalités pauvres..... $3,302.40

(2) Transporté de l'allocation en faveur de l'éducation supérieure chez les Protestants..... 1,000.00

(3) Transporté du fonds disponible de l'Ecole normale McGill..... 7,000.00

(4) Part des honoraires des licences de mariages..... 3,004.00

Cela fait $2,354.00 de moins que le montant que nous avions à distribuer l'an dernier, mais ce total est encore notablement plus élevé que celui que nous avions à notre disposition, il y a quelques années. Cette diminution provient de ce que, cette année, nous avons reçu, de deux des sources ci-dessus, une somme inférieure à celle de l'an dernier, savoir :

Part dans le crédit de la Législature..... $ 200.00
Part dans les honoraires des licences de mariages..... 2,154.00

Bien que nous eussions environ deux mille piastres de moins à distribuer que l'an dernier, il ne faut pas croire que les municipalités réellement pauvres en ont souffert. Nous avons diminué les allocations pour les municipalités qui en avaient le moins besoin et nous les avons absolument refusées à d'autres qui n'en auraient jamais obtenu à même ce fonds, si nous n'avions pas eu à notre disposition pendant les deux ou trois dernières années, un montant d'argent supérieur à celui qui était réellement requis pour subvenir aux besoins des municipalités pauvres *bonâ fide*. Les municipalités, qui sont évidemment dans le besoin, ne reçoivent pas moins qu'auparavant et,dans plusieurs cas, nous recommandons une augmentation d'allocation.

Nous recommandons les cinq municipalités suivantes, cette année, pour la première fois:—

1. Comté de Bagot—Actonvale.

2. Comté de Compton—Village de Compton. (Centralisé avec le canton.

3. Comté de Frontenac—Whitton. (Dès qu'un rapport satisfaisant sera reçu par le Département).

4. Comté d'Ottawa—Une école indépendante, dans un arrondissement de langue française, qui n'est pas encore organisée.

5. Comté de Shefford—Village de Sainte-Pudentienne. Pour cette année, nous avons refusé toute allocation aux 19 municipalités suivantes qui en avaient reçu une jusqu'à présent:—

1. Comté d'Argenteuil—Chatham, No 2. (Evaluation suffisante).

2. Comté de Berthier—Saint-Gabriel de Brandon. (Evaluation suffisante.

3. Comté de Chambly—Station de Belœil. (Plus besoin d'allocation.

4. Comté de Chambly—Saint-Hubert. (Plus besoin d'allocation).

5. Comté de Champlain—La Tuque. (L'aide n'est plus nécessaire).

6. Comté de Chicoutimi—Kenogami. (L'aide n'est plus nécessaire).

7. Comté de Gaspé—Baie de Gaspé-Sud. (A une balance considérable en mains.)

8. Comté de l'Islet—Sainte-Louise. (L'allocation est refusée, pour cette année, parce que la commission scolaire ne s'est pas conformée au règlement. On ne paye que 4 millièmes.

9. Comté de Lotbinière—Saint-Sylvestre. (Pas d'école).

10. Comté de Montcalm—Kilkenny. (Pas d'école).

11. Comté d'Ottawa—Cantly. (Pas de rapport du secrétaire ou de l'inspecteur).

12. Comté d'Ottawa—Wakefield. (Pas de rapport).

13. Comté de Pontiac—Bryson. (Balance en mains de $393).

14. Comté de Litchfield inférieur. (A diminué sa cotisation).

15. Comté de Portage du Fort. (Evaluation suffisante).

16. Comté de Québec—Saint-Ignace. (Balance en mains, considérable).

17. Richmond—Asbestos. (Balance en mains de $431.)

18. Comté de Richmond—Bromptonville. (Pas de rapport).

19. Comté de Sherbrooke—Ascot Corners. (Pas de rapport).

Dans chaque cas où l'allocation a été notablement diminuée ou complètement refusée, le Surintendant de l'Instruction publique a été prié d'écrire à la commission scolaire intéressée, afin de lui en donner la raison, en lui indiquant ce qu'elle devait faire pour la recevoir de nouveau.

Votre sous-comité a déjà décidé d'accorder des allocations qui permettent à chaque commission scolaire de tenir ses écoles ouvertes pendant au moins huit mois. Cette règle pleine de sagesse, adoptée il y a trois ans, porte maintenant ses fruits et nous remarquons avec plaisir que les courtes périodes scolaires disparaissent graduellement. Nous espérons que, grâce à la répartition consciencieuse de ce fonds, nous pourrons avant longtemps déclarer que tous les enfants protestants de la province peuvent fréquenter une bonne école pendant au moins huit mois de l'année.

Pendant l'année, 25 commissions scolaires ont augmenté le taux de leur cotisation et 6 l'ont diminué. Nous avons notablement diminué l'allocation de quatre de ces six dernières et nous l'avons absolument refusée aux deux autres.

En terminant ce rapport, nous désirons attirer votre attention sur le fait que votre sous-comité rencontre une difficulté quasi insurmontable dans les systèmes d'évaluation variés et divers dont on se sert dans cette province. Si l'on pouvait trouver un moyen d'uniformiser le système, nous sommes convaincus qu'il en résulterait un grand bien.

Respectueusement soumis,

CHAS. McBURNEY,

Président.

Le projet de distribution est approuvé et le secrétaire reçoit instruction de demander l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil, tel que l'exige la loi.

Monsieur McBurney propose, appuyé par Mademoiselle Brittain, et il est résolu: Que chaque municipalité scolaire protestante de la province de Québec se procure et garde dans chacune de ses écoles, pour l'institutrice, un exemplaire de chaque manuel dont l'usage est autorisé dans cette école.

Vu l'absence de M. Walker, la motion, dont il a donné avis à la dernière réunion, n'est pas prise en considération.

Sur la demande du professeur Dale, il est résolu qu'une somme n'excédant pas $500. soit prise à même les fonds du comité pour payer tout déficit auquel on aurait à faire face pour les cours des jardins de l'enfance, à Montréal, pendant l'année courante.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 16 de mars prochain, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt à la demande du président.

Québec, le 16 mars 1917.

Réunion régulière du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue à cet endroit.

Présents:—Sir Wm. Peterson, K.C.M.G., LL.D., président ; le Professeur A. W. Kneeland, M.A., B.C.L.; le Rév. A. T. Love, B.A., D.D.; l'Hon. Sydney Fisher, B.A. ; M. W. M. Rowat, M.D., C.M. ; l'Hon. Juge J. C. McCorkill, D.C.L., LL.D.; Professeur J. A. Dale, M.A. ; Rév. Principal R. A. Parrock, M.A., C.D.L. ; M. Robt. Bikerdike, M.P. ; l'Hon. W. G. Mitchell, C.R.M.A.L. ; le Rév. E. I. Rexford, D.C.L., LL.D. ; M. W. L. Shurtleff, C.R.L.L.D. ; M. Chas. McBurney, B.A. ; le Professeur Sinclair Laird, M.A., B.Phil. ; Mademoiselle Isabel E. Brittain, M.A. ; et M. Marcus G. Crombie,

Le secrétaire communique au comité des lettres de Sir Herbert Ames, K.B., L.L.D., M.P. ; l'Hon. Geo. Bryson, M. C. L., M. Howard Murray, et M. W. S. Bullock, M.A.L., dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. Fisher présente un rapport du sous-comité des manuels et du cours d'études. En voici un résumé:—

(1) Vu l'état de choses créé par la guerre, les prix cotés dans les listes de bibliothèques scolaires, émises en juillet dernier, ne sont pas maintenant acceptées par certains éditeurs. En conséquence, une nouvelle édition de liste sera publiée, avec garantie de la part des éditeurs que les prix seront valides pendant un an.

(2) On a reçu une lettre de MM. "Nelson & Sons": ces derniers, déclarent que, vu l'augmentation considérable du coût de publication, et aussi d'expédition à partir d'Angleterre, des "Royal Crown Readers",

ils sont obligés de demander une augmentation de prix, que devront payer les contribuables. Le sous-comité est d'opinion que tout changement de genre, dans les conditions des contrats pour les manuels autorisés pendant une période de quatre ans, constituerait un précédent grave et il recommande que cette demande ne soit pas accordée par le Comité.

(3) Le sous-comité a pris connaissance des recommandations du sous-comité de l'examen final et il approuve la première qui se lit comme suit :—" que le nombre total de points, pour les examens de l'école finale, soit limité à 1000 et que 50 points soient accordés et pour l'algèbre additionnelle et pour la géométrie additionnelle. Le sous-comité approuve la deuxième résolution, pourvu qu'elle ne soit pas mise en vigueur avant que se soit opéré le changement projeté dans le bureau des examinateurs. Cette résolution se lit comme suit :—" Que le nombre de points voulu pour passer ces examens soit de 50% sur chaque matière et que, pour les matières sur lesquelles il y a deux questions, le candidat obtienne au moins 40% sur chaque question, avec 50% sur le total ".

(4) La résolution suivante du sous-comité a été envoyée au convocateur du sous-comité du français :—" Qu'étant donné la nécessité reconnue et l'importance qu'il y a de faire enseigner la langue française dans les écoles protestantes en général, au moyen de méthodes modernes et efficaces, et d'organiser des examens plus praticables sur cette matière, ce sous-comité est absolument d'opinion que la nomination d'un directeur de français, pour les écoles protestantes de la province, contribuerait beaucoup à réaliser le progrès désiré.

" Qu'une copie de la présente résolution soit envoyée au convocateur du sous-comité du français, avec la garantie que ce sous-comité est absolument disposé à concourir dans les efforts qui seront faits pour le succès de cette œuvre importante. "

(5) Le sous-comité a demandé au Département d'élargir le cadre de l'enquête confiée aux inspecteurs et suggérée à la réunion du Comité, tenue en février. Les inspecteurs devront donc faire un rapport concernant l'étendue et la qualité de l'enseignement, pour l'étude de la nature, le français, le dessin et la musique.

(6) Le sous-comité est d'opinion qu'il est à propos d'adopter un cours d'étude de la nature et d'agriculture, pour les degrés IX, X et XI, comme matière scientifique facultative. Un cours de ce genre non-seulement comblerait la lacune considérable qui existe actuellement,

pour cette matière, entre les travaux du VIIème degré et le cours d'agriculture avancé du collège Macdonald, et rendrait ainsi plus efficace la préparation scolaire à ce collège, mais il constituerait de lui-même un cours très utile pour plusieurs élèves, puisqu'il leur donnerait sans aucun doute l'occasion d'étudier certaines parties de la botanique et de la physique. Il est peut-être inutile d'ajouter que les futurs instituteurs, formés sur cette matière dans les degrés les plus élevés, seraient bien plus compétents à l'enseigner pour tous les degrés. Le professeur Dale et Monsieur le doyen Laird ont été priés de préparer un aperçu de ce cours et de recommander un manuel.

(7) Le sous-comité est venu à la conclusion qu'il est devenu nécessaire de modifier le cours de géographie, pour les degrés IX, X et XI, et il s'occupera plus tard de cette question.

Les recommandations contenues dans le rapport ci-dessus sont adoptées.

M. McBurney soumet un rapport supplémentaire, au nom du sous-comité du fonds des municipalités pauvres, et ce rapport est adopté.

Le révérend docteur Rexford déclare que le sous-comité des examens finals n'a pas terminé son travail. Le Comité décide de fusionner le sous-comité des examens finals et celui des manuels et du cours d'études, vu les relations multiples qui existent entre ces deux sous-comités.

Le Comité nomme de nouveau, pour les examens de juin qui se font à Québec, tous ceux qui étaient membres du bureau, l'an dernier.

Le Comité prend en considération la demande faite par le Bureau des commissaires d'écoles protestants de la cité de Québec, de porter l'école Victoria au rang d'école modèle,—en même temps qu'un rapport de l'inspecteur des écoles supérieures. Il décide de ne pas se rendre à la demande du Bureau des commissaires d'écoles protestants.

M. Laird donne avis qu'il proposera, à la prochaine réunion, appuyé par Mademoiselle Brittain, que la classification des écoles modèles et des académies, par ordre de mérite, soit à l'avenir omise de la liste imprimée et publiée chaque année.

Conformément au rapport de l'inspecteur des écoles supérieures, le Comité décide de porter au rang d'écoles modèles les écoles de Compton et de Wakefield.

La prière rédigée par le docteur Love et le docteur Parrock, pour être récitée dans les écoles pendant la durée de la guerre, est approuvée.

Elle devra être imprimée et distribuée immédiatement, d'après la formule suivante :

God guard our valiant men,
Send them safe home again,
God save our men.
Where e're their duty be,
On land, in air, at sea,
True to themselves and Thee
God keep our men.

" O Lord of Hosts, Supreme Ruler and Governor of all things, unto Thee do we cry in the hour of our Country's need ; stretch forth, we pray Thee, Thine Almighty Arm to strengthen and protect the sailors and soldiers of our King in every peril of sea and land and air ; support them in the anxious hours of waiting, shelter them in the day of battle, endue them ever with loyalty and courage, and grant that they may return in safety to enjoy the blessings of peace, with a thankful remembrance of Thy mercies ; through Jesus Christ our Lord. Amen."

M. Fisher déclare qu'il a eu des pourparlers avec M. Dejardin, secrétaire du fonds de secours des Belges, à Montréal, et qu'il pourra dire, à la prochaine séance, ce qui a été fait afin d'arriver à percevoir des dons chez les enfants des écoles protestantes, pour venir en aide aux enfants de la Belgique.

Le secrétaire donne lecture d'un résumé des rapports des inspecteurs, reçus jusqu'à présent, et relatifs à l'enseignement de l'étude de la nature, du français, du dessin et de la musique.

Ces rapports seront pris en considération à la prochaine séance, avec ceux qui ne sont pas actuellement arrivés.

Le Comité décide de prier le sous-comité de formation professionnelle d'étudier quelles mesures nouvelles peuvent être prises afin d'organiser des cours spéciaux d'été pour les institutrices, sur ces matières.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 4ème jour de mai, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, sur l'ordre du président.

GEO.-W. PARMELEE,
Secrétaire.

W. PETERSON,
Président.

APPENDICE VIII

CIRCULAIRES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(CIRCULAIRES AUX INSPECTEURS D'ÉCOLES CATHOLIQUES)

1ère visite de 1916-17

Québec, 21 août 1916.

Messieurs les Inspecteurs,

Vous recevrez en même temps que cette circulaire la formule du rapport de la visite d'automne. Cette formule contient quelques questions de plus que celle de l'année dernière : " *Elèves inscrits lors de la visite de l'inspecteur* ".—" *Le serment d'office des commissaires et des syndics.—Contributions des commissions scolaires pour des fins patriotiques, nationales ou scolaires* ". Veuillez vous assurer avec soin si tous les commissaires ont prêté le serment requis par la loi et si la prestation de ce serment a été entrée par le secrétaire-trésorier dans le livre des délibérations de la commission scolaire.

LA CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE

Comme *sujet principal* de la " conférence " vous traiterez de LA DISCIPLINE.

Rappelez au personnel enseignant que " la discipline d'une école est un ensemble de prescriptions combiner pour assurer *le bon esprit, l'ordre* et *le travail* ". Insistez sur ce point : " la discipline est nécessaire à l'enfant dont elle gouverne la volonté en la soumettant au joug d'une autorité respectée, et aux salutaires contraintes de la surveillance—une surveillance bienveillante, mais ferme ". Dites bien aux instituteurs et aux institutrices, aux débutants particulièrement, " que la discipline est nécessaire à l'école, où elle excite, par l'émulation, une sorte d'enthousiasme pour l'étude et la vertu, en même temps qu'elle s'oppose, par des répressions morales, à la violation du règlement ".

Développez les points suivants qui sont les conditions mêmes d'une bonne discipline : l'*autorité du maître*, les *moyens d'émulation*, la *surveillance* et les *répressions*.

Soulignez aussi les *causes* qui affaiblissent ou compromettent l'autorité du maître ou de la maîtresse : *Manque de préparation des leçons ; l'inconstance ou la versatilité dans les jugements, les ordres, les appréciations ; des remarques inconsidérées ou peu charitables ; l'absence de gravité et de dignité ; la mauvaise humeur, les punitions exagérées ou injustes, les emportements ; une trop grande exigeance vis-à-vis des élèves, d'une part, et trop peu d'encouragement, de l'autre* (louer d'abord l'effort, la bonne volonté de l'élève) ; *congés à temps et à contre-temps.*

Mettez les instituteurs et les institutrices en garde contre les *injustices* qui irritent les élèves et leur font perdre confiance dans leur maître : le régime des préférés est néfaste à l'autorité du maître.

Par dessus tout, le maître doit veiller sur lui, se contrôler, se dominer, être l'exemple vivant de la discipline.

Il sera bon d'indiquer les précautions qui contribuent à maintenir la discipline : organisation pédagogique de la classe; leçons intéressantes ; zèle et ponctualité ; élèves toujours utilement occupés ; notes hebdomadaires, carnets de correspondance avec les parents ; récompenses judicieuses. Tout ce qui intéresse l'élève constitue un excellent moyen de discipline : *leçons de choses* bien préparées, *petits chants* choisis avec soin et exécutés avec goût, *lectures en classe et récitations*, etc., etc.

Attirez l'attention des instituteurs et des institutrices sur l'article 227 des *Règlements du Comité catholique*, article qui renferme le résumé de leurs devoirs. Soulignez particulièrement les paragraphes 9 et 15 de cet article : le premier prescrit de commencer et de terminer la classe par la prière, et le second a trait aux *punitions.*

REMARQUES GÉNÉRALES AU PERSONNEL ENSEIGNANT

A la suite de la conférence pédagogique, au cours de vos remarques générales, dites un mot :

1o Du *classement des élèves et de leur promotion annuelle :* faites un devoir aux titulaires de chaque classe d'établir un classement qui corresponde aux différentes années du cours : 1ère année, 2e année, 3e année, etc., etc., et non faire un classement arbitraire : 1ère division, 2e section, etc. ;

2o Des *congés :* les instituteurs et les institutrices ne peuvent donner que les congés prescrits par les *Règlements du Comité catholique :* voir les articles 15, 16, 17 et 18.

3o De la *retenue* du Fonds de pension : cette retenue, jusqu'à nouvel ordre, est fixé à 2½%, et elle peut être faite sur le salaire de tout instituteur (ou institutrice) laïque, diplômé ou non, enseignant dans une école sous contrôle ou subventionnée.

4o Du *congé* des maîtres (ou des maîtresses) pour raisons de *maladie :* ces derniers *ne peuvent exiger* paiement de leur traitement pour les jours, semaines ou mois, durant lesquels ils n'ont pu faire la classe pour raisons de maladie. Les commissaires peuvent payer le traitement en entier, et ils seraient louables de le faire dans bien des cas, mais *ils n'y sont pas obligés* par la loi.

Quant au chauffage, balayage et lavage des classes, référer les titulaires aux articles 66, 67, 68, 69 et 70 des *Règlements du Comité catholique.*

Recommandez donc aux instituteurs, et particulièrement aux institutrices, de ne pas écrire à tout propos au département de l'Instruction publique, au sujet des questions ci-dessus. Il y a un exemplaire des *Règlements du Comité catholique* dans chaque école : l'étude et la consultation en sont donc faciles.

L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE

Depuis quelques années, après entente entre le Ministre de l'Agriculture et le Surintendant de l'Instruction publique, vous êtes appelés à donner une *conférence spéciale* sur l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire. C'est une innovation heureuse qui a déjà produit de bons résultats. Néanmoins pour que cette conférence soit vraiment fructueuse, il importe : 1o que la conférence sur l'agriculture se donne à une *heure spéciale* et non à la suite de la *conférence pédagogique,* qui doit rester *distincte* et *entière ;* 2o que la conférence sur l'agriculture ait un cachet *pédagogique :* l'inspecteur doit traiter ce sujet au point de vue de l'*enseignement* et non au point de vue général ; la conférence agricole proprement dite est du ressort du conférencier agricole et non de l'inspecteur d'écoles.

A la page 155 des *Règlements du Comité catholique,* vous trouverez des notions très au point sur l'enseignement de l'agriculture à l'école.

Recommandez aux commissaires d'écoles d'établir un *jardin scolaire* à chaque école. La chose est facile avec un peu de bonne volonté. Le jardin scolaire est un moyen précieux d'enseignement agricole : il permet l'application des théories élémentaires acquises en classe ;

il satisfait le besoin d'activité des élèves et fait aimer l'école ; il fournit aux maîtres et aux maîtresses une excellente occasion de faire aimer *la terre* aux enfants de la campagne, cultivant ainsi en leur cœur l'amour du sol natal.

Invitez donc les commissaires, dès cet automne, à *préparer* à cette fin une partie de l'emplacement de l'école.

LE DESSIN

Dans la plupart des districts d'inspection, l'enseignement du dessin a fait, l'année dernière, des progrès remarquables. Il faut que ces progrès s'accentuent de plus en plus. A cette fin, vous voudrez bien insister, lors de votre prochaine visite, pour que, partout, les titulaires d'écoles se conforment aux " *Recommandations du Comité catholique* " (voir page 147 des " Règlements ").

Particulièrement : 1o Que le dessin soit enseigné exclusivement d'après nature ou d'imagination, (surtout, *pas de copies de gravures*).

2o Chaque semaine, à tous les élèves, dès le commencement de l'année scolaire.

3o Que tous les travaux soient exécutés sur papier de format approchant 7 x 10 pouces (de préférence dans des cahiers spéciaux).

De plus, vous avertirez ces titulaires que l'observation de ces recommandations est indispensable pour l'obtention de la prime d'enseignement.

Et vous conseillerez aux nouvelles institutrices de consulter les articles sur l'enseignement du dessin, parus dans *l'Enseignement Primaire* depuis 1912.

REMARQUES AUX COMMISSAIRES

Ne vous lassez pas de rappeler avec tact aux commissaires leurs principaux devoirs vis-à-vis l'école. Et parmi ces devoirs, celui de la visite semi-annuelle des classes importe beaucoup. Aussi la fréquentation scolaire mérite de leur part une attention spéciale. Attirez leur attention sur l'écart qui existe dans plusieurs municipalités entre le nombre des enfants d'âge scolaire et celui des élèves inscrits sur les registres des écoles. Ils ne sauraient trop encourager la *fréquentation régulière* des classes, l'un des principaux gages de succès pour l'élève.

Insistez aussi sur l'emploi obligatoire de livres approuvés et sur l'emploi de l'uniformité non moins obligatoire des livres par municipalité.

LES ÉCOLES FERMÉES

Veuillez relire les instructions de mon prédécesseur relatives aux écoles temporairement fermées (circulaire aux inspecteurs du 22 décembre 1915) et rappelez de nouveau aux commissaires que les instituteurs et les institutrices *ne sont pas autorisés* à donner des congés à leur guise. Etant dans une localité, reprenez le lendemain votre visite à une école fermée la veille ou que vous n'aurez pu visiter le jour précédent.

REMARQUES IMPORTANTES

Vous ne devez pas encourager la tendance trop marquée des commissions scolaires à ne compter que sur le Gouvernement, particulièrement dans la construction des écoles. Au contraire, démontrez aux commissaires qu'il n'est pas dans l'esprit de la loi scolaire de solliciter des octrois extraordinaires, sauf urgence évidente. Il est du devoir des commissions scolaires d'administrer leurs écoles à même leurs propres revenus.

Lors de la vérification des comptes des secrétaires trésoriers, assurez-vous de l'entrée exacte dans les livres, de tous les chèques officiels reçus par les commissions scolaires.

Comme mon prédécesseur, je compte sur votre dévouement le plus entier dans l'accomplissement de vos importants devoirs. L'exemple de votre zèle, la dignité de votre conduite, vous mériteront la confiance du personnel enseignant et des commissaires d'écoles ; et vos procédés intelligents et méthodiques d'inspection serviront de leçons pédagogiques aux instituteurs et aux institutrices.

Veuillez agréer,

Monsieur l'inspecteur,

le témoignage de ma plus entière confiance.

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant de l'Instruction publique.

Québec, 20 septembre 1916.

Monsieur l'inspecteur,

A sa séance du 9 mai 1916, le Comité catholique a adopté la résolution suivante:

"Il est proposé par l'honorable juge Martineau, appuyé par l'honorable juge Robidoux: "Que l'inspecteur général soit prié de s'assurer personnellement, s'il le peut, sinon par un officier du département de l'Instruction publique, de la proportion des enfants fréquentant les écoles de garçons et de filles de cette province qui terminent le cours élémentaire après quatre années seulement de fréquentation scolaire, le cours modèle après six années, le cours académique après huit années. Et si cette proportion lui paraît trop faible, de bien vouloir en indiquer la cause et les moyens d'y remédier."

Afin de permettre à l'inspecteur général de compléter le dossier qu'il prépare sur ce sujet, veuillez donc me dire, aussitôt que la chose vous sera possible, d'après votre expérience:

1o—Quelle est la proportion, par cent, aussi exacte que possible, des élèves de votre district qui terminent le cours élémentaire après quatre années seulement de fréquentation scolaire, le cours modèle après six années et le cours académique après huit années?

Si cette proportion vous paraît trop faible, veuillez en indiquer la cause et les moyens d'y remédier.

2o—(*a*) Quelle est la proportion, par cent, des élèves qui doivent fréquenter l'école deux ans sur faire convenablement la 1ère année du programme?

(*b*) Quelle est la proportion, par cent, des élèves qui doivent fréquenter l'école trois ans pour faire convenablement cette première année?

3o—(*a*) Quelle est la proportion, par cent, des élèves qui doivent fréquenter l'école trois ans pour faire convenablement la 2e année du programme ?

(*b*) Quelle est la proportion, par cent, des élèves qui doivent fréquenter l'école quatre ans pour faire convenablement cette deuxième année ?

4o—Est-il possible, pour la majorité des élèves de votre district, de terminer la 4e année après quatre années de fréquentation scolaire?

5o—En moyenne, après combien d'années de fréquentation scolaire les élèves terminent-ils la 6e année du programme ?

6o—A quel âge, généralement, les élèves de votre district commencent-ils à fréquenter l'école ?

Je vous invite aussi à faire sur le sujet toutes autres remarques que vous jugerez opportunes.

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, le 15 décembre 1916.

Monsieur l'Inspecteur,

Très souvent je dois avoir recours aux inspecteurs pour me renseigner sur les modifications, agrandissements ou réparations aux maisons d'école et leurs dépendances qui me sont soumis par les corporations scolaires. Certains inspecteurs me donnent des réponses positives, malheureusement un grand nombre me laissent absolument dans l'impossibilité de juger si je dois accéder aux demandes qui me sont faites.

Ces réponses négatives ne peuvent avancer les améliorations projetées, et me mettent très souvent dans une position peut-être plus difficile que si je n'avais recours à l'inspecteur.

L'inspecteur peut et doit me renseigner d'un manière satisfaisante et non pas me répondre que si la classe est assez grande, si elle a 10 pieds de hauteur, si la surface vitrée est portée à 1/6 de la surface de plancher, si l'on y installe un système de ventilation et des cabinets d'aisance selon les plans du département, plancher sourd, etc., cette école pourrait être réparée ou agrandie. Je sais parfaitement bien que dans ces conditions une école doit être acceptée. Mais c'est justement ces détails que l'inspecteur doit pouvoir me fournir, lui qui visite les écoles deux fois par année. Il m'est permis de croire que lorsque vous déclarez, dans vos bulletins, qu'une maison d'école est en mauvais état, trop petite, mal éclairée et ventilée, que vous demandez l'agrandissement ou des modifi-

cations, vous prenez des notes afin de pouvoir orienter les corporations scolaires, par mon intermédiaire, des meilleures dispositions à prendre pour arriver à rendre les classes bien hygiéniques sous tous les rapports, autrement ce serait aller à tâtons et faire encourir des dépenses quelque fois assez élevées aux contribuables, dépenses qui pourraient être évitées si une bonne direction était donnée.

Vous devez, chaque fois que vous constatez que les classes sont trop petites, mal éclairées au point de vue de l'insuffisance ou de la mauvaise orientation de la lumière, etc., prendre des notes afin de bien me renseigner sur les améliorations à faire exécuter, lorsque je vous le demanderai.

Je profite de cette occasion pour attirer votre attention sur la page 2 du bulletin; plusieurs inspecteurs ne donnent pas l'année des nouvelles constructions et réparations et ne disent pas si elles ont été acceptées ou non, renseignements très utiles.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE.

Surintendant.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CIRCULAIRE AUX INSPECTEURS D'ECOLES CATHOLIQUES. (2ème VISITE, 1916-17)

Québec, 26 décembre 1916.

Messieurs les Inspecteurs,

Les bulletins de la seconde visite vous seront envoyés cette semaine. Je joins à ces bulletins: 1o des formules concernant les écoles indépendantes; 2o un certain nombre de circulaires aux secrétaires-trésoriers annonçant votre visite.

LE BULLETIN

Un seul changement a été fait au bulletin, à la page 8. Deux colonnes ont été ajoutées à cette page: *présence moyenne des garçons* et *présence moyenne des filles*. La colonne concernant la *présence moyenne totale* est conservée.

Veuillez remplir avec soin, sans omettre aucun détail, chaque page du bulletin.

J'attire votre attention sur le paragraphe 13 de l'article 225 des *Règlements* du Comité catholique. Il importe, dans l'intérêt des écoles et pour la bonne administration de mon département, que les bulletins me soient transmis, *au plus tard*,dans les quinze jours après la date de la dernière visite faite aux écoles d'une municipalité.

LA VISITE

A cette seconde visite, consacrez tout le temps nécessaire pour vous assurer des progrès accomplis par les élèves et de la compétence des maîtres et des maîtresses. Assurez-vous aussi de la valeur des élèves dans les différentes années du cours, afin que les statistiques que vous me fournissez, à la page 9 du bulletin, soient bien exactes. Le paragraphe 1 de l'article 225 des Règlements n'a pas été modifié, et je vous prie de vous y conformer, à moins de raisons valables. Rien de plus préjudiciable à l'autorité de l'inspecteur et à l'intérêt des écoles, que des visites trop précipitées.

L'ENGAGEMENT DES MAITRES

Veuillez rappeler aux commissaires d'écoles qu'ils doivent faire tout leur possible pour conserver en place les institutrices et les instituteurs dont la bonne conduite, la compétence professionnelle et le succès dans l'enseignement ont été remarqués. Démontrez-leur qu'un bon maître n'est jamais trop payé et que pour le conserver à l'arrondissement, il ne faut pas reculer devant un léger sacrifice d'argent.

L'ENCOMBREMENT DES CLASSES

L'un des obstacles les plus sérieux au progrès des élèves, et particulièrement au progrès des jeunes élèves, c'est l'encombrement des classes. Dans une école à un seul maître, fréquentée par cinquante ou soixante élèves, il est difficile d'accorder aux commençants tout le temps et

l'attention nécessaires. En pareils cas, conseillez fortement aux commissaires d'engager un sous-maître (ou une sous-maîtresse) diplômé, ayant les qualités requises pour enseigner aux débutants. Expliquez-leur que "la classe des petits" ne saurait être confiée à "n'importe qui"; qu'au contraire, c'est celle qui réclame, de la part du maître, le plus d'habileté et de dévouement. En éducation, ce sont les débuts qui importent le plus. Et l'argent dépensé pour engager des sous-maîtresses préposées aux soins et à l'éducation des élèves de 5 à 8 ans est un argent bien placé.

ENSEIGNEMENT DE L'AGRICULTURE

Bien qu'au programme à partir de la 3e année, l'agriculture n'est pas toujours enseignée comme il conviendrait. Insistez auprès du personnel enseignant pour que cet enseignement soit donné régulièrement dans chaque année du cours, à partir de la troisième. L'excellent manuel des Frères de l'Instruction chrétienne, *l'Agriculture à l'Ecole*, manuel approuvé, est un guide aussi sûr qu'intéressant.

L'ANGLAIS A L'ÉCOLE

Dès la deuxième année, l'enseignement de l'anglais est requis par le programme. Néanmoins, cette matière ne reçoit pas roujours, et particulièrement dans certains districts, toute l'attention qu'on devrait lui accorder. Rappelez aux commissaires les exigences du programme à ce sujet, et efforcez-vous de persuader les instituteurs et les institutrices, qu'avec un peu de bonne volonté, l'enseignement de l'anglais peut être donné même dans les écoles élémentaires, grâce aux excellents manuels redigés d'après la méthode dite "directe" ou "naturelle", aux tableaux illustrés, etc., approuvés par le Comité catholique depuis quelques années, et à *l'Enseignement Primaire* qui publie chaque mois des leçons d'anglais pratiques et illustrées.

LA PRESTATION DU SERMENT

Plusieurs commissions scolaires ont négligé de se conformer à la loi concernant le serment d'office que les commissaires et les syndics d'écoles sont tenus désormais de prêter. Expliquez à ces derniers l'importance de ce nouveau devoir, qui concerne *tous les commissaires* et les syndics d'écoles actuellement en exercice, et non seulement ceux qui ont été

élus en juillet dernier. En 1917 et les années suivantes, seuls les commissaires et les syndics nouvellement élus devront prêter ce serment. Insistez aussi auprès des secrétaires-trésoriers pour que l'entrée de la prestation de ce serment soit faite dans le livre des délibérations des commissions scolaires.

LE RECENSEMENT DES ÉLÈVES

Vous l'avez constaté vous-mêmes, messieurs les inspecteurs, le recensement des enfants d'âge scolaire que le secrétaire-trésorier est tenu de faire chaque année au mois de septembre en vertu de la loi (article 2768), n'est pas toujours fait avec assez de soin. A ce sujet, donnez donc à chaque secrétaire-trésorier les conseils que vous jugerez nécessaires. Insistez particulièrement sur ces points: le recensement doit être fait chaque année, et il doit être fait par le secrétaire-trésorier lui-même.

PROMOTION DES ÉLÈVES

Au cours de cette deuxième visite, assurez-vous bien, par un examen sérieux, si, dans chaque école, tous les élèves sont bien dans l'année du cours qui correspond à leur degré d'avancement. Signalez de nouveau au personnel enseignant le paragraphe II de l'"Organisation pédagogique des écoles", qui se trouve à la page 57 des Règlements du Comité catholique, concernant le classement des élèves, et rappelez à chaque titulaire qu'il est de son devoir, à la fin de l'année scolaire, de remplir la colonne intitulée: *Promotion—Année du Cours que l'élève devra suivre l'an prochain*, colonne qui se trouve à la première page du "Registre d'Inscription et d'Appel".

LE DESSIN

Vous voudrez bien choisir, dans chacune des classes que vous allez visiter, quatre dessins d'élèves différents faits cette année, exclusivement d'après nature ou d'imagination. (*Pas de copies de gravures*).

Ces dessins porteront le nom et l'âge de l'auteur, ainsi que le nom et le degré de l'école et la signature de l'institutrice ou du professeur.

Ils devront être exécutés sur des feuilles de format approchant 7 x 13 pouces.

Vous les rassemblerez par municipalité scolaire ou par grande école, et vous les enverrez, ainsi rassemblés, à mon département, dans l'en-

veloppe spéciale, non roulée, ni cachetée, que vous trouverez avec les bulletins qui vous sont adressés.

Ne pas oublier de remplir le blanc sur la dite enveloppe.

De plus, pour l'octroi des primes de succès dans l'enseignement général, vous tiendrez compte aussi, dès cette année, des résultats obtenus en dessin.

Veuillez accepter, pour 1917, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant de l'Instruction publique.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 17 janvier 1917.

Monsieur l'Inspecteur,

Dans ma circulaire du 26 décembre dernier, j'ai attiré votre attention sur le recensement des enfants d'âge scolaire que le secrétaire-trésorier est tenu de faire. Dans une prochaine circulaire aux commissaires, je signale une grave anomalie à ce sujet, savoir: le recensement fourni par l'inspecteur à la page 12 du bulletin diffère très souvent de celui que le secrétaire-trésorier me transmet chaque année au mois de juillet. Il y a là une contradiction que je ne puis expliquer, étant donné que c'est le même officier qui fournit et à vous et à mon département les chiffres du recensement. Il importe que vous attiriez l'attention des secrétaires sur ce point, afin que les chiffres du recensement soient les mêmes que ceux que le secrétaire me transmet au mois de juillet.

Maintenant, une autre anomalie plus grave, et ici j'attire très sérieusement votre attention sur ce qui suit: très souvent, dans les bulletins, le chiffre des enfants inscrits aux écoles dépasse celui du recensement

(et cette différence n'est pas expliquée suffisamment, et parfois n'est pas expliquée du tout). Ainsi, le chef du Bureau des statistiques me fait remarquer que pour 1914-15, il y avait cette année-là, d'après les bulletins, plus de fillettes d'inscrites dans les écoles que les recensements faits par les secrétaires-trésoriers en donnent.

Je vous préviens donc qu'à l'avenir vous devrez faire la comparaison entre le recensement et l'inscription avant de quitter la municipalité, afin que sur les lieux vous puissiez remettre vos chiffres au point.

Vous devrez aussi faire avec soin les "additions" de la page 12 et établir la "différence", s'il y a lieu. Indiquer les âges par catégorie et ne pas se contenter de donner le total.

Voyez aussi à ce qu'aux pages 8 et 10 du bulletin, les chiffres concernant les garçons et les filles, respectivement, concordent. Il arrive parfois, par exemple, que le nombre des garçons indiqué à la page 8 soit plus élevé que celui de la page 10.

Je vous prie donc de soigner tout particulièrment les écritures des pages du bulletin se rapportant à l'inscription des élèves.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 22 janvier 1917.

MM. LES COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ÉCOLES.

Messieurs,

J'ai l'honneur d'adresser à votre secrétaire-trésorier six exemplaires d'un fascicule contenant tous les amendements faits à la loi de l'Instruction publique depuis la publication du dernier code scolaire, édition de 1912.

Votre secrétaire-trésorier devra remettre à chacun de vous un exemplaire de ce document et il en gardera un pour lui-même. Une mention de ces amendements devra être faite en marge de vos codes, en regard de chacun des articles amendés, de façon que, lorsque vous aurez à consulter le texte de la loi, vous ne puissiez ignorer ces amendements.

AMENDEMENTS A LA LOI SCOLAIRE

J'attire votre attention d'une manière toute spéciale sur les changements apportés aux articles suivants du code scolaire par la loi 7 Geo. V, chap. 27. Ces amendements sont en vigueur depuis le 22 décembre 1916 :

1.—ARTICLE 2723.—En vertu de cet article amendé, lorsque l'achat d'un emplacement scolaire, la construction ou la réparation d'une maison d'école ne peuvent être faits sans qu'il soit nécessaire de contracter un emprunt pour solder ces dépenses, les commissaires ou les syndics ne pourront rien décider avant d'avoir obtenu préalablement l'autorisation d'emprunter pour ces fins, conformément aux prescriptions des articles 2728, 2728*a* et suivants de la loi scolaire. Voyez à ce sujet la circulaire que je vous ai adressée le 15 avril 1915.

2.—ARTICLE 2728*b*.—L'alinéa ajouté à cet article se rapporte aux devoirs du secrétaire-trésorier de la commission scolaire, lequel ne devra pas oublier de s'y conformer. Cet amendement est clair et n'a pas besoin de commentaires.

3.—L'amendement fait à l'article 2728*c* concerne les municipalités scolaires qui ont contracté des emprunts ou qui en contracteront à l'avenir. Cet amendement est d'une telle importance que je crois devoir le citer ici en entier :

" L'article 2728*c* des statuts refondus, 1909, tel qu'édicté par la " loi 5 Geo. V, chap. 36, sect. 12, est amendé en y ajoutant les alinéas suivants :

" Le montant perçu pour l'intérêt et le fonds d'amortissement ne " peut être dépensé ni approprié pour d'autres fins ; et tout membre " de la commission qui autorise ou permet la dépense ou l'appropriation " de ce montant ou de partie d'icelui, pour d'autres fins que celles auxquelles il est destiné, est tenu personnellement responsable de tout " montant ainsi illégalement détourné de sa destination, envers la " commission qui peut en obtenir le recouvrement, par action en justice, " contre le ou les membres de la commission en défaut.

" Cette responsabilité est solidaire et s'applique au secrétaire-
" trésorier qui participe à un tel virement de fonds illégal.

" La poursuite en recouvrement de tel montant peut aussi être
" prise par tout contribuable. "

Ainsi, les commissaires ou syndics et les secrétaires-trésoriers qui refuseront ou négligeront de se conformer aux prescriptions ci-dessus concernant l'emploi du fonds d'amortissement seront tenus PERSONNELLEMENT responsables de tout montant illégalement détourné de sa destination.

4.—Par l'amendement apporté à l'article 2768, les secrétaires-trésoriers seront tenus, à l'avenir, dans leur recensement annuel des enfants de la municipalité, de faire la distinction non seulement entre les enfants de 5 à 7 ans, de 7 à 14 ans et de 14 à 16 ans, mais aussi entre ceux de 16 à 18 ans.

5.—L'article 2787 amendé enjoint aux secrétaires-trésoriers de lire et afficher les résolutions adoptées dans les cas mentionnés au paragraphe *a* de cet article, et aussi lorsque la commission scolaire décide " d'hypothéquer, d'échanger ou d'autrement aliéner un immeuble. "

6.—L'amendement fait à l'article 2931 se rapporte aux livres de récompense que les commissaires ou syndics donnent aux élèves de leurs écoles à la fin de l'année scolaire. La Législature a décrété que " la moitié de la somme affectée à cette fin par chaque commission scolaire devra être employée à l'achat de livres canadiens. " Cet amendement, qui a pour but très louable d'encourager la littérature canadienne et les auteurs de chez nous, ne sera en vigueur cependant qu'après avoir reçu l'approbation du comité catholique ou du comité protestant, suivant le cas, du Conseil de l'Instruction publique. Lorsque cette approbation sera accordée, je vous en donnerai avis.

7.—L'article 2934 tel qu'amendé à la dernière session permet aux commissions scolaires, lorsqu'elles le jugent à propos, d'appliquer une partie de leurs recettes à défrayer les dépenses occasionnées pour des cours pédagogiques de vacances qu'elles pourront faire donner à leurs institutrices, avec le concours de l'inspecteur d'écoles.

Je vous recommande de toujours bien observer les prescriptions de la loi scolaire, car c'est le meilleur moyen de vous éviter des difficultés souvent regrettables et de faire progresser dans votre municipalité la grande cause de l'instruction publique.

LA PRESTATION DU SERMENT

J'attire de nouveau votre attention sur mes instructions du 25 avril 1916, concernant le serment que TOUS les commissaires sont désormais tenus de prêter. Que les commissaires qui n'ont pas encore rempli ce grave devoir se hâtent de se conformer à la loi. A partir de 1917 et les années suivantes, seuls les commissaires et les syndics nouvellement élus devront prêter ce serment. Les secrétaires-trésoriers se feront un devoir de faire l'entrée de la prestation du serment de chaque commissaire ou syndic dans le livre des délibérations de la commission scolaire.

LE RECENSEMENT DES ÉLÈVES

Le recensement que les secrétaires-trésoriers sont tenus de faire chaque année en vertu de l'article 2768 de la loi de l'instruction publique, n'est pas toujours fait avec assez de soin. Assez souvent, les chiffres fournis à l'inspecteur d'écoles par le secrétaire-trésorier ne concordent pas avec ceux que ce dernier me fournit lui-même dans son rapport annuel. Comment expliquer cette différence entre deux documents se rapportant au même sujet et fournis par le même secrétaire. De plus, il arrive que le nombre d'élèves inscrits aux écoles est plus considérable que le nombre d'élèves portés au recensement. J'attire donc l'attention des secrétaires-trésoriers sur ces points et compte sur leur bonne volonté pour qu'à l'avenir les chiffres du recensement des enfants d'âge scolaire soient aussi exacts que possible.

LA VISITE DES ÉCOLES

La loi oblige les commissaires à visiter deux fois l'année les écoles placées sous leur contrôle. Plusieurs commissions scolaires remplissent ce devoir avec zèle, et je les en félicite, mais d'autres n'attachent pas assez d'importance à cette prérogative de leur charge importante. Les deux visites des commissaires, bien faites, encouragent les élèves et stimulent le zèle des maîtres; c'est aussi un hommage légitime rendu aux louables efforts de ces derniers. J'exprime donc de nouveau le désir que les deux visites soient faites régulièrement et dans les meilleures conditions possibles.

Efforcez-vous aussi, MM. les commissaires, d'accompagner l'inspecteur d'écoles lorsqu'il visite vos classes : ce sera une excellente occasion pour vous de vous rendre compte des besoins des écoles de votre municipalité.

ENGAGEMENT DES INSTITUTRICES ET DES INSTITUTEURS

Assurez-vous de bonne heure, pour 1917-18, les services des institutrices et des instituteurs compétents, honnêtes et zélés. A cette fin, n'hésitez pas à élever les traitements : un bon maître n'est jamais trop payé. N'attendez pas à l'été pour faire l'engagement des maîtres : en agissant ainsi, vous courez le risque de ne trouver que des instituteurs et des institutrices peu qualifiés ou non diplômés. A propos des " non-diplômés " je vous rappelle que je ne les autoriserai que dans le cas d'urgente nécessité, *cette autorisation devra m'être demandée avant la date de l'engagement.*

PRIMES POUR 1917-18.

Les quatre primes dont mon prédécesseur vous a parlé dans sa circulaire du 30 août 1915, seront accordées cette années et en 1917-18 à toutes commissions scolaires qui paient au moins deux cent piastres de traitement à toutes leurs institutrices, y compris les sous-maîtresses. Celles qui paient au moins : $175 ont droit à trois primes.
$150 " " " deux "
$125 " " " une prime

ENSEIGNEMENT DE L'AGRICULTURE.

Bien qu'au programme à partir de la 3e année, l'agriculture n'est pas toujours enseignée comme il conviendrait. Insistez auprès du personnel enseignant pour que cet enseignement soit donné régulièrement dans chaque année du cours, à partir de la troisième. L'excellent manuel des Frères de l'Instruction chrétienne, *l'Agriculture à l'École,* manuel approuvé, est un guide aussi sûr qu'intéressant.

L'ANGLAIS A L'ECOLE

Dès la deuxième année l'enseignement de l'anglais est requis par le programme. Néanmoins, cette matière ne reçoit pas toujours, et particulièrement dans certains districts, toute l'attention qu'on devrait lui accorder. Permettez-moi de vous rappeler les exigences du programme à ce sujet, et efforcez-vous de persuader les institutrices et les instituteurs qu'avec un peu de bonne volonté l'enseignement de l'anglais peut être donné, même dans les écoles élémentaires, grâce aux excellents manuels rédigés d'après la méthode dite "directe" ou "naturelle"

aux tableaux illustrés, etc., approuvés par le Comité catholique depuis quelques années, et à *l'Enseignement Primaire* qui publie chaque mois des leçons d'anglais pratiques et illustrées.

PRÉSENCE MOYENNE EN CLASSE DES GARÇONS ET DES FILLES

Lorsque l'inspecteur d'écoles annoncera au secrétaire-trésorier sa prochaine visite aux écoles de la municipalité, ce dernier devra informer les institutrices et les instituteurs qu'à l'avenir ils devront établir, séparément, dans le registre d'appel, la présence moyenne des garçons et des filles. Ces renseignements devront être fournis à l'inspecteur lors de sa visite.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 24 avril 1917.

AUX COMMISSAIRES ET SYNDICS DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Messieurs,

J'attire votre attention toute spéciale sur les points suivants:

FÊTE DES ARBRES

La fête des arbres a été fixée par le gouvernement au jeudi 3 mai pour la région de Montréal et au jeudi 10 mai pour la région de Québec.

Je vous prie donc, à l'une ou à l'autre de ces dates, de favoriser chacune de vos écoles d'un congé spécial pendant lequel des arbres d'ornement et d'essences convenant au sol de la localité, seront plantés sur le

terrain de l'école, en présence des élèves et du personnel enseignant. Ce sera une excellente occasion de faire donner aux enfants une leçon d'horticulture pratique.

JARDINS ET EXPOSITIONS SCOLAIRES

Dans une lettre en date du 23 avril 1917, l'honorable Ministre de l'Agriculture me dit:

"Comme vous ne l'ignorez pas, tous nos agronomes ainsi que quelques instructeurs du Service de l'horticulture sont spécialement chargés de voir à l'organisation et au maintien des jardins scolaires, de concert avec les inspecteurs d'écoles. Ils doivent aussi s'occuper des expositions scolaires dans les districts où les municipalités sont prêtes à payer une partie des prix offerts et des frais d'organisation.

"Pour mener tout ce travail à bonne fin, il est nécessaire que ces agronomes et ces instructeurs puissent, de temps à autre, rencontrer les instituteurs, institutrices et les élèves dans les écoles et profiter de leur passage pour leur donner de petites démonstrations sur la culture des légumes, des fleurs, ainsi que sur la plantation des arbres fruitiers et d'ornement.

"Afin qu'il n'y ait pas de malentendu, je vous suggérerais de demander aux commissions scolaires et aux institutrices de faire bon accueil à ces employés et de leur permettre de donner les démonstrations nécessaires."

Je suis convaincu, Messieurs les Commissaires, que vous ferez bon accueil aux officiers du département de l'Agriculture, et que vous apprécierez leurs efforts à promouvoir l'œuvre des jardins et des expositions scolaires. Veuillez donc donner des instructions aux instituteurs, aux institutrices et aux élèves, afin que les uns et les autres profitent, dans la plus large mesure, des explications et démonstrations qui leur seront données.

La cause de l'agriculture est aujourd'hui au premier plan sur la scène économique. Il importe donc qu'elle ait une place d'honneur à l'école et que l'enseignement des notions agricoles revête une forme tout à fait pratique et attrayante. Nul moyen plus que le jardin scolaire, qui a comme complément indispensable l'exposition scolaire, ne favorise et fait aimer l'enseignement de l'agriculture à l'école.

Je compte donc sur votre dévouement et votre amour du pays pour collaborer généreusement avec le département de l'Agriculture dans sa campagne de saine propagande agricole.

ENGAGEMENT DES MAITRES

De nouveau, j'attire votre attention sur l'engagement des maîtres et des maîtresses, qui doit se faire au plus tôt pour la prochaine année scolaire. N'hésitez pas à augmenter le traitement des titulaires compétents et zélés, afin de les garder à leur poste : le changement trop fréquent de maître ou de maîtresse est préjudiciable aux progrès des élèves.

VISITE DES ECOLES ET EXAMENS PUBLICS

L'article 2709(paragraphe 8) de la loi vous fait un devoir de visiter chacune de vos écoles, au moins une fois tous les six mois, et le même article, paragraphe 6, vous oblige à fixer la date de l'examen public annuel, et d'y assister.

Ce sont là deux importants devoirs. La visite des classes, au cours du dernier semestre, doit être encore faite avec plus de soin que celle du premier semestre, car c'est à la visite du printemps ou de l'été, que l'on peut constater les progrès des élèves, et récompenser le travail et reconnaître le mérite des maîtres et des maîtresses.

Pour récompenser le travail des élèves et reconnaître le mérite des maîtres et des maîtresses, rien ne vaut mieux que l'examen public conduit avec tact, bonté et une connaissance suffisante du programme d'études. La distribution des prix, ayant lieu ordinairement dans la semaine qui suit le 24 juin: la fête scolaire—dans les écoles de langue française—pourrait coïncider avec la Fête nationale.

A tout évènement, attachez une grande importance à la visite de vos écoles, et à l'examen public annuel, conformément à la loi. Cette visite et cet examen, bien faits, créent une impression salutaire et durable dans l'esprit des élèves.

LIVRES DE RÉCOMPENSE

Dans ma circulaire du 22 janvier 1917, je vous disais:

"L'amendement fait à l'article 2931 se rapporte aux livres de récompense que les commissaires ou syndics donnent aux élèves de leurs écoles

à la fin de l'année scolaire. La Législature a décrété que "la moitié de la somme affectée à cette fin par chaque commission scolaire devra être employée à l'achat de livres canadiens." Cet amendement, qui a pour but très louable d'encourager la littérature canadienne et les auteurs de chez nous, ne sera en vigueur cependant qu'après avoir reçu l'approbation du comité catholique ou du comité protestant, suivant le cas, du Conseil de l'Instruction publique. Lorsque cette approbation sera accordée, je vous en donnerai avis."

Comme le Comité catholique a remis à un an la prise en considération de cette question, les commissions scolaires ne peuvent donc, d'ici à nouvel ordre, se prévaloir de l'amendement de l'article 2931, concernant les livres de récompense.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

N. B.—Prière à messieurs les Secrétaires-trésoriers de remettre à chaque commissaire d'écoles un exemplaire de la présente circulaire.

LETTRE OUVERTE DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU PERSONNEL ENSEIGNANT DES ÉCOLES RURALES

Québec, 28 mai 1917.

Mesdames et Messieurs,

Dans une note intitulée: ENQUETE AGRICOLE, *l'Enseignement Primaire* du mois dernier vous annonçait que le gouvernement provincial avait résolu de faire un inventaire de nos ressources agricoles, en juin 1917.

Vous recevrez bientôt une communication officielle et des instructions précises à ce propos de la part du Bureau des Statistiques, qui réclamera en même temps votre collaboration dans l'exécution de cette enquête agricole.

Je me fais un devoir, par la présente, de vous recommander cette demande et vous prie d'y apporter votre meilleure attention.

L'exemple que vous allez donner en servant de trait d'union entre la classe agricole et le gouvernement aura une grande répercussion dans la province et le pays tout entier. Que chacun des quelque cinq mille titulaires des écoles rurales se fasse donc un devoir de consacrer quelques heures à cette enquête, afin d'en assurer le succès. Ce sera encore une excellente occasion de donner une leçon de patriotisme et de civisme à vos élèves.

A l'avance, je vous prie d'agréer mes vifs remerciements pour le généreux concours que vous accorderez, à ce propos, au Bureau provincial des Statistiques.

Veuillez me croire, sincèrement,

Votre bien dévoué,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant de l'Instruction publique.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Secrétariat de la province de Québec III
Conseil de l'Instruction publique—Comité catholique (Membres du) IV
" " " " protestant (") V
Département de l'Instruction publique (Personnel du) VI
Rapport du Surintendant VII

APPENDICE No I.

Rapports des Inspecteurs d'écoles.

I.—INSPECTEURS CATHOLIQUES.

1.—Beaumier 3
2.—Belcourt 7
3.—Boily 9
4.—Bouchard 13
5.—Chabot 17
6.—Chabot (special) 21
7.—Charbonneau 23
8.—Côté 26
9.—Cuddihy 28
10.—Curot 31
11.—Dubeau 37
12.—Filteau, A.-M 42
13.—Filteau, L.-M 45
14.—Frédéric 48
15.—Genest-Labarre 51
16.—Gingras 54
17.—Gosselin 59
18.—Goulet, J.-O 62
19.—Goulet, L.-P 68
20.—Guay 70
21.—Hébert 73
22.—Lefebvre 77
23.—Letarte 81
24.—Lévesque 84
25.—L'Italien 89
26.—L'Italien (spécial) 92
27.—Longtin 93
28.—Maltais 96
29.—Manning 102
30.—Marien 106
31.—Miller 109
32.—Millette 113
33.—Normand 116
34.—Pagé 120
35.—Paquin 122
36.—Plamondon 125
37.—Primeau 130
39.—Tanguay 133
40.—Thériault 137
41.—Turcotte 139
42.—Vien 142
43.—Vincent 145
44.—Warren 147

II.—INSPECTEURS PROTESTANTS.

45.—Ballantyne 150
46.—Gilman 152
47.—Honeyman 158
48.—Hunter 162
49.—Kerr 169
50.—McCutcheon 173
51.—McOuat 179
52.—Sutherland 184
53.—Taylor 188
54.—Parker 194

APPENDICE No II.

Rapports sur les Ecoles normales.

PAGES

Ecole normale Laval.... 201
Ecole normale Jacques-Cartier.... 202
Ecole normale de Rimouski.... 205
Ecole normale de Chicoutimi.... 206
Ecole normale de Nicolet.... 209
Ecole normale de Valleyfield.... 211
Ecole normale de Hull.... 213
Ecole normale des Trois-Rivières.... 214
Ecole normale de Joliette.... 216
Ecole normale de Saint-Hyacinthe.... 217
Ecole normale de Saint-Pascal.... 219
Ecole normale Macdonald.... 222

APPENDICE No III.

Rapports des Inspecteurs généraux.

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques:

1. Les écoles primaires.... 227
2. Les écoles normales.... 232

II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes.... 236

APPENDICE No IV.

Rapport sur l'Ecole polytechnique de Montréal.

Ecole polytechnique de Montréal.... 241

APPENDICE No V.

1.—Institutions catholiques subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure.... 246
2.—Institutions protestantes subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure.... 272

APPENDICE No VI.

Petits tableaux.

Tableau A.—Tableau des inspecteurs d'écoles pour l'année 1917-18.... 284
" B.—Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000 voté par la Législature, pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.... 294

PAGES

Tableau C.—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1916, sur l'ancien fonds de pension 296

" D.—Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année terminée le 30 juin 1917 297

" E.—Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1916–1917, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital 316

" F.—Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires actuels du fonds de pension au 30 juin 1917 317

" G.—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leurs succès dans l'enseignement. pendant l'année scolaire 1916–17. 318

" H.—Livres de récompense distribués par le Surintendant et les inspecteurs d'écoles.—Année 1916–17 342

APPENDICE No VII.

Conseil de l'Instruction publique.

Procès-verbaux du comité catholique 345
Procès-verbaux du comité protestant 382

APPENDICE No VIII.

Circulaires 415

7952

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050867 8

The R. W. B. Jackson
Library
OISE